


Accessions
314.436
Shelf No.
4270a.61
vol. 1
FOUNDED 1852
SICUT PATRIBUS SIT DEUS NOBIS
BOSTONIA
CONDITA A.D.
1630.
CIVITATIS REGIMINE DONATA A.D. 1822.
BOSTON PUBLIC LIBRARY
GIVEN BY
Wendell Phillips
July 18, '82.

HISTOIRE D'HAITI,

PAR

Thomas Madiou fils,

DIRECTEUR DU LYCÉE NATIONAL DU PORT-AU-PRINCE,

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE.

TOME PREMIER.



PORT-AU-PRINCE.

IMPRIMERIE DE Jh. COURTOIS.

1847.

INTRODUCTION.

J'offre au public une histoire d'Haïti à laquelle j'ai travaillé pendant plusieurs années. Cette histoire est particulièrement celle de la race africaine transplantée en Haïti, et devenue libre par sa propre énergie développée à travers le sang et au milieu des secousses révolutionnaires qui ont bouleversé, mais régénéré notre patrie. Pour l'intelligence de cette histoire, il a été nécessaire qu'elle fut précédée d'un exposé rapide des événemens qui ont suivi la découverte de notre île et qui ont amené l'extinction de la race aborigène, la transplantation des africains, la colonisation française; d'un tableau des tortures de l'esclave et de la tyrannie exercée sur les affranchis noirs et jaunes. Ce récit fera comprendre l'ardeur avec laquelle ces hommes, victimes de toutes sortes d'atrocités, embrassèrent la cause de la sainte révolution de 1789, dont les principes furent proclamés par l'Assemblée Nationale de France pour la régénération de l'humanité.

Les luttes de ces hommes héroïques contre leurs oppresseurs annoncèrent, dès les premières tourmentes de notre révolution, l'indépendance de notre race; et les esprits clairvoyans découvrirent même dès lors notre glorieuse nationalité au milieu des ruines de l'aristocratie coloniale.

Pour bien comprendre l'histoire de notre pays, il ne faut pas négliger d'étudier celle des autres peuples. En histoire comme dans les sciences tout s'enchaîne. Déjà l'histoire d'Haïti, sous l'influence excercée par les conquêtes successives des européens dans notre île, se rattache à celle des peuples les plus civilisés de l'ancien monde. Si les espagnols et les français, en possédant la reine des Antilles, y ont laissé les traces sanglantes de leur domination, ils y ont aussi laissé leurs langues, leurs mœurs, leurs coutumes, enfin les germes d'une civilisation nouvelle. La possession européenne enfanta sur notre sol des crimes inouïs, nos représailles firent aussi frémir l'humanité; cependant constatons le bien que la Providence se plait, tardivement parfois, mais toujours, à faire découler des plus grands maux : c'est que la civilisation s'est introduite dans le sein d'Haïti malgré les obstacles presque insurmontables qu'elle avait rencontrés dans le système criminel de la servitude. Notre nationalité est depuis longtemps assise; tôt ou tard Haïti occupera avec dignité sa place parmi les nations civilisées; tôt ou tard les noirs et leurs descendans que la servitude a presque partout abrutis dans le nouveau monde, atteindront comme dans l'antiquité, au plus haut degré de civilisation. Mais pour qu'Haïti obtienne ce glorieux résultat, pour qu'elle soit à la tête de la race africaine, il faut qu'elle se hâte de parcourir les annales des nations, et de découvrir que tous les peuples qui ont négligé ou refusé de suivre les progrès de l'esprit humain, ont fini par perdre, la plupart, leur existence nationale, victimes de leur propre résistance au développement des lumières.

Il est impossible de diriger une société dans les voies du progrès, de lui faire éviter les écueils contre lesquels beaucoup de jeunes peuples se sont brisés, si on n'a pas médité sur les événemens passés et dans le monde

entier et dans le pays que l'on veut régénérer. Aussi l'histoire a-t-elle été l'objet des études approfondies de ces hommes privilégiés qui par de sages lois et une forte énergie, ont fondé des sociétés durables, ont imprimé à la civilisation un nouvel essor.

Dans l'antiquité, Lycurgue & Solon ont traversé les mers, d'immenses contrées, pour entendre les docteurs que le monde admirait alors. Ils apportèrent en Grèce de précieuses lumières qu'ils avaient tirées des traditions asiatiques et africaines. Alors l'Afrique brillant d'un vif éclat, répandait au loin les rayons bienfaisans de sa civilisation, dont les noirs éthiopiens alimentaient le foyer.

Les grecs qui, mieux que n'importe quel peuple, ont compris le vrai patriotisme, savaient que la jeunesse ne pouvait aimer la gloire, se vouer avec désintéressement à la chose publique, sans connaître les hauts faits des héros de la patrie; aussi les philosophes se faisaient-ils un devoir d'enseigner l'histoire aux enfans de la Grèce, dans les écoles, sur les places publiques! Les jeunes Grecs étaient transportés d'enthousiasme quand ils entendaient les Hérodote, les Xénophon, leur dire comment Miltiade avait combattu à Marathon pour le salut et pour la gloire de la Grèce; comment dix mille grecs avaient traversé, surmontant glorieusement tous les obstacles, les innombrables populations de la vaste domination des Perses.

A Rome l'histoire recevait un culte; et ce noble sacrifice fait par Régulus, allant se livrer à la fureur des Carthaginois, imprimait dans l'âme des jeunes Romains ce patriotisme grave, inébranlable qui leur donna le sceptre du monde: dévouement tel que n'en offrent pas les temps modernes si féconds en grands sacrifices.

L'Homme-Dieu, Jésus Christ, avant de prêcher sa doctrine divine qui régénéra le monde, ne dédaigna pas de visiter les temples, soit égyptiens, soit juifs, pour y entendre les discours des docteurs et des sacerdotes, sur les mystères de l'Ethiopie, l'histoire hébraïque, les dogmes de l'Orient, la philosophie grecque et l'histoire de Rome. Alors les Grecs et les Latins, par leurs conquêtes, avaient déjà soumis les populations orientales. En se livrant à l'étude, Jésus voulut montrer aux hommes qui rêvent à la régénération des peuples, combien il est d'une nécessité absolue qu'ils acquièrent une vaste érudition.

Au septième siècle de notre ère, Mahomet, simple marchand, médita et et étudia, dans ses voyages, les traditions juives et chrétiennes. Il précha le Koran: les ismaëlites, ses frères, virent en lui un prophète de Dieu; il fit des arabes, peuple avant lui plongé dans la barbarie et l'idolatrie, une nation forte et enthousiaste qui devint dans l'Orient comme dans l'Occident un modèle de civilisation. Deux siècles plus tard, les fils de l'Hedjaz, et les Berbères noirs leurs auxiliaires, étaient la nation la plus intrépide, la plus chevaleresque de la terre. Qui peut, sans être transporté d'enthousiasme, se rappeler les exploits et les grands travaux des Maures d'Espagne de sang arabe et africain; ces nombreuses académies où la jeunesse chrétienne même venait s'instruire dans les sciences, les belles lettres et les arts; ces joûtes d'une prodigieuse magnificence célébrées à Grenade, où se réunissait l'élite des peuples musulmans et chrétiens.

Charlemagne qui avait été en contact avec les Maures d'Espagne, quoiqu'il eût l'humeur de ces Francs dévastateurs de la Gaule, que Rémigius avait adoucis par le baptême, établit des écoles dans son propre palais. Il se plaisait à les visiter lui-même, à faire interroger en sa présence les

élèves avec une rare sévérité : il comprenait que son vaste empire ne pouvait se maintenir que par des lieutenans éclairés, chargés d'améliorer le sort de ses sujets. Il faisait multiplier les manuscrits de Grégoire de Tours ; car il comprenait que les sociétés sans histoire, c'est-à-dire sans traditions, sans mœurs nationales, sans vertus publiques, sans les leçons du passé, sans espoir de progrès et d'avenir, finissent par devenir des peuplades dont l'existence est inutile dans l'œuvre de la civilisation. Défenseur et propagateur du christianisme, il était l'ennemi implacable de l'ignorance ; et les chefs de son académie, Alcuin le philosophe, Angilbert le poète, étaient ses intimes amis.

Les connaissances acquises par les croisés dans les contrées orientales, alors que l'Europe se ruait sur la Terre Sainte, se répandirent dans le monde chrétien et y donnèrent une nouvelle impulsion à la civilisation. Dès cette époque les lettres grecques recueillies par les moines, se propagèrent rapidement en Italie, en France, dans la Grande-Bretagne. Les croisades avaient jeté dans l'Inde de pauvres moines qui, la croix à la main, avaient conduit en Asie d'immenses populations que le zèle religieux poussait vers le Saint-Sépulcre. Ils y trouvèrent l'imprimerie qu'ils firent passer en Europe. Un habitant de Mayence la perfectionna.

Pour connaître l'histoire, il ne fut plus nécessaire de voyager au loin afin d'entendre les savans ; chacun sans perdre de vue son lieu natal, put acquérir une vaste instruction. Alors commença véritablement la renaissance des lettres.

Toutes les plaies faites à l'Europe par l'invasion des barbares étaient cicatrisées. Les navigateurs musulmans avaient abordé dans la partie méridionale de la Chine ou au pays des Sines ; les Arabes avaient reçu des Chinois la poudre à canon, et les Européens l'avaient reçue des Arabes. Ces derniers avaient navigué le long des côtes orientales de l'Afrique jusqu'à Sofala, et avaient pénétré dans l'intérieur de ce continent jusqu'aux bords du Niger. Lors des beaux jours de Carthage, Hannon avait descendu jusqu'à la latitude de la Sénégambie, et l'on prétend même jusqu'au fond du golfe de Guinée.

L'esprit humain avait pris un développement prodigieux. A l'aide de la boussole, de hardis navigateurs pénétrèrent dans l'Océan : Barthélemy Diaz partit à la recherche des Indes par une mer qui s'étendait, ainsi qu'on le pensait, au midi de l'Afrique : il doubla le cap des Tourmentes.

Au milieu de ce débordement de lumières qui, depuis la chûte de Constantinople, s'étendaient sur l'Europe, un obscur navigateur partait de Gênes, traversait le détroit de Gibraltar et longeait les côtes européennes. Christophe Colomb n'ignorait pas les voyages des Scandinaves au Groënland et à Terre-Neuve ; mais les Normans considéraient ces terres comme des dépendances de l'Europe. Avant la chûte de l'Empire Romain un navigateur avait rencontré un immense continent vers l'ouest, en traversant l'Atlantique, et avait rendu compte de son voyage à un préfet des Gaules.

Colomb dont la physionomie sombre de méditations annonçait un puissant génie, fut frappé au milieu des mers d'une de ces inspirations heureuses que la divinité révèle à de longs intervalles à ses créatures privilégiées. Il se dit que la terre étant ronde, il pourrait en se dirigeant vers l'ouest aborder aux rivages de la Chine, ou découvrir d'autres contrées. Aristote, le géographe Marin de Tyr, et d'autres célèbres philosophes avaient avant lui admis la rondeur de la terre. Il prit la résolution de découvrir une nouvelle route de la Chine, ou de trouver un nouveau monde.

Grenade la superbe venait de succomber. Colomb se présenta devant Isabelle de Castille, tandis qu'au milieu des solennités de son triomphe elle parcourait cette cité *à la Tour vermeille*, *aux passions tendres et héroïques.* La reine, du haut de sa grande gloire, jeta sur lui un regard de pitié. Elle plaignit ce visionnaire qui cherchait la mort dans les gouffres de l'Océan; aussi ne lui confia-t-elle pas, pour son expédition, des hommes chers à la société. Mais Colomb que soutenait l'esprit divin fut encore heureux de trouver des compagnons. Que d'émotions n'éprouv-at-il pas en pénétrant dans cette mer inconnue où l'imagination ardente des Grecs avaient placé l'Atlantide de Platon et les îles fortunées. Colomb allait devenir la victime de ses compagnons désespérés, quand tout-à coup une voix s'écria sur le tillac: terre! terre! O jour heureux par lequel les destinées du monde furent changées! Colomb immobile, anéanti en présence d'un tel spectacle cessa de croire à son existence: l'idée qu'il avait conçue, qu'il prenait parfois lui-même, dans ses momens de désespoir, pour un rêve insensé, se réalisait devant lui. Mais quel changement subit! Sa figure brille, elle grandit; elle est sublime: on eût dit Moïse sur le mont Sinaï en présence du Très-Haut. Saisis de vénération, ses grossiers compagnons deviennent humbles, le contemplent avec extase, se jettent à ses genoux. Ici éclata le triomphe du génie dont l'influence est subie tôt ou tard par les êtres les plus avilis et les plus barbares.

Quelques semaines après, les Castillans virent s'étendre devant eux une terre majestueuse, riche de végétation et peuplée: c'était Haïti, notre patrie.

Cette terre de paix où les Haïtiens vivaient heureux, devait être couverte de sang. Colomb planta une croix sur la terre d'Haïti, car il en prit possession au nom de Jésus-Christ. Ce symbole n'offrit pas à l'imagination des Haïtiens, l'emblême de la grandeur et de la toute-puissance du Créateur; ils passèrent devant lui sans se prosterner. Les Espagnols les traitant de païens, les livrèrent aux plus rudes travaux des mines, et commencèrent leur extermination. Cette croix, ce signe de miséricorde, devint dans ce nouvel hémisphère, l'étendard qui guida les Castillans au milieu des plus affreux carnages, et fut maintes fois plantée sur des monceaux de cadavres. Les Espagnols avaient facilement dompté des hommes qui n'avaient pour armes que des massues et qu'effrayait le son du canon.

La servitude devint si lourde que les forces humaines ne purent la supporter. Les Haïtiens périrent par milliers. Beaucoup d'Espagnols en immolaient douze chaque jour à la gloire des douze apôtres. Bientôt la race des Aborigènes d'Haïti fut presque éteinte; l'exploitation des mines d'or cessa; on songea à repeupler le pays par la transplantation d'une autre race.

Cette race, sortant de l'Afrique, plus vigoureuse que celle des Indiens, soumise aussi à l'esclavage, brisera ses chaînes et formera une nation nouvelle. Elle reprendra le nom des Aborigènes; et, tout en fondant une patrie libre pour la Race Africaine, elle fera expier aux peuples de l'Europe, et sa servitude, et la destruction des Indiens. Elle sera une nouvelle preuve que certaines parties de la terre ne sont pas plus que d'autres le domaine de quelques espèces de la race humaine. A la race humaine appartient le globe entier: un peuple succède à un peuple, une race à une race. Les hommes forment des courants qui se croisent dans toutes les directions. Dans les contrées qu'occupent les nations d'aujourd'hui, on rencontre peu de populations qui soient aborigènes; car en remontant dans l'histoire, nous ne voyons qu'émigrations et transplantations. L'esprit humain ne progresse que par ce frottement, cette fusion des races.

Au commencement du 16.e siècle, le roi Ferdinand envoya à Hispañola cinquante esclaves africains forts et robustes, pour exploiter les mines royales. Mais sous le règne de Charles-Quint, le trafic des noirs de la côte d'Afrique prit un grand développement, sur la demande de Las Casas qui voulait soulager les Indiens faibles et délicats. Le ministère espagnol l'autorisa à en transporter, à Hispañola, quatre mille qui coûtèrent 25,000 ducats. Ainsi ce fut Las Casas, l'illustre défenseur des Indiens, qui organisa la servitude des Africains dans le nouveau monde. Il affaiblit sa gloire en oubliant que tous les hommes ont les mêmes droits à la liberté. Par la conduite de cet apôtre de la liberté, d'ailleurs si bon, si tendre, on peut juger de l'étroitesse de l'esprit humain : personne n'ignore que Las Casas a consacré sa vie avec héroïsme à soulager des populations livrées à toutes sortes de tortures.

Pendant deux-cent soixante-douze ans l'esclavage régna en Haïti : époque de souffrances et de gémissemens. La race africaine eût peut-être succombé comme celle des Aborigènes, si l'ère de 89 ne s'était ouverte. Le génie de la liberté plana sur le monde, et tous les peuples furent émus ; la Bastille s'écroula, et le bruit de sa chûte retentit au-delà de l'Atlantique. Les Brissot, les Grégoire, les Condorcet, les Pétion, les Gensonné, les Vergniaud firent entendre leur voix éloquente en faveur des Africains, comme Las Casas avait fait entendre la sienne pour les Indiens. Ferrand de Baudières, Labadie, Ogé et Chavannes périrent victimes de leurs réclamations en faveur des affranchis : la liberté commença ses luttes sanglantes contre l'affreux système colonial.

Au milieu des bouleversemens de la colonie française, dans lesquels s'engloutissait chaque jour la race blanche divisée en deux camps, l'ancien affranchi sentit naître en son cœur la dignité de l'homme. Ce sentiment avait été détruit par la condition de protégé qu'il avait acceptée du planteur. Après une lutte héroïque il releva sa couleur avilie en aidant l'esclave, dans de nombreux quartiers, à recouvrer sa liberté.

De son côté l'Africain quoique esclave, cessa-t-il entièrement d'être libre ? La force matérielle le courbait assurément contre la terre ; il souffrait ; mais son âme indépendante attendait le moment favorable de renverser la puissance qui le dominait. Il ne transigea jamais sur sa liberté. Le jour qu'il sortit de ses liens, il se présenta devant son maître auquel il ne devait rien, avec la force morale d'un être envers lequel on a été injuste et qui reprend des droits qu'il n'avait jamais consenti à aliéner. C'est le martyr des premiers siècles du christianisme qui, après avoir été torturé, mutilé, est demeuré homme.

La lutte devint une guerre d'extermination ; l'humanité eut beaucoup à en gémir ; la liberté elle-même eut souvent horreur de son œuvre. Plusieurs Spartacus parcoururent Haïti tels que des anges exterminateurs, vengeant leur race de près de trois siècles de persécutions. Enfin Dessalines, Pétion, Clervaux, Capoix, Geffrard, Christophe, conquirent notre indépendance, et consommèrent l'œuvre commencée par Toussaint Louverture. L'histoire de cette lutte est à la louange du génie africain, de ce génie chaleureux, entraînant, qui, dans l'antiquité, domina la terre : de ce génie qui anima les Augustin, les Cyprien, pères de l'Eglise, dont la voix éloquente fut si prépondérante dans le triomphe du Christianisme. Les qualités de cœur des Africains se manifestèrent au milieu de ces grandes catastrophes. Que de sensibilité native ! Que d'éclatantes vertus !

Aussi, notre histoire si féconde nous fournit-elle des pages où le cœur hu-

main se déploie dans sa forme primitive. Elle offre aussi de nobles traits d'héroïsme. Tantôt la femme indigène, sous le feu de nos ennemis, parcourt des champs de carnage, fermant les blessures de ses frères; tantôt pieuse et empressée, elle affronte la mort dans des hôpitaux infects auprès du blanc expirant, et arrache des félicitations officielles au capitaine général Leclerc. Qui n'est profondément ému en se rappelant ces paroles d'une femme indigène à ses filles jeunes et belles que le général Rochambeau faisait conduire à la mort : " Courage, mes enfans, leur disait-elle, vos flancs ne " porteront pas d'esclaves. "

Les temps modernes ne nous offrent pas une mort plus glorieuse que celle de Maurépas, martyr de la liberté, sous le gouvernement de Leclerc : il fut crucifié, et pas une plainte ne sortit de sa bouche. Nous ne trouvons pas dans l'histoire étrangère une mort plus héroïque que celle de Coutilien Coutard qui fit le sacrifice de sa vie pour sauver celle de Pétion.

Sur un petit théâtre, loin des regards de l'Europe alors ensanglantée, les acteurs de notre drame révolutionnaire, par leur dévouement à la cause de la liberté, par les sacrifices de sang qu'ils ont faits pour fonder notre Patrie, ont atteint à la hauteur des hommes les plus célèbres. Ils ont jeté dans le Nouveau Monde autant d'éclat qu'en ont répandu dans les contrées de l'Europe les hommes extraordinaires de la révolution française. Je dis les hommes extraordinaires de la révolution française, car il n'est pas de spectacle plus grandiôse que celui des figures de Mirabeau, de Vergniaud, de Danton, de Robespierre, de Carnot, de Hoche, de Kléber, de Desaix, de Bonaparte. Si les annales de tous les peuples ne constataient solennellement l'ère française, la postérité ne pourrait-elle pas douter de l'existence de ces géants ?

Malgré nos nobles efforts pour parvenir à la liberté et à l'indépendance, la race africaine est toujours livrée aux attaques des possesseurs d'esclaves, dont l'influence est encore immense dans de nombreuses contrées. Un historien célèbre a avancé que notre avenir est inconnu. D'autres écrivains n'accordent que peu de durée à notre existence politique.

Il n'est qu'un moyen d'empêcher ces prophéties de s'accomplir : c'est de nous pénétrer profondément qu'une nation a toujours prospéré tant que par son système elle n'a pas vécu isolée des progrès des arts, des sciences et de l'industrie.

Haïti est une des îles les plus belles du monde, l'une des plus naturellement riches. Ce n'est pas sans extase qu'on aborde nos vastes plages couronnées de magnifiques montagnes, d'une rare végétation et d'une verdure éclatante.

Notre île entre les deux Amériques, à proximité de l'isthme de Panama qui, par les prodiges de la civilisation, unira un jour l'Océan Atlantique à la Mer Pacifique, attire les regards de l'Europe, dont l'organisation puissante s'impose aux peuples arriérés par le fer, par le feu, par des boulets portant avec la mort des idées régénératrices. D'une autre part, l'Américain qui refuse à notre race les avantages de la civilisation, se croit intéressé à nous voir tomber dans la dégradation. La civilisation grandit autour de nous, et nous écrasera de tout son poids, si par une organisation vigoureuse que produit le travail intelligent et permanent, nous ne grandissons aussi, et n'établissons l'équlibre entre nous et les états prépondérans. Ne perdons pas de vue que la fusion des races, des classes, s'opère partout; que cette fusion seule enfante les prodiges de la civilisation, et que sans elle, il n'est guère

de véritable prospérité dans un nouvel état. Oublions nos passions d'une politique infructueuse ; travaillons à la prospérité de notre communauté, et transmettons à notre postérité, cette Patrie que nos pères ont si chèrement conquise. Si Haïti succombe, jamais peut être le noir et ses descendans ne formeront dans le Nouveau Monde un peuple indépendant. Nous nous serions tous fait exterminer en défendant héroïquement le sol qui nous a vu naître ; mais nos ennemis, tout en respectant notre mémoire, en considération de notre chûte glorieuse, se croiraient le droit de proclamer que les Africains et leurs descendans ont été incapables de se gouverner.

Rappelons-nous sans cesse le sort de la malheureuse Pologne, de ce peuple généreux, brave, aux nobles élans, mais aux institutions vicieuses, résistant aux progrès de l'esprit humain, et conservant, pendant que les autres nations se polissaient en se fortifiant, les mœurs, les usages, les réglemens des anciens Slaves. Ce peuple qui sauva l'Europe du joug des barbares Mongols, Turcs, Tartares, et qui, sous les murs de Vienne conduit par le grand Sobieski, sauva la chrétienté, tomba en un jour sous les coups de ses voisins régénérés, autrefois ses tributaires.

Appelons franchement dans notre sein nos frères de tous les points du globe ; offrons-leur une organisation assez forte, assez protectrice, assez de garanties d'ordre et de stabilité pour qu'ils puissent vivre parmi nous. Appelons sur notre sol l'industrie et les capitaux de l'Europe ; nous devons le faire, sous peine des plus grandes calamités, car craignons, si nous ne faisons prospérer le magnifique territoire que nous occupons, que l'étranger, croyant la la proie facile, n'allonge la main pour s'en saisir. Nous sommes prêts à verser tout notre sang pour l'indépendance de notre pays ; nous jetons malédiction sur ceux qui voudraient voir les baïonnettes étrangères dominer sur nos rivages ; mais ce n'est pas assez encore : le génie d'Haïti veut que nous ayons l'orgueil de nous élever à la hauteur des nations les plus civilisées.

Imitons les peuples noirs et jaunes qui font des efforts pour atteindre à la plus haute civilisation. En attendant que nous ayons de solides établissemens d'instruction publique, d'arts et de métiers, que notre gouvernement envoie à l'étranger nos jeunes concitoyens. Par les voyages leur patriotisme et leurs connaissances s'épureront, et ils reviendront avec d'immenses richesses intellectuelles dans leur patrie qui en profitera. Les orgueilleux Romains envoyaient bien leurs fils s'instruire en Etrurie et plus tard à Athènes. Pierre-le-grand, rêvant à la régénération des Moscovites, sentit la nécessité de parcourir l'Europe pour s'instruire dans les Arts.

Quel grand élan Mehemet-Ali ne donna-t-il pas à l'Egypte moderne, en utilisant les connaissances acquises en Europe par les jeunes africains qu'il y envoyait en grand nombre, chaque année.

Tous nos efforts doivent tendre vers notre régénération.

Ceux qui sont à la tête des sociétés, qui travaillent au bonheur et à la gloire des peuples, ne doivent jamais se décourager : si le feu sacré, de grandes vertus les animent, s'ils sont méconnus ou persécutés, ils trouveront leur récompense dans la justice infaillible de l'histoire.

L'histoire est compatissante, mais elle est aussi impitoyable : elle trouve un Tacite pour immortaliser les vertus d'un Germanicus, et elle trouve un Tacite pour flétrir les crimes d'un Tibère.

Que l'amour de la patrie ne nous abandonne jamais : nous devons à Haïti que nos pères ont fondée par tant de sacrifices, notre sang, nos lumières

et notre fortune. Si de barbares et d'injustes envahisseurs l'attaquaient, et que le sort lui fut contraire, ensevelissons-nous dans de nouveaux Thermopyles.

T. MADIOU fils.

J'ai consacré à cette histoire, pendant plusieurs années, la plupart de mes momens de loisir. En l'écrivant j'ai toujours eu en vue la liberté qui seule forme des citoyens; j'ai flétri le vice et la tyrannie; je me suis efforcé de faire chérir la vertu, et de démontrer que les peuples qui ont joui de la liberté et de l'ordre public ont prospéré. La jeunesse qui, dans un état, grandit étrangère à ces idées, demeure sans âme; elle ignore les sentimens de l'honneur, et chez elle le patriotisme s'éteint, comme dans les contrées où, par un infâme système, tous les élans de générosité sont comprimés.

J'ai consulté les auteurs espagnols, français, anglais et américains qui ont écrit de 1492 à 1789, et depuis cette époque jusqu'à nos jours, de nombreux mémoires, des correspondances, rapports officiels, bulletins, feuilles publiques. J'ai interrogé surtout les acteurs, les témoins des évènements, enfin la plupart des vieux débris de notre gloire nationale.

Quoique cette histoire puisse être plus détaillée, elle est cependant assez circonstanciée, pour que le lecteur en la parcourant acquière une connaissance parfaite des évènemens qui se sont déroulés de 1492 à 1827 exclusivement.

Je dois un tribut de reconnaissance à plusieurs de nos vétérans qui se sont fait un véritable plaisir de me raconter les événemens qui s'étaient passés sous leurs yeux, et de me découvrir les causes de nos drames révolutionnaires. J'ai souvent été attendri par les larmes que le souvenir de nos jours de gloire leur arrachait. Je citerai parmi eux les généraux, Bonnet, Borgella, Dalzon, Alain, Inginac; le colonel Bigail, le citoyen Romillon St. Rome, les généraux Souffrant et Frémont. Je ne puis oublier les citoyens Beaubrun Ardouin, ex-ministre et sénateur, Céligny Ardouin, secrétaire-d'état au département de l'intérieur, E. Séguy Villevaleix, ancien secrétaire particulier du Président Boyer, et mon père, ancien sénateur, qui m'ont donné toutes les explications que j'ai pu désirer, quant à l'administration de la République de 1818 à 1827.

Pour l'impression de cet ouvrage j'ai été aidé par le zèle de mes compatriotes, et par la plupart des étrangers qui habitent Haïti. Parmi les premiers je citerai MM. J. Paul, Dupuy, Larochel, C. Ardouin B. Ardouin; parmi les derniers MM. Sewell, Hearné et Twedy.

L'abrégé de cette histoire fut adopté, en 1845, par le conseil des Ministres, pour l'enseignement de l'histoire d'Haïti, dans les établissements d'instruction publique, sur la recommandation du citoyen Beaubrun Ardouin, alors ministre de l'instruction publique.

Je prie le lecteur de se montrer indulgent quant à ce qui concerne le style de cet ouvrage; je me suis seulement efforcé d'être correct, car à 1800 lieues du foyer de notre langue, dans un pays ou presque toute la population parle le créole, il est presque impossible que le français ne subisse pas l'influence de nombreux idiotismes que cependant j'ai taché d'éviter.

HISTOIRE

D'HAÏTI.

—o:o—

LIVRE PREMIER.

De 1492 à 1630.

Sommaire. Découverte d'Haïti.— Etendue et division de l'île d'Haïti. — Mœurs des Haïtiens. — La Nativité.— Retour de C. Colomb en Europe.— Sa réception à Barcelone.— Le Fort de la Nativité détruit.— Colomb revient à Hispañola — Fondation de la ville d'Isabelle.— Fort de Saint-Thomas — Enlèvement de Caonabo. — Bataille de la Véga — Départ de Colomb pour l'Europe.— Le Siège du gouvernement est transporté à Santo-Domingo — Révolte de Roldan.— Guerre contre Mayobanex. Troisième voyage de Colomb.— Repartimentos — Bovadilla.— Arrestation de Colomb. — Ovando — Quatrième voyage de Colomb.— Mort de Colomb.— Canne à sucre. — Guerre d'Higuey — Anacoana.— Diégo Colomb.— Des Religieux de l'Ordre de Saint Dominique.— Las Casas — Première introduction des Africains en Haïti. — Dénombrement des Haïtiens par Albuquerque — Des moines Franciscains.— Las Casas nommé protecteur des Indiens— Du cacique Henri.— Prospérité de la ville de Santo-Domingo.— Mort de Las Casas.— Développement de la traite.— Bombardement de Santo Domingo.— Existence nomade des habitans de l'intérieur de l'île — Caste des Sangs-Mêlés.

Christophe Colomb, d'après l'opinion la plus authentique, est né en 1435 ou 1436, à Gênes, d'un père tisserand. Il étudia avec succès, à l'Université de Pavie, la Géographie, l'Astronomie alors appelée Astrologie, la Grammaire et le Latin.

Ayant conçu l'idée de trouver une route nouvelle pour aller en Chine, il communiqua son projet à ses concitoyens qui le découragèrent. Il se rendit en Espagne où il fut d'abord mal accueilli; mais plus tard énergiquement soutenu par Louis de Saint-Angel, receveur des Domaines ecclésiastiques de la couronne d'Aragon, et par le cardinal de

Mendoza, chef du conseil de la Reine Isabelle, il vit agréer son projet par le conseil de Ferdinand.

Le 30 Avril 1492, Ferdinand et Isabelle lui donnèrent un brevet par lequel il fut nommé Amiral et vice-roi des îles et de la Terre-Ferme qu'il découvrirait. Le 3 Août suivant, il partit de Palos avec trois caravelles, chargées de vivres pour un an, et de 120 hommes. Trois jours après, il s'arrêta à la grande Canarie, et y fit quelques réparations à ses navires. Le 6 Septembre, il reprit la mer.

Après avoir découvert quelques îles, il aborda, le 6 Décembre, à la pointe occidentale d'une terre que les Insulaires de Cuba nommaient *Haïti* (terre montagneuse) ou *Quiesqueia* (grande terre). Il mouilla dans une baie à laquelle il donna le nom de Saint-Nicolas; puis cotoyant le rivage septentrional d'Haïti, il rencontra le 8 Décembre une autre baie que du nom de la fête de ce jour il appela la Conception, c'est, aujourd'hui, l'Écu.

Au moyen d'une femme que ses agens avaient gagnée, il parvint à communiquer avec les habitans. Ensuite il jeta l'ancre dans une anse, qu'il nomma Valparayso (Port-de-Paix.)

L'île d'Haïti, peuplée, au dire des historiens espagnols, de 2,000, 000 d'âmes environ, était divisée à cette époque en cinq royaumes unis par une parfaite amitié: le royaume de Magua ou de la plaine comprenait la vaste plaine de la Véga Réal qui s'étend entre Monte-Christ et Samana; le chef de cet Etat se nommait Guarionex; le royaume de Marien s'étendait de Monte-Christ au Cap Saint-Nicolas; son chef nommé Guacanagary résidait au lieu appelé aujourd'hui Cap-Haïtien; le royaume de Maguana occupait le quartier de Cibao et tout le cours de l'Artibonite; le prince qui y commandait, nommé Caonabo, était un caraïbe des îles du vent; il faisait sa résidence à Maguana (Saint Juan); le royaume de Xaragua comprenait la plaine du Cul-de-Sac et celle de Léogane; le cacique Béhéchio en était le souverain. Sa sœur Anacoana (fleur d'or) avait épousé Caonabo. A la mort de Béhéchio, Anacoana hérita de son frère, celui-ci n'ayant pas laissé d'enfans de ses trente-deux femmes. Le cinquième royaume était celui d'Hyguey, qui s'étendait de l'Ozama au Cap Engaño. Une princesse nommée Hyguanama y dominait.

Les chefs des Etats d'Haïti portaient le nom de caciques et pratiquaient la polygamie. Ils exerçaient sur leurs sujets un grand ascendant. Les Haïtiens étaient entièrement nus et habitués à se peindre le corps; leurs femmes portaient une espèce de jupe; mais les filles n'avaient aucun vêtement. Ils avaient le teint cuivré, les cheveux longs, plats et noirs. Comme les Espagnols connaissaient depuis deux mois les îles voisines, ils purent établir une comparaison entre leurs habitans respectifs: les Haïtiens les surpassaient tous en beauté. Ils étaient très-sobres, se nourrissaient de maïs, de racines, de fruits et de coquillages; mais quoique vifs et agiles, ils avaient une aversion marquée

pour les travaux pénibles. Les Espagnols les eurent bientôt gagnés par des présents. Ils avaient tant de confiance en ces étrangers qu'ils montaient sans armes à bord des vaisseaux.

Toute leur Histoire se composait de chansons et de fables qu'ils apprenaient dès l'enfance. On ne sait que fort peu de chose de leur religion. Ils adoraient des êtres malfaisans, des couleuvres, des caïmans. Leurs prêtres étaient des sorciers qui se nommaient Butios, et les figures qui représentaient leurs Dieux s'appelaient Zémès.

Pendant que ces insulaires se reposaient sur l'amitié des Espagnols, ils étaient loin de soupçonner les motifs d'intérêts qui faisaient agir ces nouveaux hôtes. Ils furent épouvantés par l'appareil terrible de l'artillerie des batiments, dont on crut nécessaire de leur faire connaître les effets.

Christophe Colomb sentit bientôt la nécessité de faire un établissement dans cette île, et de partir pour l'Espagne. Un des vaisseaux avait fait naufrage, un autre ne lui avait pas envoyé de nouvelles, et le troisième ne suffisait pas pour contenir tout son monde. Aussi se détermina t-il à laisser dans l'île une partie des siens. Il fit choix de trente-neuf Espagnols qu'il confia au commandement de Rodrigo de Cordoue. Les Haïtiens sans défiance travaillèrent à la construction d'un fort qui devait les placer sous la dépendance espagnole. Cette fortification fut appelée Nativité, parce que les Castillans avaient échappé à un naufrage le jour de Noël.

Christophe Colomb fit le tour de l'île. Il reconnut que c'est une terre de hautes montagnes séparées par de vastes plaines, de cent soixante lieues de longueur, de la pointe Samana au cap Tiburon, et de soixante lieues dans sa plus grande largeur, du cap Mongon à la pointe Isabellique. Elle est située entre le 17e degré 55 minutes et le 20e degré, de latitude septentrionale; et entre les 71e et 77e degrés de longitude occidentale. Le contour de l'île est de 350 lieues, et la surface de 5,200 lieues carrées.

A quelques lieues de la côte septentrionale, s'élève l'île de la Tortue couverte de verdure, de neuf lieues de longueur sur trois-cents toises de largeur; et au milieu du golfe du Cul-de-Sac, à l'ouest, s'étend l'île de la Gonave encore inhabitée. Le long de la côte méridionale, l'on rencontre, à de grandes distances, les îles de la Saône, de Sainte Catherine, de la Béate, d'Alta Vela et l'île à Vaches. Les Caïmites, au Nord de la presqu'île du Sud, forment un groupe d'îles pittoresques.

De vastes plaines qu'arrosent de grands fleuves s'étendent entre nos montagnes: la vallée de la Vega-Real d'une rare végétation entre les deux chaînes de Monte-Christ et de Cibao, est parcourue par la Yuna, dont les eaux rapides vont se perdre dans la baie de Samana; le grand Yaque traverse la plaine de Saint-Yague, et se jette dans la baie de Monte-Christ; l'Artibonite, peuplée de caïmans, arrose la plaine qui en

porte le nom, et se précipite dans le golfe de la Gonave; la Neyba et l'Ozama qui coulent du Nord au Sud portent leurs eaux dans la mer des Caraïbes.

Entre Samana et Puerto-Plata, le long de riches montagnes, s'étend une plage étincelante aux rayons du Soleil, et presque abandonnée.

Nos principales montagnes, le Cibao, le Bahoruco, la Selle et la Hotte voient régner à leur sommet une température bienfaisante. A la cime de la Selle, pendant l'hiver, le thermomêtre descend quelquefois jusqu'au sixième degré au-dessus de zéro.

Dans les plaines, la température est ordinairement douce; mais pendant la sécheresse, l'atmosphère est embrasée des feux d'un Soleil meurtrier, et des vents impétueux soulèvent une épaisse poussière. Alors l'Européen supporte avec peine les fatigues de la marche.

Colomb, frappé de la richesse du sol de notre île, la nomma Hispañola ou petite Espagne. Il la quitta le 4 Février 1493, et arriva en Espagne le 15 Mars suivant.

Il se rendit à Barcelone. Il y fit une entrée solennelle. Au milieu d'un peuple immense, il se dirigea vers le palais de ses Souverains. Il était précédé de sept Indiens, preuve de la découverte d'un nouveau monde; venaient ensuite, portés en triomphe, des lames d'or, des perroquets sur des roseaux, des caïmans, des lamentins empaillés, des quadrupèdes et des oiseaux inconnus à l'ancien Monde. Colomb fut accueilli par Ferdinand et Isabelle assis sous un dais étincelant. On le fit se placer sur un siège à côté du Trône parmi les grands d'Espagne; et il fit lui-même le récit de son voyage. Quand tout fut terminé, le Roi et la Reine, tous les spectateurs se jetèrent à genoux, et un Te-Deum fut chanté dans la Chapelle Royale.

Le 28 Mai 1493, Ferdinand et Isabelle délivrèrent à Colomb de nouvelles lettres patentes par lesquelles il fut nommé « Amiral de l'Océan, « depuis les îles Açores jusqu'à celles du Cap-vert, du septentrion au « midi, vice-roi et gouverneur perpétuel de toutes les terres qu'il avait « découvertes et qu'il découvrirait. »

Peu de temps après le départ de Colomb de l'île d'Haïti, les Espagnols laissés dans le fort de la Nativité, avaient méconnu l'autorité de Rodrigo leur chef, et s'étaient livrés à toutes sortes d'excès sur les Haïtiens. Ils avaient pénétré dans le Cibao chez Caonabo, et avaient enlevé tout l'or de ce cacique. Celui-ci indigné les avait attaqués, battus, et poursuivis jusqu'à la Nativité. Il les avaient ensuite égorgés, après avoir détruit leur redoute, malgré les efforts de Guacanagary qui avait en vain tenté de les défendre en combattant contre le roi de Maguana. Caonabo retoura à Maguana bien convaincu qu'il avait à tout jamais délivré son pays de ces hommes à figures blanches et couverts de fer.

Après avoir fait baptiser publiquement et en présence de la famille royale, les Indiens qu'il avait amenés avec lui, C. Colomb alla joindre à Cadix une flotte de dix-sept bâtimens. Elle était chargée de

1,500 volontaires, jeunes nobles des meilleures familles du Royaume, d'outils, de grains, de légumes et d'animaux de toutes espèces de l'ancien Monde. Il s'embarqua avec plusieurs Ecclésiastiques sous les ordres d'un Supérieur muni de pouvoirs très-étendus du pape, pour convertir les Indiens. Il appareilla le 28 Septembre 1493. Il mouilla au Port-Real, prés du lieu où est bâti aujourd'hui le Cap-Haïtien, (22 Novembre.) Là il apprit avec douleur tout ce qui s'était passé pendant son absence. Il abandonna ce port, et construisit, à l'est de Monte-Christ, à l'embouchure d'une rivière, la première ville européenne élevée dans le Nouveau-Monde; il la nomma Isabelle en l'honneur d'Isabelle de Castille, sa bienfaitrice. Il partit ensuite pour les mines du Cibao; et après avoir surmonté de grands obstacles de terrain, il y arriva le 12 Mars 1494, avec 400 hommes, la plupart de jeunes hidalgos. Cette première route ouverte dans le Nouveau-Monde, fut appelée *El puerto de los hidalgos* (défilé des gentilshommes.) Colomb s'assura qu'il existait des mines d'or dans ce quartier. Il y bâtit une forteresse qu'il nomma Saint Thomas, pour rappeler l'incrédulité de ses compagnons qui avaient hésité à le suivre dans l'intérieur de l'île, prétendant qu'il n'y avait pas de mines.

Alonzo de Ojéda, jeune Espagnol d'une intrépidité chevaleresque, enleva Caonabo qui fut embarqué pour l'Espagne. Mais le navire, au milieu d'une tempête, disparut sous les flots.

Les Castillans se livrèrent à d'affreuses cruautés sur les Haïtiens. Ceux-ci exaspérés s'armèrent de massues, de pierres, de flèches, et se réunirent au nombre de cent mille dans la vaste plaine de la Véga-Réal. Accoutumés à une vie oisive et nonchalante, ils ne pouvaient supporter les rudes travaux de la servitude. Les Espagnols méprisant cette multitude sans discipline, sans tactique et presque sans armes, marchérent au combat au nombre de 200 arquebusiers et de vingt cavaliers. Précédés de vingt dogues affamés, ils se précipitèrent sur les Haïtiens avec rage. Les Indiens de ces quartiers entendirent pour la première fois le son du canon et les décharges de la mousqueterie. Au bruit de ces terribles détonnations, ils se prosternèrent la face contre terre et demandèrent grâce à leurs bourreaux, comme à des divinités armées de la foudre. Quant aux cavaliers, ils les prirent pour des monstres; et leur imagination frappée de terreur croyait que l'homme et le cheval ne formaient qu'un seul être. Ils se dispersèrent de toutes parts; et les Espagnols, qui n'eurent que la peine de les massacrer, ne perdirent pas un seul homme (1495.)

Après cette victoire, Colomb étendit sur toute la partie orientale de l'île une servitude que les forces humaines ne pouvaient supporter. Les Haïtiens plongés dans les mines profondes qu'ils avaient fouillées, périssaient par milliers, au milieu d'affreux supplices. Colomb en envoya trois cents en esclavage en Espagne. Mais Isabelle indignée les fit mettre en liberté, et déclara qu'elle entendait que les Indiens fus-

sent libres, et soumis à la religion par la persuasion, et non par la force.

En Mars 1495 presque toute l'île était conquise. Mais les Espagnols continuèrent à employer contre les Aborigènes toutes sortes de moyens de destruction. Il les faisaient souvent périr en les livrant à des chiens affamés. L'appât du gain et le fanatisme de la religion les excitaient à commettre ces crimes : ils croyaient se rendre dignes des récompenses éternelles en exterminant une population d'idolâtres.

Il arriva dans l'île un commissaire de la cour, Aguado, gentilhomme de la Chambre, chargé d'informer contre la conduite de Colomb gravement accusé par ses ennemis. Après avoir confié le commandement de l'île à son frère don Barthélemy, et avoir nommé grand justicier, François Roldan, un de ses anciens serviteurs, Colomb partit pour Cadix où il arriva le 11 Juillet 1496.

En 1494, Barthélemy Colomb avait fondé sur la rive gauche de l'Ozama, une ville, qui reçut le nom de Nouvelle Isabelle. Pendant le séjour de Christophe Colomb en Europe, il y transporta le siège du gouvernement, et la nouvelle ville fut nommé Santo-Domingo en l'honneur de Dominique Colomb, père de Christophe et de Barthélemy.

Barthélemy vainquit les Haïtiens de ces nouveaux quartiers, que les cruautés des Espagnols avaient soulevés.

Pendant cet intervalle, François Roldan, le grand justicier, pensant que Christophe Colomb ne reviendrait plus à Hispañola, prit les armes contre Barthélemy, pour s'emparer de l'autorité. Il parcourut la contrée excitant les populations à la révolte. Barthélemy qui était à la Véga arriva précipitamment à Sto.-Domingo où il put se maintenir. Ayant fait d'inutiles efforts, pour porter à l'insurrection les habitans de Xaragua, Roldan souleva contre Barthélemy Mayobanex, cacique d'un peuple aguerri qui occupait un territoire vers le cap Cabron. Guarionex, cacique de Magua, (Véga Réal) fuyant les cruautés des Espagnols, s'était retiré auprès de Mayobanex. Il y avait reçu une franche hospitalité.

Barthélemy marcha contre Mayobanex, tomba dans une embuscade et fut battu. Peu de jours après, il attaqua de nouveau les Haïtiens, les tailla en pièces, et les refoula dans les montagnes. S'étant rendu au lieu où s'était réfugié le cacique, il lui proposa de lui livrer Guarionex. Mayobanex répondit qu'il préférait la mort à une lâche trahison. On en vint aux mains; les Haïtiens furent complètement battus, et leur cacique fut fait prisonnier avec une de ses filles d'une rare beauté, femme d'un des puissans chefs du pays. Ce chef vint se jeter aux pieds de Barthélemy qui lui remit son épouse sans rançon. Guarionex fut livré aux Espagnols; et Mayobanex conduit à Santo-Domingo, y fut exécuté. (1498.)

Pendant cet intervalle, Colomb partait de l'Espagne (30 Mai 1498) découvrait la Trinité, apercevait la Terre-Ferme qu'il prit pour une

grande île, et arrivait à Santo-Domingo. Il y fut reçu avec de grands honneurs. Las Casas, alors âgé de vingt quatre ans, était arrivé avec lui, comme employé dans l'expédition. Colomb s'efforça d'étouffer la révolte de Roldan; mais il fut obligé de traîter avec lui, et de lui permettre de s'établir dans la plaine de la Véga-Réal, au delà de Saint-Yague, à Bonas. Ce fut alors que commencèrent dans le Nouveau Monde les répartimentos ou concessions, et distributions d'Indiens comme du bétail.

Colomb, accusé auprès de la cour d'Espagne de se livrer à des projets ambitieux, fut rappelé en Europe. On envoya à Hispañola don François Bovadilla, commandeur de l'ordre de Calatrava, comme Intendant suprême de Justice. Bovadilla se rendit maître de Santo-Domingo, et s'y fit reconnaître gouverneur général. Il fit mettre aux fers Christophe Colomb, et l'embarqua ensuite pour l'Espagne avec Barthélemy et Diégo. Le navire arriva à Cadix le 25 Novembre 1499. Ferdinand et Isabelle, mécontens de la conduite de Bovadilla qui avait outrepassé leurs instructions, ordonnèrent qu'ils fussent mis en liberté.

Pendant cet intervalle, le nouveau gouverneur faisait exploiter les mines de St.-Christophe avec une avidité étonnante, en exerçant sur les Indiens toutes sortes de cruautés. Une Indienne rencontra un lingot d'or assez large pour recevoir un porc entier qu'on avait fait rôtir. Il pesait 3600 écus d'or.

Cependant les gémissemens des Aborigènes avaient retenti au-delà de l'Atlantique. Bovadilla fut remplacé par Nicolas Ovando, commandeur de l'ordre d'Alcantara. Isabelle et Ferdinand, pour soulager les Indiens, ordonnèrent au nouveau gouverneur de permettre l'importation à Hispañola, des Nègres esclaves nés à Séville, sous la domination chrétienne, voulant empêcher dans le Nonveau Monde, la propagation de l'Islamisme par les Africains musulmans. A cette époque il y avait en Espagne beaucoup de Nègres esclaves que les Arabes y avaient amenés.

Ovando partit muni de sages instructions, et arriva à Santo-Domingo, le 15 Avril 1501, avec une flotte de trente-deux vaisseaux, chargée de 2,500 colons.

De son côté, Christophe Colomb, toujours infatigable, partait de l'Espagne le 15 Mai 1502, accompagné de son frère, du plus jeune de ses fils, et de Las Casas, pour entreprendre de nouvelles expéditions. Il découvrit le Hunduras, n'aborda pas au Mexique, alla à la Jamaïque, et se présenta devant Santo-Domingo pour échanger un vaisseau. Ovando refusa de le recevoir dans le port. En même temps une flotte de 21 navires, chargée de lingots, du fameux grain d'or de 3600 écus, portant Bovadilla, Roldan et leurs complices, allait prendre la haute mer. Colomb, en navigateur habile, annonça que si elle quittait le port elle serait engloutie. On ne l'écouta pas. Un oura-

gan affreux éclata, la ville de Santo-Domingo fut renversée, et la flotte disparut sous les flots. Ainsi périt Bovadilla dont le nom rappelle aujourd'hui les plus horribles cruautés. Deux ans après Ovando rebâtit Santo-Domingo avec magnificence, sur la rive droite de l'Ozama. Colomb se présenta de nouveau devant cette ville, et Ovando se décida à le recevoir. Il partit pour l'Europe où il arriva en 1504.

La Reine Isabelle était morte. Ferdinand qui lui était devenu hostile, lui ôta sa charge de Vice-Roi. Il mourut de chagrin, dans la misère, à Valladolid, le 20 Mai 1506, à l'âge de soixante dix ans. Il fut enterré dans l'Eglise des Chartreux de Séville, et son cadavre fut ensuite envoyé à Santo-Domingo, comme il l'avait demandé dans son testament. Mais en 1776, ses restes furent transportés à la Havane où ils sont encore.

Ovando ne soulagea pas beaucoup les Indiens dans les travaux des mines, quoiqu'il eût reçu de sages instructions à leur égard. Il ne fut un peu juste qu'envers les Européens. Il encouragea la plantation de la Canne à sucre transportée à Hispañiola des îles Canaries par Pierre Atença. Gonzalez de Velosa construisit le premier moulin à sucre que l'on vit en Haïti. En 1535, la fabrication du sucre aura pris un développement si important, qu'à la fin du 16me siècle, on en exportera 887 caisses, de 200 livres chacune.

Ovando faisait exploiter les mines d'or avec une rare activité. La colonie fournissait à l'Espagne 2,400,000 livres tournois. Ferdinand était satisfait d'un gouverneur qui lui faisait parvenir chaque année de quoi fabriquer 500,000 écus d'or. Soutenu par le roi, Ovando ne mit plus de bornes à sa cupidité.

Une insurrection avait éclaté dans la province d'Hyguey. Les Espagnols, au nombre de 400, avaient marché contre les Indiens qui les avaient battus d'abord. Mais Esquibel les vainquit à son tour, et extermina la plus grande partie de la population de ce quartier. Il construisit un fort dans le bourg d'Hyguey.

Les anciens partisans de Roldan, retirés dans la province de Xaragua, avaient excité, par les excès auxquels ils se livraient, la haine d'Anacoana. Pour se venger de cette cacique, ils écrivirent à Ovando qu'elle conspirait contre le Roi d'Espagne.

Cette princesse avait succédé à Béhéchio, son frère, mort sans postérité. Ovando qui ne cherchait que l'occasion de dépouiller les caciques, accueillit avec empressement cette dénonciation : pour mieux cacher ses projets hostiles, il envoya des députés dans le Xaragua.

Anacoana, jeune, belle, adorée de ses sujets, faisait sa résidence à laguana. Pleine d'imagination, elle composait les poésies que chantaient les Haïtiens dans leurs fêtes religieuses. Elle se montrait tout-à-fait favorable aux figures blanches qui avaient pénétré dans son île. La députation qu'Ovando lui avait envoyée, lui offrit avec une fierté respectueuse l'amitié du Roi d'Espagne. Séduite par l'éclat et la pompe dont

s'entouraient les Espagnols, et curieuse de connaître les usages et les mœurs de ces étrangers, elle fit un traité d'alliance avec eux.

Alors Ovando partit de Sto.-Domingo, avec trois-cents arquebusiers et deux-cents cavaliers. Il traversa Haïti en triomphateur, et vint camper dans la plaine de Yaguana (Leogane). Anacoana l'accueillit sans défiance, fit célébrer en présence de son armée des jeux indiens et toutes sortes de fêtes: c'était le témoignage qu'elle lui donnait de la sincérité de son dévouement au Roi d'Espagne. Ovando, de son coté, fit annoncer une fête européenne au son de la trompette et d'une musique guerrière qui charma les Haïtiens. Par une fraîche matinée toute la population du Xaragua, attirée par la curiosité, se réunit sans armes, dans la plaine pour assister à un spectacle qui lui paraissait devoir être si beau. A un signal convenu, les Espagnols fondirent sur les Haïtiens et les massacrèrent. Le carnage dura plusieurs heures. On vit des cavaliers castillans, de jeunes Hidalgos, mus par la pitié, placer devant eux sur leurs selles, des enfans, pour les arracher à la mort; mais leurs féroces compagnons, passant à leur côté, leur reprochaient leur sensibilité, et perçaient à coups de lances ces petits infortunés.

Quelques Indiens se réfugièrent à la Gonave en se jetant dans des iols; d'autres gagnèrent les hauteurs et se retirèrent dans les montagnes du Bahoruco, ayant à leur tête Guarocuya, un des parens d'Anacoana, qui fut pris plus tard et exécuté par les Castillans.

Ovando fit mettre à la torture trois-cents chefs haïtiens, vassaux de la Reine. Ils déclarèrent au milieu des supplices qu'elle avait conspiré. Ils furent ensuite brûlés-vifs.

Après l'extermination de la plus grande partie de la population du Xaragua, Ovando bâtit une ville qu'il nomma *Sainte Marie de la vraie paix*, près du lieu où est aujourd'hui Léogane. Il retourna en triomphe à Santo Domingo, traînant Anacoana enchaînée et livrée à toutes sortes d'outrages. La sœur du cacique Béhéchio, la veuve de Caonabo, fut jugée, condamnée et pendue dans la Capitale de la Colonie.

A cette époque, les Espagnols occupaient une vingtaine de bourgs. Leur puissance paraissait parfaitement établie, quand le quartier d'Hyguey se souleva de nouveau. Le même Esquibel le ravagea de fond en comble, fit prisonnier le cacique Cotubanama, et l'envoya à Santo-Domingo où il fut exécuté. Avec lui finirent les chefs haïtiens de race royale.

On ne peut se rendre compte de l'extermination rapide d'une population si nombreuse, dans un pays montagneux, rempli d'accidents de terrain, de défilés, et de retranchemens naturels.

Tout porte à croire que les écrivains Espagnols ont considérablement grossi le nombre des habitans de l'île. Il paraitrait que les montagnes n'étaient presque pas occupées, et que les Aborigènes se tenaient de préférence sur le littoral: Les historiens de cette époque

nous apprennent qu'ils se livraient à la pêche, et que leur principale nourriture était le poisson.

En 1507, la population d'Haïti se trouvait réduite à 60,000 âmes. Si la population de l'île était de plus d'un million au moment de la découverte, lors même que chaque Espagnol eût été employé uniquement à égorger nuit et jour, on n'en eut pas vu, au bout de seize ans, cette effrayante diminution. Je ne veux pas excuser des crimes constatés par tous les écrits de ce tems : qu'ils aient été commis sur un grand ou sur un petit nombre d'individus, ils n'en font pas moins horreur à l'humanité. Mais je crois que le chiffre de la population Aborigène a été considérablement exagéré.

Les atrocités des Castillans étaient d'autant plus coupables, qu'elles s'exerçaient au nom du Christ miséricordieux.

On songea sérieusement à repeupler le pays, soit par les Indiens des îles voisines, soit par des Africains. Les Espagnols firent une descente à la Guadeloupe; mais ils furent repoussés avec perte par les Caraïbes. Ils trouvèrent cependant le moyen de faire passer en Haïti 40,000 insulaires des Lucayes, en employant toutes sortes de ruses. Mais ces infortunés périrent la plupart misérablement. Jamais en aucun pays, on ne vit des massacres plus multipliés ni plus affreux qu'en Haïti.

Diego Colomb obtint en 1508 le gouvernement d'Hispaniola; et Ovando s'embarqua pour l'Espagne. Alors s'établit à Santo-Domingo l'Audience royale, ainsi que la Chancellerie, dont le président était en même temps Gouverneur et Capitaine Général. Cette Audience rendait la justice au nom du Roi. Ce fut sous Diego, en 1510, que « Barthélemy de Las Casas reçut l'Ordre de la prêtrise, du premier Evêque de l'île espagnole, et chanta la première Grand'Messe qu'on eut entendue d'un prêtre ordonné dans le Nouveau-Monde. »

La même année des religieux de l'ordre de Saint-Dominique vinrent à Hispaniola, ayant pour prieur Pedro de Cordoue. Ils prechèrent avec indépendance contre les horreurs dont les colons rendaient victimes les pauvres Indiens. Las Casas se joignit à eux pour dénoncer à la Cour de Madrid les injustices et les cruautés des Gouverneurs espagnols. Malgré les efforts et les prédications des prêtres dominicains, l'état des Aborigènes demeurait toujours affreux. Ils envoyèrent en Espagne un des leurs, le père Garcia Loaisa, qui obtint de Ferdinand plusieurs cédules en faveur des Indiens; et pour améliorer le sort de ces derniers, il fut décidé qu'on trouverait le moyen de faire passer dans le Nouveau-Monde un grand nombre de Nègres de la côte de Guinée. Ferdinand, pour son compte, en fit partir cinquante, pour travailler aux mines royales.

Pendant ce temps, Diégo de Velasquez soumettait l'île de Cuba. Diégo Colomb, ayant voulu y établir une pêcherie de perles y avait envoyé Velasquez avec quatre vaisseaux. La partie orientale de cette île était sous les ordres d'un chef Haïtien nommé Hatuey. Ce caci-

que, fuyant la tyrannie des Espagnols, était venu, des environs du Môle, chercher un asyle dans l'île de Cuba. Quant il vit s'approcher de ses côtes les vaisseaux européens, il réunit les plus braves de ses sujets, et les exhorta à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Pour se rendre favorable le Dieu des Blancs lui-même, il lui fit le sacrifice d'un vase d'or qu'il jeta dans la mer. Il fit disparaître, de la même manière, toutes les richesses de ses sujets, afin d'en priver les Espagnols. Ceux-ci débarquèrent, attaquèrent les Indiens, les battirent, et firent Hatuey prisonnier. Ils le condamnèrent à être brûlé vif. Velasquez le fit lier à un poteau dressé au-dessus d'un bûcher. Un moine franciscain lui promit les jouissances du Paradis, s'il voulait se laisser baptiser. « *Est-ce qu'il y a des Espagnols dans ce Paradis dont* « *tu me parles*, lui demanda Hatuey? — *Oui*, répondit le moine; *mais* « *il n'y en a que de bons.* — *Le meilleur ne vaut rien*, répliqua Hatuey; « *je ne veux point aller où je pourrais en rencontrer un seul.* » Il refusa de recevoir le baptême, et rendit le dernier soupir au milieu des flammes.

Diégo Colomb eût pu réellement adoucir le sort des Indiens, s'il n'avait été contrarié par de puissans ennemis qu'il avait à la cour d'Espagne.

On envoya à Hispañola Rodrigo Albuquerque avec ordre de déterminer les limites de tous les districts de l'île. Il se trouva aussitôt en opposition avec Diego Colomb. Celui-ci perdant l'espoir, en demeurant dans le Nouveau-Monde, de repousser les attaques de ses ennemis, passa en Espagne où il ne fut point écouté.

Albuquerque fit un nouveau dénombrement des Haïtiens qui restaient, et les vendit par lots comme du bétail. Ces malheureux furent livrés à de nouvelles cruautés.

Ecoutons Las Casas:

« Lorsque les Espagnols entraient dans les villages, ils immolaient « à leur rage, les vieillards, les enfans et les femmes, n'épargnant « pas même celles qui étaient enceintes ou qui venaient d'accoucher: « ils leur ouvraient le ventre à coups de lances ou d'épées. Ils égor- « geaient le peuple comme un troupeau de moutons dans un parc, « et pariaient à qui couperait le mieux un homme en deux d'un coup « de taille, ou à qui enlèverait le plus adroitement ses entrailles. Ils « arrachaient les enfans du sein de leurs mères, et les prenant par « une jambe, ils leur écrasaient la tête sur la pierre ou les plongeaient « dans le ruisseau le plus voisin pour les noyer, en leur disant: « c'est pour vous rafraîchir. »

L'Evêque de Chiapa rapporte qu'on étendait souvent sur de larges grilles ces infortunés, afin de prolonger leur supplice. « J'ai vu, dit- « il, brûler sur plusieurs de ces instrumens cinq caciques de villa- « ges et d'autres Indiens; le capitaine Espagnol, indigné de ce que « leurs cris troublaient son sommeil, ordonna qu'ils fussent étranglés

« pour ne plus les entendre; mais l'alguazil que je connaissais ainsi « que sa famille, qui est de Séville, plus cruel que l'officier, refusa « de mettre fin à leur supplice; il leur enfonça des bâtons dans la « bouche pour les empêcher de crier, et fit attiser le feu, afin de « redoubler leurs souffrances. J'ai vu bien d'autres moyens inventés « pour faire mourir les Indiens. » Un chasseur Espagnol en parcourant les bois vit que ses chiens avaient faim; il se saisit d'un petit Indien qui le suivait pour l'aider, lui coupa les bras, et les donna à manger à ses dogues.

Ce fut en vain que les moines dominicains, Montesino à leur tête, lancèrent l'anathème contre les auteurs de tant de crimes. Albuquerque et les colons furent soutenus par les moines franciscains. Las Casas faillit même d'être victime de son zèle. Cependant il ne se découragea pas; il se rendit en Espagne où il plaida la cause des Indiens devant une Junte présidée par Charles-Quint, et triompha de leurs persécuteurs. Il fut protégé par le cardinal de Ximenez de Cisneros, inquisiteur général qui administrait l'Espagne. Il revint dans la Colonie avec le titre de Protecteur Universel des Indiens, et fit mettre en liberté tous ceux qu'on tenait encore dans la servitude. Il était arrivé avec trois religieux de Saint-Jérôme, inspecteurs des Colonies, auxquels on avait adjoint un avocat nommé Zuazo. Ces religieux, ainsi que Zuazo, se montrèrent complaisans envers les colons. Las Casas indigné de leur conduite, s'embarqua pour l'Espagne, (7 Mai 1517), et obtint que le surintendant de la colonie, ainsi que Zuazo, fût rappelé.

Un Indien converti au christianisme, nommé Henri, élevé par les religieux de Saint-François, habitait le bourg de Saint-Juan de la Maguana. En 1519, un Espagnol, Valenzuela, hérita de son père d'un lot d'indiens auquel appartenait Henri. Il maltraita horriblement ses nouveaux sujets. Ayant inutilement demandé justice aux autorités du lieu, Henri se détermina à se venger. Il réunit un petit nombre des siens, et se retira dans les montagnes du Bahoruco où il se retrancha. Valenzuela vint l'y attaquer avec douze espagnols. Henri, de sa main, tua deux soldats, en blessa trois, contraignit les autres à prendre la fuite, et fit prisonnier Valenzuela. Il le renvoya généreusement. L'autorité envoya contre Henri d'autres forces qui furent toujours battues. Les Haïtiens dépouillant leurs ennemis s'armèrent de sabres, de lances, de boucliers et d'arquebuses. Ils adoptèrent la tactique européenne, et résistèrent toujours aux Espagnols.

Henri, chrétien plein de zèle, disait chaque jour ses prières, jeûnait le vendredi et surveillait sévèrement la conduite et les mœurs de ses sujets.

Les Espagnols lui envoyèrent un missionnaire qui l'exhorta à mettre bas les armes. Il lui répondit qu'il n'attaquerait pas le gouvernement de la colonie, quoiqu'il fut à même de venger son grand père et son père brûlés vifs à Xaragua; mais qu'il dépendait des Espagnols de faire cesser cette guerre, en ne l'attaquant pas eux-mêmes,

et en le laissant jouir de sa liberté dans ses montagnes. Il s'écoula ensuite treize ans, pendant lesquels, Henri devenu cacique fit respecter son petit État, comprenant le Bahoruco, la haute-plaine de Neybe, et l'étang qui prit de lui le nom de Henriquille. Il avait 400 guerriers disciplinés et armés à l'européenne.

En 1533, le conseil de Madrid envoya dans la colonie, Barrio-Nuevo, avec le titre de général, et avec des forces imposantes, pour éteindre cette insurrection, par n'importe quels sacrifices, ou par un traité avantageux aux deux parties.

Barrio Nuevo, après plusieurs semaines de marches pénibles au milieu des montagnes, rencontra Henri, et lui donna à lire ses pouvoirs. Henri, entouré de ses guerriers, accepta les conditions de paix que lui offrait Charles Quint. Le commissaire impérial se retira, après avoir été parfaitement accueilli. Comme le cacique n'osait pas trop se fier aux Espagnols, et se rendre à Sto. Domingo, pour signer le traité de paix, on lui envoya Las-Casas, son ancien ami. Le dominicain enleva toutes ses craintes, et le conduisit à Azua avec les siens. Il en baptisa beaucoup en ce lieu, et les fit communier, après avoir dit la messe.

Henri alla à Santo-Domingo où il signa le traité. Il choisit pour sa résidence le canton de Boya, dont il fut déclaré prince héréditaire, exempt de tribut. Il fut suivi de tous les Indiens qui prouvèrent qu'ils descendaient des Aborigènes de l'île. Au milieu du 18e siècle, leur sang s'était conservé, encore sans mélange, dans quelques familles. Leurs chefs prenaient le titre de caciques de l'île d'Haïti; *ils jugeaient et condamnaient à mort*; *mais il y avait appel à l'Audience royale*. Aujourd'hui il n'existe pas un seul Haïtien, même dans les quartiers de Boya, de Seybe et d'Higuey, qui appartienne directement à la race aborigène.

Quoiqu'il régnât à Hispagnola une grande désolation, la ville de Sto. Domingo était dans une prospérité qui allait jusqu'au luxe: là s'étaient concentrées toutes les richesses de la colonie.

Peu de villes d'Espagne étaient aussi brillantes. Toutes les constructions étaient faites de pierre, et le palais qu'occupait le gouverneur était d'une magnificence prodigieuse. La Cathédrale, monument gothique qui existe encore, était richement ornée. La ville renfermait trois monastères dédiés à St.-Dominique, à St.-François, à Ste.-Marie, et un bel Hôpital. Ce fut vers cette époque en 1566, que Las Casas mourut à Madrid, à l'âge de 92 ans. Il avait consacré 66 ans de sa vie à la défense des Indiens.

Très-occupé en Europe, le gouvernement de Madrid négligea ses colonies, et la plus affreuse misère se répandit sur Hispagnola. Les mines d'or étaient presque épuisées, et les Espagnols ne se livraient pas à l'agriculture. La traite des Africains commencée vers 1517, dans le Nouveau Monde, était à cette époque particulièrement exploitée par les Génois. Cependant en 1562, John Haukins vint mouiller, avec une flottille, sous pavillon Anglais, le long des côtes de la Guinée, y exer-

ça de grandes atrocités, enleva beaucoup de Noirs et les transporta en Amérique. Il en vendit trois cents à Hispañola. Dès lors la traite prit un développement qui n'eut plus de bornes.

Elisabeth d'Angleterre résolut de détruire la prépondérance espagnole dans le Nouveau-Monde. En 1586, elle envoya aux Indes-Occidentales sir Francis Drake avec une flotte. L'amiral anglais s'empara de Saint-Yago de Cuba, et de Carthagène. Il vint ensuite bombarder Santo-Domingo dont il se rendit maître. Il en détruisit les principaux édifices et ne l'évacua qu'après qu'il eut obtenu des habitans 7,000 livres sterlings.

Les colonies espagnoles, par le manque d'administration et par le système monacal, perdaient chaque jour de leur importance. Les habitans d'Hispañola aulieu de cultiver leurs champs, se livrèrent à la piraterie. La cour de Madrid, pour detruire ce fléau, ferma tous les ports, excepté celui de Sto Domingo. Alors les côtes furent abandonnées, et les habitans retirés dans l'intérieur vécurent dans des cabanes et devinrent de misérables pasteurs. Ils passèrent ainsi la fin du 16e. siècle, entièrement étrangers aux événemens qui se déroulaient autour d'eux.

Les Européens se livrant au libertinage eurent par leurs relations avec les Indiennes et les Africaines des enfans de différentes couleurs. Cette nouvelle race de sangs mêlés, née dans la colonie, ne tarda pas à devenir nombreuse. Alors les préjugés de castes n'existaient pas: beaucoup d'Européens épousaient des Indiennes et des Africaines; et l'intérêt ne portait pas encore l'homme à déclarer que son semblable lui était inférieur, pour avoir un prétexte d'être dur et impitoyable à son égard.

Nous avons vu dans ce chapitre, les Espagnols, sans de grands efforts, soumettre une population composée d'hommes faibles, délicats et ignorants, l'exterminer en entier avec une férocité inouie jusqu'alors, et fonder dans le Nouveau Monde la première colonie européenne.

Après ces massacres inutiles, nous avons vu la misère la plus grande pénétrer à Hispañola, par l'absence complète d'une administration intelligente, le littoral devenir désert, et pour ainsi dire de nouvelles tribus nomades de sang Indien et Espagnol, parcourir les vastes plaines de l'intérieur.

A la faveur de cette désorganisation sociale, des hommes dont l'audace, l'énergie, l'intrépidité, rappellent les incursions des Scandinaves dans le centre et au midi de l'Europe, s'établiront à Hispañola qu'ils nommeront Saint-Domingue, et répandront la terreur de leurs armes, parmi les Espagnols, comme ceux-ci avaient jeté l'épouvante parmi les Aborigènes.

LIVRE DEUXIEME

De 1630 à 1789.

Sommaire. Des Aventuriers Français et Anglais s'établissent à la Tortue.— Flibustiers.— Leurs Mœurs.— Des Engagés.— Des flibustiers les plus célèbres.— Levasseur et Rausset battent les Espagnols.— Bertrand Dogeron prend le titre de Gouverneur.— Delisle s'empare de St-Yague.— Les Flibustiers s'établissent au Cap.— Mort de Dogeron.— De Pouancey.— Révolte d'Esclaves.— De Cussy.— Administration de la Justice à St-Domingue.— Expédition de la Côte-Ferme.— De Cussy prend St Yague.— Il est battu à Limonade — Ducasse, Gouverneur.— Expédition de la Jamaïque.— Expédition Anglo-Espagnole contre la colonie française.—Colons de Ste-Croix transportés à St-Domingue.— Prise de Carthagène.— Révolte d'esclaves.— Traité de Riswick.— Compagnie de Saint Louis.— Auger Gouverneur.— Jésuites.— Port de l'Hôpital devenu Port-au-Prince.— Le comte de Choiseul Beaupré. Mr Gabaret.— Mr. d'Acquin.— Mr. de Blénac — Fin de la Flibusterie. — Mr de Chateau Morand.— Tabac.— Le marquis de Sorel.— Troubles au sujet de la Compagnie des Indes — Cafier — Origine des préjugés.— Etat de la colonie Espagnole. — Etat de la colonie Française.— Des Esclaves.— Code noir.— Makandal.—Tremblement de terre de 1770 — Traité de 1777.— De Belcombe reconnaît l'indépendance de St-Yago dans le Bahoruco — Tyrannie exercée sur les Affranchis.— Souffrances de l'Esclave.— Tableau de la prospérité de la colonie.— Caradeux.—Vaudoux — Nouvelle de la convocation des Etats-Généraux.— Population totale de l'île. — Denrées exportées de Saint Domingue.

Des Aventuriers Français et Anglais vinrent, en même temps, au commencement du 17[e] siècle, s'établir dans l'île de Saint-Christophe qu'occupaient les Caraïbes. Ils se la partagèrent, les Français sous les ordres de Niel d'Enombuc de Dieppe, et les Anglais sous les ordres de Warner.

Frédéric de Tolède, en 1630, se rendant au Brésil, pour combattre les Hollandais, crut avoir exterminé ces aventuriers qui ne s'étaient que dispersés. Ils se réunirent de nouveau, et vinrent, en 1640, s'établir dans l'île de la Tortue. La grande terre de St-Domingue était remplie de taureaux sauvages et de cochons marrons; les anglais et les français y pénétrèrent, s'y livrèrent à la chasse, et vendirent les peaux de ces animaux aux Hollandais. Ceux-ci qui avaient de nombreux comptoirs sur les côtes occidentales de l'île, surtout dans le quartier de Léogane, leur donnaient en échange des armes et des munitions.

La plupart de ces français aventuriers étaient normans. On les nomé

mait Boucaniers parce qu'ils faisaient sécher à la fumée la viande des bœufs qu'ils avaient tués (1). Ils prirent plus tard le nom de Flibustiers qui signifie forban, lorsqu'ils se livrèrent à la piraterie.

Ils menaient une existence nomade, chassant sans cesse, et n'inquiétant nullement les Espagnols. Mais ceux-ci qui prétendaient être les seuls maîtres du Nouveau-Monde, vinrent les surprendre à la Tortue, et les dispersèrent de nouveau. Après la retraite des Castillans, ils se rallièrent, et jurèrent de leur faire une guerre d'extermination.

Ils mirent à leur tête un Anglais nommé Willis. Leurs barques agiles, montées de trente ou quarante hommes, prenaient à l'abordage des vaisseaux Espagnols de 50 canons. Jamais de plus terribles marins n'avaient dompté les flots.

Ils vivaient en communauté ; une camisole de toile teinte de sang était leur unique vêtement. N'ayant pas de femmes, ils n'étaient nullement assujétis à une existence régulière. Quant à leurs différends, ils les vidaient ordinairement par le duel à la carabine.

Ils n'avaient pas beaucoup d'esclaves Africains ; ils se faisaient servir par des blancs, la plupart de Dieppe, qui, sous le nom d'engagés, vendaient leur travail pour trois ans, dans le Nouveau Monde. Ils se recrutaient de ces engagés qui devenaient à leur tour de terribles flibustiers.

Quelques écrivains de nos jours ont prétendu que l'engagé était un véritable esclave, et que le noir n'est pas à plaindre d'avoir été dans la servitude, puisque le blanc avait eu le même sort à Saint-Domingue. — L'Africain arraché de son pays, par ruse ou par violence, était soumis à une éternelle servitude lui et sa postérité; il était condamné à un travail tellement au-dessus de ses forces, qu'il succombait en peu d'années sous le poids de ses fatigues. La reproduction naturelle de son espèce ne pouvait remplir le vide immense que produisait dans les ateliers une mortalité extraordinaire. Delà le besoin incessant des transplantations de ces infortunés dans les colonies.

Quant à l'engagé européen, il aliénait volontairement sa liberté pour trente-six mois seulement. A l'expiration de son contrat, il devenait l'egal de son ancien patron, flibustier comme lui, grand seigneur, et atteignait souvent au premier rang de la société coloniale. Il ne consentait le plus souvent à quitter son lieu natal, pour traverser l'Atlantique que parceque qu'on lui donnait la certitude qu'il deviendrait un jour riche, heureux, et qu'il serait comblé d'honneurs.

La cupidité porta l'européen à déroger à tous les principes qu'il pratiquait déjà au 16e siècle. Sa religion condamnait la servitude; il se disait religieux, et il avait des esclaves en Amérique. Ce fut alors que les lumières se développaient, que l'on comprenait combien il est af-

(1) *Boucan* gril de bois dont se servaient les Caraïbes pour sécher et fumer leurs viandes.

freux d'aliéner la liberté de son semblable, qu'on vit des esprits éclairés qui travaillaient en Europe à l'amélioration du sort des peuples, déclarer, mus par la cupidité, que le Noir était inférieur aux autres hommes et digne par conséquent de la servitude. Lorsqu'en Europe tout tendait à faire disparaître les vestiges du système féodal, on ressuscitait le monde ancien, dans les contrées du nouveau monde.

A cette époque la France envoya avec une petite expédition, un gouverneur à Saint Vincent, une des îles du vent. Les flibustiers de Saint-Domingue, sentirent la nécessité d'être sous la protection d'une grande puissance; comme ils étaient presque tous Français, ils s'adressèrent au gouverneur des îles du vent, qui leur envoya Levasseur en 1640. De nombreux Français partis de Saint-Vincent vinrent à la Tortue, et renforcèrent les flibustiers de leur nation. Alors ils signifièrent aux Anglais qui étaient avec eux de se retirer dans le plus bref délai, sous peine d'extermination. Les Anglais se retirèrent à la Jamaïque où ils s'établirent; et les Français demeurèrent seuls maîtres de la Tortue.

Déjà les flibustiers de Saint-Domingue avaient acquis une grande célébrité. Ils épouvantaient le nouveau monde par leurs exploits. Pierre le grand, natif de Dieppe, avec une barge armée de quatre canons, et montée de vingt-huit hommes, prit à l'abordage le vaisseau d'un vice-amiral Espagnol; Michel le Basque enleva un navire de guerre, chargé d'un million de piastres. On distinguait encore parmi les flibustiers Français, Nau l'Olonais, et Monbars le languedocien, surnommé l'exterminateur. Parmi les flibustiers Anglais établis à la Jamaïque se faisait remarquer Morgan le gallois.

Les nouveaux habitans de la Tortue formaient quatre classes: les Boucaniers ou chasseurs, les flibustiers ou corsaires, les habitans ou cultivateurs et les Engagés.

En 1648, les Espagnols dirigèrent une expédition contre la Tortue; mais ils furent complètement battus par Levasseur. Ils revinrent à la charge, et parvinrent à s'emparer de la petite île. Mais en 1660, de Rausset la leur enleva à tout jamais. En 1656, il avait été nommé par le roi commandant de la Tortue. En récompense de sa conquête, cette île lui fut accordée en toute propriété.

Louis XIV, apprenant les succès de ses sujets en Amérique, se détermina à les soutenir sérieusement. En 1664, il établit la compagnie des Indes Occidentales pour faire le commerce dans les îles et terre ferme de l'Amérique; et la même année, de Rausset céda pour 14000 livres, à la même compagnie, tous ses droits sur l'île de la Tortue. En Octobre 1664, d'Ogeron fut nommé gouverneur de l'île de la Tortue par les directeurs généraux de la compagnie des Indes Occidentales.

D'Ogeron était un gentilhomme angevin que de malheureuses spéculations avaient contraint de vivre parmi les flibustiers. Pour commander aux flibustiers, il fallait être flibustier.

La population de la Tortue ne s'élevait qu'à 400 aventuriers. Cette poignée d'hommes d'une prodigieuse intrépidité, répandait la terreur, non seulement sur les côtes de Saint Domingue, mais encore sur toutes les mers de l'Amérique. Six mille corsaires de leur trempe eussent exterminé les populations espagnoles, énervées par le luxe et l'oisiveté, tant des îles que du Mexique et de la Côte-Ferme.

D'Ogeron établit quelque discipline parmi les flibustiers, et affaiblit chez eux cet esprit de brigandage qui les guidait dans toutes leurs entreprises. Il adoucit leur humeur féroce, en leur vendant aux enchères des femmes blanches qu'il avait fait venir d'Europe, par cargaisons. Il encouragea l'agriculture, et porta beaucoup de corsaires à entrer dans la classe des habitans ou cultivateurs. En 1666, il planta, dans le quartier du Port de Paix, des cacaoyers qui ne réussirent pas convenablement. Le cacao indigène de l'Amérique avait été trouvé par Colomb dans une petite île de la baie d'Honduras.

Sans cesse inquiété par les Espagnols, il dirigea contre Saint Yague, dans la partie orientale de Saint-Domingue, une expédition commandée par le flibustier Délile. Les Français prirent cette ville, la pillèrent et en enlevèrent 25,000 piastres.

Ce fut sous d'Ogeron en 1670, que les boucaniers commencèrent à s'établir au Cap-Français. Pour augmenter le nombre des cultivateurs, on favorisa la traite; et il fut décidé, par un arrêt du conseil d'Etat, que les habitans des îles françaises seraient déchargés du droit de cinq pour cent qu'ils payaient pour les nègres de Guinée amenés en Amérique. D'Ogeron se rendit en France en 1675, pour proposer à la cour de Versailles d'entreprendre la conquête de toute l'île de St-Domingue. Mais il mourut à Paris dans la pauvreté en 1676.

Il eut pour successeur Mr de Pouancey. Ce gouverneur fortifia le Cap qu'il mit en état de résister aux attaques des Espagnols. Ce fut sous lui qu'une révolte d'esclaves africains, sous les ordres d'un nommé Padrejean, noir espagnol, faillit bouleverser le quartier du Port-de-Paix. Les révoltés se retranchèrent dans les montagnes. Pouancey étouffa l'insurrection, par le secours de vingt flibustiers qui, cherchant aventure, étaient arrivés par hasard au Port-de-Paix. Ainsi fut éteinte cette première révolte importante de Noirs chez lesquels naissait le sentiment de la liberté.

A l'exemple des Espagnols, les Français se livrèrent avec ardeur à la traite des Nègres. Des flottes chargées d'esclaves, venant des rives africaines, transportèrent à Saint Domingue des milliers de cultivateurs. Déjà la colonie française entrait dans une grande voie de prospérité.

De Pouancey mourut à la fin de 1681. Il fut provisoirement remplacé par Mr. Franquesnay lieutenant du roi. De grands désordres qui éclatèrent dans la colonie, continuèrent jusqu'à la nomination de Mr. de Cussy en 1683.

La cour de Versailles songea sérieusement à pourvoir à l'administration de la Justice à Saint-Domingue. Elle y envoya en conséquence messieurs de St. Laurent et Bégon qui établirent un conseil supérieur au Petit-Goâve, jugeant en dernier ressort, et des sièges particuliers à Léogane, au Port-de-Paix, et au Cap Français. Le conseil supérieur ne tarda pas à être transféré à Léogane.

La juridiction du Petit-Goâve comprenait les quartiers de Nippes, du Rochelois, de la Grand'Anse, et l'Ile-à-Vaches; celle de Léogane, le quartier de l'Arcahaie; celle du Port-de-Paix, les quartiers du Môle, du Port Français, et l'Ile de la Tortue; et celle du Cap Français, le reste de la côte septentrionale.

De Cussy ayant fait d'inutiles efforts pour retenir les Français à la Tortue, abandonna cette Ile, et donna tous ses soins aux établissements de la grande terre, surtout à ceux du Port-de-Paix. Ne pouvant réussir à soumettre les flibustiers à la discipline ordinaire, il leur fit entreprendre une expédition contre la Côte Ferme, à la fin de 1684, dans l'espoir de s'en débarrasser. Ces aventuriers enlevèrent aux Espagnols d'immenses richesses, et revinrent à St-Domingue beaucoup plus intraitables.

L'année suivante, 1685, parut la fameuse ordonnance de Louis XIV, connue sous le nom de *Code Noir* ou recueil de réglemens concernant les esclaves. Nous ne tarderons pas à en citer les principales dispositions.

Mr de Cussy, tant pour utiliser les flibustiers que pour agrandir les possessions françaises, résolut de s'emparer de St-Yague. En Juin 1689, il se mit en marche avec 400 cavaliers, 450 fantassins et 150 esclaves conduisant les bagages et les chevaux de main. Arrivé à une demi-lieue de St-Yague, il battit complètement les Espagnols, prit leur ville, la livra au pillage, à l'incendie, et se retira.

Mais en 1690, les Castillans tirèrent une éclatante vengeance de cette expédition. Ils marchèrent au nombre de trois mille hommes sur le Cap, et rencontrèrent dans la plaine de Limonade un millier de Français qu'ils taillèrent en pièces. De Cussy et Franquesnay périrent dans cette action, en faisant des prodiges de valeur. Les Espagnols ne se retirèrent qu'après avoir ravagé toute la province du Nord.

Monsieur Dumas, commandant du quartier du Cul-de-Sac, dans l'Ouest de l'île, ayant appris les malheurs de la ville du Cap, y vint aussitôt, et y rétablit un peu d'ordre, secondé par le sieur Leclerc de la Boulaye, commandant du Port-de-Paix.

La cour de France remplaça Mr de Cussy, par Mr Ducasse qui avait été employé au Sénégal. Ducasse vint à St-Domingue (octobre 1691) qu'il trouva dépeuplé, dans un état déplorable. La race des Flibustiers y était presque éteinte. Cependant il répara en partie ces malheurs, par une administration habile, et en favorisant la culture de l'indigo.

En 1694, il fit une descente à la Jamaïque, enleva aux Anglais

beaucoup d'indigo, d'autres objets précieux et 3,000 esclaves noirs.

Le gouvernement anglais s'en vengea cruellement. En Juillet 1695, vingt-quatre voiles, tant anglaises qu'espagnoles, débarquèrent 4,000 hommes le long de la baie de Mancenille. Cette armée fut renforcée de 2,000 hommes, sortis de Sto-Domingo. Elle culbuta les Français sur tous les points, s'empara du Port-de-Paix, et ravagea toute la province du Nord.

Mr Ducasse retranché dans l'intérieur de la colonie avec 3,000 hommes, présenta aux alliés une attitude si menaçante, que les anglo-espagnols, chargés de butin, se retirèrent.

Ce fut après cet événement, quoique St Domingue fut plongé dans la désolation, que les colons de Ste-Croix y furent transportés. Ducasse fit tous ses efforts pour recevoir convenablement ces nouveaux hôtes.

En 1697, une flotte sous les ordres de Mr de Pointis, allant attaquer la riche ville de Carthagène, relâcha à St Domingue. Pointis y recruta les derniers Flibustiers qui s'y trouvaient, et partit. Mr Ducasse avait confié le gouvernement de la colonie à Mr Boissy et avait pris part à cette expédition. Carthagène fut prise; et l'on prétend que les Français y firent un butin de plusieurs millions de piastres.

Pendant l'absence de Ducasse, 300 esclaves noirs, ayant formé le projet de tuer leurs maîtres, se soulevèrent au Quartier-Morin de la Petite-Anse. Boissy étouffa la révolte à la fin de Mai 1697. Les rigueurs de l'esclavage se faisaient déjà sentir d'une manière affreuse; et le code noir était foulé aux pieds par la cupidité coloniale.

La guerre continuait avec fureur entre les Anglo-espagnols et les Français, quand la nouvelle de la paix de Riswich vint au Cap. Par ce traité conclu en 1697, entre la France, l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre, toute la partie occidentale de St-Domingue, fut cédée à la France, par la cour de Madrid.

Pour hâter la prospérité de la colonie, la France abandonna pour 30 ans, à une compagnie dite de St-Louis ou de l'Ile-à-Vaches (1698) la presqu'Ile qui forme aujourd'hui le département du Sud d'Haïti. Cette compagnie, de son côté, s'engageait à la faire défricher, peupler, et à y envoyer dans l'espace de cinq ans, 1,500 blancs, et 2, 500 noirs. Chaque colon devait avoir une portion de terre à cultiver. Dès 1665, la compagnie des Indes occidentales, formée par un édit de Louis XIV de 1664, avait considérablement aidé au développement de St-Domingue. Enfin en 1701, à l'avènement du duc d'Anjou, à la couronne d'Espagne, une nouvelle ère de prospérité s'ouvrit pour St-Domingue.

En 1703, Mr Auger remplaça Mr Ducasse que le roi avait nommé chef d'escadre. Ce fut sous son gouvernement que les fonctions civiles furent détachées des fonctions militaires, et que Mr. Deslandes fut nommé commissaire ordonnateur.

L'année suivante les Jésuites vinrent s'établir à St-Domingue, ayant

pour supérieur le père Girard; ils n'y obtinrent jamais une grande influence; les mœurs des descendans des flibustiers ne purent s'accorder avec un système par lequel tout se fait dans l'ombre du mystère.

En octobre 1705, l'ordonnateur Deslandes mourut, et Mr Auger ne tarda pas à le suivre. Ce dernier fut enterré à Léogane, en 1706.

La même année le vaisseau le Prince, de l'expédition de Mr d'Iberville vint jeter l'ancre dans le port de l'Hôpital. Mr André qui commandait ce navire, appela ce mouillage, Port-au-Prince. D'où est venu le nom de Port-au-Prince, donné à la ville qui ne tarda pas à être bâtie au fond du golfe du Cul-de-Sac.

En 1707, le comte de Choiseul Baupré fut nommé gouverneur. Après avoir fait d'inutiles efforts pour rallier les flibustiers et utiliser leur courage, en faveur de la France, il fut pris par les Anglais en retournant en Europe; mais grièvement blessé, dans le combat qu'il leur avait livré, il fut conduit à la Havane où il mourut en 1711.

Il eut pour successeurs, Mr de Gabaret, le comte d'Arquin et en 1712, Mr Charles de Blenac, sous lequel finit entièrement la flibusterie. Mr de Blenac avait été nommé gouverneur en chef de l'île de la Tortue et de la côte de St-Domingue. Il fut le premier qui reçut par commission du roi, le titre de gouverneur général des îles françaises et de terre-ferme sous le vent.

Après la mort de Mr de Choiseul, les derniers flibustiers se dispersèrent pour ne plus se réunir, et devinrent la plupart de paisibles planteurs, tant à Saint-Domingue que dans les autres Antilles.

Sous Mr de Blenac, la colonie eut beaucoup à souffrir de la perte de ses cacaotiers qui périrent la plupart en 1716. On ne put se rendre compte de ce phénomène. Mais en 1736, le cacaoyer fut replanté sur l'habitation Spechbach, dans le quartier de Dame-Marie. Il s'y développa extraordinairement, et atteignit à la hauteur de 30 pieds.

La même année Mr. de Blenac repassa en France, et fut remplacé par Mr. de Chateau Morand.

En Avril 1717, on établit le premier impôt sur le tabac, plante indigène d'Haïti. Depuis 1629 le tabac était en grande culture à St-Domingue.

En 1718, on nomma le premier Intendant de Justice, de Police, et de Finances, des îles sous le vent. Ce fut Mr. Jean-Jacques Mithon de Senneville; et en 1719, le Marquis de Sorel releva Mr de Chateau Morand.

De 1720 à 1724, la colonie fut gravement agitée par des troubles que fit éclater le privilège exclusif que possédait la compagnie des Indes de faire le commerce des esclaves. Les habitans se soulevèrent, brûlerent les propriétés de la compagnie, tout en protestant de leur fidélité au Roi, et arrêtèrent le gouverneur de Sorel. Ces troubles ne se calmèrent que par un traité signé à Léogane, le 27 Décembre 1722, entre le Gouverneur, l'Intendant Mr de Montholon, d'une part; et les habitans soulevés, d'autre part; et par l'arrivée d'une escadre, sous les ordres de Mr de Champmélin, muni des pouvoirs de Louis XV,

pour mettre fin à l'insurrection. Cependant la colonie fut encore agitée jusqu'en 1728, alors que cessèrent les privilèges des compagnies. Saint-Domingue marcha ensuite de prospérités en prospérités.

Deux jeunes cafiers avaient été donnés à Louis XIV par le Hollandais Pancras, intendant du Jardin des Plantes d'Amsterdam. Quelques années après ils furent transplantés à la Martinique par Desclieux. Ces deux arbustes réussirent admirablement dans cette colonie; et peu de temps après, on transporta à Saint-Domingue de nombreuses pousses qui se propagèrent avec une rapidité étonnante. De Saint-Domingue, le cafier se répandit dans toutes les autres Antilles.

Jusqu'alors les limites entre la colonie française et la colonie espagnole, n'étaient pas fixées. Les Français pénétraient chaque jour dans les possessions de Sa Majesté Catholique. Cependant le Roi de France avait ordonné à ses sujets de s'arrêter à la rivière du Massacre.

La société coloniale était établie. Le Blanc y jouissait de toutes sortes de privilèges, et la belle île où il dominait était à juste titre déjà appelée le *Paradis des Français.* Mais l'esclave était confondu avec le bétail, et l'Affranchi de Couleur et Noir vivait sous le poids du mépris des Blancs. Les Affranchis étaient des Mulâtres la plupart issus de Blancs et de Noires, et des Noirs émancipés par leurs maîtres.

Dans les premiers temps de la colonisation française, les préjugés de castes étaient inconnus. Le flibustier n'établissait qu'une légère différence entre le nègre africain, et l'engagé européen, tant que ce dernier était dans la domesticité. La servitude était alors à peu près telle que dans l'antiquité. Mais insensiblement les engagés sortirent de leur condition, et devinrent par le travail et l'économie les égaux des autres blancs; et comme les habitants de Dieppe cessèrent d'en transporter à St-Domingue, cette classe de serviteurs n'exista plus. Le noir né sous les tropiques supportant mieux que l'engagé les travaux des champs, demeura seul attaché à la glèbe. Les cultivateurs ne se recrutant plus que sur les côtes de Guinée, on s'habitua à ne voir dans l'esclavage que des noirs ou quelques mulâtres; et le colon oubliant l'état primitif de l'Africain, se persuada que la race noire était née pour servir, et par conséquent dégradée: ainsi naquirent les préjugés. Aux yeux du blanc, le noir devint une bête de somme, et le mulâtre, un monstre, un mulet, produit du crime de bestialité. L'éducation coloniale avait tellement abruti ces malheureux, qu'ils voyaient réellement dans le blanc un être supérieur; et ce ne sera que l'excès des tortures auxquelles ils seront livrés, qui les contraindra à revendiquer les droits de l'homme: alors ils auront été poussés au désespoir. (1)

Avant de reprendre notre récit, jetons un coup-d'œil sur l'Etat, tant de la colonie française que de la colonie espagnole.

(1) Voir la brochure de Mr. Linstant Pradine, sur la cause des préjugés dans les Colonies.

La partie de l'Est, s'appelait l'Audience espagnole. Il y avait à Sto-Domingo un siège archiépiscopal; le clergé y jouissait de grands bénéfices, et l'inquisition y exerçait ses rigueurs. En Janvier 1569, il avait été décidé que l'inquisition serait établie dans le Nouveau-Monde. En 1571, trois tribunaux de cet infâme système furent installés à Lima, à Mexico et à Carthagène. La colonie espagnole de St-Domingue relevait du tribunal de Carthagène.

Chaque ville de l'Est avait sa municipalité. Le conseil royal et suprême des Indes créé en 1524, prononçait en dernier ressort sur les décisions de la cour d'audience de la petite Espagne. Le chef du conseil royal avait le titre de Gouverneur ou de président.

Les habitants se divisaient en cinq classes: Espagnols purs nés en Europe, Créoles blancs, Métis nés d'Européens et d'Indiennes, Mulâtres nés d'Européens et de Noires, et de Nègres. Par la misère qui régnait dans la partie espagnole, la population blanche avait été réduite en 1730, à six mille âmes.

Dans la colonie française, il y avait trois classes d'habitans: I° Les Blancs; 2° les gens de Couleur ou affranchis comprenant le Nègre et le Mulâtre libres; 3° les Nègres et les Mulâtres esclaves. La religion Catholique Apostolique et Romaine y était pratiquée par toute la Population.

Le Métis, comme dans la colonie espagnole, jouissait des mêmes priviléges que le Blanc, attendu qu'il n'avait pas dans les veines, de ce sang africain, qui, aux yeux de l'Européen aveuglé par d'infâmes préjugés, était dégradé par la servitude.

L'autorité militaire était confiée au Gouverneur général, et l'autorité civile à l'Intendant; quand ils s'entendaient leur pouvoir devenait sans bornes; et le colon qui ne dominait que par la mésintelligence qui pouvait exister entre eux était alors obligé de se soumettre à leur puissance.

Ils nommaient à toutes les places. L'Intendant était spécialement chargé de l'administration des finances. Il y avait une assemblée où se discutaient les intérêts généraux de la colonie; elle était composée du Gouverneur-général, de l'Intendant, des Présidens des Conseils de provinces, du Procureur-général, de l'Ordonnateur, et de plusieurs chefs de la milice. Cependant les planteurs n'étaient pas représentés dans ces assemblées. Aussi nourrissaient-ils contre les agens de la Métropole une haine qui éclatera plus tard par des projets d'indépendance.

La colonie était divisée en trois provinces: celle du Nord, chef-lieu, le Cap; celle de l'Ouest, chef-lieu, Port-au-Prince; celle du Sud, chef-lieu, les Cayes.

Il y avait dans chaque province un lieutenant gouverneur, et des tribunaux civils et militaires. Les jugemens qu'ils rendaient étaient soumis aux deux conseils supérieurs établis au Cap et au Port-au-Prince. Il y avait un comité d'appel composé de sept membres. Le Gouverneur

pouvait arrêter les poursuites ; mais on appelait au roi en dernier ressort.

La France entretenait à St-Domingue trois mille hommes de troupes; et dans chacune des cinquante deux paroisses de la colonie, il y avait trois compagnies de miliciens: la première de Blancs, la seconde d'hommes de Couleur, la troisième de Noirs libres. A Léogane l'autorité coloniale ne put jamais séparer les Noirs libres des hommes de Couleur. Cette milice n'était pas soldée; et tous les officiers en étaient Blancs. La Maréchaussée ou Gendarmerie fut d'abord composée en grande partie des hommes de Couleur qui étaient obligés d'y servir pendant trois ans. Mais on les en éloigna peu à peu, parce qu'on s'était aperçu qu'ils y acquéraient le sentiment de leur force. Le Mulâtre était assujéti aux corvées; il était exclu des fonctions publiques; et les professions libérales telles que le barreau, la médecine, la prêtrise, la chirurgie, l'instruction publique, la pharmacie, lui étaient interdites. Cependant, comme il pouvait acquérir des terres, il devenait quelquefois très-riche. Alors en accordant secrétement des pensions aux agens de la Métropole, il jouissait de quelque tranquillité, et même de quelques faveurs.

Vers le milieu du 18e siècle, les produits de la colonie s'élevaient à 30, 000,000 liv. tour. ; et on y importait pour 42,492,000 livres. On y comptait 592 sucreries, 63,000 chevaux et mulets, et 93,000 bêtes à cornes.

Les Affranchis qui contribuèrent si énergiquement, au milieu des orages de la Révolution française, au triomphe de la Liberté générale à St-Domingue, étaient nés, la plupart, comme nous l'avons vu, des liaisons des Blans avec les Négresses, ou des Nègres avec les Blanches, quoique les lois défendissent ces sortes d'alliances. Ces lois sont un témoignage du mépris que les Blancs déversaient sur la Race africaine.

Sous prétexte de mettre un frein à la corruption des mœurs, le code noir ou édit de 1685, condamnait à une amende de deux mille livres de sucre, le Blanc qui avait eu un ou plusieurs enfans de son concubinage avec son esclave; et par une autre ordonnance, la femme Blanche que la voix publique accusait de s'être livrée à un Nègre était déportée. Quand un Blanc débauchait une esclave, la femme et ses enfans, par l'ordonnance de 1685, étaient confisqués au profit de l'Hôpital des Pères de la Charité, sans pouvoir être jamais rachetés.

Les autorités n'exécutaient pas le code noir qui permettait de poursuivre par-devant les tribunaux le Blanc qui eut tué injustement un esclave. Les préjugés et la puissance des planteurs imposaient silence à la loi.

Vers le milieu du 18me siècle, l'excès de la douleur suggéra à de nombreux esclaves de la province du Nord, non seulement l'idée de la liberté, mais encore celle de l'indépendance. Les cruautés des Blancs étaient devenues presque insupportables. Le colon paraissait pressentir la chûte prochaine de sa puissance, et se livrait à toutes les extravagances de la tyrannie.

Une conspiration dirigée par un nommé Makandal, faillit d'un seul coup étouffer tous les Blancs.

Makandal africain et d'une illustre naissance, avait été élevé dans la religion Musulmane. Il était instruit, et possédait très-bien la langue Arabe. Fait prisonnier de guerre dans son pays, il avait été vendu, comme esclave, aux traitans européens qui le transportèrent à St-Domingue. Il avait acquis dans la province du Nord une immense influence sur les siens, en se présentant à eux comme prophète ou sorcier. Pendant plusieurs années, il résista à toutes les attaques de la Maréchaussée; mais il finit par tomber dans des embûches que lui avaient dressées des esclaves dont il avait enlevé les femmes. Il fut pris et livré à l'autorité.

On découvrit qu'il avait conçu le gigantesque projet d'exterminer les Blancs, et de proclamer la Liberté et l'Indépendance de la Race noire à St-Domingue. Il fut jugé, condamné à être brûlé vif par un arrêt du conseil de la province du Nord du 20 Janvier 1758. On l'exécuta sur la place du Cap, au milieu d'un peuple immense qu'il terrifiait encore, quoiqu'enchaîné à un poteau au milieu du bûcher.

Sous les gouverneurs d'Estaing (1763), et Louis Constantin (1766), il n'y eut aucun événement important dans la colonie, si ce n'est l'arrivée à Saint-Domingue de plusieurs milliers d'Allemands et d'Acadiens qui s'établirent au Môle, à Bombardo-polis et au Dondon.

Mais en 1770, un violent tremblement de terre renversa de fond-encomble le Port-au-Prince, et tous les bourgs de la province de l'ouest.

Les secousses qui se multiplièrent avec une effrayante rapidité, commencèrent le jour de la Pentecôte à sept heures du soir. (3 Juin 1770). Les habitans qui se promenaient sous leurs galeries, se précipitèrent dans les rues garnies d'ormeaux et larges comme aujourd'hui. Pendant toute la nuit la terre fut flottante.

Le palais du gouverneur, l'Intendance, le conseil, l'Eglise, le magasin à poudre, les casernes, les maisons particulières, tout ne forma qu'un monceau de ruines. Le comte de Nolivos, gouverneur-général, et le président de Bongars, Intendant, pour prévenir la disette, ordonnèrent aux vaisseaux de la rade, de fournir du pain à la ville, jusqu'à ce que les fours fussent reconstruits. Tous les habitans des quartiers voisins envoyèrent des vivres au Port-au-Prince, avec la plus grande générosité. Le nombre des morts s'éleva à 200 environ. Alexandre Pétion qui devint Président d'Haïti, était alors au berceau. Quand le tremblement de terre se fit sentir, sa mère l'oubliant se jeta dans la rue; mais une femme Noire, sa nourrice, se précipita dans la maison qui s'écroulait et l'apporta sain et sauf à sa mère.

Toutes les manufactures de la plaine du Cul-de-Sac furent renversées, et la Grande Rivière qui traverse cette plaine, après être demeurée à sec pendant seize heures, par l'effet du tremblement de terre, vit ses eaux revenir tout-à-coup, et déborder avec une violence prodigieuse. La commotion sortie des profondes cavernes de la montagne de la Selle, s'était dirigée de l'Est vers l'Ouest. Le lieu que nous appelons le Gouffre, à la source des rivières du

Cul-de-Sac et de Léogane, fut le foyer du tremblement de trere; plusieurs fois pendant la journée on avait entendu des détonnations souterraines sortant de ce lieu. Pendant quinze jours, il y eut cent secousses environ par jour.

Les habitans du Port-au-Prince vécurent plusieurs mois sous des tentes. Mais la ville se releva bientôt par des constructions toutes en bois, et n'offrit plus aucune trace de la catastrophe.

Quelques années après, par le traité du 3 Juin 1776, pendant que le comte d'Ennery, successeur de M. de Vallière, gouvernait la colonie, les limites de la partie espagnole et de la partie française furent définitivement fixées. Ce fut après ce dernier traité que les Espagnols poussèrent leurs frontières bien avant dans la partie occidentale de l'île jusqu'au pied des versans orientaux des montagnes des Cahos. M. D'Ennery eut pour successeur M. D'Argout.

La France soutenait alors avec succès l'indépendance américaine contre l'Angleterre. Une foule de jeunes gens Noirs et de Couleur s'engagèrent dans les troupes françaises et partirent pour le Continent. Ils se couvrirent de gloire au siége de Savanah sous les ordres du comte d'Estaing qui agissait de concert avec le général Lincoln. De retour à St.-Domingue, ils demanderont pour leurs frères la jouissance des droits politiques, comme Lafayette de retour en France après cette guerre, réclamera les droits de l'homme en faveur du peuple Français opprimé par la noblesse et le clergé.

Partout le despotisme capitulait devant la liberté, qui seule enfante des prodiges, qui seule de sa main puissante et magique fait se lever un peuple pour la défense, soit de ses droits méconnus, soit de son indépendance, et fait marcher l'homme avec bonheur et enthousiasme au milieu des plus grands dangers. En 1785, le gouverneur de Bellecombe qui avait remplacé en 1781 Lous-Philippe de Rigaud marquis de Vaudreuil, reconnut l'Indépendance d'un nommé Santiago, chef d'une bande d'esclaves marrons, et lui abandonna sur les confins de la partie espagnole un vaste territoire, dans les montagnes du Bahoruco. Le gouverneur de Sto-Domingo don Isidor reconnut aussi l'indépendance de ces hommes qui avaient eu la volonté et le courage de résister à la tyrannie.

Cette tendance générale vers la régénération de l'espèce humaine, qui se manifestait partout, loin de calmer l'imagination cruelle des colons, enfanta la haine, la vengeance et de nouveaux supplices. Les planteurs trouvaient le Code Noir trop doux pour qu'il fût exécuté. Cependant l'esclave fugitif pendant un mois avait les oreilles coupées et était marqué d'un fer chaud sur l'épaule; il avait la seconde fois, outre le fer chaud sur l'èpaule, le jarret coupé; la troisième fois il était puni de mort.

Les Affranchis ne pouvaient occuper aucune de ces fonctions qui entourent l'homme d'éclat et de considération. Une lettre du ministre de la marine, du 7 Janvier 1767, légalise l'interdiction des fonctions

publiques, pour les descendans de la race Nègre. Mais l'Indien ou le Métis pouvait devenir noble et jouir des mêmes privilèges que le Blanc, attendu qu'il n'appartenait pas à une race réputée dégradée par la servitude.

Le travail forcé auquel étaient condamnés les esclaves, avait produit à St.-Domingue une prospérité extraordinaire. Les campagnes étaient admirables par leur culture; les plaines et les mornes étaient couverts de riches habitations, d'une population blanche nombreuse et joyeuse. La plaine du Nord et celle du Cul-de-Sac, étaient croisées de routes spacieuses dans toutes les directions, florissantes par de riches raffineries, par l'élégance et la distribution des jardins de cannes, dont les haies vives taillées avec uniformité, permettaient de promener la vue aussi loin qu'elle pouvait s'étendre, sur une campagne abondante en produits divers, et sur des maisons de plaisance environnées de terrasses ornées des fleurs de toutes les contrées méridionales.

Le sommet des plus hautes montagnes était occupé par des familles blanches entourées de milliers d'esclaves que le régime le plus dur maintenait dans l'ordre. Un seul commandeur blanc, armé de son fouet, faisait agir des centaines de ces infortunés que l'éducation coloniale avait abrutis : aux yeux de l'esclave, le Blanc était un être privilégié que Dieu avait créé pour le dominer. Les planteurs réunissaient alternativement leurs voisins sur leurs propriétés, et donnaient des fêtes splendides. L'on trouvait sur les habitations des plaines et des mornes tout le luxe et les plaisirs de l'Europe : musiciens, chanteurs, danseurs, acteurs, ballets, comédies, tragédies. Les jeunes gens des deux sexes y avaient des instituteurs que le colon faisait venir de France et qu'il entretenait à grands frais. On y voyait des dames qui par leur grâce et leur éducation eussent fait le charme des soirées du faubourg St.-Germain.

Les villes, par l'étendue de leur commerce, renfermaient les produits de toutes les contrées de l'Europe. Pendant l'année entière, dès la pointe du jour, des masses de café, de coton, de bois de teinture se dressaient sur les marchés, sur les warfs. Le cultivateur se ployant sous le fouet faisait seul prospérer la colonie, et ses gémissemens n'interrompaient pas les festins brillants du planteur.

Les colons en général achetaient des titres de noblesse. Ils étaient si riches qu'ils entreprenaient pour France de fréquens voyages, étalaient dans Paris le faste et la magnificence, s'alliaient à des familles aristocratiques pauvres mais anciennes, et pénétraient même dans les salons de Versailles. Ils passaient ordinairement six mois en Europe et le reste de l'année dans la colonie. Aussi disait-on en France, pour désigner un homme puissamment riche : c'est un créole.

Caradeux le blanc peût-être le plus cruel qui ait existé à St-Domingue, avait une habitation à peu de distance du Port-au-Prince. Il était sur ses terres un petit potentat ayant droit de vie et de mort sur ses sujets. Lorsqu'il donnait des festins, il réunissait les familles blanches

les plus distinguées, et faisait en leur présence danser ses esclaves, sur les terrasses de sa brillante demeure. Dans l'après-midi les convives donnaient aux dames le spectacle de leur adresse: un esclave se plaçait à trente pas devant eux avec une orange sur la tête: celui auquel les dames adjugeaient la couronne avait abattu la pomme d'or d'une balle de pistolet. Heureux l'esclave quand il n'avait pas été tué, ou qu'il sortait de ces jeux sans avoir un membre fracassé.

D'autres jeux succédaient à ces premiers: Caradeux faisait lier à de longues planches des jeunes gens ou des vieillards nus, et leur administrait du fouet jusqu'à ce qu'ils fussent couverts de sang. La joie des spectateurs était bruyante, et les tortures de ces infortunés n'excitaient aucun sentiment de compassion. Quelquefois les bourreaux n'étaient pas présens; alors les convives en remplissaient l'office. Le supplice auquel Caradeux condamnait ordinairement ses esclaves, était de les enterrerjusqu'à la ceinture, et de les laisser ainsi mourir exposés aux rayons du soleil la tête couverte de mélasse. Ce qui se pratiquait sur l'habitation Caradeux se passait aussi sur beaucoup d'autres propriétés, dans l'Ouest, dans le Nord et dans le Sud.

Cependant quelques Blancs européens, touchés de compassion, demandèrent des améliorations au sort des esclaves; et une ordonnance du gouvernement métropolitain du 3 décembre 1784, borna le nombre des *coups de fouets* à cinquante pour chaque punition.

Cette ordonnance ne fut pas exécutée; et l'on continua à assommer, brûler vifs impunément les esclaves.

Ces malheureux ne jouissaient de quelque liberté que dans leurs réunions secrètes formées de nuit, pendant le sommeil de l'impitoyable commandeur. Initiés la plupart dans les mystères du Vaudoux, société africaine dont les membres se reconnaissaient à certains signes, ils se rappelaient alors les rives nigritiennes, patrie à jamais perdue, pratiquant les cérémonies de leur culte et se livrant à l'espoir que leur donnaient leurs prètres ou papas de revivre après leur mort au-delà de l'Atlantique. Souvent dans ces réunions, l'esclave conspirait contre son maître, et s'engageait, par d'horribles sermens, à le détruire par le poison, l'assassinat, par n'importe quel moyen.

Il était permis aux Blancs même domestiques de maltraiter les Noirs et les Mulâtres libres. Les Affranchis qui se distinguaient par leurs richesses et par une éducation libérale étaient également exposés à toutes sortes de vexations. Peut-on s'étonner des vengeances exercées par la Révolution! Dans la colonie espagnole l'esclavage était doux, et le Noir y était un serviteur faisant partie de la famille.

L'administration de St-Domingue était alors sur un pied admirable, par les soins et les talens de Mr Barbé Marbois, l'intendant le plus intègre et le plus capable qu'ait eu la colonie. Il avait été nommé Intendant le 5 juin 1785; le 7 novembre de la même année, il avait été reçu au conseil du Port-au-Prince. C'est lui qui fit construire au

Port-au-Prince, le bassin du réservoir, les deux terrasses de l'Intendance, les Fontaines, et établit les canaux qui conduisent l'eau à la ville. Si la révolution française n'avait pas interrompu ses travaux il eût transformé le Port-au-Prince en une belle cité européenne.

Tel était l'état de la colonie quand la nouvelle de la convocation des Etats généraux y parvint. Mr. Duchilleau en était le gouverneur. Elle était dans un état de brillante prospérité sous le point de vue des intérêts coloniaux; car les richesses étaient concentrées entre les mains des grands planteurs; et la masse de la population, composée d'esclaves, sans avoir, sans famille, assimilée au bétail, ne recevait que la nourriture et les soins qu'on donne aux animaux.

D'après les états dressés à cette époque, le nombre des esclaves de la partie française montait à 509,642. Mais le Colon pour ne pas payer la capitation de 40 sols et de 3 livres ne déclarait pas les enfans ni les hommes de plus de quarante cinq ans. De sorte que l'on ne portait sur les états officiels que les deux tiers environ des esclaves; le tiers qui restait montait à peu près à 200,000 âmes. Ainsi la population esclave était réellement de 709,642 âmes. Dans ce nombre on comptait 15,000 gens de Couleur des deux sexes.

Le nombre des Affranchis Noirs et Jaunes connus sous le nom générique de Gens de Couleur s'élevait à 56,666 âmes; celui des Blancs à 46,000; ce qui portait la population de la partie française à 812,308 âmes. Celle de la partie espagnole était de 125,000 âmes. La totalité de la population de l'île de St.-Domingue montait à 937,308 âmes. Depuis cette époque jusqu'aujourd'hui elle n'a ni augmenté ni diminué.

Il était transporté chaque année à St.-Domingue 28 ou 30,000 Noirs; vingt-mille hommes, le reste femmes et enfans.

Les Gens de Couleur formaient un douzième environ de la population; tandis que dans la partie espagnole, les Jaunes soit Métis soit Mulâtres formaient les onze douzièmes de la population.

La colonie française possédait à cette époque, 792 sucreries, 3099 indigoteries, 2810 caféyères, 705 cotonneries, 69 cacaotières, 173 guildives, 3 tanneries, 313 fours-à-chaux, 28 poteries, 33 briqueteries.

On y comptait 75,958 chevaux ou mulets; 77,904 bêtes à cornes; 7,756,225 bananiers; 1,278,229 fosses de manioc; 12,734 carreaux de maïs; 18,738 de patates; 11,825 d'ignames, et 7,046 de petit-mil.

L'exportation générale des denrées de St.-Domingue, en 1789, s'éleva d'après plusieurs écrivains français à 200,000,000 de livres tournois, la livre tournois étant comptée dans la colonie pour trente sous (33 1[3 pour cent) ou à 66,666,666 2[3 gourdes fortes. Ces denrées consistaient en sucre blanc, sucre brut, café, coton, indigo, sirop, tafia, cuirs, canefice (casse), rocou, carret, cacao, bois d'acajou, de gayac, huile de palma-christi.

Récapitulation et évaluation des denrées exportées de la colonie de St.-Domingue en 1789, d'après Wante.

					Francs.	Francs.
Sucre blanc	54,644,010	à	75	pour cent.	40,983,007
Sucre brut	107,609,296	à	40	id	43,043,719
Café	88,360,502	à	55	id	48,598,276
Coton	8,405,128	à	250	id	21,012,820
Indigo	901,958	à	4	id	3,607,832
Sirop	25,749	à	60	le boucaut.	1,544,940
Tafia	598	à	175	la barrique.	104,650
Cuirs	29,606	à	24	la cotte.	710,544
Canefice	80,000	à			26,000
Rocou	50,000	à			30,000
Carret	5,000				62,000
Cacao	600,000				450,000
Bois d'aca. et bois de gayac	9,600,000				1,200,000
Huile de palma-christi					mémoire.
				Total. . . Francs	161,373,788

« Toutes les évaluations sont ici portées argent de France, et aux « prix les plus bas qu'on ait jamais vendu les produits coloniaux, afin « d'éviter les exagérations.

« Les produits ci-dessus forment de pesanteur spécifique la charge « de 600 bâtimens de 300 tonneaux chacun; et comme les objets d'im- « portation du commerce français sont d'un encombrement bien plus « considérable que ceux d'exportation, il a été constaté que le com- « merce national a employé en 1789 plus de 600 bâtimens et plus de « 7,000 matelots; que le commerce étranger a employé plus de 700 « bâtimens, mais d'un tonnage beaucoup moindre; qu'enfin ces étran- « gers ont fait dans la colonie un commerce d'importation et d'expor- « tation de plus de 15,000,000. »

Pendant la plus grande partie du 18e siècle, le gouvernement colonial n'avait établi presque aucune imposition générale. Chaque paroisse subvenait à ses dépenses par des impositions particulières. Ce ne fut que le 18 Juillet 1698 qu'on perçut des droits sur l'indigo. En 1713 des octrois furent établis; et en 1763 les revenus du gouvernement colonial s'élevaient à quatre millions de livres tournois. On versait en outre dans les caisses de l'Etat les produits de la poste aux lettres, des amendes, des deux pour cent des adjudications judiciaires, des droits d'entrepôt, ou d'un pour cent, et le montant des droits exigés pour l'affranchissement des esclaves.

Denrées exportées d'Haïti en 1842 et en 1845.

—o—

1842. — Livres pesant.		1845.	
Café	40,759,061	Café	41,002,571
Coton	880,517	Coton	557,480
Bois de teinture	19,563,147	Bois de teinture	68,181,588
Acajou, (pieds réduits)	4,096,716	Acajou, (pieds réduits)	7,904,285
Carret	1,382	Carret (liv.)	2,212
Cornes de bœufs	14,026	Cornes de bœuf	7,097
Tabac en feuilles	2,518,612	Tabac en feuilles	5,609
Cigares	700,000	Cigares	00
Casse	6,604	Casse	3,441
Gingembre	3,969	Gingembre	23,838
Nattes de jonc	335 2/12	Nattes de joncs	669
Chiffons	38,949	Chiffons	42,247
Cire jaune	39,620	Cire jaune	19,468
Cuirs de bœuf	14,987	Cuirs de bœuf	9,115

On consomme annuellement en Haïti cinq millions de café environ; et il en sort par la contrébande vingt millions environ. Haïti produit chaque année à peu près 65 millions de café. La Canne qu'on cultive dans nos plaines fournit assez de Sirop et de Tafia pour la consommation générale.

Par l'ordonnance du 24 Mars 1763, le gouvernement militaire de St-Domingue était composé du gouverneur-général, de deux officiers commandant en second, d'un aide-major général d'infanterie, d'un certain nombre de troupes, d'un officier principal d'artillerie, avec un détachement de deux cents canonniers, d'un ingénieur en chef, de quatre ingénieurs ordinaires, d'un officier de port et d'une compagnie de maréchaussée.

Le gouvernement civil était composé d'un intendant, d'un subdélégué-général, d'un commissaire ordonnateur, de deux commissaires ordinaires des guerres, d'un commissaire ordonnateur de la marine, d'un contrôleur, d'un trésorier.

La justice était rendue en première instance par les juges ordinaires des lieux, chacun dans son territoire, et en appel par les conseils supérieurs en dernier ressort; en sorte qu'il y avait dans la colonie deux degrés de juridiction.

Les deux conseils supérieurs résidaient au Cap et au Port-au-Prince. Il y avait huit sièges particuliers de l'Amirauté, établis au Fort-Dauphin, au Cap Français, au Port-de-Paix, à St-Marc, au Port-au-Prince, au Petit-Goâve, à St-Louis du Sud et à Jacmel.

LIVRE TROISIEME.

1789.

Sommaire. Etat de la France.— Société des Amis des Noirs. — Nouvelle de la convocation des Etats-Généraux. — Effet qu'elle produit. — Pétition des grands planteurs à Louis XVI. — Demande rejetée. — Projet d'indépendance des planteurs. — Les petits Blancs embrassent la cause de la Révolution Française — Agitation parmi les Gens de Couleur. — Du Club Massiac. — Députés des planteurs. — Députés des Gens de Couleur. — Duchilleau part pour France. — De Peinier lui succède — Trois partis parmi les Blancs. — Chesnau. — Cambéfort. — Barbé Marbois part pour France. — Peinier organise les Pompons Blancs. — Ferrand de Baudières.— Labadie. — Assemblée provinciale du Nord. — Assemblées provinciales de l'Ouest et du Sud.—Assemblée coloniale —Fête de l'abolition de la féodalité — Mesures à l'egard des Gens de Couleur. — Révolte des Verrettes. — Du parti colonial à Paris. — Affaire de Plassac. — Décret du 8 Mars. — Les Députés de l'Assemblée coloniale sont chassés du Nord. — Le régiment du Port-au-Prince se soulève. — L'Assemblée coloniale prend le titre d'Assemblée Générale de la partie française de Saint-Domingue — Mauduit. — Son portrait.— Il se met à la tête des Pompons Blancs. — Faiblesse de l'Assemblée coloniale. — Elle ordonne en vain à Peinier de se transporter à Saint-Marc. — Elle a recours aux armes. — Combat au Port-au-Prince entre les Pompons Blancs et les Pompons Rouges. — Les Affranchis embrassent le parti des Pompons Blancs — Commencement des proscriptions. — Triomphe du parti royaliste. — Du marquis de la Gallisonnière. — Révolte du vaisseau le Léopard. — Peinier fait un appel contre les citoyens de Saint-Marc. — La Municipalité du Cap est dissoute. — Expédition de Vincent contre Saint-Marc. — Les Cayes et le Petit-Goâve prennent les armes en faveur de l'Assemblée coloniale. — Mauduit tient en échec l'armée du Sud. — L'Assemblée coloniale part pour France. — Mauduit humilie les hommes de Couleur — Traité de Léogane. — La Constituante approuve la conduite de Peinier. — Triomphe des Pompons Blancs. — La Buissonnière. — Milscent. — Massacre des Mulâtres au Cap. — Ouvrage de Bauvois.

Nous avons vu les Espagnols céder aux armes françaises, après une guerre d'extermination, la partie Occidentale de St.-Domingue ; la colonie française s'établir et prospérer avec une rapidité prodigieuse, par le travail forcé auquel les esclaves Africains et Créoles étaient condamnés, et devenir le principal établissement européen en Amérique ; les souffrances de l'esclave atteindre à ce degré où elles font naître ces terribles catastrophes dans lesquelles s'engloutissent soit le maître, soit l'opprimé, quelquefois l'un et l'autre. Tout présageait une violente agitation.

Mais bientôt les feux de la Révolution française, sillonnant l'espace qui nous sépare de l'ancien continent, allumeront à St.-Domingue un embrasement qui ne s'éteindra qu'au milieu des flots de sang par la destruction entière de la race blanche autrefois la classe aristocratique de l'île.

A cette époque toutes sortes d'idées nouvelles et généreuses agitaient la France. L'antique système féodal était tombé sous les coups de la Philosophie. Toutes les classes de la société nourries pendant un siècle de théories libérales, demandaient à grands cris une régénération politique.

Les Français revenus du nouveau monde, après avoir assuré l'Indépendance américaine, Lafayette à leur tête, donnaient une forte impulsion à ce mouvement d'enthousiasme. Les Philosophes, les Littérateurs, les Savans, les Artistes, la Noblesse elle-même, applaudissaient au prochain triomphe des droits de l'homme.

Au milieu d'une telle Révolution dans les idées de la société française, le système colonial avec son fouet, ses chaînes et ses tortures, ne pouvait qu'inspirer une profonde horreur. Les plus grandes illustrations de l'époque furent émues des douleurs de l'esclave, et élevèrent en sa faveur une voix éloquente et énergique. Alors fut fondée par Brissot de Warville, en 1787, la Société des Amis des Noirs, sous le patronage des Mirabeau, des Condorcet, des Pétion, des Clavières, des Vergniaud, des Grégoire. En même temps William Wilberforce faisait au Parlement Anglais sa première motion en faveur de l'abolition de la traite.

La couronne de France ne pouvant résister à l'entraînement général, convoqua les Etats-Généraux par l'édit qu'enrégistra le Parlement le 27 Septembre 1788.

Les Etats Généraux s'ouvrirent à Versailles le 5 Mai 1789, et commencèrent contre l'aristocratie ces luttes gigantesques qui régénérèrent l'humanité.

La nouvelle de la convocation des Etats-Généraux parvint à St.-Domingue dans les derniers jours de 1788. Tous les esprits clairvoyants de la Colonie en furent profondément émus. Cependant la plupart des Blancs laissèrent éclater un enthousiasme difficile à décrire : les grands Planteurs avaient l'espoir d'occuper les hautes charges qui jusqu'alors n'appartenaient qu'aux européens; et les Petits-Blancs de se rendre maîtres des richesses des Planteurs qu'ils ne traitaient que d'aristocrates. Mais ni les uns ni les autres ne songeaient à l'affranchi et à l'esclave qui excités par les mots de liberté retentissant autour d'eux, dans la bouche de leurs maîtres, prendront les armes et écraseront successivement leurs anciens dominateurs. Les Planteurs et les Petits Blancs ne prévoyaient pas, aveuglés par les préjugés de couleur, que le Mulâtre et le Nègre pussent devenir comme eux citoyens actifs. La suite de cette histoire nous prouvera qu'il n'existait dans

le cœur des créoles blancs, rien de noble, de généreux, qu'ils ne consentaient même à demeurer Français qu'autant que leurs intérêts matériels ne fussent pas lésés.

Quant au gouverneur et aux autres agens de la métropole, nobles la plupart, ils combattront soit secrètement soit ouvertement toutes les tendances révolutionnaires et feront à St.-Domingue ce que faisaient en France les royalistes. Nous ne tarderons pas à voir se dessiner trois partis parmi les blancs. Dans toutes les villes de la colonie les Planteurs se réunirent en petits comités qui correspondaient entre eux. Ils envoyèrent au ministre de la marine Laluzerne, des adresses par lesquelles ils demandèrent que St. Domingue comme faisant partie du royaume de France eût aussi ses Représentans à l Assemblée Nationale. Ces pétitions présentées à Louis XVI ne furent pas agréées, et le gouverneur Duchilleau reçut même une ordonnance qu'il fit publier, portant que la colonie ne serait pas représentée à l'Assembée Nationale. Cette publication agita toutes les passions dans la classe des planteurs. Il fut ouvertement question parmi eux de proclamer l'Indépendance de St.-Domingue, sous prétexte que la colonie ne pouvait s'administrer comme la France, vu que tout y était différent, climat, localités et mœurs.

Les petits-blancs envieux des richesses des grands planteurs et de la considération dont ils jouissaient, furent satisfaits de l'échec qu'ils venaient d'éprouver, et entourèrent de leurs forces les autorités de la métropole qui entendaient avec effroi parler d'indépendance.

De son côté, la population de couleur accueillait avec ardeur les principes révolutionnaires. Elle se réunissait secrètement, et se disposait à jouir aussi de cette régénération politique. Les mulâtres établis à Paris entretenaient une correspondance active avec leurs frères de St-Domingue, et leur faisaient entrevoir une prochaine amélioration dans leur position. Parmi eux se faisait remarquer Julien Raymond natif d'Aquin, dans la province du Sud, où les affranchis étaient aussi riches et aussi nombreux que les blancs. Instruit et d'une parfaite éducation, Raymond jouissait d'une haute considération dans tous les cercles patrioques de Paris. Dès 1784, il était parti de St-Domingue, et était allé solliciter en France des améliorations au sort de ses frères. Il leur recommandait, dans sa correspondance pleine de sagesse et de modération, d'être attachés à la France et à la révolution, de ne jamais se ranger sous les bannières des planteurs contre la métropole, de toujours suivre la marche des événemens, de revendiquer les droits de l'homme à chaque occasion favorable; et d'attendre avec une héroïque patience le temps de la délivrance.

Le développement que prenait la Société des Amis des Noirs inspira de sérieuses craintes aux planteurs établis à Paris. Pour en combattre l'influence, pour contrarier les projets en faveur des affranchis, pour entraver à St.-Domingue la marche de la révolution, ils for-

mèrent le Club Massiac du nom de l'hôtel où ils se réunissaient. A la tête de cette société anti-négrophilique étaient les Malouët, les Laroche-Jaquelain. Elle avait pour objet d'instruire les planteurs de tout ce qui se passait en France; de combattre la révolution à St.-Domingue par toutes sortes d'écrits; de ruiner par la calomnie les agents de la métropole, et de les faire remplacer par les planteurs, afin que toute l'autorité passât entre les mains de ces derniers.

Le club Massiac, après avoir gagné au parti colonial un certain nombre de Constituants, par d'énergiques manifestations de patriotisme et de dévouement à la France, écrivit aux planteurs d'envoyer des députés à l'Assemblée Nationale, malgré l'ordonnance du Roi. Les colons choisirent parmi eux-mêmes dix-huit députés dont les instructions portaient : « que nul ne pourrait devenir fonctionnaire à St.-Domingue s'il n'y était grand propriétaire, que la métropole laisserait à la colonie le droit de se gouverner et n'exercerait sur elle qu'un protectorat. » Ils s'embarquèrent pour France, avec une pompeuse solennité. Aux Cayes, on voulut même tirer du canon à leur départ.

Quand ils arrivèrent à Paris, la Constituante, après avoir vérifié leurs pouvoirs, refusa de les admettre dans son sein. Ils ne se découragèrent pas.

Ils firent tant de démarches auprès des membres les plus influens de l'assemblée, il parlèrent si haut de leur patriotisme, des bienfaits de la liberté, quoiqu'ils fussent les premiers aristocrates du royaume, qu'ils furent admis au nombre de six dans l'Assemblée Nationale, deux pour chaque province de la colonie.

Quand la nouvelle de ce résultat si laborieusement obtenu parvint à St.-Domingue, ce fut un triomphe pour les planteurs, et une défaite pour les fonctionnaires métropolitains.

Les gens de couleur qui ne cachaient plus leurs prétentions à l'égalité politique, choisirent aussi parmi eux des députés qui se rendirent en France, et se présentèrent à la Constituante. Celle-ci ne les accueillit pas, leur déclarant qu'ils n'avaient pas encore le droit de nommer des députés, vu qu'ils ne jouissaient d'aucun droit politique. Ils durent cet échec aux intrigues des colons du club Massiac dont l'influence l'emporta dans cette circonstance sur celle de la Société des amis des noirs.

Pendant ce temps la tranquillité se maintenait dans la colonie; cependant les partis se dessinaient dans la population blanche qui s'affaiblissait en présence des noirs et des jaunes, ensemble, vingt fois plus nombreux qu'elle. Les agens de la métropole eux-mêmes ne vivaient pas en harmonie. Le gouverneur Duchilleau ne pouvant s'entendre avec l'intendant Barbé Marbois que le public du Port-au-Prince entourait de considération, repassa en France vers le milieu de 1789.

Il eut pour successeur de Peinier qui arriva à St Domingue en Septembre de la même année.

Le nouveau gouverneur, d'une famille ancienne et dévouée à la monarchie, avait été chargé par la cour de Versailles de combattre adroitement, dans la colonie, les principes révolutionnaires; et à son départ, Louis XVI l'avait décoré du cordon rouge pour se le mieux attacher.

Il trouva St-Domingue dans une brillante prospérité; mais la population blanche était déjà divisée en trois partis: le parti des Fonctionnaires, dévoué au système de l'ancien régime, mais ennemi de l'indépendance coloniale, véritable parti royaliste; celui des grands planteurs, voulant aussi le maintien de l'ancien régime mais travaillant activement à l'indépendance; et celui des petits-Blancs ou des Révolutionnaires. Ce dernier parti, qui représentait la basse classe blanche, voulait, comme les deux autres, le maintien de l'esclavage des Nègres et des Mulâtres. Quant aux gens de couleur, ils se tenaient en observation, et attendaient pour agir que les événemens se déroulassent.

Au commencement d'Octobre le parti des petits-Blancs s'agita au Cap par d'énergiques manifestations contre la haute aristocratie coloniale, c'est-à-dire les grands fonctionnaires. A la tête de ce parti était un aventurier nommé Chesnau nouvellement arrivé de France. Les réputations les plus pures ne furent pas épargnées, et Chesnau dénonça publiquement au théâtre Barbé Marbois, l'intendant le plus intègre et le plus habile qu'avait eu la colonie, comme un aristocrate ennemi acharné de la révolution.

Il fut applaudi par les révolutionnaires qui prirent aussitôt la résolution de marcher sur le Port-au Prince afin d'enlever l'intendant. Le colonel du régiment du Cap, Mr. de Cambefort, du parti aristocratique, les détourna de ce projet, en les conduisant dans la plaine du Nord pour étouffer une prétendue révolte d'esclaves. Les Blancs chargés et équipés comme s'ils avaient eu une longue campagne à entreprendre, parcoururent la plaine, ne rencontrèrent pas un seul révolté et virent les ateliers livrés à leurs travaux ordinaires. Alors l'exaspération des révolutionnaires fut à son comble; ils jurèrent unanimement la perte de Barbé Marbois. Ils rentrèrent au Cap, brûlés par un soleil ardent, accablés de fatigue, conduisant devant eux et le flagellant un malheureux esclave qu'ils avaient arraché d'une habitation et qui était, disaient-ils, le chef de la révolte. Cette expédition extravagante ne fit que réveiller dans l'âme des esclaves le sentiment de la liberté.

Pendant ce temps Barbé Marbois entendait gronder dans le lointain l'orage qui le menaçait. Il s'embarqua secrètement pour France sur la corvette l'Ariel le 26 Octobre 1789; et les patriotes du Cap arrivés à l'Arcahaie apprirent son départ. Ils retournèrent dans le Nord honteux de leur démarche.

Le gouverneur de Peinier ne vit pas sans une grande inquiétude de ce mouvement de la province du Nord en faveur de la révolution ; d'une autre part le projet d'indépendance des grands Planteurs l'effrayait. Il avait à redouter d'un côté l'anarchie, et de l'autre il craignait que St-Domingue n'échappât à la France, comme les Etats-Unis à l'Angleterre. Pour contenir et les anarchistes et les indépendans, il forma une ligue d'hommes également dévoués à l'ancien-régime et à la métropole. Les coalisés prirent le nom de Pompons-Blancs parcequ'ils portaient au chapeau, le pompon-blanc, emblème de la royauté. Alors les patriotes prirent des Pompons Rouges.

Nous verrons les Planteurs se rallier selon leurs intérêts, tantôt aux Pompons-blancs, tantôt aux Pompons-rouges.

Pendant ce temps les hommes de couleur, malgré leur modération, étaient en butte aux plus cruelles violences de la part des Colons qui, au Petit-Goâve, faisaient mourir Ferrand de Baudières, vieillard, Sénéchal du lieu, connu par sa modération envers les gens de couleur: il avait rédigé une pétition par laquelle les affranchis réclamaient le droit d'envoyer l'un d'eux les représenter à l'Assemblée Provinciale de l'Ouest qui ne devait pas tarder à s'ouvrir au Port-au-Prince. Les blancs du Petit Goâve, ayant à leur tête un nommé Valentin de Cuillon, se transportèrent furieux en sa demeure, l'arrachèrent des bras de sa famille, le traînèrent ignominieusement dans les rues de la ville, et le livrèrent au bourreau, après l'avoir couvert d'outrages. Sa tête tomba sous la hâche en Novembre 1789. Ainsi le premier martyr de la liberté à S[t] Domingue fut un blanc que des sentimens philantropiques distinguaient de ses semblables. Les blancs, animés par ce premier crime, partirent pour Aquin où ils arrivèrent le 26 Novembre. Ils pénétrèrent dans la demeure d'un nommé Labadie, homme de couleur, le tuèrent de 25 coups de fusil, attachèrent son cadàvre à la queue d'un cheval qu'ils lancèrent au galop dans un chemin pierreux. Le fougueux animal ne s'arrêta que sur l'habitation de leur victime à trois lieues de la ville. La famille de Labadie, après avoir été insultée, donna la sépulture à ce cadavre informe et sanglant. A cause de sa sagesse et de la pureté de ses mœurs Labadie était appelé le *vénérable* dans tout son canton. Les Blancs l'avaient accusé d'être le complice de Ferrand de Baudières.

Au Cap, les amis de Moreau de St-Méry furent outragés, parce que celui-ci, à l'assemblée électorale de Paris dont il était membre, avait demandé la liberté des esclaves.

Le gouverneur de Peinier, en formant la coalition des Pompons, Blancs avait organisé une force qui donnait au gouvernement colonial une certaine consistance. En même temps les planteurs commençaient à se perdre dans l'opinion publique: en effet le comité provincial du Nord par ses velléités d'indépendance, et son système anti-révolutionnaire avait soulevé contre lui les fonctionnaires et les

petits-blancs; il devait infailliblement succomber en persistant dans la même voie. Les planteurs renoncèrent en apparence à leur ancien projet d'indépendance, et parurent embrasser avec chaleur la cause de la révolution, afin de s'attacher le parti des patriotes contre le gouvernement qui était le principal obstacle à la réalisation de leur plan. Ce fut sous l'influence de ces dispositions qu'ils remplacèrent le comité provincial par une nouvelle assemblée dite provinciale du Nord. Elle se réunit au Cap en majorité le 1er Novembre 1789, et ouvrit ses séances à la fin du même mois. Les plus riches planteurs de la province du Nord qui la composaient se déterminèrent à jouer le rôle de patriotes, comme le seul qui convînt dans le moment à leurs intérêts. L'assemblée prêta le serment de fidélité à la nation, à la la loi et au roi; déclara ses membres inviolables, s'arrogea la direction des caisses publiques, organisa les gardes nationales, mais de manière à les avoir sous son autorité. Ce fut envain que le gouverneur de Peinier se plaignit de cette usurpation de pouvoir.

Le parti des indépendans de l'Ouest et du Sud procéda de la même manière. Les planteurs dans le courant de Janvier 1790, organisèrent au Port-au-Prince l'assemblée de l'Ouest, tant pour favoriser la marche de la révolution que pour contrarier de Peinier qui fut contraint de prêter le serment civique à la nation, à la loi et au roi. Le 15 Février suivant l'assemblée du Sud s'installa aux Cayes sous les mêmes auspices.

Au commencement de 1790, le parti des pompons-blancs, ou du gouvernement, vit se former contre lui une ligue imposante des trois provinces de la colonie représentées par les trois Assemblées provinciales. Une circonstance imprévue vint encore exciter les esprits contre le gouvernement : l'assemblée du Nord intercepta au Cap une lettre du Ministre de la Marine Laluzerne adressée à Peinier; elle la fit publier. La lettre enjoignait au gouverneur d'arrêter les progrès de la Révolution.

Les trois assemblées provinciales ne pouvant convenablement s'entendre pour la haute administration de la colonie, résolurent de confier les intérêts généraux des trois provinces à une assemblée dite coloniale. Elles convoquèrent en conséquence, dans toutes les paroisses, des assemblées primaires qui nommèrent 212 députés à l'assemblée générale ou coloniale. Cette nouvelle assemblée, pour être plus libre dans ses délibérations, s'éloigna du siège du gouvernement qui était alors au Port-au-Prince, et se réunit à St-Marc, le 25 Mars 1790. Le 15 Avril suivant, elle se constitua, sous la présidence de Bacon de la Chevalerie, et prit la dénomination d'*assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue*. Elle fit écrire sur le rideau de la salle des séances : *Saint-Domingue, la Loi et le Roi*, et s'attribua l'administration entière de la colonie.

Elle célébra avec pompe la fête de l'abolition de la féodalité. Tous

les blancs détenus pour dettes et pour crimes furent mis en liberté. Quant aux gens de couleur qui gémissaient dans les fers, ils furent retenus dans les cachots. Les bienfaits de la liberté ne se répandaient pas sur eux. Cependant en France cette fête avait été célébrée à la liberté, à l'égalité politique de tous les hommes, ainsi qu'à la fraternité universelle. Mais au-delà de l'Atlantique, la tyrannie étouffait la voix noble et généreuse des grands sentimens qui éclataient au sein de l'Assemblée Nationale.

Dans la province de l'Ouest, les hommes de Couleur ne furent admis à prêter le serment civique qu'en ajoutant à la formule, *la promesse de toujours respecter les Blancs.*

Ceux des Verrettes refusèrent de se soumettre à cette humiliation, et se réunirent en armes hors du bourg. Le gouverneur de Peinier fit marcher contre eux le régiment du Port-au-Prince, qui les dispersa. Ils furent en partie jetés dans les pontons de la rade du Port-au-Prince. En même temps on pendait au Cap un homme de couleur nommé Lacombe dont le crime était d'avoir osé réclamer les droits de l'homme en faveur de sa caste.

Le parti colonial en prenant toutes les formes révolutionnaires, acquérait de l'influence à Paris: Charles Lameth, grand propriétaire à St Domingue, et Barnave dirigeaient le club Massiac tout-à-fait dans les vues des planteurs qui voulaient isoler la colonie des tourmentes révolutionnaires, en la rendant presque indépendante par une constitution particulière. Barnave, ardent défenseur des droits du peuple français à la Constituante, se montrait au club Massiac l'éloquent panégyriste du système colonial: « que chaque partie du royaume de France se régisse, disait-« il, d'après ses mœurs, son climat, ses localites ». Sa bouche ne s'ouvrit jamais en faveur des esclaves; et Garan-Coulon assure qu'il vendit au poids de l'or sa brillante éloquence aux planteurs de St-Domingue. Il entretint sans cesse, ainsi que Lameth, une correspondance active avec les principaux membres de l'assemblée coloniale, Daugy procureur général du Cap; Larchevêque Thibaut qui avait été nommé député de St Domingue à la Constituante, Bacon de la Chevalerie, premier président de l'assemblée coloniale, Hanus de Jumécourt et Borel qui devinrent plus tard célèbres dans les troubles de la colonie, Valentin de Cullion, l'assassin de Ferrand de Baudières, Daubonneau, Thomas Millet et Bruley.

L'Assemblée Coloniale, d'après les avis qu'elle reçut du Club Massiac, rendit l'esclavage plus dur, et aggrava le sort des hommes de couleur. Elle foula aux pieds même les articles du Code noir favorables aux Affranchis. Les hommes de couleur de l'Artibonite adressèrent cependant une pétition à l'Assemblée de Saint Marc pour obtenir la jouissance de quelques droits politiques. Cette pétition fut rejetée, et pour que les Mulatres ne pussent pas faire désormais de telles réclamations, les blancs exigèrent d'eux le serment civique avec la for-

mule *de rester soumis aux Blancs , d'observer le respect qu'ils leur devaient, et de verser pour eux jusqu'à la dernière goutte de leur sang.* Ils prêtèrent tous ce serment, excepté un seul qui fut mis en prison. Ils se réunirent dans la savanne de Plassac au nombre de 80, et envoyèrent demander la mise en liberté de celui des leurs qui avait préféré les tortures à l'humiliation. Leurs députés furent emprisonnés. Ils se dispersèrent à cette nouvelle. Le lendemain quelques blancs qui les avaient vus réunis les dénoncèrent au comité, assurant qu'ils étaient au nombre de plusieurs milliers. Le comité de St-Marc instruisit toutes les paroisses de la Colonie de cette prétendue conspiration. Aussitôt on marcha de toutes parts contre les hommes de couleur de l'Artibonite. Pour les empêcher de se renforcer, on défendit à n'importe quel Mulâtre, *sous peine du gibet*, de sortir de chez soi. La résolution d'exterminer les Mulâtres fut prise, et quelques blancs en confièrent le secret à des filles de couleur leurs maîtresses. Effrayées d'un projet si horrible, elles le dévoilèrent à leurs frères. Ceux-ci prirent la fuite avec leurs femmes et leurs enfans et se retirèrent dans les bois.

Une armée de 1,200 hommes, composée des volontaires de St-Marc, des chasseurs connus depuis sous la dénomination de Saliniers ,marcha aussitôt contre eux, avec une nombreuse artillerie. Le colonel Campan avait le commandement en chef de l'armée ; et un Planteur nommé Borel commandait en second. Celui-ci était à la tête d'un corps particulier formé de nombreux Planteurs, des procureurs, des gérans, des économes d'habitations. Les Blancs étaient en outre soutenus par plusieurs milliers d'esclaves qu'ils avaient armés. Les hommes de Couleur au nombre de 300, sans canons, sans fusils la plupart, furent dispersés. Ils furent pousuivis dans la plaine et à travers les montagnes, et massacrés en grand nombre.

Les Blancs rentrèrent à St-Marc portant au bout de leurs baïonnettes des têtes de Mulâtres. A la Petite-Rivière de l'Artibonite ils portèrent au bout d'une pique une enfant de Couleur qu'il n'avait pas achevé de tuer. Les patrouilles tiraient sur tous les Affranchis qu'elles rencontraient dans les rues de St-Marc ; et les Planteurs loin de condamner ces actes de cruautés, déclarèrent que les chasseurs de Borel avait bien mérité de la Patrie, et qu'ils recevraient des couronnes *coloniques*.

Tout en se montrant dévouée à la France révolutionnaire, l'assemblée de St-Marc travaillait à l'indépendance de St-Domingue. Elle voulait fonder un nouvel état en maintenant dans l'avilissement et dans l'esclavage les hommes de couleur et les noirs.

Aulieu de publier et de faire exécuter les décrets de la Constituante qu'elle recevait, elle se déclarait inviolable, établissait des comités de constitution, de rapports, de législation, de commerce, de finances, d'agriculture et de correspondance (27 Avril 1790) ; et décrétait que toutes les lettres adressées de France aux administrateurs de la colonie

seraient lues dans son sein. Elle décréta le rembarquement de trois cents hommes de troupes patriotiques qui, débarquées au Port au-Prince, y propageaient les idées révolutionnaires.

Cette tendance ouverte vers l'indépendance et la contre-révolution, excita l'indignation des assemblées du Nord, du Sud et de l'Ouest que les petits-Blancs avaient en partie envahies, et qu'ils dominaient. Elles refusèrent de faire promulguer les lois décrétées par l'assemblée coloniale. L'assemblée provinciale du Nord protesta contre le droit que s'était arrogé l'assemblée coloniale de St-Marc, de faire des lois, ne lui reconnut que celui de modifier, d'après les localités, les décrets de la Constituante, et d'agir en vertu des termes du décret du huit Mars précédent qui portait : « L'assemblée générale de la partie française de « St-Domingue ne doit et ne peut s'occuper que de la modification des « décrets de l'Assemblée Nationale, applicables à la localité de la co- « lonie tant sur l'organisation des assemblées administratives que sur « la police intérieure ; elle ne peut en obtenir l'exécution provisoire et « la promulgation sans avoir requis la sanction du Gouverneur-Général. »

L'assemblée coloniale ayant reçu la protestation de l'assemblée provinciale du Nord envoya au Cap deux commissaires, Jouette et Valentin de Cuillon pour soulever cette ville. Mais l'assemblée provinciale découvrit bientôt leurs intentions, et leur signifia de sortir de la province sous peine d'être appréhendés au corps, embarqués pour France et accusés devant la Constituante d'être les instigateurs de la guerre civile (17 Juin 1790). Aussitôt ils quittèrent le Cap et la province.

De Peinier profita des fautes de l'assemblée coloniale pour rallier au parti du gouvernement les nombreux mécontens qu'elle se créait : elle appelait chaque jour à sa barre les autorités civiles et militaires pour les plus légers propos qu'elles pouvaient avoir tenus contre ses actes ; elle prétendait avoir la direction de la force armée, de la police et des Finances. De Peinier refusa de faire exécuter ses décrets. Comme elle avait perdu une grande partie de son influence dans l'opinion publique, elle ne s'en plaignit pas. Mais elle s'en vengea en excitant à la révolte, par ses émissaires, le régiment du Port au-Prince. Ce corps composé de jeunes gens aux idées révolutionnaires, se souleva contre le Gouverneur. Il demanda la mise en liberté de tous les soldats détenus, et sa paye arriérée depuis long-temps. De Peinier résistant à ses réclamations, se disposait à se rendre aux casernes pour sommer les soldats de rentrer dans le devoir, quand les grenadiers et les chasseurs du régiment se mirent en route pour se rendre à St-Marc auprès de Mr Campan, leur ancien colonel. De Peinier, d'un caractère faible, fut effrayé de ce mouvement ; et craignant que ces troupes ne se trouvassent à St-Marc à la dévotion de l'Assemblée coloniale, il leur accorda tout ce qu'elles demandaient. Les soldats revinrent dans leurs casernes, et le contraignirent à présider, assis entre deux gre-

nadiers, un banquet patriotique qu'ils donnèrent au milieu d'une fête révolutionnaire.

Cependant l'assemblée de St Marc, par ses prétentions exagérées, avait tellement excité contre elle l'opinion publique, que le gouvernement et les trois assemblées provinciales se virent contraints de convoquer des assemblées primaires chargées de délibérer sur le renouvellement ou la continuation de l'assemblée coloniale. Celle-ci eût été dissoute, quoiqu'elle eût inondé la Colonie d'écrits tendant à prouver son amour pour les libertés françaises, si les hommes de couleur n'avaient demandé à faire partie des assemblées primaires. Les blancs de tous les partis, en présence des prétentions des mulâtres, sentirent le besoin de s'unir, d'oublier leurs querelles politiques, de pardonner à l'assemblée de St-Marc ses idées d'indépendance. Ils votèrent à la hâte la continuation de l'Assemblée Coloniale avant que les Affranchis eussent eu le temps d'intervenir dans les assemblées primaires.

Dès qu'elle apprit qu'elle avait été continuée, l'assemblée de Saint-Marc décréta qu'elle avait été confirmée telle qu'elle s'était constituée, et ordonna que l'on célébrât des fêtes, que l'on chantât des *Te Deum*, dans toutes les paroisses, que les troupes prêtassent de nouveau le serment civique à la Nation, à la Loi et au Roi. De Peinier, qui n'ignorait pas qu'elle avait résolu sa perte, refusa de promulguer ses décrets, publia qu'elle n'avait pas le droit de faire des lois, que ce droit n'appartenait qu'à l'assemblée nationale dont l'autorité était méconnue. De son côté, l'assemblée coloniale déclara le gouverneur coupable d'usurpation de pouvoir législatif, de crime de despotisme, et le menaça de le dénoncer à l'assemblée nationale.

De Peinier dédaigna de répondre aux accusations lancées contre lui, et conçut le projet de terminer la querelle par la force des armes. Il était vivement soutenu par le chevalier Duplessis de Mauduit, colonel du régiment du Port-au-Prince et ennemi implacable des principes révolutionnaires. De Mauduit était un gentilhomme breton, d'une ancienne famille aristocratique. D'une taille ordinaire, d'une démarche fière, ayant des yeux pleins de feu, il était d'une humeur énergique et d'un grand courage. Inébranlable dans ses principes, son âme orgueilleuse se remplissait d'indignation quand les injustices révolutionnaires la froissaient; ses talens dans le génie militaire lui avaient acquis quelque célébrité pendant la guerre de l'indépendance américaine. Il était à Paris lors de la convocation des Etats-Généraux; et il avait suivi avec assiduité les séances du club Massiac. Il avait ensuite voyagé en Italie où il avait vu le comte d'Artois qui lui avait donné des instructions pour opérer la contre-révolution à St Domingue.

Il s'étudia particulièrement à gagner l'esprit des soldats du régiment du Port-au-Prince, et il réussit. Pour ce qui tenait au service, il était sévère et juste; mais hors du service, il accordait aux soldats toutes sortes de libertés. Il ne les punissait jamais pour les que-

relles qu'ils avaient avec les bourgeois, qui n'étaient pas en général partisans de l'ancien régime; et il faisait naître entre les uns et les autres de grandes animosités. Jamais il ne détourna à son profit la paie du soldat. Il avait tué en duel son prédécesseur Lavale Gripière qui s'était rendu odieux aux soldats par ses dilapidations.

Il devint le chef du parti des pompons-blancs. Plusieurs fois le Comité de l'Ouest voulut dissoudre cette association. Mais il échoua toujours; et le Gouverneur fit même arrêter et emprisonner le tambour qui publiait l'arrêté du comité contre les coalitions et les corporations. Pendant ce temps, l'influence de l'assemblée coloniale s'affaiblissait de plus en plus; ses décrets n'étaient pas exécutés ni ses plaintes écoutées. L'Intendant de Proisy lui refusa plusieurs fois les sommes qu'elle demandait pour le traitement de ses membres. De Peinier, profitant du moment favorable, résolut de lui porter le dernier coup. Il rallia à son parti la presque totalité des hommes de couleur, en ordonnant de poursuivre les assassins de Ferrand de Baudières, qui eurent le temps de s'enfuir; et il fit audacieusement procéder contre ceux des membres des assemblées provinciales qui étaient dévoués à l'Assemblée coloniale. Celle-ci, de son côté, prenait des mesures pour contrarier celles du gouverneur. Elle lui ordonna de venir faire sa résidence à St-Marc dans l'intention de le tenir sous sa puissance. De Peinier méprisa cet ordre et continua ses hostilités. Il refusa de sanctionner un décret par lequel l'assemblée coloniale permettait aux navires étrangers d'importer des comestibles dans tous les ports de la colonie, déclarant qu'il n'appartenait qu'au Commerce français de jouir de cet avantage.

L'assemblée coloniale contre-carrée de toutes manières par le gouvernement ne songea plus qu'à recourir aux armes. Elle décréta le licenciement des troupes de ligne généralement dévouées au gouvernement, et l'organisation des gardes nationales dans toutes les paroisses. Ce décret ne fut exécuté qu'à St-Marc où le député Borel gagna un détachement du régiment du Port-au-Prince, l'organisa en garde nationale soldée et lui donna pour colonel le marquis de Cadusch. Quoique l'assemblée coloniale eût promis à chaque soldat une augmentation de paie, une propriété foncière et une somme de cinq cent-douze piastres, le régiment du Cap et celui du Port-au-Prince demeurèrent fidèles au gouvernement. Le gouverneur, soutenu par l'opinion publique, par l'assemblée du Nord et par la paroisse de la Croix-des-Bouquets, réunit un conseil de guerre où il fut décidé que l'assemblée coloniale et le comité de l'Ouest seraient dissous par la force des armes: et dans une proclamation, il rappela à la colonie les trahisons et les projets d'indépendance de l'assemblée coloniale. Ensuite flattant, contre ses convictions politiques, les passions révolutionnaires du peuple et de l'armée dont il avait besoin, il rappela le despotisme de l'assemblée de St-Marc, le mépris qu'elle avait toujours dé-

versé sur la Constituante dont les travaux ne tendaient qu'à régénérer la France.

Le Comité de l'Ouest, effrayé des énergiques mesures du Gouvernement, décupla sa garde ordinaire, réunit la Garde Nationale composée en majorité de petits-blancs dévoués à l'Assemblée coloniale, surtout depuis que le gouvernement paraissait vouloir user de ménagemens envers les hommes de couleur. Dans la nuit du 29 au 30 Juillet 1790, une forte patrouille de pompons rouges, rencontrant un faible détachement du régiment du Port-au-Prince, le désarma. À cette nouvelle, de Mauduit, à la tête d'une compagnie de grenadiers, marcha contre la Garde Nationiale qu'il trouva rangée devant le local du Comité. Il la somma, au nom de la Nation, de la Loi et du Roi, de mettre bas les armes. Un nommé Bordélier, pour toute réponse, ordonna à sa compagnie de commencer le feu. Quinze grenadiers tombèrent soit blessés, soit tués. Les Pompons-blancs se jetèrent avec fureur sur les pompons-rouges, les dispersèrent, et en eussent fait un affreux carnage, si Mauduit n'avait arrêté leur élan.

Cependant Bordelier et trois habitans furent égorgés. Mauduit fit une trentaine de prisonniers qu'il renvoya aussitôt. Pendant le combat les membres du Comité étaient réunis chez leur président.

Mauduit fit traîner dans la poussière les drapeaux de la Garde Nationale, et les fit ensuite transporter chez lui, ainsi que toutes les armes trouvées dans le bureau du Comité. Il en fit un trophée. Il réunit un conseil de guerre qui condamna les 127 soldats du régiment du Port-au-Prince qui se trouvaient à St-Marc, ainsi que le député Borel, leur suborneur. Beaucoup de citoyens, craignant d'être livrés au dernier supplice, prirent la fuite. De cette époque datent les proscriptions. Les hommes de couleur, voyant de Peinier combattre avec acharnement leurs plus cruels ennemis, s'étaient ralliés au Gouvernement dans l'espoir d'obtenir une amélioration à leur sort. Mais le gouverneur et de Mauduit ne les caressaient alors qu'afin de s'en aider pour renverser la puissance de l'Assemblée coloniale. De Peinier, grand partisan de l'esclavage et de l'aristocratie coloniale, se réservait de les faire rentrer dans le néant, lorsqu'il aurait consommé sa victoire. Après l'affaire du trente Juillet, le parti du Gouvernement domina entièrement au Port-au Prince.

Le gouverneur voyait tout céder à sa puissance dans la ville; mais dans la rade, les équipages des navires composés d'ardents révolutionnaires, lui résistaient et se mettaient en état de révolte. Le vaisseau le *Léopard* commandé par le marquis de la Galissonnière venait de se déclarer en faveur de l'assemblée de St-Marc. Le commandant, ainsi que quelques officiers du parti royaliste, fut obligé de se réfugier auprès du gouverneur. L'équipage donna le commandement du vaisseau au capitaine en second, le baron de Sto-Domingo. L'assemblée coloniale approuva la révolte du Léopard et confirma la

nomination du baron de Sto-Domingo. Le vaisseau se rendit à St.-Marc, se mit à la dispoisition de l'assemblée qui accueillit l'équipage avec enthousiasme et fraternité.

De Peinier fit aussitôt publier une proclamation par laquelle il appela aux armes tous les bons citoyens contre l'assemblée coloniale, l'accusant d'avoir voulu se rendre indépendante et d'avoir à cet effet soulevé le vaisseau le Léopard. En même temps dans la province du Nord, la municipalité du Cap dévouée au parti de St-Marc était dissoute. L'assemblée du Nord se réconcilia avec les chefs militaires qui lui avaient témoigné de l'animosité. Cambefort, colonel du régiment du Cap vint à sa barre, déclara qu'il oubliait les querelles passées, et fit le serment de demeurer fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi.

Alors tous les députés se levèrent de leurs sièges, fraternisèrent avec les officiers militaires qui avaient accompagné Cambefort, et décrétèrent à l'unanimité la dissolution de l'assemblée de St.-Marc.

Quelques jours après, l'assemblée provinciale du Nord, confia au général Vincent, commandant de la province, une division qui fut embarquée sur la frégate la Vestale, et dirigée contre St-Marc. L'assemblée coloniale n'ayant aucune force à sa disposition, pressée entre le Port-au-Prince et le Cap, proscrivit de Peinier, le déclara destitué du gouvernement de la partie française de St-Domingue, et nomma provisoirement gouverneur Mr de Fierville ardent patriote commandant de la ville des Cayes. Elle fit ensuite un appel à tous ses partisans, par la proclamation suivante : « Au nom de la Nation, de la Loi et « du Roi, et de la Partie Française de St-Domingue en péril. — Union, « force, célérité, courage.— L'infâme Peinier et l'exécrable Mauduit ont « accompli leurs infâmes projets : ils ont trempé leurs mains dans « le sang des citoyens. Aux armes ! »

Une partie de la colonie prit les armes en sa faveur. Pendant un moment elle crut qu'elle allait triompher de ses ennemis. Elle écrivit en France au Comité colonial de l'Assemblée Constituante qu'elle poursuivrait les *contre-révolutionnaires* jusque dans leur repaire.

Les habitans du Petit-Goâve, dont l'esprit était toujours travaillé par leur député Valentin de Cuillon, prirent les armes en faveur de l'Assemblée de St-Marc et se disposèrent à marcher sur le Port-au-Prince. La ville des Cayes, sous l'influence d'un club formé par Valentin de Cuillon, et composé d'ardens ennemis du Gouvernement, se prononça pour l'Assemblée coloniale, et lui donna un témoignage de son patriotisme par un crime affreux. Codère, major de la ville pour le roi, était un honnête citoyen. On lui fit un crime d'être royaliste. Les révolutionnaires se transportèrent sur son habitation où il s'était retiré avec sa famille, après une grave maladie, le traînèrent aux Cayes où il fut tué. Sa tête qu'on trancha fut promenée par toute la ville au bout d'une pique.

Cependant l'armée du Sud destinée à défendre l'Assemblée coloniale s'organisait lentement ; et à St-Marc même les députés étaient menacés par un parti nombreux de *Pompons-blancs.* La division militaire sous les ordres du général Vincent venait d'arriver du Cap aux Gonaïves, et se disposait à dissoudre par les armes l'assemblée dont les membres refusaient de se retirer dans leurs paroisses respectives. Envain les députés ordonnèrent à l'armée du Sud qui s'était enfin réunie à Léogane, de marcher sur le Port-au-Prince. Le colonel Mauduit à la tête de son régiment et de plusieurs bataillons d'hommes de couleur la tenait en échec sur toute la ligne de la grande Rivière de Léogane. L'assemblée coloniale resserrée dans d'étroites limites, privée de toutes espèces de secours, s'embarqua sur le vaisseau le *Léopard*, le 7 Août 1790. Quatre vingt-cinq de ses membres, quatre-vingt-dix soldats du régiment du Port-au-Prince qu'elle avait séduits, partirent pour France sur ce navire.

Le triomphe du parti gouvernemental était consommé. Les hommes de couleur qui avaient été dans la lutte les plus fermes soutiens du gouvernement crurent pouvoir demander à de Mauduit l'autorisation de porter des *pompons blancs.* Mauduit leur répondit que des descendans d'esclaves ne pouvaient avoir la prétention de s'élever au rang de leurs anciens maîtres, et que, s'ils désiraient porter un signe distinctif, ils auraient à prendre la *cocarde jaune.* Cette humiliation prouva de nouveau aux hommes de couleur que les blancs quelque fût leur parti se réunissaient toujours, dès qu'il s'agissait de maintenir les Affranchis dans leur ancienne condition. Ils découvrirent les mêmes ennemis et dans les pompons-blancs et dans les pompons-rouges ; et ils songèrent à ne plus prendre part aux querelles des blancs et à réclamer leurs droits les armes à la main.

Les confédérés du Sud réunis à Léogane offrirent la paix à de Peinier. Ils lui proposèrent l'échange des prisonniers, la suppression de toutes les corporations et des signes autres que les trois couleurs, la ruine des fortifications de part et d'autre. Ils demandèrent en outre qu'une nouvelle assemblée coloniale ne fut point convoquée, la réorganisation de la garde nationale et la liberté de la presse. De Peinier accepta toutes les propositions excepté celle concernant les corporations; il rejeta aussi celle concernant l'assemblée coloniale parce qu'un décret de la Constituante établissait qu'il y aurait toujours à St-Domingue une assemblée coloniale. Le traité fut signé à Léogane. De Peinier y avait dicté ses volontés. Les confédérés humiliés ne renoncèrent point à leurs projets et se retirèrent en attendant une occasion favorable pour se venger.

Lors de l'échange des prisonniers, Caradeux député à l'assemblée de St-Marc fut retenu par le gouverneur sur la demande des habitans du Cul-de-Sac. C'est ce même Caradeux dont on a déjà parlé. Sa scélératesse était telle que les cultivateurs haïtiens racontent encore

aujourd'hui ses atrocités en montrant aux voyageurs les ruines de son habitation et la terrasse sur laquelle il se tenait quand il ordonnait d'écorcher vif un esclave.

Pendant ce temps, le *Léopard* sillonnait l'Atlantique avec les députés de St-Marc qui se croyaient d'illustres victimes sur lesquelles étaient portés les regards du monde entier. Ils avaient transformé le vaisseau en une chambre législative; ils y tenaient leurs séances, et faisaient des décrets pour la colonie. A les entendre, la France entière devait retentir de la lutte héroïque qu'ils avaient soutenue contre la tyrannie. Enfin le vaisseau aborda cette terre de France si vivement désirée, et les 85 députés débarquèrent à Brest au milieu des cris d'allégresse du peuple et de la Municipalité qui les reçurent sur le rivage. Brest, ville patriotique, avait cru recevoir dans son sein des défenseurs du peuple; mais quelques semaines ne s'étaient pas écoulées qu'on sut, dans les départemens et à Paris, quels avaient été les projets de l'Assemblée de St Marc. Les 85 furent alors rejetés des cercles patriotiques; et pour comble de malheur, six députés de l'Assemblée du Nord débarquèrent à Nantes où ils furent reçus avec distinction, et ensuite accompagnés jusqu'à Paris par deux commissaires. Le général Vincent, envoyé par Mr de Peinier, était débarqué à Lorient, pendant que le vaisseau le *Léopard* mouillait dans la rade de Brest. Il se rendit aussi dans la capitale de la France.

Les députés de l'assemblée du Nord, ainsi que le général Vincent, exposèrent à la Constituante toutes les agitations de la colonie, et reçurent de grands témoignages de sympathie de tous les vrais patriotes.

L'Assemblée Nationale manda à sa barre les 85 députés de St-Marc. Valentin de Cullion, leur défenseur, dans un long discours, chercha à prouver que l'assemblée coloniale n'avait jamais eu l'idée de faire proclamer l'indépendance de St-Domingue, et qu'elle avait sans cesse combattu les contre révolutionnaires. Il ne put cependant entraîner le vôte de l'assemblée en faveur de son parti; et dans la même séance (12 Octobre 1790) la Constituante déclara nuls et attentatoires à la puissance législative et à la souveraineté nationale, les décrets de l'assemblée coloniale; elle déclara en outre que de Peinier, Mauduit et Vincent avaient bien mérité de la Patrie et avaient sauvé St-Domingue. Les 85 qui étaient venus en France avec tant de solennité et d'espoir furent condamnés par ceux mêmes auprès desquels ils croyaient trouver aide et protection.

Pendant que le parti des pompons-blancs triomphait à la barre de la Constituante, la plus complète anarchie régnait à St Domingue. Les confédérés du Sud avaient rompu le traité de Léogane, méconnu l'autorité de Peinier et reconnu Fierville gouverneur. Fierville était le commandant de la province du Sud. Il s'opposa dans l'étendue de son commandement à la réunion des paroisses pour la formation d'une

nouvelle Assemblée générale, convoquée par une proclamation de Peinier. Le parti révolutionnaire s'attendait à recevoir à chaque instant la condamnation du Gouverneur par l'Assemblée Nationale de France. Ce fut dans ces entrefaites que le décret du 12 Octobre 1790 parvint à St-Domingue. Ce coup inattendu abattit les confédérés, et releva le courage des Pompons-blancs.

L'Assemblée du Nord vota des remercîmens à la Constituante, fit chanter un Te-Deum, éleva au Cap un buste à Barnave, l'auteur du décret du 12 Octobre, et le nomma le Sauveur de la colonie.

Barnave était membre du club Massiac, comme on l'a déjà vu; et ce club, hostile à tous projets ayant pour but de faire triompher à St-Domingue les principes de liberté et d'égalité, avait adopté la cause des Pompons-Blancs.

Le parti royaliste dominait sans obstacle apparent dans les trois provinces de la colonie. De Peinier et de Mauduit, vainqueurs momentanément des révolutionnaires, redoutaient les prétentions des hommes de couleur qui se tenaient à l'écart depuis qu'on leur avait donné la *Cocarde Jaune*. Avant qu'ils se fussent organisés, Peinier, tant pour les affaiblir que pour donner un aliment aux passions des patriotes Blancs, ne s'opposa pas aux plus cruelles persécutions qui furent dirigées contre eux. Depuis quelque temps on parlait tout bas d'un vaste projet tendant à soulever tous les ateliers. Cette idée faisait frémir les blancs de tous les partis. Comme ils étaient convaincus que les hommes de couleur seuls pouvaient donner à cette insurrection une direction intelligente, ils commencèrent, excités par la terreur, à les traquer affreusement. On en arrêta un grand nombre sous prétexte qu'ils excitaient les esclaves à la révolte; ils furent brûlés vifs; leurs femmes, leurs enfans furent massacrés et leurs biens confisqués. Les blancs entrèrent chez ceux qui n'avaient pas été sacrifiés, comme dans des lieux publics, les battirent impunément, et outragèrent leurs filles... Ceux qui se plaignaient de ces vexations étaient conduits par la maréchaussée, soit chez le procureur du roi, soit chez le commandant de la place ou chez l'écrivain de la marine. Alors le blanc qui se prétendait l'offensé disait : « Ce Mulâtre ou ce « Nègre libre m'a manqué. » Sans plus de formalités, le Mulâtre où le Nègre libre était aussitôt jeté dans les cachots.

Un nommé La Buissonnière, l'auteur d'une pétition qu'il avait adressée à l'Assemblée du Port-au Prince en faveur des mulâtres, ses frères, à l'effet de les faire admettre dans cette assemblée, fut contraint de se cacher pour échapper à la fureur des blancs qui s'étaient rendus chez lui pour le pendre.

D'après les conseils de Peinier, ses parens afin de calmer un peu la rage des blancs, se constituèrent prisonniers à sa place. Ils furent ensuite traduits devant le comité de Léogane. Ils y vinrent nu-pieds, nu-tête, furent contraints de se prosterner devant leurs *maîtres* et de

faire amende honorable. Le comité ajouta encore à leur humiliation par le discours outrageant qu'il leur adressa.

On peut en juger par ces premières paroles : *Ingrates et viles créatures, vous avez cru pouvoir vous asseoir parmi vos maîtres et vos bienfaiteurs.* Ils furent élargis, se retirèrent sans se plaindre.

Partout les gens de couleur opposèrent la même résignation aux violences des colons qui n'en devinrent que plus furieux. Tantôt l'affranchi était emprisonné parce que le blanc n'avait pu séduire sa femme ; tantôt il était condamné au bannissement perpétuel, parce qu'il avait manqué de respect à un blanc.

Milscent, créole blanc et colon, dont les écrits ne peuvent être révoqués en doute, s'exprime ainsi sur la conduite des colons à cette époque : « Il est universellement reconnu que jamais homme de couleur « libre n'eut ni raison, ni droit ; jamais il ne gagna un procès de con« séquence contre un blanc ; que s'il prend fantaisie à ce dernier de « le maltraiter de coups, il se plaint et fait encore châtier rigoureuse« ment le malheureux qu'il a déjà vexé et battu. »

Dans les quartiers de l'Artibonite, de Limonade, du Trou, de la Grande-Rivière, soixante chefs de famille de couleur eurent leurs biens confisqués. La ville du Cap vit aussi couler à grands flots le sang des hommes de couleur. Le lendemain de la bénédiction des drapeaux du corps des volontaires, un blanc qui commandait une compagnie d'Affranchis, maltraîta au palais du gouvernement quelques soldats des volontaires.

La discipline empêchant ces derniers de tirer vengeance de leur supérieur, ils attaquèrent au nombre de sept un noir libre de la compagnie du blanc. Pressé de tous côtés par sept assassins, l'Affranchi tire son épée, se défend avec vaillance, et met en fuite ses agresseurs, après avoir blessé mortellement l'un d'eux. Le corps des volontaires, au lieu de s'indigner de la lâcheté et de l'injustice de ses camarades, se répandit dans la ville, massacrant sans pitié les hommes de couleur. Ceux qui obtinrent la vie furent traînés dans les cachots et enchaînés comme des forçats.

L'assemblée du Nord loin de couvrir d'infamie les auteurs de cette sanglante journée, félicita les volontaires et ordonna qu'on instruisit le procès des mulâtres. A la barre de l'assemblée, ils prouvèrent, sans peine, que tous les torts étaient du côté des blancs. L'assemblée les mit en liberté en leur recommandant d'être plus *circonspects* à l'avenir.

Dans la plaine de l'Artibonite un nommé Joly homme de couleur, riche habitant, excitait le respect de toute la province par son noble caractère. Il avait reçu avec splendeur sur son habitation Mr de Belcombe à l'arrivée de ce gouverneur dans la colonie. Belcombe était grand admirateur de la valeur des hommes de couleur. Pendant la guerre contre les Anglais, il avait apprécié le courage des sangs-mê-

lés qui avaient formé ses plus intrépides bataillons. Aussi avait-il voulu descendre chez un mulâtre de distinction. Cette démarche avait horriblement froissé les préjugés créoles, et avait suscité à Joly de nombreux ennemis, même dans sa caste. Un mulâtre le dénonça au comité de St-Marc d'avoir été le chef de l'affaire de Plassac. La maréchaussée se rendit chez lui, y fit une visite domiciliaire, et ne trouva qu'un billet par lequel les enfans de Joly occupés à défricher une habitation dans l'intérieur, demandaient à leur père des secours en argent. Il fut cependant emprisonné comme conspirateur, ainsi que quatre de ses fils. Après quelques mois de détention, il fut jugé et élargi. Les juges lui recommandèrent de tenir à l'avenir une conduite plus régulière et d'être plus *respectueux* envers les blancs.

Tous les faits dont nous venons de parler sont tirés des écrits de Milscent, de Garan-Coulon, des lettres de Julien Raymond, de Boisrond le jeune, et des relations de tous ceux de nos révolutionnaires qui existent encore.

Milscent fut souvent témoin de semblables atrocités. Il traversa l'Atlantique animé d'un zèle philantropique qui le perdit, quoiqu'il eût dévoilé à l'Europe la barbarie des planteurs. Ses écrits sont empreints d'une telle force de vérité, qu'ils ne furent jamais réfutés. Il n'avait aucun intérêt à ménager les hommes de couleur : l'amour de l'humanité a toujours guidé sa plume. Il mourra sur l'échafaud, pendant la Terreur, victime des dénonciations du parti colonial. On l'accusera d'avoir eu des relations politiques et d'amitié avec Brissot dont le parti sera persécuté, et d'être un contre-révolutionnaire.

Dans la colonie, les mulâtres paraissaient abattus pour toujours. Ils ne témoignaient plus aucun mécontentement ; les humiliations réitérées qu'ils avaient reçues avaient étouffé leurs plaintes. Le silence du désespoir régnait au milieu d'eux. Chassés des villes par les ouvriers européens ou petits-blancs qui y exerçaient seuls les arts et les métiers, ils habitaient la plupart les campagnes. Cependant, quoique au sein des plaines et des mornes, ils n'étaient pas à l'abri des vexations. Plus ils étaient riches et éclairés, plus ils étaient persécutés. Il y en avait parmi eux qui possédaient une vaste instruction ; car les familles de couleur opulentes envoyaient leurs fils en France où ils acquéraient des lumières et de nobles idées. Aussi, de retour dans leur pays, voyaient-ils avec horreur les atrocités de l'esclavage. Les planteurs les persécutaient avec beaucoup plus d'acharnement que ceux qui n'avaient jamais quitté la colonie. De leur côté, ils prenaient en mépris et en haine les aristocrates de la peau, et étaient fiers de leur supériorité sur de vils aventuriers, l'écume de ces êtres immondes, de ces sauvages nés à côté de la civilisation, dont l'Europe se purge en les vomissant au-delà de l'Atlantique.

D'un autre côté, la haine du blanc contre la race africaine était portée à un tel degré d'aveuglement, qu'un nommé Bauvois, colon,

membre de l'assemblée provinciale du Nord, conseiller au conseil supérieur du Cap, fit paraître un ouvrage tendant à prouver que le nègre et le mulâtre n'étaient pas des hommes, qu'il n'existait sur le globe que deux races, la race blanche et la race mongolique, et que nègre n'était qu'une variété du orang-outang. Cet écrit le fera nommer plus tard membre de la seconde assemblée coloniale. Il y excitait le gouvernement à enlever aux gens de de couleur et aux noirs leurs propriétés, attendu qu'ils n'étaient pas des hommes; à les traiter comme des bêtes de somme et à ne les épargner qu'autant qu'ils se rendraient utiles par le service de leurs bras. Pour faire cesser le crime de bestialité qui fait horreur à la nature, il conseillait de déclarer « infâme et vilain tout blanc qui à l'avenir s'oublierait au point de se « mésallier avec des femmes de couleur, et de le contraindre à quitter « la colonie dans l'espace d'une année; ou ce qui serait plus simple, « plus court et moins abusif, de défendre de tels mariages sous des « peines corporelles exemplaires et les plus sévères contre tous contre« venans. »

Les hommes de couleur étaient presque aussi nombreux que les blancs. Ils auraient pu les combattre avec avantage et les contraindre par la force des armes à reconnaître leurs droits. Mais jusqu'alors ils attendaient tout de l'équité de l'Assemblée Nationale, de la justice de leur cause; et par dévouement à la Mère-Patrie, ils craignaient d'allumer la guerre civile et d'être les auteurs peut être de la perte de la colonie pour la France. Julien Raymond contrairement à l'opinion d'Ogé alors en France, leur écrivait sans cesse que leurs réclamations étaient si naturelles qu'il ne doutait pas qu'on ne les prît en considération, non seulement en France où la Constituante avait déclaré tous les hommes libres devant la loi, mais dans la colonie, foyer de tous préjugés. Mais cette extrême modération des hommes de couleur cessera bientôt en présence des intrigues du club Massiac, et de la ténacité des prétentions coloniales. Le résultat de la lutte ne sera pas douteux: ils étaient plus aptes que les blancs aux fatigues de la guerre et aux privations, étant habitués aux rudes exercices de la chasse, aux travaux de la culture et aux rayons brûlans de notre soleil; et leurs liaisons de famille avec les esclaves leurs frères leur permettaient d'avoir l'espoir d'être soutenus par la masse des noirs victimes des violences les plus cruelles.

—oo—

LIVRE QUATRIEME.

1790.

Sommaire. Ogé.—Pétition des hommes de couleur à l'Assemblée Nationale.—Réponse de l'Assemblée.—Ogé au club Massiac.—Son discours.—Ses paroles relatives aux lenteurs de la Constituante.—Ses relations avec les Négrophiles.—Décret du 28 Mars 1790.—Défense faite aux hommes de couleur de retourner à St-Domingue.—Ogé passe en Angleterre.—Il arrive incognito au Cap.—Chavannes.—Ogé réunit 250 affranchis.—Sa lettre à de Peinier.—Sa lettre au président de l'assemblée du Nord.—Le général Vincent marche contre Ogé.—Il est battu.—Cambefort marche à son tour contre les insurgés et les bat.—Ogé & Chavannes se retirent dans la partie espagnole.—Ogé est arrêté à Hinche, Chavannes à St.-Jean.—Ils sont emprisonnés à Sto.-Domingo.—Blanchelande remplace de Peinier.—Il demande l'extradition d'Ogé & de Chavannes.—Ogé & Chavannes sont débarqués au Cap.—Mauduit conseiller de Blanchelande.—Les municipalités supprimées dans le Nord.—Etat des hommes de couleur dans le Sud.—Ils se révoltent Rigaud à leur tête.—Combat de la Ravine-Sèche.—Mauduit marche au secours des blancs du Sud.—Il disperse sans combat les gens de couleur.—Il désarme les confédérés du Sud.—Jugement d'Ogé & de Chavannes. — Leur exécution. — Praloto. — Madame Martin. — Son portrait. — Sa conduite. — De Villages arrive au Port-au-Prince.—Mouvement populaire.—Rigaud & Pinchinat sont mis en liberté.—Fuite de Blanchelande.—Mort de Mauduit.—Le parti royaliste anéanti au Port-au-Prince.—Caradeux nommé capitaine-général de la garde nationale.—Praloto nommé inspecteur des fortifications.—Première municipalité du Port-au-Prince—Affaire du Fond Parisien.—

Parmi les hommes de couleur qui demandaient, en France, des améliorations au sort de leurs frères, se trouvaient Julien Raymond, Fleury et Ogé. Ce dernier, quarteron libre, né au Dondon dans la province du Nord, était allé en Europe au commencement de 1789. Il demandait l'exercice des droits politiques sans restriction pour les affranchis, et voulait que ces droits leur fussent accordés sans retard. Raymond au contraire temporisait et attendait tout de la justice de sa cause. Sa confiance était devenue sans bornes en l'Assemblée Nationale, depuis que le Président de la Constituante, après avoir pris connaissance d'une pétition des hommes de couleur, dans la

séance du 22 Octobre 1789, avait dit: « Aucune partie de la na-
« tion ne réclamera vainement ses droits auprès de l'assemblée des re-
« présentans du peuple français. »

Avant la révolution, Ogé disait souvent que s'il avait quelque empire sur les siens, il saurait bien arrêter les excès des planteurs et contraindre les blancs à traîter les gens de couleur comme leurs égaux. Son père, riche habitant de la province du Nord, lui avait donné autant d'éducation qu'il était possible à un mulâtre d'en recevoir alors à St-Domingue.

Raymond, Fleury et les autres hommes de couleur réunis à Paris avaient formé un club à l'hôtel d'Argenson où étaient discutés les intérêts des affranchis. Ogé proposa aux députés de couleur de se rendre au club Massiac, afin, par la discussion, de concilier les intérêts des planteurs et des mulâtres. Sa proposition fut accueillie; on se rendit au club Massiac; et par un énergique discours, il demanda que la question relative à la liberté et à l'égalité civile des hommes de couleur fût résolue avec loyauté. Il termina par ces paroles:
« Ce mot de liberté qu'on ne prononce pas sans enthousiasme, ce mot
« qui porte avec lui l'idée du bonheur ne fut-ce que parce qu'il sem-
« ble vouloir nous faire oublier les maux que nous souffrons depuis
« tant de siècles; cette liberté, le plus grand, le premier des biens,
« est-elle faite pour tous les hommes? Je le crois encore ; mais com-
« ment faut-il la donner? Quelles en doivent être les époques et les
« conditions? Voilà pour nous, messieurs, la plus grande, la plus
« importante de toutes les questions ; elle intéresse l'Amérique, l'Afri-
« que, la France, l'Europe entière; et c'est principalement cet objet
« qui m'a déterminé, messieurs, à vous prier de vouloir bien m'en-
« tendre. Si l'on ne prend pas les mesures les plus promptes, les
« plus efficaces; si la fermeté, le courage, la constance ne nous ani-
« ment tous; si nous ne réunissons pas vite en faisceaux toutes nos
« lumières, tous nos moyens, tous nos efforts; si nous sommeillons un
« instant sur le bord de l'abîme, frémissons de notre réveil; et voilà
« le sang qui coule, voilà nos terres envahies, les objets de notre
« industrie ravagés, nos foyers incendiés, voilà nos voisins, nos amis,
« nos femmes, nos enfans égorgés, mutilés; voilà l'esclave qui lève
« l'étendard de la révolte! Les îles ne sont plus qu'un vaste et fu-
« nèbre embrasement; le commerce est anéanti ; la France reçoit une
« plaie mortelle, et une multitude d'honnètes citoyens sont appauvris,
« ruinés: nous perdons tout.

« Mais, messieurs, il est temps encore de prévenir le désastre. J'ai
« peut-être trop présumé de mes faibles lumières ; mais j'ai des idées
« qui peuvent être utiles ; si l'assemblée veut m'admettre dans son
« sein, si elle veut m'autoriser à rédiger et à lui soumettre mon plan,
« je le ferai avec plaisir, même avec reconnaissance, et peut être pour-
« rais-je contribuer à conjurer l'orage qui gronde sur notre tête. »

Ce discours fut froidement accueilli par les membres du club Massiac; et on se sépara sans avoir pu s'entendre : les idées généreuses qu'Ogé venait d'exprimer effrayaient l'aristocratie coloniale. Dès lors il cessa toutes sortes de relations avec le club Massiac, et continua de visiter avec assiduité les négrophiles les plus distingués, les Grégoire, les Brissot, les Pétion, les Lafayette. Ces célébrités l'accueillaient avec distinction, lui donnaient de sages conseils, et lui promettaient un avenir heureux pour les peuples noirs et jaunes des régions tropicales. L'abbé Grégoire surtout, ainsi que le général Lafayette, l'avait pris en amitié. Il assistait souvent aux grands débats de la Constituante, et lorsque Mirabeau faisait retentir la tribune de sa voix puissante, il éprouvait les plus fortes émotions, se plaçait à la tête des siens dans les élans de son imagination, obtenant pour eux la liberté et l'égalité soit par la force de l'éloquence, soit par la force des armes. Après ces séances orageuses, il rentrait chez lui la tête brûlante, et parlait à Raymond, son timide ami, d'une régénération soudaine dans la colonie. Raymond calmait sa fougue révolutionnaire, et lui disait que le temps amènerait les améliorations que désirait tout homme ami de l'humanité.

Ogé était indigné de la conduite de Barnave et des colons du Club Massiac; d'un autre côté les lenteurs de l'Assemblée Constituante l'irritaient; car jusqu'alors elle n'avait rien statué concernant les hommes de couleur.

Dans son desespoir, il disait : « Je commence à me soucier peu que « l'Assemblée Nationale nous admette ou non, mais qu'elle prenne bien « garde aux conséquences. Nous ne voulons pas demeurer plus long- « temps dans la dégradation. Nous enverrons des dépêhes tout de suite « à St.-Domingue et nous ne tarderons pas à les y suivre. Nous pou- « vons former sur nos habitations d'aussi bons soldats que ceux de « France. Nos propres armes nous rendront respectables et indépen- « dans. Une fois que nous serons réduits aux moyens désespérés, des « milliers d'hommes traverseront en vain l'Atlantique pour nous rame- « ner à notre premier état. »

Ogé découvrait dès-lors les grands événements qui ont amené l'Indépendance d'Haïti; et il se proposait, comme dernière ressource, d'arracher St Domingue à la France, si l'orgueil colonial ne cédait pas devant ses justes réclamations.

Pendant cet intervalle, un comité chargé d'examiner les affaires coloniales fut institué (2 Mars 1790). Deux projets de décrets rédigés par Barnave furent présentés à la constituante dans les séances du 8 et du 28 Mars. Il était établi par l'article 4 des instructions : « que toutes « les personnes agées de 25 ans accomplis propriétaires d'immeubles ou « domiciliées dans la paroisse depuis deux ans payant une contribution, se réuniraient pour former l'assemblée provinciale. »

Grégoire et plusieurs autres députés, demandèrent en faveur des af-

franchis, un amendement consacrant que toutes les personnes qui réuniraient les qualités mentionnées en l'article 4, jouiraient, n'importe leur couleur, des avantages y stipulés. La plupart des députés se levèrent et déclarèrent que l'assemblée nationale n'entendait pas qu'il y eut aucune différence de couleur, entre les citoyens appelés à former l'assemblée provinciale. Les députés du parti colonial firent quelques objections qui furent repoussées. Ils se turent, cependant se réservant d'interpréter en leur faveur l'ambiguité des deux projets de décrets.

Les gens de couleur accueillirent avec enthousiasme la déclaration de la majorité de l'assemblée nationale interprétative de l'article quatre des instructions, et ne doutèrent pas que la jouissance des droits politiques ne leur fût accordée.

Alors aucune puissance, ni celle de l'amitié, ni celle de la prudence, ne put retenir Ogé plus longtemps à Paris. Il se disposa à retourner à St-Domingue, déterminé à réclamer énergiquement l'exécution des avantages politiques accordés à sa caste.

Mais pour partir, il éprouva des difficultés auxquelles il ne s'attendait pas. Les membres du club Massiac avaient obtenu sans peine du ministre de la marine Laluzerne qu'il fût défendu à n'mporte quel homme de coulenr résidant en France de s'embarquer pour St-Domingue. Les planteurs avaient cru pouvoir, par cette mesure, retenir en France les mulâtres éclairés qui cherchaient à traverser les mers pour aller propager dans la colonie les idées de liberté que les philosophes européens répandaient avec tant d'enthousiasme. Sur la réclamation des hommes de couleur, l'assemblée nationale leva l'ordre arbitraire du ministre de la marine. Mais le club Massiac put éluder le décret de la constituante: la plupart de ses membres étaient de riches habitans en relations directes avec le commerce de St-Domingue. Il fit donc entrer dans ses vues, et les négocians des ports de mer, et les capitaines des navires marchands. Aucun armateur ne voulut recevoir un homme de couleur comme passager à bord de son navire. Les colons avaient même ordonné aux officiers de la marine marchande d'arrêter Ogé sur le bâtiment où ils le trouveraient en cas qu'il parviendrait à échapper à la vigilance des armateurs, et de le livrer en arrivant dans la colonie, aux autorités du Cap.

Ogé après avoir fait de vaines tentatives pour s'embarquer prit de plusieurs membres de la société des amis des noirs des lettres de recommandation pour Clarkson, philantrope de Londres, et partit pour l'Angleterre, sous le nom de Poissac.* Clakson, quoiqu'il l'eût reçu avec froideur, lui fournit quelque argent, et des lettres de crédit pour les Etats-Unis. Arrivé à Charleston, Ogé se procura des munitions de guerre, se mit en mer, et atteignit le 23 octobre dans la matinée la rade du Cap. Comme on ne se doutait pas qu'il pût venir sur un navire américain, il débarqua sans obstacle dans la soirée. Tous les

* Il ne put réussir à voir Wilberforce.

bâtimens arrivant de France étaient visités ; la côte était sévèrement gardée, et les autorités de Monte-Christ, dans la colonie espagnole, avaient même été suppliées, en cas qu'il s'y présentât avec des complices, « d'arrêter les séditieux et de les faire conduire sous bonne escorte jus-« qu'au Fort-Dauphin ; ces précautions étant nécessaires pour le bien « et la sûreté de toutes les colonies en général. »

A la faveur de la nuit Ogé se rendit au Dondon où se trouvaient sa famille et ses biens.

Le club Massiac avait à Londres un agent nommé Guiton qui avait écrit aux planteurs la lettre suivante : « Un des négrophiles de Londres « m'a confirmé le départ du mulâtre Ogé pour Saint-Domingue par « la voie de Londres. C'est monsieur Clarkson qui l'a reçu et fait par-« tir ; et il lui avait été adressé par les amis des noirs de Paris. Il n'y « a guère que cinq semaines que ce mulâtre est embarqué. Je n'ai « pu savoir s'il était seul ou non. »

Le club Massiac avait aussitôt obtenu du ministre de la Marine qu'on empêchât le débarquement des hommes de couleur dans la colonie venant de n'importe quel pays. Vaines précautions de la tyrannie : Ogé était déjà dans son lieu natal.

La nouvelle de son arrivée au Dondon se répandit aussitôt dans toute la colonie. Des ordres furent donnés pour qu'on l'arrêtât. Mais Ogé avait déjà vu se réunir autour de lui un certain nombre de ses amis, entr'autres un nommé Jean-Baptiste Chavannes, natif de la Grande-Rivière, cultivateur-propriétaire, homme de couleur. Plus entreprenant, plus radical qu'Ogé, Chavannes lui conseilla de soulever tous les ateliers, de proclamer la liberté générale, et d'anéantir ainsi d'un seul coup l'orgueil colonial. Ogé recula devant ce projet gigantesque. Cependant il y avait songé en France. Chavannes néanmoins lui promit de triompher ou de mourir avec lui.

Il n'y avait aucun moment à perdre. Les hommes de couleur au nombre de 250 prirent les armes, désarmèrent les blancs de la Grande-Rivière (28 Octobre 1790,) mirent Vincent Ogé à leur tête, nommèrent Chavannes adjudant-major du camp, et capitaines plusieurs d'entre eux. Pensant que ses réclamations appuyées d'une force imposante seraient écoutées, Ogé expédia une lettre au gouverneur de Peinier, par laquelle il lui reprochait de n'avoir pas fait promulger le décret du 28 Mars 1790. C'était une erreur ; ce décret fut publié ; mais il ne fut interprété par le gouvernement que favorablement aux colons. Il finissait sa lettre en disant : « Non ! non ! « Mr le comte, « nous ne resterons point sous le joug, comme nous avons été depuis « deux siècles ; la verge de fer qui nous a frappés est rompue : nous « réclamons l'exécution de ce décret ; évitez donc, par votre prudence, « un mal que vous ne pourriez calmer. Ma profession de foi est de faire « exécuter le décret que j'ai concouru à faire obtenir, de repouser « la force par la force, et enfin de faire cesser un préjugé aussi in-

« juste que barbare. » Sa lettre ne produisit sur le gouverneur qu'un sentiment de pitié.

Pendant ce temps, dans la nuit du 30 Octobre, les gens de couleur rencontrèrent vers les hauteurs du Dondon deux dragons blancs qui portaient à la municipalité de la paroisse l'ordre de l'assemblée du Nord de prendre les mesures les plus énergiques contre les gens de couleur. Ils furent arrêtés et conduits en présence d'Ogé qui leur dit : « Il ne vous sera fait aucun mal, nous ne sommes pas des hom-« mes de sang ; en cela nous ne ressemblons pas aux hommes de votre « caste ; du reste votre grande jeunesse m'intéresse ; il est affreux « de mourir à votre âge. Voici un sauf-conduit, partez et portez au « Cap ces deux lettres. »

L'une adressée au président de l'assemblée du Nord était conçue en ces termes : « Apprenez à apprécier le mérite d'un homme dont l'in-« tention est pure. Lorsque j'ai sollicité de l'assemblée nationale un « décret que j'ai obtenu en faveur des colons américains, connus ancien-« nement sous l'épithète de sangs-mêlés, je n'ai point compris dans mes « réclamations le sort des esclaves. Vous et nos adversaires avez empoison-« né mes démarches pour me faire deméritér des habitans honnêtes. Non, « non, messieurs, nous n'avons que réclamé pour une classe d'hom-» mes libres, qui étaient sous le joug de l'oppression dupuis deux « siècles. Nous voulons l'exécution du décret du 28 Mars. Nous « persistons à sa promulgation, et nous ne cessons de répéter à nos « amis que nos adversaires sont injustes, et qu'ils ne savent point con-« cilier leurs intérêts avec les nôtres. etc. etc. etc. »

L'autre lettre adressée au général Vincent commandant de la province du Nord renfermait ce qui suit : « Nous exigeons la promulga-« tion du décret du 28 Mars ; nous nommerons des électeurs, nous « nous rendrons à Léogane ; nous nous fortifierons, nous repousse-« rons la force par la force si l'on nous inquiète. L'amour propre « des colons se trouverait offensé si nous siégions à côté d'eux ; mais « a-t-on consulté celui des nobles et du clergé pour redresser les mille « et un abus qui existaient en France. »

Le rapport des deux dragons et ces deux lettres répandirent au Cap une grande alarme. On disait dans les rues qu'Ogé avait soulevé les ateliers de la plaine du Nord, au nom de la liberté, et que des bandes innombrables d'esclaves roulaient comme des torrens vers la ville, ne laissant derrière elles que des cadâvres de blancs assassinés, et des ruines. Les autorités mieux informées, et ayant des renseignemens certains sur l'attroupement d'Ogé, firent battre la générale et réunirent 800 hommes de troupes. Le général Vincent, à la tête de ce petit corps d'armée, prit le chemin de la plaine.

Les mulâtres étaient réunis au nombre de deux-cent-cinquante environ lorsque le général Vincent les atteignit. Ils furent attaqués avec vigueur. Mais les blancs furent bientôt découragés par la résistance

qu'ils rencontrèrent. Ogé et Chavannes par leur audace soutenaient le courage des leurs. La cavalerie de couleur finit par enfoncer l'armée blanche, et par la mettre en pleine déroute. Vincent ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval et rentra au Cap avec les débris de ses troupes. Cette affaire jeta une si grande terreur parmi les colons que peu s'en fallut qu'on ne massacrât les hommes de couleur du Cap. Un conseil militaire chargé de diriger les opérations s'organisa aussitôt; la tête d'Ogé fut mise à prix pour cinq cents portugaises, et le colonel du régiment du Cap, Cambefort, reçut l'ordre de prendre le commandement de 1,600 hommes de troupes de ligne, d'une compagnie d'artillerie, d'une de cavalerie, de deux-cents noirs armés, et de disperser ce rassemblement de brigands.

Ogé n'accueillit jamais le projet de Chavannes de soulever les esclaves, comme les colons l'en ont accusé. Il ne demanda que la jouissance des droits politiques pour les affranchis, c'est-à-dire pour les noirs et les hommes de couleur libres, et l'émancipation progressive des esclaves des deux couleurs. Il ne commit aucun assassinat dans la plaine, et punit, au contraire, sévèrement, plusieurs de ses cavaliers qui avaient tué un boucher blanc nommé Sicard.

Après cette victoire, Chavannes lui proposa de nouveau de soulever les ateliers, mais ce fut en vain. Il ne parlait que du décret du 28 mars, et de la nécesssité où se trouveraient les blancs, contraints par la force de la justice des réclamations des affranchis, de reconnaître leurs droits. Les colons eussent bien mieux compris les argumens d'Ogé présentés par 30,000 hommes armés autour du Cap. La nouvelle de son succès avait grossi sa bande.

Cambefort, avec 3,000 hommes environ et deux pièces de campagne, vint attaquer vigoureusement les hommes de couleur.

Ogé sans artillerie ne put longtemps lutter contre des forces supérieures en nombre et en tactique. Il céda le terrain et se retira au sommet du morne Beauséjour, où il attendit les blancs. Cambefort vint l'y attaquer et le culbuta de nouveau. Après ce second échec, Ogé ne put plus retenir ses compagnons, sous son drapeau La désertion se mit dans leurs rangs, et il n'en resta que vingt-quatre autour de lui. Il résolut, ainsi que Chavannes, de se retirer dans la colonie espagnole. Avant de pénétrer dans les bois, ils mirent en liberté douze prisonniers blancs en leur faisant promettre de respecter le décret du 28 Mars. Parvenu à Hinche, Ogé fut arrêté, ainsi que ceux qui l'accompagnaient, et mis en prison. Ses armes, ses effets, ses papiers furent saisis.

Chavannes qui s'était égaré dans les bois, déboucha dans le bourg de St-Jean, et fut arrêté de la même manière. Ce fut envain qu'ils se déclarèrent sous la protection du gouvernement espagnol. Ils furent conduits à Sto-Domingo et emprisonnés à la Tour.

Pendant ce temps les blancs étaient rentrés en triomphe dans la ville

du Cap avec des prisonniers auxquels ils avaient fait subir en chemin les plus mauvais traitemens.

M. Blanchelande dont nous parlerons plus tard avait remplacé M. de Peinier dans le gouvernement de St-Domingue. Ce dernier faussement accusé d'être le protecteur des hommes de couleur avait donné sa démission. Un des premiers actes de Blanchelande pour se faire bien venir du parti colonial, fut de demander au gouverneur de la colonie espagnole l'extradition d'Ogé, de Chavannes et de leurs complices, s'étayant sur un traité tombé dans l'oubli, existant cependant entre les deux puissances.

Le gouverneur don Garcia, son assesseur, l'interprête public et un notaire-greffier, réunis au quartier des vétérans, interrogèrent les prisonniers au nombre de vingt six y compris deux esclaves. Ils furent chaleureusement défendus par l'assesseur don Vicente Faura. Néanmoins l'audience royale, le 21 Décembre 1790, décida quils seraient livrés à leurs oppresseurs.

Blanchelande et l'Assemblée du Nord, en demandant l'extradition des conjurés avaient mis en avant le nom du gouvernement français afin de n'être pas obligés d'envoyer solliciter en France, contre Ogé et Chavannes, un décret qu'ils n'eussent pas obtenu de l'Assemblée Nationale, et pour ne pas laisser aux espagnols le temps de la réflexion.

La corvette la Favorite, sous les ordres du capitaine Négrier, se rendit à Sto-Domingo, prit à son bord les prisonniers et les amena au Cap.

Quant à Vicente Faura, il excita l'admiration du roi d'Espagne qui lui accorda des récompenses et des honneurs. * Le jour du débarquement des prisonniers dans la ville du Cap fut une fête pour les blancs. Ces infortunés furent jetés dans de sombres cachots, et il n'y eut pas un mouvement en leur faveur. Le capitaine Négrier fut récompensé avec magnificence, et l'assemblée du Nord demanda au roi de France la croix de St-Louis pour don Garcia. Le débonnaire Louis XVI, conseillé par les aristocrates qui l'entouraient, crut bien faire en accordant à l'Assemblée du Nord ce qu'elle lui avait demandé.

On a vu que de Peinier avait cédé le gouvernement à Mr de Blanchelande. Il avait été dégoûté des troubles de la colonie, et avait demandé sa démission au ministre Laluzerne. Il ne s'était si longtemps soutenu qu'en opposant les révolutionnaires aux indépendans. Il avait eu l'espoir d'établir l'autorité royaliste sur les ruines de ces deux partis, et il avait assez bien réussi quand il abandonna le pouvoir. Dans les premiers jours de Novembre 1790 il était parti pour France.

Rouxel de Blanchelande, officier sans gloire militaire, composa aussitôt son conseil de Mr Mauduit, de plusieurs autres aristocrates, et ne déguisa pas ses projets contre-révolutionnaires en faisant emprisonner

* Géographie du citoyen B. Ardouin.

beaucoup de patriotes. Des félicitations qu'il reçut du nouveau ministre de la marine Fleurieu et de Louis XVI, achevèrent de l'entraîner dans le parti aristocratique. Il parcourut la province du Nord, supprima les municipalités qui pouvaient contrarier ses projets, et revint au Port au-Prince où il reçut une députation des sociétés populaires des Cayes qui lui demandaient du secours contre les gens de couleur.

Ceux-ci, dans le Sud, plus nombreux et aussi riches que les blancs, se montraient redoutables, et avaient fait à la France un don patriotique de six millions. En apprenant la révolte d'Ogé ils avaient pris les armes en demandant l'exécution du décret du 28 Mars, et s'étaient réunis au nombre de 500 sur l'habitation Prou, quartier de la Ravine Sèche, au milieu d'une gorge qui débouche dans la plaine du Fond. Ils mirent à leur tête plusieurs des leurs, Rigaud qui s'était fait remarquer par son courage pendant la guerre de l'Indépendance américaine, Bleck, Remaray et Faubert.

Les blancs des Cayes, sous les ordres d'un ancien militaire nommé Lefèvre Duplessis, marchèrent contre la Ravine Sèche et contraignirent leur général à en venir aux mains avec les mulâtres. Après un rude combat, et malgré le feu vif de leur artillerie, les blancs furent battus et poursuivis au loin dans la plaine.

Mr de Blanchelande, répondant à l'appel de la ville des Cayes, y envoya le colonel de Mauduit. Le régiment du Port-au-Prince débarqua au Port-Salut le 28 Novembre 1790. Mauduit se rendit aux Cayes et marcha delà sur le camp de la Ravine.

Les hommes de couleur menacés par des forces supérieures en nombre et en tactique se dispersèrent. Rigaud fut fait prisonnier, et ses compagnons furent désarmés et traités avec hauteur par Mr de Mauduit qui leur dit : « Gens de couleur libres, je vous parle au nom de la « nation, de la loi et du roi; vous avez été égarés par de folles pré« tentions; vous ne devez jamais franchir la ligne de démarcation qui « vous sépare des blancs vos pères et vos bienfaiteurs; rentrez dans » le devoir.................. »

Mauduit revint en triomphe au Port-au-Prince, après avoir désarmé les pompons-rouges du Petit-Goâve et de Léogane. Il fit emprisonner Rigaud qu'il avait amené et plusieurs autres hommes de couleur, entre autres Pinchinat; ce qui aigrit contre lui les affranchis. Quant aux petits-blancs, ils ne lui pardonnèrent pas le désarmement des confédérés du parti révolutionnaire.

Après ces événemens il y eut une lueur de tranquillité dans la colonie. Le procès d'Ogé et de Chavannes s'instruisit pendant les mois de Janvier et de Février 1791. Envain demandèrent-ils un défenseur. Le 23 Février 1791 ils furent condamnés par le conseil supérieur du Cap, sans avoir été entendus, au supplice de la roue, comme coupables du crime de rébellion.

L'Assemblée du Nord eut la barbarie d'insulter à leur malheur en

ordonnant qu'ils ne fussent pas exécutés sur la place destinée au supplice des criminels blancs, afin qu'un échafaud qui n'avait vu couler jusqu'alors que le sang d'une race pure et souveraine, ne fut pas souillé par un sang impur.........

Au jour de l'exécution (23 Février 1791) les condamnés conduits devant l'Eglise, nu-pieds, nu-tête, en chemise, la corde au cou, portant chacun une torche de cire, au milieu d'un peuple immense, déclarèrent à genoux qu'ils se repentaient du crime qu'ils avaient commis, et qu'ils en demandaient pardon à Dieu.

Au centre de la place d'armes était dressé un échafaud surmonté de deux roues. Les bourreaux les y attachèrent la face tournée vers le ciel, et à coups redoublés de barres de fer leur rompirent les cuisses, les jambes, les bras et les reins. Calmes et résignés ils ne firent entendre aucune plainte.

L'Assemblée du Nord, égarée par la haine qu'elle portait aux gens de couleur, assista en corps à cette exécution, comme à une fête nationale. Quand ces victimes eurent fermé les yeux, elles eurent la tête tranchée : celle d'Ogé fut exposée sur le chemin du Dondon lieu de sa naissance, celle de Chavannes sur le chemin de la Grande-Rivière.

Peu de jours après, deux autres compagnons d'Ogé furent rompus vifs;* vingt-un pendus, et treize condamnés aux galères à perpétuité.

Plusieurs auteurs et les colons ont prétendu qu'Ogé s'était montré faible pendant sa captivité et le jour de son exécution, en dénonçant dans un testament ses principaux complices, et en se mettant à genoux en présence de l'Eglise.

Vincent Ogé mourut avec un rare héroïsme, et releva l'énergie des siens. Le testament dont on a beaucoup parlé et qu'on lui attribue est de Jacques Ogé son jeune frère; quant à la circonstance par laquelle il s'est mis à genoux, on ne doit pas perdre de vue qu'il y fut contraint par la formule du jugement de condamnation. Il cessa de vivre à l'âge de 35 ans. Il avait de la conviction et de la grandeur d'âme.

Après avoir respiré, en France, l'air de la liberté, et avoir fraternisé avec les plus grandes célébrités de la Constituante, de retour dans son pays, il aima mieux mourir que de s'y replacer dans une condition dégradante.

Au Port-au-Prince le parti royaliste perdait chaque jour de sa prépondérance ; il n'était plus soutenu que par le régiment de Mauduit, dont les soldats étaient cependant entourés de toutes les séductions de la population. La canaille blanche était dirigée par un aventurier italien nommé Pralato et par une femme d'une grande taille et forte, nommée M.me Martin. Celle-ci toujours armée d'un sabre et de pistolets, la tête chargée de plumes rouges, les épaules nues couvertes de longs cheveux noirs, assistait à tous les clubs, y haranguait le peuple qu'elle

* L'un était Jacques Ogé dit Jacquot frère de Vincent Ogé.

s'attachait par des distributions de pains et de viandes. Elle déployait surtout contre le colonel de Mauduit un acharnement qui allait jusqu'à la rage. Sur ces entrefaites, de Blanchelande apprit par le journal le *Courrier de l'Europe* que Mr de Villages arrivait dans la colonie avec des troupes connues par leur énergie révolutionnaire. Malgré les précautions du gouverneur, de Villages parut dans la rade du Port-au-Prince le 21 Mars 1791. Il n'avait pas reçu les dépêches par lesquelles Blanchelande lui ordonnait de débarquer ses troupes au Môle St Nicolas.

Les pompons-rouges relevèrent aussitôt la tête se transportèrent à bord des navires de l'escadre, en gagnèrent les équipages, et les portèrent à la révolte. Blanchelande aulieu de déployer de l'énergie, de sévir contre les rebelles, comme le lui conseillait de Mauduit, voulut employer les voies de la douceur. Il se rendit à bord, fut insulté par les matelots, et revint humilié au gouvernement. Une députation des équipages vint auprès de lui, et ne craignit pas de lui demander pour quel motif il voulait envoyer l'escadre au Môle St-Nicolas. Il eut la faiblesse de montrer l'ordre du ministre de la marine et d'accorder aux agitateurs, contre l'avis de Mauduit, trois jours pour se rafraîchir avant de partir.

Mauduit plein d'indignation entendait le tonnerre qui devait le foudroyer; mais les ordres du gouverneur lui ôtaient la faculté d'agir. Cependant il se montrait calme et disposé à affronter tous les dangers.

Les condescendances de Blanchelande au lieu de calmer les équipages avaient rendu la révolte générale à bord des bâtimens de l'escadre, le Fougeux, le Borée, la Prudence et l'Uranie. Les régiments d'Artois et de Normandie débarquèrent avec les matelots. La plus grande fermentation régnait dans la ville. Les soldats furent portés en triomphe; et par les insinuations des habitans, il refusèrent de fraterniser avec ceux du régiment du Port-au-Prince qu'ils traitèrent de vils instruments de la tyrannie. Les grenadiers de Mauduit honteux d'être appelés aristocrates abandonnèrent leur colonel et firent cause commune avec la populace.

Les hommes de couleur de leur côté, humiliés et irrités depuis l'affaire de la cocarde jaune, se joignirent aux petits blancs; et sur leur demande, les agitateurs se transportèrent à la prison et mirent en liberté Rigaud, Pinchinat et plusieurs autres.

Les partisans de l'ancien comité de l'Ouest, quand ils se virent maîtres des forces de la ville, se rendirent au palais du gouvernement, demandèrent à Blanchelande la suppression de la corporation des pompons-blancs, le rétablissement de la garde nationale et du comité de l'Ouest, la reddition des drapeaux des pompons-rouges, et celle des registres des districts. Blanchelande eut la faiblesse de tout accorder.

Pendant ce temps, Mauduit était seul chez lui; ses soldats qui, la veille, lui avaient juré de mourir à ses côtés l'avaient abandonné. La foule se transporta en sa demeure, l'en arracha, le traîna au gouvernement pour

y prendre aussi Blanchelande, afin de les conduire ensemble au comité de l'Ouest qui s'était déjà organisé. Au milieu de cette agitation générale, le gouverneur avait presque perdu la tête. N'osant faire face à l'orage il s'était sauvé par une porte dérobée du palais, et s'était retiré à deux lieues de la ville sur une habitation où il s'était caché, en attendant l'issue des évènemens.

Mauduit fut ramené en sa demeure au milieu d'un peuple de forcenés qui l'insultaient, brisaient les meubles de sa maison. Il fut contraint de leur livrer les drapeaux de la garde nationale enlevés dans la nuit du 29 au 30 Juillet 1790.

Une compagnie des grenadiers de son régiment les transporta dans la salle du comité. Alors la multitude demanda à grands cris que de Mauduit vint présenter ses excuses aux membres du comité réunis à l'église. Il sortit de chez lui au milieu des imprécations de la foule qui, excitée par madame Martin, voulait le déchirer. Quand il fut arrivé près du local du comité populaire, il déclara qu'il ne ferait pas amende honorable, qu'il avait toujours agi dans l'intérêt de la patrie.

A la lanterne l'aristocrate! fut le cri qui sortit de la foule. De Mauduit demeura ferme et répondit à la multitude par un sourire de mépris. Les femmes furieuses qui entouraient madame Martin se jetèrent d'abord sur lui; ses grenadiers, la veille si fidèles, partagèrent la rage du peuple, se saisirent de lui, et un sapeur de son régiment lui trancha la tête.* Ses épaulettes furent aussitôt arrachées, ses membres coupés jetés ça et là, et sa tête portée au bout d'une pique par toute la ville. Madame Martin, femme blanche, trancha avec un couteau ses parties génitales, et les porta chez elle en triomphe. **

Quand ces scènes d'horreur furent terminées, le peuple se rendit à l'église où fut chanté avec pompe un Te-Deum. Le soir de cette horrible journée la ville fut illuminée, et les navires de la rade pavoisés, lancèrent tant de fusées qu'on eût dit une pluie de feu.

Pas un seul colon ne manifesta quelque pitié pour M. de Mauduit. Cependant il était blanc et un des fermes soutiens de l'esclavage; mais ceux que l'habitude de la tyrannie domine, peuvent-ils éprouver quelque compassion, à la vue du sang, même pour leurs semblables.

Un des esclaves noirs de Mauduit nommé Pierre, se montra inconsolable: il réunit les membres de son maître, épars dans les différents quartiers de la ville, et les enterra près du cimetière; car le clergé

* D'après le rapport des officiers du régiment du Port-au-Prince, à l'Assemblée nationale, sur cet événement, Mauduit, fut tué vis-à-vis de la maison Bouzigue, rue du Centre, près de la rue des Fronts-Forts, où se tenait le comité.

** Plusieurs écrivains européens ont avancé à tort que Mme. Martin était une femme de couleur. Mme. Martin était une blanche provençale.

lui avait refusé la sépulture, les révolutionnaires voulant que son cadavre devînt la pâture des chiens et des oiseaux de proie.

Pierre se jeta ensuite sur la tombe de son maître, adressa à Dieu une courte prière, et se brûla la cervelle.

Voilà un de ces hommes qui, d'après les blancs, étaient privés de toute sensibilité, et n'appartenaient pas meme à la race humaine.

Caradeux, habitant de la plaine du Cul-de-Sac, dont nous connaissons déjà la cruauté, fut nommé par les petits-blancs capitaine général de la garde nationale et remplaça Mr de Blanchelande. Cet aventurier italien nommé Praloto, célèbre par toutes sortes de forfaits, prit la place de Mr de Merveillère, chevalier de St-Louis, inspecteur des fortifications. Il rendit formidable l'artillerie de la garde nationale qu'il commandait depuis les premiers troubles de la colonie.

La municipalité, qui fut la première du Port-au-Prince, se donna les attributions de l'Assemblée provinciale, supprima la place d'intendant, nomma de nouveaux membres au conseil supérieur du Port-au-Prince et s'attribua les fonctions de lieutenant du roi.

Cette révolution consommée le 5 Mars 1791, abattit entièrement le parti royaliste dans les provinces de l'Ouest et du Sud; et la basse classe blanche prit l'autorité dans la ville du Port-au-Prince qui gémira de ses brigandages et de ses fureurs. Elle dominera seule, persécutera la classe riche et refusera de se mettre en contact avec les hommes de couleur qui ne feront respecter leurs droits que les armes à la main.

Quoique les affranchis n'opposassent en général que de la résignation aux injustices des blancs, quelques familles de couleur, dans les campagnes, répondaient avantageusement aux attaques dirigées contre elles.

Buisson Desmarres occupait au Fond Parisien une habitation qui était sa propriété. Un jour, au lever du soliel, il était assis seul devant sa grande case. Un blanc, son voisin, dont l'insolence était connue des hommes de couleur, passa devant lui, et lui dit : on te prendrait pour un seigneur; les mulets comme toi, attelés aux cabrouets, ne devraient-ils pas être déjà au jardin? A ces paroles insultantes Buisson Desmarres se lève, saisit le blanc à la gorge d'une main de fer, le renverse à ses pieds et lui applique deux soufflets. Le colon se releva honteux et écrasé sous le poids de tant d'audace. Il monta aussitôt dans sa voiture, et partit pour le Port-au-Prince avec les traces pourprées sur ses joues de la violence du mulâtre.

Desmarres revenu à lui-même vit le danger où il s'était jeté: battre un blanc était alors non pas un assassinat, mais une conspiration qui entraînait les suites les plus graves. Cependant il ne se découragea pas: il réunit ses amis, les Poisson, les Renaud, plusieurs autres habitans de couleur, qui jurèrent de partager ses périls.

Le blanc en arrivant au Port-au-Prince raconta sa mésaventure qui excita une indignation générale : il ne fut bruit que de cette affaire; de toutes parts l'on n'entendait que ces mots : Un Mulâtre a osé battre un blanc!!

Aussitôt après cinquante cavaliers partirent pour le Fond Parisien. Desmarres, averti de leur arrivée, réunit ses amis, et se détermina à la résistance. Cette énergique résolution provenait du désespoir. Ils savaient tous que leurs familles allaient être maltraitées, emprisonnées, et que leurs biens seraient confisqués. Mais ils préféraient la mort à tant d'humiliations. Ils s'embusquèrent dans le chemin par où devaient arriver les blancs. Quand ceux-ci parvinrent sur l'habitation Buisson, ils essuyèrent le feu de l'embuscade et perdirent un des leurs.

Aussitôt, les blancs en fureur se répandirent dans les jardins de cannes, en tirailleurs; mais la petite bande des hommes de couleur, commandée par Poisson, le plus âgé d'entre eux, manœuvra si bien, ayant la connaissance des localités, qu'elle mit les blancs en pleine déroute, leur tua plusieurs hommes et en blessa un grand nombre. Les cavaliers se rallièrent sur l'habitation Rebus. Les hommes de couleur sans perdre le temps en de vaines joies dressèrent une embuscade sur le chemin du Port au-Prince; le lendemain les blancs s'en retournant furent accueillis par un feu vif des deux côtés du chemin, et mis en déroute après avoir encore perdu quelques hommes.

Poisson, sans attendre des nouvelles du Port-au-Prince, se disposa à résister à de nouvelles attaques, et à se ménager une retraite dans la partie espagnole, au cas que la fortune tournât contre lui. Les hommes de couleur armèrent leurs esclaves les plus intrépides, et envoyèrent les nommés Desruisseaux et Ferrier demander des secours aux paroisses voisines; mais les hommes de couleur des autres quartiers, tenus en respect, ne purent faire aucun mouvement.

L'autorité du Port-au-Prince, instruite de ce qui s'était passé, fit partir pour le Fond-Parisien le régiment d'Artois, un bataillon de la garde nationale blanche et une compagnie d'artillerie. Ils arrivèrent sur l'habitation Desmarres au nombre de 1,500 hommes, la trouvèrent abandonnée et l'incendièrent.

Les hommes de couleur ayant reconnu l'inutilité de la résistance avaient atteint avec leurs familles les frontières de la colonie espagnole. Arrivés sans obstacles au bourg de Neybe, ils écrivirent au gouverneur de Santo Domingo pour lui demander asyle et protection. On leur répondit qu'ils pourraient devenir propriétaires et sujets espagnols, s'ils le voulaient, et qu'une pension mensuelle leur serait allouée tant qu'ils resteraient dans les états de Sa Majesté Catholique. Ils rentreront bientôt dans leurs foyers, à la faveur des révolutions qui ne tarderont pas à éclater.

—00—

LIVRE CINQUIEME.

1791.

Sommaire. La Constituante décrète que trois commissaires seront envoyés à Saint-Domingue.—Décret du 15 Mai 1791.—Effets de la nouvelle de ce décret à Saint-Domingue.—Les affranchis se réunissent au Mirebalais.—Seconde assemblée coloniale.—Elle se transporte au Cap.—Blanchelande pour trouver des auxiliaires contre les Indépendans, excite à la révolte les esclaves du Nord.— Réunion à Lenormand.— Insurrection générale — Les blancs de tous les partis égorgés dans les campagnes.— Jeannot attaque le Cap.— Candy.— Projet d'indépendance de l'Assemblée coloniale.— Rouvrai.— L'assemblée coloniale demande des secours à l'Angleterre.— Les insurgés s'organisent.— Jean François et Biassou. — Ils attaquent le Cap.— Boukman.— Jeannot et Jean François se divisent.— Mort de Jeannot.—Prise du camp Galifet.— Casa Major. — Thouzard.— Les gens de couleur chassés du Port-au-Prince.—Réunion chez Rastau.—Bauvais nommé capitaine-général des affranchis.— Campement de Diègue.— Combat de Nérette.—Bataille de Pernier. — Les affranchis au Trou Caïman.— Concordat des hommes de couleur avec les blancs royalistes.— Concordat avec les petits blancs.— Entrée solennelle des affranchis au Port-au-Prince.—Affaire des Suisses.— Décret du 24 Septembre 1791.—Deux partis dans l'assemblée coloniale.— Affaire du 21 Novembre 1791.— Incendie du Port-au-Prince.— Adresse des hommes de couleur de l'Ouest à leurs frères.— Grimoard.— Les affranchis assiègent le Port-au-Prince.— Garran Coulon demande à la législative la confirmation du concordat de Damiens.

En France le parti colonial ne cessait de s'agiter, contrariant tous les projets des philantropes en faveur des colonies. Malgré toutes les intrigues du club Massiac, et des quatre-vingt cinq députés de l'Assemblée de St-Marc retirés à Paris, l'Assemblée constituante décréta en Février 1791 que trois commissaires seraient envoyés à St-Domingue pour y rétablir la tranquillité. Ce fut envain que les 85 contrarièrent cette mesure. Polvérel dont nous parlerons plus tard, et Lacrételle, leur refusèrent le secours de leurs talens, ne voulant pas contribuer à arrêter à St-Domingue le développement de la liberté. Ces manœuvres quoique opiniâtres ne purent comprimer l'essor des idées philantropiques : plusieurs villes de France, entre autres, Bordeaux, Angers et Chalons firent des réclamations en faveur des Affranchis; et le 15 Mai 1791,

la constituante décréta que les hommes de couleur nés de pères et mères libres jouiraient de tous les droits politiques. Les colons se saisirent de cette occasion pour calomnier l'Assemblée nationale de France : ils publièrent qu'elle voulait livrer la colonie aux Anglais en y excitant la guerre civile ; et Cormier, président du club Massiac, exhorta les planteurs qui étaient à Paris, à se rendre à St-Domingue pour y combattre les principes révolutionnaires. Daugy, un des 85, par une lettre aux habitans de la province du Nord, les excita à se rendre indépendans, s'étayant sur ces mots foudroyants pour le système colonial, sortis de la constituante: périssent les colonies plutôt qu'un principe.

Ce fut le 30 Juin que la nouvelle du décret du 15 Mai arriva au Cap, par un navire nantais. Tous les préjugés coloniaux se soulevèrent aussitôt: les planteurs renièrent ouvertement la France, et firent des préparatifs militaires, pour s'opposer à l'exécution du décret. Au Port-au-Prince, les petits-blancs qui y dominaient, tinrent la même conduite, et formèrent une confédération contre l'autorité de la Métropole. La classe blanche éprouva la même sensation dans toute la colonie.

Que de passions contraires les événemens ne font-elles pas éclater ! Partout le fort opprime le faible et partout les réactions sont terribles. La France se livrait aux excès d'une révolution que la tyrannie du clergé et de la noblesse avait fait naître ; à St-Domingue les colons, voyant sortir de l'Assemblée Nationale des décrets qui n'étaient pas en harmonie avec leurs intérêts, accusaient les philantropes qui en formaient la majorité, d'être vendus à l'Angleterre. L'abbé Maury, Linguet et la gazette de Paris gagnée par le club Massiac, avaient répandu dans toute la France des écrits fulminants contre la Constituante. Ils prétendaient que Lafayette, le démagogue, avait emporté le décret du 15 Mai, à la tête de dix-mille hommes ; que l'Assemblée Nationale, devenue libre dans ses délibérations, avait témoigné son repentir d'avoir adopté le décret, que l'ambassadeur anglais l'avait expédié à son gouvernement comme un témoignage de la démagogie qui bouleversait la France, et que l'Angleterre allait déclarer la guerre au gouvernement français.

Tous les bordelais qui se trouvaient alors au Cap et au Port-au-Prince faillirent d'être massacrés, parce que les blancs de la colonie n'ignoraient pas que les citoyens de Bordeaux avaient proposé à l'Assemblée constituante d'envoyer à St-Domingue une partie de la garde nationale de leur ville, pour y faire exécuter le décret du 15 Mai. On parla de se livrer à l'Angleterre qui maintiendrait l'ancien système colonial ; et le drapeau britannique déployé dans une assemblée qui se réunit à cette occasion fut accueilli par de grandes acclamations. Cependant les blancs n'osèrent ni proclamer l'indépendance de St-Domingue, ni déclarer la colonie possession anglaise.

Les hommes de couleur ne pouvaient rester plus long-temps paisi-

bles spectateurs de toutes ces luttes. Indignés de l'injustice constante des blancs à leur égard, ils cessèrent de suivre les conseils pacifiques de Julien Raymond. Les planteurs étaient d'autant plus irrités contre les affranchis que ceux-ci sincèrement attachés à la France révolutionnaire, refusaient de seconder leur projet d'indépendance dont le but était le maintien de l'ancien régime ou de la servitude. Dans une de leurs lettres du 27 Juillet 1790, ils avaient dit : « nous périrons français, et nous nous envelopperons dans le drapeau de la France qui « nous servira de suaire. »

Déjà dans la plaine du Cul-de-Sac ils avaient des réunions secrètes et suivaient l'impulsion d'un des leurs nommé Pinchinat, vieillard instruit, élevé en Europe. La promesse faite par Blanchelande de ne pas exécuter le décret du 15 Mai, avait achevé de les exaspérer. Du reste quelle confiance pouvaient-ils avoir dans l'assemblée coloniale, quand ils la voyaient dominée par des hommes tels que Page et Bauvois auteurs de plusieurs écrits dans lesquels ils étaient assimilés aux brutes. Les hommes de couleur du Nord n'avaient pas une aussi grande liberté d'action que ceux de l'Ouest : depuis le supplice d'Ogé, des échafauds étaient dressés de toutes parts, et les blancs les surveillaient activement; aussi paraissaient-ils abattus et découragés.

A la voix de Pinchinat les affanchis s'établirent ouvertement au Mirebalais, et demandèrent mais en vain l'exécution du décret du 15 Mai à Blanchelande qui traita leur pétition d'absurde et de criminelle.

Alors ils se réunirent dans l'église de ce bourg et nommèrent dans la même journée quarante délégués chargés d'employer les moyens les plus énergiques pour faire triompher leurs droits. Ils avaient choisi le Mirebalais pour le centre de leurs opérations, parce que ce lieu entouré de hautes montagnes est presque inaccessible.

La main Divine paraissait couvrir d'un bandeau les yeux des colons afin qu'ils ne découvrissent pas la justice des réclamations des opprimés, ni les suites terribles de leurs crimes; car rendre son semblable esclave est le plus grand des crimes. Elle les conduisait à leur ruine : les prières, les plaintes des Affranchis étaient montées au ciel, ainsi que les gémissemens des esclaves. Les nègres et les mulâtres, comme les autres hommes sentaient l'injustice. La vengeance est si douce pour ceux qui ont souffert dans la servitude ! Comment les colons n'ont-ils pu prévoir que cette masse d'esclaves les eût un jour étouffés, révoltée de tant de violences devenues insupportables ? Que demandaient les anciens libres? l'égalité devant la loi, l'exercice des droits politiques. Mais de telles prétentions remplissaient de rage le cœur des créoles blancs. Les Affranchis, sans espoir, après tant d'humiliations, d'obtenir par les voies de l'équité, ce qui leur était dû, souffrirent avec résignation, agirent dans l'ombre, et lorsque leurs opresseurs les croyant terrassés, dormaient sans remords dans leurs brillants palais, les flammes d'une insurrection générale illumi-

nèrent St-Domingue. Alors le blanc voyant ses édifices éclairer les réjouissances de nos pères, le sang ruisseler dans les campagnes, le sang qui n'avait jamais ému son cœur, frissonna de terreur, et maudit peut-être mais trop tard son orgueil. Il pleura à son tour à la vue du sang; car ce sang qui inondait les plaines n'était plus le nôtre; les têtes qui bordaient les grands chemins sur des piques, n'étaient plus les nôtres, et les cadavres qui servaient de pâture aux oiseaux de proie et aux chiens, n'étaient plus ceux des enfans de l'Afrique.

Les blancs craignant les prétentions des affranchis se hatèrent de former la seconde assemblée coloniale avant que le décret du 15 Mai fût mis à exécution. Cette nouvelle assemblée se réunit à Léogane en Juillet 1791. Elle s'ouvrit le 1.er Août, sous la présidence du marquis de Cadusch ardent contre-révolutionnaire, et se montra animée du même esprit d'indépendance que l'assemblée de St-Marc. Elle appela à sa barre le gouverneur Blanchelande, et lui fit jurer qu'il n'exécuterait pas le décret du 15 Mai lorsqu'il arriverait officiellement. Blanchelande, pour éviter une explosion et pour ne pas être décapité, céda à l'effervescence populaire.

Nous avons vu que depuis l'assassinat de Mauduit, Blanchelande s'était retiré au Cap devenu la capitale de la colonie. Comme cette ville était bien plus hostile aux idées nouvelles que la province de l'Ouest, l'assemblée coloniale, par un décret en date du 9 Août, s'y transporta.

Blanchelande et les autres chefs royalistes, aveuglés par l'esprit de parti, pour combattre l'influence de l'assemblée coloniale dont tous les efforts tendaient vers l'indépendance de St-Domingue, se déterminèrent à soulever les ateliers de la province du Nord, comme de Mauduit avait, dans l'Ouest, pendant un moment, réuni les gens de couleur contre les petits blancs. Ils firent sans peine adopter ce projet à des hommes victimes de toutes sortes d'atrocités, et entendant retentir à leurs oreilles le mot de liberté. Ce fut à Toussaint, esclave de l'habitation Bréda au haut du Cap, qui se faisait remarquer parmi les siens par une rare intelligence et une grande piété, que les blancs royalistes firent d'abord l'ouverture de ce projet. Ces dangereux auxiliaires que l'instinct seul de la liberté eût portés à la révolte, ne pourront être conduits par leurs instigateurs dès qu'ils auront pris les armes. Au Trou Bordet, au Boucassin, aux Vases, les ateliers s'étaient déjà agités.

Dans la nuit du 14 Août 1791, 200 députés des ateliers de la province du Nord se réunirent sur l'habitation Lenormand. Là, un homme de couleur leur donna lecture d'un prétendu décret, par lequel le roi leur accordait trois jours de liberté par semaine. Il y fut décidé que le 22 du même mois l'insurrection serait générale.

Au jour fixé, à dix heures du soir, des tourbillons de flammes sortant du quartier de l'Acul et s'élançant dans l'espace, don-

sèrent le signal de l'insurrection. Les esclaves mirent à leur tête Jean François qui eut pour lieutenants Boukman et Flaville. Ils les portèrent en triomphe au son d'une musique africaine qui répandit partout la terreur. Toute la plaine du Nord fut à feu et à sang; et dans les campagnes, les blancs de tous les partis tombèrent sous les coups de leurs esclaves qu'ils avaient torturés sans pitié, pendant de nombreuses années. Ceux qui échappèrent au massacre vinrent augmenter au Cap l'effroi qui y régnait déjà. Les blancs de cette ville se voyant entourés de huit-mille esclaves, et croyant les gens de couleur les auteurs de cette insurrection, se jetèrent sur eux dans les rues et en massacrèrent un grand nombre.

Blanchelande, effrayé de son œuvre, mit aussitôt le Cap en état de défense, et fit partir le colonel de Thouzard à la tête d'un régiment pour reprendre le Limbé. En même temps de nombreux insurgés, sous les ordres d'un nommé Jeannot, attaquèrent le Cap avec la fureur de la rage et le fanatisme de la liberté.

En vain la mitraille moissonnait ces hommes qui préféraient la mort à l'esclavage : nus et sans armes la plupart, ils venaient expirer sur les canons et la baïonnette. Ils prirent le fort Bongars et en passèrent la garnison au fil de l'épée. Thouzard, entendant le canon du Cap, rétrograda, accourut au secours de cette ville, et contraignit Jeannot à abandonner sa proie. Déjà 220 sucreries et 600 cafeiries avaient été livrées aux flammes.

Dans la nuit de l'insurrection générale, Candy, homme de couleur, avait pris les armes dans les environs de Ouanaminthe, à la tête d'un grand nombre des siens, la plupart condamnés par contumace dans l'affaire d'Ogé. Les communications entre le Nord et l'Ouest furent interceptées; et les députés de l'Assemblée coloniale qui voulurent se rendre au Cap par terre furent obligés de traverser la colonie espagnole, et d'atteindre le Fort-Dauphin, d'où ils se rendirent à leur destination. Deux d'entr'eux, moins prudens que les autres, Odelucq et Daverhoult pénétrèrent dans la province du Nord, furent pris au camp Galifet, et sciés entre deux planches.

L'assemblée coloniale étrangère aux manœuvres des chefs royalistes, attribua ces révoltes aux principes révolutionnaires, et se détermina à se détacher de la métropole, au moins pendant les tourmentes de l'anarchie qui régnait en France. On effaça de la salle des séances cette inscription : *la nation*, *la loi et le roi.* Cadusch, président de l'assemblée, ôta de son chapeau la cocarde tricolore, et la remplaça par la cocarde noire, sans opposition de la part de Blanchelande qui lui-même fit prendre à l'armée la cocarde jaune et verte en attendant une occasion favorable d'arborer le drapeau blanc. Le gouverneur nomma de Rouvrai, ardent royaliste, commandant général de la partie orientale de la dépendance du Nord. Rouvrai établit des camps au Trou, à Vallière, et protégea les plaines du Fort Dauphin. Dans son camp,

ainsi que dans celui des insurgés, le drapeau blanc flottait au lieu du drapeau tricolore. Les esclaves considérant Louis XVI comme un roi victime de son dévouement à la cause des noirs, avaient pris la dénomination de gens du roi. Les espagnols qui n'avaient pu empêcher la révolte d'éclater, leur inspiraient aussi ces idées afin, en les égarant, de les exciter contre la révolution française qui seule voulait leur émancipation.

Sur la proposition de Cadusch, l'Assemblée coloniale arrêta que des secours seraient demandés à l'Angleterre, à l'Espagne et aux États-Unis; et un de ses membres, Mr. Beugnet fut envoyé à cet effet à la Jamaïque dont le lord Effingham était le gouverneur. Il ne put obtenir que 500 fusils, 150 livres de balles. Lord Effingham mit en outre un navire de guerre anglais à la disposition de l'Assemblée coloniale. Mr. Bryan Edward président de l'Assemblée générale de la Jamaïque vint au Cap avec l'amiral Affleck. L'Assemblée coloniale vôta des remercîmens à Pitt, ignorant ces paroles du ministre anglais : je veux que les français prennent leur café au caramel.

La révolte se propageait partout ; cependant les habitans montraient peu de zèle pour l'étouffer, méprisant les esclaves, et pensant qu'ils les feraient rentrer dans le devoir quand ils voudraient s'en donner la peine. De jeunes colons blancs, sous l'influence de ces idées, chargèrent, armés de fouets, des bataillons innombrables de révoltés, furent pris, pendus et écorchés. Au Cap, des échafauds étaient dressés nuit et jour, et les esclaves faits prisonniers étaient rompus sur la roue, ou brûlés-vifs. Deux membres de l'Assemblée provinciale assistaient toujours à ces horribles exécutions. Quant aux insurgés qui se rendaient, on leur appliquait sur la joue un fer rouge portant la lettre R (révolté) afin que sur les habitations ils ne fussent pas confondus avec les esclaves fidèles.

Pendant ce temps les bandes s'organisaient. Jean François prit le titre de grand amiral de France et de général en chef; et Biassou, son lieutenant, celui de vice-roi des pays conquis. Ils dominaient ces bandes composées de congos, de mandingues, d'ibos, de sénégalais etc., tant par la supériorité de leur intelligence que par la superstition. Ils établirent parmi elles une discipline sévère, et se montrèrent aussi fiers et aussi cruels envers les leurs que leurs maîtres l'avaient été à leur égard.

Jean François devenu souverain, pour inspirer du respect à la masse des insurgés, s'entourait du plus grand luxe, au milieu des ruines fumantes de la plaine du Nord. Il portait un habit de général couvert de galons, chargé de cordons et de croix dont il avait dépouillé des officiers blancs. Il parcourait les rangs de ses bandes, soit monté sur un cheval richement caparaçonné, soit dans une voiture traînée par quatre chevaux, tantôt blancs, tantôt noirs. Quant à Biassou, il s'entourait de sorciers, de magiciens, et en formait son conseil. Sa tente était remplie de petits chats de toutes les couleurs, de couleuvres,

d'os de morts et de tous les autres objets, symbole des superstitions africaines. Pendant la nuit de grands feux étaient allumés dans son camp ; des femmes nues exécutaient des danses horribles autour de ces feux, en faisant d'effrayantes contorsions, et en chantant des mots qui ne sont compris que dans les déserts de l'Afrique. Quand l'exaltation était parvenue à son comble, Biassou suivi de ses sorciers, se présentait à la foule et s'écriait que l'esprit de Dieu l'inspirait ; il annonçait aux africains que s'ils succombaient dans les combats, ils iraient revivre dans leurs anciennes tribus en Afrique. Alors des cris affreux se prolongeaient au loin dans les bois ; les chants et le sombre tambour recommençaient, et Biassou profitant de ces momens d'exaltation poussait ses bandes contre l'ennemi qu'il surprenait au sein de la nuit. Les insurgés sans tactique, ignorant entièrement l'art de la guerre, se précipitaient sur les canons, s'en emparaient et les tournaient contre les blancs. Souvent, à leur grand étonnement, les pièces ne partaient pas, après avoir été chargées par eux : ils avaient mis le boulet avant la poudre. Mais bientôt ils acquerront des connaissances militaires et formeront des troupes qui rivaliseront avec celles de l'Europe.

Jean François et Biassou sortirent de leur camp et marchèrent contre le Cap. Après avoir obtenu quelques succès, ils furent battus ; et Boukman dans la déroute fut fait prisonnier. Les insurgés se rallièrent non loin de la ville. Boukman eut la tête tranchée, et son cadavre fut brûlé à la vue du camp de Jean François. Sa tête ensanglantée, transportée au Cap, fut exposée sur une pique au centre de la place d'armes. Il avait su se faire aimer de ses compagnons qui le regrettèrent et portèrent pour lui le deuil, pendant plusieurs mois. Le père Sulpice, l'aumônier de l'armée des insurgés, célébra pour le repos de son âme des messes dans toutes les paroisses en révolte. Sulpice était un européen que Jean François avait sauvé du massacre des blancs, et qu'il comblait d'honneurs et de richesses.

Jeannot se proclamait le vengeur d'Ogé et de Chavannes. Il commandait, sous les ordres de Jean François, les quartiers orientaux de la province du Nord, et se livrait à d'horribles cruautés. Comme Biassou, il était sous l'influence des sorciers ; et par sa grande férocité il était parvenu à se faire redouter des siens. Ainsi que la plupart des hommes grossiers et fanatiques, tantôt il déployait le plus grand courage, tantot il démontrait la faiblesse la plus honteuse. On l'avait vu à l'attaque du Cap diriger ses bataillons avec l'intrépidité d'un héros, et dans quelques combats postérieurs être un des premiers à prendre la fuite. Son étendard était le cadavre d'un petit blanc porté au bout d'une pique dressée à l'entrée de son camp ; et sa tente était ceinte de lances surmontées de têtes de blancs. Il violait en présence de leurs pères et de leurs mères de nombreuses jeunes filles blanches ses prisonnières qu'il égorgeait

ensuite. Quant à Jean François, il avait obtenu du père Sulpice, qu'il exhortât au tribunal de la pénitence, les femmes blanches ses prisonnières, à se livrer aux chefs de ses bandes; lui-même avait un sérail où se trouvaient réunies les plus belles. Lorsque ces infortunées n'exerçaient plus aucun empire sur ces barbares, elles étaient livrées aux femmes noires ou de couleur qui en faisaient leurs servantes et les flagellaient. Jeannot au milieu de ses bandes prsque nues et armées de poignards, de piques, de lances, de quelques fusils, brillait de pierreries et de galons. Chaque jour il faisait amener devant lui quelques blancs : les uns étaient sciés entre deux planches; d'autres qu'il trouvait trop grands avaient les pieds coupés; quand il trouvait ces malheureux trop petits, il les faisait grandir de six pouces, disait-il, en disloquant leurs jambes et leurs cuisses. Souvent, après avoir assisté à ces exécutions, il se disait altéré, coupait la tête d'un blanc, recevait son sang dans un vase, y mêlait du tafia et buvait. A tous les arbres de son camp il y avait des crocs auxquels étaient suspendus ses prisonniers par le menton.

Le généralissime Jean François apprenant les atrocités de Jeannot, en eut horreur. Ce fut envain qu'il lui ordonna de cesser de commettre tant de crimes. Alors il marcha contre lui, lui livra bataille aux environs de Vallière. Au milieu de l'action les troupes de Jeannot, fatiguées de sa tyrannie, l'abandonnèrent. Jean François le fit prisonnier et le condamna à mort. Cet homme si cruel, que la vue du sang réjouissait toujours, eut peur aux approches du dernier supplice. Il commit toutes sortes de bassesses pour se soustraire à la mort; il offrit même à Jean François, s'il voulait lui faire grâce, de devenir son esclave. Toutes ses prières furent inutiles. Quand il arriva au lieu de l'exécution, il supplia, les mains jointes, le curé de la Marmelade qui l'assistait dans ses derniers momens, de demander son pardon à Jean François. Le prêtre, pour toute réponse, lui dit qu'il ne lui restait plus qu'à se présenter devant Dieu. Alors la terreur le saisit; il s'attacha avec force au curé, et ne voulut plus l'abandonner; une lutte s'engagea entre eux; et ce ne fut pas sans peine qu'on parvînt à arracher de ses embrassemens le prêtre presque déjà étouffé. Il versa des larmes, et fut fusillé à bout portant. Jean François n'exécuta pas Jeannot à cause de sa cruauté, prétend-on, mais bien parce qu'il commençait à méconnaître son autorité. Il continua à vivre en bonne amitié avec Biassou qui brûlait ses prisonniers à petit feu, et leur arrachait les yeux avec des tire-balles. Mais il faut dire aussi que Biassou était aussi puissant que lui. Jean François fut le moins cruel des chefs de la première insurrection du Nord.

Candy homme de couleur qui ne le cédait pas en férocité à Jeannot dont il était le lieutenant se soumit à Jean François après la bataille de Vallière.

Cependant la division était à son comble dans les rangs des insurgés; et si les blancs n'avaient pas été divisés en royalistes et patriotes, ils

eussent pu, en réunissant leurs forces, étouffer l'insurrection.

Néanmoins Blanchelande, malgré les plaintes des colons qui refusaient de marcher, redoubla d'efforts. Il fit attaquer les insurgés de toutes parts, les chassa loin des bourgs, et établit des camps au Trou, à Vallière, à la Grande Rivière, au Mornet, au Dondon, à la Marmelade, à Maribaroux, au Terrier-Rouge, à Jaquezy, à Caracole, à Ouanaminthe. Les insurgés se trouvèrent resserrés dans un cercle très-étroit. Mais Jean François et Biassou se retournèrent contre leurs ennemis avec la fureur de la rage; ils attaquèrent Vallière et la Grande Rivière avec tant d'impétuosité qu'ils prirent ces deux bourgs d'assaut. Au Dondon, ils livrèrent un combat où ils tuèrent cent blancs, et s'emparèrent de la place.

Ils occupaient encore le fort Galifet, position d'une haute importance. Blanchelande chargea de Rouvrai de se rendre maître de cette fortification. Rouvrai, à la tête de trois mille hommes occupa d'abord les camps de Chabanon, de la Chevalerie, de Bullet, de Duplat, de Charitte, de Denard et d'Agoust. Quand il parvint au pied du fort Galifet, il l'attaqua avec impétuosité et fut repoussé avec perte. Il en fit le siége et entra en pourparler avec les insurgés. Ceux-ci lui envoyèrent une lettre à l'adresse de Blanchelande, en réponse à une proclamation de ce dernier.

Elle était conçue en ces termes :

« Monsieur,

« Nous n'avons jamais prétendu nous écarter du devoir et du res-
« pect que nous devons au représentant de la personne du Roi, ni
« même à tout ce qui dépend de sa Majesté : nous en avons donné des preu-
« ves par devers nous; mais, vous, mon général, homme juste, des-
« cendez vers nous; voyez cette terre que nous avons arrosée de notre
« sueur, ou bien plutôt de notre sang; ces édifices que nous avons
« élevés, et ce, dans l'espoir d'une juste récompense! l'avons-nous obte-
« nue, mon général? Le Roi, l'Univers ont gémi sur notre sort, et ont
« brisé les chaînes que nous portions; et nous humbles victimes, nous
« étions prêts à tout, ne voulant point abandonner nos maîtres; que
« dis-je! je me trompe; ceux qui auraient dû nous servir de pères,
« après Dieu, c'étaient des tyrans, des monstres indignes du fruit de
« nos travaux; et vous voulez, brave général, que nous ressemblions
« à des brebis, que nous allions nous jeter dans la gueule du Loup?
« Non! il est trop tard. Dieu qui combat pour l'innocent est notre
« guide; il ne nous abandonnera jamais; ainsi voilà notre devise :
« *vaincre ou mourir.*

« Pour vous prouver, respectable général, que nous ne sommes pas
« aussi cruels que vous pouvez le croire, nous désirons, du meilleur
« de notre âme, faire la paix; mais aux clauses et conditions que tous

« les blancs, soit de la plaine ou des mornes, se retireront par devers « vous pour se rendre dans leurs foyers, et par conséquent abandon- « ner le Cap, sans en excepter un seul ; qu'ils emportent leur or et « leurs bijoux ; nous ne courons qu'après cette chère liberté, objet si « précieux.

« Voilà, mon général, notre profession de foi que nous soutien- « drons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Il ne nous man- « que point de poudre ni de canons : ainsi la mort ou la liberté. « Dieu veuille nous la faire obtenir sans effusion de sang. Alors tous « nos vœux seront accomplis, et croyez qu'il en coûte beaucoup à nos « cœurs pour avoir pris cette voie.

« Mais hélas ! je finis, en vous assurant que tout le contenu de la « présente est aussi sincère que si nous étions pardevant vous. Ce « respect que nous vous portons, et que nous jurons de maintenir, « n'allez pas vous tromper, et croire que c'est faiblesse, en ce que « nous n'aurons jamais d'autre devise : *vaincre ou mourir pour la « Liberté.*

« Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs, tous les généraux et « chefs qui composent notre armée. »

Voilà les fruits que recueillait Blanchelande de l'insurrection qu'il avait excitée dans les ateliers, en croyant que les esclaves soulevés n'agiraient que dans les vues du parti royaliste. Jusqu'alors on ignorait au Cap qu'il fût l'auteur de cette insurrection.

Les blancs qui composaient la petite armée de Rouvrai devinrent furieux en apprenant le contenu de cette lettre. Ils donnèrent assaut à la redoute et furent repoussés. Les insurgés se croyant invincibles se livrèrent à la joie, à la débauche, et ne se tinrent plus sur leur garde. Mais les blancs les surprirent, entrèrent dans le fort de toutes parts, et en passèrent six cents au fil de l'épée ; le reste se dispersa dans les montagnes.

Casa Major qui commandait au cordon des Gonaïves, pour empêcher la révolte de pénétrer dans la province de l'Ouest, prit le camp Lecoq ; et en même temps que Thouzard s'emparait du Limbé.

La révolte fut loin d'être étouffée. Cependant les blancs, en continuant leurs succès, au lieu de s'entre-déchirer, eussent pu la refouler au sommet des plus hautes montagnes, et se maintenir dans tous les bourgs et villages jusqu'à l'arrivée de quelques secours de la métropole. Mais quand la nouvelle de la prise du camp Galifet arriva au Cap, les colons crurent de nouveau qu'ils réduiraient au néant cette insurrection quand ils voudraient faire quelques efforts. Ils n'y songèrent que fort peu et recommencèrent leurs luttes politiques.

Nous avons vu qu'en Juillet un grand nombre d'hommes de couleur s'étaient réunis au Mirebalais, autour de Pinchinat, et qu'ils avaient chargé 40 d'entre eux d'employer tous les moyens pour faire triom-

pher leurs droits. Ces quarante députés s'étaient répandus dans tous les quartiers de la province de l'Ouest, et avaient partout excité les affranchis à prendre les armes. Les blancs qui avaient découvert une grande effervescence dans la population jaune, cherchèrent à désunir les hommes de couleur en exposant à ceux qui n'étaient pas nés de pères et mères libres, qu'ils ne pourraient point jouir des avantages du décret du 15 mai. Les affranchis répondirent à ces insinuations perfides, qu'ils prendraient les armes non pas pour l'exécution du décret du 15 mai, mais pour réclamer les droits de l'homme que Dieu a créé libre.

La municipalité du Port-au-Prince désarma ceux qui étaient en ville, et les en chassa. Ils se répandirent dans les campagnes et se réunirent le 21 Août, la veille de l'insurrection du Nord, dans la maison Rateau, près du Port-au-Prince, nommèrent capitaine-général, Bauvais qui se trouvait au Mirebalais, homme expérimenté, ayant fait la guerre de l'Indépendance des Etats Unis, sous le comte d'Estaing. Rigaud, qui avait aussi fait la guerre du continent, fut nommé colonel.

Ils allèrent camper sur l'habitation Diègue à la Charbonnière, d'où ils expédièrent partout des émissaires afin de donner de l'unité à l'insurrection. Ceux du Mirebalais vinrent se joindre à eux. Pinchinat, ainsi que Antoine Chanlatte, demeuré dans ce bourg, dirigeait les opérations de l'Assemblée générale dont il était le président. Les affranchis s'organisèrent en compagnies et en escadrons. Daguin fut nommé major général ; Pierre Café et Marc Borno, commandants ; les principaux capitaines furent Aubrant, Doyon, Tessier, Pétion, Labastille ; Jean-Baptiste Boyer fut nommé porte-étendard. Ils donnèrent la liberté à 300 esclaves noirs et mulâtres dont ils formèrent plusieurs compagnies sous la dénomination de suisses.

Le capitaine général Bauvais se fit donner pour lieutenant Lambert, noir libre, plein d'expérience, ayant fait avec lui la guerre de l'indépendance américaine.

Les nouveaux confédérés étaient assez bien armés : ils portaient des couteaux de chasse, des lances, des piques, des sabres, des épées ; ils étaient la plupart montés, soit sur des mulets, soit sur des chevaux. Ils étaient comme tous les hommes du peuple qui se révoltent, sans uniforme, en blouses, en vestes, en chapeaux de paille. Ils venaient de s'organiser quand ils apprirent qu'un escadron de la milice blanche, composé des habitans du Grand-fond descendait, au Port-au-Prince, commandé par un colon blanc nommé Jean François Lespinasse. Sur le champ Beauvais demanda cinquante hommes de bonne volonté pour aller à la rencontre des blancs. Toute la petite armée se présenta. Il fut contraint d'en choisir lui-même cinquante, et se mit en marche à leur tête. Il rencontra les planteurs à la Coupe sur l'habitation Nérette, le 30 Août 1791, à l'entrée du chemin qui conduit au Port-au-Prince. Là s'engagea un combat de cavalerie. Les blancs après

avoir perdu trois hommes, prirent la fuite, blessés la plupart. Le succès des hommes de couleur n'était pas douteux; ils étaient animés de la fureur du désespoir, le cœur soutenu par la justice de leurs droits, et déterminés à vaincre ou à mourir; les blancs de leur côté ne s'attendaient pas à cette attaque; et la surprise qu'ils éprouvèrent de se voir assaillis par leurs affranchis jusqu'alors si humbles devant eux, ne contribua pas peu à leur défaite.

Après ce combat, les hommes de couleur manquant de vivre à Diègue, se retirèrent à Métivier. Ils virent arriver sur cette habitation des députés envoyés par Hanus de Jumécourt, riche planteur du parti royaliste, chargés de s'informer des circonstances du combat de la Coupe et des dispositions des affranchis. La Croix-des-Bouquets était occupée par les blancs royalistes qui, fuyant la tyrannie des pompons-rouges du Port-au-Prince, s'y étaient réunis. Hanus de Jumécourt était l'âme de toutes leurs opérations. Les hommes de couleur lui répondirent qu'ils ne mettraient bas les armes, que lorsqu'ils auraient obtenu l'exécution du décret du 15 Mai. De Jumécourt convoqua tous les habitans, leur exposa la cause de la révolte des affranchis, le danger de la circonstance, et la nécessité de nommer un officier réunissant tous les pouvoirs. Quoiqu'il fût très-favorable aux hommes de couleur il fut nommé procureur général de la paroisse. Il offrit sa médiation aux pompons-rouges et aux affranchis; ceux-ci l'acceptèrent; mais les patriotes la rejetèrent.

Les petits blancs du Port-au-Prince, en voyant entrer en ville, les habitans du Grand-Fond couverts de sang, ne purent contenir leur fureur; ils ne demandaient que vengeance contre les hommes de couleur. Dans la nuit du premier au deux Septembre, la garde nationale composée de blancs, 100 hommes d'artillerie avec six pièces de campagne, commandés par Praloto, 200 hommes des régiments d'Artois et de Normandie, et 200 matelots de la station, sortirent du Port-au-Prince, et pénétrèrent dans la plaine du Cul-de-Sac. Les matelots étaient chargés de sacs destinés à être remplis de têtes de mulâtres, pour lesquelles on leur avait promis des sommes importantes. * L'armée blanche s'arrêta à Pernier où elle campa.

Pendant cet intervalle, les hommes de couleur résolurent de se rendre au Trou Caïman, au pied des montagnes du Mirebalais, afin de se mettre plus facilement en rapport avec leur assemblée générale. Ils marchèrent sur trois colonnes, la plupart à cheval, sans ordre, caracolant, riant et chantant. Ils étaient pleins de confiance en l'avenir; et l'on ne voyait dans leurs rangs que des élancemens d'enthousiasme. Lambert et Bauvais leur défendirent d'attaquer les blancs. La première colonne avait déjà laissé loin derrière elle l'habitation Pernier, lorsque Aubrant qui commandait celle du centre, revint sur ses pas et exhorta Doyon, chef de l'arrière-garde à attaquer. Doyon

* 80 gourdes par tête.

lui répondit que Bauvais et Lambert leur avait défendu de combattre. Aubrant, sans répliquer, retourna au galop, à la tête de sa colonne, pénétra à Pernier, et demanda aux officiers d'Artois et de Normandie s'ils voulaient toujours être les instrumens de la tyrannie. Les blancs indignés de son audace se précipitèrent sur lui; il les arrêta en abattant l'un d'eux d'un coup de pistolet, et le combat commença aussitôt. C'était le 2 septembre. La colonne du centre soutint sans s'ébranler le feu le plus vif. Aux détonnations de l'artillerie de Praloto, l'avant-garde et l'arrière-garde des affranchis accoururent au secours d'Aubrant. Les blancs, enfoncés de toutes parts, taillés en pièces, perdirent toute leur artillerie. La fureur des affranchis fut portée à son comble, quand ils virent les sacs qui devaient être remplis de leurs têtes: presque tous les matelots furent impitoyablement égorgés.

Pendant la déroute, un officier du bataillon d'Artois allait être victime de la rage des vainqueurs, lorsqu'un jeune homme de couleur s'élança au-devant des sabres et des épées, et s'écria: Grâce aux vaincus, ne souillons pas notre victoire par des actes de cruauté. Le blanc fut sauvé. Ce jeune homme était Pétion, le principal fondateur de la République d'Haïti, qui débutait dans la carrière militaire par une noble action. Pendant la bataille de Pernier, Bauvais s'était fait remarquer de toute l'armée par son sang froid et un rare courage.

Après cette bataille, les hommes de couleur se retirèrent au Trou-Caïman. Ils y prirent une attitude si respectable que les planteurs royalistes du Mirebalais et de la Croix-des-Bouquets firent avec eux, le 7 Septembre, un concordat qui soumettait les parties contractantes à l'exécution précise des décrets nationaux, sanctionnés par le roi, sans restriction ni protestation, en les assujétissant également à l'exécution de celui du 15 Mai, s'il arrivait révêtu de la sanction royale. Le concordat fut signé à la Croix-des Bouquets; les planteurs y étaient représentés par Messieurs de Jumécourt, Lespinasse, Drouillard, Tarbé Lamarre; et les hommes de couleur par Messieurs Bauvais, Rigaud, Daguin fils, Barthélemy, Joseph Labastille, Daguin aîné, Pierre Café* et Pierre Pellerin.

Les affranchis vinrent camper à la Croix-des-Bouquets; et quoiqu'ils fussent tout dévoués à la France révolutionnaire, ils pactisaient cependant avec les royalistes afin de pouvoir mieux résister au parti des petits-blancs ou pompons-rouges. Les petits blancs se montraient bien aussi révolutionnaires zélés; mais ils voulaient le maintien de l'ancien régime quant aux mulâtres et aux noirs; ils faisaient une guerre cruelle aux grands planteurs qui formaient l'aristocratie coloniale. Les affranchis et les pompons-blancs devaient donc se réunir contre l'ennemi commun.

* Pierre Café était le fils de Coutard le planteur; son père ne l'ayant pas reconnu, il prit le nom de Pierre Café.

Pendant ce temps Jourdain et Gérin, hommes de couleur, qui s'étaient trouvés à la réunion de Rastau, près du Port-au-Prince, s'étaient rendus dans le quartier du Petit-Trou (province du Sud) où ils avaient leurs propriétés. Ils résolurent d'exécuter ce qu'ils avaient promis à leurs frères de l'Ouest, c'est-à-dire de soulever les ateliers et de s'emparer du bourg sur les blancs. Ils se réunirent la plupart, armèrent les esclaves et vinrent assaillir Roy de Kermeler, colon blanc qui commandait au Petit-Trou. Après un combat sanglant, ils pénétrèrent dans la place et s'en emparèrent le 30 Août, jour du combat de Nérette. Ils respectèrent les personnes et les propriétés. Avant 1789, Roy de Kermeler avait cruellement persécuté Jourdain. Les affranchis et les esclaves ne demandaient qu'une seule tête, c'était celle de Kermeler. Ils se précipitèrent en foule vers sa demeure, se disposant à exercer sur lui les plus cruelles vengeances. Jourdain arrêta leur fureur; et par l'influence qu'il exerçait sur eux, les contraignit à respecter la demeure de son ennemi. Il entra seul dans la maison de Kermeler, lui présenta une épée, lui déclara qu'il venait non pas l'assassiner, mais se venger, par un combat singulier, des affronts qu'il avait reçus. Le mulâtre et le blanc croisèrent le fer en présence des insurgés qui formèrent le cercle, et après une lutte dont le succès demeura long-temps douteux, Kermeler tomba, atteint à la poitrine. Jourdain lui fit donner la sépulture. Quelques jours après, les blancs des paroisses qui avoisinent le Petit Trou marchèrent contre les insurgés; mais ils furent battus sur tous les points. Jourdain donna la liberté aux plus intrépides des esclaves qu'il avait soulevés, et rétablit l'ordre et le travail dans les campagnes. Le Petit-Trou, pendant toute la révolution ne fut jamais enlevé aux affranchis.

Les pompons-rouges du Port-au Prince, effrayés de la puissance qu'acquéraient les hommes de couleur, se résolurent à traiter avec eux, contre l'avis de Praloto qui demandait toujours leur extermination. Ils envoyèrent à la Croix-des-Bouquets des députés qui signèrent dans l'Eglise de ce bourg, le 11 Septembre, un concordat avec les affranchis. On voit ces derniers se faire accorder par leur énergie ce qu'ils n'avaient pu obtenir par les plus justes réclamations.

Les blancs avaient proposé de stipuler dans le traité que les esclaves, connus sous la dénomination de suisses, qui avaient combattu contre eux dans les rangs des affranchis, retourneraient dans la servitude sur leurs habitations respectives. A cette proposition, Daguin avait dégainé son épée et s'était écrié : Tambours, battez la générale! Les blancs déconcertés n'avaient pas insisté davantage. *

Ce nouveau concordat renfermait les mêmes dispositions que celui du 7 Septembre, si ce n'est quelques dispositions relatives aux frères

* On avait donné le nom de Suisses à ces esclaves, par allusion à ces intrépides montagnards de l'Helvétie qui surent toujours faire respecter leur liberté.

Poisson, à Desmarres, à Renaud, à Lapointe, à Ogé et à Chavannes etc. Les jugemens par lesquels ils avaient été condamnés furent déclarés infâmes, dignes d'être voués à l'exécration contemporaine et future, et regardés comme la cause des malheurs de la colonie. Mr. Gamot, le président des commissaires blancs, déclara dans un discours prononcé à la fin de la cérémonie, que *ce jour où le flambeau de la Raison les éclairait tous était à jamais mémorable.* Il se faisait en même temps un concordat entre les blancs et les hommes de couleur de St-Marc.

L'esprit d'indépendance qui avait fait de grands progrès dans la classe blanche, existait non seulement parmi les grands planteurs, mais aussi parmi les petits-blancs qui aimaient mieux se détacher de la France que de reconnaître les affranchis pour leurs égaux. Excités par la municipalité, les pompons-rouges du Port-au-Prince demandèrent des secours à la Jamaïque, et virent arriver dans leur port un brick anglais le Centurion, et une corvette chargée de munitions de guerre et de bouche. Enhardis par ces secours, ils offrirent aux affranchis d'accepter leur projet d'indépendance à l'égard de la métropole. Ceux-ci repoussèrent avec indignation cette proposition. Alors la municipalité porta l'assemblée coloniale à ne pas ratifier le concordat du 11 Septembre; elle fit plus elle le cassa. Cette manière d'agir fut désapprouvée, non seulement par Hanus de Jumécourt, mais par Caradeux lui-même.

Pendant ce temps, la confédération des hommes de couleur faisait de rapides progrès dans la province du Sud où la ville de St-Louis avait aussi fait un concordat avec les blancs.

Dans le Nord, l'insurrection devenue presque générale menaçait de se propager dans l'Ouest.

Les blancs du Port-au-Prince, ayant vu disparaître de la rade les bâtimens de guerre anglais, furent effrayés d'être réduits à leurs propres forces. Il était de leur intérêt que les hommes libres, noirs, blancs et jaunes se réunissent pour maintenir l'esclavage. Mais la ville était livrée à une telle anarchie que la plus vile populace et les soldats y dominaient. Les membres de la municipalité qui jusqu'alors avaient excité la canaille contre les pompons blancs, ne purent la contenir; ils furent débordés. En vain s'efforçaient-ils de lui faire comprendre qu'il fallait traiter avec les affranchis dont le nombre s'élevait déjà à 4000 hommes environ: Praloto et les siens qui ne pouvaient exister que par l'incendie, le massacre et le pillage, s'opposaient à toutes sortes de négociations tendant à ramener la tranquillité.

Le 10 Octobre une députation des planteurs de la Croix-des-Bouquets, envoyée par Hanus de Jumécourt, vint au Port-au-Prince, demandant l'exécution du concordat du 11 Septembre; les députés ne purent rien obtenir, et faillirent même d'être égorgés dans les rues. De leur côté les affranchis y vinrent chercher des vivres; mais les agitateurs les en chassèrent

Cependant la municipalité déployant un peu d'énergie, convoqua le 17 Septembre une Assemblée de la commune pour faire exécuter le concordat du 11. Mais la canaille envahit les salles; le tumulte fut affreux, et rien ne fut décidé.

Caradeux ne se découragea pas: malgré l'opposition et les menaces de Praloto, il fit nommer le 19 Octobre des commissaires qui se rendirent sur l'habitation Goureau pour y discuter les articles d'un nouveau traité avec les affranchis. Il y avait vingt-sept députés blancs présidés par Caradeux aîné, représentant les paroisses du Port-au-Prince, de St-Marc, de Léogane, du Mirebalais, des Gonaïves, de la Petite-Rivière, de la Croix-des Bouquets, du Petit Goâve, de Jacmel, de l'Arcahaie. Les députés des citoyens de couleur présidés par Pinchinat étaient réunis au nombre de trente-six; ils représentaient les mêmes paroisses.

Le 19 Octobre, jour de la réunion, un nouveau concordat fut signé à Goureau, par lequel celui du 11 Septembre fut reconnu légal et conforme à la constitution. Il y fut en outre stipulé que les citoyens blancs rappeleraient leurs députés qui siégeaient à l'Assemblée coloniale, et priraient Blanchelande d'en prononcer la dissolution. Le Dimanche 23 Octobre, des députations de blancs et d'affranchis se rendirent à Damiens où le maire du Port-au-Prince, le citoyen Lérembourg leur donna lecture du concordat du 19. De part et d'autre on jura de maintenir le traité dans toute sa teneur.

Le lendemain 24 Octobre, les hommes de couleur au nombre de deux mille environ, entrèrent solennellement au Port au-Prince, conjointement avec les blancs. Caradeux et Bauvais, *bras dessus bras dessous* marchaient à leur tête. Les blancs et les affranchis s'embrassèrent et se jurèrent de demeurer toujours unis.

Au milieu de l'enthousiasme général, Caradeux fut proclamé général des gardes nationales de l'Ouest, et Bauvais commandant en second. Les affranchis occupèrent le palais du gouvernement sous les ordres de Bauvais, et le quartier du Bélair, sous les ordres d'Aubrant. Peu de jours après, ils furent renforcés par les hommes de couleur du Mirebalais commandés par Borno aîné, par ceux de l'Arcahaie, ayant à leur tête Lapointe, et par ceux de la Petite Rivière de l'Artibonite, de St Marc, des Verrettes, de Jacmel. Lapointe se transporta au greffe de la municipalité, se fit livrer tous les jugements rendus contre les gens de couleur avant et depuis la révolution, et les livra aux flammes.

Pendant cet intervalle, Caradeux et Lérembourg qui ne perdaient pas de vue le maintien de l'esclavage, proposèrent à Bauvais, à Lambert et à Pinchinat, de déporter les esclaves qui avaient pris les armes avec les affranchis, sous la dénomination de Suisses. Cette proposition qui avait déjà été faite à la Croix-des-Bouquets lors du concordat du 11Septembre mit Bauvais, Lambert et Pinchinat dans une pénible alternative. Ils n'osèrent en décider seuls. Les chefs des blancs, et ceux des hommes de couleur, réunis en assemblée, votèrent par assis et par levé, mal-

gré l'opposition de Rigaud, de Pétion et de plusieurs autres, qu'il serait dangereux de renvoyer dans les ateliers des hommes qui avaient joui de la liberté. Il fut résolu qu'ils seraient envoyés chez les Mosquitos du Guatémala avec des instrumens aratoires. Ils furent embarqués sur le bâtiment l'Emmanuel, de Nantes, (deux Novembre;) et quatre commissaires de couleur, les citoyens Charles Haran, Louis Bonneau, Cadet Chanlatte et Barthélemy Richiez, les accompagnèrent montés sur un brick de guerre la Philippine, capitaine Bélanger. Ces quatre commissaires étaient chargés de faire exécuter la décision des citoyens blancs et des affranchis à l'égard des infortunés Suisses. L'affranchi Boisrond le jeune protesta par un écrit énergique contre ce crime affreux. Combien la journée du 24 Octobre eût été belle et noble, si chacun y eût trouvé la récompense due à sa valeur; elle demeure au contraire, dans notre histoire, un jour sombre et néfaste. Quand l'Emmanuel et la Philippine arrivèrent dans les eaux de Jérémie, les capitaines Bélanger et Colimin se séparèrent pendant la nuit, après s'être abouchés. Le bâtiment de guerre que montaient les commissaires se rendit dans la baie des Mosquitos, en visita les côtes, atteignit Carthagène, et ne rencontra nulle part l'Emmanuel. Il se rendit à la Jamaïque où il apprit quelle avait été la conduite du capitaine colimin. Celui-ci au lieu de conduire les Suisses noirs et de couleur au fond du golfe du Mexique, les avait jetés sur les côtes de la Jamaïque, après avoir vainement tenté de les vendre. Le gouverneur et l'Assemblée de cette colonie furent indignés de cet acte du gouvernement de St-Domingue; ils craignaient que de tels hôtes ne répandissent parmi leurs esclaves des idées de liberté. Le commodore Affleck fut chargé de demander raison de cette offense à l'Assemblée coloniale qui donna au gouvernement anglais toutes sortes de satisfaction. L'Assemblée coloniale envoya au Môle St Nicolas les malheureux Suisses qui avaient été ramenés à St-Domingue par les anglais. Ils furent mis aux fers sur un ponton.

Au bout de quelques jours, des assassins montèrent à bord, pendant une nuit très obscure, les égorgèrent la plupart et jetèrent leurs cadavres à la mer. Tout porte à croire que l'Assemblée coloniale avait ordonné cette exécution, car elle ne fit jamais poursuivre les assassins d'une manière sérieuse. Les blancs envoyèrent dans l'Ouest une vingtaine de ces esclaves comme une preuve de la perfidie des hommes de couleur à l'égard des noirs. Les quatre commissaires conduits au Cap par le capitaine Bélanger, furent emprisonnés. Blanchelande les mettra en liberté, quand le décret du 4 Avril 1792 arrivera officiellement à St-Domingue.

L'assemblée coloniale, en apprenant le concordat de Goureau entre les blancs et les affranchis de l'Ouest, envoya à la Jamaïque des députés chargés de prier le gouverneur de cette île de venir prendre possession de St-Domingue. Celui-ci répondit que l'union parfaite qui

existait entre la France et l'Angleterre ne lui permettait pas d'entreprendre cette expédition.

Pendant cet intervalle, le club Massiac, s'étayant de l'influence de Barnave qui seul dirigeait le comité colonial de l'Assemblée nationale de France, s'efforçait de faire révoquer le décret du 15 Mai. Barnave porta Louis XVI à nommer pour exécuter ce décret à St-Domingue, trois hommes dévoués à la contre révolution, Guillot, Dhérisson et Lahuproye ; mais l'Assemblée nationale les remplaça par trois citoyens dévoués aux principes de 89, Roume, Mirbeck et St-Léger. Barnave parvint à faire ajourner leur départ ; et pendant cet intervalle, l'Assemblée nationale apprit, par les rapports des villes maritimes, que le décret du 15 Mai avait fait éclater des maux incalculables dans la colonie. Elle l'annula par celui du 24 Septembre « qui assurait « aux blancs des colonies la législation exclusive sur les hommes de « couleur et les esclaves sous la sanction absolue du roi. »

L'Assemblée coloniale qui venait d'être forcée de souscrire au concordat du 24 Octobre, en apprenant la nouvelle du décret du 24 Septembre, rétracta la promesse qu'elle avait faite le 5 du même mois d'améliorer le sort des affranchis.

Comme le bruit se répandait que les trois commissaires arrivaient avec 6,000 hommes de troupes, les blancs pensèrent qu'ils n'avaient plus rien à craindre de leurs ennemis communs. L'Assemblée coloniale se divisa en deux camps : les Bossus ou côté-est formaient le parti aristocratique, composé des employés civils et militaires, des grands planteurs et voulant le maintien de l'ancien régime à Saint-Domingue, comme en France ; les Crochus ou côté ouest formaient le parti démocratique composé en majorité de petits-blancs, voulant le triomphe de la révolution, mais l'asservissement des nègres et des mulâtres. Ce dernier parti dominait dans l'Assemblée.

Blanchelande avait à combattre le parti révolutionnaire, les affranchis et les esclaves. Il envoya demander des secours à la Martinique ; et le gouverneur de cette île, Mr de Behague, lui expédia le vaisseau l'Eole, la frégate la Didon et le brick le Cerf, sous les ordres de Mr de Girardin. L'escadre mouilla au Cap le 16 Novembre. Les officiers de la station la plupart royalistes, suscitèrent au Cap de grands troubles. La générale y fut battue ; les Bossus et les Crochus faillirent en venir aux mains ; enfin le parti révolutionnaire l'emporta, et les officiers royalistes furent renvoyés en France. L'Assemblée coloniale nomma alors, capitaine général, Dassas, major du régiment du Cap. Ce Dassas, quoiqu'il appartînt à une famille aristocratique, s'attacha au parti révolutionnaire, ne se fit remarquer que par ses défaites, et par sa conduite séditieuse dans les rues du Cap. L'Assemblée coloniale ajourna l'émancipation politique des affranchis, malgré les discours

sages et même en harmonie avec les intérêts des blancs, de Rouvrai et de Thouzard. *

Pendant ce temps, dans l'Ouest, tout semblait annoncer que la guerre ne tarderait pas à éclater de nouveau entre les affranchis et les blancs. La municipalité et Praloto, quoique trois des quatre sections du Port-au-Prince, eussent voté la ratification et l'exécution du traité de paix, mettaient tout en œuvre pour rompre avec les hommes de couleur. Pinchinat, Bauvais, Lambert commençaient à éprouver des inquiétudes. Les blancs prenaient une attitude menaçante; ils se tenaient sous les armes dans leurs quartiers; les hommes de couleur s'étaient au contraire en grande partie dispersés; presque tous ceux du Sud s'étaient retirés avec Rigaud dans leur province; leurs compagnies étaient peu nombreuses. C'était le 21 Novembre. La quatrième section du Port-au-Prince, où dominait en maître l'italien Praloto, demanda qu'on renvoyât à une autre époque l'exécution du concordat; en même temps les soldats d'Artois et de Normandie se réunissaient dans leurs casernes. Les affranchis voyant que tout s'agitait autour d'eux, se réunirent au Palais du gouvernement et au Bélair. Un nommé Scapin, tambour noir, se rendant à son poste, fut arrêté par des blancs qui prétendaient qu'il n'avait jamais été libre. Avant que Bauvais eût eu le temps de faire ses réclamations, Scapin avait été flagellé et pendu à un des réverbères de la municipalité. Les hommes de couleur indignés délibéraient sur le parti qu'ils auraient à prendre, quand un officier blanc sortant du gouvernement, où Praloto l'avait envoyé auprès de Bauvais, traversa la Place d'Armes, et fut atteint au bras d'une balle que lui lança le lieutenant Valmé, homme de couleur. Aussitôt les blancs crièrent aux armes de toutes parts, la générale fut battue. Praloto partit de l'arsenal à la tête de trois bataillons de la garde nationale, avec vingt pièces de campagne, et vint se ranger en bataille devant le palais du gouvernement. Bauvais n'avait à lui opposer que sept faibles compagnies tant d'infanterie que de cavalerie, et une compagnie d'artillerie commandée par Pétion. Celui-ci avait établi 2 pièces de canon, au milieu de la barrière du gouvernement.

Le feu commença aussitôt; les boulets ramés et la mitraille eussent anéanti les hommes de couleur, si l'artillerie blanche avait été bien servie. Les affranchis dont le courage était soutenu par le sang-froid de Bauvais, répondaient énergiquement au feu de l'ennemi. Les chasseurs de Sale Trou, adroits tireurs, renversaient la plupart des artilleurs blancs. Tout à coup les troupes de Praloto furent renforcées par les régimens d'Artois et de Normandie qui, ayant reçu dans leurs casernes quelques boulets lancés par les hommes de couleur, avaient rompu la neutralité qu'ils observaient depuis le commencement de l'affaire, et étaient venus prendre part au combat. Aubrant descendait du Bélair avec trois compagnies, pour attaquer en flanc Praloto et le

* Voir ces discours dans les pièces justificatives.

forcer à la retraite, lorsque le major-général Taillefer, à la tête d'une colonne de troupes blanches, vint l'assaillir par derrière, après avoir traversé la rue des Césars. Aubrant rétrograda, s'élança avec fureur sur les blancs, les culbuta, et les poursuivit jusque sur la place de l'Eglise où Taillefer fut tué. Il se retrancha ensuite sur le Belair. Alors les régimens d'Artois, de Normandie, et le corps royal d'artillerie attaquèrent le gouvernement du côté Sud. Déjà Bauvais privé de projectiles avait remplacé les boulets par des pierres; la poudre même vint à lui manquer; il ordonna de battre en retraite; et pendant qu'il enclouait ses pièces et les jetait dans les fossés, le capitaine Doyon, campé à Montalet, protégeait sa retraite, en arrêtant Caradeux qui s'efforçait de tourner le palais du gouvernement. Bauvais traversa en bon ordre l'habitation Covin et se retira à la Croix-des-Bouquets. On s'était battu depuis deux heures de l'après midi jusqu'au soir.

Dès que le combat fut terminé, le feu éclata dans tous les quartiers de la ville. Aucun effort ne put arrêter l'incendie propagé par Praloto et sa bande. Les hommes de couleur qui n'avaient pas pris les armes furent massacrés dans les rues, ainsi que leurs femmes. Beaucoup de ces malheureuses se réfugièrent dans les campagnes; d'autres, poursuivies de toutes parts dans la ville, se précipitèrent dans la rade et atteignirent les mangliers des îlots qui ferment le port; mais elles furent mitraillées, du rivage, par l'artillerie de Praloto. La canaille blanche répandue le long du quai accusa les négocians blancs d'être les auteurs de l'incendie, et livra au pillage les plus riches magasins.

Le lendemain, à la pointe du jour, Aubrant abandonna le bélair et prit le chemin de la Croix-des-Bouquets où il rencontra Bauvais.

Le feu ne cessa de répandre ses ravages qu'au bout de 48 heures. 27 îlets de la ville sur 30 furent la proie des flammes; 500 maisons furent brûlées, et les pertes s'élevèrent à 50 millions de livres tournois.

Les affranchis indignés de la conduite perfide des citoyens du Port-au-Prince à leur égard, ne gardèrent plus aucun ménagement envers les blancs.

Ceux du Sud, apprenant l'affaire du 21 Novembre, sortirent des Cayes et allèrent se retrancher dans les campagnes; les blancs vinrent les attaquer, et furent sans cesse battus. Rigaud revenu de sa province, campa à Bizoton, à une lieue du Port-au-Prince; Savary homme de couleur, prit une attitude menaçante à St-Marc. Pinchinat, Bauvais, Chanlatte et Rigaud, par une adresse d'une grande énergie révolutionnaire, appelèrent aux armes leurs frères de toute la colonie :

« Amis, la Patrie est en danger; de tous côtés nos frères armés « marchent à la défense de leurs droits méprisés, et à la vengeance « de la foi des traités violés; il n'y a pas un instant à perdre : qui- « conque diffère ou balance à marcher en ce moment, est, à trop juste « titre, suspect, coupable du crime de lèse-nation, déclaré traitre à la Pa-

« trie, indigne de vivre, ses biens confisqués, et son nom voué à « l'exécration contemporaine et future.

« Volons, chers amis, au siége du Port-au Prince; plongeons nos « bras ensanglantés, vengeurs du parjure et de la perfidie, dans le « sein de ces monstres d'Europe. Assez et trop long-temps, nous « avons servi de jouet à leurs passions et à leurs manœuvres insi- « dieuses; assez et trop long-temps nous gémissons sous le joug. Dé- « truisons nos tyrans, ensevelissons avec eux jusqu'aux moindres vesti- « ges de notre ignominie; arrachons jusqu'à ses racines les plus pro- « fondes, cet arbre du préjugé. Engagez les uns, intimidez les autres, « promettez, menacez, entraînez dans votre marche les citoyens « blancs et vertueux; mais surtout, chers amis, union, courage et « célérité; amenez-nous, bagages, canons, munitions de guerre et « de bouche, et venez tout de suite vous rallier sous l'étendard com- « mun; c'est là que nous devons tous périr ou venger Dieu, la na- « ture, la loi et l'humanité si long-temps outragés dans ces climats « d'horreur. » *

Les hommes de couleur de l'Artibonite et du Sud, ne demeurèrent pas sourds à cet appel, et vinrent en grand nombre renforcer leurs frères de l'Ouest. Bauvais demeura à la Croix-des-Bouquets qu'il fortifia; le Mirebalais fut garni de troupes; et Rigaud établi à Marquissant inquiétait considérablement le Port-au Prince. Pinchinat présidant tous les conseils, donnait une direction active à toutes les opérations. Quant aux blancs royalistes de la plaine du Cul-de Sac, ils continuèrent à respecter le concordat de Goureau.

Depuis l'expulsion des affranchis du Port-au-Prince, les plus grandes horreurs s'exerçaient dans cette ville. Praloto et ses satellites poursuivaient à outrance les blancs connus par leurs richesses qu'ils traitaient d'aristocrates, et les contraignaient à fuir, soit à l'étranger, soit dans la plaine du Cul-de-Sac. On en vit pendre plusieurs aux portes de leurs demeures. Beaucoup vinrent demander asyle aux gens de couleur qui les reçurent avec générosité. La division qui existait parmi les blancs favorisait grandement la cause des affranchis.

Cependant le Port au-Prince cerné étroitement par les mulâtres, envoya à la Croix-des-Bouquets Caradeux de la Caye frère de *Caradeux le cruel*, chargé d'annoncer à Pinchinat et à Bauvais, que le concordat du 23 Octobre n'était pas détruit, et de leur proposer la formation d'une nouvelle municipalité composée de blancs et d'hommes de couleur. Caradeux ne fut pas accueilli. Alors la municipalité jeta les yeux sur Grimouard qui commandait depuis la mort de Village la division navale, composée du vaisseau le Borée et de la frégate la Galathée. Grimouard, officier estimé des deux partis, fit conduire aux gens de couleur leurs enfans, et celles de leurs femmes qui n'avaient pas été égorgées dans la journée du 21 Novembre. Il vint lui-

* Cette adresse fut rédigée par Juste Chanlatte.

même à la Croix-des-Bouquets, et trouva Bauvais disposé à entrer en négociations.

Les hommes de couleur demandèrent l'embarquement des gardes nationaux soldés, des canonniers de Praloto et des chefs de *brigands*, d'après une liste qui en serait fournie; la remise à leurs troupes du fort St-Joseph et de celui de Belair, la formation d'une nouvelle garde nationale et d'une municipalité provisoire; l'annulation des actes de l'ancienne municipalité et de l'assemblée de l'Ouest, la ratification du traité de paix du 23 Octobre par Blanchelande. Les blancs hésitaient à accepter ces conditions que repoussait Praloto, quand ils apprirent l'arrivée au Cap des commissaires civils envoyés par la France. La municipalité ne douta pas que ces délégués ne fissent exécuter le décret du 24 Septembre; elle ne voulut plus traiter avec les gens de couleur comptant du reste beaucoup sur les six mille hommes promis par la métropole. Grimouard rappelé de la Croix-des-Bouquets faillit d'être déchiré par la populace, et les négociations furent rompues.

La ville fut cernée plus étroitement par les confédérés. Ils en détournèrent les eaux de Turgeot et de Marquissant; les vivres ne purent y arriver et la famine y devint horrible. Jusqu'alors les esclaves de l'Ouest n'avaient pas pris les armes; les affranchis qui exerçaient sur eux une puissante influence les maintenaient dans une tranquillité parfaite. Si les hommes de couleur du Nord n'avaient pas perdu leur prestige par la non-réussite de l'entreprise d'Ogé, ils eussent exercé la même influence sur les ateliers de leur province. Il est vrai que le territoire de l'Ouest est plus favorable à la guerre que celui du Nord; presque toutes les forces des affranchis de l'Ouest se trouvaient concentrées dans un cercle étroit rempli de positions militaires naturellement inexpugnables. Maîtres des montagnes du Mirebalais qui séparent à l'Est la province de l'Ouest de la partie espagnole, les mulâtres garantissaient le Cul-de-Sac, de toute attaque; maîtres des plaines de Léogane et des montagnes de Jacmel, ils coupaient toutes les communications entre les blancs du Sud et le Port au-Prince, foyer de la puissance de leurs ennemis dans l'Ouest.

Pendant ce temps les affranchis du Sud bloquaient par terre la ville des Cayes, rompaient les traités qu'ils avaient faits avec les blancs, et les massacraient dans les campagnes. Le jour même de l'incendie du Port-au-Prince, ceux de Jacmel avaient contraint les blancs de cette ville à faire avec eux un concordat.

A la même époque, Garran-Coulon député de Paris à la législative, demandait la confirmation provisoire du concordat passé à St-Domingue entre les blancs et les hommes de couleur. (Moniteur de 1791.)

—oo—

LIVRE SIXIÈME.

1791.

Sommaire. Arrivée des commissaires civils, Mirbeck, Roume & St-Léger.—Jean François et Biassou envoient des députés au Cap.—Arrivée de St.-Léger au Port-au-Prince.—Bleck.—Combat de Mercy.—Romaine la prophétesse.—Les blancs du Port-au-Prince prennent la Croix-des-Bouquets.—Lapointe fait égorger les blancs de l'Arcahaie.—Les affranchis soulèvent les esclaves du Cul-de-Sac.—Bataille de la Croix-des-Bouquets. — Des troupes européennes arrivent dans la colonie. — Révolte au Cap contre Blanchelande. — Mirbeck et St Léger partent pour France. —Roume demeure seul dans la colonie.—Biassou attaque le Cap.—Dumontellier.—Borel.—Concordat du 14 Avril.—Concordat de paix et d'union.—Prépondérance des affranchis dans l'Ouest.—Départ de Caradeux pour les Etats Unis.

Pendant que les affranchis de l'Ouest bloquaient le Port-au-Prince, les commissaires civils Mirbeck, Roume et St-Léger étaient arrivés au Cap. (28 Novembre.) En débarquant ils furent saisis d'horreur à la vue des nombreux gibets auxquels étaient suspendus des cadavres noirs et jaunes, le long du rivage. Ces trois délégués appartenaient au parti constitutionnel. Le 3 Décembre l'Assemblée coloniale les reçut dans son sein et les combla d'éloges. Roume dans le discours qu'il prononça laissa découvrir que l'Assemblée coloniale aurait à marcher en harmonie avec les décrets de la constituante. De nouveaux débats s'élevèrent ensuite au sujet de la dénomination de l'Assemblée qui changea son titre d'Assemblée générale, en celui d'Assemblée coloniale de la partie française de St-Domingue.

Les insurgés de la province du Nord qui n'avaient pu s'entendre avec Blanchelande voulant envoyer des députés au Cap, obtinrent des commissaires civils une suspension d'hostilités. Deux hommes de couleur Raynal et Duplessis se chargèrent d'être leurs représentans. Conduits à la barre de l'Assemblée coloniale, ils donnèrent lecture d'une lettre datée du 4 Décembre, par laquelle Jean François et Biassou demandaient que l'on s'occupât du sort des esclaves, et qu'on en

vint à une paix prompte et sincère. Elle était signée de Jean François, général, de Biassou, maréchal de camp, de Desprez et de Manzeau (hommes de couleur) de Toussaint et d'Aubert commissaires ad hoc.

Raynal et Duplessis, munis d'un sauf-conduit que leur avait donné les commissaires civils, s'en retournèrent au camp de Jean François. Dix jours après, ils revinrent au Cap prendre la réponse de l'Assemblée coloniale. Le 16 Décembre, ils se présentèrent de nouveau à la barre de l'Assemblée. Le président se leva et leur dit : « Émissaires des nègres en révolte, vous allez entendre les intentions de l'Assemblée coloniale : l'Assemblée fondée sur la loi et par la loi « ne peut correspondre avec des gens armés contre la loi, contre « toutes les lois ; l'Assemblée pourrait faire grâce à des coupables repentans. »

Les commissaires se retirèrent humiliés, au milieu des huées de la populace blanche. Quand ils rapportèrent cette réponse à Jean François, Biassou dans son indignation voulut faire égorger tous les blancs ses prisonniers. Mais son lieutenant Toussaint Louverture l'apaisa en lui faisant comprendre que les négociations pourraient s'entamer avec les commissaires civils, et qu'il ne fallait pas tout rompre en se laissant dominer par la fureur. Il fut écouté ; et Biassou accueillit la proposition faite par les commissaires civils aux chefs des insurgés de se réunir sur l'habitation St-Michel pour une entrevue. Mirbeck, Roume et St.-Léger avaient parfaitement reçu Raynal et Duplessis. Cependant Biassou se plaignait à chaque instant *de l'insolence de l'assemblée coloniale qui osait lui écrire avec si peu de ménagement.*

C'est la seconde fois que l'histoire fait mention de Toussaint Louverture, un des principaux fondateurs de la liberté des noirs, que l'on nommait ainsi, selon les uns, à cause d'une de ses dents incisives cassée qui formait une ouverture quand il riait ; * selon d'autres, parce qu'il fut un des premiers auxquels Blanchelande fit l'ouverture du plan de l'insurrection générale, comme nous l'avons vu : il ouvrit une nouvelle ère à ses frères.

Au jour fixé pour l'entrevue, on se réunit sur l'habitation Michel. Bullet, créole blanc, un de ceux que l'Assemblée coloniale avait chargés d'accompagner les commissaires, se précipita sur Jean François et le frappa de sa cravache. Celui-ci aulieu de l'abattre d'un coup de pistolet ou de le percer de son épée demeura stupéfait ; ce qu'on ne peut attribuer qu'à un reste de ce profond respect que les esclaves avaient pour leurs maîtres. Il voulut se retirer ; mais St Léger le retint par ses bons procédés. Il se jeta aux genoux du commissaire civil en lui disant qu'il

* Avant 1789, on disait, dans la province du Nord, qu'une bouche ressemblait à la barrière ou à l'ouverture de Bréda, quand elle était dégarnie de dents incisives. Dans la province de l'Ouest, on disait barrière ou ouverture de Brâche, pour désigner un esclave privé de ses dents de devant.

était le seul blanc en qui il avait reconnu de l'humanité. Il lui promit de faire cesser les hostilités si on voulait seulement lui accorder quatre cents libertés pour les principaux chefs de son armée. St-Léger accepta tout à condition qu'on rendît les prisonniers blancs. Les captifs furent renvoyés sous escorte ; et sans Toussaint Louverture qui les accompagnait ils eussent été égorgés en chemin.

Le 24 Décembre, Toussaint et les autres officiers de Jean François, qui étaient venus au Cap avec les prisonniers se présentèrent à la barre de l'Assemblée coloniale. Le président leur dit : « Continuez à donner « des preuves de votre repentir, et dites à ceux qui vous envoient de « les adresser à messieurs les commissaires civils : ce n'est que par « leur intercession que l'Assemblée peut s'expliquer sur votre sort. »

Les blancs royalistes, quoique les insurgés leur fissent la guerre aussi bien qu'aux patriotes, faisaient tous leurs efforts pour rompre les négociations, craignant qu'une fois la paix rétablie les noirs ne prissent la cocarde tricolore aulieu de la cocarde blanche qu'ils portaient. Ils excitaient secrètement Jean François et Biassou à se défier des commissaires civils.

De retour au camp, Toussaint exposa aux siens, combien était grande l'influence de l'Assemblée coloniale ; qu'aucun traité ne pouvait avoir lieu, attendu qu'elle n'en voulait pas et qu'elle était plus puissante que les commissaires civils.

En effet, malgré leurs instances, ces derniers n'avaient pu obtenir la mise en liberté de la femme de Jean François, quoiqu'ils l'eussent promise. Les insurgés n'eurent plus aucune confiance en la commission civile, et la guerre recommença avec fureur.

Pendant cet intervalle, il existait au Port-au-Prince deux camps : Grimouard et la marine marchande, d'une part ; la municipalité et les agitateurs de Praloto, d'autre part. Praloto tenta de soulever contre Grimouard l'équipage du vaisseau le Borée, et échoua dans son entreprise. Grimouard indigné contre la municipalité refusa de canonner les affranchis campés à Bizoton. Cependant quelques jours après, les agitateurs parvinrent à gagner l'équipage, attaquèrent le camp de Bizoton et forcèrent Rigaud à la retraite. Après ce léger succès, Praloto fit assassiner beaucoup d'hommes de couleur et de paisibles blancs.

De son côté, l'Assemblée coloniale, aulieu de calmer les esprits par de sages mesures, les excitait au contraire : elle annulait les concordats et déclarait qu'elle ne statuerait sur le sort des affranchis qu'à la fin de la guerre. Aussi les massacres continuèrent-ils de tous côtés. Les affranchis de Jacmel renforcés par les confédérés de la Croix-des-Bouquets, attaquèrent la ville, y pénétrèrent, la livrèrent aux flammes, et n'en furent chassés que par l'intrépidité des marins de la corvette le *Serin* commandée par le capitaine Bessière. (Janvier 1792.)

La coalition des affranchis de la Croix-des Bouquets avait pris un immense développement ; tous les mécontens du Port-au-Prince, beau-

coup d'employés blancs civils et militaires étaient venus se joindre aux hommes de couleur. Les paroisses de Léogane, de l'Arcahaie, du Mirebalais, de St-Marc, du Grand-Goâve, de Jacmel, du Petit-Goâve, de Baynet, des Cayes de Jacmel, du Fond-des-Nègres et des Gonaïves, avaient envoyé des députés à la Croix-des-Bouquets. Les hommes de couleur déclarèrent qu'ils représentaient plus légitimement la province de l'Ouest que l'Assemblée du Port au-Prince; et ils se constituèrent d'abord en conseil provincial de l'Ouest, puis en conseil des commissaires des paroisses de la dépendance de l'Ouest. Ils demandèrent aux commissaires civils, par une adresse, qu'il leur fut permis d'exercer, en tous points, les droits de l'homme, d'après les décrets de la constituante. Les commissaires leur répondirent qu'ils blamaient leur conduite, ainsi que celle des blancs. (10 Janvier 1792.) Les trois délégués de la métropole, sans conviction politique, et par conséquent, sans énergie, jouaient un rôle incertain entre les mulâtres et les colons. Ils exhortèrent les confédérés et les blancs à suspendre les hostilités jusqu'à leur arrivée dans l'Ouest. Les hommes de couleur accueillirent leur conseil, et envoyèrent Pinchinat vers le Port-au-Prince, pour demander une trève; mais la municipalité, au lieu de le laisser entrer en ville, fit tirer sur lui tous les canons du fort St-Joseph. Cependant il revint sain et sauf à la Croix-des-Bouquets.

Les affranchis du Nord, sans cesse humiliés et persécutés par l'Assemblée coloniale, se joignirent la plupart à Candy qui par ses cruautés se montrait le digne successeur de Jeannot. D'autres tentèrent en vain de forcer le cordon des Gonaïves ou de l'Ouest, pour se rallier à la confédération de la Croix-des-Bouquets.

Le camp de Rocou, commandé par Dassas, protégeait la sénéchaussée du Fort Dauphin. Candy à la tête d'une nombreuse cavalerie de couleur, l'attaqua, battit les blancs, et s'empara du Trou. Dassas se réfugia à Ouanamainthe; mais Candy souleva contre lui les affranchis de cette ville, et le contraignit à faire avec eux un concordat. Candy abandonna ensuite le parti de Jean François, se rallia aux blancs et s'établit à Sainte Suzanne sous les ordres du général Pageot. Peu de jours après, il délivra Pageot qui allait succomber sous les coups de plusieurs milliers de noirs.

L'insurrection languissait dans le Nord; Jean François résolut de se rendre dans l'Ouest pour en soulever les esclaves. Il se mit en marche avec sept mille hommes. Quand il atteignit Jacquezy, il rencontra Candy qui était à la tête de six-cents affranchis, et l'attaqua. Mais il fut complètement battu et repoussé loin du cordon de l'Ouest.

Malgré les services de Candy et des hommes de couleur, l'Assemblée coloniale fit arrêter au Cap plusieurs députés de la Croix-des-Bouquets porteurs de lettres pour Blanchelande. Les affranchis du Nord indignés de la mauvaise foi des blancs, et ne pouvant plus compter sur

es commissaires civils dont l'autorité était méprisée par l'Assemblée coloniale, rompirent le concordat de Ouanamainthe, abandonnèrent le camp de Rocou et réunirent de nouveau leurs forces à celles des noirs. Ils marchèrent avec Jean François sur Ouanamainthe et s'en rendirent maîtres. La guerre devenait de plus en plus affreuse; de part et d'autre les prisonniers, les femmes, les enfans étaient égorgés. Le découragement se répandait parmi les blancs: de Thouzard et Rouvrai, royalistes zélés, fatigués des excès des petits-blancs auxquels ils attribuaient et l'insurrection des noirs et celle des mulâtres, se rapprochaient des insurgés et commençaient à les ménager dans l'espoir de les ramener. Dans les quartiers du Môle St-Nicolas, Rouvrai alla jusqu'à méconnaître l'autorité de l'Assemblé coloniale, et à exciter les esclaves à prendre les armes sous le drapeau blanc. Cambefort autre chef royaliste, dans l'espoir d'opérer la contre-révolution, s'entendait indirectement avec Jean François et Biassou qui prétendaient combattre pour le roi. Heureusement pour la liberté, les blancs aveuglés par leurs passions politiques se divisaient aulieu de s'entendre pour étouffer l'insurrection; et par de courts rapprochemens, les esclaves les trompaient et faisaient de rapides progrès.

De leur côté, les espagnols satisfaits de la ruine de la colonie française, entretenaient l'insurrection, en fournissant des armes et des munitions à Jean François et à Biassou qui vendaient au roi d'Espagne, comme esclaves, les noirs, hommes, femmes et enfans qu'ils faisaient prisonniers dans les rangs des blancs. Ce trafic d'esclaves par des esclaves insurgés, prouve que ces derniers n'étaient mus jusqu'alors que par l'instinct de la liberté personnelle, et qu'ils n'avaient nullement en vue l'émancipation générale de leurs frères: leur horison politique se renfermait encore dans un cercle très-étroit. D'une autre part, les affranchis ne demandant que la jouissance des droits politiques pour eux seuls, consentaient à la déportation des suisses; et les chefs des esclaves soulevés ne combattant que pour leur propre liberté, offraient à St-Léger, moyennant 600 libertés, de faire rentrer dans la servitude leurs hordes innombrables. Si les préjugés coloniaux qui contrariaient les projets les plus sages, n'avaient pas étouffé la voix de la raison, les blancs eussent pu alors, en contentant et les affranchis et les chefs des esclaves, peut-être faire renaître la tranquillité. D'un autre côté, la révolution radicale qui s'opérait alors en France, la liberté générale proclamée plus tard en 1794, eussent sans doute déjoué les plans les mieux combinés. Comme St Domingue faisait alors partie intégrante de la France, notre révolution devait parcourir les mêmes phases que la révolution française, et ne se terminer que par l'extermination des classes privilégiées.

La commission civile ne pouvant obtenir aucun renseignement sur l'état de la province de l'Ouest résolut d'y envoyer un de ses membres. St-Léger fut choisi pour cette mission. A peine fut-il parti que Bias-

sou résolut d'attaquer le Cap. Un large fossé rempli d'eau qui entourait la ville, ne fut pas pour lui un obstacle : le désir qu'il avait de délivrer sa mère esclave dans le couvent des Pères de l'hôpital, excitait son audace. Après avoir traversé le fossé, il vint au milieu de la nuit assaillir le fort Bélair, au haut du Cap. Il en surprit la garnison, la dispersa, et tira sur la ville où il répandit la plus grande terreur. Il marcha ensuite sur l'hôpital des Saints-Pères dont il se rendit maître. Tous les malades qui avaient sur leurs lits des habits de gardes nationaux furent poignardés. Les insurgés leur disaient en les tuant : « *vous n'êtes point des gens du roi.* » Le lendemain à la pointe du jour la garde nationale chassa Biassou des environs du Cap. On ne vit ni dans les rues, ni sous les armes, un seul des membres de l'Assemblée coloniale. On se demandait : « *où est cette écharpe rouge* « *que les représentans doivent porter au combat au milieu des dangers de* « *la colonie.* » Les députés si hardis à la tribune s'étaient tous cachés pendant l'action. Biassou se retira avec sa mère qu'il avait délivrée.

L'égorgement des malades patriotes à l'hôpital des Saints-Pères, porta les révolutionnaires à accuser les royalistes d'être en intelligence avec les insurgés : l'animosité augmenta entre les deux partis.

Cependant les révolutionnaires avaient pris au Cap une prépondérance réelle. Pour se donner plus de force, ils installèrent la municipalité avec une grande pompe. Ils enlevèrent aux drapeaux de la garde nationale les insignes inciviques qui les surmontaient et les remplacèrent par des cravates tricolores. (Janvier.) Le régiment du Cap prit aussi la cocarde tricolore. Néanmoins la municipalité laissa aussitôt découvrir ses projets anti-métropolitains. Elle fit briser la presse d'un citoyen qui imprimait une proclamation par laquelle une amnistie était accordée par la constituante aux esclaves révoltés ; et le commissaire civil Roume accusé par elle d'être un émissaire de la société des *Amis des Noirs* fut obligé de se justifier. L'Assemblée coloniale, accusée par Brissot à l'Assemblée nationale de travailler à l'indépendance, contraignit Roume et Mirbeck de déclarer à la France, contre leur conviction, qu'elle était toute dévouée à la métropole. Un des membres de l'Assemblée coloniale proposa dans une séance orageuse de demander le remplacement des commissaires civils ; le peuple qui occupait les galeries vociférait contre eux, et disait qu'il serait plus simple de les noyer. La séance fut très-orageuse ; et Bacon de la Chevalerie demanda à l'Assemblée qu'ils fussent sur-le-champ embarqués pour France. Les députés se retirèrent sans avoir pris aucune décision.

Pour dépopulariser les commissaires civils parmi les blancs, l'Assemblée coloniale fit imprimer et publier contre eux des libelles dont la colonie fut inondée. On les vendait au milieu des places publiques, et ceux qui les colportaient disaient au peuple « que les commissaires « civils étaient les protecteurs déclarés des esclaves et des gens de cou-

« leur; qu'ils voulaient donner la liberté aux uns, et rendre les autres « les égaux des blancs. »

Pendant que tout St.-Domingue était à feu et à sang, l'Assemblée coloniale perdait un temps précieux.

Nous avons vu que les hommes de couleur du Sud, après avoir en-vain demandé aux blancs de leur province l'exécution du décret du 15 Mai, s'étaient retirés dans les campagnes, avaient battu les colons qui avaient marché contre eux, et avaient étroitement cerné la ville des Cayes.

Les blancs de toute la province excepté ceux de la Grand'Anse, effrayés de la puissance des affranchis devenue formidable, traitèrent avec eux. Ceux des Cayes acceptèrent le concardat de la Croix-des-Bouquets, ainsi que ceux de Cavaillon. Ils consentirent à respecter les camps des hommes de couleur, établis dans les campagnes, et s'obligèrent meme à leur fournir des vivres. La ville des Cayes déclara l'Assemblée coloniale illégale, ordonna à ses députés de l'abandonner et envoya aux commissaires civils des délégués chargés de les prier de ratifier tout ce qu'elle avait fait en faveur des hommes de couleur.

Les affranchis de St Michel, du Fond des-Nègres, d'Aquin, de Tiburon, des Côteaux, de Baynet étaient si puissans dans ces quartiers que les blancs qui les habitaient n'avaient jamais osé envoyer des députés à l'Assemblée coloniale.

Les mulâtres ne tardèrent pas à s'apercevoir que les blancs ne s'étaient soumis qu'à la force des circonstances; en même temps apprenant que la guerre continuait dans l'Ouest entre les leurs et la ville du Port au Prince, ils rompirent les premiers les traités qu'ils avaient faits avec les blancs, quoique Mangin d'Ouence, commandant de la province du Sud, leur eût garanti la bonne foi de ces derniers. Comme ils avaient à leur tête des hommes moins sages, moins éclairés que les chefs des affranchis de l'Ouest, ils ne surent observer aucune modération dans leur conduite, se laissèrent aller à toute la fureur de leur haine et se livrèrent aux plus affreuses cruautés. Ils se précipitèrent sur les blancs avec une rage frénétique, et en fusillèrent un grand nombre à Aquin, à St-Louis, sans forme de procès, sous prétexte de conspirations anti-révolutionnaires. Ils pendirent des femmes septuagénaires, des vieillards sourds et aveugles, ainsi que tous les économes qui se trouvaient sur les habitations. Ils écorchèrent vif Caumot, procureur de l'habitation de la Grande-Crête, burent son sang avec du tafia et firent saler sa chair. L'enfant d'une femme blanche fut retiré vivant du sein de sa mère et jeté aux pourceaux. Le blanc Picot et sa femme furent égorgés, après avoir été témoins de l'assassinat de leurs enfans dont les entrailles avaient été jetées à la figure du père et de la mère. Ils chassaient avec d'énormes chiens dévorants, dans les bois et dans les mornes, les blancs qui s'y étaient réfugiés, et Augustin Rigaud parcourait les campagnes en proclamant « qu'il fallait nécessairement « qu'une des deux classes fît place à l'autre. » Ils avaient conçu le

projet d'abandonner le Nord et l'Ouest, de réunir tous leurs frères dans le Sud, et de s'y organiser à leur manière, après avoir exterminé tous les blancs de la presqu'île. Ils étaient tellement dominés par cette idée qu'ils répondirent à la municipalité de Torbeck qui leur avait fait connaître la proclamation d'amnistie des commissaires civils : « Nous savons qu'il y a trois blancs de plus dans la colonie. » Enfin, depuis Aquin jusqu'au-delà des montagnes des Cayes, il n'existait plus qu'un seul blanc dans les campagnes; tout le reste avait été égorgé.

De leur côté, les blancs massacraient tous les hommes de couleur qu'ils faisaient prisonniers, avec des circonstances aussi horribles, et envoyaient leurs têtes à Mangin d'Ouence. Vingt-sept mulâtres pris sur un bâtiment qui était en mer allant chercher de la farine pour la ville d'Aquin, furent noyés.

Si les hommes de couleur du Sud avaient eu à leur tête des citoyens tels que Pinchinat et Bauvais, ils ne se seraient jamais livrés à de tels excès. Ce fut une heureuse circonstance pour la province de l'Ouest d'avoir eu, dès l'aurore de la révolution, des hommes sages et instruits à la tête de toutes les opérations. Les affranchis bien guidés firent leur révolution avec ordre, avec méthode, évitant les excès, manœuvrant avec adresse entre les blancs royalistes et les pompons-rouges, et profitant des fautes des deux partis, pour arriver à leurs fins. Les esclaves de l'Ouest qui se soulèveront sous leur direction, les imiteront et parviendront à l'émancipation générale sans s'être livrés à des cruautés aussi horribles que celles qui ensanglantèrent les autres parties de la colonie.

La province de l'Ouest doit encore à la politique saine et adroite de Pinchinat et de Bauvais l'union étroite qui exista d'abord entre les affranchis noirs et jaunes; ensuite entre les affranchis et les régénérés ou esclaves devenus libres; car, dès la prise d'armes de Diègue, nous voyons Bauvais homme de couleur s'adjoindre au commandement Lambert noir; et depuis cette époque les hommes de couleur de l'Ouest, supérieurs aux noirs en instruction, par le fait des circonstances, * employant à l'amélioration morale et intellectuelle des masses leurs connaissances, n'ont jamais abandonné cette ligne politique: delà la fusion, la fraternité entre les deux castes dans l'Ouest; delà la cause de la tranquillité dont cette province a souvent joui pendant que les autres parties de l'île étaient bouleversées. Bauvais et Pinchinat furent les fondateurs de la politique conciliatrice qu'ont suivie les Pétion, les Borgella, les Guerrier et que pratique actuellement le président Riché; politique qui, pendant notre première révolution, sauva la minorité éclairée, l'âme de notre République, des fureurs des masses ignorantes. Ces masses, pen-

* Dans l'ancien régime les mulâtres, la plupart affranchis par leurs pères blancs apprenaient à lire, à écrire, à calculer. Beaucoup d'entre eux étaient même envoyés en Europe où ils recevaient une éducation libérale.

dant long-temps, ont conservé les traces de cette infâme éducation coloniale, par laquelle les hommes étaient classés, par catégories, selon leur couleur.

Pendant cet intervalle le commissaire civil St. Léger, envoyé dans l'Ouest par ses collègues, débarqua au Port-au-Prince le 29 Janvier. Il fit de vains efforts pour rétablir la paix entre les blancs et la confédération de la Croix-des-Bouquets. Il ne fut pas plus heureux dans la négociation qu'il entreprit pour ramener la concorde entre les blancs et les mulâtres de Jacmel.

Les affranchis des Cayes campés à Mercy sous les ordres de Bleck, homme de couleur élevé en France, avaient réduit la place qui ne recevait pas de navires, à la plus affreuse famine. Cependant les équipages des bâtimens en station dans la rade descendirent en ville avec de l'artillerie et dégagèrent un peu la place. Sur ces entrefaites 800 hommes du régiment de provence vinrent débarquer aux Cayes. Mangin d'Ouence marcha avec eux à la tête de la garde nationale contre le camp Mercy. Bleck sortit de ses retranchemens et rangea son armée en bataille. Il ne put lutter contre la tactique européenne, et fut complètement battu. Les affranchis comptèrent 70 morts et perdirent toute leur artillerie. Ceux qui furent pris furent rompus sur la roue, ou brûlés vifs. * Les blancs armèrent un dixième de leurs esclaves et les lancèrent contre les mulâtres. Ceux-ci donnèrent la liberté aux leurs et les excitèrent contre les blancs. La guerre fut plus horrible que par le passé ; toute la presqu'île du Sud devint un vaste incendie et le sang ruissela de tous côtés. En même temps les blancs des Cayes se divisaient ; les pompons-rouges l'emportèrent sur les pompons blancs, et Mangin d'Ouence royaliste fut remplacé par Thiballier.

Pendant cet intervalle le quartier de Léogane était ravagé par un grif espagnol nommé Romaine Rivière qui avait pris le titre de prophète, se disant filleul de la vierge Marie. Il signait Romaine la Prophétesse. Il dominait par la superstition les bandes d'esclaves qu'il avait soulevées dans les montagnes. Il disait la messe, livrait les blancs à toutes sortes de tortures, et prétendait que c'était d'après les ordres de la Vierge. Léogane qui reconnaissait l'autorité des confédérés de la Croix-des-Bouquets était cependant sans cesse livrée à ses fureurs. Labuissonnière, capitaine général des hommes de couleur de cette ville, aimait mieux pactiser avec Romaine que de reconnaître l'autorité du Port-au-Prince où dominait Praloto. Mais les bandes de Romaine exercèrent tant de cruautés à Léogane, pillant, violant, assassinant, que les affranchis demandèrent au commissaire St. Léger de leur envoyer cinq cents hommes de troupes de ligne pour les protéger. St. Léger ne put rien obtenir de la municipalité du Port-au-Prince qui refusa for-

* C'est à tort que Garran Coulon dit que Bleck fut pris dans cette affaire et brulé vif. Bleck vécut bien des années après cet évenement.

mellement de secourir les mulâtres. Il s'adressa alors à Bauvais et à Pinchinat qui envoyèrent de la Croix-des-Bouquets à Léogane un bataillon d'affranchis destiné à y attendre le commissaire civil. St-Léger partit du Port-au-Prince le 5 Mars sur la frégate la Galatée. Peu de jours après l'arrivée du commissaire civil à Léogane, Romaine la Prophétesse et Courlonge, son lieutenant, vinrent au milieu d'une nuit (du 11 au 12 Mars) assaillir la ville. Ils y entrèrent, la pillèrent et se rendirent maîtres des canons et des munitions. Mais le bataillon d'affranchis protégea St. Léger, attaqua avec fureur les bandes de Romaine, reprit les canons, et les chassa de la place. Le lendemain les marins de la Galatée et les hommes de couleur du Grand-Goâve, du Petit-Goâve accourus au secours des léoganais, repoussèrent au loin les montagnards. St. Léger profitant de son succès, confia à un homme de couleur nommé Sinclar, le commandement d'une division qui atteignit le Trou-Coffi, quartier-général de Romaine, dispersa sa bande et faillit le faire prisonnier. Dès lors Léogane fut délivré des fureurs de cet imposteur.

Rigaud vint trouver St. Léger qui l'envoya aux Cayes pour y faire un concordat avec les blancs. Ceux-ci refusèrent de pactiser avec les affranchis. Alors les noirs des montagnes de la Hotte appuyant les réclamations des hommes de couleur, se soulevèrent, se retranchèrent aux Platons, et poussèrent leurs incursions jusqu'aux portes des Cayes.

Pendant que St. Léger éteignait l'insurrection du Trou-Coffi, l'assemblée de l'ouest ne demandait que l'extermination des hommes de couleur de la Croix-des-Bouquets. Elle ordonna qu'une expédition fut dirigée contre ce bourg. En vain Degers, commandant de la place, s'opposa à cette folle entreprise; il fut destitué. Praloto et Caradeux avaient armé plusieurs cents d'esclaves dont ils avaient formé une compagnie dite des africains. Ces nouveaux soldats parcouraieut la plaine du Cul-de-Sac, pendant la nuit, surprenaient les mulâtres sur leurs propriétés, les égorgeaient, et promenaient leurs têtes au bout des piques à travers les rues de la ville. L'armée du Port-au-Prince, composée de la garde nationale, du 4e. et du 9e. régiment, ci-devant d'Artois et de Normandie, marcha contre la Croix-des-Bouquets le 10 Mars. Les gardes nationaux d'une tenue magnifique étaient commandés par Caradeux; l'artillerie était sous les ordres de Praloto, et la compagnie des africains était commandée par Breton de la Villandry et par un noir intrépide nommé Philibert. Toutes les troupes fournissaient une force effective de 3,000 hommes. L'avant garde de l'armée qui suivait la grande route, était composée des africains. En même temps une autre colonne sortie du Port-au-Prince, alla occuper la Coupe. Tout s'enfuit à l'approche des blancs: l'armée des hommes de couleur s'était presque dissoute; car le découragement s'était répandu parmi eux depuis la publication de la loi du 24 Septembre qui révoquait celle du 15 Mai, et depuis le rétablissement des muni-

cipalités qui ne furent composées que de colons. Ils n'avaient que quelques centaines d'hommes à opposer à la masse des blancs. Un seul atelier de la plaine, celui du Baron de Santo-Domingo, tenta d'arrêter la marche des patriotes; mais les trois cents hommes qui le composaient firent envain une vigoureuse résistance. Bauvais et Pinchinat évacuèrent la Croix-des-Bouquets et se retirèrent avec leur artillerie au Mirebalais, après s'être battus jusqu'aux Crochus, harcelés par Caradeux et Philibert. Praloto prit possession de la Croix-des Bouquets qu'il trouva entièrement abandonnée. Hanus de Jumécourt, chevalier de St. Louis, maire de ce bourg, dont l'existence était menacée par les petits blancs, s'enfuit aux Grands-Bois. Les ateliers du Cul-de-Sac, dans la journée du 10 Mars, ne firent aucun mouvement et observèrent un morne silence. La plupart des blancs royalistes de la plaine refusèrent d'entrer à la Croix-des-Bouquets, ne voulant pas se livrer à discrétion aux petits blancs; du reste ils craignaient d'exciter l'indignation des hommes de couleur qui devaient, à leur avis, reprendre le dessus, dès qu'ils pourraient se réunir.

Quelques jours après, Caradeux et Praloto, maîtres de la Croix-des-Bouquets, tentèrent de faire arrêter tous les mulâtres de l'Arcahaie et de s'emparer de toute l'autorité dans ce quartier. Maîtres de l'Arcahaie ils coupaient les communications entre les mulâtres de St-Marc et ceux du Cul-de-Sac. Après le traité de Goureau, les affranchis de l'Arcahaie avaient fait un concordat avec les blancs. Ils avaient nommé Cameau capitaine-général, et Juste Chanlatte, major-général. Le plus habile d'entre eux, Lapointe, était l'âme de leurs opérations. Les blancs avaient nommé Canteloup, leur capitaine général. Caradeux excita la municipalité composée en grande partie de blancs d'annuler le concordat et de chasser les hommes de couleur. Lapointe découvrant ce projet souleva le 22 Mars les ateliers depuis la hatte Aubry jusqu'à l'extrémité des Vases. Les affranchis abandonnèrent aussitôt le bourg, et se retirèrent à la digue des Matheux. D'après les ordres de Lapointe, les esclaves égorgèrent les blancs des campagnes, pénétrèrent à l'Arcahaie, et tuèrent la plupart des membres de la municipalité qui délibéraient sur les moyens à prendre pour se défaire des mulâtres. Les insurgés massacrèrent impitoyablement tous les colons qu'ils purent atteindre, pillèrent toutes les maisons, excepté deux qui appartenaient à des planteurs, qu'ils appelaient de bons blancs. Lapointe se dirigea vers St-Marc suivi d'une trentaine de colons qui avaient échappé au massacre fait dans le bourg. Quand il arriva, 28 Mars, à la Ravine Sèche, près de l'embarcadaire Malary, il laissa sacrifier ces infortunés qui avaient compté sur sa générosité, par Gauthier commandant de St-Marc auquel il déclara qu'il ne les connaissait pas. Peu de jours après, quand le massacre fut consommé, Lapointe revint à l'Arcahaie, et s'en fit nommer maire; Jn-Baptiste Leroux fut nommé capitaine général. Les affranchis donnèrent la liberté aux principaux chefs des in-

surgés qui firent rentrer leurs compagnons dans l'esclavage. Lapointe en forma une compagnie de 40 gendarmes. Pour maintenir l'ordre dans son quartier, il construisit deux forts, l'un à Dégand aux Matheux, l'autre à Cabaret au Boucassin.

Pendant ce temps, les hommes de couleur qui s'étaient retirés au Mirebalais et aux grands bois, après avoir évacué la Croix des-Bouquets, se répandirent dans les campagnes du Cul-de Sac excitant les esclaves à l'insurrection. Quoiqu'ils fussent la plupart propriétaires, ils se déterminèrent à faire le sacrifice de leurs biens, tant les injustices des blancs les avaient exaspérés. Caradeux qui s'était aperçu qu'ils parcouraient les habitations, répandit parmi les esclaves que s'ils prenaient les armes pour les affranchis, ceux-ci les traiteraient comme les Suisses.

Pinchinat et Bauvais furent obligés d'employer toute leur éloquence et leur adresse pour détruire dans l'esprit des noirs ces fâcheuses impressions. Enfin ils réussirent; et les esclaves repoussèrent les émissaires de Caradeux. Les affranchis nommèrent capitaine général des ateliers, un jeune noir, brave et intelligent, nommé Hyacinthe Ducoudray, et un autre noir Garion Santo, major général. Le 28 Mars, des manifestations hostiles aux blancs éclatèrent sur les habitations. Dans la nuit du 30 au 31 Mars, les esclaves se soulevèrent sans se livrer à aucun désordre: pas un colon ne fut tué, pas une maison ne fut brûlée. Ils marchèrent au nombre de 15,000 sur la Croix-des-Bouquets, Hyacinthe à leur tête, et commandés par des hommes de couleur répandus dans leurs rangs. Dans toute cette multitude, il n'y avait pas soixante fusils. Ils étaient armés de couteaux, de houes, de bâtons ferrés et de frondes. A trois heures du matin, ils attaquèrent les blancs rangés en bataille autour du bourg, avec une détermination prodigieuse. Les noirs fanatisés par leurs sorciers couraient à la mort avec gaieté, s'imaginant qu'ils ressusciteraient en Afrique. Hyacinthe armé d'une queue de taureau. parcourait les rangs disant qu'elle détournait les balles. Pendant qu'il tenait en échec les dragons blancs, il faisait attaquer, d'un autre côté, la garde nationale Les jeunes colons du Port-au-Prince qui composaient ce corps, quoique braves, fiers et magnifiquement équipés, ne purent résister à l'impétuosité des insurgés. Ils perdaient du terrain, quand Philibert avec ses africains vint rétablir le combat. On se battait avec une égale fureur de part et d'autre. Les régimens d'Artois et de Normandie, par des feux de pelotons vifs et soutenus, renversaient des lignes entières de noirs qui se précipitaient en désordre sur les baïonnettes. Par intervalles, les dragons faisaient de brillantes charges; mais ils étaient vite refoulés dans le bourg par les insurgés qui se cramponnaient avec rage à leurs chevaux, se faisaient sabrer et les démontaient. Le carnage le plus affreux avait lieu dans l'endroit qu'occupait l'artillerie de Praloto. Les noirs se précipitaient audacieusement sur les canons; mais ils étaient écrasés sous la mitraille la plus meurtrière; ils fléchissaient un peu, lorsque

Hyacinthe ranima leur ardeur par ces paroles, en agitant sa queue de taureau : en avant! *en avant ! les boulets sont de la poussière* ; en même temps affrontant la mort, il s'élançait à leur tête au milieu des balles et de la mitraille. On vit des insurgés s'emparer des pièces, les tenir embrassées, et se faire tuer sans lâcher prise; on en vit d'autres fourrer le bras dans l'intérieur des canons pour en arracher les boulets, et s'écrier en s'adressant à leurs camarades: venez, venez; nous les tenons! les pièces partaient et leurs membres étaient emportés au loin. Après six heures d'un tel combat, l'armée du Port-au Prince fut obligée de céder à la supériorité numérique; elle se débanda, prit la fuite, après avoir fait sauter le magasin à poudre de la Croix-des-Bouquets, et brûlé le magasin à vivres. Les blancs livrant tout aux flammes sur leur passage rentrèrent au Port au-Prince dans le plus grand désordre. Ils avaient perdu plus de 100 soldats, et les insurgés comptèrent au moins 1200 hommes tués. Les hommes de couleur trouvèrent toutes les pièces du bourg enclouées. Hyacinthe maître de la Croix-des-Bouquets ne se livra à aucun excès. Quelle différence entre cette insurrection des esclaves de l'Ouest dirigés par les affranchis, et celle des esclaves du Nord, livrés à eux-mêmes. D'une part l'ordre, le respect des propriétés, pas un assassinat; d'une autre part, désordre, pillage, et affreuses vengeances. Parmi les insurgés s'étaient fait remarquer Halaou, Bébécoutard, Bélisaire homme de couleur, qui devinrent des chefs fameux. Ils organisèrent leurs bandes à l'africaine: la tête chargée de plumes de coqs et de paons, ils se firent porter en triomphe, avec droit de vie et de mort sur les leurs.

Par cette victoire, la prépondérance des affranchis devint définitive dans l'Ouest. Hyacinthe Ducoudray, jeune homme plein d'humanité, qu'ils tenaient sous leur influence, obligea le père Thomas curé de la Croix-des-Bouquets, à bénir son armée. Il établit son quartier-général sur l'habitation Santo. Là il réunit tous les commandeurs blancs et leur dit qu'il était devenu leur chef, qu'ils devaient lui obéir, qu'il contraindrait les cultivateurs à travailler, que le premier qui se livrerait au brigandage serait fusillé, et qu'il fallait planter des vivres. Sur ses instances Hanus de Jumécourt revint à la Croix-des-Bouquets. Il le nomma capitaine de gendarmerie. Les hommes de couleur vinrent de nouveau bloquer le Port-au-Prince; Bauvais cerna étroitement la place, du côté du Cul-de-Sac; et Rigaud qui s'était hâté de revenir du Sud s'établit à Bizoton avec son armée.

Pendant ce temps, plusieurs régimens promis par le gouvernement métropolitain arrivèrent dans la colonie; mais Blanchelande ne sut pas les occuper. Du reste toujours attaqué par le parti révolutionnaire que dirigeait Larchevèque Thibaud, grand agitateur et procureur syndic de la Municipalité, il vit les patriotes s'insurger contre lui le 27 mars. Des brigands parcouraient les rues du Cap, en plein jour et criaient: « Citoyens, « prenez garde à vous; fermez vos portes, aux armes! aux armes! » Mais il se fit heureusement en sa faveur une réaction dirigée par les

jeunes gens royalistes; et le parti des petits-blancs eut le dessous. Si Blanchelande avait su profiter de son triomphe, les agitateurs eussent été entièrement écrasés.

Mirbeck et St Léger ne voyant dans les deux partis blancs de la colonie que des ennemis cachés de la révolution française ou des partisans de l'étranger, en butte à toutes sortes de passions, partirent pour France, Mirbeck le premier avril, et St-Léger le 8 du même mois. Roume demeura seul, représentant la commission civile.

Biassou, profitant des divisions qui régnaient parmi les blancs du Cap, réunit à la Tannerie cinq cents hommes et marcha contre cette ville. A neuf heures du soir, il fut arrêté par l'artillerie de la Petite-Anse; à onze heures, il reprit sa marche, traversa le gué qui existait au point de jonction de la rivière Galifet et du canal de l'habitation Lefèvre, négligea d'attaquer les postes du haut du Cap et tomba sur la cité. Le danger ayant réuni tous les blancs, Blanchelande, Cambefort et Dassas le forcèrent à la retraite. Ces divisions entre les blancs existaient dans un moment où la révolte était considérablement affaiblie; Biassou était dans ce moment le seul ennemi actif que les blancs eussent à combattre. Jean-François en mésintelligence avec lui, paraissait vouloir se rendre; il avait même écrit à l'assemblée coloniale à ce sujet. Candy, de son côté, venait de faire sa soumission, pour la seconde fois, au commandant Pageot, soumission déjà entamée avec Rouvrai. Candy avait commis autant de cruautés que n'importe quel chef de révoltés; mais les blancs étaient si affaiblis que l'Assemblée coloniale ne voulut pas qu'on parlât de sa conduite passée. Jusqu'alors Jean François s'était montré le plus humain des insurgés du Nord. Le parti des factieux du Cap toujours dirigé par Dassas et Larchevêque Thibaud, s'agita de nouveau le 22 Mai. Mais par l'énergie de Pageot, Blanchelande lui fit éprouver un second échec.

Un nommé Dumontellier, prétendu patriote, qui ne vivait que de dévastations et de pillage, arma contre les mulâtres de l'Artibonite une bande d'Africains qui prit la dénomination de Saliniers du nom de leur quartier-général établi près de vastes salines. Il fit alliance avec un autre chef de brigands, Borel, membre de l'Assemblée coloniale. Borel établit deux camps: l'un sur une habitation qu'il possédait dans la plaine de l'Artibonite, l'autre sur l'habitation Comon. Le Port-au Prince lui envoya pour le renforcer 300 hommes du régiment d'Artois. Il souleva plusieurs ateliers contre les hommes de couleur et vint les attaquer. Ceux-ci le battirent à la Petite Rivière de l'Artibonite, fortifièrent la position dite la Crête-à-Pierrot, et firent un concordat avec les blancs représentés par Fontanges et Cambis. (14 Avril). Ce concordat sauva les colons de l'Artibonite de la fureur des mulâtres.

Alors la Sénéchaussée de St-Marc, formée des paroisses de St-Marc, de l'Arcahaie, des Verrettes et des Gonaïves, fit avec les affranchis un traité d'*union* ayant pour but de seconder et d'appuyer leurs réclama-

tions. (19 Avril.) *Un conseil de paix et d'union* indépendant de l'Assemblée coloniale fut institué pour la direction des quatre paroisses. La ligue se renforça de la Marmelade et de plusieurs autres quartiers. La prépondérance des affranchis devint immense et incontestable tant dans la province de l'Ouest que dans celle de l'Artibonite.

Caradeux cet ennemi implacable des noirs et des jaunes se montra dégouté de St-Domingue. Il découvrit que la colonie échapperait aux blancs tôt ou tard, les esclaves ayant levé la main sur leurs maîtres : le prestige de l'aristocratie de la peau blanche était détruit. Il prédit aux siens, qu'ayant à lutter un contre vingt, ils succomberaient infailliblement. Profitant d'un moment de calme, il partit pour les Etats-Unis avec cinquante de ses esclaves. C'est presque avec douleur qu'on voit un tel monstre échapper aux vengeances de 1804. Que de blancs philantropes, républicains, ayant toujours eu des entrailles pour leurs esclaves, ont péri victimes de nos sanglantes représailles sous Dessalines. Forts de la pureté de leur conscience, ils n'avaient jamais songé à quitter St-Domingue.

—ooo—

LIVRE SEPTIÈME.

1792.

Sommaire. Loi du 4 Avril 1792.—Roume & Blanchelande se rendent dans l'Ouest.—Roume à la Croix-des-Bouquets.—Son entrevue avec Bauvais.—Entrée de Blanchelande et des affranchis au Port-au Prince.—Proscriptions.—Mort de Praloto.—Le parti anarchique abattu.—La loi du 4 Avril exécutée dans l'Ouest.—Roume accorde aux esclaves 344 libertés.—Blanchelande se rend à Jérémie.—Etat de la Grand'Anse.—Guerre entre les blancs et les affranchis.—Conseil d'administration de la Grand'Anse.—Blanchelande fait publier à Jérémie le décret du 4 Avril. Il arrive aux Cayes.—Marche contre les insurgés des Platons.—Défaite des blancs.—Blanchelande quitte le Sud.—Les hommes de couleur abandonnent entièrement les blancs royalistes.—Ils suivent la marche de la révolution en française.—Loi du 15 Juin.—Polvérel, Sonthonax et Aillaud sont nommés commissaires civils pour St-Domingue.—Leur arrivée au Cap.—Leur installation.—Aspect de la colonie.—Blanchelande destitué.—L'assemblée coloniale est dissoute.—Une commission intermédiaire est établie.—Journée du 19 Octobre: le parti royaliste écrasé.—Desparbès destitué.—Gouvernement provisoire.—Vimeur Rochambeau gouverneur.—Polvérel et Aillaud se rendent dans l'Ouest.—Aillaud part pour France.—Club au Cap. Contributions dites patriotiques.—Quart de subvention.—Expédition contre Jean-François.—Rochambeau prend Ouanaminthe.—Affaire du 4 Décembre.—Le parti des petits blancs écrasé au Cap par Sonthonax.—Larchevêque Thibaud est embarqué.—Rochambeau part pour la Martinique.—Delasalle le remplace.—Lutte à Jérémie entre les blancs et les hommes de couleur.—Laveaux prend le fort de la Tannerie sur Jean François.—Sonthonax s'appuie sur les affranchis.—Lavaux leur devient hostile.—Harty s'empare du camp des Platons.—Polvérel contient aux Cayes le parti colonial à l'aide des affranchis.—Il revient dans l'Ouest.—Borel s'empare de l'autorité au Port-au-Prince.—Prise de cette ville par les commissaires civils.—Formation de la légion de l'égalité de l'Ouest.

Pendant cet intervalle, les commissaires civils Mirbeck et St.-Léger, ainsi que les citoyens Viart, Dubourg et Chanlatte jeune, étaient arrivés en France. Ils firent connaître à la métropole le projet de l'assemblée coloniale de se rendre indépendante sous la protection anglaise, et l'envoi officiel au gouvernement britannique, d'agens de la Grand'-Anse, dans le but de livrer St-Domingue à l'étranger. Brissot, l'ar-

dent défenseur des noirs et des hommes de couleur, déploya aussitôt tout son zèle pour obtenir la révocation du décret du 24 Septembre 1791 si contraire aux principes consacrés dans la déclaration des droits de l'homme. L'Assemblée nationale législative ouverte le premier Octobre 1791 avait remplacé la Constituante. La législative enfantée par un nouvel élan révolutionnaire était animée d'idées plus radicales que l'Assemblée qui l'avait précédée. Brissot lui exposa qu'il était urgent de dissoudre l'assemblée coloniale ennemie, malgré ses formes patriotiques, des principes révolutionnaires; que le seul moyen de mettre obstacle à son projet d'indépendance était d'appeler les gens de couleur à la jouissance de tous les droits politiques, et que ces hommes, mus par la reconnaissance, s'attacheraient invariablement à la révolution et combattraient tous les projets des indépendans. Sur la motion de Brissot la législative rendit le 24 Mars 1792 une loi qui fut sanctionnée par le roi le 4 Avril suivant. Elle rapportait celle du 24 Septembre 1791, prescrivait de réunir d'autres assemblées coloniales et d'autres municipalités dans les îles du vent et sous le vent, et stipulait que les hommes de couleur et noirs libres seraient admis à voter dans toutes les assemblées paroissiales et seraient éligibles à toutes les places,

Avant que l'Assemblée coloniale de St-Domingue eut reçu la nouvelle du décret du 24 Mars, elle avait chargé une commission de rédiger un plan de constitution un peu en harmonie avec les idées qui triomphaient en France; car elle commençait a découvrir les dangers auxquels elle s'exposait en résistant sans cesse aux décrets de la métropole. Du reste la plupart des membres de l'Assemblée, hommes sans conviction politique, n'aspirant qu'aux places, paraissaient disposés à ne plus contrarier un système qui prenait racine en France. Ce plan de constitution fut fait en quelques jours; et Mr. Dumas un des membres de la commssion chargée de la rédaction, en donna lecture à l'Assemblée qui l'approuva. Le projet fut cependant combattu par MM. de Léaumont et de Cadusch qui demandèrent, l'un qu'il n'y eut point d'institutions démocratiques à St-Domingue lesquelles améneraient infailliblement la destruction des blancs en minorité, l'autre qu'il y eut une constitution qui rétablit l'ancien régime. Ce fut alors que le décret du 24 Mars arriva au Cap; les blancs prétendaient qu'il ne serait pas sanctionné par le roi; peu de jours après la sanction du 4 avril arriva.

L'Assemblée coloniale fut obligée de s'y soumettre, d'arrêter que les corps populaires seraient renouvelés, et que les hommes de couleur seraient reçus dans les Assemblées électorales.

Blanchelande et le commissaire Roume se déterminèrent alors à partir pour l'Ouest afin d'y faire exécuter la loi du 4 Avril. Ils écrivirent à Grimouard chef de la station du Port au-Prince de se rendre à St-Marc pour les y attendre.

Le parti des soi-disant patriotes, ennemi des affranchis et des grands

planteurs, dirigé au Cap par Larchevêque Thibaud et Dassas, au Port-au-Prince par Praloto, avait, comme on l'a déjà vu, éprouvé deux forts échecs dans le Nord où cependant il se remuait encore clandestinement. Mais il était tout-puissant au Port-au-Prince; il fallait là lui porter un coup terrible.

Pendant ce temps, Borel se livrant au Môle St-Nicolas à toutes sortes de crimes, faisait égorger deux blancs les citoyens Mollet et Guiton, riches propriétaires qui se rendaient aux Etats-Unis, et s'emparait de leurs trésors. Le commandant de la frégate la Prudente, Villaret Joyeuse, sortant du Cap et arrivé au Môle le lendemain du crime, ne put faire arrêter les assassins, tant la faction de Borel était puissante. Depuis le départ de Caradeux, les agitateurs du Port-au-Prince cherchaient un chef tel que lui. Ils jetèrent enfin les yeux sur Borel, et lui expédièrent, pour l'amener en leur ville, le bateau armé l'Agathe et plusieurs autres bâtimens. Borel partit du Môle, monté sur l'Agathe, illégalement expédiée, accompagné de onze bâtimens légers chargés d'une petite armée composée de brigands, pirates, assassins, de l'écume des aventuriers de St-Domingue. Grimouard croisait à la hauteur de St Marc quand il découvrit la flotille; aussitôt il aborda les deux plus gros navires, prit Borel et les commissaires que le Port-au-Prince lui avait envoyés, et les conduisit à St-Marc où ils furent retenus prisonniers. Le reste de la flottille fut dispersé.

Blanchelande et Roume déterminés à s'entendre avec les affranchis de l'Ouest pour agir contre le Port-au-Prince, partirent du Cap, et arrivèrent à St-Marc sur le vaisseau le Jupiter. Les affranchis les accueillirent par de grandes acclamations. Le conseil de Paix et d'Union de St Marc, dominé par les hommes de couleur, leur demanda la dissolution de l'Assemblée de l'Ouest, le licenciement des troupes soldées du Port-au-Prince, la rentrée en cette ville des gens de couleur bourgeois ou militaires et des troupes de couleur qui en avaient été chassés; ils demandèrent aussi que Borel fut traduit par devant la haute cour nationale. L'Assemblée coloniale envoya à Blanchelande deux commissaires chargés de lui demander la mise en liberté de Borel. Elle ne put rien obtenir quoiqu'elle eût réclamé l'inviolabilité de tous ses membres, en faveur du prisonnier.

Après avoir ordonné à Bauvais et à Rigaud de cerner par terre le Port-au Prince, Blanchelande vint bloquer la ville par mer avec les vaisseaux le Jupiter, le Borée, et la barque l'Agathe commandés par Grimouard. L'escadre était chargée de troupes de couleur sous les ordres de Fontanges.

De son côté, Roume partit de St-Marc, accompagné d'un escadron d'affranchis. A l'Arcahaie, dans la plaine du Cul de-Sac, il trouva les ateliers pleins de respect et de soumission : les hommes de couleur qui les tenaient sous leur influence leur avaient recommandé cette attitude. Il fut reçu à la Croix des-Bouquets par le capitaine général Bauvais qui,

après lui avoir garanti le dévouement des hommes de couleur à la révolution française, lui fit comprendre qu'ils n'avaient un moment pactisé avec les royalistes, que parce qu'ils avaient eu besoin de leurs secours contre la fureur des petits-blancs. Roume crut reconnaître en lui un homme *vertueux par tempérament, par principes et par caractère.*

Bauvais, d'une haute taille, d'une figure noble, était un des officiers les plus beaux de St-Domingue; il était instruit, avait un style correct et agréable, et son intelligence s'était considérablement développée par les voyages; il avait servi en Europe dans les troupes françaises et avait fait la guerre de l'Indépendance américaine. De retour à St-Domingue, il avait été instituteur, avant 1789; de mœurs sévères, d'un tempérament froid, fier et hautain, il n'était généralement pas aimé des jeunes gens qui formaient ses bataillons et qu'il traîtait un peu en écoliers; mais d'une probité extrême, juste envers tous, il était craint et estimé de tous. Après Pinchinat, c'était alors le plus distingué des affranchis. Quoique sang-mêlé, il avait la peau blanche.

Pinchinat était un quarteron clair, bruni par l'âge, ayant les cheveux plats. En 1791 il avait 60 ans environ. Il était d'une belle taille, doux et patient; il avait de grands yeux, noirs et brillants; il s'exprimait bien et avec facilité, et avait fait de fortes études en France. De mœurs peu sévères, il aimait le jeu avec passion. Les affranchis avaient en lui une confiance qui allait jusqu'au fanatisme.

Port-au-Prince fut investi de toutes parts par les coalisés; Rigaud était campé à Bizoton, Bauvais au portail St.-Joseph, et Grimouard commandant le Jupiter et le Borée menaçait de canonner la place. Les anciens pompons-blancs étaient plein de rage contre les pompons-rouges: un blanc royaliste proposa d'armer tous les esclaves, d'entrer avec eux dans la ville, et de ne pas laisser un être vivant, ni une seule maison dans cette abominable Babylone. Les hommes de couleur qui avaient beaucoup plus souffert que les royalistes des persécutions de la municipalité, étaient cependant plus calmes. La ville, sommée de se rendre, ouvrit ses portes, malgré les efforts de Praloto et de Dumontellier qui menaçaient de la brûler, si on ne se défendait pas. Le 5 Juillet l'armée des coalisés entra au Port-au-Prince; l'ordre y régna; il n'y eut pas même une rixe. Le même jour la loi du 4 Avril fut publiée avec pompe. Blanchelande, après avoir reproché à la municipalité la conduite criminelle qu'elle avait tenue lors de l'assassinat de Mauduit, prit des mesures contre les agitateurs. Le régiment de Normandie fut embarqué; celui d'Artois ne subit pas le même sort grâce aux instances des autorités. Dumontellier fut déporté; Praloto fut arrêté, embarqué sur un navire qui le transporta à St-Marc d'où il devait être conduit en France. Mais dans la nuit du 9 au 10 Juillet, un de ces royalistes qui avaient souffert des persécutions des petits blancs, Roy de la Grange, monta, accompagné de plusieurs assassins, à bord du navire où était Praloto, le descendit dans un canot, sous prétexte de

le conduire dans les prisons de St-Marc, et le tua à coups de sabre. Son cadavre fut jeté à la mer. L'anarchie était telle à cette époque que personne ne songea à poursuivre Roy de la Grange : il trouva au contraire un grand nombre d'approbateurs. Quant à Praloto, il fut regretté par les petits-blancs comme un martyr de la liberté. Mais les pompons-blancs virent dans son assassinat un fait par lequel la colonie avait été délivrée d'un monstre.

Sur de nouvelles instances de l'Assemblée coloniale, Blanchelande eut la faiblesse de mettre en liberté Borel qui partit aussitôt pour l'étranger.

Les excès auxquels se livrèrent les petits-blancs sur les affranchis aidèrent considérablement au triomphe de ces derniers qui avaient eu recours aux moyens désespérés. D'une autre part les riches colons, persécutés par les petits-blancs, avaient été contraints de s'allier aux hommes de couleur par une coalition dont le centre d'abord à la Croix-des-Bouquets fut ensuite transporté à St-Marc. C'est cette alliance de l'affranchi avec le planteur qui amena la chûte violente des pompons-rouges dans l'Ouest. Le parti des anarchistes fut pendant quelque temps comprimé dans presque toute la colonie. La masse des affranchis dont les intérêts se trouvaient de plus en plus satisfaits, se montrait très-dévouée à la France révolutionnaire : Roume donna tant dans la plaine du Cul-de-Sac que dans celle de l'Arcahaie, trois cent quarante quatre libertés. Les esclaves célébrèrent en son honneur de grandes et belles fêtes. Cependant l'exécution de la loi du 4 Avril éloigna davantage les blancs des affranchis : la paix n'était qu'apparente.

La soumission du Port-au-Prince donna au gouvernement une puissante influence dans la province de l'Ouest. La tranquillité y étant rétablie, Blanchelande se détermina à faire un voyage dans le Sud, et Roume à rester au Port au-Prince pour tout y réorganiser, et pour entièrement détacher les hommes de couleur du parti des pompons blancs qui n'étaient que d'acharnés royalistes. Blanchelande partit pour Jérémie, et Roume eut à lutter contre les planteurs qui avaient pris au Port-au-Prince une attitude hostile depuis qu'ils s'étaient aperçus qu'on voulait les éloigner des affaires publiques. Le commissaire civil celébra le 14 Juillet la fête de la fédération à laquelle les royalistes refusèrent d'assister ; mais les affranchis y vinrent en masse ; et elle eut lieu avec la plus grande solennité. Bauvais secondant Roume énergiquement éloigna sans peine les mulâtres des pompons blancs ; ceux-ci isolés devinrent impuissans et furent contraints de prendre les couleurs nationales. Bauvais dit au commissaire civil, au nom des affranchis : « Nous n'avons jamais été dupes des pompons blancs ; il nous « fallait conquérir nos droits ; nous avions besoin d'auxiliaires ; le dia- « ble se serait présenté que nous l'aurions enrégimenté ; ces MM. se « sont offerts, et nous les avons employés en leur permettant de croire

« qu'ils nous dupaient. . . . . mais nous sommes incapables de « tromper la nation. » *

Après l'entrée de Blanchelande au Port-au-Prince, Bauvais et Rigaud avaient été nommés chacun général de brigarde par le commission civile.

Depuis le concordat entre les affranchis de la Croix des-Bouquets et les pompons rouges du Port-au-Prince, une guerre acharnée avait éclaté dans la Grand'Anse entre les hommes de couleur et les blancs. Les affranchis avaient envain réclamé la jouissance des droits politiques; ils avaient pris les armes sous les ordres d'un des leurs nommé Bernard, avaient attaqué le poste Plingué dans la commune du Corail, l'avaient enlevé et avaient refoulé les blancs dans le bourg. Dès qu'on avait reçu cette nouvelle à Jérémie, Desombrage qui en commandait la place, Lachaise capitaine général des blancs, et le maire Charbon firent tirer l'alarme. Les hommes de couleur de la ville furent traîtreusement désarmés et arrêtés ainsi que ceux des Abricots, de Dame-Marie et des Irois. Mais aux Caymites et au Corail, dirigés par les frères Lafond ils avaient vaincu les blancs. Les jérémiens avaient demandé des secours à l'Assemblée coloniale qui elle-même, ayant besoin de toutes les troupes du Cap pour combattre les insurgés du Nord, n'avait pu leur en envoyer. Alors craignant que les affranchis de l'Ouest ne vinssent renforcer ceux de leur quartier, ils avaient pris une attitude presque indépandante des autorités de la métropole, et avaient formé une confédération avec les autres paroisses de la Grand'Anse. Ils avaient établi un conseil d'administration surtout dans le but de s'opposer à l'exécution des décrets de la métropole. C'était un acheminement vers le projet déjà arrêté dans ce quartier d'appeler les anglais.

Un des premiers actes de ce conseil fut d'armer tous les esclaves de la Grand'Anse contre les affranchis. Alors les hommes de couleur furent massacrés dans les campagnes; leurs têtes portées à Jérémie furent payées chacune quarante gourdes par la municipalité, et exposées au bout de longues piques au fort Lapointe. L'armée organisée par le conseil d'administration était composée de blancs commandés par Lachaise, et de noirs commandés par Noël Bras. Elle vint attaquer Bernard retranché au Fond Bayard. Celui-ci ne pouvant résister à des forces dix fois supérieures aux siennes, fit une retraite honorable, et se rendit dans les campagnes des Cayes où étaient campés les hommes de couleur. Les mulâtres prisonniers qui ne furent pas égorgés furent entassés au nombre de trois-cents dans la cale du navire négrier le *Nouvel Amour*, et livrés à toutes sortes de tortures. La municipalité fit faire des chemises de souffre pour les brûler vifs; cette cruelle détermination fut cependant mise aux voix dans l'assemblée des citoyens blancs; il y eut 80 voix pour qu'ils fussent brûlés sur 163. Alors on se contenta de leur inoculer la petite vérole.

* Garran Coulon.

Blanchelande, qui avait appris que les gros navires ne peuvent mouiller dans la rade de Jérémie sans être exposés aux plus grands dangers à cause des vents qui y soufflent du Nord avec une extrême violence, était parti par terre pour la Grand'Anse. Trois-cent-cinquante hommes du régiment de Berwick, commandés par Rochefontaine, le précédèrent à Jérémie. Rochefontaine avait reçu l'ordre de faire mettre en liberté tous les affranchis; mais ses soldats ayant été la plupart gagnés par les blancs, il ne put exécuter l'ordre qu'il avait reçu. Blanchelande accompagné du général Rigaud et de forces assez considérables atteignit la ville. Rochefontaine renforcé fit mettre en liberté tous les hommes de couleur et publia la loi du 4 Avril sans avoir égard à de violentes oppositions de la part de la population. Blanchelande forma plusieurs compagnies d'affranchis et leur donna pour officiers des noirs et des jaunes. La veille de son arrivée, les blancs avaient fait abattre toutes les piques qui portaient des têtes d'hommes de couleur. Le service de la place fut fait par les colons et par les mulâtres. Mais ces derniers ne tarderont pas à être livrés de nouveau à toute la fureur des blancs.

Vers le milieu du mois d'Août, Blanchelande partit de Jérémie; il s'arrêta vingt-quatre heures à Tiburon, et arriva aux Cayes deux jours après son départ. L'Assemblée du Sud, quoique très-hostile aux agens de la métropole, alla hypocritement au devant de lui précédée du clergé. Le gouverneur invité à se placer sous le dais, n'y consentit pas et dit à Bontemps président de l'Assemblée qu'il l'engageait à en éloigner les serpens qu'elle nourrissait. La présence de Rigaud qui marchait à ses côtés froissa l'orgueil des blancs. Ils furent encore plus indignés quand ils le virent manger à sa table. Cependant Blanchelande lui confia le commandement des hommes de couleur et des troupes de ligne de la ville des Cayes. La loi du 4 Avril qui déjà avait été publiée fut exécutée avec sévérité.

Nous avons vu que les noirs des montagnes des Platons s'étaient soulevés pour soutenir les droits des hommes de couleur, lorsque Rigaud envoyé aux Cayes par le commissaire St.-Léger n'avait pu réussir à faire un concordat avec les blancs. Cette insurrection était devenue formidable; elle répandait la terreur aux Cayes et entretenait cette ville dans de continuelles alarmes. Les noirs sous les ordres d'un des leurs nommé Armand occupaient des mornes escarpés, couverts de bois, traversés de gorges profondes, et longeant la plaine du Fond.

L'Assemblée du Sud exhorta Blanchelande, au nom du salut de la province, à marcher contre les insurgés. Thiballier commandant de la province, et Mangin d'Ouence, traitèrent ce projet de campagne de folle témérité. Rigaud s'efforça en vain de détourner Blanchelande de cette expédition, lui avouant que les affranchis ne combattraient pas contre des hommes qui s'étaient soulevés en faveur des décrets de la

métropole. Rigaud n'avait plus aucune influence sur ces masses qu'il avait soulevées ; car la loi du 4 Avril étant exécutée il n'y avait plus lieu à demeurer sous les armes. Mais Rigaud n'avait jamais songé à faire comprendre aux cultivateurs du Sud, comme Pinchinat et Bauvais dans l'Ouest, que, les affranchis devenant citoyens actifs, la liberté générale ne tarderait pas à être proclamée.

Blanchelande, accueillant d'abord les avis des hommes de couleur, se rendit au pied des Platons, accompagné de quelques officiers, et se présenta en pacificateur aux noirs qui refusèrent de rendre les armes. Cependant il ne se découragea pas, et eut de nouveau une conférence avec eux. Ils demandèrent d'une part qu'on leur accordât 300 libertés comme aux cultivateurs de l'Ouest, d'une autre part l'exécution franche et sincère à l'égard des affranchis de la loi du 4 Avril; ils promirent du reste d'envoyer dans trois jours leurs dernières conditions. L'Assemblée du Sud refusa d'accepter ces demandes, et pressa le faible Blanchelande d'entrer en campagne, ne voulant pas laisser échapper une si belle occasion de le perdre. Blanchelande finit par promettre qu'il marcherait contre les Platons, s'il ne recevait aucune réponse des insurgés à l'expiration des trois jours. Mais pendant cet intervalle, les blancs du parti anti-métropilitain, indignés contre le gouverneur qui avait fait exécuter la loi du 4 Avril, excitèrent les insurgés à rompre la négociation, en leur faisant insinuer qu'on leur tendait des pièges. Aussitôt, avant l'expiration des trois jours, le camp Berrault, un des postes qui protégeaient les Cayes, fut assailli par les noirs et enlevé. Dès que cette nouvelle parvînt en ville, on battit la générale; il était huit heures du soir, il y avait si peu de zèle de la part des citoyens qu'à dix heures on n'avait pas réuni trente gardes nationaux. Blanchelande se détermina cependant à combattre. Il fixa le jour de l'attaque générale pour le 6 Août. Trois colonnes devaient être lancées contre les insurgés ; et différents corps cantonnés dans le voisinage des Cayes, au Port-Salut, à l'Abbaye et aux anglais reçurent ordre de marcher, ainsi que le corps de réserve qu'il devait commander en personne. *

Fleury, commandant du Port-Salut, capitaine au 73.ème régiment ci-devant Royal-comtois, après avoir fait battre la générale, ne put réunir les colons qui refusèrent de se mettre en campagne. Il se brûla la cervelle de désespoir. Saint-Léger, commandant du camp de l'Abbaye, officier au 4e régiment ci-devant de Provence, après avoir rencontré de son côté, la même résistance de la part des planteurs, se mit en route avec douze soldats de son régiment.

Blanchelande avait établi son quartier-général vis-à-vis du pied des Platons, non loin du camp principal des insurgés où se tenait Armand en personne, surveillant les mouvements des blancs et disposé à leur

* Nous avons pris la plupart des détails de la bataille des Platons dans les débats des colonies.

opposer partout une forte résistance. Le corps de réserve que commandait Blanchelande, était composé de trente-trois propriétaires blancs, d'une compagnie d'artillerie sous les ordres de St.-Cyr, d'un bataillon de soldats de marine commandés par Esmangart et Sercey, et de quarante hommes de couleur sous les ordres de Rigaud.

Les noirs au nombre de dix mille occupaient une étendue de six lieues; ils n'avaient que neuf cents hommes portant fusils, dont ils avaient formé trois bataillons, le reste était armé de piques et de pierres. L'armée blanche était de 1043 hommes.

La première colonne composée de cent-vingt hommes du 92e régiment ci-devant Walsh, de deux-cents miliciens tant blancs que mulâtres, était commandée par Deschet. Elle partit de Torbeck et arriva aux Platons le six Août, jour fixé pour l'attaque générale. Les deux autres colonnes n'avaient pas encore atteint les Platons. Deschet attendit vainement le coup de canon qui devait être le signal de l'attaque, car Blanchelande ayant appris le retard de la seconde et de la troisième colonne, avait envoyé l'ordre de n'attaquer que le sept. Mais dans l'après-midi du 6, les insurgés qu'Armand avait opposés à Deschet, assaillirent vigoureusement la première colonne de front et sur les flancs. Les blancs combattirent avec le plus grand courage jusqu'à la fin du jour; mais dès que la nuit fut venue, ils battirent en retraite sous une grêle de balles et de pierres, et traversèrent en désordre le pic le plus élevé des Platons, le fameux défilé bordé de précipices nommé *dompte mulâtres*. Ils périrent la plupart dans les gorges de la montagne. Les prisonniers succombèrent au milieu des tortures: Thiolière, blanc, après avoir été contraint d'embrasser la tête tranchée de Walsh son ami, périt dans d'affreux tourmens.

La seconde colonne composée d'une compagnie du 4e. régiment, de 200 hommes du 88e ci-devant Berwick et de quelques colons, était commandée par le colonel Thiballier. Les hommes de couleur qui devaient la renforcer ne s'y étaient pas ralliés, disant que les noirs soutenaient la même cause qu'eux. Le colonel Thiballier ignorant que la première colonne avait été anéantie, attaqua dans la journée du sept. Les noirs se tenant derrière les arbres et les rochers pour n'être pas atteints, renversaient les blancs de tous côtés par un feu plongeant des plus vifs. Les soldats du 88e., Rochefontaine à leur tête, supportèrent héroïquement ce feu, pendant plus d'une heure; mais ils furent contraints d'abandonner le champ de bataille après avoir perdu leur lieutenant-colonel Doyle.

La troisième colonne formée de 150 colons blancs, de 50 mulâtres, d'une compagnie du 4e. régiment était commandée par Mr. de Samson. Il y régnait le plus grand désordre; chacun voulait commander. Samson fit traîner dans des chemins presque impraticables une pièce de canon qu'il dirigea contre les insurgés.

Pendant cet intervalle, Blanchelande apprit la défaite de la première et

de la seconde colonne. Il envoya l'ordre à Samson de rétrograder ; mais quand cet ordre arriva la troisième colonne était assaillie de toutes parts par les noirs qui dirigeaient tous leurs efforts contre la pièce. Samson fut tué ; les blancs prirent la fuite et abandonnèrent leur canon aux insurgés.

En même temps, Armand attaquait le quartier général de Blanchelande ; mais le général Rigaud l'accueillit par un feu si meurtrier qu'il rentra dans ses retranchemens.

Armand n'avait pas encore appris la nouvelle de la défaite de Thiballier, commandant de la seconde colonne ; son quartier général était à une distance de six lieues de l'endroit où ce colonel avait été battu. Il réunit ses lieutenans, et leur proposa d'envoyer à Blanchelande un parlementaire chargé de lui demander un armistice, afin de gagner du temps jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles de Thiballier ; il ajouta que si celui-ci était battu il romprait la négociation ; que s'il était vainqueur il accepterait l'armistice. La proposition fut favorablement accueillie par Giles Bénéche et Maréchal filleul du G[ral] Rigaud.

A trois heures de l'aprés-midi, les blancs virent les noirs agiter un drapeau blanc. Blanchelande s'approcha aussitôt du camp des insurgés, et vit venir à lui un parlementaire qui lui annonça qu'Armand lui demandait un armistice. Le gouverneur consentit à avoir une entrevue avec le chef noir ; il y avait déjà plus de deux heures qu'il l'attendait, quand il entendit battre la générale dans le camp des insurgés. Armand qui venait d'apprendre la défaite de Thiballier avait ordonné à toutes ses forces de se réunir sur un seul point, et s'était déterminé à envelopper les blancs de tous côtés. Au lieu du drapeau blanc, il fit agiter un drapeau rouge teint du sang des blancs égorgés. En même temps, les noirs placèrent au bout d'une pique élevée la tête de Doyle lieutenant colonel au régiment de Berwick. Blanchelande passa la nuit en vue de ce hideux spectacle, toute la montagne étant illuminée par de grands feux. Les noirs ne cessaient de crier vive le roi ! vive Blanchelande ! afin d'exciter la défiance parmi les blancs en leur faisant accroire qu'il y avait des traîtres parmi eux. Le lendemain, au point du jour, le gouverneur ayant appris la défaite de la troisième colonne, se résolut à rentrer aux Cayes. Sa petite armée fut assaillie aussitôt qu'elle se fut ébranlée ; elle fut obligée de livrer aux flammes ses convois de vivres et d'abandonner une partie de son artillerie. La déroute fut complète ; les noirs tout en poursuivant les blancs, brûlaient et saccageaient les habitations de tous côtés. Blanchelande, malgré ses efforts, ne put rallier les fuyards qu'au camp Gérard, non loin des Cayes. Le 10 Août, quand il rentra en ville, les citoyens lui attribuèrent tous leurs malheurs.

Le lendemain il partit pour le Nord, au milieu des huées de la population. Les insurgés, tout en demandant la paix vinrent cerner les

Cayes. Le parti des petits blancs qui dominait dans la ville, refusa de traiter avec eux, quoiqu'ils eussent offert pour 400 libertés de retourner sur les habitations de leurs maîtres. Aussitôt la guerre recommença avec fureur et les noirs demeurèrent maîtres des Platons.

L'échec que Blanchelande venait d'éprouver abattit entièrement son autorité. Quand il arriva au Cap, le parti révolutionnaire y avait repris sa puissance primitive, et l'assemblée coloniale le dénonça à la France comme traître à la patrie. Cependant sa conduite à Jérémie et aux Cayes avait rallié autour de lui tous les affranchis; il avait en outre aboli plusieurs corps populaires qui leur étaient très-hostiles. Avant son départ pour le Sud, le conseil de paix et d'union de St. Marc, où dominaient les hommes de couleur, lui avait témoigné la plus vive sympathie; mais Pinchinat, qui dirigeait ce conseil où étaient aussi représentés les anciens pompons blancs, et qui jusqu'alors avait indirectement soutenu le parti du gouvernement encore royaliste, parcequ'il en avait eu besoin pour protéger sa caste contre l'animosité violente des petits blancs, résolut d'éloigner les affranchis de l'Artibonite des grands planteurs, comme il avait déjà porté ceux de la Croix-des-Bouquets à ne voir que des ennemis dans les blancs dont Hanus de Jumécourt était le mandataire. Comme le système démocratique triomphait sur tous les points de la France, il comprit que sa caste devait marcher en harmonie avec la Métropole. Il rompit ses relations avec les royalistes en faisant imprimer une lettre dans laquelle il déclara que la ville du Cap était un repaire d'aristocrates, partisans de l'ancien régime, et que la révolution française était la plus glorieuse des révolutions. Les planteurs ne pouvant plus s'appuyer sur le conseil de paix et d'union de Saint-Marc, couvrirent Pinchinat d'invectives dans de nombreux écrits qu'ils lancèrent contre lui; cependant ils ne nièrent pas qu'il n'eut des talens. Delmas, colon blanc, dit en parlant de lui: « Ce mulâtre a joué un grand rôle à Saint-Domingue; « c'est lui qui a été le guide, comme l'oracle de sa caste. Il avait « de l'instruction, même le talent de s'énoncer et d'écrire avec mé- « thode. . . . . . . c'était sans contredit un homme instruit, mais il « était mulâtre. »

Pendant ce temps, le parti populaire faisait en France d'étonnans progrès; la loi du 4 Avril avait été sanctionnée comme nous l'avons vu, malgré toutes les oppositions du parti colonial; les nouvelles qui arrivaient de la colonie portaient Brissot, Gensonné, Vergniaud à en hâter l'entière exécution, d'une manière énergique; les lettres de Roume avaient confirmé les rapports de Mirbeck et de St. Léger. Sur la motion des girondins, l'assemblée nationale décréta le 15 Juin 1792 que la loi du 4 Avril serait exécutée dans toute sa teneur. On nomma aussitôt, sous le ministère de Roland, trois commissaires chargés de cette exécution, Sonthonax, Polvérel, ardens révolutionnaires, et

Aillaud, homme faible et timide, appartenant tous les trois au parti de la Gironde. Ce fut en vain que le parti colonial lança contre eux à Paris les calomnies les plus outrageantes. Ils reçurent pour instructions de tout faire pour parvenir à la liberté générale des esclaves, quoiqu'ils ne fussent chargés ouvertement que de l'exécution du décret du 4 Avril. Ils étaient autorisés « à suspendre « et à dissoudre toutes les assemblées et corps administratifs ou « autres se disant populaires dans la colonie, sans exception ; à suspen« dre l'exécution des actes des autorités, qu'ils jugeraient contraires à la « souveraineté nationale ou au rétablissement de la paix ; à remettre « provisoirement en activite les anciens tribunaux, en attendant l'or« ganisation définitive de l'ordre judiciaire dans la colonie ; à trans« férer leurs séances, dans les lieux où les circonstances l'exige« raient, et à présenter deux sujets pour remplir les places vacan« tes, au gouverneur, qui serait tenu de donner à l'un d'entre « eux une commission provisoire. Dans tous les cas de conflits de « pouvoirs qui pourraient naître, ou dans les doutes qui pourraient « s'élever sur l'étendue des leurs, on était tenu de déférer provisoi« rement à leur réquisition, sauf le recours à l'Assemblée natio« nale. » *

Julien Raymond eût été nommé commissaire si Tarbé, membre de l'assemblée nationale, appartenant au parti colonial, n'avait pas proposé d'ajouter à la loi un article portant que les citoyens ayant des propriétés dans les colonies de l'Amérique seraient exclus de l'expédition.

Avant la révolution de 89, Polvérel et Sonthonax étaient avocats à Paris. Le premier s'était fait remarquer au parlement de Bordeaux en défendant les libertés publiques ; et Sonthonax avait été un des collaborateurs de la gazette révolutionnaire de Paris. En 1790, ils avaient été l'un et l'autre reçus au club des Jacobins.

Les blancs patriotes et royalistes, en apprenant leur nomination, voulaient pendant un moment s'opposer à leur débarquement.

Dans le mois de juillet, les navires qui portaient les trois commissaires, ainsi que Desparbès, nonveau gouverneur, partirent de l'île d'Aix. L'escadre était chargée de 6000 hommes de troupes patriotiques. Les maréchaux de camp d'Hinisdal, Delasalle et Montesquiou Fesenzac, qui accompagnaient la commission civile, devaient commander les provinces du Nord, de l'Ouest et du Sud. Le 18 septembre, les commissaires débarquèrent au Cap, et le 19, Desparbès mouilla dans la rade avec le reste de l'escadre. Aussitôt après leur arrivée, les planteurs se rendirent en foule au palais national, pour tâcher de découvrir les sentimens intimes des délégués ; mais ils se retirèrent consternés, en voyant qu'ils avaient affaire à des Jacobins qui ne parlaient que de guillotiner les aristocrates.

* Article 1er, 2e, et 3e, de la loi du 15 Juin sanctionnée le 22 du même mois.

Le 20 septembre, Polvérel, Sonthonax et Aillaud furent installés avec pompe et solennité dans l'Eglise du Cap. Daugy, président de l'Assemblée coloniale, leur adressa un discours dans lequel il fit l'apologie de l'esclavage. Frappés de la puissance du parti colonial, ils furent obligés de faire le serment de ne pas abolir la servitude, et d'exécuter seulement le décret du 4 avril. Mais en France de nouveaux évènemens dont l'esprit devait être favorable à la liberté des noirs, venaient d'éclater: la révolution du 10 Août s'était accomplie; et les effets en seront tels à Saint-Domingue que les commissaires civils y proclameront la liberté générale avant la Convention Nationale elle-même.

Roume, annulé par l'arrivée de la nouvelle commission, s'embarqua pour France le 28 novembre.

La province du Nord n'offrait alors que l'aspect le plus hideux: des roues et des gibets y étaient dressés de toutes parts; on exécutait les affranchis et les esclaves par trentaine. La province du Sud présentait également un aspect horrible, surtout depuis la bataille des Platons: les pertes de la colonie s'élevaient déjà à plus de 500 millions; un dixième de la population avait succombé dans les combats, dans les massacres et dans les tortures.

Polvérel et Sonthonax ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils auraient à lutter contre un parti royaliste qui s'efforçait de les séduire pour les jeter dans des pièges inextricables. Révolutionnaires ardens et audacieux, hommes de la trempe des conventionnels, ils résolurent de ne reculer devant aucun moyen pour faire triompher les principes dont le succès s'obtenait en France au travers de tant de résistances. Mais pour mettre en pratique les droits de l'homme, il fallait renverser les obstacles qui se tenaient devant eux.

Sans consulter Desparbès qui se laissait déjà dominer par Cambefort, Thouzard, Rouvrai et les autres chefs royalistes, ils embarquèrent pour France l'ex-gouverneur Blanchelande. Celui-ci à son arrivée à Rochefort, sera emprisonné; il sera traduit au tribunal révolutionnaire par un décret de la convention nationale, sur la motion de Garnier de Saintes, député de la Charante Inférieure, sera condamné et guillotiné.

Officiellement avisés de la révolution du 10 Août, par laquelle Louis XVI avait été suspendu de ses fonctions, les commissaires ordonnnèrent le 12 Octobre la dissolution de l'Assemblée coloniale, attendu que les hommes libres de toutes les couleurs n'y étaient pas représentés; et le 13 Octobre, ils proclamèrent qu'ils étaient investis des mêmes pouvoirs et chargés des mêmes travaux que les délégués de l'Assemblée nationale, envoyés par la loi du 11 Août, dans les armées et dans les départemens. Ils remplacèrent l'Assemblée coloniale par une commission intermédiaire composée de douze membres dont six blancs et six affranchis. Parmi ces derniers on remarquait Pinchinat, Chanlatte, Castaing et Boisrond le jeune. Les six blancs, d'uue ignorance honteuse, étaient des hommes dépravés que la révolution avait tirés de la fan-

ge. La commission intermédiaire laissa les délégués exercer la dictature la plus large. Ceux-ci se déterminèrent alors à écraser le parti royaliste. Le Cap se divisa aussitôt en deux camps : les hommes de couleur de cette ville que dirigeait Pinchinat venu dans le Nord, peu de jours après la commission civile, les dragons d'Orléans, les volontaires à pied de la garde nationale, le bataillon de l'Aisne, le club, composaient les forces sur lesquelles s'appuyaient Polvérel et Sonthonax ; la garde nationale à cheval, composée des jeunes gens des premières familles du Cap, tous royalistes, portant jusqu'alors l'habit jaune, costume des troupes de Condé, les bataillons de walsh, le régiment du Cap dont Cambefort était le colonel, soutenaient le parti du roi. Les troupes arrivées avec les commissaires civils, la plupart d'une grande énergie révolutionnaire, avaient été envoyées par Desparbès dans différents quartiers de la province, afin que Polvérel et Sonthonax ne les eussent pas à leur disposition.

Le club du Cap qui s'était ouvert le 2 Octobre, sous la présidence de Daugy, était rempli de petits blancs qui, quoique ennemis des affranchis, démontraient un zèle outré pour la révolution. Borel revenu à St-Domingue, après l'arrivée de la commission civile, en avait été nommé un des secrétaires. Les membres du club sur la motion de Larchevêque Thibaud, prirent la dénomination d'*Amis* de la convention nationale ; ils s'appelaient entre eux petits blancs, terme de mépris avant la révolution, et alors très en faveur au Cap.

Laveaux un des officiers supérieurs arrivé avec Sonthonax Polvérel et Aillaud, chef des dragons d'Orléans, en garnison à Rennes avant 1789, excita ouvertement le peuple contre les royalistes. Le 17 Octobre, on proposa au club de pendre Cambefort; cependant par les efforts que fit Desparbès pour contenir l'élan populaire, la journée se passa sans effusion de sang. Le 18, la municipalité arrêta que les chefs royalistes seraient embarqués; et le 19 toute la ville était en armes. Les troupes des deux partis, rangées en bataille en seraient venues aux mains sur tous les points, si Cambefort avait soutenu la détermination qu'avait prise son régiment de se faire exterminer pour lui. Il prit la résolution, contre l'avis de Thouzard, de se soumettre à l'arrêté de la municipalité. Il fut signifié à la garde nationale à cheval de se réunir aux troupes patriotiques et de changer de costume. Quand ce corps que commandait Mr Cagnon, arriva près du couvent des Religieuses, il fut assailli par les révolutionnaires et les dragons d'Orléans. Ces jeunes gens, qui avaient déployé une si brillante valeur dans toutes les campagnes contre les insurgés, furent sabrés et dispersés. Mr Cagnon fut tué, et l'on n'entendait dans toute la ville que ces cris : *à mort les vestes jaunes !* Les patriotes aux cris de vive la Nation ! vive la Constitution ! vinrent braquer quatre pièces de canon devant la maison de Cambefort; ils l'eussent égorgé, si Polvérel, se présentant au milieu de la foule, ne lui eût donné le bras ainsi

qu'à sa dame, et ne l'eût accompagné jusqu'à bord du vaisseau l'América. Thouzard, Poitou et un grand nombre d'autres royalistes, la plupart riches planteurs, furent aussi embarqués, bannis par un arrêté du club. Le lendemain la ville était plongée dans la plus grande consternation. On remplaça par des hommes nouveaux un grand nombre des officiers des régimens de Walsh, de Béarn, de Royal-comtois.

Le 21 Octobre, Desparbès fut destitué et embarqué par les commissaires civils, comme suspect et incapable. La classe des riches propriétaires blancs reçut un coup mortel par les journées du 17, du 18, et 19 Octobre. La vieille aristocratie coloniale fut anéantie dans le Nord. Polvérel et Sonthonax servirent dans cette circonstance les intérêts des noirs et des jaunes en écrasant les blancs par les blancs. Pendant ces évènemens Aillaud s'était tenu à l'écart; d'une nature timide, ballotté par les passions des deux partis qui venaient de combattre, il ne secondait ni ses collègues dont les violences l'effrayaient, ni les affranchis, ni les blancs.

Aussitôt après la chute des royalistes, on forma un gouvernement Provisoire: le général Vimeur Rochambeau qui était revenu des îles du vent d'où il avait été repoussé par M. de Behague contre-révolutionnaire, fut nommé gouverneur provisoire; et Laveaux reçut le commandement de la place du Cap. Une réforme générale eut lieu dans l'administration; Larchevêque Thibaud fut nommé contrôleur de la marine.

Polvérel et Sonthonax s'entendirent pour frapper le parti royaliste dans les autres provinces de la colonie; le premier et Aillaud devaient se rendre dans l'Ouest et dans le Sud, et Sonthonax demeurer au Cap. Ils annoncèrent leur séparation par une proclamation en date du 23 Octobre. Ils eussent mieux fait de ne pas se séparer; car leurs avis mutuels auraient servi à la cause commune: le caractère calme et sévère de Polvérel eût tempéré la fougue de Sonthonax. Aillaud et Polvérel partirent du Cap le 29 Octobre, sur la frégate l'Astrée, et débarquèrent le 2 Novembre à St-Marc où dominait encore le parti contre-révolutionnaire, malgré les efforts qu'avait faits Pinchinat pour l'abattre. Les affranchis de cette ville, la plupart possesseurs d'esclaves, nullement animés des sentimens patriotiques qui dirigeaient les Bauvais, les Rigaud, avaient été effrayés des tendances de la commission civile vers l'émancipation générale. Les blancs leur représentaient l'anéantissement prochain de la colonie, si les commissaires civils n'étaient pas vite déportés ou sacrifiés.

Savary, maire de Saint-Marc, Roy de la Grange, Decoigne, ardens royalistes, tentèrent de soulever contre eux toute la population; mais ces coupables projets furent déjoués par Chanlatte qui promit aux ateliers des hauteurs de St-Marc, qu'on avait remués en les égarant, un jour franc de travail chaque semaine. Polvérel et Aillaud quittèrent

St-Marc sans avoir pu écraser le parti royaliste, et arrivèrent au Port-au-Prince où ils furent accueillis par le parti révolutionnaire qui y régnait. Cependant Roy de la Grange qui était dans le parti royaliste, ce que Praloto avait été dans le parti des pompons rouges, avait été obligé de se sauver de St-Marc et de se réfugier à la Jamaïque.

Les petits blancs du Port-au Prince, tout en accueillant favorablement les commissaires civils rêvaient à l'indépendance de St-Domingue ; ils ne se ralliaient à Polvérel que pour écraser les royalistes qui les gênaient. Le commissaire civil découvrit aussitôt leurs projets. Aillaud auquel faisaient horreur les mesures énergiques que nécessitaient les circonstances, voyant, dans ses momens de désespoir, deux scélérats dans ses collègues, annonça à Polvérel qu'il se rendait dans la province du Sud, pour y faire exécuter la loi du 4 avril ; mais au lieu d'aller aux Cayes, il fit voile pour France. Sonthonax et Polvérel n'apprirent son arrivée à Lorient que trois mois après son départ. Aussitôt après son débarquement, le Conseil exécutif provisoire lança contre lui un mandat d'arrêt ; il allait être exécuté quand on reconnut qu'il n'avait pas conspiré contre la république, et que la faiblesse seule l'avait guidé : on n'en était pas encore au règne de la terreur.

Pendant ce temps Sonthonax demeuré au Cap ne pouvant satisfaire aux dépenses de la province du Nord, eut recours à de prétendues contributions patriotiques. De gré ou de force, les riches négocians fournirent des fonds ; les exécuteurs testamentaires même vidèrent dans les caisses publiques les sommes qui étaient à leur disposition ; chacun paraissait faire acte de patriotisme ; car les dénonciations du club étaient mortelles. Cependant la défiance devint générale; la misère publique augmenta. Alors la commission intermédiaire établit un impôt forcé sous le nom de subvention qui enlevait le quart des denrées destinées à l'exportation.

Dans l'Ouest, Polvérel refusa de sanctionner cette mesure qu'il déclara trop arbitraire, et fit remplacer le quart de subvention par des dons volontaires.

Pendant cet intervalle les commissaires civils négligeaient d'étouffer l'insurrection des esclaves. Jean François et Biassou maîtres de toutes les campagnes depuis le Fort Dauphin jusqu'au Limbé s'étaient divisés; ils avaient même failli d'en venir aux mains. Sonthonax, excité par le peuple du Cap, ordonna au général Rochambeau d'entreprendre une expédition contre les insurgés. Celuici s'embarqua avec un matériel de guerre considérable, mouilla au Fort Dauphin, marcha ensuite contre Jean François qui prit la fuite à son approche, et se rendit maître de Ouanaminthe sans coup férir. Au lieu de continuer ses succès, il revint au Cap où sa présence était nécessaire, car Sonthonax, s'apercevant que les petits blancs, quoiqu'ils prissent les formes patriotiques, conspiraient contre les décrets de l'Assemblée nationale favorables aux affranchis, avait résolu de les écraser à leur

tour. Le club excitait les blancs prolétaires à ne pas marcher contre les insurgés, prétendant que c'était l'affaire des propriétaires; les petits blancs demandaient hautement l'abolition des dettes, sinon ils ne feraient pas le service même des postes; l'ambition des places les tourmentait cruellement. Ils trouvaient déjà que Sonthonax protégeait trop les hommes de couleur, et les six blancs de la commission intermédiaire, écrasés sous les talens de Pinchinat, s'entendaient avec eux pour calomnier les affranchis. Quoiqu'ils ne voulussent pas marcher contre les insurgés, les clubistes assassinaient sans cesse des noirs dans la ville; ils pénétraient de vive force et en plein jour chez les riches blancs qu'ils appelaient aristocrates, les maltraitaient, les pillaient et les forçaient à abandonner la colonie. Au Fort Dauphin, les mêmes excès étaient commis.

Sonthonax se résolut à mettre fin à cette anarchie. Proconsul de la République, il mettait en pratique ces mots: périssent les colonies plutôt qu'un principe. Indigné des horreurs auxquelles se livraient le club et les petits blancs, dont le but évident était de le renverser pour s'emparer de l'autorité et faire rentrer les affranchis dans le néant, il lança le 15 Novembre une proclamation par laquelle il déclara qu'il ne voyait dans les petits blancs *qu'une horde de factieux, dirigée tour à tour par des meneurs cachés dont les vues étaient plus criminelles encore, et qui nourrissaient en secret une haine envenimée contre la France, et l'espoir de s'en rendre tôt ou tard indépendans*; *que de prétendus patriotes qui détestaient cordialement la loi du 4 Avril, et ne s'en cachaient pas.* Il déclara en outre qu'ils étaient plus dangereux que les anciens aristocrates. Il fit poursuivre plusieurs d'entre eux qui avaient massacré douze esclaves. Il rencontra une vive opposition dans le club qui depuis la révolution contre Cambefort voulait priver les affranchis de la jouissance des droits politiques. Mais Sonthonax et Rochambeau entendaient que la loi du 4 Avril fut sévèrement exécutée. Laveaux devenu commandant de la province du Nord, manifesta en place publique ses sympathies pour les hommes de couleur; et Sonthonax plaça comme officiers dans les troupes venues d'Europe, trois affranchis qui y furent bien accueillis. Mais le régiment du Cap ne voulut pas en recevoir un seul dans ses rangs. Il alla jusqu'à refuser à Laveaux de reconnaître la loi du 4 Avril. Alors Sonthonax résolut de livrer bataille aux petits blancs qui entretenaient cette anarchie. Le 4 Décembre toute la garnison du Cap était réunie sur la place d'armes; les affranchis au nombre de trois cents se montraient résolus à périr jusqu'au dernier pour le commissaire civil; Pinchinat les avait animés de la plus grande détermination. Laveaux devenu général prit le commandement des troupes de ligne et de la garde nationale. Les soldats du régiment du Cap qui n'avaient pas reçu de munitions virent avec indignation les affranchis rangés vis-à-vis d'eux charger leurs armes. Sonthonax couvert de rubans tricolores, entouré d'un nom-

breux état major vint au champ de Mars et exhorta en vain le régiment du Cap à se soumettre à la loi du 4 avril. En même temps, un noir portant un sac, traverse la place d'armes; les blancs s'écrient: tirez dessus! tuez-le! Les affranchis, de leur côté, s'écrient: ne tirez pas! il nous apporte du biscuit. Des soldats le poursuivent; il jette son sac, prend la fuite; les blancs prennent le paquet, l'ouvrent; il était rempli de cartouches. L'exaspération des soldats du régiment du Cap et des petits blancs est à son comble; Sonthonax pour éviter un engagement ordonne aux troupes de se retirer dans leurs quartiers respectifs; il est obéi. Aussitôt contre les ordres du commissaire civil, les petits blancs battent la générale à travers la ville, et s'emparent de l'arsenal. Les matelots de l'escadre qu'ils avaient gagnés vinrent les renforcer. Ayant à leur tête deux aventuriers Binsse et Gervais, ils marchèrent au nombre de deux mille, sur trois colonnes contre les affranchis, rangés en bataille devant leur caserne. La première colonne composée du régiment du Cap et de trois cents patriotes, attaqua les hommes de couleur qui, malgré une vive fusillade et les décharges de l'artillerie, résistèrent énergiquement; le feu ne se ralentit que lorsque Dassas, se plaçant au milieu des combattans pour faire cesser l'action, fut renversé atteint d'une balle. Mais un instant après, les autres colonnes soutenues par les matelots vinrent assaillir les hommes de couleur sur les deux flancs, par de vives décharges de mousqueterie et par la mitraille la plus meurtrière. Les affranchis cédant à la supériorité numérique, abandonnèrent en bon ordre leur quartier, et se retirèrent à la Fossette qu'ils évacuèrent à la fin de la journée pour se rendre au haut du Cap où ils se retranchèrent. Ils entrèrent aussitôt en communication avec les insurgés et se disposèrent à les lancer sur la ville. Pendant ce temps Sonthonax et Laveaux étaient un peu déconcertés; Rochambeau était malade; la ville était au pouvoir des petits blancs. La municipalité effrayée de son succès, au lieu d'en profiter, envoya au commissaire civil une députation qui l'exhorta à faire rentrer en ville les affranchis avec lesquels on traiterait. Sonthonax découvrant l'hésitation de la Commune, reprit son énergie ordinaire, ordonna aux hommes de couleur de se tenir campés au haut du Cap, gagna dans la nuit qui suivit quelques chefs du parti populaire, et déconcerta le lendemain les agitateurs par une hardiesse étonnante. Pendant que les affranchis se disposaient à lancer sur la ville des bandes d'insurgés, si la vie du commissaire se trouvait en péril, Laveaux, et Rochambeau encore malade, parcoururent la ville le sabre à la main avec six dragons d'Orléans, arrêtèrent les principaux clubistes, Baillio, Fournier, Verneuil, Gervais, et les embarquèrent à bord de l'América où se trouvèrent réunis comme prisonniers, royalistes et patriotes. Le calme fut un peu rétabli. Alors les hommes de couleur, ayant à leur tête Pinchinat, rentrèrent au Cap, fiers et arrogans envers les blancs qui étaient dans l'abat-

tement. Ils marchaient avec armes et bagages, enseignes déployées, et agitant des lauriers. Sonthonax, Rochambeau, la commission intermédiaire, la municipalité, un grand nombre de citoyens vinrent à leur rencontre : ce fut pour eux un vrai triomphe. Ce fut en vain que la municipalité et Larchvêque Thibaud demandèrent la grâce des quatre agitateurs qui avaient été embarqués. Le lendemain, 6, Rochambeau accompagné de quelques dragons d'Orléans, arrêta trois blancs, Daugy, Delaire et Raboteau, membres de la commission intermédiaire et les envoya à bord de l'Américа ; le même jour il se rendit avec un piquet de vingt-cinq affranchis chez Larchevêque Thibaud, et l'arrêta aussi comme perturbateur du repos public. Le peuple ne fit aucun mouvement en sa faveur. Il sortit de chez lui, sous escorte, tenant d'une main son épouse en pleurs, et de l'autre son fils aîné que le club appelait l'espoir de la patrie. Ainsi finit la carière politique d'un homme sans conviction qui ne fut habile que dans l'art de soulever les viles passions de la populace.

Les anciens commissaires de l'assemblée coloniale à Paris, Page et Brulley, obtiendront la mise en liberté de Fournier, de Baillio, de Gervais et de Larchevêque Thibaud, en les représentant comme des martyrs de la liberté, quand ils arriveront en France. Plus tard ces quatre hommes poursuivront avec le dernier acharnement par-devant le tribunal révolutionnaire, en se donnant pour les seuls patriotes de la colonie, tous ceux qui avaient défendu les droits des hommes de couleur, les Brissot, les Milscent, qui seront guillotinés ; ils entreront dans le parti des montagnards, se feront sans-culottes, pénétreront dans les clubs avec le bonnet rouge, et feront jeter dans les fers les Roume, les St-Léger, les Boisrond, les Raymond ; aristocrates de la peau à St-Domingue, ils prendront à Paris toutes les formes du Jacobinisme afin de trouver l'occasion d'assouvir leur vengeance contre tous ceux qui s'étaient montrés les défenseurs des noirs et des hommes de couleur.

Trois jours après leur embarquement, Rochambeau partit pour la Martinique. Le commandant de la province de l'Ouest, Delasalle, le remplaça en qualité de gouverneur général ; et comme il était dans l'Ouest avec Polvérel, toutes les forces de la province du Nord furent confiées au général Laveaux.

La journée du 4 Décembre amena le triomphe définitif des affranchis sur la classe blanche ; et les commissaires civils qui ne tarderont pas à être assaillis par de nouveaux ennemis des principes de 89, ne sauveront la liberté à St-Domingue qu'en ralliant à la République, par l'émancipation générale, les masses en insurrection.

Pendant cet intervalle, les blancs de Jacmel n'avaient pas voulu exécuter la loi du 4 Avril ; ils avaient chassé de leur ville la plupart des affranchis. Polvérel partit du Port-au-Prince pour Jacmel ; mais il ne put pas y pénétrer, les blancs s'opposant à ce qu'il y vînt ac-

compagné d'affranchis ; ils avaient tellement ces derniers en horreur qu'il leur répugnait d'écrire et de prononcer le *mot de couleur*. Ils avaient écrit au commissaire civil de ne pas se présenter avec des hommes de . . . . . . : dans tout le Sud, si ce n'est à Cavaillon, les blancs refusaient aussi d'exécuter la loi du 4 Avril ; aux Cayes, ils avaient forcé Mr. de Fesenzac homme modéré à quitter la ville et à s'embarquer pour France.

Polvérel revint au Port-au-Prince; delà il se rendit aux Cayes où sa présence était de la plus haute importance: l'autorité de la commission civile y était presque méconnue. Il apprit en cette ville que les hostilités avaient recommencé à Jérémie entre les affranchis et les blancs. Après le départ de Blanchelande de Jérémie, les blancs de cette ville, en renouvelant leur municipalité, d'après la loi du 4 Avril, n'avaient pas voulu nommer un seul affranchi membre de la commune. Cependant le service de la place se faisait régulièrement par les colons et par les hommes de couleur; la paix et l'union paraissaient vouloir s'établir entre eux, lorsqu'un noir libre, Thomany, frappa un de ces noirs esclaves qui avaient traqué les affranchis dans les campagnes. L'esclave s'en plaignit aux blancs qui firent incarcérer Thomany. Les hommes de couleur demandèrent inutilement qu'il fut mis en liberté ; ils se répandirent alors dans les campagnes et se réunirent sur l'habitation Colimon d'où ils marchèrent sur le poste Pinquière qu'ils enlevèrent sur les blancs ; ceux ci armèrent de nouveau contre eux tous leurs esclaves ; les affranchis ne pouvant lutter contre une trop grande supériorité numérique furent dispersés par Lafuge, membre de la municipalité, et tentèrent de se retirer vers les Cayes auprès du général Rigaud.

Quand ils arrivèrent dans les montagnes de la Hotte, ils tombèrent dans les défilés qu'occupaient les insurgés des Platons mal disposés à l'égard des hommes de couleur depuis que Rigaud et Blanchelande avaient marché contre eux. Armand et Gille Bénèche chefs de ces bandes les cernèrent de tous côtés, et les auraient peut-être passés au fil de l'épée, si le général Rigaud qui avait accompagné dans le Sud, Polvérel, n'était sorti des Cayes à la tête de 1500 hommes, et ne les avait délivrés ; ils furent conduits aux Côteaux où ils demeurèrent cantonnés. Polvérel envoya aussitôt à Jérémie des commissaires conciliateurs qui ne purent rien obtenir en faveur des hommes de couleur. Le conseil d'administration de la Grand'Anse refusa d'exécuter la loi du 4 Avril, et établit même des droits territoriaux ; ce que la métropole seule avait le droit de faire. Ce fut alors que Polvérel dit ces paroles prophétiques : « Les deux classes d'hommes libres s'égorgeant l'une par « l'autre, laisseront aux esclaves la propriété de l'île. »

Pendant que Delasalle se trouvait dans l'Ouest, Sonthonax ordonna à Laveaux de marcher contre Jean François et Biassou qui occupaient les montagnes du Limbé, de la Souffrière, et la Tannerie, position

bien fortifiée, presque inexpugnable, ceinte d'un fossé large et profond et armée de quatorze pièces de canon. Parmi les blancs prisonniers il y avait plusieurs ingénieurs qui avaient été contraints de diriger les travaux de fortification. Cette forte redoute avait été élevée dans le lieu ou M. de Belsunce ancien gouverneur de la colonie avait fait monter quatre pièces de campagne.

Les jeunes blancs royalistes qui formaient avant la journée du 19 Octobre 1792, le corps des volontaires à cheval, et dont l'intrépidité était connue, mécontens depuis la déportation de Cambefort, se montraient peu disposés à entrer en campagne; les petits-blancs, depuis l'embarquement de Larchevêque Thibaud et le triomphe des affranchis étaient découragés et abattus; et les hommes de couleur exprimaient hautement leur répugnance à marcher contre les insurgés. Laveaux allait être réduit à entreprendre cette expédition avec les troupes venues de France déjà décimées par les maladies, mais toujours pleines d'enthousiasme. Sonthonax réunit à la Fossette les jeunes blancs, les caressa, les flatta et les porta à se nommer des officiers; MM. Dessources et de Russy, deux riches planteurs furent placés, l'un à la tête des volontaires à pied, l'autre à la tête des volontaires à cheval. C'était en Janvier 1793; Sonthonax et Laveaux firent un fort beau plan de campagne: on devait en rétrécissant le cercle qu'occupaient les troupes du cordon de l'Ouest et de celui de l'Est, cerner étroitement les insurgés dans le bassin de la Grande Rivière, ensuite les chasser du fort de la Tannerie, les jeter dans la vallée, et les traquer de manière à les refouler dans les gorges des montagnes où ils auraient été exterminés par les blancs qui s'y étaient déjà établis. Trois corps d'armée partirent du cordon de l'Ouest, du Fort Liberté et du Cap. Les insurgés occupaient du côté du cordon de l'Ouest une chaîne de mornes qui s'étendait de la Marmelade au Limbé; il existait une telle mésintelligence entre Jean François et Biassou qu'ils refuseront de se secourir mutuellement. Le lieutenant colonel Nully, commandant du cordon de l'Ouest, attaqua les insurgés, enleva successivement huit positions qu'ils occupaient; il rencontra une vigoureuse résistance en s'emparant de la dernière, le camp du Petit-Thouars; en même temps, le commandant du cordon de l'Est, parti du Fort Liberté, quoique abandonné de Candy, homme de couleur, chef d'une nombreuse cavalerie, enleva un poste à l'Acul de Samedi; mais il échoua au camp Lesec où commandait un homme de couleur. De son côté, Laveaux sortit du Cap à la tête de son armée, marchant sur trois colonnes: la première était commandée par Mr. Dubuisson, la seconde par Després, lieutenant colonel au 41e régiment, la troisième par Degouttes, ancien officier au Royal Auvergne. Laveaux atteignit les habitations Bérard et Langardière, et attaqua le jour suivant le camp de Milot que les insurgés livrèrent aux flammes. Il les poursuivit jusqu'au pied du fort de la Tannerie où ils se renfermèrent. Il ne pouvait

battre en brèche cette redoute n'ayant que six pièces de campagne; mais profitant de l'ardeur de ses soldats, il ordonna aux troupes de ligne de monter à l'assaut. Elles obéissent avec enthousiasme, et sont repoussées avec perte, écrasées sous la mitraille des 14 pièces de la fortification. Biassou, soutenant le courage des siens, déployait la plus grande audace, et s'exposait sur les remparts avec une rare intrépidité. Les volontaires du Cap, sous les ordres de Dessources, attaquent à leur tour, et marchent avec fierté sans tirer un seul coup de fusil au milieu de la mitraille qui les foudroie. Le reste de l'armée, étonné de tant de courage, jette des cris d'admiration et d'enthousiasme; les volontaires parviennent au sommet d'un petit morne qui dominait la Tannerie. Se voyant soutenu par la colonne commandée par Després, ils se précipitent vers les retranchemens, atteignent les fossés, puis les embrasures du fort, malgré le feu le plus vif des insurgés; en même temps arrivent les troupes de ligne, le corps des affranchis, qui escaladent les murs; la cavalerie s'ébranle pour couper la retraite à l'ennemi; Biassou, déconcerté par tant d'audace, prend la fuite; et les blancs arborent le drapeau tricolore sur les remparts. C'était le 18 Janvier. De Russy poursuivit les fuyards jusque dans la plaine de la Grande Rivière; mais il n'en prit que quelques uns, les blancs ne pouvant lutter d'agilité à travers les bois, avec les noirs. Ceux ci gagnèrent les hauteurs de la Grande Rivière et du Dondon. Jean François alla camper à Piveteau, pour delà se ruer sur les blancs et les attaquer en détail. Ainsi fut enlevée la fameuse redoute de la Tannerie, boulevard des pays occupés par les insurgés, et que pendant long-temps on avait cru imprenable. Pendant l'attaque de ce fort, Jean François n'avait fait aucun mouvement pour secourir Biassou dont il était envieux, et qu'il voulait voir périr.

Laveaux continuant ses succès, s'empara du camp Piveteau, après avoir éprouvé une résistance héroïque. Nully rencontra 400 fuyards qui mirent bas les armes. Les insurgés, chassés du Dondon, se retirèrent sur les hauteurs orientales de la Grande-Rivière du côté de Moka et des Ecrevisses. Jean-François se retrancha sur un plateau assez élevé de l'habitation Gerbier que Nully cerna aussitôt. Les insurgés parlaient de se rendre; c'en était fait de Jean-François; la guerre du Nord allait finir, quand Sonthonax envoya l'ordre à l'armée de rentrer au Cap. Tout en promettant aux blancs que la liberté générale ne serait jamais proclamée, il n'ignorait pas qu'il lui serait difficile de tenir à ses engagemens, car la Convention nationale composée des patriotes les plus enthousiastes, les plus généreux, les plus instruits, que la France eut alors, ne pouvait reculer devant l'émancipation générale des esclaves; d'un autre côté, témoin de la marche des évènemens et des dispositions des colons, plus hostiles que jamais envers la métropole, il voulait ménager les insurgés dont la France républicaine pourrait un jour avoir besoin pour défendre la colonie.

Ainsi cette brillante campagne qui coûta beaucoup de sang fut sans résultat. Sonthonax en profita cependant pour mettre en évidence beaucoup d'affranchis : il en plaça un grand nombre dans les troupes de ligne comme officiers, dans les bureaux de l'administration, dans la marine et dans les tribunaux. Les hommes de couleur devinrent plus que jamais fiers et arrogans envers les blancs. Sonthonax qui avait besoin d'eux pour les opposer à l'influence royaliste, et aux exigences des petits blancs, les caressait et leur pardonnait tout. Les commissaires qui étaient devenus les dispensateurs des places et des honneurs, les prodiguaient largement aux citoyens du 4 Avril. Mais Laveaux qui, pendant la campagne, s'était trouvé en relations intimes avec plusieurs officiers royalistes, entre autres avec Nully, commença à s'éloigner des affranchis en lesquels il crut voir des ennemis implacables de la peau blanche, et à adopter insensiblement les idées coloniales quant à ce qui les concernait. Il n'en demeurera pas moins dévoué à la république, comme la suite de cette histoire le prouvera.

Pendant ce temps Polvérel était aux Cayes, luttant contre les planteurs et les petits blancs qui ne s'étaient soumis à la loi du 4 Avril que forcés par les circonstances. Il était soutenu en cette ville, par les affranchis commandés par Rigaud, et par 400 hommes du bataillon de l'Aube, commandé par le lieutenant-colonel Harty. Les blancs colons menaçaient sans cesse de l'assassiner ; la nuit, les hommes de couleur se réunissaient chez lui et y faisaient bonne garde.

La ville des Cayes était étroitement cernée par les insurgés des Platons sous les ordres d'Armand et de Gille Bénèche. Dans le courant de Février, Polvérel se résolut à les refouler dans les montagnes. Quoique la garde nationale refusât de marcher, il ne se découragea pas. Il sortit de la ville avec le bataillon de l'Aube, et proposa aux insurgés une entrevue sur l'habitation Smith. Ils y vinrent la plupart, après avoir abandonné leur camp retranché des Platons, pleins de confiance en la loyauté du commissaire civil. Pendant qu'il négociait avec eux, Harty, à la tête de son bataillon, atteignit les Platons, traversa sans obstacle la belle rivière du Fond Palmiste qui coulait au pied du camp. Il n'y trouva que quelques vieillards, des femmes, des enfants. Ces malheureux furent la plupart éventrés à coups baïonnettes ; les enfans à la mamelle eurent le crâne brisé contre les rochers, les vieilles femmes furent précipitées dans des abîmes, et les jeunes filles violées ou égorgées. C'est ainsi que Harty se rendit maître des Platons. Polvérel se hâta de rentrer aux Cayes, et les insurgés se dispersèrent de tous côtés. Pour récompenser Harty, il le nomma commandant de la province du Sud par intérim, en remplacement de Fesenzac. Il déploya tant d'énergie qu'il contint les agitateurs de la ville, et les contraignit à exécuter tous ses arrêtés, malgré l'oppositon sourde que lui faisait le maire Delaval, ex-député du côté ouest de l'assemblée coloniale. Le bataillon de l'Aube et les affranchis

le secondaient énergiquement. Ayant appris par deux citoyens Dufay et Delpech envoyés dans le Sud par Sonthonax que le Port-au-Prince, avait méconnu l'autorité de la commission civile, il partit pour l'Ouest et se rendit à Léogane où dominaient les citoyens du 4 Avril. Après son départ, la ville des Cayes retomba dans l'anarchie, et les insurgés des Platons se réunirent de nouveau. Il attendit à Léogane des nouvelles de Sonthonax.

Après la dissolution de l'assemblée coloniale, Borel était venu au Port-au-Prince accompagné de Dumontellier; il avait séduit Polvérel, par ses formes patriotiques et l'avait porté à rétablir le club que Roume et Blanchelande avaient fermé. Il était entouré de ses saliniers et des anciens satellites de Praloto. Après le départ de Polvérel pour le Sud, il consigna au palais national le gouverneur Delasalle, vieillard usé, sans aucune énergie, qui n'évita la mort qu'en se réfugiant à Saint-Marc. C'est cependant ce même Delasalle qui avait été nommé par les électeurs de Paris, commandant de la capitale, après la prise de la Bastille.

Borel méconnaissant l'autorité de la commission civile, refusa d'exécuter la loi du 4 Avril, contraignit les hommes de couleur à sortir de la ville, accusa Sonthonax et Polvérel d'être les auteurs des malheurs de la colonie, et accepta tous les actes révolutionnaires de la métropole excepté ceux en faveur des affranchis. Bauvais s'était retranché à la Croix-des Bouquets avec quelques centaines d'hommes de couleur, et communiquait avec ceux de Léogane par les montagnes.

Borel qui ne cherchait que l'occasion de piller, voulut trouver un prétexte pour marcher avec une armée contre la Croix-des-Bouquets: il excita Memzelle chef des bandes indépendantes du Bahoruco à ravager le pays pourri. Dès qu'on apprit au Port-au-Prince que Memzelle s'était montré dans ce quartier, il se mit en marche, pour protéger, disait-il, les habitans du Cul-de-Sac. Il fit une promenade militaire dans la plaine, et arrêta traîtreusement Hanus de Jumécourt et Coutard chevaliers de St-Louis, après les avoir hypocritement embrassés. Les petits blancs leur en voulaient depuis longtemps, à cause de leur ancienne alliance avec les affranchis.

Borel rentra au Port-au-Prince, et en sortit peu de jours après avec huit pièces de campagne, 1,800 fantassins, cent dragons, déterminé cette fois à rançonner tous les propriétaires de la plaine. Son armée qui marchait sur deux colonnes campa à Santo et à Beaugé. La masse des noirs du Cul-de-Sac ne se remuait pas; et Hyacinthe qui avait refusé de faire partie de l'expédition s'était retiré aux Varreux; Bauvais à la tête des hommes de couleur de la Croix-des-Bouquets, trop faible pour attaquer Borel, observait tous ses mouvemens. Le 12 Mars, les blancs attaquèrent une bande d'africains, commandés par un nommé Guimbeau, et les chassèrent de Digneron. Le 18, Guimbeau assaillit Beaugé et l'eût enlevé, si les noirs qui se battaient pour les

blancs sous les ordres de Philibert ne lui avaient opposé la plus vive résistance. Si Hyacinthe avait soulevé les ateliers, les blancs eussent été taillés en pièces. Borel revint au Port au-Prince, chargé de butin. Il se résolut alors à se venger du massacre des blancs de l'Arcahaie, par les noirs, à l'instigation des hommes de couleur. Le capitaine général Lapointe commandait dans ce bourg, et Juste Leroux en était le maire. Borel fit partir pour l'Arcahaie trois cents hommes du régiment d'Artois, sous les ordres de Canteloup, ennemi implacable des affranchis, sous prétexte d'étouffer une révolte d'esclaves éclatée dans les mornes, mais réellement dans le but d'arrêter Lapointe et de faire massacrer tous les gens de couleur. Aussitôt après le débarquement des troupes, Lapointe réunit autour de l'église toute la population du bourg, la gagna à son parti, fit arrêter Canteloup et l'embarqua avec le bataillon d'Artois pour le Port-au-Prince. Borel échoua dans cette entreprise qui devait lui livrer le beau et riche quartier de l'Arcahaie et lui procurer de nouvelles richesses.

Tel était l'état d'une partie de la province de l'Ouest quand les commissaires civils s'entendirent pour se réunir à St-Marc, afin de déployer toutes leurs forces contre le Port-au Prince. Sonthonax, pour se faire préparer une réception favorable, s'était fait précéder à St.-Marc par Pinchinat, membre de la commission intermédiaire. Celui-ci s'empara sans peine de l'esprit de Chanlatte le jeune, homme de couleur lui-même, qui avait failli arrêter Polvérel lors de son passage à St. Marc. Chanlatte, séduit par les avantages politiques que les commissaires civils offraient à sa caste, abandonna les blancs, et entraîna sous les bannières de l'autorité nationale tous les affranchis de son quartier.

Après avoir confié le Cap à la commission intermédiaire et au général Laveaux, se défiant de la municipalité que dominaient les factieux, Sonthonax partit du Cap, à la fin de Février et arriva à St. Marc le 4 Mars. Il y fut reçu magnifiquement. Sonthonax ne découvrit pas que la haine que les hommes de couleur de St. Marc portaient aux blancs, les animait bien plus que leur dévouement à la république. Ils promirent de sacrifier leur vie et leurs richesses pour soumettre le Port-au Prince. Sonthonax écrivit à la municipalité et à Borel, pour leur demander des renseignemens sur l'état de la ville. Comme ils ne lui répondirent pas il déclara Port-au-Prince en révolte contre la république, et annonça que les quatorze paroisses de l'Ouest mettraient leurs gardes nationales à la disposition du gouvernement. Après avoir peint dans une proclamation en date du 21 Mars, les efforts continuels des indépendans, soit révolutionnaires, soit royalistes pour jeter la colonie dans l'anarchie, il dit : « C'est surtout « dans la ville du Port-au-Prince qu'est le siége de ces audacieux cri- « minels ; c'est là que domine avec fureur cette insolente faction (de « l'Assemblée de St. Marc), tant de fois proscrite par les représen-

« tans du peuple français, couverte encore du sang que ses préten-
« tions insensées ont fait répandre; calomniant sans cesse la révolu-
« tion et ses plus zélés défenseurs. Toujours d'accord avec les mi-
« nistres qui ont fait le malheur de la France, et constamment sou-
« tenue et protégée par tout ce qu'il y avait dans l'assemblée consti-
« tuante d'amis ardens du clergé, de la noblesse et de la monarchie
« . . . . »
S'adressant ensuite aux soldats des régiments d'Artois et de Provence en garnison au Port-au-Prince, et trop souvent égarés par les factieux : « que vous importe la querelle des *aristocrates de la peau*! vous n'ê-
« tes pas venus dans la colonie pour venger l'amour propre des en-
« nemis de l'égalité, encore moins les prétentions des indépendans
« contre la mère patrie. »

Cette proclamation à laquelle avait travaillé Pinchinat est empreinte de l'influence que les hommes de couleur exerçaient alors sur Sonthonax qui lui-même mû par de nobles sentimens était indigné des injustices des blancs.

Les affranchis de la Sénéchaussée de St-Marc répondirent à l'appel du commissaire civil avec enthousiasme. Ils firent plus; ils signèrent une adresse à leurs frères de toute la colonie rédigée par Chanlatte le jeune par laquelle ils les exhortaient à se rallier aux représentants de la France. « Accourez, accourez de tous les points de la colonie,
« citoyens régénérés; entourons les organes de la loi, et que nos corps
« tombent mille fois sous les coups de nos misérables ennemis, plutôt
« que de laisser avilir un instant les lois de la République..........
« Déployons toute notre énergie; que nos ennemis tremblent d'effroi
« en voyant la courageuse ardeur que nous allons mettre à attérer et
« à anéantir cette faction insolente, dont le foyer est au Port-au-Prince;
« jurons tous de ne pas revenir que le dernier ne soit exterminé......
« Plus de repos, amis, plus de grâce; écrasons cette vermine infecte
« qui porte la désolation jusque dans nos mornes les plus reculés.
« Songeons que les ennemis extérieurs nous défendent impérieusement
« de composer avec les agitateurs qui sont dans notre sein, et puri-
« fions par la mort cette terre encore fumante de crimes. »

Les affranchis, dans leur rage contre le Port-au-Prince, n'appelaient plus cette ville que Port aux Crimes. Borel de son côté invita les quatorze paroisses de l'Ouest à s'armer contre les commissaires civils. Jacmel répondit à son appel et déclara que Port-au-Prince était calomnié.

Pendant cet intervalle Polvérel se rendit de Léogane à St Marc sur la gabarre la Normande. Sonthonax se transporta sur le rivage pour recevoir son collègue. Ils s'embrassèrent avec effusion, et se rendirent, suivis d'un peuple immense, à l'Eglise, pour remercier Dieu de les avoir réunis. La messe fut célébrée avec pompe; aulieu du Té-Deum, la marseillaise fut entonnée; et au dernier couplet: *Amour sacré de la*

Patrie, Sonthonax se jeta à genoux et se prosterna la face contre terre; tous les assistans l'imitèrent.

En recevant la proclamation du 21 Mars des commissaires civils, Bauvais abandonna la Croix-des-Bouquets où dominait le parti de Borel, et alla se retrancher à Grescier avec cinq cents hommes.

Les commissaires civils avaient sous leurs ordres cent cinquante hommes de troupes européennes, et douze cents affranchis que leur avait fournis St. Marc. Après avoir abordé à l'Arcahaie avec le vaisseau l'América, les frégates Lafine, l'Astrée, et la gabarre la Normande, ils vinrent bloquer le Port-au-Prince le 5 Avril. La ville était défendue par une nombreuse artillerie; on y avait fait beaucoup de grilles pour chauffer les boulets. En même temps l'armée de St. Marc qui avait opéré son débarquement à l'Arcahaie pénétra dans la plaine du Cul-de-Sac, et vint camper au portail St-Joseph. Elle était commandée par le gouverneur Delasalle; Chanlatte en était le major-général. Bauvais, après avoir abandonné Grescier, s'était retranché à Bizoton. Le 6, la municipalité déclara qu'elle rendait les commissaires civils responsables de tous les maux dont la ville aurait à gémir. Le 8 les négocians terrifiés par Borel firent une semblable déclaration. Polvérel et Sonthonax annoncèrent de leur côté qu'ils entendaient que la loi du 4 Avril et la souveraineté nationale fussent respectées. Borel entouré des anciens satellites de Praloto qui ne respiraient qu'incendie, pillage et carnage déclara aux honnêtes gens qui osaient lui faire des observations, *qu'il était le peuple, et qu'il fallait lui obéir*. Le maire de la ville, Borgella, sauva beaucoup de citoyens de ses fureurs. Ricard commandant du Port-au-Prince, le même qui s'était distingué à la prise de la Bastille, à la tête de la compagnie de l'arbalète, fut arrêté et embarqué. Les commissaires civils, après avoir inutilement accordé trois jours à la ville pour se soumettre, ordonnèrent l'attaque le 12 Avril. Le vaisseau l'América et la frégate la Fine tirèrent sur le Port-au-Prince trois coups de canon à poudre. Tous les forts de la place leur répondirent aussitôt par des boulets rouges. La canonnade devint générale de part et d'autre. Deux lets rouges mirent le feu à bord de l'América; on l'éteignit; la frégate la Fine reçut à fleur d'eau deux boulets de 24 partis du fort St.-Clair, où commandait Borel le Bossu, frère du fameux Borel. On se canonna plusieurs heures pendant lesquelles l'escadre lança sur la ville 4500 boulets. Le 13, les commissaires menacèrent de donner assaut à la place si elle ne se rendait pas. La municipalité et la masse des citoyens, effrayées des malheurs qui les menaçaient, exhortèrent Borel à se soumettre. Celui-ci armé d'un sabre et d'un pistolet, couché au milieu de la salle des séances de la municipalité, entouré de ses principaux sicaires, Binsse, Philibert, déclara qu'il ferait décimer la garde nationale si elle parlait de se rendre, et qu'il ferait brûler les magasins des négocians qui demandaient la paix. Il se vit déborder; cependant il ne consentit à abandonner le Port-au-Prince, avec ses

saliniers et ses africains, qu'après avoir reçu des citoyens 66,000 livres en or, et 300,000 livres en lettres de change. Il se rendit à Jacmel qui lui était dévoué, et de là à la Jamaïque.

Le 14 Avril les commissaires firent leur entrée au Port-au-Prince. Cette cité fut frappée d'une contribution de 450,000 livres, et traitée en ville rebelle. De nombreux citoyens furent déportés ; et quarante soldats du 48e régiment ci-devant d'Artois furent envoyés en France, *pour aller apprendre à être patriotes, et à perdre les préjugés de couleur.* La garde nationale fut réorganisée, et Sonthonax donna 500 libertés aux esclaves de la plaine du Cul-de Sac. Un grand nombre de colons, pour n'être pas maltraités ou humiliés par les hommes de couleur, demandèrent et obtinrent des passeports pour les Etats-Unis. Le gouverneur Delasalle fut solennellement rétabli dans ses fonctions.

Quand on apprit dans le Sud la prise du Port-au-Prince, la ville des Cayes se hâta de se soumettre. Toute la colonie, Jacmel et Jérémie exceptés, reconnaissait l'autorité des commissaires civils.

Cependant, dans les premiers jours de Mai, Jacmel effrayé des forces qui le menaçaient fit sa soumission. Les commissaires civils s'y rendirent à la tête des affranchis du Port-au-Prince, de Léogane, du Grand-Goâve, du Petit Goâve et de Bainet. Ils y firent exécuter la loi du 4 Avril.

De retour au Port-au-Prince ils formèrent la légion de l'Egalité de l'Ouest des affranchis qui avaient servi avec tant de zèle la cause républicaine. Ils firent entrer dans ce corps une soixantaine de ces infortunés connus sous la dénomination de Suisses que Sonthonax avait fait sortir des pontons du Môle St-Nicolas. C'était le reste des 250 qui avaient été embarqués pour la baie de Honduras et qui étaient revenus dans la colonie, comme nous l'avons vu. La légion de l'Egalité fut composée de trois bataillons d'infanterie, de neuf compagnies d'artillerie et de neuf compagnies de cavalerie. Elle fournissait un effectif de 3800 hommes. Le colonel A.ne Chanlatte eut le commandement en chef de tout le corps. Ce sont les premières troupes régulières qui furent organisées dans la colonie; aussi cette légion fut-elle toujours très-dévouée aux principes de liberté. Elle rivalisera de patriotisme, d'enthousiasme et de tactique avec les meilleures troupes de la République française. Quand Polvérel retournera aux Cayes, il y formera la légion du Sud.

Pour faire rentrer dans le devoir de nombreux esclaves qui s'étaient soulevés dans les ateliers, les commissaires civils leur accordèrent encore quelques libertés. Ils firent dans la police des ateliers, des réformes dont les principales dispositions étaient contenues dans une proclamation en date du 5 Mai qui fut publiée en créole et en français. La proclamation était lue tous les lundis aux ateliers réunis. Il y avait dans ces nouveaux réglemens des dispositions très très-rigoureuses. Sonthonax et Polvérel faisaient un dernier sacrifice à

l'influence coloniale, en attendant une occasion favorable pour proclamer la liberté générale que demandait du reste avec persévérance le parti girondin auquel ils appartenaient.

Jérémie fut également saisie de terreur en apprenant la prise du Port-au-Prince; elle parut vouloir faire acte de soumission. Mais elle ne cherchait qu'à gagner du temps afin d'organiser une sérieuse résistance à l'autorité nationale. Cependant les commissaires civils n'ignorant pas que toute la population de la Grand'Anse était en révolte contre la République, confièrent au général Rigaud le soin de réduire Jérémie, et chargèrent Pinchinat, Albert et Delestang de l'accompagner dans cette expédition comme représentans de la commission civile. Rigaud partit du Port-au-Prince pour le Petit-Trou qu'occupait les affranchis sous les ordres de Jourdain. Celui-ci avait établi un ordre parfait dans ce canton; les ateliers s'y livraient au travail, attendant, pleins de confiance en leur chef, l'émancipation générale. Ceux des esclaves qui avaient tenté de bouleverser ce quartier en avaient été chassés, et étaient allés grossir le nombre des insurgés des platons.

—

LIVRE HUITIÈME.

1793.

Sommaire. Jean François et Biassou gagnés à la cause du roi d'Espagne. — Nomination de Galbaud au gouvernement de Saint-Domingue.— Il remplace Desparbès.— Son arrivée au Cap.— Les commissaires civils se rendent dans cette ville. — Galbaud destitué.— Bataille au Cap.— Incendie de cette ville.— Les commissaires civils déclarent libres les insurgés qui ont combattu pour la République. — Gardes des Mandataires de la Convention nationale.— Macaya. — Toussaint Louverture.— Extermination du parti colonial au Cap.— La Commune est remplacée par un bureau municipal.— Bataille du camp Desrivaux.— Jean François prend la Tannerie.— Succès de Toussaint.—Anniversaire du 14 Juillet.— Depart de Polvérel pour l'Ouest.— Il prend Plaisance.— Défaite de Desfourneaux à Saint-Michel de l'Atalaya. — Arrestation de Guiambois. — Arrestation d'Hyacinthe. — Affaire du 14 Juillet aux Cayes.— Le parti colonial est écrasé dans cette ville. — Proclamation de Polvérel du 27 Août.— Sonthonax proclame la liberté générale le 29 Août.— Le 22 Septembre Polvérel en fait autant dans l'Ouest.— Port-au-Prince prend le nom de Port-Républicain.— Mort de Delpeche.—Polvérel se rend dans le Sud.— Harty est destitué.— Rigaud est nommé commandant de la province du Sud. — Aux Cayes l'autorité passe aux mains des affranchis.— Formation de la légion de l'Egalité du Sud.— Polvérel établit des écoles sur les habitations.

En France, la convention nationale avait déclaré la guerre à presque toutes les puissances de l'Europe, à l'Allemagne, à la Prusse, à la Hollande, à l'Angleterre, à l'Espagne, à la Sardaigne. Emportée par un élan révolutionnaire dont les annales des nations n'offrent pas d'exemple, elle bravait les trônes de l'ancien continent avec une audace prodigieuse, et par ses victoires relevait avec éclat la dignité du peuple dont les baïonnettes républicaines répandaient au loin la liberté et l'égalité. Cette assemblée de géans dont les travaux semblent au-dessus des forces humaines, absorbée par l'idée fixe de sauver la nationalité française et les principes de 89, jetera bientôt un regard sur les colonies ; elle s'étonnera

d'y voir encore des esclaves, s'écriera avec enthousiasme : périssent les colonies plutôt qu'un principe, et proclamera la liberté générale des noirs et des sangs-mêlés.

Les commissaires civils suivant avec anxiété la marche de la révolution en France, ne cachaient plus leurs tendances vers l'émancipation générale. Le parti colonial était au désespoir ; l'Espagne qui combattait la France à St-Domingue comme eu Europe lui tendit la main. Alors les colons royalistes qui avaient excité en 91 les bandes du Nord à s'armer pour le roi, envoyèrent des agens à Jean François et à Biassou qui arborèrent le drapeau espagnol dans leurs camps, devinrent des officiers généraux de sa majesté catholique, et prirent des titres de noblesse.

Les républicains, noirs, de couleur et blancs eurent à lutter contre des ennemis mieux organisés, mieux armés, ayant dans leurs rangs des officiers européens espagnols et un grand nombre d'officiers blancs, français royalistes. Jean François et Biassou reçurent des munitions en abondance, se déclarèrent les vengeurs de Louis XVI, les soldats du roi d'Espagne et combattirent la république avec le dernier acharnement. Ils furent reconnus libres par le roi d'Espagne, ainsi que leurs principaux officiers ; mais la masse des leurs excitée contre les républicains, qu'on lui représentait comme des ennemis implacables de la race noire, combattait pour le rétablissement de l'esclavage, sous l'influence des prêtres, préférant l'ancien ordre de choses à la domination de ceux qu'elle considérait comme des assassins du roi de France, de Jésus-Christ et de la Vierge ; on leur avait même dit que le roi de Congo s'était armé contre les républicains. Toussaint Louverture lui-même si perspicace se trouva pendant quelque temps sous l'influence de ces idées. Comme il avait été, avant la révolution, vétérinaire sur l'habitation Bréda où il était esclave, il prit le titre de médecin des armées du roi.

Pendant ce temps le conseil exécutif provisoire, à Paris, approuvait la conduite des commissaires civils à l'égard de Desparbès, et nommait pour le remplacer le général Galbaud qui avait servi avec gloire dans les armées de la République en Europe. Les planteurs de St-Domingue réfugiés en France avaient particulièrement sollicité cette dignité pour Galbaud dont le modérantisme était connu ; et Page, Charette de la Colinière, Périgny, colons de St-Domingue, l'avaient exhorté, lorsqu'il serait dans la colonie, à capter la confiance des planteurs. Ils savaient qu'il pourrait être d'autant plus favorable au système colonial, qu'il était devenu par héritage de sa mère, propriétaire de plusieurs habitations à St-Domingue. Mais par la négligence du Ministre de la marine, cette nomination était entachée de nullité ; car par la loi du 4 Avril, celui qui était propriétaire dans la colonie ne pouvait y être général, administrateur ou ordonnateur. Cependant dans les instructions données à Galbaud on lui recommandait de se sou-

mettre aux réquisitions des commissaires civils. Le nouveau gouverneur partit de Brest dans les premiers jours d'Avril, et arriva au Cap le 7 Mai, sur la frégate la Concorde, accompagné de l'ordonnateur Masse, et de Barbault Royer, homme de couleur, son secrétaire. Il trouva la ville plongée dans une profonde tristesse; les royalistes et les petits blancs qui avaient été successivement frappés, étaient mécontens du gouvernement, et de la commission intermédiaire qui suivait sévèrement les instructions de Sonthonax. Ennemis les uns et les autres de la loi du 4 Avril, ils s'étaient réunis, agissaient dans l'ombre, et attendaient, pour éclater, une occasion favorable. La coalition des puissances de l'Europe contre la France les comblait d'espérance. Ils cherchèrent à séduire le général Laveaux, les dragons d'Orléans, le bataillon de l'Aisne et les autres troupes venues de France; mais ils les trouvèrent inébranlablement dévoués aux décrets de la métropole. Au contraire, les soldats européens, les affranchis dont l'opinion était dirigée par Boisrond le jeune, un des membres de la commission intermédiaire, découvrant leurs projets anti-révolutionnaires, s'éloignèrent d'eux. Alors les planteurs et les petits blancs jetèrent les yeux sur le gouverneur Galbaud qui fut bientôt séduit par plusieurs royalistes, revenus au Cap, l'ex-député Poncignon, Thomas Millet, le baron de la Valtière, *maréchal des camps et armées du Roi* dans les rangs espagnols. Galbaud se fit installer au Cap, sans avoir daigné se rendre auprès des commissaires civils, comme le conseil exécutif provisoire lui avait ordonné de le faire aussitôt après son débarquement.

Polvérel et Sonthonax apprirent son arrivée au Cap, au moment qu'ils allaient soumettre toute la colonie à l'autorité nationale. La révolte de la Grand'Anse les avait privés d'une partie de leurs forces. Cependant ils se résolurent à se rendre dans le Nord pour y écraser Galbaud, leur ennemi le plus dangereux, déterminés à revenir dans l'Ouest pour y consolider leur triomphe.

Quand ils arrivèrent au Cap, ils virent accourir au devant d'eux les femmes et les enfans des affranchis, la municipalité et la commission intermédiaire. La joie était grande parmi les citoyens du 4 Avril, et les blancs étaient froids et consternés.

D'une nature faible et patriote modéré, Galbaud avait en horreur le républicanisme sévère des commissaires civils; du reste son ambition excitée par les colons le portait à tenter de s'emparer de toute l'autorité. Il fut gravement compromis par une proclamation du gouverneur de S^to^-Domingo, don Gaspar Cassasola, par laquelle celui-ci l'engageait à se rallier au parti du roi d'Espagne, le jugeant trop éclairé et trop humain pour servir la république. Les commissaires civils commencèrent par destituer son frère César Galbaud qui déjà avait visité les différents cantonnemens de l'armée, dans le but d'exciter les troupes contre leur autorité.

Le 13 Juin, par une proclamation, ils destituèrent Galbaud lui-mê-

me et le consignèrent à bord de la gabarre la Normande. Tanguy Laboissière et Thomas Millet, prisonniers à bord des navires de l'escadre, excitèrent aussitôt les équipages à la révolte, malgré la conduite énergique du contre-amiral Cambis. Les matelots demandèrent à aller exterminer *cette race exécrable de mulâtres.* Cependant le vaisseau l'América demeura fidèle à l'autorité nationale.

Galbaud qui entretenait des relations avec Gauvain et les autres royalistes de la ville, prit sur Cambis le commandement de l'escadre mouillée dans la rade du Cap, et lança le 20 Juin une proclamation contre les commissaires civils, dans laquelle il les traita de fléaux de St-Domingue. Le même jour dans la matinée, César Galbaud descendit en ville avec 3000 hommes, sans rencontrer d'obstacles, tant les commissaires s'attendaient peu à ce coup de main. Presque toutes les troupes patriotiques venues de France occupaient dans les campagnes le cordon républicain qui protégeait le Cap contre les attaques de Jean François. Gauvain vint le renforcer à la tête de 200 jeunes royalistes à pied, et des anciens cavaliers de la garde nationale.

Cette armée monta à 3,500 hommes; elle se partagea en deux colonnes; la première sous les ordres de Gauvain marcha contre l'entrée principale du Palais national qu'occupaient les affranchis et où étaient les commissaires civils; la seconde, commandée par César Galbaud, devait le tourner et l'assaillir par derrière; le général Galbaud se tenait sur un vaisseau avec un corps de réserve.

Comme Laveaux était malade, Sonthonax et Polvérel confièrent le commandement des troupes de ligne et des affranchis au colonel Antoine Chanlatte, homme de couleur, et à Mars Belley officier noir.

Les hommes de couleur attaqués d'abord par la première colonne, résistèrent avec énergie; la mitraille même ne put les ébranler. Après avoir repoussé Gauvain dans l'arrière-cour du gouvernement, ils s'élancèrent sur ses troupes à la baïonnette; les volontaires du Cap battirent en retraite; les matelots attaqués à leur tour avec impétuosité prirent la fuite; et la déroute fut complète.

Aussitôt après la défaite de Gauvain, les hommes de couleur se précipitèrent sur la colonne qui avait tourné le gouvernement, composée presque en entier des marins de l'escadre, lui enlevèrent un obusier, la culbutèrent, firent prisonnier César Galbaud et le conduisirent aux commissaires civils.

Toute l'armée blanche se retira sur le rivage. Les hommes de couleur n'étant pas assez nombreux pour la contraindre à se rembarquer, ne la poursuivirent pas.

Le lendemain 21 Juin, au point du jour, le général Galbaud descendit sur le rivage, à la tête d'une nouvelle colonne de matelots. Il marcha sur l'arsenal qu'occupaient cinquante affranchis, commandés par un blanc. Celui-ci, après avoir défendu aux hommes de couleur de tirer en leur disant que les marins étaient des frères qui n'en

voulaient qu'aux commissaires civils, s'avança au-devant de Galbaud, l'embrassa et lui livra l'arsenal. La plupart des affranchis furent égorgés. Polvérel, pour faire cesser ce carnage, envoya son fils en parlementaire auprès des matelots; mais ceux-ci sans respect pour le droit des gens, l'arrêtèrent. Galbaud, maître de plusieurs forts qui dominaient le palais du gouvernement, assaillit les hommes de couleur. Son artillerie bien servie éteignit le feu de la batterie des commissaires civils. Antoine Chanlatte ne pouvant résister à des forces huit fois supérieures aux siennes, conseilla à Polvérel et à Sonthonax de se retirer au haut du Cap. A onze heures du matin les affranchis et les commissaires civils avaient atteint l'habitation Bréda. Les matelots maîtres de la place, n'écoutérent plus la voix de la jeunesse royaliste et se livrèrent au plus affreux pillage. Les esclaves qui étaient au Cap et les malfaiteurs de tous les partis et de toutes les couleurs les imitérent. Il ne fut plus possible à Galbaud de maintenir l'ordre; il se retira sur la flotte; le carnage devint affreux; beaucoup de bourgeois blancs fuyant la mort vinrent chercher un asyle à Bréda auprès des hommes de couleur qui les accueillirent généreusement. Le feu éclata dans la ville, et l'incendie se développant avec une rapidité prodigieuse couvrit le Cap de tourbillons de flammes et de fumée. Ce fut alors une affreuse calamité.

Les affranchis réduits au désespoir lancèrent sur la ville dix mille noirs et mulâtres insurgés conduits par un chef de bandes nommé Pierrot. Les blancs assaillis de toutes parts étaient égorgés dans tous les quartiers; on se battait dans chaque rue, dans chaque maison. Pendant ce massacre, le général Galbaud fit offrir aux commissaires civils d'échanger son frère, contre le fils de Polvérel. Celui-ci lui fit répondre que son fils ayant été arrêté contre le droit des gens, l'honneur de la République ne lui permettait pas d'accepter une telle transaction. Cependant trois cents affranchis offraient d'aller se constituer prisonniers en échange de son fils. Il commanda de nouveau à Galbaud de se rendre à bord de la Normande, pour y attendre les ordres de la commission civile.

Au milieu de mille combats et d'un immense embrasement, les commissaires civils, par une proclamation (21 Juin 1793) déclaraient libres et citoyens français tous les esclaves noirs et de couleur qui combattraient pour la République. Galbaud fit jeter dans la mer les poudres de l'arsenal, et enclouer les canons, pour qu'on ne put pas s'en servir contre la flotte.

Avant la fin de la journée, ses partisans avaient évacué la place. Baptiste Léveillé, Martial Besse, Villate, plusieurs autres affranchis, et Bédos commandant du 73e régiment de ligne, s'entendirent avec Pierrot pour faire rentrer dans l'ordre ses bandes indisciplinées. Pierrot les fit sortir de la ville et abandonna la cause du Roi d'Espagne, ainsi qu'un autre chef de bandes nommé Macaya. Les commissaires civils

abandonnés de presque tous les blancs qui s'étaient embarqués, venaient de gagner à la République dix mille nouveaux citoyens. Ils en choisirent mille et en formèrent un bataillon sous le nom de garde des mandataires de la convention nationale.

Galbaud vaincu partit pour les Etats-Unis le 23 Juin 1793 avec deux vaisseaux l'Eole et le Jupiter. La ville du Cap était rendue à l'autorité nationale. Polvérel et Sonthonax exécutant les lois du gouvernement républicain, exerçaient à St.-Domingue contre les blancs qui représentaient l'ancienne aristocratie coloniale, les mêmes rigueurs que le comité de salut public en France contre les nobles, les prêtres et les modérés. Par la journée du 21 Juin, le parti colonial fut entièrement abattu au Cap et rendit le dernier soupir. De cette époque date l'extinction du prestige et de l'influence des blancs dans la colonie. Il n'y eut plus de bornes à la puissance des commissaires civils; ils remplacèrent la commune qui avait soutenu Galbaud par un bureau municipal de trois membres, et firent quelques mutations dans la commission intermédiaire.

Pendant la lutte entre Galbaud et la commission civile, Nully lieutenant-colonel au 24e régiment, commandant du cordon de l'Ouest, officier royaliste, avaït passé aux espagnols ; son exemple fut suivi par Lafeuillé qui livra Ouanaminthe à 10,000 hommes dont six mille soldats espagnols européens, et quatre mille, guerriers des bandes de Jean François. On répandait parmi les noirs des campagnes, pour les détacher du parti de la République, que Paris avait été saccagé et livré aux flammes par les armées alliées. Mais le commandant du cordon de l'Est demeura fidèle à la France, et conserva à la République le Fort Dauphin.

Pendant ce temps, Macaya qui avait été chargé de proposer à Jean François et à Biassou d'arborer le drapeau tricolore, fut lui même gagné par eux. Ce ne fut qu'après beaucoup d'instances que Polvérel obtint de lui une entrevue. Il dit au commissaire civil : « Je suis le « sujet de trois rois, du roi de Congo, maître de tous les noirs, du « roi de France qui représente mon père, du roi d'Espagne qui re- « présente ma mère; ces trois rois sont les descendans de ceux qui, « conduits par une étoile, ont été adorer l'Homme-Dieu. » Quant à Jean François et à Biassou, excités par les chef royalistes qui venaient d'embrasser la cause du Roi d'Espagne, ils se déclarèrent le 25 Juin par une proclamation les vengeurs des malheureuses victimes des commissaires civils, répondirent à la proclamation que leur avait apportée Macaya, qu'ayant perdu le roi de France, et qu'étant aimé du roi d'Espagne, ils ne reconnaîtraient l'autorité des commissaires que lorsque ceux-ci auraient proclamé un roi.

Cependant plusieurs chefs de bandes tels que Pierre Michel, Paul Lafrance, Barthélemy et Zéphirin qui commandaient dans les campagnes du Limbé, du Port-Margot et du Port-de-Paix, arborèrent le

drapeau tricolore. Les commissaires désiraient surtout gagner à la République Toussaint Louverture. Né sur l'habitation Bréda au haut du Cap, supérieur en intelligence à Jean François et à Biassou, doué d'un profond génie que nous verrons se développer par les circonstances, Toussaint, quoique dans un rang subalterne, était l'âme de toutes les opérations militaires et des négociations politiques des insurgés. Ayant appris à lire et à écrire pendant la servitude, plein de perspicacité, il comprenait que la liberté ne consiste ni dans le pillage ni dans l'assassinat. Jusqu'alors juste et humain, il savait respecter la propriété et les personnes. Il ne cessa jamais de condamner le trafic infâme que faisaient Jean François et Biassou avec les espagnols, des femmes et des enfans noirs républicains qui tombaient en leur pouvoir.* Plein de piété, il repoussa les offres des commissaires civils en lesquels il voyait encore des athées et d'infâmes régicides. La véritable cause de son éloignement fut le peu de confiance qu'il avait alors en la liberté générale dont parlaient Sonthonax et Polvérel. Du reste, le commandant du fort de la Tannerie, chargé de s'aboucher avec lui, conduisit mal la négociation.

Nous avons vu que les commissaires civils, avant de partir du Port-au-Prince pour aller combattre Galbaud, avaient ordonné à Rigaud de réunir un corps d'armée pour soumettre la Grand'Anse. Le général Rigaud était parti avec trois représentans de la commission civile, Pinchinat, Delestang et Albert. Son armée composée des affranchis de Jacmel, du Grand-Goâve, du Petit-Goâve, de Miragoâne, de St-Michel et de quelques compagnies de ceux des Cayes se réunit au Petit-Trou où commandait Jourdain. Il y trouva 3 compagnies composées d'hommes de couleur et de noirs de Jérémie, du parti républicain. Toutes ses forces s'élevèrent à mille-cinq-cents hommes. Au lieu de marcher directement sur Jérémie après s'être renforcé de tous les ateliers du quartier du Petit-Trou, il s'approcha du camp Desrivaux, fortification construite sur une éminence de l'habitation du même nom, non loin de Pestel, de vingt pieds de diamètre. Les jérémiens étaient

* Voici une lettre par laquelle Jean François demande à l'un des agens du gouvernement espagnol, l'autorisation de faire le commerce des jeunes noirs ses prisonniers.

A M. Tabert *commandant de S. M.*

Supplie très-humblement Mr. Jean François, *Chevalier des ordres royales et militaires de Saint-Louis*, *Amiral de toute la partie française de St.-Domingue conquise*, que ayant *de très-mauvais sujets*, et n'ayant pas le cœur de les détruire, nous avons recours à *votre bon cœur* pour vous demander de vous les faire passer pour les dépayser. Nous aimons mieux *les vendre au profit du roi*, et employer les mêmes sommes à faire des cmplettes en ce qui concerne pour l'utilité de l'armée campée pour défendre les droits de S. M.

commandés par deux officiers royalistes Débrosse et Duperrier. Ils demandèrent aux républicains à entrer avec eux en négociations, et leur envoyèrent des députés. Pinchinat dit avec hauteur aux parlementaires, qu'il était venu pour faire exécuter la loi du 4 Avril, et qu'il entendait que Jérémie ouvrît ses portes sans aucune condition préalable à l'armée républicaine, sinon elle serait traitée en ville rebelle. Débrosse demanda cinq jours pour envoyer cet ultimatum à Jérémie et pour en recevoir la réponse; Rigaud y consentit. Ce n'était qu'une ruse des jérémiens qui avaient déjà demandé des renforts. Leurs envoyés dirent au conseil d'administration: « On ne veut pas « de condition; il faut vous soumettre à la discrétion de vos bar- « bares ennemis. » La population animée de l'énergie du désespoir préféra la guerre; on n'entendit que ces mots: plutôt mourir que de se soumettre aux affranchis. Il y avait à Jérémie une jeunesse blanche brave et intrépide; les femmes même se montrèrent disposées à combattre. Cette population telle que la mer orageuse, qui baigne ses rivages fut toujours énergique et tumultueuse. Le conseil d'administration confia à un nommé Domingeau un corps composé d'esclaves armés et de jeunes créoles blancs, et lui ordonna de s'acheminer sur le camp Desrivaux. Dans la nuit qui précéda le cinquième jour de la trêve, Domingeau pénétra dans la fortification. Le lendemain 19 Juin, à neuf heures du matin, un soldat noir très-bien équipé, monta sur les remparts et dit aux affranchis des Cayes: *retournez sur vos habitations; vous avez abîmé votre pays, et vous voulez maintenant ruiner le nôtre; retournez chez vous, misérables hommes libres, pillards tout nus et en chapeau de paille.* Les républicains commençaient à répondre, quand quelques coups de fusils partirent du fort; ils ne pouvaient se rendre compte de la conduite de Débrosse; mais un instant après ils apprirent que le général Rigaud avait été trompé. Le soldat qui s'était montré sur les remparts, se représenta et dit aux républicains: *vous ne connaissez pas celui qui vient de vous parler; c'est moi, je m'appelle Café mûr; vous êtes venus pour cueillir notre café; eh bien! si vous l'emportez, ce sera à bon titre.* Un des officiers de Rigaud, Bernard ordonna de commencer le feu. On se battit avec acharnement pendant toute la journée; les canons du fort firent de grands ravages dans les rangs des républicains, sans artillerie. Rigaud ayant perdu trois cents des siens, entre autres Jourdain emporté par un boulet, battit en retraite, après avoir envoyé ses blessés sur l'Anse-à-Veau. Ignace, un de ses lieutenants, grièvement blessé se brûla la cervelle pour ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi. Domingeau poursuivit les fuyards jusqu'à la Rivière Salée; et Rigaud rentra au Petit Trou.

Après cette victoire les royalistes de la Grand'Anse menacèrent le quartier de Nippe. Delasalle ordonna à Doyon, homme de couleur, de s'y rendre pour s'opposer à leurs progrès. Le 29 Juin, Doyon partit du Port-au-Prince avec quatre compagnies de la légion de l'Ouest,

et arriva au Petit-Trou le 2 Juillet. Il prit, d'après les ordres de Rigaud, le commandement des troupes républicaines; et les communes de l'Anse-à-Veau, de St.-Michel, du Petit-Trou formèrent sous son autorité un nouvel arrondissement qui fut nommé arrondissement de l'Ouest. Il enleva aux royalistes le camp Labiche qu'il détruisit dans les hauteurs de Cavaillon. Secondé par Blanchet jeune et Gérin, officiers d'un rare courage, il contint partout la fureur des insurgés de la Grand'Anse.

A la faveur de la confusion que l'affaire de Galbaud avait répandue dans les troupes républicaines, Jean François attaqua le fort de la Tannerie qu'occupaient vingt artilleurs du Morbihan et quelques compagnies de troupes franches des plus indisciplinées, sous les ordres du commandant Lallemand.* Il s'en empara après un léger combat. En même temps un homme de couleur, nommé Charles, à la tête d'une bande devenue espagnole enleva le camp Lesec où il trouva trois milliers de poudre. Ce fut une perte réelle; car depuis l'affaire de Galbaud, la ville du Cap était presque dépourvue de munitions de guerre. Jean François se trouva ainsi le maître du cordon de l'Ouest; il menaçait le Cap, et parlait d'enlever les commissaires civils. Peu de jours après le Dondon, la Marmelade, Plaisance, se rendirent aux espagnols. Ces nouvelles abattirent un peu Polvérel et Sonthonax; ils redoutaient même de ne pouvoir faire triompher la liberté à St-Domingue. Cependant ils ne se laissèrent pas dominer par l'adversité; ils firent célébrer avec pompe l'anniversaire du 14 Juillet. Les anciens affranchis et les émancipés du 21 Juin laissèrent éclater un enthousiasme prodigieux. Des milliers d'hommes demandèrent la liberté générale; à leur tête était un blanc républicain nommé Guillaume Henri Vergniaud. Sonthonax l'eût proclamée ce même jour, si Polvérel n'avait arrêté son élan. Celui ci lui disait de laisser à la convention nationale la gloire de cet acte immortel.

Le lendemain Polvérel partit pour la province de l'Ouest avec une division d'affranchis commandée par Antoine Chanlatte. Il prit Plaisance sans coup férir; et Chanlatte enleva aux espagnols Ennery et plusieurs autres paroisses. De son côté Sonthonax attaqua en personne le Grand Boucan et fut repoussé par Jean François.

Pendant ce temps Toussaint Louverture était emprisonné à Vallière par Jean François dont il excitait la jalousie; Biassou le délivra. Il se plaça sous les ordres immédiats du marquis d'Almonas officier espagnol gouverneur de St-Raphaël, et obtint le grade de maréchal de camp. Il attaqua la Marmelade qu'avaient reprise les républicains et l'enleva sur Vernet officier de couleur qu'il attacha à sa personne. Il poursuivit ses succès jusqu'aux portes des Gonaïves qu'occupait un bataillon de la légion de l'Ouest qui y était venu planter l'arbre de la liberté.

* On appela troupes franches les corps qui avaient été formés des noirs et des hommes de couleur esclaves que les Commissaires civils avaient émancipés.

Les bandes espagnoles envahirent presque tout le Nord; et les républicains furent réduits à leur disputer le terrain pied à pied.

Pendant cet intervalle, Polvérel arrivait à la Petite-Rivière de l'Artibonite. Il y fit arrêter un chef de bandes nommé Guiambois qui conspirait en faveur des Espagnols auxquels il voulait livrer le quartier de l'Artibonite. Cette trâme avait été ourdie par des officiers blancs du parti royaliste. Polvérel se rendit à la Croix-des-Bouquets où Bauvais et les hommes de couleur presque débordés ne pouvaient plus se maintenir. Les ateliers du Cul-de-Sac, jusqu'alors si soumis, étaient indignés de ne pas voir proclamer la liberté générale. Hyacinthe qui partageait leur indignation les excitait à la révolte. Polvérel le fit arrêter. Le commissaire civil sentant la terre trembler partout sous ses pas, comprit que sans la liberté générale, il n'y avait plus d'ordre possible à St-Domingue; cependant il n'osait prendre sur lui de la proclamer.

Quand il arriva au Port-au-Prince, il apprit que des royalistes qui avaient pris le nom d'émigrés occupaient St-Michel de Latalaya. Il ordonna au lieutenant-colonel Desfourneaux d'aller les chasser de cette position. Le baron de Montalembert, Hanus de Jumécourt et une centaine d'autres français ayant vu leurs espérances trompées par le départ de Galbaud, s'y étaient réunis. Desfourneaux traversa l'Arcahaie, St-Marc et vint les attaquer à la tête de 2,000 hommes. Il fut complètement battu, et se replia sur les Gonaïves.

Peu de jours après cette affaire, Blanc-Cassenave, homme de couleur, au service du roi d'Espagne, colonel d'un régiment de l'Artibonite nommé *Congos tout nus*, vint attaquer un détachement républicain campé à la Coupe-Haleine, près des Cahos. Il s'empara du poste et en égorgea tous les soldats. Polvérel ordonna à Lully, homme de couleur, chef d'une compagnie de troupes franches, d'aller reprendre la position. Lully partit de la Petite-Rivière de l'Artibonite et arriva à la Coupe-Haleine qu'il trouva abandonnée. Les républicains furent saisis d'horreur à la vue de nombreux cadavres sans têtes. Ces têtes avaient été apportées aux commandans espagnols; car le gouverneur de Santo-Domingo donnait quatre gourdes pour chacune d'elles. Huit jours après l'arrivée de Lully, Blanc Cassenave croyant pouvoir surprendre les républicains, se présenta de nouveau à la Coupe-Haleine; mais il fut repoussé après quatre heures d'un combat acharné et perdit six-cents hommes.*

Pendant cet intervalle, la ville des Cayes était agitée par le parti royaliste qui y fesait son dernier effort. Delpêche qui avait remplacé le commissaire civil Ailhaud, y représentait la République. Le général Rigaud, depuis sa défaite au camp Desrivaux, y était à la disposition de la commission civile avec quelques compagnies de la légion de l'Ouest.

* Blanc Cassenave qui était d'une grande cruauté, buvait toujours dans un crâne.

La proclamation de Sonthonax du 21 Juin y avait été publiée sans aucune opposition. Mais depuis l'échec de Desrivaux le parti royaliste levait la tête dans tout le Sud, aux Cayes surtout. Une conspiration ayant pour but de livrer cette ville aux confédérés de la Grand'Anse, éclata le 14 Juillet, aussitôt après la célébration de la fête de la prise de la Bastille. Un blanc, officier de la garde nationale, nommé Badolet demanda inutilement à Delpêche, et à Harty commandant de la province, de lui livrer plusieurs de ses esclaves qui avaient été affranchis par la proclamation du 21 Juin. Il se mit à la tête des royalistes et des petits blancs, soutenu par Mouchet commandant de la garde nationale, et vint assaillir la maison de Delpêche. Le général Rigaud sur lequel les blancs venaient de tirer, accourut au secours du commissaire civil. Une lutte sanglante s'engage dans les rues entre les royalistes et les hommes de couleur; les prisons sont ouvertes par les colons; la ville est remplie de malfaiteurs; et des matelots déserteurs qu'on appelait aux Cayes flibustiers la parcourent, pillant et assassinant. Harty soutenu par plusieurs bataillons de la Seine inférieure et de l'Aube, chasse les royalistes du centre de la ville. Ceux-ci s'emparent du fort Lilet et celui de la Tourterelle; et Harty pour protéger le commissaire civil braque une pièce de canon devant le palais national. Le général Rigaud réunit tous les hommes de couleur et attaqua Badolet à 5 heures de l'après-midi. On se battit toute la nuit; et le lendemain à 10 heures du matin les affranchis enlevèrent d'assaut les deux forts. Badolet et Mouchet avaient pris la fuite dans la nuit même; ils se retirèrent à Jérémie. Les royalistes qui s'étaient dispersés dans la ville, après avoir été chassés des deux forts, se réunirent de nouveau, et marchèrent contre le général Rigaud. Celui-ci sortit de l'Islet s'élança à leur rencontre et les battit près de la place des Tanneurs. Après cette affaire le parti colonial fut anéanti aux Cayes: la garde nationale blanche fut en partie désarmée, et les hommes de couleur continuèrent à se tenir sous les armes. Le bruit s'était répandu que Rigaud avait été assassiné par les aristocrates; les blancs avaient été aussitôt arrêtés à Aquin à St-Louis; et les ateliers qui s'étaient remués en faveur des hommes couleur, furent calmés par les sages mesures que prirent les commandans Touraux et Lefranc. Dès lors les affranchis des Cayes commencèrent à s'organiser en troupes régulières. Rigaud forma un bataillon de jeunes cultivateurs recrutés dans la plaine des Cayes. Il en avait pris dix dans chaque atelier: Ce fut l'origine de la légion de l'égalité du Sud.

Dans l'Ouest, les ateliers demandant la liberté générale, se remuaient sans cesse, se soulevaient même. Polvérel pour les faire rentrer dans l'ordre, déclara libres par une proclamation en date du 27 Août, tous les africains et descendans d'africains qui retourneraient sur les habitations vacantes auxquelles ils avaient appartenu; il déclara en outre que la terre appartenant à celui qui la défrichait, ces propriétés seraient

partagées entre les cultivateurs et les guerriers républicains.

Presque en même temps une pétition couverte de huit cents signatures, par laquelle la liberté générale était demandée avait été rédigée au bureau municipal du Cap. Les hommes de couleur et les blancs républicains qui entouraient Sonthonax, à la tête desquels était Vergniaud, sénéchal de la ville et lieutenant de l'amirauté, parent de l'illustre conventionnel, suivis des officiers municipaux, d'une foule de femmes, d'enfans, de vieillards chantant des hymnes patriotiques, agitant dans l'air des bonnets de liberté, vinrent déposer la pétition sur l'autel de la patrie, au nom des cultivateurs de St Domingue. C'était le 24 Août. La pétition entre autres dispositions renfermait le passage suivant: « Nous « réclamons des droits que toutes les puissances humaines et divines « ne peuvent nous refuser, des droits que la nature elle-même nous a « concédés, les droits de l'homme, liberté, sûreté, propriété, résis- « tance à l'oppression. La France les a garantis à tous les hommes. « Ne sommes-nous pas des hommes? Quelle loi barbare a donné à des « Européens le droit de nous porter sur un sol étranger, et de nous « y consacrer à des tortures éternelles? vous nous avez expatriés: « Eh bien! que votre patrie devienne la nôtre? Mais nous voulons être « reconnus libres et français. »

Les femmes noires et de couleur, la tête ornée de plumes tricolores, portant sur leurs seins nus leurs petits enfants, demandèrent avec tant d'ardeur cette liberté si longtemps attendue, que le commissaire civil céda à des vœux qui étaient aussi dans son cœur. Il s'engagea solennellement à répondre à la pétition dans quatre jours.

Il ne lui restait au Cap que 1800 soldats tant affranchis qu'européens; il était presque sans munitions de guerre; Jean François et Biassou à la tête de leurs bandes, les troupes de ligne espagnoles, au nombre de trente mille hommes, menaçaient de fondre sur le Cap; il fallait sauver les principes révolutionnaires à l'aide de nouveaux citoyens. Enfin le 29 Août arriva. Dès la pointe du jour les affranchis, les troupes européennes prirent les armes. Les rues étaient jonchées de palmes et de fleurs; tout sous notre beau ciel respirait l'amour, la joie, l'attendrissement. Les citoyens et les citoyennes se rendaient en foule sur la place d'armes, où était dressé l'autel de la patrie entouré de guirlandes et de drapeaux, sur une base de seize pieds. Sonthonax monta sur l'autel déjà couvert d'enfans, de femmes, de vieillards. La solennité était majestueuse; un peuple immense plein d'émotion entourait le palmier de la liberté surmonté de banderolles tricolores. D'une petite taille, d'une physionomie franche, des yeux exprimant toute l'ardeur de son âme, Sonthonax dit d'une voix forte: « Tous les nègres et sangs-mêlés actuel- « lement dans l'esclavage sont déclarés libres pour jouir des droits « attachés à la qualité de citoyens français. » Le ciel retentit de cris de joie entrecoupés de sanglots, les sabres et les baïonnettes étin-

celèrent, les détonnations solennelles de l'artillerie éclatèrent. Le reste de la journée s'écoula dans l'ivresse du bonheur; on joua la mort de César. Quand les africains virent exposer sur le théâtre le corps ensanglanté de César qui avait été, leur disait on, un ennemi de la liberté, ils applaudirent avec une ardeur prodigieuse et remplirent la ville de cris prolongés. Les fêtes durèrent plusieurs jours

La proclamation de la liberté générale, publiée dans toutes les parties du Nord où régnait l'autorité de la république, par des officiers municipaux précédés du bonnet rouge porté au bout d'une pique, fit naître dans le peuple émancipé un enthousiasme qui alla jusqu'au délire. Boisrond le jeune, homme de couleur, membre de la commission intermédiaire, chargé par Sonthonax de faire ces publications, voyait accourir au-devant de lui, de bourgs en bourgs, de villes en villes, les cultivateurs réunis en masse. Ces hommes neufs et impressionnables paraissaient ne pas croire à tant de félicité; ils créaient des ponts sur son passage avec des madriers qu'ils avaient portés sur leurs têtes de plus de trois lieues, et couvraient les routes de feuilles d'arbres. Le nom de Sonthonax était béni; ils l'appelaient le bon Dieu. Du Port-de-Paix au Gros-Morne, Boisrond fut porté en chaise à bras d'hommes par un chemin en ligne droite ouvert en quelques heures à travers les bois. *

L'allégresse était partout, si ce n'est dans le cœur des colons royalistes. Ils mirent tout en œuvre pour troubler les joies populaires; ils répandirent dans les ateliers de Pilate et de Plaisance que les cultivateurs ne devaient plus travailler, puisqu'ils étaient libres. Les ateliers de ces quartiers prirent les armes et assaillirent A. Chanlatte, commandant du cordon de l'Ouest. Ce ne fut pas sans peine que Sonthonax parvint à le dégager. Au Port-de-Paix, au Port-Margot, égarés par les colons, ils se livrèrent aussi à des excès; mais à la Tortue tout se passa avec la plus grande tranquillité; le commandant Pierre Labatut y fit lire la proclamation du 29 Août aux ateliers réunis qui laissèrent éclater la même joie que partout ailleurs.

Alors Sonthonax convoqua les assemblées primaires pour la nomination des députés à la convention nationale. Le 23 et le 24 septembre l'assemblée électorale du Cap nomma cinq représentants: Mills, Bussière Laforest, hommes de couleur; Dufay natif de Paris, et Garnot, blancs; Mars Belley, citoyen noir d'une grande moralité, ayant servi pendant la guerre de la Nouvelle-Angleterre sous le comte d'Estaing.

Ces cinq députés partirent pour France par la voie des Etats Unis, avec mission d'obtenir la confirmation de l'acte de l'émancipation générale. Pour la première fois on verra en France des noirs et des hommes de

* Voir à la fin du volume le préambule et le dispositif de l'acte du 29 Août 1793.

couleur faire entendre leur voix dans une assemblée délibérante.

Polvérel plus âgé, moins fougueux que Sonthonax, blama son collègue d'avoir proclamé la liberté sans aucune espèce de restriction; il défendit même de publier la proclamation du 29 Août. Il eut dans cette occasion la simplicité, quoique homme de talent, de demander aux esclaves de l'Ouest s'ils n'aimeraient pas mieux devenir libres progressivement. Il s'adressa à eux en les appelant *frères et amis*; ils lui répondirent par l'insurrection. Dans les hauteurs de St. Marc, ils livrèrent tout à la dévastation et aux flammes. Alors il s'aperçut qu'il ne pouvait que suivre l'exemple de Sonthonax. Il se hâta de convoquer tous les citoyens possesseurs d'esclaves pour la célébration de l'anniversaire de la fondation de la république. Le 22 Septembre toute la population du Port-au Prince était réunie sur la Place d'Armes; Polvérel, entouré des autorités de la ville, y arriva au milieu des acclamations universelles, et monta sur l'autel de la Patrie. C'était un bel homme; il avait de grands yeux bleus, des cheveux roux, une physionomie sombre qu'animait par intervalle l'enthousiasme républicain. Les possesseurs d'esclaves vinrent les uns après les autres signer sur un grand registre ouvert sur l'autel qu'ils reconnaissaient libres leurs esclaves. A la fin de la cérémonie Polvérel déclara citoyens français tous les malheureux que la servitude tenait sous le joug. Ce fut dans cette solennité qu'il donna au Port-au-Prince, le nom de Port-Républicain.

Le même jour, les colons blancs, noirs et de couleur signèrent dans chaque quartier, en présence du peuple réuni, l'acte de l'émancipation générale.

On fut étonné de voir les affranchis du Môle, de St. Marc, de l'Arcahaie, du Mirebalais et de Léogane, prendre part à la consternation des colons blancs en présence de tels actes. Cependant ils avaient trouvé fort juste que les commissaires civils eussent écrasé les planteurs et les petits blancs pour leur assurer la jouissance des droits politiques. Leurs intérêts matériels lésés les aveuglaient. Aussi Sonthonax commença-t-il dès lors à les confondre avec les aristocrates et à les traiter comme tels.

Quant à Polvérel il écrivit à la paroisse de l'Anse-à-Veau qui hésitait à accepter l'acte de l'émancipation générale. « Vous parlez d'ef-« fervescence; j'entends! c'est l'effervescence des maîtres dont vous « me parlez; moi j'ordonne d'instruire les esclaves. C'est le seul « moyen d'empêcher une effervescence plus terrible qui ferait égorger « tous les maîtres. Si je n'apprends pas que vous avez prompte-« ment réparé votre faute, vos têtes m'en répondront. »

Cependant les affranchis d'élite avaient accueilli avec enthousiasme la liberté générale, les Pinchinat, les Chanlatte, les Bauvais, les Rigaud, les Villate, les Martial Besse, les Boisrond, les Aubrant, les Doyon, les Lambert, les Ferbos, les Toureaux, les Lefranc, les Pétion,

les Jean Baptiste Médor, les Faubert, les Blanchet, etc. etc. Ils seconderont partout avec un zèle remarquable les commissaires civils pour le triomphe de cet acte humanitaire et de salut public.

Dans les derniers jours de Septembre Polvérel envoya au commissaire civil Delpèche, qui se tenait toujours aux Cayes, sa proclamation et celle de Sonthonax, en l'invitant à les faire publier. Delpèche n'exécuta pas ses ordres, prétextant qu'il n'appartenait qu'à la convention nationale de proclamer la liberté générale. Il oubliait que l'esclavage est un si grand crime que chaque homme a le droit *d'en proclamer l'abolition*. Cependant il se disposait à se rendre au Port-Républicain pour s'entendre avec Polvérel sur la détermination qu'il aurait à prendre, lorsqu'il mourut aux Cayes, le 27 Septembre.

Pendant cet intervalle Polvérel se disposait à se rendre dans le Sud. Il confia le commandement militaire de la province de l'Ouest à l'adjudant général Monbrun, et l'administration civile à Pinchinat. Bauvais eut le commandement du quartier du Mirebalais. Ainsi toute l'autorité se trouva entre les mains des hommes de couleur. Monbrun était un quarteron né à St.-Domingue, où il avait de riches propriétés. Il avait été élevé à Bordeaux, et il était revenu dans la colonie à la tête d'un des bataillons du département de la Gironde; il était un ennemi implacable des blancs royalistes.

Polvérel partit pour le Sud. Aussitôt qu'il arriva aux Cayes, il fit publier la liberté générale. Ce jour, le temps était magnifique; toute la population était en agitation et pleine de gaieté, si ce n'est la plupart des blancs qui se montraient mécontens, taciturnes; cependant ils ne pouvaient résister à l'entraînement général; ils maudissaient tout bas leur mère-patrie, et songeaient déjà à la trahir en tournant vers l'Angleterre une main suppliante. L'acte de l'émancipation générale écrit sur une large feuille de papier fut publié dans tous les quartiers de la ville, par le procureur de la commune précédé de douze tambours. Pendant toute la journée, les hommes de couleur et les noirs craignant que le commissaire civil ne fût assassiné par les royalistes firent autour de sa maison une garde vigilante.

Polvérel destitua un grand nombre de fonctionnaires, établit partout de nouvelles autorités. Le général Harty soupçonné de royalisme fut remplacé par le général Rigaud dans le commandement de la province du Sud. Aux Cayes, comme au Port-Républicain, toute l'autorité passa aux mains des hommes de couleur; et la légion de l'Égalité du Sud fut organisée sur un pied formidable.

Polvérel établit ensuite une sévère police dans les campagnes, fit de sages règlemens, forma sur chaque habitation un conseil d'administration composé de noirs et de mulâtres nouveaux libres auxquels il recommanda de faire apprendre à lire et à écrire aux petits enfans. En conséquence il fit ouvrir des écoles sur les habitations; mais il voulut, en matière de religion qu'on n'y enseignât que le dogme de l'existence

de Dieu. Ses règlements quoique rigides, n'étaient en rien contraires aux droits de l'homme : il fit emprisonner peu de temps après le commandant du quartier de Baynet, Faubert, qui avait défendu aux nouveaux libres de sortir de son arrondissement.

LIVRE NEUVIÈME.

1793.

Sommaire. Conduite criminelle que tiennent à Paris Page, Brulley, Larchevêque Thibaud &c.—Les royalistes font la propagande à St.-Domingue en faveur des anglais.—Jérémie envoie à la Jamaïque Venant de Charmilly.—Le colonel Whitloke prend possession de Jérémie. — Le commodore Ford prend possession du Môle. — Whitloke attaque sans succès Tiburon. — Les affranchis persécutés à Jérémie. — Delasalle se retire aux Etats Unis. — Lavaux le remplace comme gouverneur provisoire. — Les affranchis de Saint-Marc tentent d'arrêter Sonthonax.—Il est délivré par Lapointe.—Lettre de Pinchinat aux affranchis de St.-Marc.—Coalition des blancs et des affranchis de l'Artibonite contre la Métropole.—Proclamation de Whitloke.—Proclamation de don Garcia de Moreno.—Le quartier de l'Artibonite proclame la résistance à l'oppression.—St-Marc, l'Arcachaie, les Verrettes, la Petite-Rivière de l'Artibonite se livrent à l'étranger.—Léogane se livre aux anglais.—Autre lettre de Pinchinat.—Réflexions sur cette lettre—Succès de Toussaint Louverture combattant pour le roi d'Espagne contre la République.—Les espagnols sont les maîtres de presque tout le Nord.—Mesures énergiques de Sonthonax contre les anciens libres qui se livrent aux anglais.—La guillotine dressée au Port-Républicain.—Lettre de Polvérel à Sonthonax.

L'enceinte de la Convention nationale était devenue le théâtre de la lutte des deux partis républicains qui partageaient la France. Les girondins qui venaient de succomber faisaient encore, sous les verrous, des vœux pour la gloire de la république. Le 31 Octobre ils porteront à l'échafaud leurs têtes nobles et pures. Leur crime fut de n'avoir pas compris que la liberté circonvenue d'un million de mercenaires armés ne pouvait sortir triomphante de la lutte qu'elle soutenait, qu'au travers des flots de sang. Les plus cruelles persécutions étaient dirigées contre leurs partisans.

Larchevêque Thibaud, Ballio, Fournier, déportés à la fin de 1792, ne pouvaient manquer, dans cette occasion, de viser au cœur Sonthonax et Polvérel qui appartenaient au parti de la Gironde. Ils se

réunirent à Page et à Brulley anciens agens de l'assemblée coloniale à Paris, ennemis implacables des commissaires civils, prirent le bonnet rouge, fréquentèrent les montagnards les plus ardens, et se firent remarquer par des démonstrations outrées de républicanisme, quoiqu'ils ne rêvassent le bonheur à St. Domingue que par la servitude des noirs et des hommes de couleur. En Février 1793 Collot d'Herbois et Monestier (du Puy de Dôme) les présentèrent au club des Jacobins. Ils ne cessèrent dès lors de peindre les commissaires civils, dans toutes les séances, comme des ennemis de la liberté des noirs, des blancs et des hommes de couleur, comme des Brissotins qui calomniaient la Montagne et que soudoyait l'Angleterre. Ils finirent par arracher au club une pétition contre eux. Billaud Varennes s'en saisit, la présenta à la Convention qui, le 16 Juillet 1793, vota un décret d'accusation contre les commissaires civils. Cependant le comité de salut public, absorbé par ses immenses travaux, oublia dans ses archives ce décret qui ne sera mis à exécution qu'en 1794. Mais Page, Brulley, Larchevêque Thibaud en firent secrètement passer une copie à Londres, et les journaux anglais en retentirent. Ils proposèrent, sans succès, à la Convention d'envoyer dans la colonie pour le faire exécuter, deux planteurs de St. Domingue, devenus montagnards, Simondès et Fierville. Ils dirigèrent alors leur haine qu'ils n'avaient pas encore assouvie contre tous les hommes qui avaient combattu dans la colonie leurs projets ambitieux et liberticides, contre les grands planteurs, et contre les républicains sincères. Ceux-ci, contrairement à leur système, voulaient que les noirs et les sangs-mêlés indistinctement devinssent citoyens français. Quant à eux, appartenant au parti des petits blancs, ils avaient combattu les royalistes pour se mettre en leur lieu et place. Leur plan était de former une nouvelle aristocratie blanche sous les formes révolutionnaires, et de maintenir l'ancien régime quant à tout ce qui concernait les esclaves et les affranchis.* Ils firent publier des mémoires contre Cambefort, Desparbès, Thouzard, les firent arrêter par leurs dénonciations; mais ils ne purent empêcher leur mise en liberté : toutes les passions étaient alors dirigées contre les Girondins. Ils réussirent à conduire à l'échafaud Milscent, ce zélé défenseur des noirs et des hommes de couleur, devenu en France rédacteur d'une feuille intitulée le *Créole Patriote* où il exposait d'une manière victorieuse les injustices des colons à l'égard des affranchis et les cruautés qu'ils exerçaient sur les esclaves. Barnave qui avait contrarié leurs projets, en défendant les intérêts

* Nous avons déjà dit que l'on appelait à Saint-Domingue *affranchis* ou *hommes de couleur*, les noirs et les hommes de couleur libres ; ceux nés de pères et mères libres étaient aussi appelés affranchis. Désormais nous les appèlerons indifféremment affranchis, hommes de couleur, ou *anciens libres* par opposition aux *nouveaux libres* ou émancipés du 29 Août 1793. Ces derniers étaient aussi appelés *régénérés*

des grands planteurs, les vit aussi dans les rangs de ses accusateurs.

Leur haine poursuivit avec le dernier acharnement Brissot, Gensonné, principaux auteurs de la loi du 4 Avril, qu'ils comparaient à Pitt, Pétion, Guadet, Vergniaud, Ducos, Fonfrède.

Page, Bruley, Larchevêque Thibaud travaillèrent avec Amar à l'acte par lequel les girondins furent accusés. Ils avaient de fréquentes relations avec Fouquier-Tinville, président du tribunal révolutionnaire qu'ils appelaient *leur cher ami*, avec Robespierre, St-Just, Couton. Ils envoyèrent à la mort Grimouard dont la conduite avait été pure à St Domingue, et peu s'en fallut que sur leurs dénonciations Julien Raymond ne fut guillotiné. Celui-ci ne dut son salut, prétend-on, qu'à la couleur brune de sa peau; car les Jacobins ne pouvaient supposer qu'un descendant du nègre opprimé fut un ennemi de la liberté. Tel était le rôle vil, infâme, criminel, que jouaient à Paris les anciens agitateurs de St-Domingue, dont les commissaires civils avaient purgé la colonie.

Cependant l'acte d'accusation qu'ils avaient obtenu contre les commissaires civils ne contribua pas peu à faire perdre à la République de nombreux partisans qu'elle avait à St-Domingue, et à affaiblir le zèle patriotique de beaucoup de citoyens qui demeurèrent néanmoins fidèles à l'autorité nationale. Les noirs et un grand nombre d'hommes de couleur ne pouvaient comprendre la culpabilité de ces deux hommes qui avaient proclamé la liberté générale; voyant que la Métropole ne soutenait pas de tels délégués, ils se persuadaient qu'il s'opérait en France une réaction contre les droits de l'homme.

Depuis la proclamation de la liberté générale par Sonthonax et Polvérel, les blancs royalistes et la plupart des anciens libres du Môle, de St-Marc s'étaient déterminés à se jeter dans les bras des Anglais. Comme la coalition européenne, à la tête de laquelle était l'Angleterre, combattait dans l'ancien continent les principes révolutionnaires, le gouvernement britannique devait rétablir l'ancien régime à St-Domingue où, ainsi qu'en France, luttaient les royalistes et les républicains.

Quant à la Grand'Anse elle avait déjà rompu les liens qui l'attachaient à la Métropole; et depuis la bataille du camp Desrivaux, il n'y avait plus de rapprochement possible entre elle et la République. Les émissaires de Jérémie se répandirent au Môle, à St-Marc, à l'Arcahaie, à Léogane, et même au Port-Républicain. Les planteurs et les négocians créoles, voulant se libérer de leurs dettes envers le commerce français, se montraient surtout disposés à se livrer à l'Angleterre.

Le conseil de sûreté et d'exécution de Jérémie qui avait remplacé le conseil d'administration depuis le combat de Desrivaux, était l'âme de ces manœuvres coupables. Dès le 18 Août, il avait donné ses pouvoirs à un colon, Venant de Charmilly, pour traiter de la reddition de la Grand'Anse. Venant de Charmilly s'embarqua sur le parlementaire le *Poisson Volant*, et se rendit à la Jamaïque où il

rencontra Cadusch et d'autres colons du Môle qui déjà avaient préparé le gouverneur Williamson au traité qui allait se conclure. Le 3 Septembre 1793, la capitulation fut signée à St. Yago de la Véga, par Pierre Venant de Charmilly, propriétaire à St-Domingue, au nom des habitans de la Grand'Anse, d'une part, et par Adam Williamson, gouverneur de la Jamaïque pour le roi George, d'autre part. Il y était stipulé que les habitans de St-Domingue ne pouvant recourir à leur légitime souverain pour les délivrer de la tyrannie qui les opprimait, invoquaient la protection de S. M. B., lui prêtaient serment de fidélité, la suppliaient de conserver la colonie, et de les traiter comme bons et fidèles sujets jusqu'à la paix générale, époque à laquelle sa Majesté Britannique, le gouvernement français et les puissances alliées décideraient définitivement entre elles de la souveraineté de St-Domingue;

Que *les hommes de couleur* auraient tous les privilèges dont jouit *cette caste* dans les colonies anglaises;

Que la religion catholique serait maintenue sans acception d'aucun autre culte évangélique.

L'article VI était ainsi conçu : « Attendu les incendies, insurrec-« tions, révoltes des nègres, vols et pillages qui ont dévasté la colonie, « le représentant de Sa Majesté Britannique, au moment où il prendra « possession de la colonie, pour satisfaire à la demande qu'en font les « habitants, les a autorisés à proclamer qu'il accorde pour le paiement « des dettes, un sursis de dix années, qui commencera à courir du « jour de la prise de possession, et la suspension des intérêts com-« mencera à courir depuis l'époque du 1.er Août 1791, pour n'expi-« rer qu'à la fin des dites dix années de sursis accordées pour le « paiement des dettes, et cependant ne pourront être comprises dans « lesdits sursis les dettes pour compte de tutelle et compte de gestion « des propriétaires absens, et aussi les dettes pour tradition de fonds « de propriétaires. » Le sursis accordé pour le paiement des dettes n'était pas la disposition qui plaisait le moins aux colons, car St.-Domingue devait plus au commerce de la métropole qu'il ne pouvait payer.

Pendant cet intervalle les habitants de Jérémie persistant dans leur trahison envers la mère-patrie, et excités par Favaranges ex-président de l'Assemblée coloniale, membre du conseil, attendaient les Anglais avec impatience.

Adam Williamson fit un armement de peu d'importance; car la Grand'Anse livrée à ses propres forces avait déjà résisté à la République. L'armée expéditionnaire fut composée du 13.e régiment d'infanterie, de sept compagnies du 49.e et d'un détachement d'artillerie, en tout 870 hommes. Elle forma deux divisions. La première de 679 hommes, sous les ordres du lieutenant-colonel Whitloke, partit du fort Royal, le 9 Septembre 1793, et arriva à Jérémie, le 19 du même

mois escortée par le vaisseau l'Europa que commandait le commodore Ford, chef de la station de la Jamaïque. Les troupes anglaises qui débarquèrent le lendemain, furent reçues avec joie par toute la population au milieu des cris de vive le roi George! vivent les Anglais! Tous les forts de la place arborèrent le drapeau de S. M. B., en faisant le salut royal auquel répondit aussitôt le commodore Ford. La prise de possession de Jérémie fut consommée. Whitloke fut frappé de l'attitude militaire de la ville et des ressources qui y existaient. Ayant acquis la certitude qu'elle pouvait se défendre livrée à elle-même, il songea hardiment aux autres points de l'île où les Anglais entretenaient des intelligences, au Môle, à St-Marc, à l'Arcahaie.

Pendant ce temps le Môle qui était alors une ville riche et peuplée se disposait à se livrer aussi à l'Angleterre. Cette place était parfaitement approvisionnée de munitions de guerre et de bouche. Tous les citoyens y étaient royalistes, excepté le maire Jeanton qui instruisit Sonthonax des dispositions de la garde nationale et de la garnison en faveur de l'Angleterre. Le commandant de la place Deneux, la municipalité, le colonel de la garde nationale Chaumette, le régiment de Dillon ou 87e commandé par O'Farel, Bellisle maire de Bombarde, Jaunas commandant de la Plate Forme, ayant appris que Sonthonax organisait les bandes des nouveaux libres du Port-de-Paix et de Jean-Rabel, sous les ordres de Pierrot et de Joseph, pour les diriger sur le Môle, envoyèrent au commodore Ford à Jérémie une députation chargée de l'exhorter à venir le plus tôt possible prendre possession de leur ville sérieusement menacée par les républicains. Sonthonax venait de déclarer traîtres à la patrie, par une proclamation du 19 Septembre, Deneux, O'Farel, Jaunas, Chaumette. Le Môle était dans la plus grande terreur; le commissaire civil s'avançait, et les anglais ne se montraient point.

Pendant ce temps le commodore Ford était parti de Jérémie avec le vaisseau l'Europa de 50 canons et plusieurs petits navires de charge. Ce fut avec des transports de joie que le 21 Septembre les habitans du Môle aperçurent l'escadre anglaise. Une capitulation semblable à celle de Jérémie fut signée dans la même journée; et le lendemain, au lever du soleil, le pavillon anglais fut arboré sur tous les forts de la place. La garde nationale de 500 hommes et le régiment de Dillon prirent la cocarde noire. On vit la trahison livrer à un vaisseau anglais de 50 canons, un des plus beaux ports de guerre du nouveau monde, défendu par des batteries disposées en gradins, armées de cent pièces de gros calibre. Les anglais y trouvèrent deux cents milliers de poudre et 200 canons. Le 28 Septembre il leur arriva de Jérémie une compagnie du 13.e régiment; et le 12 Octobre la seconde division de l'expédition de Williamson, sortant de la Jamaïque, composée de cinq compagnies du 49e régiment, débarqua au Môle. Jusqu'à l'arrivée de ces nouvelles forces, deux cent cinquante marins de l'escadre de Ford

avaient gardé la place. Quelques jours après les frégates anglaises la Pénélope et l'Iphigénie vinrent mouiller dans la rade.

Les anglais, après avoir confié le commandement du quartier du Môle au lieutenant-colonel Dansey, déportèrent le maire Jeanton comme ayant été le seul des habitans qui se fut opposé à la capitulation. Cependant quand il arriva en France il faillit périr victime de la perfidie des colons qui, prenant le masque du patriotisme, l'accusèrent d'avoir été un mauvais républicain.

Pendant ce temps, d'après les conseils des blancs de Jérémie, Whitloke se résolut à attaquer Tiburon, place importante qui couvrait la Grand'Anse du côté Sud. Il s'embarqua avec six cents soldats anglais, et arriva dans la baie de Tiburon le 4 Octobre. Cette place était occupée par cinq cents hommes de troupes noires et de couleur du parti républicain. Morin Duval riche planteur, à la tête de 500 noirs de la Grand'Anse, devait le seconder dans son entreprise. Duval avait pour lieutenant un nommé Jean Kina, ancien esclave de Mr Laroc des Irois, que le conseil de Jérémie avait nommé colonel.

Whitloke ne pouvant opérer son débarquement sous le feu assez vif des batteries républicaines alla descendre à une lieue de Tiburon. Il ne reçut aucune nouvelle de Morin Duval qui errait à travers les bois, où il s'était égaré. En même temps un corps de cavalerie commandée par Rigaud, et envoyé des Cayes par Polvérel, vint renforcer les républicains. Whitloke tenu en échec par des forces supérieures aux siennes ne put agir contre la ville. Il se rembarqua sous le feu des républicains après avoir éprouvé une perte importante, et revint à Jérémie. Il fit de vifs reproches au conseil de sûreté et d'exécution auquel il attribua l'échec qu'il venait de recevoir. Il se plaignit des mauvais renseignemens qui lui avaient été fournis. Il était d'autant plus indigné que la fièvre jaune s'était déclarée dans sa petite armée. Il se résolut même à évacuer Jérémie et le Môle. Mais les Jérémiens, effrayés de l'abandon dans lequel ils se trouveraient, craignant la fureur des républicains, supplièrent tellement les anglais de ne pas se rembarquer, que Whitloke se détermina à demander des renforts au gouverneur de la Jamaïque. Williamson lui envoya en toute hâte quelques compagnies du 45e., du 20e et le corps des Royaux, en tout 800 hommes. Il ne demeura à la Jamaïque que 400 soldats. L'arrivée de ces troupes releva le moral du parti royaliste qui crut découvrir que le gouvernement anglais était déterminé à conquérir St-Domingue, par toutes sortes de sacrifices. On répandit au loin que six mille anglais venaient de débarquer à Jérémie.

Pendant ce temps le conseil de la Grand'Anse dirigeait les plus cruelles persécutions contre les hommes de couleur de Jérémie, la plupart dévoués à la république française. Il en fit fusiller 160. Whitloke qui n'entendait pas le français le laissait agir; cependant il s'indignait quelquefois à la vue des tortures auxquelles on livrait ces infortunés; alors il en faisait

mettre quelques uns en liberté. Les frères Hennequin allaient être décapités; une circonstance imprévue fit suspendre l'exécution ; Whitloke en profita pour obtenir leur grâce. Des mémoires de l'époque rapportent que l'exécution ne fut suspendue que parceque le bourreau demandait huit portugaises pour chaque tête , tandis que le conseil n'en voulait donner que cinq. *

Après avoir appris la capitulation du Môle, Sonthonax resolut de se rendre au Port-Républicain. Il avait écrit à Polvérel de venir le joindre dans cette ville afin qu'ils pussent prendre ensemble des mesures en harmonie avec les événemens qui se passaient. Il partit du Cap et confia au gouverneur de Lasalle le commandement de la province du Nord. Vieillard épuisé de corps et d'esprit, Delasalle au lieu de s'occuper des affaires publiques se rendit à la Tortue pour s'y livrer au repos. Il avait presque perdu la raison lorsqu'il avait appris l'entrée des Anglais au Môle St-Nicolas. En sa qualité de gouverneur il eût voulu marcher contre les troupes britanniques; mais son état d'épuisement ne lui permettait pas d'entreprendre une campagne. Il écrivit à Sonthonax qu'il serait imprudent d'aller attaquer le Môle, puisque quatre-vingts voiles remplissaient la rade de cette ville. Il n'y en avait que trois l Europa, la Pénélope et l'Iphigénie. Delasalle était secrêtement l'ennemi du commissaire civil qu'il eût voulu voir succomber. Au lieu de combattre les Anglais, il écrivit au commodore Ford des lettres pleines de complimens et de flatteries, lui dit qu'il aimait trop son pays pour se soumettre à S. M. B.; que néanmoins il ne pouvait servir sous les ordres d'un chef de bandits tel que Sonthonax. Par une lettre du 5 Octobre, il lui demanda un sauf conduit pour les États-Unis voulant, disait-il, lui donner un témoignage de la confiance qu'il avait en la loyauté d'un peuple aussi généreux que la Nation anglaise. Après qu'il eût obtenu le sauf conduit il lança contre Sonthonax qu'il traita de cannibal une proclamation annonçant son refus d'approuver l'acte du 29 Août concernant la liberté générale, attendu disait il qu'il était attentatoire à tous les droits de propriété. Il partit ensuite pour les États-Unis. Genet ambassadeur de la République près du gouvernement fédéral condamna sa conduite. Il lui permit cependant de retourner en France; ce qu'il fit à bord du contre-amiral Van Stabel.

Le général Laveaux le remplaça dans le gouvernement provisoire de St-Domingue.

Pendant cet intervalle Sonthonax était sur le point d'entrer à St-Marc où les blancs et la plupart des anciens libres se seraient déjà prononcés pour les Anglais, si le dévouement à la République de Pinchinat et de A. Chanlatte qui exerçaient sur eux une grande influence, ne les avait contenus jusqu'alors dans le devoir. La conduite imprudente de Sonthonax dans la plaine de l'Artibonite les irrita davan-

* Mémoire de Dacunha.

tage contre la République qu'ils exécraient depuis que la commission civile leur avait enlevé leurs esclaves. Sonthonax indigné contre la plupart des hommes de couleur, parce qu'il en avait vu un grand nombre dans le Nord abandonner la cause de la République depuis la proclamation du 29 Août, avait résolu de livrer l'autorité de la colonie aux nouveaux libres ou *régénérés* qui étaient à son avis moins susceptibles de trahir la France. Comme les anglais et les espagnols appelés par le parti colonial rétablissaient l'esclavage partout où ils pénétraient, les nouveaux libres étaient intéressés à soutenir le gouvernement français qui seul leur garantissait cette liberté à laquelle aspirent tous les opprimés. Le commissaire civil dit à Christophe Morney, à Lafond et à Guiambois, trois noirs de l'Artibonite de se défier des hommes de couleur qui voulaient les replonger dans la servitude en livrant St.-Domingue aux Anglais. Passant la main sur la tête de Christophe Morney, il ajouta: si j'avais tes cheveux et ta peau, la liberté de ta race serait assurée à tout jamais.* Les trois noirs qui étaient d'anciens libres rapportèrent ces paroles aux hommes de couleur de St-Marc. Ceux-ci qu'effrayaient de telles idées, résolurent d'assassiner Sonthonax lorsqu'il arriverait dans leur ville.

Quelques jours après le commissaire civil entra dans la paroisse de St-Marc. S'apercevant des dispositions hostiles des habitans, il alla s'établir sur l'habitation Dessoulier. Celui qui avait été chargé de le poignarder n'osa lui porter le coup, craignant les dragons d'Orléans et les hommes de couleur républicains qui remplissaient la maison principale de l'habitation. Alors les gens de St-Marc cernèrent la propriété déterminés à le prendre mort ou vif. Sonthonax découvrant les dangers auxquels il était exposé, écrivit à Lapointe commandant de l'Arcahaie d'accourir à son secours. Il hasardait beaucoup sa confiance, car Lapointe lui-même, dès cette époque préparait les gens de son quartier à se livrer aux Anglais. Cependant Lapointe partit aussitôt pour St.-Marc à la tête de cinq cents hommes et de quatre pièces de campagne. Avant qu'il eût atteint cette ville, il en vit les autorités arriver au devant de lui, le maire Savary, et Gautier officier militaire, qui le conjurèrent de ne pas sauver le commissaire civil. Lapointe leur fit observer que le moment de se prononcer contre la République française n'était pas arrivé, que les paroisses de St-Marc, des Verrettes et de l'Arcahaie livrées à elles seules ne pourraient résister à la commission civile. Il ajouta qu'il n'agirait du reste que d'après les conseils de Pinchinat. Il entra à St-Marc et vit Pinchinat qui lui dit que l'honneur lui commandait de dégager le plus tôt possible le commissaire civil. Pinchinat, quoiqu'il vît avec inquiétude les dispositions hostiles de Sonthonax envers sa caste, ne pouvait se résoudre à abandonner la cause de la liberté générale. Lapointe se rendit à Dessoulier, plaça le commis-

* Toussaint Louverture ayant les cheveux et la peau de C. Morney put acquérir assez d'influence sur les siens pour réaliser le projet de Sonthonax.

saire civil au milieu de son bataillon, et le conduisit à St-Marc. Sonthonax ne craignit pas de faire emprisonner le maire Savary qu'il mit cependant en liberté d'après les conseils de Lapointe. Il partit de Saint Marc avec Pinchinat et A Chanlatte, le cœur plein d'indignation contre les citoyens du 4 Avril. De l'Arcahaie il se rendit au Port-Républicain. Les citoyens de St-Marc craignant sa fureur lui écrivirent qu'ils étaient tous dévoués à la liberté générale.

Peu de temps après l'arrivée du commissaire civil au Port-Républicain, Pinchinat qui était indigné de la conduite des hommes de couleur de St-Marc leur adressa une lettre dont les principales dispositions étaient les suivantes :

« La plus lâche, la plus odieuse conspiration vient d'éclater à St-« Marc; les scélérats et les lâches habitans de cette ville et des en-« virons viennent de célébrer l'anniversaire de la rébellion dont ils « s'étaient rendus coupables envers le commissaire civil Polvérel. Sem-« blables aux habitans de Jérémie et du Môle, ils se sont comme eux « signalés par leurs forfaits ; il ne leur reste plus qu'à se rendre aux « anglais et aux espagnols; c'est du sein de cette ville impie qu'on « ose écrire au commissaire civil Sonthonax qu'elle est peuplée de « républicains de toutes les couleurs ; et quel est celui qui ose le « dire? c'est un homme sur le patriotisme duquel on comptait, qui « au lieu d'employer les moyens que la nature indique pour arrêter « l'anarchie, voudrait plonger dans le précipice les vrais amis de la « liberté en les rendant les instrumens aveugles des ennemis de l'hu-« manité. Et dans quel temps ose-t-il dire que la ville de St-Marc « est peuplée de républicains de toutes les couleurs? Dans un temps « où personne n'ignore l'attentat qui a été commis; dans un temps « où, comme tout le monde le sait, le brave Lapointe, commandant « militaire de l'Arcahaie, se transporta à St-Marc avec un détache-« ment, fit pâlir les factieux et les conspirateurs, prit sous sa con-« duite le commissaire civil, l'accompagna à l'Arcahaie d'où il s'est « rendu par mer au Port-Républicain ; dans un temps où la foudre, « peut-être trop long-temps suspendue sur les têtes sacrilèges des ha-« bitans de St.-Marc, va éclater et les anéantir; car ne croyez pas, « en supposant que vous n'ayez rien à craindre de la juste sévérité « du commissaire civil qui, malgré l'outrage qu'il a reçu, a la gé-« nérosité de vous pardonner, que vous saurez échapper a la ven-« geance des fils de la liberté que vous voulez maintenir dans l'es-« clavage ; leur indignation poursuivra sans cesse vous et toute votre « race. . . . . . .

« Oui les légions républicaines sont destinées à faire respecter les « principes de la république et les ordres de ses délégués ; leurs ar-« mes doivent être employées à l'abolition de la tyrannie et à la des-« truction des tyrans ! Loin donc qu'elles aillent combattre ce que

« vous avez l'imprudence d'appeler la cupidité sans bornes des africains,
« elles iront au contraire soutenir leurs justes prétentions et fe-
« ront disparaître tous les vestiges de l'esclavage dans lequel vous
« vous efforcez de les maintenir.

« Si vous êtes républicains, livrez ma lettre à l'impression; faites
« en répandre des exemplaires avec profusion; que chaque citoyen, sans
« distinction de rang et de couleur, la lise, et qu'il se pénètre des
« vérités qu'elle renferme; et puis faites venir parmi vous ces mêmes
« africains que vous avez outragés; montez en leur présence sur
« l'autel de la patrie, jurez en face de la Nature que vous abjurez
« vos erreurs criminelles, et par un retour sincère et vertueux, mé-
« ritez votre pardon; c'est le seul parti qu'il vous reste à prendre.
« Envisagez surtout que c'est votre frère qui vous parle, lui qui de-
« puis le commencement de la révolution n'a cessé de s'occuper de
« la défense de vos droits et de vos intérêts. Vous devez concevoir
« combien il m'en coûte de vous dire des vérités dures et choquantes;
« mais vous devez sentir aussi que vous m'avez affligé de la manière
« la plus cruelle; je dirai plus, vous m'avez déshonoré. Oui des lar-
« mes de désespoir me suffoquent; je donnerais tout mon sang pour
« expier vos excès abominables. Je suis prêt à vous tendre les bras
« si vous êtes justes, libres et reconnaissants; mais je vous parle pour
« la dernière fois, si je trouve en vous des ingrats, des traîtres, des
« ennemis de la révolution, de la liberté et de l'égalité. »

Les hommes de couleur de St-Marc demeurèrent sourds à ces exhortations patriotiques de Pinchinat.

Pendant cet intervalle Whitloke inondait la colonie d'une proclamation par laquelle il exhortait tous les colons à se ranger sous l'obéissance de la Grande-Bretagne, et annonçait que le roi George accordait aux habitans un sursis pour poursuites de dettes, et la suspension des intérêts pour douze années à partir du 1.er Août 1791.

De son côté le gouverneur de le partie espagnole Don Joacin Garcia de Moreno, par une proclamation en date du 18 Octobre, promettait les plus grandes faveurs aux colons qui se soumettraient à son prince, et menaçait de raser les maisons et de confisquer les biens de ceux qui feraient résistance.

Peu de jours après l'arrivée de Sonthonax au Port Républicain, les africains des hauteurs de St-Marc se soulevèrent, brûlant et saccageant tout. Ils parlaient d'égorger les gens de couleur qui, leur avait-on dit, ne voulaient pas qu'ils fussent libres. Cet évènement détermina les blancs et les anciens libres de l'Artibonite à former aussitôt une coalition contre les commissaires civils. Les habitants de St.-Marc, des Verrettes, de la Petite-Rivière de l'Artibonite, ayant à leur tête Gautier et Savary, hommes de couleur, dressèrent le 17 Novembre un acte intitulé *Résistance à l'Oppression*, par lequel ils abjurèrent

l'autorité des commissaires civils, les vouèrent à l'exécration publique, tout en protestant de leur fidélité à la France. Ils proclamèrent que le but de la coalition était de s'opposer à la liberté générale publiée par les commissaires civils qui, disaient-ils, pratiquaient, comme un devoir, le vol, le pillage et l'assassinat; que ces commissaires avaient outrepassé leurs pouvoirs, et qu'ils voulaient enlever St-Domingue à la France, en ne la peuplant que d'africains. Cet acte était revêtu de 800 signatures. Jusqu'alors les coalisés prétendaient ne pas méconnaître l'autorité de la convention.

Savary écrivit à Bauvais commandant du Mirebalais pour l'engager à se réunir à la coalition. Bauvais dévoué aux principes révolutionnaires repoussa énergiquement sa proposition.

Péu de jours après le drapeau blanc fut arboré à St-Marc; les hommes de couleur voulaient du protectorat espagnol, les blancs du protectorat anglais. Mais plusieurs frégates de S. M. B. vinrent mouiller dans la rade avant qu'on eût eu des nouvelles de l'armée espagnole dont le général se trouvait à St-Raphaël; et le major Thomas Brisbane, après avoir arboré sur tous les forts le pavillon britannique, prit le commandement de la place. Il fit brûler au milieu des plus grandes acclamations des habitants l'arbre de la liberté orné de banderoles tricolores.

Les blancs et les anciens libres de l'Artibonite auraient marché tout de suite contre le Port-Républicain, si Lapointe qui était à St-Marc ne les avait détournés de cette entreprise. Il leur dit que pour éviter la guerre civile, il irait lui-même au Port Républicain, qu'il s'efforcerait de faire entrer dans la coalition Pinchinat et A. Chanlatte, et que s'il réussissait, on déporterait Polvérel et Sonthonax sans effusion de sang. Il partit pour l'Arcahaie d'où il se rendit au Mirebalais. Il y gagna Rebelle homme de couleur, profitant de l'absence momentanée de Bauvais qui était à la Croix-des-Bouquets. Il se rendit ensuite à Léogane où il gagna Labissonière, aussi homme de couleur. Il eut l'audace de se rendre ensuite au Port-Républicain. Sonthonax étonné de le voir en cette ville et se doutant de ses projets anti-révolutionnaires l'accueillit froidement. Lapointe se hâta de s'ouvrir à Pinchinat, à Chanlatte et à Monbrun. Mais il les trouva inébranlablement attachés à la cause républicaine. Pendant cet intervalle il fut dénoncé par plusieurs patriotes qui avaient fui de St-Marc. Le commissaire civil ordonna à Monbrun de l'arrêter; Pinchinat qui croyait l'avoir détourné de son infâme projet l'en avertit. Lapointe s'embarqua dans la nuit qui suivit pour l'Arcahaie. Lorsque le bâtiment qu'il montait passa près d'un corsaire républicain mouillé dans la grande rade, le Niveleur, il dit au capitaine de ce navire de se rendre à l'Arcahaie où il avait à lui livrer des sucres pour le commissaire civil. Le Niveleur appareilla aussitôt. Le lendemain Lapointe arrivé à l'Arcahaie fit descendre sur le rivage l'équipage du Niveleur, arrêta le ca-

pitaine et les matelots, et s'empara du bâtiment. Il avisa aussitôt Thomas Brisbane qui était à St.-Marc, qu'il s'était détaché de la République. Comme à St.-Marc les anciens libres de l'Arcahaie voulaient se soumettre à l'Espagne qui traitait mieux que l'Angleterre ses affranchis. Lapointe leur fit observer que le bourg de l'Arcahaie étant sur le littoral, les espagnols n'ayant qu'une faible marine ne pourraient les protéger efficacement contre le bombardement des bâtiments de guerre mouillés au Port-Républicain, et qu'il valait mieux arborer le pavillon britannique. Il réunit les blancs et les anciens libres autour d'une croix qui se dressait au milieu de la Place d'Armes, étendit ses bras contre cette croix, et se mit à verser des larmes sur les douleurs du Christ sauveur du monde, et à s'indigner contre les républicains destructeurs de toutes religions. Il dit ensuite à la foule : « La France notre mère-patrie en proie à des divisions intestines, résultat « des crimes commis dans son sein, gémit sans doute sur notre situation, « mais ne peut nous protéger ; l'Espagnol indigné parcequ'il nous « croit les complices de tous les forfaits exécutés par une secte abo- « minable, nous menace d'entrer dans notre territoire dont il est déjà « voisin, la torche d'une main, et le poignard de l'autre, si nous « ne nous hâtons de reconnaître sa puissance. L'Angleterre « touchée de nos malheurs, nous offre sa protection. Je sens, mes- « sieurs, qu'ils est dur à des français que l'honneur a toujours gui- « dés d'abandonner leurs drapeaux ; mais telle est la fatalité de notre « sort, qu'il faut opter entre le fer meurtrier des destructeurs de la « plus riche des contrées, la domination espagnole ou la protection « anglaise. Je ne me permettrai pas de chercher à vous influencer « par mon opinion, sur le parti que nous devons prendre. Plus ja- « loux de votre satisfaction que de la mienne, c'est à vous de pronon- « cer. Je vous exhorte seulement à réfléchir sur vos intérêts, sur nos « rapports commerciaux, et sur les avantages que nous pouvons re- « tirer de l'adoption d'un des deux partis. Croyez, messieurs, que « la France ne saurait vous blâmer d'avoir cherché à conserver les « restes infortunés des hommes et des propriétés de cette colonie. * « S'il est des cas où l'abandon de ses drapeaux soit excusable, c'est « sans contredit alors que l'on est réduit au point où nous sommes. « D'après cela, messieurs, prononcez et que la bannière de la nation « que vous aurez choisie, arborée sur vos forts, soit le signal d'une « protection sans laquelle nous ne pouvons espérer de survivre « long-temps aux trames ourdies contre nous. »

Après ce de discours il se fit un profond silence qui fut tout à coup interrompu par les cris de vive S. M. B. ! vive sa protection ! vive Louis XVII ! vivent tous les rois de la terre !

* Il y avait à l'Arcahaie plusieurs familles de couleur très dévouées à la République et très influentes, entre autres la famille Leroux.

Pendant que Lapointe faisait arborer sur les forts le pavillon du roi George III, qu'on saluait de vingt un coups de canon, l'acte de la reddition de la place était signé par Thomas Brisbane major et commandant de St-Marc, et par tous les officiers de la garde nationale, mandataires des habitans de l'Arcahaie. Brisbane prit possession du quartier au nom du roi George son maître. En récompense de sa trahison, Lapointe reçut des colons une somme qui s'élevait, prétend-on, à 100,000 piastres. L'esclavage fut aussitôt rétabli dans tout le quartier de l'Arcahaie.

Peu de jours après, les habitans des Verrettes et de la Petite-Rivière de l'Artibonite, ayant à leur tête Briquet et Morin, se livrèrent aux espagnols.

Toutes ces trahisons irritaient de plus en plus Sonthonax contre les anciens libres. Il excita contre eux les nouveaux libres ou régénérés dont il forma une légion au Port-Républicain pour combattre l'influence de la légion de l'ouest composée en grande partie d'anciens affranchis dont il se défiait. Il plaça dans ce nouveau corps comme officiers supérieurs deux noirs qui dominaient les bandes du Grand Fond, Dieudonné et Pompée; et il nomma officier municipal au Port-Républicain Guiambois en lequel il reconnaissait une intelligence assez développée. Cependant dans l'Ouest Bauvais, Pinchinat, Martial Besse, Chanlatte, Monbrun; dans le Sud Rigaud et tous les hommes de couleur de cette dernière province, étaient d'un dévouement sans borne à la liberté générale des masses.

Pinchinat qui était aussi indigné que Sonthonax de la trahison d'un si grand nombre d'hommes de couleur, répandit dans la colonie un écrit adressé à ses frères égarés de l'Artibonite. Entre autres choses, il leur disait :

« C'en est donc fait! le projet conçu depuis le commencement de « la révolution par les colons blancs va enfin être exécuté ; cet horri- « ble projet, personne ne l'ignore : c'est de soulever les africains con « tre les hommes de couleur, en leur insinuant que ces derniers « s'opposent à leur régénération . . . . . .

« C'est après avoir voulu assassiner le commissaire civil Sonthonax « que les habitans réunis de St-Marc, des Verrettes, de la Petite-Ri- « vière, ont arraché et mutilé l'arbre de la liberté, foulé aux pieds la « cocarde nationale, arboré l'étendard de la révolte contre l'autorité « des délégués de la République, entretenu des correspondances avec « les Anglais, reçu les vaisseaux du roi d'Angleterre dans leurs ports, « donné l'exemple de la coalition la plus criminelle, et invité les « autres paroisses à entrer dans leur affreuse conspiration. Parfaite- « ment instruits de tous ces attentats, bien convaincus de la haine « des planteurs blancs contre la révolution française, les citoyens de « couleur égarés, séduits ou corrompus sont devenus traîtres à la patrie ;

« et ceux de quelques paroisses qui n'ont pas encore pris part à la « coalition, languissent dans une lâche et perfide neutralité. Cito- « yens, que faut-il donc faire pour ranimer cette noble ardeur « que naguère vous manifestiez pour la liberté et l'égalité? qu'est de- « venu ce courage avec lequel vous avez fait la conquête de ces mêmes « droits que vous livrez aujourd'hui à la discrétion de vos tyrans « et de vos persécuteurs? que signifiaient alors ces sermens réitérés « de vaincre ou de mourir pour la patrie et l'égalité? Attendrez- « vous pour sortir de l'engourdissement dans lequel vous êtes ense- « velis, que vous soyez placés entre la tyrannie et la liberté, au milieu « des torches et des poignards? Pouvez-vous rester en suspens? Vous « oubliez que vous êtes du sang africain; si la voix de la nature ne « trouve pas d'accès dans vos cœurs endurcis, ne devez-vous pas, « par reconnaissance, vous décider en faveur des noirs qui vous ont ser- « vi de remparts contre les colons blancs; sans les noirs, il ne serait « plus question depuis longtemps de votre existence. » *

Pinchinat termina son adresse en rappelant aux hommes de couleur l'état abject dans lequel ils étaient plongés avant 1789, les persécutions que les colons blancs avaient exercées sur eux depuis cette époque, les décrets de l'Assemblée nationale en leur faveur; et en leur reprochant leur ingratitude envers la révolution française qui avait tout fait pour relever leur couleur avilie. Il leur fit un crime de pactiser avec les colons blancs contre les noirs émancipés par la proclamation du 29 Août 1793.

Pendant cet intervalle Labissonière maire de Léogane et Tibi Salée officier militaire, adoptaient le traité d'union des habitans de l'Artibonite. Ils envoyèrent des députés à Jérémie; et le conseil de cette ville embarqua pour Léogane une compagnie de soldats anglais, sous les ordres du capitaine Smith. Celui-ci prit possession de la Place de Léogane au nom du roi George, et y rétablit l'esclavage. L'air retentit de nouveau du bruit des fers de l'esclave et du fouet du commandeur; le sol fut de nouveau arrosé du sang des cultivateurs.

Pinchinat était dans le vrai quand il disait que sans les noirs l'existence des hommes de couleur ne serait plus une question à St-Domingue. On est aussi dans le vrai quand on dit que sans les hommes de couleur la cause de la liberté générale n'aurait pas triomphé à St-Domingue. Les deux castes n'ont terrassé leurs anciens oppresseurs

* Malgré tous nos efforts, nous n'avons pû nous procurer un exemplaire de cet écrit; mais nous devons l'extrait que nous venons de transcrire à l'obligeance d'un de nos compatriotes, le citoyen Merlet père, vieillard qui a été temoin actif de la plupart de nos drames révolutionnaires, et qui en a conservé de bonnes notes. Nous lui devons aussi l'extrait de l'autre écrit de Pinchinat que nous avons transcrit à la page 157.

qu'en réunissant leurs forces: les blancs colons, soutenus par la masse des mulâtres auraient maintenu la servitude; soutenus par la masse des noirs, auraient exterminé les hommes de couleur. Dans la Grand'-Anse les colons et les anglais trouvant les esclaves dévoués à leurs intérêts, maintinrent le système de la servitude; et firent disparaître les mulâtres; dans plusieurs cantons de l'Artibonite, et à l'Arcahaie, les colons et les anglais soutenus par les anciens libres, maintinrent les noirs dans l'esclavage. La liberté générale ne fut sauvée que par l'union étroite qui exista entre les jaunes et les noirs; entre les anciens et les nouveaux libres, du Nord, de l'Ouest et de tout le Sud, en exceptant toutefois la Grand'Anse. Nous ne devons pas oublier que Jean François et Biassou ont toujours servi, et que Toussaint lui-même servait encore jusqu'alors, à la tête de nombreuses bandes, la cause du roi d'Espagne qui rétablissait l'esclavage. L'intérêt réel des noirs et des hommes de couleur était, à cette époque, de combattre pour la République française qui seule les avait émancipés. Ceux qui s'étaient prononcés contre elle étaient des esprits égarés, ou des cœurs corrompus qui asservissaient leurs semblables. Les hommes de couleur et les noirs devaient se réunir pour écraser le parti colonial, car en combattant soit pour l'Angleterre soit pour l'Espagne, les uns et les autres eussent rétabli l'ancien régime, c'est-à-dire l'avilissement et la servitude. C'est une grave erreur que d'avancer qu'une caste sauva l'autre de l'asservissement: le noir fut redevenu esclave, s'il avait abandonné l'homme de couleur pendant la lutte; le mulâtre fut redevenu le misérable affranchi, le vil protégé du blanc, s'il avait abandonné le noir. Nous verrons en effet les noirs et les hommes de couleur de la Grand'Anse et de St-Marc qui s'étaient ralliés aux Anglais, être courbés de nouveau contre la terre sous le fouet du commandeur, ou périr victimes de la fureur des colons. Nous avons déjà vu que les anciens libres avaient été exterminés à Jérémie où les noirs s'étaient prononcés pour le blanc, et que l'esclavage y avait été maintenu avec ses tortures.

Pinchinat était indigné contre les mulâtres de l'Artibonite, parce qu'il reconnaissait qu'un sordide intérêt les armait contre la liberté générale: ils étaient en grand nombre possesseurs d'esclaves. Il leur rappelait que ces mêmes esclaves, dans de nombreux quartiers, s'étaient soulevés en leur faveur, au commencement de la révolution, lorsque les blancs soutenus par les troupes de la colonie, les traquaient comme des bêtes fauves.

Dans la province du Nord les Espagnols obtenaient d'importans succès par la trahison de la plupart des anciens libres du cordon de l'ouest qui livrèrent à Toussaint Louverture le Gros-Morne, Terre-Neuve, l'Acul, le Limbé, le Port-Margot, Plaisance. Porchet, commandant de Plaisance, et les troupes européennes qui occupaient ce bourg, ne voulant pas se rendre aux Espagnols, se retirèrent en bon ordre au Port-de-Paix. Cette dernière ville eut ouvert ses portes à Simon Gau-

lard, maître du camp Lacorne, si le commandant Dubois n'avait opposé la plus grande énergie aux dispositions anti-révolutionnaires des blancs et des anciens libres. En même temps Jean Delaire homme de couleur livrait Jean Rabel aux espagnols ; mais les anglais y vinrent en forces supérieures ; et les espagnols leur cédèrent la place.

Toussaint Louverture le plus intelligent des chefs noirs qui combattaient contre la République, contribua beaucoup à donner de l'ascendant dans le Nord aux armes du roi d'Espagne. Les habitans des Gonaïves et les colonels Caze, Paul Lafrance lui envoyèrent une députation qui l'invita à venir s'emparer de cette ville. Il y entra sans coup férir et fut reçu magnifiquement. A son approche, un des bataillons de la légion de l'Ouest avait évacué les Gonaïves et s'était retiré au-delà de l'Ester. Il eut la générosité d'envoyer aux républicains leurs malades et leurs blessés. Après avoir confié le commandement de la Coupe à Pintade au lieutenant-colonel Clervaux, il se rendit à St. Raphaël où le marquis d'Amonas général des troupes européennes espagnoles lui fit don d'une épée et d'une décoration. Il alla ensuite à St. Michel de l'Atalaya où le général don Cabrero le fêta magnifiquement ; il assista ensuite à plusieurs combats de taureaux. Il se transporta à la Marmelade où il établit son quartier général.

Pendant ce temps Biassou voulant se montrer aux populations de l'Artibonite, était venu aux Gonaïves avec un état major nombreux et brillant. Les habitans lui donnèrent des fêtes pompeuses où il déploya un luxe prodigieux. Il quitta les Gonaïves après y avoir laissé en garnison un régiment espagnol européen.

Le marquis d'Almonas fut rappelé à Sto. Domingo ; et le général don Léonard le remplaça dans le commandement en chef des troupes espagnoles de la province du Nord. Jean François toujours envieux de Toussaint Louverture, indisposa contre lui don Léonard par de faux rapports; il faillit même le faire assassiner par le brigadier Thomas commandant du camp Barade. Ce fut sans résultat que Toussaint reprocha à don Léonard d'avoir prêté une oreille complaisante aux calomnies de Jean François. Dès lors il songea sérieusement à abandonner la cause espagnole.

Pendant ce temps Sonthonax désespérait de la république dans le Nord où le gouverneur Laveaux et le chef de brigade Villate se maintenaient à grand' peine sur les ruines du Cap. Il attribuait tous ces malheurs aux blancs royalistes et à la trahison des anciens libres. Il ordonna leur désarmement dans les quartiers encore soumis à la république. Dans le courant de Décembre, le général Martial Besse, à Jacmel, l'adjudant-général Monbrun au Port-Républicain, en arrêtèrent un grand nombre. Quant à Monbrun il ne fit emprisonner que des blancs ; ce qui indigna Sonthonax qui voyait beaucoup de traîtres parmi les hommes de couleur. Mais déjà la légion de l'Ouest se montrait plus dévouée à Monbrun qu'au commissaire civil. Le

rétablissement de l'esclavage dans les quartiers occupés par les anglais excita de terribles soulèvemens. Dans les campagnes de l'Artibonite et de Léogane, les noirs s'armèrent contre eux. Comme ils saccageaient et brûlaient tout les anglais dans leurs bulletins les traitaient de brigands. Quant aux anciens libres de St-Marc, ils appelaient les insurgés *congos tout nus*, car ils étaient presque nus.

Sonthonax envoya l'ordre au général Laveaux d'être impitoyable envers les royalistes ; et s'il y était contraint, de livrer les villes aux flammes, de les abandonner, et de se retirer avec les bandes de Pierrot, de Zéphirin, de Barthélemi au sommet des plus hautes montagnes, boulevards de la liberté. Il fit dresser une guillotine au Port-Républicain, sur la place qui s'étend au pied de la Terrasse. Peu de jours après un blanc royaliste, nommé Pelou, natif de Rouen, fut condamné par la cour martiale du Port Républicain. Au lieu de le faire fusiller, Sonthonax voulut essayer sa guillotine. Tout le peuple remplit la place pour voir fonctionner cet instrument. Quand la tête de Pelou tomba dans le panier, un cri d'horreur sortit de la foule. Cette hideuse machine effraya l'imagination impressionable des noirs qui se précipitèrent sur elle et la renversèrent. Depuis cette époque, on n'en dressa plus jamais en Haïti.

Au milieu de tant de catastrophes, Polvérel montrait au peuple du Sud une figure calme et grande. Quand il apprit les ordres que son collègue avait envoyés à Laveaux, il lui écrivit « qu'il lui tardait au-« tant qu'à lui que les révoltés fussent punis, et que la liberté gé-« nérale triomphât, mais qu'il n'approuvait pas les moyens qu'il em-« ployait. Les flammes! dit-il, ... vous vouez donc à l'incendie « tous les édifices, toutes les plantations des quartiers où la révolte « s'est manifestée! vous voulez donc que les guerriers et les culti-« vateurs perdent toutes les propriétés qui leur étaient destinées par « l'émigration, la révolte ou la trahison des anciens propriétaires.... « Ainsi la plus belle entreprise que des hommes puissent faire pour « le rétablissement des droits de l'homme, pour la liberté et l'égalité, « pour la paix et la prospérité de St. Domingue, n'aboutira qu'à des-« honorer les entrepreneurs, perdre la colonie sans retour et river pour « toujours les chaînes des africains dans les Antilles ; car c'est de « notre succès que doit dépendre leur sort chez les autres puissances « ....Je vous crois sincère, mais peut-être n'y a t-il pas vingt « personnes dans la colonie qui pensent comme moi. Que disent les « révoltés : Sonthonax ne respire que le feu, le feu le suit partout ; « il a donné l'ordre à Finiels de tout brûler en cas de retraite forcée ; « il a donné le même ordre à Laveaux ; la ville du Cap a été brûlée « sous ses yeux et par ses ordres. La plaine de Léogane l'est sous « ses yeux et par ses ordres. ....

« ....

« Je m'enterrerai s'il le faut sous les ruines de St. Domingue ; mais

« je n'en provoquerai pas la destruction. . . . . Ne brûlons « rien, conservons tout, sauvons la colonie, la liberté et l'égalité; « mais entendons-nous une fois, et que je sache pourquoi je me bats, « contre qui je me bats, et quels sont nos ennemis. »

Sonthonax lui proposa de partir pour France afin d'y aller chercher des secours. Il lui répondit que ce serait manquer à leur devoir que d'abandonner alors la colonie; qu'il fallait faire face au danger; que le temps qu'ils mettraient pour aller chercher des secours, la colonie serait livrée à l'ennemi; et qu'il aurait le courage de remplir sa mission jusqu'au bout, et de périr, s'il le fallait, à St. Domingue, plutôt que d'adandonner son poste.

LIVRE DIXIÈME.

1794.

Sommaire. Le commodore Ford fait sommer le Port-Républicain.—Conduite énergique de Sonthonax.—L'escadre anglaise se retire.—Le Mirebalais tombe au pouvoir des espagnols.—Le colonel Spencer prend Tiburon.—Nouvelles démonstrations des anglais devant le Port-Républicain.—Les espagnols se rendent maîtres du Fort-Dauphin.—Arrivée en France des députés de St. Domingue.—Les machinations du parti colonial contre la liberté des noirs et des sangs-mêlés sont dévoilées à la France.—Les députés de St. Domingue sont reçus à la Convention Nationale.—La Convention Nationale décrète l'abolition de l'esclavage.—Fête à Paris, dans le temple de la Raison, de l'abolition de l'esclavage.—Conduite héroïque de Laveaux au Port-de-Paix.—Il repousse les attaques des anglais.—Les anglais prennent l'Acul de Léogane.—Sonthonax suspecte la fidélité de tous les hommes de couleur à la République Française.—Il excite contre eux les noirs du Cul-de-Sac.—Halaou.—Il vient au Port-Républicain.—Sonthonax lui fait une magnifique réception.—Halaou pénètre à la Croix-des-Bouquets.—Sa mort.—Combat livré au Port-Républicain par Monbrun à Desfourneaux.—Sonthonax subit la prépondérance des hommes de couleur.—Mort de Bébé Coutard.—Les anglais sont repoussés de Bombarde.—Attaque infructueuse de Rigaud contre Tiburon.—Famine aux Cayes.—Polvérel expédie un navire pour Aquin.—Le navire est pris par les anglais.—Le gouverneur de la Jamaïque fait vendre aux espagnols de la Côte-Ferme soixante-dix soldats noirs et jaunes de la légion de l'égalité du Sud.—Détresse du Port-Républicain.—Les anglais prennent cette ville.—Sonthonax et Polvérel se retirent à la Coupe.—Paroles de Sonthonax à Dieudonné.—Les commissaires civils arrivent à Jacmel.—Ils y reçoivent le décret d'accusation lancé contre eux.—Lettre de Polvérel à Rigaud.—Le décret de la liberté générale arrive officiellement à St-Domingue.—Départ des commissaires civils pour France.—Lutte d'autorité entre Bauvais et Monbrun à Jacmel.—Pinchinat et Rigaud pris pour médiateurs.—Ils condamnent la conduite de Monbrun.—Rigaud fait déporter Monbrun pour France.

Les anglais possédaient le Môle, St. Marc, l'Arcahaie ; pour qu'ils fussent les maîtres de la baie de la Gonave, il ne leur restait plus qu'à s'empa-

rer du Port-Républicain. Le commodore Ford dans l'espoir d'en gagner les habitans vint mouiller vis-à-vis du fort Bizoton dans la nuit du premier au deux Janvier 1794, avec une escadre composée des vaisseaux l'Europe, le Sceptre, et de la frégate la Pénélope. Comme il n'ignorait pas la mésintelligence qui existait déjà entre Monbrun et le commissaire civil, il croyait pouvoir compter sur les hommes de couleur. Du reste, il n'y avait que peu de forces en cette ville: le 48e. régiment européen ci-devant d'Artois, la légion de l'Ouest et le nouveau corps des régénérés. D'après les ordres de Ford le commandant de la Pénélope, Rowley, se rendit en parlementaire auprès de Sonthonax. Il fut aussitôt conduit au palais national. Il était suivi d'un peuple nombreux qui ne criait que vive la République! mort aux traîtres! a bas les anglais! Rowley offrit à Sonthonax de l'entretenir en particulier. « Un républicain n'a rien à entendre secrètement, répondit le commissaire civil; parlez publiquement, ou retirez-vous. »

L'anglais dit à la foule qu'il était venu sommer le délégué de la République de lui remettre la place qui serait sous la protection de S. M. B., qu'on offrait aux habitans du Port-au-Prince, les mêmes conditions qu'à ceux de St. Marc; que le roi d'Angleterre accorderait à la fin de la guerre de grands privilèges aux gens de couleur. Il annonça ensuite à Sonthonax que le commodore Ford attendait des forces imposantes de la Barbade, et que la résistance serait inutile; que du reste plusieurs villes de France étaient tombées au pouvoir des anglais.

Le roi d'Angleterre ne désire plus que les bâtimens marchands qui sont dans la rade, dit ironiquement Sonthonax. Ces navires seront de bonne prise, répliqua Rowley, puisque S. M. B. fait la guerre à la France. Eh bien! s'écria Sonthonax, si nous étions contraints d'abandonner le Port-Républicain, S. M. B. n'aurait de ces navires que la fumée, car les cendres en appartiendraient à la mer. Le parlementaire se retira au milieu des cris de vive la République! vive le commissaire civil! Sonthonax mit aussitôt la ville en état de résister à un bombardement : il confia le fort l'Ilet aux équipages des bâtimens marchands, sous les ordres du capitaine Adelon; réunit toutes les autorités civiles et militaires, et leur fit connaître les propositions du commodore Ford. Pinchinat, les généraux Antoine Chanlatte, Desfourneaux et Monbrun, jurèrent de vaincre ou de mourir pour la République. Le capitaine Adelon porta la réponse du commissaire civil au commodore Ford; Sonthonax lui disait que les anciens libres de toutes les couleurs étaient réunis de cœur et d'esprit pour la défense de la liberté générale; et qu'ils ne souffriraient jamais que leurs frères fussent plongés une seconde fois dans l'ignominie et dans la barbarie d'un préjugé devenu intolérable chez un peuple éclairé. Il lui annonça la prise de Toulon sur les anglais, sans le savoir, car elle n'avait eu lieu que depuis quelques jours; mais sa confiance dans le succès des armes républicaines était inébranlable.

Le lendemain Ford menaça de bombarder la place, si elle ne se rendait pas. « Commencez, Monsieur le commodre, lui répondit Son-« thonax; nos boulets sont rouges et nos canonniers sont à leur pos-« te. » L'escadre anglaise s'éloigna.

Presque en même temps (8 Janvier) le Mirebalais tombait au pouvoir des espagnols. Le général Bauvais n'abandonna la place qu'après une heure d'un combat meurtrier. Il se retira à la Croix-des Bouquets; et Mr Despinville commanda au Mirebalais pour le roi d'Espagne.

Un mois après les anglais s'emparaient de Tiburon d'où ils avaient été repoussés une première fois. Cette ville armée de vingt deux pièces de canon étaient défendue par 500 républicains noirs et de couleur sous les ordres de Dartiguenave. Le 2 Février dans la soirée l'escadre anglaise mouilla dans la rade, pendant que les chasseurs noirs de Jean Kina se retranchaient aux Irois pour ménager une retraite aux anglais en cas qu'ils éprouvassent un échec. A la pointe du jour du 3 les vaisseaux par plusieurs bordées balayerent le rivage; les troupes anglaises européennes ayant à leur tête le lieutenant-colonel Spencer, débarquèrent sous la fusillade des républicains, se mirent en bataille, marchèrent contre eux, les taillèrent en pièces et enlevèrent Tiburon. Spencer fit cent-cinquante prisonniers et trouva l'arsenal de la ville garni de poudre. D'après les bullètins des anglais, ils n'auraient compté que trois hommes tués, et onze blessés.

Pendant ce temps Sonthonax ranimait le patriotisme des habitans du Port Républicain. Le commodore Ford se présenta de nouveau devant cette ville où il répandit des proclamations de John Gervis amiral, et de Charles Gray vice amiral du roi George, dans lesquelles la République était représentée toute souillée de crimes, et l'Assemblée de France traitée de *prétendue convention nationale*. Monbrun reçut une lettre de Larue émigré qui ne pouvait que l'éloigner davantage de Sonthonax: on lui disait de se livrer aux anglais avec lesquels Sonthonax traitait déjà secrètement. Cette calomnie produisit son effet; elle augmenta l'animosité qui existait déjà entre Monbrun et le commissaire civil. Patrice Smith, commandant de Léogane, s'efforçait, de son côté, de rallier aux anglais les hommes de couleur de l'Ouest en leur donnant l'assurance des bonnes dispositions du gouvernement britannique à leur égard. Le commodore Ford s'éloigna une seconde fois du Port Républicain, en présence des mesures énergiques prises par Sonthonax.

Le 3 Février, la République perdit le Fort Dauphin, boulevard de la province du Nord, du côté de la partie espagnole. Les commissaires civils avaient confié à Candy le commandement de cette place. Les Espagnols la bloquaient par terre et par mer. Un caboteur nommé Juan Delmonte gagna le commandant du fort Labouque qui protège le port, et le vaisseau espagnol San Ramond de 64 canons y pé-

nétra sans obstacle. Alors Candy fit un traité de capitulation avec l'amiral Don Gabriel Aristizabal, à condition que Jean François et ses bandes ne seraient jamais introduits dans la ville. Quand les espagnols se furent emparés de tous les points de la place, ils violèrent les dispositions de la capitulation, arrêtèrent Candy, et l'envoyèrent au Mexique dans les travaux des mines. Candy s'échappera des mains des espagnols en 1797 et reviendra à St-Domingue d'où il sera déporté par Sonthonax qui ne verra en lui qu'un traître et un ennemi de la race noire. Il l'accusera d'avoir immolé au Trou 200 noirs. Don Joaquim de Saso du régiment de Porto-Rico prit le commandement du Fort-Dauphin. Il se montra bientôt dégoûté de cette charge. Il écrivit à Don Garcia gouverneur de Sto-Domingo : « On n'a pas besoin de militaires pour conduire une guerre de *Pater Noster et d'Ave Maria*; le « père Velasquez suffit........... Au surplus je suis habitué à me battre, et non à cajoler. » Il faisait allusion aux caresses que l'on prodiguait à Jean François pour le retenir dans les rangs espagnols.

Pendant cet intervalle, trois des cinq députés de St-Domingue à la Convention nationale, Mars Belley noir, Dufay blanc et Mills métis, représentant la province du Nord, que Sonthonax avait fait nommer par l'Assemblée électorale du Cap, étaient arrivés en France. Ils étaient chargés de demander à la Convention la confirmation de la liberté générale proclamée par les commissaires civils. Presque en même temps qu'eux étaient arrivés Boisrond et Castaing hommes de couleur, Vergniaud sénéchal du Cap, chargés par Sonthonax d'exposer à la Convention l'état de St-Domingue, et de lui faire un rapport sur les évènemens qui s'y étaient passés.

Victor Hugues qui avait habité la colonie, ennemi implacable de la liberté des noirs et des jaunes, président du tribunal révolutionnaire de Brest, dès qu'il apprit que les députés de St-Domingue étaient débarqués à Lorient, obtint de Prieur de la Marne, l'autorisation de faire apposer les scellés sur leurs papiers, les représentant comme des Brissotins, des Fonfrédistes. Il fit arrêter Boisrond et Castaing qui furent envoyés au tribunal révolutionnaire. Le contre amiral Cambis que Genet, ambassadeur de la République aux États-Unis, avait envoyé en France, fut aussi arrêté. Les colons Jacobins lui firent un crime d'être né à Chartres, et d'être par conséquent le compatriote de Brissot. Son véritable crime, à leurs yeux, fut de s'être toujours soumis, à St.-Domingue, aux réquisitions de Sonthonax et de Polvérel. Quant à Boisrond et à Castaing, Victor Hugues ne leur pardonnait pas d'avoir été membres de la commission intermédiaire. Pendant ce temps Page et Brulley qui étaient à Paris, avaient appris l'arrivée à Lorient des députés de la province du Nord. Ils se rendirent aussitôt chez Amar qu'ils avaient gagné depuis longtemps, et lui dirent que St.-Domingue serait perdu sans ressources, si ces députés parvenaient à justifier la conduite de Sonthonax et de Polvérel et à faire convertir en loi la pro-

clamation du 29 Août 1793 relative à la liberté générale. Ils obtinrent par l'entremise d'Amar un ordre du comité de sûreté générale par lequel les députés furent arrêtés et incarcérés.

Cependant les *Montagnards* commençaient à être éclairés sur le rôle infâme que jouait en France le parti colonial. Thuriot venait de dévoiler à la nation toutes les machinations de ces royalistes aux bonnets rouges contre la liberté des noirs. Barrère indigné d'avoir été lui même trompé par Page et Brulley les appela *princes colons* dans un entretien qu'il eut avec eux. Ceux des hommes de couleur arrivés à Paris qui n'avaient point été emprisonnés, placardèrent dans les rues des lettres de Page et de Brulley en faveur de la royauté avant le 10 Août. De leur côté, les députés de St-Domingue envoyèrent à la Convention nationale le 14 Pluviôse an 2 (2 Février 1794,) une adresse énergique contre les viles menées du parti colonial. Le lendemain ils furent mis en liberté; et le même jour ils se présentèrent à la Convention. C'était le 15 Pluviôse an 2 (3 Février 1794); Vadier présidait la Convention nationale. Un des députés, N. . . . . se leva: « Au nom du comité des décrets. Citoyens, votre comité des décrets a vérifié les pouvoirs des députés de St.-Domingue à la représentation nationale, par la colonie de St-Domingue; il les a trouvés en règle. Je vous propose de les admettre au sein de la Convention. »

Camboulas: « Depuis 1789, un grand procès restait en suspens; l'aristocratie nobiliaire et l'aristocratie sacerdotale étaient anéanties, mais l'aristocratie cutanée dominait encore; celle ci vient de pousser le dernier soupir, l'égalité est consacrée; un noir, un jaune, un blanc vont siéger parmi vous, au nom des citoyens libres de St. Domingue. » (L'on applaudit.)

Danton, ce beau piedestal du peuple, qui fut si souvent dominé par des élans de générosité se leva et dit: « Oui l'égalité est consacrée, mais il faut que l'arbitraire cesse; et je demande que le comité des colonies vous fasse un rapport sur les persécutions qu'on a fait éprouver aux noirs, en France, depuis 1787. »

Cette proposition fut adoptée.

« Une musique militaire se fait entendre; l'air retentit des airs chéris de la révolution; des canonniers ouvrent la marche, des citoyens armés les suivent; s'avancent ensuite des citoyens portant de grandes chaudières remplies de salpêtre. Le cortège est terminé par un grand nombre d'autres citoyens, portant des pelles, des pioches et tous les instrumens nécessaires pour la fouille des terres. La salle retentit des plus vifs applaudissemens. » *

Après qu'un des citoyens du cortège eut rendu compte des travaux des Parisiens pour obtenir du salpêtre, les trois députés de St-Domin-

* Moniteur Français.

gue entrèrent dans la salle. La figure noire de Belley et la figure jaune de Mills firent éclater le plus grand enthousiasme; les applaudissemens furent plusieurs fois répétés.

Lacroix d'Eure et Loir prit la parole: « Depuis longtemps l'Assem-« blée désirait d'avoir dans son sein des hommes de couleur qui furent « opprimés pendant tant d'années. Aujourd'hui elle en possède deux; « je demande que leur introduction soit marquée par l'accolade fra-« ternelle du Président. »

Cette motion fut décrétée au milieu des acclamations.

Les trois députés de St.-Domingue s'avancèrent vers le Président; ils en reçurent le baiser fraternel. (La salle retentit de nouvelles acclamations.)

Le lendemain 16 Pluviôse an 2 (4 Février 1794.) la Convention était nombreuse; Vadier la présidait encore. Un des trois députés de St.-Domingue « fit un rapport sommaire sur les évènemens qui y avaient eu « lieu. Il remonta à la cause des malheurs auxquels elle avait été en « proie: il la vit dans la politique odieuse et les intrigues de l'An-« gleterre et de l'Espagne, qui voulant faire perdre à la République « cette colonie intéressante, avaient trouvé le moyen d'y organiser la « guerre civile. Mais les nègres armés pour la cause de la France « avaient déjoué, par leur courage, ces perfides projets, et avaient « demandé pour prix de leurs services la liberté qui leur avait été ac-« cordée. L'orateur conjura la Convention de confirmer cette promes-« se, et de faire jouir pleinement les colonies des bienfaits de la li-« berté et de l'égalité. »

Il parla des persécutions qui avaient été dirigées contre eux aux États Unis par les colons et les émigrés français. « Ceux qui sont à « la tête de cette inquisition, dit-il, dans le continent de l'Amérique « sont Talon et Noailles, et quatorze ou quinze mille émigrés de « France et ceux de St-Domingue, sont leurs agens. »

« S'il était permis de parler de soi, continua t-il, nous pourrions ajouter: ce sont encore eux qui par une suite de leur système ont voulu nous faire assassiner à notre débarquement à Philadelphie, par les émigrés français réfugiés en cette ville, ont forcé nos malles, enlevé partie de nos dépêches pour la Convention et pour les Ministres, pillé tous nos papiers, notre argent, nos effets, ont appuyé le poignard sur le sein de mon collègue Belley pour le forcer à quitter la cocarde nationale (ce qu'il n'a pas voulu faire) ont volé sa montre, son argent, tous ses effets jusqu'à ceux de son enfant; enfin ils lui ont fait essuyer les plus mauvais traitemens. Un de ces hommes à poignard disait à Belley, mon collègue: « Comment, coquin, tu « oses être officier dans un régiment? Tu as l'insolence de vouloir « commander les blancs! — Et pourquoi pas, leur répondit mon col-« lègue, (et avec une fierté énergique, l'expression de celui qui sent « profondément sa dignité d'homme): je sers depuis 25 ans sans re-

« proche ; et quand on sait sauver les blancs et les défendre, on « peut bien les commander. »

« Ce n'est que par une merveille que nous avons échappé aux poursuites de ces brigands et sauvé le reste des dépêches pour la Convention. Ils voulaient nous empêcher d'arriver jusqu'à vous, parcequ'ils prévoyaient bien que nous allions vous découvrir la vérité, vous dénoncer tous leurs crimes et démasquer tous les traitres. Ils nous ont même poursuivis jusqu'ici, et à notre arrivée, ils nous ont fait essuyer une nouvelle persécution. Nous ne nous plaindrons pas de ce que nous avons souffert. N'est-on pas trop heureux quand on fait quelques sacrifices à la Patrie. etc. etc. etc. »

« Levasseur de la Sarthe se leva et dit : Je demande que la Convention ne cédant pas à un mouvement d'enthousiasme, mais aux principes de la justice, fidèle à la declaration des droits de l'homme, décrête, dès ce moment, que l'esclavage est aboli sur tout le territoire de la République. St Domingue fait partie de ce territoire, et cependant nous avons des esclaves à St-Domingue. Je demande donc que tous les hommes soient libres sans distinction de couleur. »

Lacroix d'Eure et Loir : « en travaillant à la constitution du peuple français, nous n'avons pas porté nos regards sur les malheureux hommes de couleur. La postérité aura un grand reproche à nous faire de ce côté ; mais nous devons réparer ce tort. Inutilement nous avons décrété que nul droit féodal ne serait perçu, dans la République française. Vous venez d'entendre un de nos collègues dire qu'il y a encore des esclaves dans nos colonies. Il est temps de nous élever à la hauteur des principes de la liberté et de l'égalité. On aurait beau dire que nous ne reconnaissons pas d'esclaves en France ; n'est il pas vrai que les hommes de couleur sont esclaves dans nos colonies. * Proclamons la liberté des hommes de couleur. En faisant cet acte de justice vous donnez un grand exemple aux hommes de couleur esclaves dans les colonies anglaises et espagnoles. Les hommes de couleur ont comme nous voulu briser leurs fers ; nous avons brisé les nôtres ; nous n'avons voulu nous soumettre au joug d'aucun maître ; accordons-leur le même bienfait. »

Levasseur : « S'il était possible de mettre sous les yeux de la Convention le tableau déchirant des maux de l'esclavage, je la ferais frémir de l'aristocratie exercée dans nos colonies par quelques blancs. »

Lacroix : « Président, ne souffre pas que la Convention se deshonore par une plus longue discussion.

L'Assemblée se lève par acclamation.

Le président prononce l'abolition de l'esclavage, au milieu des ap-

* On entendait en France par hommes de couleur les noirs et les sangs mêlés.

plaudissemens et des cris mille fois répétés, de vive la République! vive la Convention ! vive la Montagne.

Les deux députés de couleur qui étaient à la tribune, Mars Belley et Mills s'embrassèrent. On applaudit.

Le député Lacroix les conduit au président qui leur donne le baiser fraternel.

Ils furent successivement embrassés par tous les députés.

Cambon : « Une citoyenne de couleur qui assiste régulièrement aux séances de la Convention et qui a partagé tous les mouvemens révolutionnaires, vient de ressentir une joie si vive en voyant la liberté accordée par nous à tous ses frères, qu'elle a entièrement perdu connaissance (On applaudit.) Je demande que ce fait soit consigné au procès-verbal, que cette citoyenne admise à la séance, reçoive au moins cette reconnaissance de ses vertus civiques.

On vit sur le premier banc de l'amphithéâtre, à la gauche du président, cette citoyenne qui essuyait les larmes que cette scène attendrissante faisait couler de ses yeux (on applaudit.) N..... Je demande que le ministre de la marine soit tenu de faire partir sur le champ, des avisos pour porter aux colonies l'heureuse nouvelle de leur affranchissement.

Danton : « Représentans du peuple français, jusqu'ici nous n'avions décrété la liberté qu'en égoïstes et pour nous seuls. Mais aujourd'hui nous proclamons à la face de l'univers, et les générations futures trouveront leur gloire dans ce décret, nous proclamons la liberté universelle. Hier lorsque le président donna le baiser fraternel aux députés de couleur, je vis le moment où la Convention devait décréter la liberté de nos frères. La séance était trop peu nombreuse. La Convention vient de faire son devoir. Mais après avoir accordé le bienfait de la liberté, il faut que nous en soyons pour ainsi dire les modérateurs. Renvoyons aux comités de salut public et des colonies, pour combiner les moyens de rendre ce décret utile à l'humanité sans aucun danger pour elle.

« Nous avions deshonoré notre gloire en tronquant nos travaux. Les grands principes développés par le vertueux Lascasas avaient été méconnus. Nous travaillons pour les générations futures; lançons la liberté dans les colonies : c'est aujourd'hui que l'anglais est mort. (On applaudit.) En jetant la liberté dans le nouveau monde, elle y portera des fruits abondans, elle y poussera des racines profondes. En vain Pitt et ses complices voudront par des considérations politiques, écarter la jouissance de ce bienfait; ils vont être entraînés dans le néant; la France va reprendre le rang et l'influence que lui assurent son énergie, son sol et sa population.

« Nous jouirons nous-mêmes de notre générosité; mais nous ne l'étendrons pas au-delà des bornes de la sagesse. Nous abattrons les tyrans, comme nous avons écrasé les hommes perfides qui voulaient faire ré-

trograder la révolution. Ne perdons point notre énergie ; lançons nos frégates ; soyons sûrs des bénédictions de l'Univers et de la postérité, et décrétons le renvoi des mesures à l'examen des comités. »

Ce renvoi fut décrété.

Il s'éleva quelques débats relatifs à la rédaction du décret.

Lacroix en proposa une qui fut adoptée en ces termes :

« La Convention nationale déclare aboli l'esclavage des nègres dans « toutes les colonies ;* en conséquence, elle décrète que tous les hom- « mes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont « citoyens français, et jouiront de tous les droits assurés par la Cons- « titution.

« Renvoie au Comité de Salut public pour lui faire incessamment « un rapport sur les mesures à prendre pour l'exécution du présent « décret. »

La séance fut levée à deux heures et demie.** Au sortir de l'Assemblée, les Représentans de St-Domingue furent portés en triomphe par le peuple. Cette scène fut une des plus touchantes de la revolutoin. Alors s'accomplit la prophétie de Mirabeau : « la révolution « française bannira l'esclavage des colonies. »

Quelles qu'aient été les horreurs de l'époque de la Terreur, l'Haïtien doit toujours nourrir pour la Convention nationale de France le plus grand amour : cette immortelle Assemblée est la mère d'Haïti. Nous ne devons pas la confondre avec Bonaparte qui avant d'avoir tenté le rétablissement de l'esclavage dans notre pays, et d'avoir révoqué le décret de la liberté générale par celui du Conseil d'État du 20 Mai 1802, avait déjà horriblement persécuté la plupart des conventionnels dont les glorieux travaux s'étaient accomplis, et pour la France, et pour tous les peuples du globe.

Sept jours après la proclamation de la liberté générale, 11 Février, les trois députés de St. Domingue se présentèrent au Conseil général de la commune, et y prononcèrent chacun un discours dans lequel ils exprimèrent les sentimens d'affection et d'estime que leur avaient inspirés les vertus, le courage du peuple et des magistrats de Paris. Mills, le député de couleur dit : « c'est aux progrès de l'esprit que le peuple « de Paris a développés, que nous devons l'heureuse régénération qui « nous a d'abord faits citoyens, et qui vient enfin de rendre à nos frè- « res le nom d'hommes, en échange de celui d'esclaves. »..........

Mars Belley, le député noir, s'écria : « Je fus esclave dans mon en- « fance. Il y a trente-six ans que je suis devenu libre par mon

* On appelait nègres les esclaves noirs et de couleur ; et gens de couleur les noirs et les mulâtres libres.

** Extrait du Moniteur Français de 1794.

« industrie ; je me suis acheté moi-même. Depuis, dans le cours
« de ma vie, je me suis senti digne d'être français.
« . . . .

« Je n'ai qu'un mot à vous dire : c'est que, c'est le pavillon « tricolore qui nous a appelés à la liberté ; c'est sous ses auspices que « nous avons recouvré cette liberté, notre patriotisme et le trésor de « notre postérité ; et tant qu'il restera dans nos veines une goutte de « sang, je vous jure, au nom de mes frères, que ce pavillon flottera « toujours sur nos rivages et dans nos montagnes. »

Dufay, le député blanc, jura d'être toujours fidèle à la cause de la liberté générale. Le président du conseil général de la commune répondit : « citoyens, les droits de l'homme étaient violés depuis long- « temps ; des scélérats, des rois avaient, par un long esclavage, aba- « tardi l'espèce humaine ; ils ne rougissaient pas de faire le commer- « ce d'hommes. Grâces à notre sainte révolution, nous avons recon- « quis nos droits, nous les maintiendrons ; unissez-vous à nous ; « formons un faisceau inébranlable ; jurons la mort des tyrans. Bien- « tôt nos vœux seront exaucés, et la terre purgée des monstres qui « la souillaient, n'offrira plus que le spectacle touchant d'hommes « véritablement libres. »

Après un discours de Chaumette sur les horreurs de l'esclavage, il fut décidé par le conseil que le trente pluviôse (18 février) l'abolition de l'esclavage serait célébrée dans le temple de la Raison, que les droits de l'homme y seraient lus, et que les cantiques de la liberté y seraient chantées.

Au jour fixé, le peuple de Paris, les autorités constituées, le corps électoral, les sections, les sociétés populaires, les comités civils et révolutionnaires, se réunirent dans le temple de la Raison. « Le concours était immense. A l'arrivée de la députation de la Convention nationale, au nombre de laquelle étaient les députés de St-Domingue, les cris répétés de vive la Convention nationale, et les applaudissemens, mêlés au bruit des instrumens guerriers, firent retentir les voûtes de l'édifice et furent répétés au-dehors.

« Les citoyens et les citoyennes de couleur étaient placés avec la députation de la Convention Nationale, dans une enceinte ornée de guirlandes et de couronnes.

« La cérémonie commença par une ouverture de Gossec, exécutée par l'Institut national de Musique. Le Président du Conseil lut ensuite la déclaration des droits de l'homme. Après cette lecture, on exécuta un autre morceau de musique, pendant lequel les plus doux épanchemens de fraternité se manifestèrent. Les cris de vive la République mirent fin à cette scène touchante.*

* Extrait du procès-verbal de la Séance du Conseil général de la Commune, (Paris) le 23 Pluviôse, l'an 2me de la République.

« Le Secrétaire-greffier donna ensuite lecture de l'analyse de toutes les belles actions qu'avait vu naître le mois passé. » Ensuite le citoyen Chaumette prononça un discours dont les principaux passages furent les suivans :

« . . . . . . L'arbitraire ayant pris naissance, la force dut nécessairement devenir la loi suprême. Le crime et tous les débordemens qui marchent à sa suite, durent étouffer jusqu'à l'idée des vertus primitives; la faiblesse dut aussi devenir un tort impardonnable aux yeux des plus forts, et un motif pour être tourmenté par eux; mais le faible, de son côté, se voyant à tout moment dépouillé du fruit de ses sueurs par ses nouveaux maîtres, cessa de travailler parce qu'il cessait de jouir. Le courage lui manqua; son âme abattue n'eut bientôt de sensations que pour la douleur : il fut asservi . . . .

. . . .

« Où sont-ils les remparts sacrés de Lacédémone? les portiques d'Athènes? les flottes de Tyr, les immenses travaux de Sidon? les temples de Persépolis? Où sont-ils ces immenses troupeaux de Memphis? Qu'est devenu ce monde de laboureurs, de pasteurs, d'artistes, de matelots, de guerriers? O terres désolées et veuves d'habitans, vous n'offrez plus à l'imagination que la vaste urne cinéraire de cent peuples détruits, sur laquelle la nature a gravé votre épitaphe : *Esclavage. Corruption. Destruction.* . . . . .

Mais aujourd'hui le tocsin de la justice éternelle a sonné, les paroles sacramentelles ont été prononcées par l'organe d'un peuple puissant et bon : *l'esclavage est aboli !*

« Est-ce ta voix, ô nature? Est-ce ta voix qui vient de se faire entendre? ou si les voûtes du temple des lois n'ont fait que lui servir d'écho? Ministres de la morale des nations, heureux législateurs, vous l'avez prononcé, ce décret immortel : il est déjà votre récompense. Entendez-vous ce concert d'actions de grâces, ces cris d'allégresse et de bénédiction, partis du milieu de ces esclaves dont vous venez de briser les chaînes. Les voyez-vous ces hommes, la joie peinte sur la figure, bondir en criant liberté! et courir raconter leur bonheur à toute la nature? Ils le disent aux arbres, aux rivières, aux montagnes....... Eh oui! semblable à l'éclair électrique, qui parcourt, en un clin-d'œil l'espace, l'oracle que vous venez de prononcer, sur les rives de la Seine, va bientôt retentir de la *cîme des cordilières*, dans les antres glacés de la Sibérie...... Mais que vois-je?.... Hommes noirs!.... La flèche homicide entre vos mains!.... Bientôt elle va, signal de guerre, parcourir toutes les habitations de la contrée, le sang va couler encore..... Arrêtez, gardez cette flèche pour le Gesler anglais, ou espagnol qui tenterait de vous réasservir. Arrêtez, il n'y a plus dans les pays que vous habitez, ni maîtres durs à punir, ni esclaves à délivrer, vous êtes tous égaux. Oui, tous égaux!.... Voyez-vous les fruits

noirs du Troëne, mêlés aux bouquets blancs de l'oranger? Le soleil éclaire, vivifie l'un et l'autre sans distinction, et ce mélange forme un spectacle enchanteur : eh bien, voilà désormais votre destinée.

. . . .

« Ah ! surtout recueillez précieusement les cendres de votre fidèle ami, du courageux Ogé. Le premier il osa vous parler de liberté ; fort de toute la force que donnent la vertu et la conscience d'un homme libre, le premier il osa braver la tyrannie. Vainqueur sans cruauté, il fut vaincu sans montrer de faiblesse, et mourut en grand homme. Sur l'échafaud même, son port majestueux et sa force d'âme semblaient commander à de vils bourreaux. Dressez-lui, hommes nouveaux, dressez-lui un monument simple comme vos cœurs ; suspendez y pour trophées tous les infâmes attributs de l'esclavage passé ; gravez y, pour apaiser son ombre, ces mots qui sont le gage de votre félicité : *Décret de la Convention Nationale, qui abolit l'esclavage.* Et toi, cendre d'Ogé, cendre respectable et chérie, reçois de la part d'hommes libres, le juste tribut d'éloges que méritent les grands efforts que tu fis, et les mâles vertus que tu déployas ; attends en paix que la nation, dont tu fus l'interprête hardi, ait elle même prononcé sur ta vie et tes travaux, son irrévocable jugement. »

« Le discours fini, les citoyens de couleur vinrent donner à l'orateur le baiser de fraternité. Un enfant noir, élevé sur les bras et ainsi remis aux représentans du peuple, produisit le plus grand effet ; mais bientôt les hommes de couleur, suivis de la municipalité, s'avancèrent au son d'une marche guerrière, auprès des représentans du peuple, les mains chargées de couronnes qu'ils leur présentèrent. Il faudrait avoir vu cette belle scène pour la bien sentir. Des hommes de toutes les couleurs, jadis esclaves, pressés entre les bras des représentans du peuple français, arrosés de leurs larmes..... Les bras de tous les spectateurs tendus vers le ciel, les cris de vive la République, vive la Convention, mille fois répétés.... Ce jour-là, les législateurs durent sentir combien la reconnaissance du peuple est expressive.

« Après un roulement de tambours, chacun reprit sa place, et les hommes de couleur, toujours pressés autour des représentans du peuple, restèrent dans cette attitude, pendant l'hymne de la liberté, par laquelle fut terminée cette fête intéressante.

« Au sortir du temple, le concours avait augmenté au dehors, les places et rues adjaçantes étaient remplies de républicains qui, à leur tour, témoignaient leur reconnaissance à la représentation populaire, ainsi que la part qu'ils prenaient à la fête qu'on venait de célébrer. »

Page et Brulley répandirent sur Danton, Camille Desmoulins et leurs partisans, tout le venin mortel qu'ils avaient lancé sur les Girondins. Ils les dénoncèrent à Robespierre, à St. Just.

Mais la Convention instruite de la véritable situation de St. Domingue, décréta le 19 Ventose an 2 (9 Mars 1794) sur la motion de

« Thuriot « que tous les colons qui avaient été membres de l'Assem-
« blée de St.-Marc et de celle connue depuis sous le nom d'Assemblée « coloniale, les agens de ces Assemblées actuellement en France, et les « membres du club Massiac seraient mis en état d'arrestation; que « les scellés seraient apposés sur les papiers de tous les colons actuelle- « ment résidans à Paris. » Cependant elle ne révoqua pas le décret d'accusation contre Polvérel et Sonthonax, attendu qu'ils appartenaient au parti de la Gironde.

Page et Brulley, quand le décret du 9 Mars fut mis à exécution, avaient déjà été arrêtés par le comité de la section des Tuileries. Ils écrivirent en vain à Robespierre pour obtenir leur mise en liberté. Ils ne seront sauvés que par la révolution du 9 Thermidor. Les comités révolutionnaires (de Paris), des sections de l'Unité, du Mail, de la Halle aux Blés, du Mont-Blanc, de Bonne-Nouvelle, arrêtèrent une foule de colons.

Larchevêque Thibaud fut aussi emprisonné. Son mandat d'arrêt portait, par une étrange tournure, pour *désignation précise* le nom de Thibaut, ci-devant Archevêque. *

Pendant ce temps les républicains déployaient à St. Domingue, la plus grande énergie contre les anglais, les espagnols et les royalistes français.

Le gouverneur Laveaux s'était retiré au Port-de-Paix, aprés avoir confié à Villate le commandement du Cap. Cette dernière ville ouverte alors de tous côtés n'était qu'un monceau de ruines depuis l'affaire de Galbaud. Villate homme de couleur, par son énergie et son administration intelligente releva le courage des habitans, organisa 2 régimens de troupes franches, établit des redoutes autour de la place, et chassa par de vigoureuses sorties les espagnols dont les bivouacs atteignaient presque la barrière Bouteille.

* Le commissaire Roume, dans une lettre aux généraux Laveaux, Toussaint Louverture, Pierre Michel, Villate et Pierre Léveillé, datée de Santo-Domingo, 22 Floréal an 4 (9 Mai 1796) leur dit que les colons voulaient faire jouer à St.-Domingue une tragédie en trois actes : (C'est un colon qui parle):

" 1° Nous commencerons par brouiller les mulâtres avec les nègres, en " coalisant ceux-ci avec les blancs. Ce moyen procurera la destruction totale " *de ces figures à rhubarbe.*

" 2° Ensuite nous brouillerons les nègres créoles avec les nègres de guinée, " en coalisant ceux-ci avec les blancs: ce second moyen nous délivrera " *de tous ces docteurs maroquins.*

" 3° Enfin, la France ennuyée de tous les crimés qui se seront commis, " ne pourra plus regarder les nègres que comme des bêtes féroces indignes " de la liberté; elle rétablira l'esclavage; nous nous déferons de tous ceux qui " auront de l'énergie; nous en ferons venir d'Afrique, et nous les tiendrons " sans cesse sous le fouet et les chaines. "

Les événemens que nous rapporterons prouveront en effet que nous devons nos plus grandes calamités aux machinations infernales du parti colonial : guerre civile entre les noirs et les hommes de couleur; guerre civile entre les noirs africains et les noirs créoles.

Le Cap et le Port-de-Paix étaient devenus les boulevards de la liberté dans le Nord. Le Port-de-Paix ne renfermait que sept cents soldats européens supportant les plus grandes privations. Ils n'avaient ni pain, ni biscuit, ni vin, ni tafia, ni sel, ni savon. Ils étaient la plupart malades et sans chaussures. Cependant Laveaux, par son courage chevaleresque, ranimait tous les cœurs. Les anglais qui bloquaient le port, et les espagnols qui donnaient chaque jour des assauts, ne pouvaient corrompre la fidélité des soldats, auxquels ils offraient du pain et de la viande fraîche en abondance. Le gouverneur ordonna aux commandans des postes voisins de ne répondre aux propositions de Jean François que par des boulets et des balles. Il leur écrivait : « qu'il serait déshonorant de quitter leurs postes sans « tirer un coup de fusil ; que s'ils étaient contraints à la retraite, « de ne le faire qu'après la plus vigoureuse défense, d'enclouer les « canons qu'ils ne pourraient pas emmener ; de faire porter au dos « des soldats toutes les poudres qu'ils pourraient enlever. Dût toute « la colonie se rendre aux anglais, ou aux espagnols, leur disait il, « tenons bon ; conservons à la République un endroit où les forces « qu'elle enverra pourront débarquer, et trouver à la minute un lieu « qui les reçoive. Pour moi je ne me rendrai jamais. Les troupes « que j'ai l'honneur de commander sont dans les mêmes sentimens. « Quand on préfère la mort à la trahison, on meurt sans jamais avoir « été vaincu. »

Withloke lui fit offrir par un émissaire de trahir sa patrie, moyennant 5,000 livres sterlings (9 Février.) Laveaux repoussa cette proposition avec une violente indignation qui fut partagée par ses soldats. Il en demanda satisfaction à l'officier anglais. Withloke honteux d'avoir offensé une âme si belle, n'accepta pas le cartel qui lui était parvenu.

Trois jours après, James Grant, commandant du Môle St. Nicolas échoua honteusement en tentant de son côté de séduire le général Laveaux.

Alors Withloke attaqua le Port-de-Paix tant par mer que par terre ; il fut repoussé avec une perte considérable. Il appareilla et sortit du canal de la Tortue.

Pour ne pas laisser ses troupes dans l'inaction, il se résolut à attaquer l'Acul, forteresse occupée par les républicains et située à une lieue de Léogane. Il vint débarquer en cette ville à la tête de sa division composée des 13e., 20e., 49e. et 62e. régimens européens. Il marcha contre l'Acul le 19 Février avec deux obusiers de 5 pouces et demi et deux pièces de quatre. Secondé par le courage du baron de Montalembert, du colonel Spencer, et du capitaine Vincent, il enleva la position sur les républicains, après un combat de 3 heures. Les compagnies d'élite du 49e., l'infanterie légère de la garde royale et du 13e. se battirent avec ardeur. Les anglais perdirent soixante soldats par l'explosion de la poudrière du fort à laquelle un jeune noir républicain avait mis le feu. Ils perdirent en outre le capitaine Mers-

head du 20e., le lieutenant Caulfieds du 62e. et le lieutenant du génie Kerras.

Les succès qu'obtenaient les anglais irritaient de plus en plus Sonthonax contre les anciens libres. Il paraissait être convaincu que Pinchinat, Monbrun et Bauvais, se disposaient à livrer le Port-Républicain aux anglais. Il se rapprocha plus étroitement des nouveaux libres et de Desfourneaux, commandant de la place, ennemi personnel de Monbrun. Il renforça la légion des régénérés en recrutant dans la plaine du Cul-de-Sac, de nombreux jeunes noirs: il se disposait en organisant de nouvelles forces, à écraser la légion de l'Ouest toute dévouée aux hommes de couleur. Il redoutait surtout le général Bauvais qui cependant était aussi attaché à la République que les commissaires civils eux-mêmes. Il envoya dans la plaine du Cul-de-Sac plusieurs émissaires entre autres Guiambois, qui excitèrent les ateliers contre les anciens libres. Une insurrection formidable éclata; Bauvais dont l'autorité fut méconnue à la Croix-des-Bouquets voyait son existence sans cesse menacée. Les insurgés du Cul-de-Sac avaient à leur tête un africain nommé Halaou, d'une taille gigantesque, d'une force herculéenne.

Il régnait sur ses bandes par la superstition, tenant toujours sous le bras un grand coq blanc qui lui transmettait, prétendait-il, les volontés du ciel. Il marchait précédé d'une musique de tambours, de *lambis*, * de trompettes, et de ses sorciers ou papas qui chantaient qu'il était invulnérable, que le canon n'était que du bambou et la poudre de la poussière. Sa garde portait de longues queues de bœuf qui, disait-on, détournaient les balles. Halaou curieux de voir Sonthonax qui était devenu le *Bon Dieu* des nouveaux libres, partit pendant une nuit obscure de l'habitation Meilleur, et arriva aux fossés du Port-Républicain, à la pointe du jour, à la tête de 12,000 noirs.

Tout-à-coup éclata sa musique infernale, et tous les citoyens se précipitèrent vers les fossés pour voir ces bandes effrayantes. Le commissaire alla au-devant d'Halaou, l'embrassa, lui parla à l'oreille et l'invita à faire entrer ses troupes dans la ville. Les nouveaux libres remplirent le Port-Républicain; et sans la présence de Pinchinat, de Monbrun, à la tête de la légion de l'Ouest rangée en bataille, les anciens libres eussent été égorgés. Sonthonax conduisit Halaou au palais national où il lui fit servir un magnifique repas. Il serait difficile de peindre la joie, l'orgueil et l'enthousiasme de ces bandes de congos, d'ibos, de dahomets, de sénégalais, quand elles virent leur chef suprême presque nu, couvert de fétiches, tenant son coq blanc à son côté, assis près du représentant de la France couvert de rubans tricolores. Si nous en croyons toutes nos traditions, Sonthonax, après le repas, aurait exhorté Halaou à se rendre à la Croix-des-Bouquets, pour y faire périr le général Bauvais, qu'il lui aurait représen-

* Grosse coquille ayant à l'intérieur la forme d'un alambic.

té comme l'ennemi de la liberté des noirs. Halaou sortit aussitôt de la ville, et se rendit à la Croix-des-Bouquets où Bauvais était entouré d'un détachement de la légion de l'Ouest. Le bourg fut inondé des bataillons des nouveaux libres. Bauvais en présence de ce danger éminent sentit grandir tout son courage. Il invita Halaou à venir boire avec lui; et celui-ci vint s'asseoir à sa table. Les noirs et les hommes de couleur du détachement de la légion de l'Ouest entourèrent aussitôt la maison, et des factionnaires se placèrent aux portes et aux fenêtres. Ces braves soldats avaient pris la détermination de mourir avec leur chef. Halaou sans s'en douter se trouvait en ôtage: Bauvais succombant, il devait aussi périr. Les bandes des nouveaux libres, en demandant leur souverain, poussaient des cris affreux qui remplissaient le ciel. Ils n'osaient agir contre les anciens libres qui, par leur attitude, annonçaient qu'ils tenaient entre leurs mains la vie d'Halaou, et qu'ils étaient résolus à mourir. Bauvais jusqu'alors ne définissait pas bien le but de ce terrible mouvement.

Pendant ce temps, il n'était bruit au Port-Républicain que de l'ordre donné par Sonthonax de faire assassiner le général Bauvais. Pinchinat et Monbrun expédièrent pour la Croix des-Bouquets, deux officiers de la légion de l'Ouest, avec ordre de tuer Halaou n'importe la circonstance, s'ils arrivaient avant que le crime fut consommé. Marc Borno officier des dragons de la légion expédia de son côté un détachement de troupes. De nombreux fantassins s'élancèrent au pas de course, volontairement, vers le bourg. Quand les deux officiers envoyés par Pinchinat arrivèrent à la Croix des-Bouquets, ils pénétrèrent dans la maison qu'occupait Bauvais; un sergent les y suivit. Étonné de l'audace du sergent qui enfreignait si audacieusement la discipline, le général Bauvais se leva pour lui brûler la cervelle; mais le sergent abattit Halaou d'un coup de fusil. Alors tout fut compris. Les soldats de la légion de l'Ouest se précipitèrent sur les insurgés, et un combat des plus sanglants s'engagea. Les nouveaux libres formant des masses épaisses étaient horriblement mitraillés presque à bout portant. Leurs queues de bœuf qu'ils agitaient en criant Halaou! Halaou! pour détourner les projectiles, disparaissaient, emportées au loin. Les nouveaux libres, mal armés, perdant des lignes entières enlevées par les boulets, abandonnèrent la Croix-des-Bouquets dont les rues et les fossés étaient déjà remplis de cadavres. La plus grande fureur et le plus grand acharnement furent déployés aux Trois Rigoles près du bourg. Enfin les bandes d'Halaou terrifiées de la mort de leur chef qui, croyaient-elles, était invulnérable, et de la disparition du coq blanc qui passait, à leurs yeux, pour un esprit céleste, prirent la fuite de tous côtés, et se dispersèrent dans les montagnes aux extrémités de la plaine du Cul-de-Sac. Bauvais demeura maître de la Croix-des-Bouquets. Au Port-Républicain, aussitôt après cette affaire, l'autorité de Sonthonax fut entièrement méconnue par les anciens libres. (Février 1794.)

Le commissaire civil ne se découragea pas; il continua à recruter la légion des nouveaux libres ou des régénérés qu'il avait formée, des cultivateurs du Cul-de Sac. Il renforça également le 48e régiment ci-devant d'Artois que commandait Desfourneaux tout dévoué à son autorité. De son côté, le général Monbrun résolut de surprendre Desfourneaux par une brusque attaque, et de détruire entièrement le 48e régiment, le seul corps réellement formidable sur lequel put compter le commissaire civil. Le 17 Mars 1794, à onze heures du soir, il marcha avec de l'artillerie, à la tête de la légion de l'Ouest, contre les casernes du 48e régiment plongé dans le sommeil, et commença à les mitrailler. Les soldats blancs quoique surpris ripostèrent vigoureusement, et firent bonne contenance jusqu'à l'arrivée de Desfourneaux. Celui-ci tourna le Palais national, pénétra jusqu'à Sonthonax dont les appartemens recevaient déjà un feu roulant des plus vifs. Il entraîna le commissaire civil dans les rangs du 48e régiment et se dirigea vers le fort St Claire. Quand Sonthonax passa près de la geôle, il ordonna de mettre les prisonniers en liberté, craignant que les blancs qui y étaient ne fussent massacrés.

A 5 heures du matin le feu durait encore dans la ville entre les affranchis et citoyens blancs. Alors on vit entrer au Port Républicain 6,000 nouveaux libres sortant de la plaine du Cul-de-Sac ayant à leur tête Hyacinthe qui demanda à Sonthonax à marcher contre Monbrun. Le commissaire civil se rappelant la catastrophe du Cap du 21 Juin 1793, refusa de céder à ses instances. A huit heures du matin, il reçut une lettre de Monbrun, par laquelle celui-ci lui demandait l'embarquement du 48e régiment et de Desfourneaux; il ajoutait que s'il n'y consentait pas, il ne répondrait pas de la vie d'un seul des blancs de la ville. Sonthonax fut obligé de consentir à toutes les exigences de Monbrun qui alla le chercher au fort St-Clair, et le conduisit au Palais national. Le 48e régiment fut embarqué pour France. Desfourneaux fait prisonnier par les Anglais refusa de servir dans leurs rangs. Smith qui commandait à Léogane eut la générosité de l'envoyer aux États-Unis à bord d'un parlementaire. Le commissaire civil comprenant que son autorité était perdue, donna des passe-ports à tous les blancs qui voulurent quitter la colonie, leur disant qu'il n'était plus assez puissant pour garantir leur existence. Quelques jours après plusieurs milliers de nouveaux libres, envahirent la Croix-des-Bouquets sous les ordres d'un nouveau chef de bandes, nommé Bébé Coutard. Ils voulaient venger l'affront que venait de recevoir le commissaire civil. Les hommes de couleur se retranchèrent dans l'Église du bourg et résolurent de vendre chèrement leur vie. Un d'eux, Daguin, sortit seul des rangs, armé d'un fusil, traversa la foule des cultivateurs étonnés, et demanda à parler à Bébé Coutard. Dès qu'on le lui montra, il l'ajusta, et l'abattit d'un coup de fusil. Ce trait d'audace répandit la terreur dans les rangs des nouveaux libres qui se dispersèrent de

tous côtés. Le général Bauvais sauvé une seconde fois continua à occuper la Croix-des-Bouquets. Depuis plusieurs mois les hommes de couleur ne se soutenaient au milieu des passions que Sonthonax soulevait contre eux qu'en déployant le plus grand courage, la plus grande intrépidité et la plus grande audace.

Pendant ce temps, 200 hommes de troupes anglaises et 300 marins de la station du Môle, sous les ordres des lieutenants-colonels Spencer et Markham marchèrent contre le bourg de la Bombarde. Ils avaient pour guides et pour interprêtes Deneux et Charmilly. Ils furent repoussés par 150 Allemands qui occupaient la place, et poursuivis jusqu'au Môle.* Ils perdirent 16 hommes tués et 36 prisonniers. Charmilly fut blessé.

Presque en même temps 1,500 Républicains noirs et jaunes attaquaient le fort de l'Acul de Léogane. Le baron de Montalembert les repoussa, leur tua 300 hommes, et leur prit une pièce de canon.

Le général Rigaud, de son côté, partit des Cayes avec 2,000 hommes et 2 pièces de 4, et se présenta devant Tiburon le 16 Avril. A trois heures du matin, il attaqua la ville que défendait le chevalier de Sevré ayant sous ses ordres Jean Kina. Il fut repoussé, et laissa autour de la place 170 morts. Cette victoire coûta cher aux Anglais; car outre un cent des soldats de Jean Kina, ils perdirent 28 européens, et en eurent 109 mortellement blessés. Comme il y avait peu de troupes anglaises à St.-Domingue, de telles victoires affaiblissaient plus les vainqueurs que les vaincus. Rigaud fut blessé dans cette action.

Le parti républicain était aux abois. Aux Cayes la famine était affreuse; les vivres du pays, l'igname, la patate et la banane y étaient rares; quant à la farine il n'y en existait pas du tout. Polvérel ayant appris qu'il y en avait à Jacmel, expédia pour cette ville le brick le *Sans Culotte* de 14 canons commandé par Villeneuve, officier blanc. Ce navire devait revenir aux Cayes, après s'être chargé de farine à Jacmel. L'équipage du brick était composé de matelots blancs; mais Polvérel y avait embarqué 70 hommes d'élite de la légion du Sud sous les ordres du capitaine Jean Cécile, et de deux lieutenans Linstant et Quéné. Le brick fut arrêté par le calme le long des côtes de fer de Baynet où croisaient un vaisseau et deux frégates de S. M. B. Le lendemain, la mouche de l'escadre anglaise, prenant le brick pour un navire marchand, s'en approcha et fut capturée après avoir essuyé une bordée. Villeneuve l'envoya à Aquin. Le brick républicain continua sa route; mais il fut attaqué par une des frégates anglaises, et capturé. Les prisonniers noirs, jaunes et blancs furent envoyés à la Jamaïque. Dès que Rigaud apprit cette nouvelle, il fit conduire à Jacmel soixante mulets qui revinrent aux Cayes chargés de farine.

* Ces allemans avant 1789 étaient venus s'établir à la Bombarde.

Pendant ce temps le gouverneur Williamson avait fait jeter dans les pontons de la Jamaïque tous les matelots blancs du *Sans Culotte*; quant aux soldats noirs et de couleur, ils avaient été emprisonnés avec la chaîne au cou. Les trois officiers avaient été attachés par les pieds à une barre de fer. Ils recevaient de fréquentes visites des colons des Cayes, réfugiés à la Jamaïque, qui leur annonçaient qu'ils seraient envoyés aux mines de la Côte Ferme. Ces colons les représentaient aux anglais comme des monstres, assassins de femmes enceintes.

Peu de temps après, Jean Cécile, Linstant et Quéné furent conduits, sous escorte, sur une des places de Kingston, pour assister à la vente des soixante-dix soldats noirs et de couleur, leurs compagnons d'infortune. Ces malheureux furent livrés, avec condition qu'ils ne pourraient être jamais rachetés, à des officiers espagnols de la Nouvelle-Grenade. Ils périront la plupart dans les travaux des mines. Les trois officiers des Cayes retournèrent en prison.

Quelques semaines après un anglais vint leur proposer de les acheter. Il leur promit qu'ils seraient bien traités, et qu'à la paix générale ils pourraient retourner dans leur pays. Ils lui répondirent qu'ils étaient des officiers de la République française; et qu'ils sauraient mourir, s'il le fallait, pour leur honneur; qu'ils ne consentiraient jamais au péril de leur vie à une telle dégradation, et que s'il persistait à leur faire une telle proposition, sa vie ne serait pas en sûreté au milieu d'eux.

En 1795, le général Rigaud les échangea contre plusieurs officiers anglais faits prisonniers à bord du vaisseau le *Switchoold* qui s'était jeté sur la Folle. L'équipage de ce navire s'élevant, à 400 hommes, avait été recueilli par le chef d'escadron Bonnet.

La conduite du gouverneur Williamson le déshonora aux yeux de tous les philantropes. Il foula aux pieds la doctrine évangélique, et viola, avec une barbarie toute ottomane, le droit des gens, en vendant comme esclaves, au 18.e siècle, des hommes libres, ses prisonniers de guerre. Cette action, quand elle fut connue à St-Domingue, nuisit considérablement aux intérêts Anglais.

Au Port-Républicain la défiance, la désunion, la haine existaient entre les autorités. Dès que Polvérel reçut la nouvelle de l'affaire du 17 Mars, il se hâta d'y revenir. Pinchinat, Monbrun et tous les anciens libres l'accueillirent avec enthousiasme. Comme il avait vu dans le Sud Rigaud et tous les hommes de couleur se montrer très-dévoués à la République, et les noirs de la Grand'Anse s'armer tous pour les Anglais, il n'était pas animé contre les anciens libres des mêmes sentimens que Sonthonax; au contraire, il ne cessait de vanter leur patriotisme.

Le Port-Républicain était dans une détresse affreuse; la garnison en était faible; depuis le départ du 48e régiment, elle ne se compo-

sait plus que de la légion de l'Ouest et du bataillon des régénérés, troupes coloniales. Les républicains n'avaient plus qu'un peu de poudre avariée; ils manquaient de fusils, d'habillemens ; les caisses étaient vides; il n'y avait pas une aune de toile dans le Magasin de l'Etat ; les anglais étaient déjà les maîtres des deux tiers de la colonie française. Il n'y avait dans la rade du Port-Républicain que deux vaisseaux de ligne, l'un de 50, l'autre de 64, plusieurs frégates, et quarante navires marchands chargés de denrées coloniales qui n'étaient pas une proie à dédaigner. Sur ces entrefaites Sonthonax apprit que les hommes de couleur de Montruis avaient pris les armes contre le gouvernement britannique. Il leur envoya un officier supérieur, pour donner une direction intelligente à leur insurrection. Quand cet officier arriva à Montruis, il n'y trouva aucun campement. Brisbane avait étouffé le mouvement insurrectionnel en promettant aux hommes de couleur que le gouvernement anglais les traiterait comme tous ses autres sujets. Lapointe apprenant qu'un officier républicain était à Montruis y envoya une compagnie de ses dragons qui l'arrêtèrent et le conduisirent à l'Arcahaie.

Pendant cet intervalle 2,377 hommes de belles troupes européennes arrivèrent d'Angleterre à la Barbade, le 5 Mai 1794. Le général anglais sir Charles Grey, après avoir conquis la Guadeloupe et les autres îles françaises du vent, en envoya quelques compagnies à la Jamaïque, le reste fut embarqué pour St. Domingue. Le 19 Mai on vit arriver au Môle St. Nicolas les vaisseaux le Belliqueux, l'Irrésistible, le Flysloop, chargés des 22e, 23e, et 41e régimens, fournissant 1600 hommes sous les ordres du brigadier général Whyte. Le 23 du même mois, ce général vint mouiller dans la rade de l'Arcahaie, et ordonna à Hanus de Jumécourt qui avait embrassé le parti des anglais, ainsi qu'à Lapointe, de s'acheminer vers la plaine du Cul-de-Sac à la tête de leurs troupes.. Le 30 il jeta l'ancre dans la rade du Port-Républicain. L'escadre sous les ordres du commodore Ford se trouva composée des vaisseaux l'Europa, le Belliqueux, l'Irrésistible, le Sceptre, de trois frégates et de cinq corvettes et bricks. Elle portait 1465 hommes de troupes, et pouvait faire jouer sur la ville trois cent-seize bouches à feu.

Le Port Républicain dont les défenseurs n'étaient qu'au nombre de 800 paraissait disposé à se défendre. Quant à Monbrun, il promettait de s'ensevelir sous les ruines de la place; néanmoins Sonthonax se défiant de son patriotisme avait fait venir de Jacmel Martial Besse, homme de couleur, et lui avait confié le commandement de la ville. Le 31 Mai, dans l'après-midi, les commissaires civils repoussèrent un canot parlementaire du général Whyte qui s'avançait vers le fort Ilet. Les anglais se déterminèrent à canonner la place. En même temps, ils dirigèrent contre elle trois colonnes: la première sortant de Léogane forte de mille hommes était commandée par le baron de Montalembert; la deuxième ar-

rivant de l'Arcahaie sous les ordres de Lapointe et d'Hanus de Jumécourt était de 1200 hommes; la troisième de 1465 hommes avait dans ses rangs les restes des corps émigrés qui n'étaient point entrés dans l'armée du prince de Condé : les régimens de Hompech, de Rohan Hussards, et les Hulans de Bouillé.

Le 1er Juin, à onze heures du matin, la frégate la Pénélope s'embossa contre le fort Touron, et les vaisseaux le Belliqueux et le Sceptre contre le fort Bizoton armé de cinq pièces et de deux mortiers. Monbrun occupait cette dernière fortification avec quelques artilleurs et 450 hommes de la légion de l'Ouest. Les Anglais commencèrent le feu contre la place. A la faveur du bombardement, 800 hommes de troupes de ligne européennes débarquèrent au Lamantin, ayant à leur tête le colonel Spencer. Le fort Bizoton ne répondit que faiblement aux bordées de l'escadre anglaise. A six heures du soir, la pluie vint à tomber avec tant d'abondance que le feu cessa de part et d'autre. Le capitaine Daniel à la tête de soixante grenadiers du 41e régiment marcha à la baïonnette contre Bizoton dont les portes lui furent ouvertes par des traîtres. Monbrun, voyant pénétrer une compagnie dans le fort, crut que des Républicains y cherchaient un abri contre l'averse. Le capitaine Daniel l'aborda et lui dit en français: vous êtes mon prisonnier. — Pas encore, répondit Monbrun, et il le renversa d'une balle à la tête. Le colonel Spencer pénétra dans le fort avec un bataillon; on se battit dans l'obscurité, à la baïonnette, et corps-à corps. Les soldats de la légion de l'Ouest se voyant trahis replièrent sur la ville. Monbrun avait été blessé à la main, dans la mêlée; on le soupçonnait dans toute la ville d'avoir trahi. Le 2 Juin, au point du jour, le drapeau anglais flottait sur le fort Bizoton. Dans l'après-midi le colonel Hampfield débarqua avec 200 hommes à la pointe de la Saline, et s'empara du fort Touron qui lui fut livré par un bataillon des Régénérés. Les blancs de la ville craignant la fureur des nouveaux libres se réfugièrent les uns à bord des navires de la rade, les autres au fort St-Joseph, afin de prêter plus facilement main forte aux Anglais. Polvérel et Sonthonax réunirent les régénérés, les haranguèrent, leur disant que s'ils étaient vaincus ils retourneraient dans la servitude; ils répondirent par des bravos prolongés; mais ils ne songeaient réellement qu'à piller la ville. Sonthonax qui croyait que Monbrun avait livré le fort Bizoton aux Anglais, voulait le faire arrêter, mais il renonça à ce projet ne pouvant plus tenir dans la place. Un conseil de guerre se réunit, et il y fut décidé que les commissaires civils se rendraient à la Charbonnière, à quatre lieues du Port Républicain. Sonthonax et Polvérel partirent de la ville, après avoir exhorté les nouveaux libres à ne pas l'incendier Le général Bauvais, à la tête d'un détachement de la légion de l'Ouest sorti de la Croix-des-Bouquets, les accompagna (3 Juin). Bauvais ne pouvant plus se maintenir dans la plaine du Cul-de-Sac où avaient pénétré les An-

glais, avait évacué la Croix-des Bouquets et s'était rallié à Santhonax en lequel il respectait toujours le représentant de la France.

Martial Besse demeura dans la place; il parcourut tous les postes, et trouva les soldats de la légion des Régénérés plutôt disposés à piller qu'à se battre. Le temps était si affreux que les Anglais ne sortaient pas des positions qu'ils occupaient; mais la ville était déjà presque vide; il n'y avait plus aucune autorité qui fut respectée. Blaise, lieutenant-colonel dans la légion de l'Ouest, livra aux Anglais le fort St.-Joseph. (5 Juin).

Dans la même journée l'armée britannique forte de 4,000 hommes entra au Port-Républicain; elle tira sur tous ceux qu'elle rencontra dans les rues. Un colon français de la légion de Montalembert, nommé Béranger, se rendit au fort St Joseph où se trouvaient réunis tous les blancs qui avaient appelé les Anglais. Il portait une liste de trente planteurs, ses anciennes connaissances qui étaient, disait-il, des Républicains. Il les appela en commençant par MM. Goy et Gau, et les jeta successivement dans le fossé en leur brûlant la cervelle de sa propre main, et en leur disant, à chacun: Républicain, fais le saut de la roche tarpéienne. Il eût ainsi tué tous ces malheureux, qui venaient de trahir la patrie, si le général Whyte, arrivant dans le fort à 8 heures du soir, n'avait fait cesser cet affreux carnage. Le général anglais le fit arrêter, et le lendemain (6 Juin) fit publier une proclamation dans laquelle il condamnait ce crime. Béranger prit la fuite. Il se noya dans la Voldrogne, en se rendant à Jérémie. Les Anglais, s'il faut en croire leur bulletin, comptèrent huit hommes tués, et huit blessés dont cinq sur la frégate l'Hermione.

Pendant ce temps, les commissaires civils étaient arrivés à la Coupe sur l'habitation Nérette où le général Martial Besse vint les joindre avec un bataillon de la légion de l'Ouest demeurée fidèle à la République. Ce fut là que Santhonax reçut les adieux de plusieurs officiers noirs, entre autres de Dieudonné chef des volontaires nationaux ou régénérés du Port-Républicain. Il passa au cou de Dieudonné son cordon de commissaire civil, l'embrassa et lui dit: « Je te dé« lègue tous mes pouvoirs dans l'Ouest; tu es le représentant de la « France; n'oublies pas que tant que tu verras des hommes de cou« leur parmi les tiens, tu ne seras pas libre. » Il fut question pendant un moment, dans toute la montagne, de l'égorgement des mulâtres; et ce ne fut pas sans peine que Polvérel et Martial Besse parvinrent à calmer l'effervescence des noirs contre les anciens libres.*

* Lettre de Grandet alors attaché près de Santhonax. (Juillet 1794)—Traditions Haïtiennes.—

" Ce fait a été déposé par tous les officiers de la garnison de Jacmel, " où Santhonax s'est embarqué pour France: le mémoire qui le contient a " été adressé par le général Beauvais, à la Convention Nationale. "

Les commissaires civils partirent de la Coupe, traversèrent le Malanga un des mornes de la chaîne de la Selle, (depuis lors *morne des commissaires*) et arrivèrent à Jacmel le 6 Juin. Trois jours après la corvette l'Espérance commandée par le capitaine Chambon mouilla dans la rade de cette ville. Chambon porteur du décret d'accusation contre Sonthonax et Polvérel était chargé de l'exécuter. Quoiqu'il n'eût aucune force à sa disposition il vit les commissaires civils, qui n'ignoraient pas le sort de Brissot et des autres députés de la Gironde exécutés en Octobre 1793, se soumettre au décret sans résistance. Sonthonax et Polvérel écrivirent à Martial Besse, « que toute la force armée « dont il était le dépositaire était en ce moment à la disposition du « citoyen Chambon; qu'en conséquence, il devait obéir à toutes les « réquisitions que ce commandant pourrait lui faire même contre eux. » Sonthonax écrivit à Laveaux de maintenir l'honneur du nom républicain à St. Domingue. Polvérel de son côté en écrivit autant au général Rigaud; il ajouta: « La Renommée a dû vous apprendre que le « Port-Républicain a été livré aux Anglais: cette trahison est l'ou- « vrage des anciens libres de toutes les couleurs. Il s'en faut beau- « coup que Monbrun soit exempt de soupçon; il est à craindre qu'il « ne livrera aux Anglais tous les quartiers où il aura de la prépon- « dérance, et qu'il intriguera dans les autres pour y propager le « même plan de trahison; vous savez que je n'ai jamais eu de con- « fiance en sa moralité: je ne comptais que sur la justesse de son « ambition bien calculée. Il m'a trompé même sur ce dernier point; « il est décidément ennemi de la liberté et des nouveaux libres: il « l'assassine en la caressant; il finira par recevoir la récompense qu'il « mérite. »

Il lui écrivit encore: « Ce n'est plus le commissaire civil qui vous « écrit. Sonthonax et moi sommes rappelés en France, nous par- « tons, et il est probable que nos successeurs arriveront bientôt; en « attendant c'est sur vous seul que reposent dans votre département « le salut de la colonie et la défense de la liberté et de l'égalité. Je « suis tranquille sur ce département parceque je vous connais intré- « pide et loyal républicain. (11 Juin 1794.)

Monbrun était toujours dévoué à la République; mais il commit la faute capitale de se conduire mollement en présence de l'étranger, en haine de Sonthonax.

Le capitaine Chambon avait aussi apporté le décret de la Convention sur la liberté générale des esclaves. Ce fut un véritable triomphe pour le parti républicain; et ce décret releva extraordinairement le moral des noirs et des hommes de couleur demeurés fidèles à la République. Dès lors l'on put découvrir que le drapeau tricolore surmonté du bonnet de la liberté, triompherait du pavillon britannique sous lequel de nombreux infortunés gémissaient dans la servitude.

A la même époque Wilberforce avait demandé au parlement britan-

nique l'émancipation des esclaves dans les colonies anglaises ; mais Pitt avait entraîné le parlement à déclarer « qu'il ne pouvait rien décider « sans le concours des planteurs des colonies. » Si la demande de Wilberforce avait été alors accueillie, l'Angleterre eût enlevé à tout jamais St-Domingue à la France .

Les commissaires civils s'embarquèrent à bord de la corvette l'Espérance, et partirent pour France Quand ils y arriveront ils seront emprisonnés comme girondins, et la révolution du 9 Thermidor qui amènera la chûte de Robespierre, les sauvera de la mort.

Monbrun demeura à Jacmel comme commandant de la province de l'Ouest, et Martial Besse, comme commandant de l'arrondissement de Jacmel. Bauvais, chef de la légion de l'Ouest, prit le commandement de Marigot et de Sale-Trou. Néanmoins il se tenait le plus souvent à Jacmel. Pinchinat qui avait été nommé commissaire du Pouvoir-Exécutif près du conseil supérieur de l'Ouest et du Sud, se trouva sans emploi, la plupart des membres de ce tribunal étant restés au Port-Républicain.

Monbrun d'un caractère impérieux ne tarda pas à entrer en lutte d'autorité avec Bauvais. Pinchinat et Rigaud pris pour médiateurs par les deux rivaux, se transportèrent à Jacmel et condamnèrent la conduite de Monbrun qui se retira sur son habitation près d'Aquin, lieu de sa naissance. Mais Rigaud qui, comme Sonthonax et Polvérel, le croyait dévoué au parti Anglais, le fit arrêter et incarcérer à St. Louis du Sud, après avoir livré au pillage ses propriétés. Peu de temps après il l'envoya en France. Monbrun fut emprisonné aussitôt après son arrivée à Rochefort. Ce ne fut qu'en 1798 (2 Juin) qu'il fut acquitté et mis en liberté à Nantes par le conseil de guerre de la 12e division militaire présidé par l'adjudant-général Peste Turenne Laval. Il avait été principalement accusé d'avoir livré le Port-Républicain aux Anglais. Il devint un général distingué dans les armées de l'empire Français, après avoir été commandant du Château Trompette à Bordeaux. *

* Bauvais et Rigaud avaient envoyé en France sur la frégate la Concorde toutes les pièces concernant l'affaire de Monbrun.

LIVRE ONZIÈME.

1794.

Sommaire. Les Anglais organisent des troupes coloniales.— Administration anglaise. — Laveaux en négociations avec Toussaint Louverture pour le faire entrer dans le parti de la République.— Toussaint embrasse la cause de la République française.— Conduite héroïque de Villate au Cap — Succès de Laveaux dans le Nord.—Il est secondé par Villate et Toussaint. — Les Français sont égorgés au Fort-Dauphin. — Laveaux tente de gagner Jean François — Réponse de Jean François.— Toussaint prend St-Michel et St-Raphaël sur les Espagnols.—Bauvais et Rigaud combattent les Anglais avec acharnement — Whyte fortifie le Port-Républicain.—La fièvre jaune se déclare dans les troupes anglaises. — Mission de Charmilly en Angleterre. — Whyte est remplacé par le brigadier-général Hornock.— Conspiration à l'Arcahaie en faveur de la République.— Toussaint a une entrevue avec Brisbane.— Exécution de Gauthier.— Toussaint pénètre dans St-Marc et en est chassé. — Il attaque de nouveau cette ville.— Rigaud s'empare de Léogane sur les Anglais.— Les Anglais tentent mais en vain de gagner Rigaud en lui offrant plusieurs millions de francs.—Rigaud prend Tiburon.— Animosité entre Villate et Laveaux.— Laveaux parcourt les quartiers soumis à la République.— Toussaint combat avec succès le major Brisbane —Il est battu au camp Charles Sec par Jn François.— Conspiration à St-Marc et au Port-Républicain contre les Anglais.—Les Anglais enlèvent le Mirebalais aux Espagnols.— Mission de Chanlatte auprès de Rigaud et de Bauvais.— Les républicains de l'Artibonite se prononcent les uns pour Villate, les autres pour Làveaux.— Toussaint fait arrêter Blanc Cassenave.— Mort de celui-ci.

La guerre continuait avec fureur dans l'ancien monde entre l'Europe et la République. Les armées françaises triomphaient partout ; la cause de la liberté était sauvée, et les rigueurs de la terreur étaient devenues insupportables, parcequ'elles n'étaient plus nécessaires. La Convention nationale qui avait été absorbée par la défense du territoire, et qui maintenant réunissait ses forces pour abattre le despotisme po-

pulaire de Robespierre, ne portait plus ses regards au-delà de l'Atlantique. Depuis qu'elle avait proclamé l'émancipation générale des esclaves elle n'avait pas douté que ces derniers, livrés à eux-mêmes, ne sentissent assez la dignité que la liberté fait naître dans le cœur de l'homme, pour défendre un sol où l'on ne respirait plus l'air infect de la servitude. Elle ne s'était point trompée dans ses conjectures: les noirs et les sangs-mêlés républicains presque abandonnés de la Métropole, vont continuer la guerre à St Domingue contre les Anglais, avec autant de valeur qu'en déployaient en Europe les troupes Patriotiques. La lutte sera celle de la liberté contre le despotisme: d'une part les citoyens du 4 Avril 1792 et du 4 Février 1794; de l'autre les Anglais, les Espagnols et les royalistes français rétablissant l'esclavage. S'il est vrai que la servitude même imposée par la force peut avilir l'espèce humaine, les noirs et les hommes de couleur de St-Domingue par les luttes sanglantes qu'ils vont supporter, se laveront de leur dégradation, et se couronneront de toute la dignité qui brille sur le front de l'homme dont le cœur a été épuré par l'héroïsme.

En s'emparant des différents quartiers de la colonie qu'ils occupaient les Anglais n'avaient rien changé aux lois et aux règlemens qui existaient du temps de la monarchie française. Les privilèges des anciens colons avaient été rétablis, et ceux-ci se montraient déjà aussi fiers, aussi arrogans envers les hommes de couleur qu'ils l'avaient été avant 1789. Ceux des affranchis qui s'étaient soumis aux Anglais ne tarderont pas à s'armer contre eux, froissés des prétentions des planteurs qui, avaient-ils cru, devaient-être leurs égaux sous la domination britannique; mais nous les verrons succomber, et sous les coups de leurs auxiliaires qu'ils trahiront, et sous les coups des vengeances nationales. Ils seront moins à plaindre que les colons eux-mêmes, car ceux-ci, quoiqu'ils méritassent la mort pour avoir trahi la patrie, n'avaient jamais reçu aucun bienfait de la République.

Déjà la fièvre jaune avait considérablement moissonné les troupes européennes de S. M. B. Les Anglais sentirent la nécessité de recruter des noirs et des hommes de couleur pour former des légions coloniales.

Ils organisèrent, au Môle, deux régimens; à St-Marc, les légions de Dessources, de Cocherel et de Savary; à l'Arcahaie, la légion d'Yorck commandée par Lapointe devenu colonel, et celle de la reine; au Port-Républicain, les régimens du prince de Galles, de Bruges et de Montalembert; dans les hauteurs de Banica, les chasseurs de Banique; à Jérémie, les légions de Sevré, de Domingeau et de Jean Kina. Avant leur entrée au Port-Républicain, ils avaient déjà formé les régimens des Hussards de Hompech et de Rohan composés en entier d'émigrés Français. Toutes ces troupes qui fournissaient une force de 12,000 hommes étaient parfaitement vêtues et bien armées. Rien n'était si beau, si bien rangé que les régimens de Dessources et de

Montalembert dont les états-majors n'étaient composés que de blancs.

Les soldats anglais portaient des habits rouges, recevaient une nourriture abondante et solide, tandis que les républicains presque nus supportaient toutes sortes de privations. Mais l'amour de la liberté, la profonde horreur qu'ils éprouvaient pour l'ancien régime, vaincront tous les obstacles qui s'opposeront à la régénération des africains et de leurs descendans.

Les Anglais tout en ménageant les hommes de couleur dont ils avaient besoin, accordaient toute leur confiance aux anciens planteurs. Aussi voyait-on dans le conseil privé du gouverneur des possessions britanniques, Blin de Villeneuve, Loménie de Marmé, Dulan d'Allemans, de Villars, de Buffon, anciens colons; dans l'état-major des places, des officiers Français émigrés en grand nombre sous les ordres des officiers Anglais; dans les troupes, les Cambefort, les Thouzard, les Rouvrai revenus à St. Domingue, O'Gorman, Contades, Henri Ségur de Montazeau, Montalet, Duquesne, Cocherel; dans les finances, Rainville, Fourmy père, Rousselot; dans l'administration des biens des absents, Malouet d'Alibert, Duranthon; au conseil supérieur établi au Port-Républicain, Ronceray, président et chef de justice, Valentin de Cuillon, l'assassin de Ferrand de Baudières, Vincendon Dutour, doyen.

Dans les campagnes où l'esclavage avait été rétabli, on voyait se renouveler les mêmes horreurs qu'en 1789. Il y avait des légions coloniales britanniques où le noir ne pouvait parvenir qu'au grade de sergent-major.

Hyacinthe Ducoudray, par l'influence qu'il exerçait sur les cultivateurs du Cul-de-Sac, les porta à ne pas s'armer contre les Anglais. La légion de Montalembert alla occuper la Croix-des-Bouquets, et tous les ateliers retournèrent dans la servitude. Mais Dieudonné occupait pour la République les montagnes de la Coupe et du Grand Fond. Quoiqu'il suivît les conseils de Sonthonax et qu'il ne voulût pas reconnaître l'autorité des hommes de couleur, de Bauvais, de Rigaud, il se montrait jusqu'alors très-dévoué à la France, et prenait le titre de commissaire civil. Il demanda une entrevue à Hyacinthe, lui tendit un piège, le prit, et le fit fusiller.

Pendant cet intervalle, le général Martial Besse partit pour France. Le général Bauvais réunit à Jacmel les débris de la légion de l'Ouest, réorganisa ce corps et rétablit l'ordre ainsi que le travail dans tout son arrondissement. Le général Rigaud, de son côté, faisait aimer son administration, par la sagesse de ses règlemens.

Laveaux, dans le Nord, se résolut à gagner définitivement au parti de la République Toussaint, alors un des officiers les plus influens des bandes espagnoles, auquel l'abbé de la Haie avait déjà fait des ouvertures. Depuis plusieurs mois Toussaint Louverture eût arboré le drapeau tricolore, si Villate auquel il avait offert sa soumission ne lui avait répondu qu'il ne voulait pas entrer en négociations avec un misérable esclave dévoué à la cause de la servitude. Cette réponse avait d'autant

plus indigné Toussaint qu'elle venait d'un homme de couleur qui avait trop vite oublié sa condition primitive. Ce fut l'origine de la haine qu'il porta à Villate.

Dès le 5 Mai 1794, Laveaux l'avait exhorté à reconnaître la République, en lui adressant une lettre que lui avait fait parvenir Chevalier, commandant de Terre-Neuve et du Port-à-Piment. Le 18 du même mois Toussaint lui avait répondu qu'il serait heureux de se placer sous les drapeaux de la République, et qu'il avait été égaré par les espagnols. Cet homme d'une profonde dissimulation, résolut de donner à la République un témoignage effrayant de la sincérité de sa soumission, en plaçant un abîme entre lui et les Espagnols: le 25 Juin, après avoir communié à la Marmelade où commandait le marquis d'Almonas, il renouvela son serment de fidélité au roi d'Espagne, monta à cheval, fit massacrer par ses troupes les soldats européens cantonnés dans le bourg, se rendit à la Petite Rivière, puis au Dondon, ensuite au Gros Morne, où furent également égorgées les garnisons espagnoles qu'il y avait placées.* Il arbora dans tous ces lieux le drapeau tricolore. Quand il s'approcha des Gonaïves, les soldats de S. M. C. qui occupaient cette ville prirent la fuite, et se retirèrent au pont de l'Ester. Il ordonna à un de ses lieutenans, Blanc Cassenave, homme de couleur, d'aller s'emparer de ce pont. Il se rendit ensuite au Port-de-Paix où le général Laveaux le reçut avec la plus grande distinction. Il passa en revue les troupes de la garnison; ce fut une courtoisie que lui fit le général français qui partagea avec lui son lit et sa table. Toussaint avait sous ses ordres 5,000 hommes; l'influence de son nom était déjà considérable; la cause française réduite aux dernières extrémités dans le Nord y eût succombé, s'il ne s'était soumis à la République. Le gouverneur lui confia le commandement du cordon de l'Ouest, après l'avoir nommé général de brigade.

La proclamation de Sonthonax du 29 Août sur la liberté générale, transformée en loi le 4 Février 1794 par la Convention nationale, avait déterminé Toussaint à embrasser la cause de la République. En présence d'un acte aussi solennel, il ne pouvait plus douter de la sincérité du gouvernement français à l'égard des noirs: le bonheur futur des siens faisait toute sa sollicitude. D'une autre part, il voyait que le triomphe des armes espagnoles amènerait le rétablissement de l'ancien régime, et son horison politique s'était assez agrandi pour qu'il comprît qu'une révolution aussi sanglante, aussi générale ne pouvait se terminer par la servitude des masses, et par la liberté octroyée à quelques centaines de chefs. Depuis longtemps il avait pris en horreur le trafic que faisaient Jean François et Biassou des noirs républicains. Ce qui prouve la pûreté de ses sentimens à cet égard, c'est

* Vie de Toussaint par Dubroca. Traditions des haïtiens de l'Ouest, de l'Est et du Nord.

qu'il abandonna la cause du roi d'Espagne lorsque tout en annonçait le triomphe.

Pendant ce temps le colonel Villate défendait la ville du Cap et contre les Anglais qui en bloquaient le port, et contre les Espagnols qui la cernaient étroitement, avec autant d'héroïsme qu'en déployait Laveaux au Port-de-Paix. Il réunit sous le drapeau de la France les citoyens de toutes les couleurs, et obtint d'éclatans succès contre les troupes européennes de Cantabre, et contre Jean François. Les deux régimens de troupes franches formés au Cap, se battaient, dans les sorties, avec toute la fureur du fanatisme de la liberté. Les Anglais tentèrent de gagner Villate, en lui offrant des sommes considérables; il leur répondit en faisant jurer à son armée de s'ensevelir sous les murs de la place plutôt que de se rendre. Les Espagnols cherchèrent aussi à le séduire: pour toute réponse, il leur envoya des paquets de cartouches et du plomb. Pendant plus de deux mois la garnison ne se nourrit que de cannes à sucre, d'oranges et de racines. Les Anglais furent obligés d'abandonner le blocus du port, et Jean François, après avoir perdu un quart de son armée dans les attaques infructueuses qu'il avait dirigées contre la place, se retira honteusement au Fort-Dauphin.

Laveaux excitait l'admiration des républicains tant par ses prodiges de valeur que par son administration intelligente. Il était secondé par l'ordonnateur Perroud qui par ses talens et son activité parvint à créer des ressources à l'armée. Perroud prêcha l'ordre et le travail aux nouveaux libres, administra les biens des émigrés, fit hausser le prix des denrées coloniales et tomber celui des comestibles américains. Il eut assez de patriotisme, pour vendre à crédit à la République, dans un moment si difficile, toutes les marchandises qui remplissaient ses magasins particuliers. De son côté, Labatut commandant de la Tortue secourait l'armée du Port-de-Paix par des envois fréquens de vivres et de bestiaux. Laveaux ne tarda pas à se trouver prêt à reprendre l'offensive. Il en était temps, car de nombreux émigrés français arrivés au Fort-Dauphin ne demandaient qu'à marcher contre le Cap. Quoique ennemis de la race noire, ils s'honoraient alors d'être placés sous les ordres de Jean François et de Biassou, et avaient demandé des armes au capitaine général de S[to]-Domingo pour reprendre Vallière, la Grande-Rivière, Terrier-Rouge et le Grand-Boucan. Les Espagnols qui se défiaient d'eux ne tarderont pas à les faire tous égorger.

Laveaux dirigea une attaque générale contre les Espagnols. D'après ses instructions, Danty commandant du Gros Morne marcha contre le poste la Chapelle; Villate commandant du Cap, contre le Port-Margot; et Toussaint Louverture, contre la Petite-Rivière. Le gouverneur marcha en personne contre le Borgne: Après avoir traversé des mornes presque inaccessibles, il établit une pièce de 24 sur la Vigie du Borgne, et s'empara de ce bourg, secondé par le courage éclairé des adjudans-généraux Suire et Pagcot. Le drapeau tricolore fut en-

suite arboré dans les quartiers de Plaisance, de la Marmelade, du Dondon, de Limonade et de Terre-Neuve. En même temps Villate enlevait le Port-Margot et le colonel Mongeot s'emparait du poste Legros. De son côté Toussaint Louverture enlevait le long de l'Artibonite le bac d'enhaut, les camps Campan, Bellanger, le pont de l'Ester et le bourg des Verrettes, secondé par le lieutenant colonel Blanc Cassenave.

Cependant ces succès auraient été plus éclatans dans le Nord, si déjà une animosité bien dessinée n'avait éloigné Laveaux de Villate. Laveaux, comme Sonthonax, était devenu hostile aux anciens libres du Nord quoiqu'ils fussent la plupart demeurés fidèles à la République. Il ne doutait pas du patriotisme de Villate, mais les prétentions de celui-ci au commandement en chef du département du Nord, et son népotisme exclusif en faveur des hommes de sa caste, irritaient extraordinairement le gouverneur. Aussi dès lors voyons-nous Laveaux favoriser les chefs noirs, et se montrer plus disposé à leur livrer l'autorité de la colonie qu'à l'abandonner aux hommes de couleur.

Toussaint Louverture vint dans le Nord à la tête d'une partie de ses troupes, battit les espagnols au camp Bertin et leur enleva le Limbé. Il attaqua le Dondon que Jean François avait repris sur le colonel Moyse. Après un léger combat, il y pénétra, y trouva deux pièces de 2, beaucoup de fusils, et poursuivit ensuite Jean François qu'il faillit prendre, jusqu'à la montagne Noire. Il envoya à Villate avec générosité une grande quantité de munitions de bouche. Son exemple rallia au parti republicain de nombreux noirs qui combattaient pour le roi d'Espagne. Il les disciplina, les contraignit à respecter les propriétés. Dans les troupes de Jean François et de Biassou le désordre était au contraire à son comble; le pillage et l'assassinat étaient à l'ordre du jour. Tout en se déclarant les protecteurs des blans royalistes, ces deux chefs les égorgeaient de temps à autre et les dépouillaient. Le gouvernement Espagnol craignant de les perdre, leur pardonnait tout. Il les entretenait à grands frais. Jean François et Biassou recevaient une pension annuelle de 100,000 francs; ils avaient des gardes du corps, des cordons bleus et rouges et les titres de marèchaux de France. Un nommé Cagnet au service des espagnols portait le titre de Monseigneur Duc et Pair et Maréchal de France.

Pendant ce temps Biassou refusait de se soumettre à l'autorité de Jean François. Celui-ci n'obtint de ses soldats qu'ils marchassent contre lui qu'en leur promettant le pillage du Fort Dauphin. Après la victoire, ses bandes exigèrent qu'il accomplît sa promesse. Il y avait au Fort Dauphin un millier de français royalistes des deux sexes revenus dans la colonie, rappelés par les proclamations espagnoles qui leur avaient promis aide et protection. Jean François demanda aux autorités du Fort Dauphin le sac de cette ville. Sa demande fut soutenue par Vasquez son confesseur et vicaire-général de l'armée. Les espagnols craignant qu'il ne se jetât dans le parti républicain comme

Toussaint Louverture, lui accordèrent tout ce qu'il voulut. Le 6 Juillet, Jean François se présenta aux portes du Fort-Dauphin, et pénétra dans la ville. La population blanche n'en éprouva aucune inquiétude, le sachant au service du roi d'Espagne. La garnison européenne composée des régimens de Cantabre, de la Nouvelle-Espagne, de la Havane, était rangée en bataille sur la place d'armes, sous les ordres du colonel Montalvo. Les bandes de Jean François étaient aussi sous les armes, attendant avec impatience l'ordre de se précipiter sur les français qui jusqu'alors ne se doutaient pas du sort qui leur était réservé. Vasquez célébra l'office divin, se rendit sur la place d'armes et bénit les drapeaux des troupes noires. Alors il présenta sa main à baiser à Jean François en lui disant : Exterminez ces athées, ces régicides, ces hébreux. Aussitôt la garnison européenne se renferma dans le fort de la place, et le massacre commença dans les rues et dans les maisons. En quelques heures 950 français, hommes, femmes et enfans avaient été égorgés. Quelques émigrés purent se sauver en se couvrant des habits du soldat castillan. Mais les troupes européennes ne firent aucun mouvement en faveur de ces malheureux dont les richesses devinrent la proie des autorités. * Les bandes de Jean François jusqu'au coucher du soleil ne cessèrent de piller. Le lendemain elles sortirent de la ville chargées de butin. De tels auxiliaires étaient plus funestes que l'ennemi lui-même.

Peu de jours après cet horrible événement, Jean François envoya au camp qu'occupait Blanc Cassenave, un émissaire nommé Césaire, chargé de gagner les noirs républicains en leur distribuant 200 portugaises (8,000 francs). Césaire avait déjà corrompu plusieurs officiers, quand Blanc Cassenave découvrit ce qui se tramait, et en avisa Toussaint Louverture. Celui-ci marcha contre les espagnols, les attaqua et les culbuta au-delà de la savanne Alfort. Quelques soldats du régiment des Cantabres furent faits prisonniers, et toutes les fortifications espagnoles de la ligne d'Alfort furent détruites.

Jean François ayant réuni des forces imposantes vint dans les premiers jours du mois d'Août attaquer la Crête Samedy où commandait pour la France un nommé Noël Ailhaud. Après un combat de trois heures, les républicains manquant de munitions évacuèrent la position qui tomba au pouvoir des espagnols.

Peu de temps après le général Laveaux adressa une lettre à Jean François, dans laquelle il l'exhorta à abandonner la cause du roi d'Espagne lui faisant les offres les plus séduisantes. Un mois après Jean François lui fit la réponse suivante :

* Il y avait dans les troupes Espagnoles des hommes que se firent plustard remarquer sur le continent américain : St.-Martin, au Pérou ; Barbastro, à Buenos-Ayres ; Bustamente, au Mexique. (Relation du sac du Fort-Dauphin par le citoyen Céligny Ardouin.)

« Au Fort Dauphin, le 20 Novembre 1794.

« Jean François, Général des troupes auxiliaires de S. M. C. à
« Étienne Laveaux, Gouverneur-Général, pour la République française,
« au Cap.

« Votre lettre datée du 20 Brumaire de l'an 3 de la République française (21 Octobre 1794) me fait connaître les nobles sentimens avec lesquels vous l'avez dictée; elle commence avec le mépris que *tous vous autres auraient* toujours pour les gens de ma race. J'ay l'honneur d'être nommé général parmi mes amis et mes ennemis, titre glorieux que je me suis acquis par mes exploits, ma bonne conduite, ma probité et mon courage, et vous me privez de cet honneur dans la première parole de votre lettre, en me nommant avec un air dédaigneux et méprisant Jean François comme vous pourriez faire dans ces temps malheureux où votre orgueil et votre cruauté nous confondaient avec les chevaux, les bêtes à cornes et les plus vils animaux, précisément dans une occasion où vous avez besoin de moi, et vous me *proposé* la perfidie la plus noire que vous cherchez à embellir avec des promesses séduisantes, menteuses et remplies d'artifices, et par lesquelles vous faites connaître l'indigne idée que vous avez de mon caractère et de mon procédé. Mon parti est pris, et je suis inébranlable une fois déterminé, je vivrai, je mourrai dans la belle cause que j'ai adoptée, et sans tâcher de faire l'apologie de Messieurs les Espagnols, je pourrai vous prouver que je n'ai que des louanges à faire d'eux les ayant toujours trouvés fidèles et religieux observateurs dans toutes leurs promesses.

« Quoique je pourrai bien répondre à tous les chapitres de votre lettre, je les omets parce qu'ils sont presque tous détaillés dans un manifeste que j'ai fait circuler à mes compatriotes dans lequel je leur fais connaître sans artifice, le sort qui les attend, s'ils se laissent séduire par vos belles paroles, l'*Egalité*, la *Liberté* etc, etc., etc.... et seulement je croirai à celuy là que jusqu'à ce que je vois que Monsieur Laveaux et d'autres messieurs français de sa qualité, accordent leurs filles en mariage aux nègres. Alors je pourrai croire à l'Egalité prétendue. Il ne me reste plus, monsieur le Général, que de vous demander la grâce de m'envoyer cette lettre de monsieur le Président que vous citez dans d'autres écrits qui sont entre mes mains, dans laquelle il vous promet ma tête pour la rançon de tous les prisonniers espagnols, de vous prier de faire la guerre, en respectant les droits des gens et cette générosité observée anciennement par les nobles guerriers français dont vous trouverez bien des exemples dans vos illustres ancêtres, et de vous instruire que jamais la trahison et la perfidie ne seraient le partage du général Jean-François.

« JEAN FRANÇOIS, *Général de S. M. C.* »

Les dernières dispositions de cette lettre attestent qu'elle a été écrite par un émigré français.

Laveaux ayant perdu l'espoir de gagner Jean François à la cause révolutionnaire, ordonna à Toussaint Louverture d'attaquer St Michel et St Raphaël. Toussaint marcha contre St-Raphaël avec plus de 4,500 hommes, sur différentes colonnes. Un corps nombreux de cavalerie républicaine occupa la route du Dondon derrière un petit morne dans un coude que formait le chemin. Les Espagnols avaient dressé dans cet endroit un retranchement garni de canons et défendu par un fossé rempli d'eau s'étendant de la rivière au pied du Mornet. Une colonne d'infanterie républicaine gravit la montagne qui dominait le camp retranché avec ordre de l'attaquer dès que l'affaire commencerait; une autre colonne s'échelonna le long du revers du même morne pour couper la retraite à l'ennemi; une troisième traversa la rivière, et alla occuper les positions qui dominaient le retranchement à gauche.

Toussaint ordonna de commencer le feu, et le combat s'engagea avec acharnement de part et d'autre. La cavalerie qui occupait le grand chemin chargea sur le camp retranché; mais elle fut vigoureusement repoussée par la mitraille; elle revint à la charge et fut de nouveau culbutée; elle se retira, laissa dans la grande route 200 hommes tués. Les autres colonnes se précipitèrent des mornes sur la redoute, et l'assaillirent de toutes parts. Les Espagnols firent bonne contenance de tous côtés. Toussaint à la tête de sa cavalerie les chargea une troisième fois et pénétra dans le camp retranché. L'ennemi battit en retraite précipitamment, fut poursuivi au loin, et laissa le champ de bataille couvert de morts. Le résultat de cette journée fut la prise de St-Michel et de St Raphaël.

Pendant ce temps, la prise du Port Républicain paraissait devoir soumettre à la domination anglaise le reste de l'Ouest, et tout le Sud: mais Bauvais dans les montagnes qui avoisinent le Port-Républicain, et Rigaud dans le Sud, ne cessaient de harceler les troupes britanniques. Le général Bauvais enleva Sale-Trou sur un corps de royalistes français que des vaisseaux de S. M. B. y avaient débarqués, et mit Jacmel à l'abri d'un coup de main. Les républicains qui occupaient les montagnes recevaient de Jacmel et des Cayes des munitions de guerre et de bouche: les ports de ces deux villes étaient peuplés de navires des États Unis, de la Côte-ferme, de Curaçao et des îles du Vent.

Le général Whyte, pour mieux fermer l'enceinte du Port Républicain, fit fortifier cette ville à l'Est et au Sud par les soldats anglais; il éleva dans le quartier du Morne à-Tuf un blockaus au milieu de la place du cimetière intérieur, et à l'Est au sommet du morne de l'habitation Covin, un fort bien assis qui domine et la ville et les campagnes environnantes.* Il construisit aussi dans le morne de l'Hôpital sur

* Aujourd'hui fort National ou fort Alexandre.

l'habitation Dessources au-dessus du fort Bizoton une redoute qu'il arma de quelques canons. Le soldat européen nullement habitué à se livrer à de rudes fatigues sous le ciel brûlant des tropiques ne tarda pas à tomber malade. Dans la journée il était exposé aux rayons du soleil, et pendant la nuit il faisait la patrouille souvent dans la pluie. De 740 hommes d'élite des 22e, 23e, 35e, et 41e débarqués au Port-Républicain dans le mois de Juin, il ne restait pas cent soldats. Ils avaient été enlevés par la fièvre jaune. Les colons qui s'étaient livrés aux Anglais, profondément découragés, obtinrent du général Whyte que Venant de Charmilly partît pour Londres, avec mission de demander des renforts au gouvernement britannique. De son côté Whyte craignant de succomber sous l'influence meurtrière du climat retourna en Angleterre. Il fut remplacé dans le commandement en chef de St-Domingue par le brigadier général Horneck qui vint de la Jamaïque au Port-Républicain au milieu de Septembre 1794. Horneck réunissait toutes les qualités propres à donner de l'éclat aux armes anglaises et à faire aimer le gouvernement britannique ; mais comme il n'avait pas assez de forces pour attaquer, il se tint sur la défensive.

Dans le quartier de l'Artibonite, Thomas Brisbane remportait peu de succès sur les républicains noirs et jaunes commandés par Toussaint Louverture et par Blanc Cassenave. Rarement il parvenait à forcer le cordon de l'Ouest qui s'étendait des Gonaïves au Mirebalais. Toussaint ayant réuni toutes ses forces battit les Anglais à Marchand, les chassa du pont de l'Ester, et les contraignit à abandonner toute la rive droite de l'Artibonite. Ses troupes en les poursuivant s'emparèrent des Verrettes où il vint avec 40 dragons faire arborer le drapeau tricolore. Il enleva ensuite la Petite-Rivière de l'Artibonite au général espagnol Santacilia.

Le major Brisbane se résolut à le gagner au parti britannique. Il lui proposa une entrevue qui fut acceptée. Il ordonna à Lapointe commandant de l'Arcahaie, de se rendre auprès de lui avec quelques troupes. Lapointe arriva à St.-Marc avec 800 hommes de la milice royale et deux pièces de 4. Brisbane se rendit à la digue de l'Artibonite à la tête de 2000 hommes et avec huit pièces de 4 et de 8. Il y avait à l'entrevue Brisbane, et Morin homme de couleur, son secrétaire, Lapointe, d'une part; Coudelet, Guy, officiers de couleur; le colonel Christophe Mornay, le commandant Gabriel Lafond, noirs, et Toussaint Louverture, d'autre part. Après huit jours de conférences, le général républicain, n'ayant pas trouvé l'occasion d'enlever Thomas Brisbane, parut s'être soumis au roi d'Angleterre; cependant il avait gagné au parti de la France, Morin l'interprète de Brisbane. Les deux armées se confondirent et fraternisèrent. Toussaint ne perdant pas l'espoir d'arrêter le major anglais, voulut lui donner un gage de la sincérité de sa soumission en lui livrant la place des Gonaïves. Il pensait qu'il s'y rendrait en personne. Mais Brisbane en envoya

prendre possession le colonel Gauthier, homme de couleur. Peu de jours après, Toussaint à la tête de plus de 2000 hommes pénétra aux Gonaïves, arrêta Gauthier, et l'envoya au Port-de-Paix. Les troupes anglaises qui occupaient quelques postes près des Gonaïves échangèrent quelques coups de fusils avec les républicains, et rentrèrent à St Marc. Lapointe retourna à l'Arcahaie où le parti républicain s'était un peu agité pendant son absence.

Le colonel Gauthier était arrivé au Port-de-Paix. Le gouverneur Laveaux lui proposa d'entrer dans les troupes de la République. Gauthier lui déclara qu'il aimerait mieux mourir que de trahir la cause du roi d'Angleterre. Il fut livré à une commission militaire qui le condamna à la peine capitale, comme français traître à la patrie. Il marcha au supplice en criant vive le roi George et mourut avec le plus grand courage.

Nous avons vu que pendant l'entrevue de la digue de l'Artibonite, Toussaint avait séduit le secrétaire de Brisbane, Morin homme de couleur, qui jouissait de toute la confiance du major anglais. Morin fit entrer dans une vaste conspiration contre S. M. B. tous les mulâtres de St. Marc et de Montruis dont la fidélité à l'Angleterre était déjà ébranlée par les écrits patriotiques de Pinchinat, et par les mauvais traitemens qu'ils éprouvaient presque comme dans l'ancien régime de la part des colons blancs. Il écrivit à Toussaint Louverture que s'il se présentait devant St. Marc, les portes lui en seraient ouvertes. Il n'y avait en cette ville que quatre-vingts soldats européens, 200 hommes du bataillon de Dillon, la légion de St. Marc commandée par le colonel Dessources, 300 espagnols qui avaient évacué les Verrettes et les milices des campagnes voisines; en tout 1,500 hommes. Pendant une nuit Toussaint à la tête de 11,000 hommes s'approcha de St. Marc, et y fut introduit par 300 mulâtres qui s'étaient emparés des portails; c'était le 6 Septembre. Son armée pénétra du côté des Guèpes. Brisbane surpris n'eut que le temps de se retirer au fort Libre avec quelques centaines de soldats. Les républicains nus la plupart, au lieu de lui donner assaut vigoureusement, se mirent à piller la ville. Cependant à la pointe du jour, il allait succomber, lorsqu'une frégate anglaise sortant du Môle entra dans le port, s'embossa aussitôt vis-à-vis des Guèpes, et canonna sans relâche les républicains. Le lendemain arriva une autre frégate. Toussaint perdant beaucoup de soldats, abandonna sa proie, et sortit de la ville avec un riche butin, accompagné de Morin qui dès lors s'attacha à sa fortune. Le colonel Dessources le poursuivit et lui tua quelques traîneurs. Les trois cents hommes de couleur qui avaient pris les armes en faveur de la France, n'eurent pas l'énergie d'abandonner leurs propriétés pour suivre les républicains qui étaient dans les plus grandes privations ne se nourrissant que de maïs et d'oranges sures. Ils envoyèrent à Brisbane une adresse par laquelle ils le sup-

pliaient de leur permettre de rentrer en ville. Le major anglais leur accorda leur demande. Mais dès qu'ils se furent dispersés dans leurs maisons, il les fit désarmer, arrêter et enchaîner à bord de trois bâtimens de guerre qui étaient dans la rade. Le lendemain, on en fit fusiller 20 des plus coupables, parmi lesquels on remarquait Bonbon Hugueville, Archin, Lacase, Couyo etc. etc. Les colons blancs de St. Marc profitèrent de cette circonstance pour en faire périr un plus grand nombre. Ils se transportèrent pendant une nuit obscure, à bord des trois navires de guerre, en firent descendre soixante sur le rivage et les tuèrent à coups de sabres et de baïonnettes.

Lapointe homme de couleur, en apprenant ce crime, vint à St-Marc et s'en plaignit avec indignation au major Brisbane, lui disant que les anciens libres en se livrant aux Anglais, ne pensaient pas qu'ils dussent se trouver de nouveau sous le joug des colons blancs. Le mal était fait. Brisbane l'écouta; mais il ne poursuivit aucun des assassins. Il envoya même le reste des prisonniers à la Jamaïque où ils périrent la plupart dans des pontons infects. Tel est le sort de presque tous ceux qui, en se livrant à l'étranger, trahissent la patrie.

Lapointe se hâta de retourner à l'Arcahaie où conspiraient les républicains qui avaient été dénoncés par une femme de couleur. Les trois frères Leroux, Burette, Basquia, Prosper avaient résolu de livrer le bourg à Toussaint Louverture. Toute la gendarmerie du quartier était dans la conspiration qui devait éclater le lendemain du retour de Lapointe. Celui-ci ordonna aussitôt de rentrer au bourg au chevalier de Peste, colonel de la milice royale cantonnée dans la montagne, au colonel Laval commandant du Boucassin, et au capitaine Arthur Dubourg commandant des Vases. Les troupes de ces trois officiers pénétrèrent à l'Arcahaie. Elles tinrent en respect la gendarmerie, et arrêtèrent tous les conjurés. Lapointe qui venait de condamner le crime commis à St-Marc profita cependant de cette circonstance pour se défaire d'un grand nombre de ses ennemis personnels: il en fit égorger trente à l'embarcadère du bourg. Les frères Leroux, Burette, Basquia, Prosper furent embarqués sur une frégate qui appareilla pour le Port-Républicain; ils devaient être envoyés dans les pontons de la Jamaïque. Lapointe lui-même monta sur un brick et fit voile aussi pour le Port-Républicain. Il y avait à bord du navire quatorze prisonniers, entre autres les nommés Mathurin Greffin, Pierre Lachimbo, Louis Petit, Rauz; il les fit égorger, et jeta leurs cadavres à la mer.

Toussaint ayant réuni aux Verrettes presque toutes les troupes de l'Artibonite partit de ce bourg, et alla assiéger St-Marc. Quoique cette ville fut protégée par le feu des bâtimens de geurre anglais, il s'empara du fort Bélair (5 Octobre) et établit une batterie sur le morne Diamant. Il travailla lui-même avec ses soldats à y monter une pièce qui en tombant lui écrasa plusieurs doigts. Ne pouvant plus diriger lui-même les opérations, il en chargea Blanc Cassenave, Guy et Morin, et se retira

à une lieue de St-Marc. Les Anglais assaillirent le morne Diamant et le fort Bélair, en chassèrent les républicains, et vinrent attaquer le quartier-général de Toussaint Louverture qui ne dut son salut qu'à la résistance opiniâtre de la 6e légion des troupes franches. Les républicains levèrent le siège de St-Marc et allèrent se refaire aux Gonaïves. Toussaint ne tarda pas à apprendre que Jean François qui avait su l'échec qu'il venait d'essuyer, se disposait à s'emparer de la Marmelade, et menaçait St-Michel et St-Raphaël. Il renforça le cordon de l'Ouest et vola à la rencontre de l'ennemi dont il arrêta l'ardeur. Jean François avait recruté beaucoup de cultivateurs républicains en donnant à chacun d'eux une portugaise (8 piastres.)

Pendant que Toussaint était dans le Nord, les Anglais de St-Marc, et les Espagnols du Mirebalais, après avoir combiné leurs manœuvres, forcèrent le cordon de l'Artibonite, et reprirent les Verreties. Les républicains se réfugièrent à la Petite Rivière de l'Artibonite et au pont de l'Ester. Toussaint n'attribua cet échec qu'à la perfidie des hommes de couleur qui avaient fait savoir à Brisbane, disait-il, combien il y avait peu de troupes au cordon. Il écrivit à Laveaux que ces *scélérats* s'en repentiraient un jour.* Dès lors il commença à accuser Blanc Cassenave de complicité avec les Anglais. Blanc Cassenave, homme de couleur, était très-dévoué à la cause de la liberté; mais il se montrait le partisan de Villate ennemi personnel de Laveaux. Dès cette époque on voit le gouverneur Laveaux insinuer à Toussaint Louverture que les anciens-libres seront toujours les ennemis implacables des émancipés de 1793. Pour réparer l'échec qu'il venait de recevoir, le général Toussaint se porta sur Hinche, y tailla en pièces les Espagnols, et laissa dans le bourg une forte garnison.

Pendant cet intervalle les hommes de couleur et les noirs du Sud qui vivaient dans la plus parfaite fraternité, dirigeaient tous leurs efforts contre les anglais et obtenaient d'éclatans succès. Il ne restait plus dans cette province, aucune trace de l'ancien régime. Tout y était changé: les usages, les mœurs, une foule des mots de la langue. Les hommes n'y étaient plus les mêmes; à cet air humble de la servitude avait succédé une expression noble et fière; chacun marchait la tête haute: les idées républicaines s'étaient partout infiltrées; on s'habituait peu à peu à donner d'autres noms aux jours, aux mois, aux années. Le général Rigaud, républicain ardent, exerçait les plus grandes rigueurs contre les royalistes, les Anglais et leurs partisans, n'importe leur couleur. Suivant les préceptes de Polvérel, il ne faisait enseigner dans les écoles que le dogme de l'existence de Dieu. Chose étrange que les changements qui s'opèrent dans l'esprit humain! Sous Charles VII, à la voix d'une vierge que les populations accueillent, pour ainsi dire comme une prophé-

* Lettre de Toussaint à Laveaux.

tesse, les français découragés, se raniment, volent au combat et affranchissent leur pays du joug de l'étranger; en 1793, les peuples de France alors qu'ils adoraient la Raison, qu'ils envoyaient à l'échafaud les prêtres, et anéantissaient les saintes reliques, se ruaient avec fureur contre les légions étrangères et les vainquaient. Au 15ᵉ siècle l'indépendance nationale était sauvée par le zèle religieux; au 18ᵉ siècle, par l'amour de la liberté. Heureux le peuple dont l'esprit demeure toujours enthousiaste, et dont le cœur peut toujours s'animer de nobles passions!

Pendant que le général Rigaud rétablissait l'ordre et le travail dans l'étendue de son commandement, la plupart des hommes de couleur de Léogane, mécontens de la domination anglaise sous laquelle les colons recevaient une protection toute spéciale, lui envoyèrent plusieurs députés porteurs d'une adresse par laquelle ils l'exhortaient à venir attaquer leur ville lui promettant de le seconder énergiquement. Les députés rencontrèrent au Petit-Goâve Pinchinat qui y était malade. Celui ci les félicita de la noble détermination qu'ils avaient prise. Rigaud envoya cette adresse au général Bauvais qui fit partir de Jacmel pour le Grand Goâve une partie de la légion de l'Ouest, infanterie, artillerie et cavalerie. Ces troupes y attendirent l'armée du Sud. On battit la générale dans les rues des Cayes, et beaucoup de jeunes gens s'enrolèrent avec enthousiasme. Rigaud partit avec 2,000 hommes tant de la légion de l'Egalité du Sud que de la garde nationale. Il laissa des garnisons à St. Louis, à Aquin, au Petit Goâve. Dans tous ces lieux il fit arrêter les partisans de l'Angleterre, de n'importe quelle couleur. Après avoir accordé à ses troupes quelques jours de repos au Grand-Goâve où il rencontra mille hommes de la légion de l'Ouest, il marcha audacieusement contre l'ennemi. Léogane alors bien fortifiée, est bâtie au milieu d'une belle plaine, et est située à une demi-lieue de la mer avec laquelle elle communique par un grand chemin magnifique bordé de maisons. Le port de la ville était défendu par un fort de gazon presque au niveau de la mer, appelé anciennement Lapointe, mais *Çaïra*, depuis la fondation de la République. Cette redoute était garnie de 11 pièces de canon de 12 et 18. Rigaud en débouchant dans la plaine vit accourir au-devant de lui les principaux républicains de Léogane qui s'étaient cachés dans des jardins de cannes. Ils lui annoncèrent que leur conspiration avait été découverte par les Anglais, qu'ils avaient été obligés de fuir, que les royalistes animés de la plus grande détermination occupaient toutes les fortifications; et que tous les patriotes étaient dans les cachots. Nous devons nous rappeler que Labuissonnière homme de couleur, gagné par Lapointe, avait livré Léogane aux troupes anglaises. Un bataillon du régiment de Berwick occupait la place.

Rigaud confia l'avant-garde de son armée au lieutenant-colonel Fau-

bert commandant du deuxième bataillon de la légion de l'égalité du Sud. Cette avant-garde fût arrêtée par le feu d'une redoute élevée au milieu du chemin qui conduisait à la ville. Le lieutenant-colonel Faubert écrasé sous la mitraille replia sur le centre de la colonne. Rigaud ordonna au chef d'escadron Marc Borneau de prendre la droite. Les grenadiers de la légion de l'Ouest pénétrèrent dans les fossés de la ville sous le feu le plus vif, pendant que le commandant Pétion braquait une batterie contre le fort Ça-Ira. Après une heure d'un combat des plus sanglants, les républicains escaladèrent les remparts, entrèrent dans la place, et y arborèrent le drapeau tricolore. (6 Octobre.)

Pendant cet intervalle le commandant Pétion, de la légion de l'Ouest, s'était emparé du fort Ça-Ira, et avait contraint les bâtimens de guerre anglais à prendre le large.

Le bataillon allemand de Berwick, au service de l'Angleterre, commandé par un nommé Salomon, fut en entier fait prisonnier. Labuissonnière, un nommé Thiballier, le curé de la paroisse et tous les autres chefs royalistes, furent arrêtés. Labuissonnière et les autres principaux royalistes furent livrés à une commission militaire qui les condamna à la peine capitale, comme traîtres à la patrie. Ils appartenaient tous aux premières familles de Léogane. De nombreuses femmes de couleur vinrent en pleurs demander leur grâce au général Rigaud.— Elles le supplièrent d'oublier le passé, de se montrer humain et de les gagner au parti de la République par sa générosité. Rigaud demeura inflexible. Alors dans leur indignation elles s'écrièrent: il est ivre comme à son ordinaire.—Oui, Mesdames, répondit Rigaud, je suis ivre, mais de vous voir. Tous les condamnés furent exécutés sur la place d'armes. Rigaud se montrait toujours impitoyable envers les noirs et les hommes de couleur qui avaient embrassé la cause du roi d'Angleterre. Il ne concevait pas que des hommes relevés de l'avilissement par la révolution française, pussent se rallier à un parti qui rétablissait l'esclavage.

Quant aux prisonniers anglais européens il les traita avec la plus grande générosité. Il les fit acheminer sur les Cayes sous l'escorte d'un bataillon. Pendant la route les républicains usèrent de beaucoup d'égards envers eux. Pas un Anglais ou Allemand ne fut dépouillé: chose rare dans notre pays, surtout à cette époque. Cependant Thiballier officier blanc français, et le curé de Léogane furent fusillés aux Cayes.

Cinq semaines après la prise de Léogane, les Anglais vinrent attaquer, dans le grand chemin du Port-Républicain, les avant-postes de l'armée républicaine. Le général Rigaud marcha à leur rencontre avec toute son armée et leur livra bataille sur l'habitation Trutier. Les Républicains se précipitèrent sur les Anglais à la baïonette, et les culbutèrent. Mais des renforts et plusieurs pièces de campagne sortis de Bizoton arrivèrent à Trutier et rétablirent le combat. L'artillerie anglaise bien servie démonta une pièce de 4 qu'avaient les Républi-

cains; et Rigaud, foudroyé par la mitraille, battit en retraite, mais en bon ordre, jusqu'à Léogane (5 décembre 1794.) Les Anglais comptèrent 40 hommes tués et cinquante blessés; parmi ces derniers on remarquait trois officiers Grant, Clunes et Hamilton.

Rigaud partit pour les Cayes le lendemain de ce combat, après avoir laissé à Léogane une forte garnison. Dès qu'il arriva dans le Sud, il réunit plusieurs milliers d'hommes et marcha sur Tiburon qu'occupaient les Anglais. L'armée républicaine s'arrêta dans la plaine de la Cohanne. Elle était forte des quatre bataillons de la légion du Sud, alors de 1,500 hommes chacun. La flottille républicaine composée d'un brick de 16 pièces et de trois chaloupes canonnières, devait partir des Cayes le 23 Décembre.

Le lendemain de l'arrivée de Rigaud à la Cohanne, un officier Anglais sorti de Tiburon, tenant à l'extrémité d'un bâton un mouchoir blanc, se présenta au camp républicain. On l'introduisit dans la tente du général qui ne voulut l'entendre qu'en présence des officiers supérieurs de son armée. Aussitôt il se forma autour de l'Anglais un cercle d'officiers parmi lesquels on remarquait les Faubert, les Dartiguenave, les Polycarpe, les Lapoty.

Le parlementaire dit: « que le roi d'Angleterre proposait au géné-
« ral Rigaud de lui livrer les Cayes et St. Louis, moyennant une somme
« de trois millions de livres tournois; il ajouta que Rigaud serait
« également général dans les troupes britanniques, qu'il aurait la
« faculté de demeurer dans la colonie ou de se rendre en Angle-
« terre; que tous les officiers et sous-officiers de son armée monteraient
« en grade. »

Les officiers républicains se regardèrent avec étonnement, et leur physionomie exprimait la plus vive indignation. Le lieutenant-colonel Faubert rompit le silence, et dit qu'il fallait toujours se tenir en garde contre la perfidie anglaise; que S. M. B. ne tiendrait pas plus à ses promesses qu'elle n'avait récompensé les colons français qui lui avaient livré le fort St. Louis avant 1789, que du reste il valait mieux mourir pauvres en défendant la liberté, que d'être dans l'opulence en combattant pour l'esclavage. Il fut interrompu par les cris de vive la liberté; et le parlementaire confus, se retira au plus vite: les jeunes gens de l'armée voulaient l'arrêter et le faire rôtir sur un lit de charbons ardens.

Rigaud envoya chercher aux Cayes un bateau plat que depuis plus de deux mois il avait ordonné de construire. On chargea le bateau d'une pièce de 16, de 600 boulets, de gargousses, de 3,000 sacs vides, et on le lui expédia. Le navire longeant la côte de très-près était suivi de 240 grenadiers chargés de le protéger par la fusillade en cas d'agression. Il arriva à la Cohanne le 19 Décembre, et y débarqua toutes les munitions de guerre dont il était chargé. Pendant qu'il s'en retournait aux Cayes il fut capturé par les Anglais.

Rigaud se résolut alors à attaquer Tiburon. Avant d'atteindre cette ville, il fallait enlever un poste avancé nommé Moisson qu'occupaient 500 Anglais. Pendant la nuit du 24 au 25 Décembre, il ordonna à cinq jeunes noirs forts et intrépides d'enlever les sentinelles anglaises. Ces jeunes gens se glissant à travers les herbes s'approchèrent assez près des soldats européens pour les poignarder avant qu'ils eussent eu le temps de décharger leurs armes. Rigaud qui s'avançait au pas de course à la tête de 6,000 hommes, surprit le camp ennemi et passa au fil de l'épée presque tout le bataillon Anglais.

Aussitôt il fit établir sa pièce de 16 sur une hauteur vis-à-vis d'un fort nommé Vainqueur, armé de trois pièces de 18 et couvrant la ville de Tiburon. Il fit remplir de terre ses trois mille sacs qui formèrent contre l'ennemi un rempart de 18 pieds d'épaisseur. Tous ces travaux s'exécutèrent dans la nuit même, six mille hommes y travaillant, officiers et soldats.

La garnison anglaise était de 450 hommes du 23e régiment sous les ordres du lieutenant-colonel Bradford et du chevalier de Sevré. A la pointe du jour (25 Décembre,) l'armée républicaine retranchée à 1,000 pas des redoutes ennemies, déploya ses drapeaux et frappa d'étonnement les soldats Anglais qui croyaient le général Rigaud vers la Cohanne. La canonnade commença aussitôt de part et d'autre. En même temps l'escadre républicaine attaquait une corvette anglaise, le Roi George, qui défendait l'entrée du port de Tiburon. Les femmes et les enfans des premières familles de la ville s'étaient réfugiés à bord de ce navire. Le général Rigaud fit débarquer sur le rivage l'artillerie de sa flottille, et dressa tant contre la place que contre le Roi George une nouvelle batterie de cinq pièces et d'un mortier de 8 pouces. Après 48 heures de combat, la corvette anglaise reçut dans le flanc une bombe de 50 qui l'ébranla; elle s'enfonça jusqu'à sa batterie supérieure. Un boulet rouge vint ensuite s'y fixer et y mettre le feu. Un instant après le Roi George sauta dans l'air. La plage, et les montagnes qui dominent Tiburon retentirent de cette horrible explosion. Un cri de désespoir sortit de la ville, et les lamentations dominèrent le bruit de la mousqueterie. Le général Rigaud fit aussitôt pointer ses canons contre une batterie nommé Sevré, dressée au bas de la ville le long du rivage; il en éteignit le feu. Alors il porta tous ses coups contre le grand fort le seul point qui résistât encore. Plusieurs bombes qui y éclatèrent forcèrent les Anglais à l'abandonner et à prendre le chemin des Irois. Rigaud aussitôt après l'explosion du Roi George avait ordonné au lieutenant-colonel Giles Benech d'aller établir une embuscade au morne *Mam Sannite* dans la route des Irois. Les Anglais tombèrent dans l'embuscade, et furent taillés en pièces. Le carnage qu'en faisaient les républicains ne cessa que lorsque Rigaud envoya l'ordre de faire des prisonniers. Cent hussards Anglais ne mirent bas les armes qu'après avoir tué leurs chevaux pour en priver

les Républicains. Le lieutenant Baskerville aima mieux se brûler la cervelle que de se rendre. Il n'y eut pas cinquante Anglais qui atteignirent les Irois. Rigaud entra à Tiburon le 29 décembre. Après en avoir confié le commandement à Dartiguenave, il retourna aux Cayes où il fut magnifiquement accueilli. En même temps le colonel Geffrard contenait l'élan des Anglais dans les montagnes de Plymouth et obtenait sur eux des succès.

Pendant cet intervalle, la mésintelligence augmentait entre Villate et Laveaux. Les intérêts de prépondérance de castes qui dans l'Ouest avaient éloigné les hommes de couleur des commissaires civils, entretenaient dans le Nord la plus grande animosité entre les anciens libres et le gouverneur. Les gens de couleur voyaient avec indignation que les blancs se montraient plus disposés à livrer l'autorité du pays aux nouveaux libres qu'à se soumettre à leur domination. Laveaux aimait mieux faire grandir Toussaint Louverture dont il croyait pouvoir faire un instrument, que Villate, son émule de gloire. Telle fut la cause de la lutte qui ne tardera pas à éclater entre les deux rivaux.

Le gouverneur accompagné de l'ordonnateur Perroud, de Pageot commandant de la province du Nord, partit du Port-de-Paix, et vint au Cap où la municipalité dévouée à Villate lui suscita toutes sortes d'embarras. Il n'en admira pas moins la belle tenue des troupes franches, et en complimenta Villate qui avait sous ses ordres les colonels Pierre Michel, Rodrigue et Léveillé. Le 4 Novembre il partit du Cap, visita un fort qui protégeait le bourg de Bréda, traversa la Marmelade, et se rendit au Dondon où il félicita Toussaint Louverture d'avoir élevé à des grades supérieurs, les officiers Moyse, Dessalines, Christophe, Desrouleaux, Duménil, Clervaux, Maurepas et Bonaventure. Il rentra au Cap le 7 Novembre où il trouva le peuple qu'excitait Villate, beaucoup plus hostile à son égard. L'ambition jouait le principal rôle dans ces circonstances. Les citoyens adressèrent à Laveaux une pétition par laquelle ils lui demandaient que le commandement de la province du Nord fut confié à Villate. Le général Pageot qui avait toujours bien mérité de la patrie avait ce commandement. Le gouverneur repoussa cette demande avec d'autant plus d'énergie qu'il croyait découvrir dans cette démarche le désir ardent qu'éprouvait l'homme de couleur de s'emparer de l'autorité dans le Nord, comme Bauvais et Rigaud l'exerçaient déjà, dans l'Ouest et dans le Sud. Les anciens libres noirs et jaunes en témoignèrent hautement leur mécontentement, et une insurrection faillit même d'éclater le 12 Novembre. Villate qui, sans se montrer, faisait agir la population, parvint à calmer l'effervescence. Le 26 du même mois il y eut un nouveau tumulte. Le peuple criait, en parcourant les rues, que les affaires ne marcheraient que lorsqu'il y aurait deux têtes de moins dans la colonie (celles de Laveaux et de Perroud.)

Le gouverneur, de son côté, manquait de tact au milieu d'une

ville ennemie : son despotisme fit gémir les citoyens qu'il écrasa par d'énormes impôts. Ne prenant pas en considération les malheurs qu'ils avaient éprouvés, ni les grands sacrifices d'argent qu'ils avaient faits pour relever leur ville ruinée par l'incendie de Galbaud, il exigea impitoyablement le prix des loyers de toutes les maisons qu'on avait bâties sur les emplacemens appartenant à l'Etat. Il loua par des actes authentiques, cent quatre-vingt-dix-huit maisons pour cent cinquante deux mille-quatre vingt dix-neuf francs. Cette conduite augmenta le mécontentement qui était déjà presque général. Villate en profita pour organiser un mouvement populaire contre Laveaux, afin, en l'abattant, de se soustraire à l'autorité de Toussaint Louverture qui grandissait chaque jour. Par son administration douce et complaisante, le Cap qu'il avait sauvé par son courage, s'était relevé de ses ruines. Pendant ce temps les anciens libres s'agitaient au Limbé à l'instigation de Blondeau, homme de couleur, en lutte d'autorité avec le colonel Barthélemy, noir du parti de Laveaux. Celui-ci retourna au Port-de-Paix le 27 Décembre. Au Cap, on continua à le représenter au peuple, comme l'ennemi de la liberté générale, travaillant à livrer la colonie aux Anglais, et songeant à émigrer avec Pageot et Perroud. Le gouverneur de son côté représentait les hommes de couleur comme les ennemis de la liberté des noirs et travaillant à les replonger dans la servitude.

Dès cette époque nous voyons la plupart des Agens de la métropole s'efforcer de faire naître la plus grande animosité entre les noirs et les hommes de couleur. Certainement le général Lavaux, ainsi que Villate, était sincèrement dévoué à la liberté des noirs; mais comme ces derniers n'avaient alors ni l'éducation, ni les lumières, ni les prétentions des mulâtres, il leur accordait plus de sympathies, parce-qu'il croyait pouvoir les tenir sous sa tutelle. D'un autre côté il existait entre le mulâtre et le blanc, la rivalité qui se dessine toujours entre deux frères, l'un bâtard, l'autre légitime, la rivalité d'Ismaël et d'Isaac. Mais sur notre théâtre, le mulâtre avait un avantage sur le blanc, c'est qu'il était aussi le frère du noir. Il est à déplorer que l'orgueil colonial qui le repoussa toujours l'ait empèché d'être l'arche d'alliance entre l'africain et l'européen.

Pendant cet intervalle, le colonel Thomas Brisbane résolut d'enlever le camp Labadie, et le Pont de l'Ester afin de s'ouvrir le chemin des Gonaïves dont il voulait s'emparer. Il réunit aux Verrettes son armée composée de la garnison de St. Marc, des milices des hauteurs de cette ville, des Lianes et d'un détachement de la légion d'York commandée par Lapointe. Il avait sous ses ordres Borel et Biquet. Les espagnols du Mirebalais commandés par Despinville avaient réuni leurs forces aux siennes. Après avoir divisé ses troupes en plusieurs colonnes, il s'ébranla pour traverser l'Artibonite à Labadie où était retranché le commandant Vallery, à la tête d'un bataillon républicain. Sa

marche fut arrêtée par un combat des plus sanglants. Vallery fit aussitôt connaître sa position à Toussaint Louverture qui était à l'Artibonite, au camp Daguin. Celui-ci quoique malade s'élança sur son cheval au milieu de la nuit, arriva à la pointe du jour à la Petite-Rivière de l'Artibonite, d'où il se transporta au camp Labadie avec trois cent trente cavaliers : les anglo espagnols se retirèrent dès qu'ils l'aperçurent. Pour les inquiéter, il fit tourner leur camp, par un détachement de trente hommes qu'il envoya dans les hauteurs des Verrettes. Ce détachement rencontra trois cents noirs royalistes commandés par Biquet, qui incendiaient les propriétés des hommes de couleur du parti républicain. Biquet l'attaqua, et fut repoussé; il revint deux fois à la charge et fut encore deux fois culbuté. Si Toussaint avait pu franchir l'Artibonite avec sa cavalerie, il eût taillé en pièces le bataillon royaliste.

Ayant arrêté la marche des Anglais sur les Gonaïves, il parcourut tous les postes du cordon de l'Artibonite et les exhorta à supporter avec héroïsme les privations contre lesquelles ils luttaient, aussi bien que contre l'ennemi.

Toussaint se rendit ensuite aux Gonaïves dont la rade était souvent visitée par les croiseurs Anglais qui débarquaient à la Saline et en enlevaient beaucoup de sel. Ils brûlaient les bourgs du littoral : ils venaient d'incendier le Port-à-Piment. Ces brigandages ne cessèrent que par l'armement d'une goëlette qui fut lancée contre les corsaires. Toussaint et plusieurs négocians de la ville l'avaient achetée et l'avaient nommée *la Liberté*.

Le gouverneur Laveaux écrivit à Toussaint Louverture d'assurer contre l'ennemi les quartiers qui formaient le cordon de l'Artibonite, et de marcher contre la Grande-Rivière qu'infestaient les Espagnols. Le 7 Nivôse an 3 (27 Décembre 1794) Toussaint expédia à Villate commandant général du Cap un courrier extraordinaire pour le prier de faire parvenir ses instructions à Thomas Andre commandant de Limonade, à Pénel commandant du Trou, et à Noël Arthaud. Ces trois officiers étaient invités à attaquer l'ennemi le 30 Décembre, pour opérer une diversion favorable aux opérations de Toussaint Louverture. Les pluies qui étaient tombées avec abondance ne permirent à Toussaint d'arriver au Dondon que le 30 dans l'après-midi. Il résolut d'attaquer le lendemain. Il forma de son armée cinq colonnes : la première sous les ordres du commandant Moyse passa par le grand Giles, pour attaquer les postes avancés du bourg de la Grande-Rivière; la deuxième sous les ordres du commandant Charles devait s'emparer du camp Baujoin, la troisième commandée par Noël reçut ordre d'occuper le camp Buquet situé à la montagne Noire; la quatrième sous les ordres des lieutenans-colonels Jérôme et Flevand, devait attaquer le camp Vauxel. Il commanda en personne la cinquième. Le 30 Décembre dans la nuit l'armée s'ébranla sur tous les points. Toussaint après

avoir atteint la savanne espagnole, fit passer par la montagne Noire une compagnie commandée par Jean François Dupuy, une autre, sous les ordres de Paparel, par la Ravine à Mariane. Le lieutenant-colonel Dessalines marcha sur le poste Itis, à travers le Pignon. Après avoir lancé ses colonnes sur tous les points qu'occupait l'ennemi, Toussaint marcha lui-même contre le camp Flamin. Avant de l'atteindre, il rencontra un fort qu'il attaqua et enleva d'assaut après une seule décharge. Les chefs de colonnes Moyse, Charles, Noël, Jérôme, Flavand, Dessalines, avaient déjà culbuté l'ennemi de toutes parts, et l'avaient refoulé au camp Flamin. Quand toute l'armée se trouva réunie près de cette redoute, Toussaint ordonna à Dessalines d'attaquer. Les autres colonnes se portèrent sur la Crête espagnole et assaillirent tous les postes qui protégeaient Flamin. Après un vigoureux assaut Dessalines enleva ce camp que les Espagnols abandonnèrent sans cependant prendre la fuite. Toussaint enleva ensuite le fort Cambron. Les Espagnols chassés des positions qu'ils occupaient, s'étaient dispersés dans les bois, et inquiétaient vivement les Républicains. Pour éviter les embuscades, Toussaint, dès que la nuit tomba, fit rentrer toutes ses troupes à Flamin. Les Espagnols cherchèrent à le tourner. Il s'en aperçut, courut à leur rencontre à la tête de sa cavalerie, les atteignit dans un chemin étroit, mit pied-à-terre avec ses dragons, s'arma d'un fusil et les culbuta.

Le 1er Janvier 1795 (12 Nivôse an 3), à la pointe du jour deux colonnes républicaines commandées par le capitaine Médor et par Dessalines sortirent du camp Flamin. Celui-ci atteignit la Crête-Plate où il fit de nombreux prisonniers, et celui-là s'empara du camp Roque. Dans la même journée Toussaint et le capitaine Laurent marchèrent contre le fort St-Malo, lui donnèrent assaut tête baissée et l'enlevèrent à la baïonnette. Laurent s'élança aussitôt vers le Boispin pour dégager les autres colonnes qui étaient assaillies par les Espagnols des camps Cormine, Bense, Salenave et Dupuis. Ces camps furent pris et livrés aux flammes. Mais au commencement de la nuit, les troupes républi caines harcelées de tous côtés, se replièrent sur le quartier général.

Le 13 Nivôse (2 Janvier 1795) Toussaint sortit du fort St-Malo, à la tête de sa cavalerie, et alla examiner les positions de l'ennemi. Il découvrit un camp aux Cardinaux et s'en empara. Il aperçut deux autres retranchemens à Ducasse et à Pistau. Comme celui de Ducasse était assis sur une hauteur que dominait un autre camp, il n'osa attaquer Pistau dans la crainte d'être cerné. Il rentra au quartier-général où il réunit un conseil de guerre. Il fit à ses lieutenants la description des positions ennemies, et les exhorta à s'en rendre maîtres. Les commandans Moyse, Paparel, Dessalines et Noël demandèrent avec enthousiasme à marcher contre l'ennemi, et promirent à Toussaint de le suivre partout. Celui-ci se résolut à profiter des bonnes dispositions de l'armée qui quoique exténuée de fatigues, était pleine d'ardeur.

Toussaint s'était imprudemment engagé dans les montagnes de la Grande-Rivière; déjà il était cerné de tous côtés; Jean François lui cédait le terrain afin de l'attirer au camp Charles Sec, position bien fortifiée où il devait infailliblement le battre.

Après avoir envoyé ses prisonniers au Dondon, Toussaint se mit en marche le 14 Nivôse (3 Janvier 1795) contre les camps Pistau et Ducasse qu'il prit après un combat sanglant. En même temps Moyse s'emparait des camps Sabourin et Tanache. Il attaqua ensuite le fort Bamby assis sur le sommet d'un morne presque inaccessible, et ordonna aux troupes franches du Dondon de monter à l'assaut. Les soldats de ce corps, sans répondre au feu de l'ennemi, le fusil sur le dos, grimpèrent le long du morne à travers la mitraille et les balles de la fortification qu'ils enlevèrent à la baïonnette. De son côté le lieutenant-colonel Thomas André s'empara du camp Barbara.

Le 15 Nivôse (4 Janvier) Toussaint fit enlever toutes les positions qui protégeaient l'importante fortification de Charles Sec, afin de l'attaquer avec plus de facilité. Un détachement s'empara du camp Nayo dressé sur un morne; Thomas André prit le camp Gomez; Paparel, le camp Boispin; Dessalines le camp Denis au Giromond; le capitaine Noël les camps Gilette, Rateau, Delaunay et Jourdan, dans la montagne de Caracol.

Vallière était occupée par les espagnols. Toussaint pensait que le chemin qui conduisait de ce bourg au camp Charles Sec, était intercepté par Noël Arthaud, un de ses lieutenans. Mais Arthaud n'avait pu résister à l'impétuosité de Jean François qui occupa ce chemin, après l'en avoir chassé. Toussaint croyant n'avoir rien à redouter du côté de Vallière, vint attaquer le camp Charles Sec avec toutes ses forces réunies. Jean François s'élança sur lui avec la plus grande vigueur, et après un combat des plus opiniâtres, le culbuta, mit ses troupes en pleine déroute, et le poursuivit jusqu'à la montâgne Noire au Pico.

Cette défaite fit perdre à Toussaint tous les avantages qu'il avait obtenus jusqu'alors. Les républicains se retirèrent à la Marmelade. Ils comptèrent plus de deux cents hommes tués et autant de blessés.

Pendant cet intervalle les hommes de couleur de St. Marc qui s'étaient livrés aux Anglais ne pouvaient plus supporter la domination britannique. De plus en plus humiliés par les colons blancs, ils formèrent le projet d'abattre Thomas Brisbane, de surprendre la garnison anglaise, et de livrer la ville à la République, en y appelant Blanc Cassenave qui, en l'absence de Toussaint, commandait au cordon de l'Artibonite. Mais le projet fut dénoncé par un des conjurés qui sentit le cœur lui faillir au moment de l'exécution. Brisbane averti de ce qui se tramait fit arrêter cinquante des principaux conspirateurs. Il voulut les envoyer sur les pontons de la Jamaïque; mais il rencontra de la part des colons blancs une si forte résistance qu'il ne

pût les embarquer : ils furent tous égorgés dans les prisons de St.Marc.

Un mois après, une autre conspiration, excitée par les lettres de Pinchinat, fut découverte au Port-au-Prince. Les républicains devaient désarmer la garnison de la ville et faire mourir tous les Anglais. Le gouverneur Horneck livra vingt des conjurés à une commission militaire : quinze furent condamnés à la peine capitale, et fusillés le 18 Février. Ces nombreuses exécutions firent trembler les hommes de couleur des autres quartiers occupés par les Anglais et les maintinrent dans la soumission.

Lapointe disait souvent, à l'Arcabaie, qu'il redoutait plus les écrits de Pinchinat qu'une armée. Il fit fusiller le commandant Birette qui appelait son catéchisme les adresses de ce noble républicain à ses frères noirs et jaunes. Les colons de l'Arcahaie proposèrent plusieurs fois inutilement à Pinchinat de lui faire une rente considérable s'il voulait abandonner la colonie pour aller vivre aux Etats Unis ou en Europe.

Lapointe depuis long temps travaillait à faire rentrer le Mirebalais sous la domination anglaise. Il avait pour émissaire dans ce quartier un nommé Rébelle, homme de couleur, qui gagna les habitans en faveur de S. M. B. Alors les Anglais marchèrent contre le Mirebalais sur deux colonnes : l'une sortant de l'Arcahaie commandée par Lapointe, l'autre sortant du Port-Républicain. Ils y pénétrèrent sans coup férir, en chassèrent les Espagnols qui étaient cependant leurs alliés, et en prirent possession, ainsi que du quartier des Grands Bois. Le vicomte de Bruge fut nommé commandant de la paroisse, et Rébelle chef de la milice royale. Les bienfaits de cette prise de possession se firent aussitôt sentir au Port-Républicain, car il s'établit entre cette ville et la partie espagnole un grand commerce de bestiaux.

Alors se trouvait au Port-Républicain Juste Chanlatte, frère du colonel Antoine Chanlatte. Il avait été contraint de prendre parti avec les Anglais, s'étant trouvé à l'Arcahaie en 1793, lorsque Lapointe avait livré ce quartier à Thomas Brisbane. Comme il faisait des démarches pour se faire mettre en possession de ses biens séquestrés, les colons le dénoncèrent comme un des agens de la République française. Il fut arrêté et mis aux fers à bord d'un des navires de la rade. Il attira sérieusement l'attention du gouverneur anglais par une lettre qu'il lui adressa. Celui-ci le mit en liberté et le chargea d'une mission importante auprès de Rigaud et de Bauvais : c'était de les gagner à la cause royaliste. Chanlatte partit pour les Cayes. Quand il y arriva il annonça à Rigaud qu'il n'avait pu revenir au milieu de ses frères qu'en promettant aux Anglais de s'efforcer de leur faire arborer le pavillon britannique. Il se rendit à Jacmel, en dit autant à Bauvais. Il écrivit ensuite au gouverneur anglais qu'il avait rempli sa mission, mais sans succès; et que se trouvant bien avec ses anciens compagnons d'armes, il demeurait parmi eux.

Nous avons déjà vu se dessiner l'animosité qui existait entre le gouverneur Laveaux et Villate. Presque tous les anciens libres noirs et jaunes s'étaient prononcés pour Villate et dans le Nord et dans l'Artibonite ; au contraire, les nouveaux libres étaient la plupart pour Laveaux ; nous en avons dit les causes. Toussaint persécutait cruellement Blanc Cassenave son lieutenant, homme violent, brave et partisan enthousiaste de Villate. Il avait cru s'apercevoir qu'il voulait lui enlever le commandement du cordon de l'Artibonite : ce qu'aucune des pièces que nous avons eues sous les yeux ne constate. Blanc Cassenave occupait la Petite-Rivière de l'Artibonite ; il avait fortifié pour s'opposer aux incursions et des Anglais et des Espagnols, le mornet de la Crête à Pierrot qui domine le bourg, et avait armé ce nouveau fort d'une pièce de 12 et d'une pièce de 16.

Pendant cet intervalle, les Espagnols forcèrent *la porte de la savanne;* mais ils furent taillés en pièces par Blanc Cassenave. En même temps, Vallery, commandant du poste Labadie, n'ayant à sa disposition que 25 livres de poudre que Toussaint lui avait envoyées des Gonaïves, arrêta l'élan des Anglais par une rare opiniâtreté; il ne cessa de repousser l'ennemi par l'arme blanche. Toussaint se fit une arme contre Cassenave des succès obtenus par Vallery, sans munitions : il l'accusa de vendre à son profit les poudres de la République, parce qu'il lui en avait envoyé 300 livres et qu'il en demandait encore.* Il expédia aux autorités de la Petite Rivière un adjudant-major qui leur annonça, en son nom, que si elles ne ménageaient pas mieux la poudre, elles en répondraient sur leurs têtes. Blanc Cassenave ne put plus contenir son indignation; il déclara qu'il aimerait mieux vivre sauvage dans les bois que de continuer à recevoir des humiliations de Toussaint Louverture; il fit même l'éloge de Villate, et dit que c'était le seul homme qui put sauver la colonie. Il avait gagné à son parti Guy et Christophe Morney. L'insubordination et le désordre se manifestèrent dans les camps de ces deux officiers ainsi qu'à la Petite-Rivière de l'Artibonite. Les Anglais se disposaient à en profiter. Blanc Cassenave fit fusiller plus de quarante hommes qui étaient, disait-il, dévoués au parti royaliste. Toussaint, de son côté, qui avait résolu de l'arrêter assurait qu'ils n'étaient que ses ennemis personnels. Il manda aux Gonaïves successivement les différents chefs qui commandaient au cordon de l'Artibonite, et les renvoya à leurs postes. Cassenave fut mandé le dernier; mais quand il entra aux Gonaïves il fut arrêté et emprisonné : il y avait en cette ville plus de 4,000 hommes que Toussaint y avait réunis. Alors vinrent contre lui des dénonciations de tous les points de l'Artibonite : c'était à qui le chargerait pour plaire à Toussaint Louverture. On l'accusait d'avoir excité les cultivateurs à ne pas travailler, en leur disant que Laveaux et Tous-

* Correspondance de Toussaint avec Laveaux.

saint voulaient rétablir l'esclavage ; d'avoir contrarié l'établissement de la municipalité à la Petite Rivière ; d'avoir fait transporter chez lui le butin qu'il faisait sur l'ennemi, et d'en avoir privé les soldats ; d'avoir été l'auteur de la grande misère qui existait au cordon de l'Artibonite.

De son côté, Toussaint l'accusa auprès du gouverneur Laveaux, d'avoir conçu le projet de se retirer dans les montagnes des Cahos voisines du Mirebalais, pour y vivre dans l'indépendance ; de n'avoir pas fait cultiver un pouce de terre, et d'avoir travaillé à la ruine de la République. Il prétendait que lorsque des soldats noirs étaient blessés, Blanc Cassenave leur refusait les soins que commandait l'humanité, sous prétexte qu'il y avait déjà trop de nègres. Cependant Cassenave était aimé de ses soldats, noirs la plupart, et ils apprirent sa mort avec une désapprobation bien marquée......

Peu de jours après son arrestation en Février 1795, il fut trouvé mort dans sa prison des Gonaïves. Le lieutenant colonel Vernet qui commandait la place, annonça à Toussaint qui se trouvait à l'Artibonite, que Cassenave était mort étouffé par la colère. Il est impossible de peindre la joie cruelle qu'en ressentit Toussaint Louverture. Le 6 Février 1795, il écrivit à Laveaux : « Blanc Cassenave « pendant sa détention a été atteint d'une colère bilieuse qui avait « toutes les apparences d'une rage effrénée ; il est mort étouffé : *requi-* « *escat in pace.* Il est hors de ce monde ; nous en devons à Dieu des « actions de grâces. Cette mort de Blanc Cassenave a anéanti contre « lui toute espèce de procédure, attendu que de son crime il n'y a « point de complices ni de *participes.* »

Après cet événement, l'autorité de Toussaint Louverture ne rencontra plus aucun obstacle dans l'Artibonite ; et parmi les hommes de couleur du Nord, il n'y en avait plus qu'un dont l'autorité put contrebalancer la sienne : c'était Villate que nous verrons bientôt tomber. Après la chute de ce dernier, Toussaint favorisé par le gouverneur Laveaux, grandira prodigieusement et songera à faire pénétrer son influence tant dans l'Ouest que dans le Sud.

LIVRE DOUZIÈME.

1795.

Sommaire. Mort de Robespierre.—Jugement sur Robespierre.— Toussaint bat les Anglais sur toute la ligne de l'Artibonite.—Mort de Thomas Brisbane.— Toussaint attaque St-Marc sans succès.—Bauvais et Rigaud attaquent le fort Bizoton.—Mort de Markham.—Les Anglais se tiennent sur la défensive.—Résultats administratifs de Bauvais et de Rigaud.—Revenus publics.— De nouvelles troupes anglaises débarquent au Port Républicain.— Le général Williamson remplace le brigadier-général Horneck.—Adresse de Jean François aux troupes républicaines.—Réponse de Toussaint.—Laveaux donne des numéros aux troupes franches.—Formation des 1ère, 2e., 3e., 4e., 5e., 6e., 7e. et 8e demi brigades coloniales.— Le major-général Forbes remplace Williamson.—De Bruge évacue le Mirebalais.—Paul Louverture en prend possession.— Lapointe et Dessources reprennent le Mirebalais.—Traité de Bâle.—Décret du 5 Thermidor an 3.—Départ de Jean François pour l'Espagne.—Rapport de Garran Coulon.—La Convention nationale décrète la mise en liberté définitive de Sonthonax.— Résumé de la conduite de Sonthonax à St-Domingue.— Le général Bowyer est repoussé de Léogane.— Laveaux parcourt le cordon de l'Artibonite.—Dessources incendie les Verrettes.—Toussaint reconstruit le bourg.—Dieudonné embrasse la cause des Anglais.— Rigaud et Bauvais le font arrêter.— Etienne Daty soulève la montagne du Port-de-Paix.— Toussaint apaise la révolte.—Révolte de Titus étouffée.—Bauvais et Rigaud envoient au Cap, Pinchinat, Sala et Fontaine.—Bauvais et Rigaud demandent à Laveaux la convocation des Assemblées primaires.—Grande agitation au Cap contre Laveaux.— Journée du 30 Ventôse.—Arrestation de Laveaux.—Le colonel Léveillé en avertit Toussaint.— La Municipalité du Cap met Laveaux en liberté.— Villate se retire à la Martellière.— Toussaint arrive au Cap.— Laveaux le proclame son lieutenant au gouvernement de St-Domingue.— Prépondérance définitive des noirs dans le Nord et dans l'Artibonite.

En France la Convention Nationale avait abattu Robespierre, cet ange de la mort qu'avait armé la liberté, et qui lui fit horreur après

la victoire. Robespierre se jeta dans un abîme en voulant précipiter la marche de la révolution. Le peuple français emporté dans les tourmentes des convulsions politiques ne pouvait mettre en pratique la théorie de la démocratie pure qui ne se maintient dans un état qu'au sein d'une paix profonde qu'entretiennent le travail et l'industrie. Le développement de la civilisation, les principes de 89 qui pénètrent peu à peu dans les veines des populations européennes, amèneront infailliblement ce que Robespierre voulait obtenir sans retard par la force des baïonnettes. Néanmoins l'histoire ne peut maudire ces êtres terribles, effrayants, au cœur de fer, à intelligence supérieure, que la Providence envoie aux peuples quand leur existence nationale est attaquée par des légions de mercenaires qui, pour détruire un noble principe, croyant défendre une cause sainte et légitime, se livrent aux plus grandes horreurs et poignardent la liberté. Robespierre transforma la France en un volcan en éruption dont il était le foyer. Les laves de ce volcan allaient couvrir toute l'Europe déjà épouvantée des tourbillons qui la menaçaient, lorsqu'il perdit le souffle embrasé qui l'animait. S'il n'était pas tombé que serait-il arrivé? Que l'Europe entière comme la France jouirait aujourd'hui des bienfaits de la liberté aussi douce, aussi tendre, aussi compatissante, qu'elle est foudroyante, quand elle est attaquée. Nous autres Haïtiens, nous devons aussi notre indépendance à un de ces êtres terribles; nous l'avons aussi abattu, après la victoire, parce qu'il n'avait pas compris que sa mission était terminée. Pouvons-nous ne pas élever Dessalines sur un piédestal, tout en frémissant devant son bras de géant, qui, pour nous tirer de l'avilissement, exécuta ce que nous n'avions pas le cœur de faire. Si nous reconnaissons que ces hommes en extirpant le mal jusqu'à la racine, nous ont sauvés, quoiqu'ils nous aient fait souffrir cruellement, racontons nos époques de gémissemens, mais ne nous en plaignons pas: nous avons été heureux de la proclamation de la liberté générale par la Convention nationale en 1794; cependant cet acte occasionna l'extermination de l'ancienne classe privilégiée de la colonie; si nous voulons être libres, ayons l'énergie de le devenir, sinon soyons de dociles esclaves. La Providence envoie sur la terre, à de longs intervalles, ces anges exterminateurs pour punir les classes privilégiées qui, trop souvent, sans entrailles, pour le peuple, le confondent avec le bétail. Les Romains se défirent de Romulus parce qu'il était devenu tyran; mais ils le placèrent au ciel parce qu'il avait été le fondateur de Rome.

Nous ne tarderons pas à voir la Convention dont les victoires avaient sauvé la nationalité française, jeter un regard sur St.-Domingue, et envoyer des récompenses aux fils de l'Afrique qui y défendaient la cause de la liberté avec un héroïsme égal à celui que déployaient en Europe les troupes patriotiques.

Pendant ce temps la guerre continuait avec fureur à St-Domingue sur la rive gauche de l'Artibonite entre les anglais et les républicains.

Brisbane fit sortir de son camp un convoi de munitions de guerre et de bouche pour un des postes qu'occupaient ses troupes le long de l'Artibonite. Christophe Morney traversa ce fleuve, tourna le camp ennemi et alla s'établir en embuscade sur le chemin de St-Marc. Les Anglais tombant dans les embûches qu'on leur avait dressées furent taillés en pièces. Le colonel Dessources accourut au secours du convoi, à la tête de sa légion coloniale ; il fut battu à son tour, fut blessé à la cuisse, et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Il laissa soixante grenadiers sur le champ de bataille. Cet échec ne ralentit pas l'ardeur de Brisbane ; il attaqua le cordon républicain avec des forces supérieures, traversa même l'Artibonite, et se répandit sur la rive droite du fleuve. Christophe Morney le contraignit à repasser l'Artibonite, après lui avoir fait éprouver des pertes importantes.

Brisbane et Duquène revinrent à la charge, et attaquèrent les camps Coursin et Moreau ; le combat dura toute la journée; mais les Anglais furent obligés de battre en retraite. En même temps ils assaillaient les redoutes élevées au bas de l'Artibonite.

Brisbane résolut de diriger une attaque générale sur toute la ligne du cordon républicain. Lapointe vint à St Marc avec la légion d'York, infanterie, cavalerie et artillerie. Pendant que tous les camps du cordon étaient attaqués, Brisbane se porta en personne sur le bourg de la Petite-Rivière de l'Artibonite. Toussaint y commandait; il fit dresser contre l'armée anglaise une batterie de deux pièces, l'une de 4, l'autre de 12, et força Brisbane à la retraite. En même temps une frégate de S M. B. canonnait le fort de la Grande Saline, en éteignait le feu. Les Anglais débarquèrent, et se retranchèrent non loin du rivage, au lieu nommé la Guildive.

Toussaint, après avoir chassé Brisbane des environs de la Petite-Rivière, lança toute sa cavalerie dans la Grande Saline, chargea les Anglais avec fureur et les rembarqua malgré le feu vif de leur artillerie.

Pendant son absence Brisbane s'était établi à la digue de l'Artibonite. Le 6 Février, dans une escarmouche, il fut atteint d'une balle derrière le cou, et fut transporté à St-Marc.

Le commandant Valery, d'après les ordres de Toussaint, enleva dans les hauteurs des Verrettes les camps Martineau et Dessources qu'occupaient les Anglais. Toussaint se transporta dans les Grands Cahos, montagnes presque inaccessibles, éloignées de douze lieues de la Petite-Rivière, et y établit une ligne de camps sur les limites du quartier de l'Artibonite.

Au commencement de 1795, une multitude de personnes sorties de St-Marc, de Montrouis, des Verrettes, vinrent se réfugier à l'Artibonite, ne voulant plus vivre sous la domination anglaise. Elles augmentèrent la disette qui y régnait déjà. Il fallut y nourrir 6,000 hommes qui occupaient trente-deux camps. Toussaint souffrait de toutes sortes de privations : quatre-cents livres de poudre qu'il reçut de La-

veaux, par l'entremise du commandant Vernet, lui fut d'un grand secours. Déployant toujours beaucoup de pieté, il ne négligeait pas ses devoirs religieux tout en combattant les Anglais. Il avait fait venir aux Gonaïves le curé de la Marmelade qui officiait chaque jour, et baptisait tous les enfants.

Il se rendit au camp Grasset. Avant d'attaquer le camp Mollet qu'occupaient des royalistes français au service de l'Angleterre, il les exhorta à arborer le drapeau de la République *qui se couvrait de gloire aux yeux de l'univers entier.* Mais il les avertit aussi que si dans une heure, ils ne s'étaient pas prononcés, il les passerait au fil de l'épée. En effet dès que l'heure accordée fut expirée, il marcha contre eux, les battit, et fit tuer tous ses prisonniers à coups de baïonnettes.

Quinze jours après, Thomas Brisbane mourait à St Marc des suites de la blessure qu'il avait reçue à la digue de l'Artibonite. (2 Mars 1795.) Sa mort fut une perte réelle pour les Anglais; et les hommes de couleur de St-Marc qu'il protégeait contre le parti colonial, il est vrai souvent sans succès, le regrettèrent. Il était arrivé à St-Domingue, capitaine au 49e régiment. Les Anglais commandés dans le quartier de l'Artibonite par des officiers moins habiles perdirent, deux semaines après sa mort, plusieurs points importants. En Mars Toussaint adressa une proclamation à tous *ses frères et sœurs* des Verrettes. Il leur disait que le moment était arrivé où le voile épais qui obscurcissait les lumières allait tomber; qu'on ne devait plus douter des décrets de la Convention nationale; que les Français étaient leurs frères; mais que les Anglais, les Espagnols et les Royalistes étaient des bêtes féroces qui ne les caressaient que pour sucer jusqu'à satiété leur sang, celui de leurs femmes et de leurs enfans. Cependant il ne put entrer aux Verrettes.

Laveaux résolut de diriger une attaque générale contre les Anglais, dans toute la province de l'Ouest. Il écrivit à Toussaint d'assiéger St-Marc, à Bauvais et à Rigaud, d'assiéger le Port-Républicain. Il comptait beaucoup sur une diversion de la part des républicains qui étaient dans ces deux villes; et il avait appris d'une manière certaine qu'un parti s'était organisé au Port-Républicain, en faveur de la France.

Toussaint partit des Gonaïves, et cerna étroitement St Marc avec 6,000 hommes. Cette place avait été admirablement fortifiée par Brisbane. Les républicains donnèrent sans succès plusieurs assauts à la ville; ils furent vigoureusement repoussés par la garnison anglaise dont l'artillerie était parfaitement servie. Comme Toussaint perdait beaucoup de braves soldats à ces attaques infructueuses, Laveaux lui envoya l'ordre de lever le siège. Il obéit; mais il transporta sur la rive gauche de l'Artibonite tout son cordon qui était sur la rive droite.

Pendant ce temps les généraux Bauvais et Rigaud avaient réuni à Léogane 3,000 hommes de troupes tant de la légion de l'Ouest que de

celle de l'égalité du Sud. Au milieu de Mars, ils arrivèrent au carrefour de Trutier où ils rencontrèrent les avant-postes anglais qu'ils culbutèrent. Bauvais à la tête de la légion de l'Ouest s'avança jusque sur l'habitation Côte où il établit son quartier général. Il ordonna aux troupes de nettoyer leurs armes ; les compagnies d'élite seules demeurèrent rangées autour de sa tente. Les soldats rompirent aussitôt leurs rangs. Pendant que les uns démontaient leurs fusils, les autres allaient à la maraude dans le voisinage. Des cultivateurs qu'ils maltraitèrent vinrent annoncer aux Anglais que les républicains n'étaient pas sur la défensive, et qu'ils étaient disperses dans les campagnes. Le 18 Mars (28 Ventôse an 3) le gouverneur Horneck fit sortir du Port-Républicain, mille hommes de troupes européennes, sous les ordres du lieutenant colonel Markham. A neuf heures du matin, les Anglais surprirent les avant-postes républicains et les culbutèrent. Mais les compagnies d'élite de la légion de l'Ouest qui étaient sous les armes accoururent sur le champ de bataille, et rétablirent le combat. Malgré le feu vif de leur artillerie, les Anglais furent contraints de perdre du terrain. Leurs tirailleurs se répandirent sur la gauche du grand chemin pour tourner les républicains ; mais ils rencontrèrent le lieutenant-colonel Pétion qui les arrêta par plusieurs decharges à mitraille d'une pièce de 8 qu'il avait établie sur une petite élévation dominant la route. Ils formèrent alors une masse et attaquèrent avec une nouvelle vigueur la légion de l'Ouest. Les 350 grenadiers et chasseurs de ce corps qui supportaient seuls le feu depuis le commencement de l'action, avaient déjà perdu 200 hommes. Bauvais, à leur tête, s'exposait comme le dernier des soldats. La légion du Sud qui était à Mariani et à Trutier, entendant le bruit du canon, accourut sur le champ de bataille. A l'arrivée de Rigaud les Anglais battirent en retraite. Pendant ce temps les trois bataillons de la légion de l'Ouest qui étaient dispersés à la maraude, se réunirent et vinrent renforcer l'armée républicaine. Un jeune sergent de la légion de l'Ouest que les Anglais avaient entraîné dans leur retraite, mit le feu à leurs caissons, et se fit sauter, en se sacrifiant pour la cause de la liberté. Cette explosion répandit le plus grand désordre dans les troupes britanniques; Bauvais et Rigaud, en profitant, se précipitèrent avec impétuosité sur les Anglais, les culbutèrent, et leur prirent quatre pièces de canon (de 4, de 8, de 12, et de 16.) Le lieutenant-colonel Markham fut tué dans la déroute. Un cavalier républicain, encore adolescent, eut l'imprudence de poursuivre les Anglais jusqu'à Bizoton où il fut pris. Le commandant Boutillier, touché de son jeune âge, l'exhorta à crier vive le roi George, ou vive le roi de France. Il préféra la mort à la trahison. Il marcha au supplice en criant vive la République !

Bauvais et Rigaud firent offrir au général Horneck de lui envoyer le cadavre de Markham, demeuré sur le champ de bataille. Le gouverneur Anglais accepta cette générosité avec reconnaissance. On sus-

pendit les hostilités pour le reste de la journée. Cinquante cinq officiers républicains et 500 grénadiers accompagèrent le corps jusqu'au portail de Léogane où il fut livré aux autorités anglaises. Horneck envoya des compliments à Bauvais et à Rigaud. Ceux-ci écrivirent à Laveaux, mais sans succès, de faire de nouveau assiéger St. Marc, afin de faciliter une nouvelle attaque contre le Port-Républicain.

Les républicains reconnaissant l'impossibilité d'enlever d'assaut le fort Bizoton, et manquant de munitions de guerre et de bouche, retournèrent à Léogane avec les canons qu'ils avaient pris.

Les Anglais firent arrêter les français noirs, jaunes et blancs qui avaient été soupçonnés d'avoir voulu favoriser l'entrée au Port Républicain de Bauvais et de Rigaud. Ils en fusillèrent cent soixante sept, tant en cette ville qu'à l'Arcahaie.

Les Anglais n'ayant pas asssez de troupes pour étendre leurs conquêtes, se tinrent sur la défensive.

Les généraux Bauvais et Rigaud portèrent alors toute leur attention sur la culture et l'ordre public : ils parcoururent les campagnes de l'Ouest et du Sud, prêchèrent le travail, exhortèrent les nouveaux libres à s'y livrer, leur faisant comprendre que sans culture, par conséquent sans ressources, la République ne pourrait soutenir la guerre, qu'ils seraient vaincus, et que les Anglais les replongeraient dans l'esclavage. Ils obtinrent de bons résultats : la culture reprit de la vigueur ; de nouvelles constructions s'élevèrent dans les campagnes sur les ruines des anciennes. Cette disette affreuse qu'on ressentait dans le Nord et dans l'Artibonite était inconnue dans l'arrondissement de Jacmel et dans le Sud. Rigaud, secondé par l'ordonnateur Gavanon, mit en vigueur la plupart des réglemens de Polvérel sur la culture.

« Des inspecteurs choisis parmi les hommes les plus humains, des « anciens conducteurs et les plus instruits dans ces opérations furent « commis à cette surveillance, sous les ordres d'un inspecteur géné- « ral. Le citoyen Lefranc, commandant le quartier de St. Louis, fut « élu pour remplir cette place pénible. Le zèle avec lequel il exerça « cette fonction a puissamment contribué à la restauration des cultu- « res. » * Le port des Cayes était rempli de bâtimens neutres qui apportaient de riches cargaisons. Les rivages étaient protégés par de nombreux corsaires qu'armait le général Rigaud. Souvent ces navires capturaient des négriers Anglais qui transportaient des noirs, de la côte d'Afrique, à la Jamaïque. Rigaud donnait la liberté aux esclaves ; et en récompensant les corsaires, il les excitait à faire aux négriers une chasse active. Quand ils entraient aux Cayes avec des africains qu'ils avaient délivrés, il leur donnait le produit de souscriptions volontaires qui s'élevaient quelquefois jusqu'à 20,000 francs.

* Bonnet.

« Les revenus publics consistaient principalement dans la perception « d'un ancien droit de douane, conservé sous le nom de droit d'oc-« troi et d'occident; dans la recette de la subvention du quart de « tous les revenus particuliers, établie par décret de la Convention « Nationale du mois de Mars 1793, et dans le produit de toutes celles « des habitations appartenant à la République et séquestrées à son pro-« fit, qui pouvaient être cultivées. »

Vers la fin d'Avril les Anglais reçurent au Port-Républicain un renfort de 2,500 hommes des 81e, 82e et 96e régimens européens. Le général Williamson, gouverneur de la Jamaïque, dans le même mois fut honoré de l'ordre du bain. Il vint au Port-Républicain dans le courant de Mai, avec le titre de gouverneur général et commandant en chef des possessions de S. M. B. à St. Domingue. Il remplaça le général Horneck. Aussitôt après son arrivée, il établit une ligne de fortifications depuis l'habitation Thaumazeau jusqu'aux extrémités de la plaine du Cul-de-Sac; et depuis le quartier des Grands Bois jusqu'à St. Marc, en suivant la chaîne de mornes qui s'étendent entre la plaine de l'Arcahaie et celle qui longe les bords de l'Artibonite. Dans le Sud, une ligne des postes s'étendit de Jérémie à Dame-Marie à travers les montagnes. Pour occuper tant de points, il fallait de nouveaux soldats. Williamson acheta des planteurs les plus riches, une grande quantité d'esclaves, et en fit des soldats: les légions coloniales déjà formées furent renforcées.

La plaine du Cul-de-Sac et celle de l'Arcahaie étaient admirablement cultivées. Les colons, sous la domination anglaise, déployaient autant de férocité contre leurs esclaves que dans l'ancien régime. Quant à Lapointe il retirait de la petite plaine de l'Arcahaie, des produits considérables, par un travail presque au-dessus des forces humaines. Jamais avant 1789 les esclaves n'avaient été aussi maltraités. Dans la légion d'York les noirs ne pouvaient atteindre qu'au grade de sous-officiers. Lapointe était aussi impitoyable envers eux, qu'à l'égard des colons et des émigrés français. Quand ces derniers lui fournissaient l'occasion de les frapper, il les immolaient sans commisération: il était le type de beaucoup d'anciens libres: fier et arrogant avec le noir, et ennemi implacable du blanc. Les Anglais qui avaient besoin et de son influence et de son courage, lui pardonnaient tout. Le commerce était florissant à l'Arcahaie, au Port-Républicain et à Jérémie; et quand les troupes n'étaient pas en campagne, on se livrait dans ces villes à toutes sortes de plaisirs: bals, concerts, théâtre.

Pendant ce temps les espagnols employaient tous les moyens pour attirer dans leur parti les noirs républicains. Le marquis de Casa Calvo qui commandait à Bayaha ou Fort Dauphin écrivit (24 Avril) à Jean François de ne rien négliger pour obtenir ce résultat. Celui-ci envoya à l'armée républicaine, campée au Dondon (11 Juin), une

adresse dans laquelle il exhortait les noirs français, royalistes et républicains, à se faire espâgnols, s'ils ne voulaient pas s'exposer à redevenir un jour esclaves. Il leur disait, que si la République française triomphait de la monarchie française, ils seraient de nouveau plongés dans la servitude; et que ce serait la même chose, si la monarchie renversait la République, attendu que ni l'une ni l'autre ne les avaient rachetés. Il ajoutait que le roi d'Espagne en payant une indemnité aux maîtres de tous les noirs devenus espagnols, avait réellement émancipé ces derniers.

Toussaint et les officiers de l'armée campée au Dondon lui répondirent, (15 juin) entre autres choses, « Vous avez bien raison de « dire que notre liberté est bien différente de la vôtre. Vous n'êtes « que de vils esclaves ou sujets du roi d'Espagne .... vous « demandez si un républicain est libre? Il faut être esclave pour « faire une pareille demande. Osez vous bien, vous Jean François, « qui avez vendu à l'espagnol vos malheureux frères, qui actuelle- « ment fouillent les mines de cette détestable nation, pour fournir « à l'ostentation de son roi ; osez-vous bien nous représenter que c'est « du produit de nos sueurs que la République fournit à nos besoins « etc. etc. »

Jean François ayant échoué dans ses tentatives de séduction, fit attaquer tous les camps républicains de la Montagne Noire et de la Grande Rivière. Il fut repoussé avec perte sur tous les points. (Juillet). En même temps les troupes anglaises qui occupaient le Mirebalais attaquèrent un des postes établis dans les montagnes des Cahos, et l'enlevèrent. Une autre colonne anglaise qui était sortie, de St. Marc, sous les ordres d'un nommé Jean Jeanton, rencontra une forte patrouille républicaine; l'on se battit de part et d'autre avec acharnement; les Anglais culbutés, laissèrent leur chef sur le champ de bataille. Comme Jeanton était un royaliste forcené on le fusilla. Sa tête et ses épaulettes furent envoyées au cordon républicain.

Pendant que les Anglais renforçaient leurs troupes coloniales, le gouverneur Laveaux ordonnait à Toussaint Louverture de donner des numéros aux troupes franches sous ses ordres. Il lui envoya des brevets en blanc pour les officiers qui devaient être placés dans ces corps.

Les paroisses de Plaisance, de la Marmelade, du Dondon, d'Ennery, de Hinche, fournirent 4,000 braves citoyens dont Toussaint forma deux régimens; le 1er ou des sans culottes; et le 2ème de jeunes gens principalement recrutés à Plaisance et au Dondon. Il y avait déjà au Cap une légion dite du Nord de trois bataillons, et composée en grande partie des anciens et des nouveaux libres du Cap. C'est cette légion avec laquelle Villate fit tant de prodiges de valeur contre les Espagnols et contre les Anglais.

Les 3e et 4e régimens, commandés par Christophe Morney et par

Dessalines furent composés de 4,000 hommes qui occupaient le cordon s'étendant de la Saline de l'Artibonite au haut des Lianes dans les limites du Mirebalais. Le camp Flaville occupé par les citoyens de la Souffrière, de la Grande Rivière, de la rivière Dorée, du Fond-Bleu, fournit quatre régimens : le 5e, colonel Moyse, le 6e, colonel Clervaux, le 7e colonel Desrouleaux, le 8e colonel Jean-Baptiste Paparel. Ces deux derniers corps demeurèrent sous les ordres du colonel Flaville.

Dans le courant du mois d'Août le reste du 82e régiment anglais arriva au Port-Républicain : 980 hommes débarquèrent en parfaite santé; au bout de six semaines, il n'en resta que 350 hommes : la fièvre jaune en avait enlevé 630. Ces troupes, moissonnées par la maladie, abattues, découragées ne purent être d'une grande utilité. Le gouverneur Williamson, contrarié par une peste aussi épouvantable, ne put rien entreprendre d'important. D'un caractère faible, il se laissa dominer par quelques personnes qui ne cherchant qu'à satisfaire leurs intérêts privés l'entraînèrent dans un système ruineux de dépenses.

Le vicomte de Bruge qui commandait au Mirebalais obtint de Williamson des sommes considérables pour élever, une fortification contre les agressions des républicains : il ne construisit qu'une redoute de peu d'importance, en contraignant au travail les cultivateurs et les soldats, et fit son profit de la totalité des sommes qu'il avait reçues. Williamson curieux de visiter ce fort qui avait nécessité tant de dépenses, écrivit au vicomte de Bruge qu'il allait se rendre au Mirebalais. Celui-ci, effrayé d'une visite dont le résultat eût été de faire découvrir toutes ses fraudes, et apprenant qu'une faible colonne républicaine s'était présentée dans les hauteurs du Mirebalais, fit sauter la redoute qu'il avait élevée, évacua le bourg, et rentra au Port-Républicain. Il annonça au gouverneur anglais que menacé par des forces considérables qui l'avaient déjà presque tourné, la prudence militaire l'avait obligé à abandonner le Mirebalais.

Toussaint apprenant l'évacuation de cette importante position, y envoya le lieutenant-colonel Paul Louverture son frère qui en prit possession. Lescahobes tomba aussi au pouvoir des républicains.

Williamson eut la faiblesse de ne pas punir de Bruge. Il se contenta d'ordonner de reprendre le Mirebalais. Deux colonnes anglaises se mirent en marche contre ce bourg : l'une sortant du Port Républicain, l'autre sous les ordres de Lapointe sortant de l'Arcahaie. Après deux jours de marche les troupes britanniques atteignirent le camp Michel. Paul Louverture vint à la rencontre de l'ennemi. Dès que les Anglais le découvrirent, ils lancèrent contre lui les régimens d'Yorck et de Dessources. Les républicains furent culbutés après une résistance opiniâtre. Les hussards allemans, au service de l'Angleterre, ainsi que la cavalerie d'Yorck, les poursuivirent avec impétuosité. Paul Louverture n'évita les coups de l'ennemi qu'en se sauvant à travers les bois,

après avoir jeté son chapeau, son habit et ses épaulettes qui tombèrent au pouvoir des Anglais. Ceux-ci rentrèrent en triomphe au Mirebalais.

Pendant cet intervalle le major-général Forbes remplaça le gouverneur Williamson. Forbes parcourut les différents quartiers qu'occupaient les troupes anglaises et y fit élever de nouvelles fortifications. Il renforça toutes les garnisons des camps qui formaient le cordon qu'avait établi son prédécesseur; et il mit à couvert les frontières du Mirebalais et de Banica afin de se ménager des communications avec la colonie espagnole d'où il fit venir dans le quartier du Cul-de-Sac, de nombreuses bêtes-à-cornes. Le drapeau de S. M. B. flottait à Banica; des troupes anglaises européennes, des troupes coloniales, et quelques soldats espagnols, en formaient la garnison que commandait sir Wm Cookburn.

Toussaint Louverture, de son côté, renforça tous les postes du cordon de l'Artibonite, et augmenta les fortifications de la Petite-Rivière. Lapointe qui vint l'attaquer pour interrompre ses travaux, fut vigoureusement repoussé.

En même temps, la division croissait sans cesse parmi les républicains de la province du Nord: les partisans de Villate travaillaient à abattre Toussaint Louverture devenu une arme terrible entre les mains de Laveaux; et celui-ci excitait Toussaint à détruire ceux des chefs noirs qui se montraient dévoués à Villate. Ces querelles faillirent faire éclater une guerre intestine dans le Nord.

Le colonel Joseph Flaville commandant du camp Flaville avait entièrement méconnu l'autorité de Toussaint Louverture; pour favoriser des communications qu'il avait établies entre l'Acul et la Marmelade, Flaville avait même gagné à son parti les troupes du régiment de Moyse, cantonnées au Mornet et aux Bonnets. Toussaint voulut le faire arrêter; mais il se retira au Cap, sous la protection de Villate. Les passions étaient très-animées de part et d'autre: on allait en venir aux mains, quand Laveaux et Villate effrayés des maux que cette guerre occasionnerait, s'entendirent pour mettre d'accord deux hommes qu'ils avaient eux-mêmes divisés. Toussaint ne consentit à oublier que Flaville avait méconnu son autorité, que lorsque celui-ci lui eût fait des excuses par écrit.

Au milieu de 1795, la République française était presque partout triomphante sur le continent de l'Europe. La Prusse exténuée avait la première de toutes les puissances traité avec elle; la Hollande avait été vaincue et soumise; une trève avait suspendu les hostilités avec l'Autriche; la Vendée, après une lutte sanglante, après avoir effleuré de sa baïonnette le sein de la patrie, avait été contrainte d'accepter un arrangement; et l'Espagne ne pouvant résister à l'impétuosité républicaine avait été obligée de renoncer à venger les Bourbons de France. Par le traité de Bâle, conclu entre cette dernière puissance et la France, le 22 Juillet 1795, la partie espagnole de Saint-Domin-

gue fut cédée à la République. La corvette la Vénus commandée par le capitaine Desagenaux arriva au Cap le 4 Octobre 1795 (12 Vendémiaire an 4) avec le décret du 5 Thermidor an 3 (23 Juillet 1795) et avec le traité de Bâle. Aussitôt que Laveaux apprit l'arrivée de la Vénus, il se transporta au Cap, et reçut les dépêches de Desagenaux : la Convention nationale avait décrété le 5 Thermidor an 3, que les hommes armés dans la colonie de Saint-Domingue pour la défense de la République avaient bien mérité de la patrie; que Laveaux était promu au grade de général de division, et était maintenu provisoirement dans les fonctions de gouverneur de la colonie; que Perroud l'était provisoirement dans celles de commissaire ordonnateur; que des brevets de généraux de brigade seraient expédiés à Villate, à Toussaint Louverture, à Bauvais et à Rigaud; et que les autres grades donnés par le général Laveaux seraient provisoirement maintenus.

Laveaux reçut les brevets de Toussaint, de Rigaud et de Bauvais qu'il leur fit parvenir. Le ministre Fauchet lui avait aussi expédié une petite cargaison de poudre.

D'après le traité de Bâle, les troupes espagnoles devaient évacuer les places, les ports, et tous les points qu'elles occupaient, pour les livrer aux troupes françaises; les places devaient être livrées avec leurs canons, et toutes les munitions qui s'y trouveraient au moment que le traité arriverait dans la colonie; les habitans espagnols qui aimeraient mieux aller vivre avec leurs biens dans les états du roi d'Espagne, auraient pour le faire un an, à partir de la date du traité.

Ce traité qui devait être exécuté un mois après son arrivée officielle dans la colonie, ne le fut pas, parceque le général Laveaux n'ayant déjà pas assez de troupes pour chasser les Anglais, ne pouvait encore se dégarnir, en envoyant des régiments dans la partie espagnole. Les autorités de S. M. C. en attendant la prise de possession des villes et bourgs qu'elles occupaient, s'obligèrent à une parfaite neutralité entre la France et l'Angleterre.

Le gouverneur Laveaux, après avoir notifié le traité de Bâle au marquis de Casa Calvo gouverneur du Fort Dauphin, envoya auprès de lui, comme agent de la République, le chef de bataillon Vital Grandet, en attendant la prise de possession de la place, au nom du gouvernement français. Cette notification officielle jeta le désespoir parmi les chefs noirs français qui avaient embrassé la cause du roi d'Espagne : ils voyaient leur avenir perdu. Quant à Jean François, il ne put se faire à l'idée de devenir républicain, de renoncer à ses titres de noblesse, à ses cordons, à ses croix. Sa présence dans la colonie devenait du reste nuisible aux intérêts français; il pouvait se jeter dans le parti anglais avec toutes ses bandes dont la force numérique était de plus de 10000 hommes. Vital Grandet négocia son embarquement avec Casa Calvo: il fut transporté à la Havanne d'où il se rendit en Espagne. En 1797,

il étalait à Madrid où il était l'objet de la curiosité des habitans, un faste extraordinaire. Il vécut ensuite à Cadix entouré de toutes les considérations dues à son rang de lieutenant général des armées du roi d'Espagne, ayant dix officiers noirs à son service.

Nous devons nous rappeler que les commissaires civils Polvérel et Sonthonax, décrétés d'accusation, étaient partis de Jacmel pour France en 1794, peu de jours après la prise du Port-Républicain par les Anglais. Ils étaient arrivés à Rochefort au moment que la révolution du 9 thermidor abattait Robespierre. Cependant ils demeurèrent en prison, attendu que le décret d'accusation lancé contre eux n'avait point été révoqué. Mais le parti girondin ou des modérés reprenant de la prépondérance dans les affaires, l'exécution de l'acte d'accusation porté contre eux fut suspendu par un décret de la Convention. Ils furent provisoirement mis en liberté. Le comité de salut public, celui de la marine, et celui des colonies furent chargés de faire un rapport sur leur conduite à S[t].-Domingue. Leurs accusateurs demandèrent à la Convention nationale qu'elle les entendit, ainsi que les commissaires civils, contradictoirement, afin que la vérité éclatât au milieu des débats. D'après le rapport du comité de salut public, de celui de sûreté générale, de celui de la marine et de celui des colonies, la Convention nationale décréta qu'une commission de neuf membres s'occuperait de l'examen et du rapport des événemens de S[t] Domingue. Pour former cette commission, elle nomma au scrutin neuf de ses membres qui furent d'abord: Garran Coulon, président, Marec, Lecointre, (des deux Sèvres) secrétaire, Guyomard, Grégoire, Thibaudeau, Fouché (de Nantes), Mazade, Castillon. Plusieurs de ces membres furent remplacés plus tard par Dubray, Mollevault, Lanthénas, et Merlino. Les principaux accusateurs des commissaires civils étaient Page, Brulley, Thomas Millet, Verneuil, Senac, Duny, Fondeviole et Daubonneau, grands agitateurs à S[t]. Domingue, partisans de l'esclavage, ennemis acharnés des décrets de la Métropole, qui avaient pris à Paris les formes républicaines pour mieux perdre les vrais amis de la race noire. Les débats furent pleins de chaleur. Les colons accusaient les commissaires civils d'avoir été les auteurs de tous les malheurs de S[t]. Domingue. Polvérel et Sonthonax, privés de leurs notes, et de toutes les pièces officielles qu'ils avaient apportées de la colonie, déployèrent un rare talent en répondant de mémoire et avec succès à chaque accusation.

Pendant les débats, Polvérel qui était atteint d'une maladie de langueur, mourut. Sonthonax, demeuré seul, triompha devant une commission impartiale de ses nombreux ennemis. La commission des colonies, réunie aux commissaires des comités de salut public, de législation et de marine, après avoir entendu le rapport de Garran Coulon sur les troubles de S[t]. Domingue, arrêta le 23 Octobre 1795 (1[er] Brumaire an 4) qu'il serait présenté par Étienne Mollevaut, un de

ses membres à la Convention Nationale, et que celui-ci proposerait à cette assemblée de déclarer qu'il n'y avait pas lieu à inculpation contre Sonthonax, et d'ordonner que sa mise en liberté provisoire fut définitive. *

Le 25 Octobre suivant (3 Brumaire) la Convention nationale, après avoir entendu le rapport de la commission, décréta que Léger-Félicité Sonthonax, ex-commissaire civil à S^t^. Domingue, était définitivement mis en liberté.

La Convention nationale ne pouvait, sans condamner elle-même tous les nobles principes qu'elle avait proclamés, ne pas élargir Sonthonax qui fit à S^t^. Domingue pour sauver la liberté ce que pratiquait en France la révolution. Quand il vint dans la colonie en 1792 avec ses collègues Polvérel et Ailhaud, il la trouva déchirée par les factions, et ravagée par la guerre la plus sanglante. La masse des noirs était soulevée; les hommes de couleur ou anciens libres n'avaient pas encore obtenu pleinement la jouissance des droits politiques que les grands planteurs ou aristocrates et les petits blancs leur contestaient. Cinq semaines environ après leur arrivée au Cap, ils prononcent la dissolution de l'assemblée coloniale (12 Octobre 1792), assemblée de factieux, d'aristocrates, d'ennemis de la liberté des noirs et des hommes de couleur, ne travaillant qu'au rétablissement de l'ancien régime, tout en prônant la révolution française. Comme l'assemblée coloniale n'avait cessé de tourmenter S^t^. Domingue, tous les partis virent avec indifférence tomber sa puissance. Les petits blancs entourèrent les commissaires civils, et leur demandèrent à grands cris la ruine des grands planteurs, à la tête desquels étaient Cambefort, de Thouzard, Cagnon. Sonthonax et Polvérel pour écraser ce premier obstacle à la liberté générale, réunirent les hommes de couleur et les petits blancs contre la vieille aristocratie coloniale; et dans la journée du 21 Octobre 1792, le parti des grands planteurs fut anéanti par l'embarquement de Cambefort, de Desparbès. Les petits blancs ou les prétendus patriotes de S^t^. Domingue, après leur triomphe, refusèrent de fraterniser avec les anciens libres, et se montrèrent à leur tour aussi aristocrates à leur ègard que les planteurs l'avaient été envers eux. Les commissaires civils virent s'élever un nouvel obstacle au triomphe des principes révolutionnaires; ils appelérent à eux les anciens libres noirs et jaunes; et soutenus par les troupes patriotiques venues de de France avec eux, ils écrasèrent le 8 Décembre 1792 le parti populaire ou des agitateurs, et embarquèrent Larchevêque Thibaud ainsi que la plupart des autres factieux. Après cette victoire les affranchis devinrent tout puissans; ils purent jouir de tous les droits politiques comme citoyens français. Alors Sonthonax se résolut à proclamer la liberté

* Arrêté de la commission signé de Garran, président, Mollevaut, Lebray, Merlino, Grégoire, Lanthénas, secrétaire.

générale des esclaves. Mais il fut un moment arrêté par un autre obstacle. Pendant qu'il était dans l'Ouest, Galbaud nouveau gouverneur, républicain timide, égaré par les restes des deux partis qui venaient de succomber, réunit autour de lui les petits blancs et les grands planteurs. Il se rend maître de toute l'autorité dans le Nord, et se détermine à déporter Sonthonax et Polvérel. Ceux-ci volent au Cap, à la tête d'une armée d'hommes de couleur, qui sont les seuls soutiens des commissaires civils et de l'autorité nationale. Galbaud est destitué; il prend les armes; et dans la journée du 21 Juin 1793, au milieu des ruines fumantes du Cap, les restes du parti colonial rendent le dernier soupir. Dès ce jour le pouvoir échappe à tout jamais à l'aristocratie blanche. Dix-mille noirs insurgés étaient accourus au secours des commissaires civils: ils sont déclarés libres. Beaucoup d'affranchis, possesseurs d'esclaves, voyant les commissaires se disposer à appeler les masses à la liberté, commencent à leur devenir hostiles; ils se jettent en grand nombre dans le parti du roi d'Espagne, et songent à se livrer aux Anglais. L'intéret établit une alliance entre eux et les colons royalistes. Sonthonax voyant une foule d'affranchis * abandonner la République, appelle à la défense de la cause nationale la masse du peuple de St-Domingue en proclamant la liberté générale, le 29 Août 1793; il sauve dans notre pays les principes de liberté et d'égalité, attaqués par la coalition européenne dans le nouveau monde comme dans l'ancien. Les affranchis de l'Artibonite livrent le quartier qu'ils occupent aux Anglais qui rétablissent l'esclavage. Sonthonax affrontant la mort, méprisant les intérêts privés contraires au triomphe de la liberté, marchant exposé à tous les poignards, met en pratique les mesures les plus énergiques. Les Bauvais, les Rigaud, les Pinchinat, les Chanlatte, les Monbrun, les Villate, quoique dévoués à la France, excitent ses défiances; il craint qu'ils ne livrent aux Anglais le reste de la colonie; et pour assurer à la République sa domination, il tente de livrer au chefs noirs, citoyens du 29 Août, la prépondérance politique. Le 4 Février 1794, la Convention nationale, par un décret rendu sur la motion de Danton, confirme la liberté générale proclamée par les commissaires civils. Par la seule promulgation de ce décret, Sonthonax et Polvérel obtenaient la sanction de tous leurs actes. La masse du peuple d'Haïti qui a recueilli tous les fruits de notre révolution, le jour qu'elle connaîtra son histoire, placera à côté des fondateurs de notre liberté Sonthonax et Polvérel.

On ignorait encore à St-Domingue l'installation du Directoire exécutif (27 octobre 1795). Toussaint Louverture, voulant remercier la Convention de l'avoir promu au grade de général de brigade, se résolut à envoyer à Paris, dans les premiers jours de décembre, trois députés,

* Nous devons nous rappeler que les affrancihs étaient les hommes de couleur et les noirs libres avant l'acte de l'émancipation générale.

Caze, Etienne Viart et Lacroix. Ils furent chargés de rendre compte à la Convention, de son administration, des services qu'il avait rendus à la patrie, de ses conquêtes sous les ordres du gouverneur Laveaux, des différentes actions où il s'était trouvé en personne, et de son caractère.

Malgré le traité de Bâle les Espagnols continuaient à faire passer des bœufs aux Anglais; ils s'enrôlaient même dans leurs troupes. Toussaint plusieurs fois en serait venu aux mains avec eux, si Laveaux ne lui avait ordonné sévèrement de respecter le traité. Lapointe, de son côté, attaquait le bourg des Verrettes qui était peu fortifié ; cependant il échoua dans son entreprise. Toussaint mit ce bourg à l'abri d'un coup de main en l'entourant de fortes redoutes. Les Anglais enlevèrent un camp sur la limite du Mirebalais; mais ils en furent chassés par un renfort qui arriva au secours des républicains. Ils attaquèrent ensuite un poste de la Petite-Montagne d'où ils furent repoussés avec perte, après un combat de deux heures, des plus acharnés.

Le gouverneur Forbes avait pris l'offensive sur tous les points. Il fit attaquer Léogane par le major-général Bowyer. Cette place était commandée par Renaud Desruisseaux. Le 22 Décembre 1795 (1er Nivôse, an 4) une escadre anglaise qui vint canonner le fort Ça-Ira, fut repoussée avec perte.

En même temps, le gouverneur Laveaux dont l'activité ne se ralentissait pas, parcourait dans les premiers jours de Janvier 1796, accompagné de Toussaint Louverture, les quartiers du Nord et de l'Artibonite où flottait le drapeau tricolore. Il visita le cordon de l'Ouest. Toussaint ne le conduisit pas aux Verrettes dans la crainte que Lapointe, par un coup d'audace, ne l'enlevât. Laveaux retourna au Port-de-Paix où il combla Toussaint Louverture de caresses; il le plaçait à table à ses côtés et prenait plaisir à le servir lui-même. Il l'entretenait de Villate, et continuait à le lui représenter comme un citoyen dangereux. Il se préparait un auxiliaire puissant qu'il devait bientôt utiliser, car il avait pris la résolution de transporter le siège du gouvernement au Cap où il se trouverait face à face avec son rival.

Profitant de l'absence de Toussaint, le colonel Dessources sortit de St-Marc avec sa légion, prit le bourg des Verrettes, et l'incendia. Il livra également aux flammes plusieurs manufactures de sucre, et six moulins à eau. Ce fut une perte pour les républicains de ce quartier, car ces manufactures subvenaient à une partie de leurs nombreux besoins. Comme Dessources ne pouvait se maintenir aux Verrettes, il se retira, brûlant et saccageant tout sur son passage.

Toussaint ayant appris ses incursions, vint aux Verrettes avec un bataillon de la 4e coloniale. Comme le bourg était dominé par plusieurs mornes, il le transporta dans une vaste savanne, parfaitement découverte et traversée par un beau canal. Il fit creuser des fossés par

les cultivateurs de cette paroisse autour des fortifications, et les remplit d'eau. Pour mettre ses travaux à l'abri d'un coup de main des Anglais qui tentaientde les interrompre, il fit élever un fort à l'entrée du bourg, et envoya quatre compagnies de la 4e sous les ordres de Christophe Morney camper dans la montague de St-Marc.

Lapointe et Dessources, à la tête de plusieurs bataillons de l'Arcahaie, de Saint Marc et de la Croix-des Bouquets, marchèrent contre Christophe Morney sur trois colonnes, et l'attaquèrent vigoureusement. Les républicains inférieurs en nombre supportèrent énergiquement le choc de l'ennemi jusqu'à ce que Toussaint leur eût envoyé un renfort de 150 grenadiers commandés par Desrouleaux. On se battit pendant dix heures, avec le plus grand acharnement. Les Anglais culbutés, se retirèrent en désordre, et Christophe Morney se maintint dans sa position.

Les affaires de la République à St. Domingue commençaient à prendre une tournure favorable. Cependant dans la province de l'Ouest, la conduite que tenait Dieudonné avait failli livrer aux Anglais le quartier de Léogane et toutes les montagnes du Grand Fond. Nous devons nous rappeler que Sonthonax en partant de la Coupe pour Jacmel en 1794, avait dit à Dieudonné en l'embrassant qu'il lui déléguait ses pouvoirs de commissaire civil. Dès cette époque Dieudonné avait pris le titre de délégué de la Convention nationale, et ne reconnaissait ni l'autorité de Bauvais ni celle de Rigaud. Il occupait les mornes de la Charbonnière et du Grand-Fond. Ses troupes étaient en grande partie composées de ces africains dont Sonthonax avait formé au Port Républicain le corps des Régénérés pour contrebalancer l'influence de la légion de l'Ouest dévouée aux anciens libres. Il avait pour lieutenans Pompé et Laplume; et son secrétaire était un blanc royaliste nommé Baudoin. Il se livrait à toutes sortes d'excès, et avait, à l'instigation du baron de Montalembert, égorgé beaucoup de mulâtres républicains. Jusqu'alors cependant il n'avait pas arboré le pavillon de S. M. B. Mais il avait refusé de seconder Bauvais et Rigaud lors de leur dernière attaque contre le fort Bizoton. Ces deux généraux le voyant sur le point d'embrasser la cause anglaise firent tous leurs efforts pour l'en détourner. Ils lui envoyèrent le décret du 5 Thermidor et le traité de Bâle; il les fit lire et les déchira. Enfin dans les premiers jours de Janvier 1796, il reconnut l'autorité britannique et ouvrit aux Anglais un marché aux portes du Port Républicain. Rigaud et Bauvais firent encore, avant de l'attaquer, quelques tentatives pour le ramener à la République. Ils lui envoyèrent des députés auxquels il déclara, « qu'il ne reconnaîtrait jamais des « mulâtres pour chefs, qu'il ne voulait pas laisser exister un seul « mulâtre, qu'il les tuerait tous; qu'il n'y avait pas un seul nègre « commandant. » Dieudonné trompé par les royalistes, ignorait que Toussaint Louverture fut général; Moyse, Christophe Morney, Dessalines, etc. colonels.

Bauvais et Rigaud l'attaquèrent vigoureusement et dispersèrent ses bandes; mais quand l'un se retira à Jacmel et l'autre à Léogane, Dieudonné reprit ses anciennes positions.

Pendant ce temps, un corsaire des Gonaïves, longeant la côte entre le Port-Républicain et Léogane, découvrit quelques hommes nus, armés de piques, au *Morne à Bateau*. Il y envoya sa chaloupe. Ces hommes étaient Dieudonné et ses principaux compagnons. Ils accueillirent avec fraternité et même avec attendrissement les républicains qui avaient abordé au rivage. Ils leur dirent qu'ils ne s'étaient soumis aux Anglais que parcequ'ils ne pouvaient supporter le joug des hommes de couleur. Les républicains retournèrent aux Gonaïves, et annoncèrent à Toussaint ce qu'ils avaient vu et entendu. Celui-ci expédia une goëlette vers le *Morne à-Bateau*, afin d'entrer en négociations avec Dieudonné dans le but de le ramener au parti de la République, et de s'en faire un zélé partisan, dans l'Ouest où il n'était connu que par le bruit de ses faits d'armes. La goëlette fut prise par les corsaires de Rigaud et conduite à Léogane. Rigaud ne permit pas aux envoyés de Toussaint de pénétrer jusqu'à Dieudonné. Il répandit à la Charbonnière et au Grand-Fond des émissaires qui gagnèrent Laplume au parti de la France. Celui-ci tendit un piége à Dieudonné, le prit et le livra à Rigaud qui le fit périr comme traître à la Patrie.

A la même époque un nommé Étienne Daty s'était soulevé dans les montagnes du Port-de-Paix, et y livrait tout à feu et à sang. Le général Pageot commandant de la province du Nord, après avoir déployé toutes ses forces contre lui, avait été obligé de se renfermer au Port-de-Paix. De nombreux colons blancs avaient été égorgés dans les campagnes. Daty déclarait à tous les députés qu'on lui envoyait qu'il ne mettrait bas les armes que lorsqu'on lui aurait rendu Sonthonax, l'auteur de la liberté des noirs. Laveaux ordonna à Toussaint Louverture de marcher contre lui. Celui ci apaisa la révolte par les voies de la persuasion. Laveaux se vit contraint de pardonner à Daty, et de lui confier le commandement du Moustique.

Pendant cet intervalle les Anglais qui désiraient s'emparer du Fort-Dauphin, y avaient pratiqué des intelligences, par l'entremise de quelques émigrés français. Ils avaient fait entrer dans le port une goëlette armée en guerre et un brick de 18 canons; et ils tenaient mouillés dans la baie de Mancenille deux corvettes, deux frégates et un vaisseau de 74. Ils avaient établi un camp retranché à la pointe Isabellique. Le marquis de Casa Calvo, gouverneur du Fort-Dauphin, qui depuis le traité de Bâle, avait promis d'observer une parfaite neutralité, ne contrariait cependant pas les opérations anglaises. Les émigrés français excitèrent un noir nommé Titus, ancien lieutenant de Jean François à soulever les cultivateurs. Ils lui firent passer de la poudre, 1,200 fusils et des pistolets. Titus alla camper au Maribaroux dans la paroisse de

Vallière. Laveaux se plaignit à Casa Calvo des infractions faites au traité de Bâle. Celui-ci s'engagea à faire respecter sa neutralité par les Anglais ; mais il lui répondit qu'il ne combattrait les révoltés que sur l'invitation du gouverneur de Ste-Domingo. Laveaux ordonna au général Villate de marcher contre Titus. Villate, à la tête de 1,000 fantassins et de 200 cavaliers alla camper à Caracol. Le 21 Février, il attaqua Titus, dispersa sa bande, le fit prisonnier, et l'exécuta. Les Anglais déconcertés par la mort de Titus et par la sévère neutralité de Casa Calvo, qui avait pris une attitude menaçante, se retirèrent. Cependant le quartier du Fort-Dauphin fut encore ravagé, pendant quelque temps, par Cambefort et Rouvrai qui servaient dans les rangs anglais.

Pendant ce temps, Bauvais et Rigaud résolurent d'envoyer en France plusieurs députés chargés de témoigner à la Convention nationale la reconnaissance qu'ils éprouvaient d'avoir été confirmés chacun dans le grade de général de brigade, par le décret du 5 Thermidor an 3. Comme il n'y avait pas aux Cayes de bâtiments de guerre, ils envoyèrent au Cap, Pinchinat, Sala et Fontaine,* qui devaient s'embarquer pour France sur la corvette la Vénus, avec les commissaires de Laveaux et de Villate. Le Cap se relevait de ses malheurs; la confiance et le commerce y renaissaient par les soins et l'activité de Villate: Laveaux abandonna définitivement le Port-de-Paix, et vint s'y établir avec l'ordonnateur Perroud. Il y rencontra les commissaires de Bauvais et de Rigaud.

Ces deux généraux voulant resserrer de plus en plus les liens qui existaient entre les provinces où ils commandaient et la métropole, demandèrent au gouverneur, d'après les avis qu'ils avaient reçus de Pinchinat, l'autorisation de convoquer des Assemblées primaires pour la nomination des députés à la Convention nationale; car jusqu'alors l'Ouest et le Sud n'étaient pas représentés en France. En s'adressant à Laveaux, ainsi qu'à l'ordonnateur Perroud, ils se conformaient à la loi du 5 Thermidor. Laveaux n'agréa pas leur demande: c'eût été donner en Europe, des organes trop directs aux anciens libres avec lesquels il était en hostilité. Il se contenta d'autoriser Rigaud et Bauvais à envoyer en France des commissaires qui demanderaient à la Convention elle-même la convocation des Assemblées primaires à S^t^.-Domingue. Le 8 Février 1796, (19 Pluviôse), ces deux généraux lui écrivirent de nouveau, et réitérèrent leur demande très-énergiquement. Le gouverneur et le commissaire ordonnateur se virent dans l'obligation de rendre le 18 Février 1796, (29 Pluviôse) une ordonnance qui portait :

1.° Convocation des assemblées primaires dans les paroisses ou cantons des départemens de l'Ouest et du Sud, pour le premier Germi-

* Pinchinat, homme de couleur, Sala blanc, Fontaine, noir.

nal an 4 (21 mars 1796); 2.° Désignation de la ville de Léogane pour le siège de l'Assemblée électorale de l'Ouest, et de la ville des Cayes pour celui de l'Assemblée électorale du Sud; 3.° Fixation du nombre des députés à élire, à raison de trois pour chaque département.

Dès que Toussaint Louverture reçut cette ordonnance, il écrivit à Laveaux, qu'attendu qu'il y avait dans le quartier de l'Artibonite une population plus forte que dans l'étendue du commandement du général Bauvais, le siège de l'Assemblée électorale de l'Ouest devrait être fixé aux Gonaïves. Laveaux, en présence de cette observation de son protégé, se détermina à suspendre la convocation des Assemblées primaires dans la province de l'Ouest.

Villate, Pinchinat, Sala et Fontaine, se montrèrent indignés de cette éclatante partialité du gouverneur en faveur de Toussaint Louverture. Ils se déterminèrent à organiser une insurrection contre Laveaux, à le déporter, et à livrer, dans le Nord, la haute autorité aux anciens libres, comme ceux-ci l'exerçaient déjà presque sans contrôle dans l'Ouest et dans le Sud par Bauvais et Rigaud. De toutes parts les anciens affranchis de la province du Nord vinrent s'entendre avec eux et recevoir leurs instructions. Il y avait au Cap trois régimens de troupes franches. Le premier de ces corps commandé par un blanc nommé Rodrigue, était particulièrement dévoué à Villate. Les officiers qui en formaient l'état-major se livrèrent à toutes sortes d'exigences à l'égard de Laveaux. Ils lui demandèrent la solde arriérée, lui reprochant de donner aux troupes blanches du Port de-Paix, qui n'avaient pas mieux combattu qu'eux contre les Anglais et les Espagnols, une paie beaucoup plus élevée que la leur. Les officiers des deux autres régimens firent la même demande. Le colonel Rodrigue se présenta au palais national, parla au gouverneur avec arrogance au nom des officiers, et s'oublia jusqu'à lui dire que son seul regret était d'être blanc, et que la colonie ne serait en paix que lorsqu'elle serait gouvernée par un mulâtre. Laveaux se vit obligé de le faire emprisonner. Mais quatre jours après il le mit en liberté, cédant aux clameurs des femmes noires et de couleur du Cap. En même temps Pinchinat, Sala et Fontaine lui déclarèrent qu'ils ne partiraient plus sur la corvette la Vénus, qu'ils avaient besoin de recevoir de nouvelles instructions de Bauvais et de Rigaud: il y avait déjà deux mois qu'ils étaient au Cap. Villate de son côté lui annonça qu'il retirait au citoyen Hennequin le mandat qu'il lui avait donné de le représenter auprès de la Convention. Pinchinat, Sala et Fontaine, dont la présence devenait inutile au Cap, partirent pour Léogane le 21 Février, et y arrivèrent le 23 du même mois.

Le 28 Février (9 Ventôse) le gouverneur suspendit la convocation des Assemblées primaires, dans la province de l'Ouest jusqu'à nouvel ordre. Cet acte fit naître contre lui au Cap toute la fureur des anciens libres. Comme il voyait que la révolte était sur le point

d'éclater, il sortit du Cap, pour s'efforcer de s'aboucher avec Toussaint Louverture ou avec les autres chefs noirs qui lui étaient dévoués. Villate réunit aussitôt ses troupes, prit possession du haut du Cap, et ordonna au commandant Edouard auquel il confia ce poste de faire feu sur toutes les forces qui se présenteraient. Laveaux revint en ville sans obstacle, accompagné seulement du colonel Pierre Michel. Il y eut dans le Nord une quinzaine de jours de calme.

Dans la nuit du 19 Mars, beaucoup d'hommes de couleur et de noirs entrèrent au Cap: dans la journée, Villate avait résolu l'arrestation de Laveaux. Le lendemain (30 Ventôse), le gouverneur passa les troupes en revue sur la place d'armes. Après la parade pendant que Laveaux se reposait au palais national, une trentaine d'hommes pénétrèrent dans sa chambre, l'arrêtèrent, le maltraitèrent de coups, et le conduisirent en prison. En même temps l'ordonnateur Perroud, l'ingénieur Galley, et l'adjudant-général Fressinet étaient aussi brutalement arrêtés. La foule parcourait les rues, criant qu'on tenait la correspondance de Laveaux avec les Anglais, et qu'il avait à bord de la corvette la Hiéna, une somme de cinq millions. Villate qui prétendit plus tard que le mouvement avait éclaté à son insu, se tenait chez lui, et ne donnait aucun ordre pour arracher Laveaux de la brutalité des soldats. Il ne se présenta aux troupes que lorsque la Municipalité eût arrêté qu'il remplacerait le gouverneur. Qu'avait-il à faire alors ? Il fallait décapiter Laveaux, ou le déporter sur-le-champ pendant que ses partisans étaient terrifiés, et que Toussaint Louverture était à plus de trente lieues du Cap. Mais Villate ordinairement si audacieux et si énergique, fut effrayé d'avoir porté la main sur le représentant de la France. On ne le vit pas se mettre à la tête du peuple, et diriger en personne les opérations; il laissa agir pour lui, donnant des ordres vagues, voulant peut être qu'on exécutât ce qu'il n'avait pas l'énergie de commander. Alors le peuple eût commis le crime; lui-même, il l'eût déploré publiquement, et eût annoncé à la France que Laveaux avait péri victime d'un mouvement populaire que rien n'avait annoncé.

Il était presque le maître de la ville. Mais les habitants du Cap n'avaient pu gagner à leur parti Léveillé colonel du 3e régiment. Celui-ci tenta envain de traverser les barrières pour se répandre avec les siens dans les campagnes. Cependant il envoya une lettre, par un enfant, au colonel Pierre Michel qui occupait le fort Bélair. Michel réunit les chefs noirs de l'Acul, du Port français, du Limbé, de la Marmelade, de Plaisance, et avertit Toussaint Louverture de ce qui se passait. Dans la nuit suivante, les commandants Pierrot, Barthélemy, Romain, Ignace, vinrent le renforcer. En même temps Léveillé et son frère Lechat parcouraient les rues, bravant la fureur du peuple, criant que Laveaux était le protecteur des noirs, que s'il périssait, les mulâtres livreraient les nègres aux Anglais qui les replongeraient dans l'esclavage. Villate reprit un moment son énergie ordinaire, fit battre la généra-

le, arrêter le colonel Léveillé, et traîner sur la place de la Fossette deux pièces de canon. La garde nationale marcha sur l'Arsenal qu'occupait le 3e régiment de troupes franches. Ce corps ne consentit à en livrer l'entrée que lorsqu'on eût mis son colonel en liberté. Léveillé sorti de prison fut consigné chez Villate qui se trouva maître de toute la ville.

Toussaint était aux Gonaïves quand il reçut la lettre de Pierre Michel. Il entra dans une violente fureur : Laveaux était son protecteur, et Villate son ennemi personnel. Il fit battre la générale dans tout le quartier de l'Artibonite, et fit acheminer 6,000 hommes sur le Cap. Ces troupes réunies à celles déjà campées autour du fort Bélair s'élevèrent à 10,000 hommes. Pierre Michel envoya à la municipalité, par le capitaine Christophe, une lettre dans laquelle il demandait la mise en liberté de Laveaux. En même temps, le capitaine Amecy qui venait du haut du Cap, où Villate l'avait envoyé auprès de Pierre Michel, annonça à la municipalité déjà effrayée, qu'une armée était prête à fondre sur la ville, si le gouverneur n'était mis hors de prison. Villate ordonna aussitôt de conduire tous les bourgeois blancs à la grande caserne, distribua des munitions à ses troupes. Il fit répondre, par la municipalité, à la lettre de Pierre Michel, ainsi qu'il suit : « Nous espé-« rons que la journée de demain ne se passera pas, sans que nous « vous donnions de nouvelles satisfactions. »

A minuit arrive une lettre de Toussaint Louverture qui produit une forte sensation dans la ville. Il damandait aussi en termes énergiques la mise en liberté du gouverneur. Le 21 Mars, dans la journée, la municipalité, sous l'influence de cette lettre menaçante • élargit Laveaux, Perroud, et les autres prisonniers.

Le gouverneur n'étant pas en sûreté dans une ville qui lui était si hostile, alla établir son quartier-général au haut du Cap, après avoir confié le commandement de la place au colonel Léveillé.

Villate, de son côté, menacé par des forces vingt fois supérieures aux siennes, sortit de la ville à la tête de 600 hommes, traversa le bac, passa par la Petite-Anse, et se retira au fort de la Martellière. Laveaux le fit poursuivre pour le faire arrêter; mais personne n'osa exécuter ses ordres. Les postes Admète, Limonade, du grand et du petit Caracol, les camps Sauvage, Letrou et Lamartellière se remuèrent en faveur de Villate. Pierre Michel et Léveillé demandèrent à marcher contre lui; mais Laveaux redoutant les suites graves d'une bataille, se contenta d'embarquer à bord de la Hiéna plusieurs de ses partisans.

Le 28 Mars, Toussaint Louverture entra au Cap à la tête de deux bataillons et d'une nombreuse cavalerie. La ville était déjà inondée de troupes noires presque nues. Ces masses que Toussaint dominait ne se livraient à aucun excès : dès lors son influence sur elles était immense.

Laveaux redoutant une insurrection dans le quartier de Caracol,

transporta le siége de son gouvernement à la Petite Anse, pour protéger le Cap. Toussaint vint l'y trouver avec deux bataillons et 800 hommes de cavalerie. Il fut résolu qu'une députation serait envoyée à Villate, pour l'inviter à venir au Cap. Les députés partirent suivis d'une centaine de femmes. Villate les accueillit avec brutalité, et leur dit *qu'il voulait que Laveaux fût égorgé par les noirs mêmes qu'il caressait.* Cependant il consentit à accepter une entrevue avec Toussaint Louverture, mais à condition qu'elle eût lieu dans la savanne de Caracol. Celui-ci craignant des embûches refusa de se rendre au rendez-vous. Les femmes noires qui avaient accompagné la députation avaient été gagnées par les soldats de Villate. Quand elles rentrèrent à la Petite Anse, elles parcoururent le bourg, en criant que Laveaux et Perroud avaient fait venir deux navires chargés de chaînes pour remettre les noirs dans les fers. Aussitôt les soldats qui étaient accourus au secours du gouverneur, se ruèrent contre sa demeure, demandant sa tête avec fureur. La maison qu'occupait Laveaux fut assaillie ; il allait être sacrifié, quand Toussaint se présenta à la foule, l'entraîna vers le magasin général, lui en ouvrit les portes, et la mit à même de s'assurer qu'il n'y avait pas de chaînes. Laveaux fut sauvé par Toussaint de la fureur des noirs qu'on avait égarés. Il se rendit au Cap le 1er Avril (12 Germinal). Le même jour il installa Toussaint dans les fonctions de lieutenant au gouvernement de St. Domingue, au bruit solennel du canon de tous les forts. Toussaint l'embrassa avec effusion, l'appela cent fois son père. Laveaux, touché de reconnaissance, le proclama en présence du peuple et de l'armée, réunis sur la place d'armes, le sauveur des blancs, le vengeur des autorités constituées. Il s'écria en le montrant du doigt : « Voilà ce Spartacus, ce noir prédit par Raynal, « dont la destinée était de venger les outrages faits à toute sa race. » Toussaint s'écriait de son côté : *après le bon Dieu, c'est Laveaux.* Le gouverneur éleva au grade de général de brigade, chacun des colonels Léveillé, Pierre Michel et Pierrot qui s'étaient montrés dévoués à sa cause.

L'événement du 30 Ventôse, un des plus importans de notre histoire, eut pour résultat d'établir définitivement la prépondérance noire dans le Nord et dans l'Artibonite. Dès lors les hommes de couleur n'exercèrent qu'une autorité subalterne dans ces deux provinces. D'un autre côté, l'autorité des agens de la métropole devint presque nulle. Laveaux ne put plus rien refuser aux exigences de Toussaint Louverture qui le domina entièrement. Chaque officier supérieur noir devint un cacique qui ne se soumettait qu'aux volontés de Toussaint. Quant aux officiers blancs, ils n'exercèrent plus aucune influence sur les troupes : le général Pageot se vit obligé de supporter la licence la plus effrénée au Port-de-Paix, et même de grandes dilapidations. On enlevait des armes des arsénaux, des habillements des magasins du gouvernement, sans en rendre compte aux autorités constituées.

D'un autre côté, les cultivateurs voyant un des leurs entrer dans le gouvernement eurent plus de confiance en la France, et travaillèrent avec ardeur. La culture recommença à prospérer, et l'on eut la perspective d'un peu d'ordre.

Mais Laveaux n'oublia jamais l'humiliation que lui avait fait subir les hommes de couleur du Cap. « Dès lors il résolut la perte des « mulâtres : c'était le projet de déporter tous les hommes de couleur, « leurs femmes, leurs enfans, depuis l'âge de dix ans jusqu'à cin- « quante ans, projet écrit en entier de la main de Laveaux. » *

Le général Villate, de son côté, retiré au fort de la Martellière, maintenait l'ordre autour de lui, faisait respecter les voyageurs, les citoyens et les propriétés. Il entretenait avec dignité des relations de bonne amitié avec le marquis de Casa Calvo, gouverneur du Fort Dauphin.

Toussaint partit du Cap et se rendit au Gros-Morne. Il y réunit tous les cultivateurs de la commune, ainsi que les conducteurs des habitations, et leur donna lecture lui même des proclamations du gouverneur Laveaux. Il leur fit ensuite un sermon sur Jésus-Christ et la Sainte-Croix. Il s'efforça d'humilier les gens de couleur afin qu'ils tinssent des propos pour qu'il pût les faire fusiller. Mais ils eurent assez de sang froid pour se contenir. Cependant il en fit emprisonner quelques uns qui s'étaient réjouis de l'arrestation de Laveaux et de Perroud : et il chassa de sa présence les femmes qui vinrent lui demander leur grâce. Il rentra aux Gonaïves le 13 Avril. Il reçut, en cette ville, plusieurs dénonciations contre les gens de couleur du Cap, qui ne cherchaient, lui écrivait on, qu'à le perdre. Il écrivit à Laveaux : « Bien leur vaudra de m'ajuster, car s'ils me manquent, je « ne les raterai pas ; et s'ils réussissent, ma cendre sera doublement « vengée par ceux qui naturellement doivent me succéder. » Il dénonça à Laveaux des conciliabules qui se tenaient au Cap, chez Chanlatte, et l'exhorta à l'envoyer avec ses complices auprès de lui, aux Gonaïves.

* Bonnet.

LIVRE TREIZIÈME.

1796.

Sommaire. La Convention nationale se sépare.—Constitution de l'an 3.—Le directoire exécutif installé.—La faction coloniale lève la tête aux Conseils des 500.—Le directoire lui résiste.—Dufay, député de St-Domingue fait adopter en principe la proposition du directoire d'envoyer de nouveaux agens à St-Domingue.—Décret qui autorise le directoire à envoyer des agens dans les colonies.—Sonthonax, Julien Raymond, Leblanc et Giraud nommés commissaires pour St-Domingue.—Attaque infructueuse des Anglais contre Léogane.—Rigaud et Bauvais font nommer des députés au corps législatif.—Arrivé de Roume à Sto-Domingo.—Il réconcilie les chefs républicains.—Don Fernando-Portillo y Torrès archevêque de Sto Domingo.—Le général Forbes établit des fortifications dans les montagnes qui avoisinent le Port-Républicain.—Arrivée au Cap des commissaires civils Sonthonax, Julien Raymond, Leblanc et Giraud.—Sonthonax accusé de vouloir rendre St-Domingue indépendant de la France.—Villate déporté.—Toussaint général de division.—Sonthonax distribue 20,000 fusils aux nouveaux libres.—Insurrection des anciennes bandes de Jean François à la Grande Rivière.—Sonthonax établit des écoles au Cap.—Départ des fils de Toussaint pour France.—Pièce jouée au Cap sur la liberté générale.—Sonthonax exhorte les nouveaux libres au travail.—Laveaux prend possession du Fort-Dauphin ou Bayaha qui reçoit le nom de Fort-Liberté.—Rochambeau déporté.—Service funèbre à la mémoire de Polvérel.—Succès contre les révoltés de la Grande-Rivière.—Lettre de Sonthonax à Toussaint.—Projet de Sonthonax de mettre le peuple de St-Domingue à l'abri des réactions de la métropole contre la liberté générale.—Mission dans le Sud, de Leborgne de Boigne, Rey et Kerverseau, délégués de la commission civile.—Conduite des délégués aux Cayes.—Rigaud attaque sans succès le fort des Irois.—Desfourneaux battu au camp Raymond.—Doyon bat les Anglais près du camp Desrivaux.—Lettre de Sonthonax aux délégués dans le Sud.—Affaire du 28 Août 1796.—Massacre des blancs dans les campagnes des Cayes.—Les délégués quittent les Cayes.—Mission de Chanlatte et de Martial Besse dans le Sud.—Sonthonax accuse Rigaud auprès du directoire exécutif de vouloir se rendre indépendant de la France.—Mésintelligence entre Toussaint et Sonthonax.—Elections au Cap des députés au corps législatif.—Sonthonax, Mer;

tor, Annecy, Laveaux &c., nommés députés.— Départ des députés du Sud et de l'Ouest pour France.—Mission de Bonnet.— Pinchinat, Bonnet &c. sont faits prisonniers par les Anglais.— Le directoire approuve la conduite de Sonthonax à St-Domingue.—Toussaint confirmé général de division.—Il est récompensé de sa conduite dans l'affaire du 30 Ventôse.—La commission civile par un arrêté condamne la conduite de Rigaud, et déclare qu'elle ne correspondra plus avec lui.—Rigaud rend compte de son administration à l'agent Roume résidant à Sto-Domingo.

La Convention nationale avait terminé ses glorieux travaux : elle avait siégé trois ans et trente cinq jours. Avant de se séparer elle avait rédigé la Constitution de l'an trois (23 Septembre 1795) que le peuple français accepta. Cette constitution avait créé le Directoire exécutif composé de cinq membres, le Conseil des Anciens et celui des Cinq Cents. Ces deux conseils exerçaient le pouvoir législatif. Le Directoire exécutif fut installé le 4 Novembre 1795 (13 Brumaire an 3), et les cinq premiers directeurs furent La Réveillère-Lepeaux, Letourneur, Rewbell, Barras et Carnot, ce dernier ci-devant membre du comité de salut public. Les députés de St.-Domingue Dufay, Mars Belley, Garnot passèrent au Conseil des 500. Depuis la chute de Robespierre, le parti royaliste levait la tête; tout en prenant les formes révolutionnaires, il attaquait avec hardiesse la plupart de ces hommes désintéressés qui, par des mesures énergiques, avaient sauvé la nationalité française et les principes de 89. Au conseil des Cinq Cents se trouvaient aussi de nombreux colons royalistes; Vaublanc le plus ardent de tous attaquait sans ménagement les actes de l'ex-commissaire civil Sonthonax, et le représentait comme un monstre qui s'était plu à faire égorger les blancs par les noirs. Vaublanc était particulièrement soutenu par Tarbé et Bourdon de l'Oise, qui avaient fait depuis long temps de vains efforts pour se faire envoyer à St-Domingue, comme comissaires civils. Le Directoire exécutif résista énergiquement à toutes les attaques qu'ils dirigèrent contre ses agens à St.-Domingue.

Les cinq directeurs qui avaient été de zélés révolutionnaires, comprenaient combien les mesures que condamnait le parti royaliste, avaient été salutaires à la liberté tant en France qu'à St. Domingue. Ils proposèrent au conseil des 500 une loi par laquelle ils devaient être autorisés à envoyer de nouveaux commissaires dans les colonies. Dufay appuya cette proposition et la fit adopter en principe. Enfin le 25 Janvier 1796 (5 pluviôse an 4) le Directoire fut autorisé par une loi à envoyer des agens dans les colonies. Sonthonax, Julien Raymond, Leblanc et Giraud, malgré les intrigues opiniâtres du parti royaliste, furent nommés commissaires civils pour St Domingue. Le général Rochambeau reçut le commandement en chef de la partie ci-devant espagnole (12 Février 1796). Nous devons nous rappeler que Julien Raymond, victime des persécutions de Page et de Brulley, avait été emprisonné sous la terreur; le 5 Avril 1795 il avait été mis en liberté, provisoirement, en vertu d'un décret; mais, d'après un rapport fait

au nom de la commission des colonies, et des comités de salut public, de législation, de la marine réunis, par Garran Coulon, député du Loiret, le 13 Mai 1795, la Convention nationale avait décrété qu'il n'y avait pas lieu à inculpation contre lui, et que la liberté qui lui avait été rendue provisoirement demeurerait définitive.

Pendant ce temps, la guerre continuait avec fureur à St-Domingue entre les républicains et les anglais. Ceux-ci qui avaient reçu d'Europe de nouvelles forces se résolurent à attaquer encore Léogane dont les intrépides corsaires nuisaient prodigieusement à la navigation de leurs bâtimens marchands. Les républicains avaient capturé plusieurs navires de l'Arcahaie. Quelques royalistes qui avaient été faits prisonniers s'échappèrent, vinrent au Port-Républicain et annoncèrent au général Forbes que les anglais avaient à Léogane de nombreux partisans qui se montraient disposés à opérer une diversion en leur faveur au sein de la ville, si la place était attaquée. Ce rapport détermina Forbes à hâter le départ de son expédition. Du 17 au 18 Mars 1796, une division de troupes anglaises s'embarqua au Port-Républicain et fit voile pour Léogane. Le 18 elle débarqua à la Petite-Rivière, et se forma en deux colonnes de 2500 hommes chacune. Léogane était commandée par Renaud Desruisseaux, et renfermait une garnison de 800 hommes de la légion de l'Ouest. Le fort Ça-Ira qui en protège la rade était commandé par le lieutenant colonel Pétion de la légion de l'Ouest. La flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Parker, canonna vigoureusement le fort Ça-Ira, pendant que Forbes et Montalembert se dirigeaient sur la ville. Elle était composée de neuf bâtimens, la frégate la Cérès de 32 canons, capitaine Newman, le sloop le Lark de 16 canons, capitaine Ogily, la frégate l'Iphigénie, de 32 canons, capitaine Gardner, les sloops le Cormorant et la Syrène; le Serin, de 16 canons, capitaine Guérin, les vaisseaux le Swiftsure de 74, le Leviathan de 74, l'Africa de 74, commandés par les capitaines R. Parker, Duckworth, et Rod. Home. *

Le Leviathan, l'Africa, le Swifsure, malgré une canonnade soutenue de 4 heures contre le Ça-Ira, ne purent éteindre le feu de cette redoute qui n'était armée que de 4 pièces de canon. Le commandant Pétion, dont l'artillerie était bien servie, répondit si heureusement au feu de l'amiral Parker, qu'avant la fin de la journée l'escadre, profitant d'un vent de terre, rompit sa ligne d'embossage et alla mouiller au large. Le Leviathan compta cinq hommes tués et douze blessés; l'Africa, un homme tué et sept blessés. Ces deux vaisseaux avaient eu leurs mâts, leurs vergues si maltraités qu'ils firent voile pour le Port-Royal de la Jamaïque.

Pendant ce temps le général Forbes avait cerné Léogane. Il commandait en personne l'aile gauche de son armée, qui s'était établie à Dampus; la légion d'York qui formait l'aile droite occupait les bois de Delval, et était exposée au feu du poste Miton. Les Anglais étaient

* Bulletins anglais.

les maîtres de toute la plaine. Le quatrième jour, après leur débarquement ils dressèrent contre la ville une batterie de 4 pièces de 24, et d'un obusier. Après une canonnade de moins d'une heure, le major Greem donna assaut au fort Laroche et fut repoussé avec perte par le commandant Dupuche. Le troisième bataillon de la légion de l'Ouest fit une vigoureuse sortie, culbuta les Anglais et leur enleva deux pièces de canon; la cavalerie d'un autre côté chargea la légion d'York qui fut poursuivie jusqu'à l'embarcadère de l'habitation Bossan. Au commencement de la nuit, 2,000 hommes de troupes européennes sortant du Port Républicain, vinrent déboucher dans la savanne de Dampus. Les Anglais renforcés se disposaient à donner un assaut général à la place le lendemain, au point du jour, lorsqu'ils arrêtèrent un courrier venant du Sud dont les dépêches annonçaient que Rigaud était arrivé au Petit-Goâve, à la tête de forces imposantes. Dans la nuit du 21 au 22 Mars, le général Forbes, leva le siège et se retira au Port-Républicain.

Quoique le commandant Pétion eût eu la plus grande part à la belle défense de Léogane, l'on ne fit aucune mention de lui dans la relation officielle de ce siège. Pétion s'était créé de nombreux ennemis en condamnant la conduite que Villate avait tenue dans le Nord contre le gouverneur Laveaux. *

Le jour qui suivit le départ des Anglais, le général Rigaud arriva à Léogane. Bauvais partit de Jacmel et vint l'y rencontrer. Ils résolurent de convoquer des Assemblées primaires pour la nomination des députés au corps législatif, quoiqu'ils n'eussent pas encore reçu officiellement la Constitution de l'an III. L'Assemblée électorale de l'Ouest se réunit à Léogane, et nomma députés Reydelmas et Fontaine; celle du Sud réunie aux Cayes le 9 Avril nomma Sala, blanc, Pinchinat, Julien Raymond, Décand, blanc, George Pierre noir, et Daniel Gélec, mulâtre. Ces députés ne tarderont pas à s'embarquer la plupart pour la Métropole dont l'attention se portait sérieusement sur S[t] Domingue.

Le directoire exécutif venait de nommer commissaire pour l'ancienne colonie espagnole, le citoyen Roume qui s'embarqua à Cadix, et arriva à S[te] Domingo le 8 Avril 1796. Il était chargé d'y représenter la France, jusqu'à ce que celle ci put en prendre possession, en y envoyant des forces. D'une humeur douce, sans préjugés de caste, il apprit avec douleur l'animosité qui régnait parmi les chefs républi-

* Je ne suis pas surpris que la fermeté et la franchise de votre caractère, votre entier dévouement aux organes légitimes des lois de la République, vous aient fait des ennemis. Je sais que depuis longtemps vous êtes sourdement persécuté par les factieux; je n'ignore point que vous avez eu la plus grande part aux succès contre les anglais au siège de Léogane en germinal dernier [Mars], et que par la plus injuste partialité, la relation de ce siège n'a fait aucune mention de vous. (Lettre de Sonthonax à Pétion chef du bataillon d'artillerie, à Léogane, 10 Nivôse an 5 (30 Décembre 1796.)

cains, depuis l'affaire du 30 Ventôse. Il écrivit, en conséquence, le 11 Mai 1796, aux généraux Laveaux, Villate, Rigaud, Bauvais et Toussaint Louverture, d'oublier le passé et de fraterniser en bons républicains. Ces généraux envoyèrent à S te Domingo des députés qui, en leur nom, jurèrent entre les mains de Roume d'observer la plus parfaite intelligence entre eux, et de diriger ensemble et de bonne foi tous leurs efforts contre les Anglais; ils s'embrassèrent par l'entremise de leurs représentans.

Les nobles et les prêtres espagnols voyaient avec douleur à Santo-Domingo, le commissaire Roume dont le langage et les arrêtés ne pouvaient que nuire à leurs anciens privilèges. Don Fernando Portillo y Torrès, archevêque de Sto-Domingo, ordonna à tous les prêtres d'évacuer l'île, et d'enlever tout le mobilier des églises et des communautés. Ce ne fut pas sans peine que Roume parvint à neutraliser de tels ordres, et à empêcher les plus grands désordres. Il fut obligé de flatter le clergé et de lui faire des concessions.

Les républicains enhardis par les nombreux succès qu'ils avaient obtenus, se répandaient déjà dans les montagnes qui avoisinent le Port-Républicain, et inquiétaient sérieusement cette place. Le général Forbes sentit la nécessité de protéger la ville du côté des montagnes; il fit fortifier le morne Grenier à deux lieues du Port Républicain, la Coupe et toutes les hauteurs environnantes; il établit des camps à St.-Laurent, à Boutillier, et employa plusieurs semaines à armer de canons toutes ces fortifications.

Pendant ce temps des armemens assez importans se faisaient à Brest et à Rochefort; et dans les premiers jours d'Avril 1796 une escadre française portant 1200 hommes de troupes tant de volontaires nationaux que d'artillerie, 20,000 fusils, 400,000 livres de poudre, douze pièces de campagne, partit des ports de France en deux divisions: l'une commandée par le chef de division Henri Alexandre Thévenard, appareilla de l'île d'Aix le 6 Avril; elle était composée des vaisseaux le Fougueux et le Watigny, de 74; de la frégate la Vengeance, de 40; et de la corvette le Berceau de 20; elle portait les 4 commissaires civils Sonthonax, Giraud, Raymond, Leblanc, le général Rochambeau, les adjudans-généraux Kerverseau, Duport du Tertre, les généraux de brigade Mirdonday, Desfourneaux, Martial Besse, Bédos, Lesuire, le commissaire des guerres le Borgne et le général Chanlatte qui sortait des prisons d'Angleterre; et l'autre division navale, commandée par le capitaine Guillaume Thomas, partit de Brest. Elle était composée de la frégate la Méduse de 40, de la frégate l'Insurgente de 36, de la corvette la Doucereuse de 20, et 8 bâtimens de transport.

La concorde paraissait renaître parmi les chefs républicains de la colonie; elle se fut peut être maintenue quelque temps, si l'arrivée de Sonthonax, moins conciliant que Roume, de principes plus sévères, n'avait de nouveau agité toutes les passions.

L'escadre traversa la mer sans obstacle, et arriva à St. Domingue le 12 Mai. Les commissaires civils, d'après l'article 156 de la constitution, devaient exercer les mêmes fonctions que le Directoire, tout en lui demeurant subordonnés. « Ils étaient chargés spécialement « d'anéantir les préjugés de couleur, et de réaliser dans la dispensa- « tion équitable des grades et des emplois, le grand principe de l'é- « quité politique, et de purger la colonie des anglais et des émigrés. »

Dès que le vaisseau le Watigny mouilla dans la rade du Cap, le gouverneur Laveaux s'y rendit et eut une longue conférence avec Sonthonax. Dès lors la déportation du général Villate fut résolue.

On se rappelle que Sonthonax était parti de la colonie en 1794, plein d'indignation contre les anciens libres qui en grand nombre avaient embrassé la cause des Anglais. Il était revenu avec une idée fixe : celle d'anéantir complètement la prépondérance politique des hommes de couleur, et de confier toute l'autorité aux émancipés de 1794, les jugeant seuls capables d'un sincère dévouement à la France républicaine.

Il ne songea jamais à l'indépendance de St.Domingue, comme il en a été accusé par les colons, par Rigaud, par Toussaint lui-même dont il contrariera l'ambition. Il voulait que la colonie eût une constitution spéciale, et que dans cette constitution la liberté des noirs fut consacrée tellement que ceux-ci n'eussent pas à redouter les réactions de la métropole contre la liberté générale. Car il voyait le parti colonial déjà si puissant, en France, sous le Directoire, qu'il redoutait ce qui arriva, sous le Consulat, lorsqu'en mai 1802 le corps législatif rétablit l'esclavage.

Il débarqua au Cap avec ses collègues, au milieu d'une grande solennité. Les noirs se transportèrent en foule au-devant de lui, agitant des palmes et aux cris de vive la République! vive la liberté générale! vive Sonthonax ! Les nouveaux libres, en général, l'adoraient; le soir et le matin, dans leurs familles, ils apprenaient à leurs enfants à prier Dieu pour Sonthonax.

Giraud et Leblanc, aussitôt après leur arrivée, commencèrent à s'éloigner de Sonthonax dont les passions violentes les effrayaient. Mais Raymond, homme de couleur et commissaire civil, en suivit le système politique.

Sur les plaintes de Laveaux, la commission civile appela au Cap le général Villate, pour qu'il rendît compte de sa conduite. Le peuple ignorait les dispositions hostiles de Sonthonax à l'égard de ce général. Villate partit du fort de la Martellière, et vint au Cap avec quelques officiers. Dès qu'il se présenta aux portes de cette ville, qu'il avait sauvée plusieurs fois par son grand courage, tous les anciens libres noirs et jaunes et presque tous les bourgeois blancs, se précipitèrent au-devant de lui, le pressèrent, le couvrirent de lauriers, l'accompagnèrent au Palais National, avec de grandes acclamations, et aux cris

de vive la République, vivent les commissaires civils, vive Villate, le sauveur du Cap! Ce fut pour lui un vrai triomphe.

Cet enthousiasme, ces cris d'allégresse, attirèrent Laveaux sur la place du gouvernement. Dans son indignation, il lança des dragons sur la foule qui fut dispersée. Après avoir été entendu pendant deux heures par la commission civile, Villate fut renvoyé à la Martellière, malgré les efforts de Sonthonax pour le faire arrêter.

Celui-ci déjà en mésintelligence avec ses collègues Leblanc et Giraud, resserra ses liaisons avec Raymond, s'attacha l'adjudant-général Mentor, noir de la Martinique, d'un esprit cultivé, et les généraux de brigade Pierre Michel et Léveillé.

Quant à Roume, aussi membre de la Commission, il devait se tenir à S^to^-Domingo comme nous l'avons dit, jusqu'à la prise de possession de la colonie espagnole par les troupes françaises.

Sonthonax dominant au Cap, sans obstacle, se laissa aller à toute l'animosité qu'il entretenait contre les anciens libres et même contre les créoles blancs. Excité par Laveaux et Perroud, il ne craignit pas de casser la décision de la commission civile en faveur de Villate, et d'arrêter le 15 Mai (26 Floréal an 4) qu'il serait envoyé en arrestation à bord d'un des vaisseaux de la rade. Villate continua à demeurer à la Martellière. Alors Sonthonax le mit hors la loi, ordonna de lui courir sus et de l'emmener mort ou vif.

Ces mesures que les passions politiques dictaient, (car la première décision de la commission civile devait être respectée), jetèrent le désespoir dans la classe des anciens libres qui furent sur le point de courir aux armes. Sonthonax se vit contraint de révoquer sa proclamation. Il réunit les généraux Chanlatte, Laveaux, Toussaint, Pierre Michel, Léveillé, et après les avoir entendus, arrêta conjointement avec Raymond, le 18 Mai, que Villate serait arrêté et conduit à bord du Watigny. Villate vint au Cap et se rendit à bord de la frégate la Méduse; vingt huit de ses principaux partisans furent arrêtés et envoyés sur la corvette la Hiéna. Ils partirent pour France, et furent emprisonnés à leur arrivée à Rochefort. Tous ces événemens importans eurent lieu dans la semaine qui suivit le retour de Sonthonax à Saint-Domingue.

Pour récompenser Toussaint de la conduite qu'il avait tenue envers Laveaux, dans l'affaire du 30 Ventôse, et pour le mettre au-dessus de tous les officiers anciens libres, la commission civile le proclama général de division.

Sonthonax fit distribuer aux nouveaux libres 20000 fusils neufs. Il disait à chacun d'eux en lui remettant une arme: « voici ta liberté que te donne Sonthonax; celui qui t'enlèvera ce fusil voudra te rendre esclave. » Il disait aux cultivateurs: « travaillez; mais n'oubliez pas que personne n'a le droit de vous forcer à disposer de votre temps contre votre gré. » Il écrivit à tous les commandans d'arrondisse-

mens et de communes de ne pas maltraiter les laboureurs, de ne pas les enrôler, et de les laisser cultiver leurs champs. Par un arrêté, il ordonna d'arracher une chaîne et un carcan fixés dans une des maisons du Cap, afin qu'il n'existât plus dans la colonie aucun signe de l'ancien esclavage.

Il commit la faute de distribuer aussi des armes à tous les cultivateurs de la Grande Rivière et de Vallière qui avaient formé les bandes de Jean François, et étaient des ennemis acharnés de la République. Ces hommes, à l'instigation des Anglais, se soulevèrent dans les montagnes, et recommencèrent une lutte sanglante contre l'autorité nationale. Ils firent aux républicains une guerre de partisans portant le drapeau blanc, et prirent le nom de Vendéens de St. Domingue.

Toussaint équipa avec les armes qui étaient arrivées de France dix demi-brigades qui fournirent un effectif de plus de 16,000 hommes. La 9e et la 10e furent organisées au Port-de-Paix et dans les montagnes qui avoisinent le Mirebalais.

Rigaud, de son côté, ayant appris la conduite de Sonthonax, à l'égard des hommes de couleur du Nord, se tint sur ses gardes, et administra le département du Sud presque dans l'indépendance de l'autorité du gouverneur Laveaux.

Sonthonax établit au Cap des écoles que les jeunes gens noirs et jaunes de toutes conditions fréquentèrent. Il les exhortait à s'instruire afin de se montrer dignes de la liberté dont ils jouissaient. On leur enseignait outre les élémens ordinaires, l'histoire grecque et la romaine; ils employaient plusieurs heures, chaque jour, à chanter les hymnes patriotiques. Il en envoya un grand nombre en France, qui entrèrent dans les écoles du gouvernement. Pour contraindre les noirs et les hommes de couleur ci-devant esclaves à apprendre à lire et à écrire, il annonça qu'il ne délivrerait aucun brevet d'officier aux citoyens qui ne pourraient signer une pièce quelconque. Alors dans chaque maison du Cap, on vit pour ainsi dire, une petite école, où des hommes même de 50 ans s'efforçaient d'apprendre à lire et à écrire.

Le citoyen Raymond se chargea particulièrement de tout ce qui était relatif à l'instruction publique. On publia au Cap un journal officiel intitulé l'*Impartial*, dans lequel la commission fit imprimer ses arrêtés et ses proclamations; et un comité d'instruction publique fut établi. Les cultivateurs qui comprenaient combien l'instruction était nécessaire à la conservation de la liberté, demandèrent à Sonthonax de jeunes enfans européens sachant lire et écrire, pour les instruire.

Toussaint envoya au Cap son fils Isaac et son beau fils Placide, et annonça à Sonthonax qu'il voulait les faire partir pour France le plus tôt possible, pour qu'ils fussent placés dans les écoles nationales. Le 12 juin, Sonthonax lui écrivit que ses fils ne partiraient pas sur la corvette la Hiéna, voulant qu'ils se rendissent en France sur un

bâtiment de force, afin que les enfans d'un des plus fermes soutiens de la liberté à St.-Domingue, ne fussent pas exposés à retomber dans l'esclavage; il lui annonça qu'ils partiraient sur le vaisseau le Watigny de 74, assez redoutable pour forcer les lignes anglaises. En effet quelques semaines après ce navire appareilla, et emporta ces deux jeunes gens qui furent placés en France au collège de Liancourt.

Sonthonax fit jouer au Cap, dans une maison particulière, une pièce intitulée *la Liberté Générale*, dans laquelle il fit figurer Page, Brulley, Larchevêque Thibaud qui avaient pris à Paris le titre de commissaires de St. Domingue. Ces personnages étaient représentés aux nouveaux libres comme les ennemis les plus implacables de leur liberté. La plupart des blancs du Cap s'indignèrent de cette représentation, et prétendirent que Sonthonax voulait rendre odieux aux noirs tous les anciens propriétaires de St. Domingue, qu'il soufflait le poison de la vengeance contre les malheureux blancs, et appelait le poignard sur leurs têtes. Ils écrivirent en France qu'il excitait les noirs à la licence, en faisait des vagabonds et des assassins. Cependant Sonthonax écrivait sans cesse aux commandans de sections, d'exhorter les cultivateurs au travail, afin que les enfans de la liberté vinssent à sentir qu'on ne peut la conserver qu'en gagnant de quoi la défendre.* Il réprimanda plusieurs fois le colonel Moyse qui dans le quartier où il commandait détournait les laboureurs de leurs travaux en les enrôlant; il refusa même de lui faire délivrer à l'arsenal du Cap, 300 fusils qu'il avait demandés pour armer de jeunes cultivateurs entrés dans la 5e demi brigade coloniale.

Pendant cet intervalle, il était arrivé au Môle St-Nicolas un renfort considérable de troupes; il s'élevait à 7,000 hommes, sous les ordres du brigadier-général Howe. Les Anglais profitant de l'arrivée de ces nouvelles troupes en dirigèrent une partie contre Bombarde. Cette paroisse, parfaitement plantée de vivres de toutes espèces, devait être d'une haute importance pour la garnison et la flotte du Môle. Bombarde est à cinq lieues du Môle, et le seul chemin par où on peut y aller avec de l'artillerie était rempli de barricades faites de grands arbres renversés et d'énormes pierres. Quand les Anglais se mirent en marche, le vent soulevait d'épaisses poussières dans le grand chemin. Ils arrivèrent au nombre de 2,000 devant le fort qui protégeait le bourg, à midi, à travers une atmosphère brûlante, sans avoir rencontré une goutte d'eau. Bombarde était occupé par 300 allemands où sang-mêlés d'allemands et d'africains qui en étaient les habitans. Après une heure de combat la garnison capitula. (14 Juin 1796) Les anglais comptèrent 8 hommes tués tant officiers que soldats et 18 blessés. Mais, peu de jours après, assaillis de toutes parts par le

* Lettre de Sonthonax à Noël, commandant de la garde nationale du Dondon — ses lettres à plusieurs autres officiers noirs.

général Pageot qui commandait au Port-de-Paix, ils furent obligés d'évacuer le bourg, après avoir perdu 400 hommes.

En même temps, le gouverneur Laveaux se rendait avec quelques troupes au Fort-Dauphin ou Bayaha, et en prenait possession au nom de la République, le 14 Juin (26 prairial an 4). La commission civile arrêta que Fort Dauphin serait appelé Fort-Liberté. Cette nouvelle dénomination plut aux noirs de cette ville qui donnèrent de magnifiques fêtes au gouverneur Laveaux. Celui-ci arma aussitôt le fort Labouque, ainsi que la batterie de l'Anse. Le jour qui suivit l'entrée des républicains (15 Juin) les troupes espagnoles évacuèrent la place; elles s'embarquèrent pour S^to Domingo, sur quatre vaisseaux de l'escadre du marquis d'El-Socorro.

Peu de jours après la commission civile se détermina à envoyer le général Rochambeau prendre possession de S.^to Domingo, à la tête de quelques forces. Celui-ci avait été nommé, comme nous l'avons vu, commandant en chef de la partie espagnole, par le directoire exécutif, le 12 Février 1796. Sonthonax écrivit au général Bauvais, à Jacmel, de tenir, aux ordres de Rochambeau, 200 hommes d'infanterie de la légion de l'Ouest; et à Rigaud, dans le Sud, de faire partir pour le Cap, 800 grenadiers de la légion du Sud, destinés à aller tenir garnison à S.^to Domingo. Ces deux généraux se montraient peu disposés à exécuter les ordres du commissaire civil qui, pensaient ils, voulait les affaiblir pour mieux les écraser; ils lui avaient même fait des observations au sujet de ces envois de troupes, quand une sérieuse mésintelligence éclata entre Rochambeau et la commission civile. Rochambeau ne voulait pas, en se rendant dans la partie espagnole, froisser des populations déjà hostiles, en y implantant les lois et les usages de la République. Sonthonax voulait que les aristocrates de cette colonie fussent traités comme ceux de tous les autres points de la République; que l'autorité y fut livrée aux esclaves dont la liberté serait proclamée. Ce fut en vain que Rochambeau lui fit observer que la politique exigeait une manière d'agir moins violente. Il finit par refuser d'accepter le plan de conduite que lui avait tracé la commission civile. Il excita contre lui-même le général Toussaint en le traitant d'ambiteux, d'ennemi des blancs; il se plaignit des dilapidations des chefs noirs et de couleur qui, disait-il, disposaient des hommes et des choses dans tous les arrondissements où ils étaient de véritables caciques; et il accusa Sonthonax de favoriser les nouveaux libres au détriment des blancs. Le 21 Juillet, la commission civile arrêta que Donatien Rochambeau, général divisionnaire, serait à l'instant arrêté et conduit à bord de la corvette le Berceau, pour y être détenu, à la disposition de la commission jusqu'à ce qu'il en fut autrement ordonné, sous la responsabilité personnelle du capitaine de cette corvette. Rochambeau s'embarqua, et partit pour France le 26e Juillet. Quand il arriva à Bordeaux, il fut emprisonné au Chateau du Hâ. Il fut mis en liberté,

après n'y être resté que douze jours. Sonthonax écrivit au commissaire civil Roume à Sto-Domingo qu'il allait envoyer Laveaux prendre possession de cette ville.

La commission civile fit célébrer au Cap, une grande solennité funèbre à la mémoire de Polvérel. Le gouverneur Laveaux fit battre la générale; tous les citoyens prirent les armes, et le service fut chanté, au milieu des détonnations de l'artillerie et des acclamations du peuple qui laissa éclater un enthousiasme presque aussi grand que le jour de la proclamation de la liberté générale. Déjà le général Bauvais avait fait célébrer un pareil service à Jacmel.

Pendant ce temps le délégué de la commission civile au Port-de-Paix, Albert, s'efforçait à porter les cultivateurs au travail, poursuivait avec acharnement les agitateurs. Toussaint de son côté, enlevait Banica aux Anglais; et la corvette la Méduse, en croisière, rentrait au Cap avec cinq prises anglaises, 450 prisonniers, 2,400 fusils, et de nombreux habillemens de troupes. Les frégates la Railleuse, la Renommée, l'Insurgente, l'Harmonie, la Méduse, croisaient alternativement. Moline, homme de couleur, armateur et corsaire, inquiétait considérablement le commerce anglais le long des côtes de la colonie.

Les révoltés de la Grande Rivière qu'armaient et que soudoyaient les Anglais, pénétrèrent à Ste Rose, assassinèrent Gagnet, le commandant du bourg, et se livrèrent aux plus grands excès. En même temps les Anglais prirent sur les républicains Banica et Lescahobes, et massacrèrent la plupart de leurs prisonniers. Moyse assailli au Dondon, par les insurgés de la Grande Rivière, s'y maintint avec peine étant privé de munitions. Les généraux Pierre Michel et Léveillé, après avoir combiné leurs opérations marchèrent contre les révoltés, les culbutèrent, les repoussèrent au loin, et leur enlevèrent le camp Charles Sec.

Cependant Toussaint était un peu découragé; ses soldats abattus par les privations de tous genres, allaient au feu sans enthousiasme et étaient depuis quelque temps souvent battus. Il se plaignit à Sonthonax de la détresse de son armée. Le commissaire civil lui répondit: « L'é-
« tat de détresse que vos troupes éprouvent en ce moment est une
« suite malheureuse, mais inévitable des guerres que la liberté soutient
« contre le despotisme. S'il était nécessaire de vous citer des exem-
« ples à l'appui de cette vérité, j'en trouverais à chaque page de l'his-
« toire de tous les peuples qui ont combattu pour leur indépendance.
« A Suratoga, 2,000 Américains, sans habits, sans bas, sans souliers,
« ont, sous les ordres du général Gates, fait prisonniers 9,000 An-
« glais commandés par Burgoyne. A la retraite de Charlestown, les
« Anglais suivaient les Américains et Washington à la trace du sang
« de leurs pieds. Les Français dans la lutte terrible qu'ils ont eu à
« soutenir contre l'Europe entière ont supporté tout le poids de la
« guerre et toute la rigueur des saisons, presque nus, sans argent
« et souvent sans vivres; l'armée du Nord a fait au milieu de l'hiver

« le plus cruel la conquête de la Hollande, bivouaquant toutes les « nuits sur les neiges et sur les glaces. Notre révolution, général, « est remplie de ces traits sublimes de dévouement; ce n'est pas pour « vous que je les rappelle, accoutumé depuis longtemps à tout souf- « frir pour la cause de la liberté; quelques sacrifices que la Patrie « vous demande encore, ne sont pas capables de vous arrêter au « milieu de vos glorieux travaux.

« Mais rappelez-les, ces traits héroïques, aux républicains que vous « commandez; qu'ils servent à soutenir leur courage, et à leur faire « attendre avec une nouvelle constance l'instant où ils pourront jouir « d'un sort plus heureux.

« Nous aimons à le croire; il n'est pas éloigné ce moment fortuné; « et combien alors ils seront fiers de leurs sacrifices, tandis que les « lâches, vendus aujourd'hui aux ennemis de la liberté, ne recueille- « ront d'autre prix de leur confiance que l'esclavage et la haine de « leurs frères. Le titre de *congos tout nus* que leur donnent les sa- « tellites de l'Angleterre, loin de les avilir, les honore; les soldats « des despotes aussi traitaient de *carmagnoles*, *de sans culottes* ceux de « la République qui ont immortalisé le nom français. *

Toussaint grandissait chaque jour; son ambition s'était prodigieusement développée; il désirait secrètement remplacer Laveaux gouverneur et commandant en chef des troupes de la colonie. Sonthonax qui croyait pouvoir en faire l'instrument de sa politique, entretenait son ambition en la flattant; il lui laissait entrevoir la possibilité de parvenir à la première dignité coloniale; mais il rencontrera en lui un obstacle d'autant plus difficile à surmonter que les colons l'auront dressé en haine des principes révolutionnaires.

Sonthonax qui sacrifiait tout à la liberté des noirs, blancs et hommes de couleur, commençait déjà à parler à Raymond, son collègue, d'une Constitution coloniale par laquelle S[t]-Domingue se régirait selon ses mœurs, ses localités, son climat. La France n'eût exercé qu'une suzeraineté sur la colonie, et eût été obligée de respecter les dignités qui eussent été conférées par l'Assemblée coloniale. Les nouveaux libres inhabiles dans l'administration des affaires publiques, auraient eu besoin d'être guidés dans le nouvel ordre de choses qui pouvait s'établir; une tutelle leur serait devenue nécessaire; on ne peut s'empêcher de reconnaître que Sonthonax eût voulu exercer cette tutelle. Mais Toussaint qui comprenait fort bien ce qu'il y avait d'avantageux pour sa caste dans l'exécution de ce projet, se sentit capable de l'accomplir. Son ambition contrariée par celle de Sonthonax fera naître la plus grande animosité entre lui et le commissaire civil, qui cédant à la force numérique se verra contraint de quitter la colonie. Déjà le

* Lettre de Sonthonax à Toussaint.

parti colonial qui découvrait que la puissance anglaise s'affaiblissait chaque jour à St-Domingue, avait jeté les yeux sur Toussaint Louverture et l'entourait de séductions. Les colons ne pouvaient se rallier autour de Sonthonax qui les poursuivait à outrance parce qu'ils combattaient la République; ils ne pouvaient non-plus se rallier autour de Rigaud et de Bauvais qui leur appliquaient avec la dernière rigueur les lois contre les émigrés et les prêtres non assermentés. Toussaint qui relevait les autels dans les quartiers où il commandait, qui avait servi dans les troupes royales espagnoles était pour eux d'un accès plus facile. Ils l'aideront à mettre en pratique ce que voulait Sonthonax, et ils seront à l'abri, sous sa puissante égide, des vengeances révolutionnaires.

Bauvais et Rigaud étaient pleins de foi en la République française; ils ne croyaient pas qu'une réaction contre la liberté générale fut possible. Aussi traitaient-ils déjà de projet criminel, de projet d'indépendance, le plan de Sonthonax qui avait transpiré, par lequel St.-Domingue, tout en demeurant partie intégrante de l'empire français, devait avoir une Constitution spéciale. Quoique très-dévoués à la liberté des noirs, comme toute leur conduite l'a prouvé, ils avaient la prétention d'en être les tuteurs. Ils durent donc se trouver d'abord en hostilité avec Sonthonax qui considérait les nouveaux libres comme ses enfans, et ensuite avec Toussaint qui voulait diriger les siens en exerçant sur eux une autorité immédiate.

Sonthonax savait que Bauvais professait un si grand respect pour les agents de la métropole, qu'il ne doutait pas qu'il ne se soumît à son autorité, tant que le Directoire ne le rappelerait pas. Aussi se hâta-t-il de tenter d'écraser Rigaud dont les passions violentes, le caractère indomptable ne lui permettaient pas d'attendre une obéissance passive. Déjà Rigaud, depuis l'embarquement de Villate, se plaignait hautement du projet de Laveaux et de Sonthonax de faire passer toute l'autorité entre les mains des nouveaux libres, et de placer en seconde ligne les anciens libres. Il disait souvent que lorsqu'il versait son sang pour la République, pour la liberté générale, Toussaint servant dans les armées du roi d'Espagne, combattait pour le rétablissement de la servitude. Il n'accusait pas la France de perfidie à l'égard des hommes de couleur, mais bien ses agens, qu'il considérait comme des ambitieux qui méprisant, croyait-il, les instructions qu'ils avaient reçues, travaillaient à satisfaire leurs intérêts particuliers, à s'enrichir au plus vite en égarant les masses encore plongées dans l'ignorance. Cependant Sonthonax ne mettait en pratique que la politique française; car le Directoire, d'après les rapports de Laveaux et de la commission civile, ne doutait pas que les meilleurs français de la colonie ne fussent les nouveaux libres qui devaient tout à la révolution. Le Directoire exécutif croyait aussi que les noirs seraient plus faciles à diriger que les hommes de couleur dont les prétentions à la domina-

tion politique contrariaient les mesures de la métropole. Ce ne sera qu'après la mission du général Hédouville que le gouvernement français acquerra la certitude que les anciens libres quoique travaillant sans cesse à exercer la prépondérance politique, étaient les citoyens les plus dévoués à la métropole. Aussi Hédouville s'efforcera-t-il de relever le parti français en excitant Rigaud à s'armer contre Toussaint Louverture. De là naitra la guerre civile; et par la chute de Rigaud, le principal obstacle à la proclamation de l'Indépendance d'Haïti sera renversé. Quant à Sonthonax, son négrophilisme s'était tellement développé, qu'il eût peut-être, dès lors, quoique français, excité les noirs à proclamer l'indépendance pleine et entière de St Domingue, s'il avait eu la certitude que la France dût un jour rétablir l'esclavage dans ses colonies. Jusqu'alors il n'avait que des appréhensions pour la liberté des masses; de là son projet d'une constitution coloniale, dans laquelle la liberté des noirs eût été consacrée, de manière à la mettre à l'abri des réactions de la métropole, de manière aussi à légitimer la résistance en cas que la servitude fût rétablie, quoique la résistance à l'oppression soit toujours légitime.

Il résolut d'enlever dans le Sud l'autorité aux hommes de couleur, pour la livrer, comme dans le Nord et dans l'Artibonite, aux nouveaux libres. Il avait déjà écrit à Rigaud que l'assemblée électorale tenue aux Cayes était illégale. La commission civile qui dès le 29 Mai 1796 avait résolu d'envoyer des agens dans le Sud, délégua pour cette province trois citoyens, le général Kerverseau, homme d'une grande équité, mais faible, Rey et Leborgne de Boigne connus par leur immoralité et leurs dilapidations. Ces délégués reçurent pour instructions « (31 « Mai) de surveiller, de conduire et de diriger toutes les branches « du gouvernement dans l'espace de terrain qui s'étend depuis le cap « Tiburon jusqu'à Sale-Trou et au Port-Républicain. Ils étaient revêtus « d'une autorité supérieure à toutes les autorités civiles et militaires, « et même investis du droit de décerner des mandats d'arrêt contre « ceux qui conspireraient contre la sûreté et la tranquillité publique. » Leurs pouvoirs ne devaient durer que trois mois. Ils étaient en outre spécialement chargés d'arrêter Pinchinat, cet apôtre de la liberté dont le seul crime était, au yeux de Sonthonax, d'être l'âme des opérations des anciens libres. Pinchinat voulait que les nouveaux libres eussent à leur tête les noirs et les hommes de couleur les plus éclairés jusqu'à ce qu'ils fussent par leur éducation et leurs lumières capables de diriger eux-mêmes la nouvelle société coloniale. La commission civile envoya en même temps, dans l'Ouest Idlinger comme commissaire ordonnateur.

Les délégués arrivèrent aux Cayes sur la corvette la Doucereuse, vers la fin de Juin. La population les accueillit avec froideur, car elle se doutait de l'objet de leur mission. La masse noire qui aimait les hommes de couleur dans cette province, les vit avec défiance. Les

mulâtres du Sud n'avaient jamais cessé de combattre pour la liberté ; ceux de la Grand'Anse avaient mieux aimé se faire exterminer que de se soumettre à l'ancienne domination coloniale. C'est la seule province de notre île, où les anciens libres en masse aient embrassé la cause de l'émancipation générale. Rigaud était aussi vénéré parmi les noirs du Sud que Sonthonax et Toussaint l'étaient parmi les noirs du Nord et de l'Artibonite.

Peu de jours après l'arrivée des délégués, le général Desfourneaux vint aux Cayes avec le titre de général en chef de l'armée du Sud que commandait Rigaud. Celui-ci était à Tiburon. Alors l'indignation fut à son comble. On apprit en même temps que Desfournaux, de Tiburon aux Cayes, n'avait parlé que de l'extermination des hommes de couleur, qu'il s'était efforcé d'exciter les africains contre les anciens libres. Les africains pleins d'amour pour les mulâtres avaient eux-mêmes rapporté à ces derniers les paroles du général européen. Rey, et Leborgne qui s'appelait le Marat des antilles, les officiers de l'état-major de Desfourneaux insultaient publiquement les hommes de couleur, leurs femmes, leurs filles. Ils se livraient ouvertement aux dilapidations les plus scandaleuses. Leborgne de Boigne avait même osé séduire la fiancée du général Rigaud ; il s'en glorifiait par toute la ville.

Dans cet intervalle les délégués reçurent une lettre de Sonthonax qui les exhortait à agir avec force et courage. * Le bruit se répandit aussitôt aux Cayes que Sonthonax avait envoyé l'ordre d'arrêter Pinchinat. Par un arrêté du 15 Juin, la commission avait mandé au Cap Pinchinat, pour qu'il rendit compte de sa conduite. ** Cette

* Lettre de Sonthonax aux délégués dans le Sud (9 Thermidor an 4, 27 Juillet 1796.)

** 27 Prairial an 4 [15 Juin 1796.] La Commission du gouvernement français déléguée aux îles sous le vent, considérant qu'il résulte des déclarations prises à l'occasion de l'arrestation du gouverneur général Laveaux et de l'ordonnateur général Perroud, le 30 Ventose dernier [20 Mars 1796], qu'un des motifs *cachés* de cette rébellion était de détacher la colonie de la métropole, et de former une assemblée coloniale ; que le citoyen Pinchinat est l'auteur de ces troubles, l'instigateur secret de ce projet criminel, qu'il est venu dans cette partie qui n'est pas son séjour ordinaire pour ourdir cette trame ;

Arrête que le citoyen Pinchinat est mandé au Cap par le retour de la corvette la Doucereuse, pour rendre compte de sa conduite à la commission ; charge la délégation dans le département du Sud de l'exécution du présent arrêté.

Au Cap 27 prairial l'an 4 de la République française, une et indivisible. Signé, Sonthonax, président de la commission.

Pinchinat depuis le départ de Polvérel et de Sonthonax pour France, en 1794, vivait aux Cayes en simple particulier. Quand les colonnes républicaines sortaient contre l'ennemi il s'armait, marchait avec elles comme simple grenadier, se battait avec intrépidité, et chantait leurs exploits, après la victoire. Il avait alors 67 ans environ.

nouvelle exaspéra tellement la population noire et jaune qu'une insurrection faillit éclater. Mais déjà Pinchinat avait pris la fuite et s'était retiré dans les montagnes des Baradères. En même temps, les africains de la plaine entrèrent en ville, pleins d'indignation contre la délégation, annonçant qu'un jeune noir nommé Edouard, instruit, d'une belle figure, parcourait les campagnes, et excitait, mais en vain, les cultivateurs contre les hommes de couleur. Edouard attaché à l'état-major de Desfourneaux avait été envoyé dans le Sud par la commission civile. Les délégués, pour opérer une diversion à l'effervescence générale, se résolurent à entreprendre une expédition contre les Anglais de la Grand'Anse. Il fut décidé que l'armée républicaine entrerait en campagne contre l'ennemi, divisée en trois colonnes. Rigaud reçut l'ordre de marcher de Tiburon contre les Irois; Desfourneaux devait attaquer en personne le camp de Plymouth, et le lieutenant-colonel Doyon reçut l'ordre d'attaquer le camp Desrivaux.

Rigaud en recevant les dépêches de la délégation, apprit par les lettres d'un de ses amis, Juste Bigot officier dans la légion du Sud, la conduite que tenaient aux Cayes, Rey et Desfourneaux. On ne lui laissa pas non plus ignorer que Leborgne avait séduit sa fiancée; quoique d'un tempérament très-violent, il eut assez d'empire sur lui pour étouffer son indignation. Il obéit aux ordres de la délégation et se mit en marche contre les Irois qu'occupait le général Bowyer. La garnison anglaise était de plus de 2,000 hommes. L'armée républicaine s'arrêta sur l'habitation Laroc où elle campa le long de la mer. Une frégate anglaise la découvrit, la canonna pendant trois heures et lui fit éprouver quelques pertes. Le lendemain Rigaud leva le camp, et arriva dans la même journée à la portée du canon du fort des Irois. C'était le 7 Août. Cette fortification s'élevait au sommet d'un rocher presque à pic que baigne la mer. Le sentier qui y conduisait était si étroit que deux hommes pouvaient à peine y marcher de front. Rigaud rangea son armée, forte de 2,000 hommes, en bataille dans la plaine. Une colonne de 300 grenadiers portant de longues échelles reçut ordre de donner l'assaut. Les Républicains, malgré les boulets et la mitraille du fort, en atteignirent le pied, sans tirer un seul coup de fusil, appliquèrent leurs échelles contre le rocher et commencèrent à grimper. Aussitôt un feu plongeant des plus meurtriers, l'eau bouillante, le plomb fondu, d'énormes pierres couvrirent nos grenadiers. Le gros de la division, l'arme aux bras dans la plaine, se tenait immobile sous le feu des Irois, sans pouvoir y répondre. Nos grenadiers renversés de leurs échelles, périrent la plupart. Rigaud ordonna la retraite. Mais la cavalerie ennemie s'élança dans la plaine, et chargea avec fureur. Les hussards anglais traversèrent l'armée républicaine dans toutes les directions, faisant le plus affreux carnage de nos soldats qui furent en grand nombre précipités dans la mer. Plusieurs bataillons perdirent leurs drapeaux. La terre mouvante de

la plaine ralentit l'impétuosité de la cavalerie, et sauva le reste de notre armée. Rigaud rentra à Tiburon avec les débris de ses troupes.

En même temps le général Desfourneaux était parti des Cayes à la tête d'une colonne. Les délégués accompagnaient l'armée qui arriva en vue du camp Raymond, le 7 Août (20 thermidor an 4). Un corps d'Anglais, et des colons royalistes occupaient la position. Les délégués offrirent à ces derniers de se soumettre, leur promettant qu'ils jouiraient d'une amnistie (5 Juillet 1796) que la commission civile venait d'accorder aux royalistes. Ils répondirent aux républicains par la fusillade; on en vint aux mains, et Desfourneaux complètement battu, se retira au camp Perrin.

Doyon aîné, de son côté, à la tête de la colonne du centre, atteignit les Anglais; au camp Thomas, non loin du camp Desrivaux, et les tailla en pièces; mais ayant appris la défaite de Desfourneaux, il ne put profiter de son succès, et battit même en retraite pour n'être pas assailli par toutes les forces ennemies.

Au camp Périn, Desfourneaux et les délégués éclatèrent en invectives contre les hommes de couleur auxquels ils attribuaient, dans leur fureur, l'échec qu'ils venaient d'éprouver. Sur ces entrefaites, ils reçurent une lettre de Sonthonax qui les exhortait à ne pas renoncer à l'éxécution des instructions qu'ils avaient reçues. « Il est malheureux,
« leur disait le commissaire civil, que toutes les démarches que vous
« avez faites jusqu'à ce jour pour vous saisir de Pinchinat aient été
« infructueuses; les intrigues de cet homme dont l'influence dans la
« partie du Sud est vraiment *colossale*, peuvent nuire beaucoup aux
« succès de vos opérations; ne négligez donc rien pour que les ordres
« de la Commission à son égard soient exécutés promptement. . . . .
« Ma dernière lettre contenait l'ordre d'arrêter Lefranc. La condui-
« te politique que vous avez tenue à l'égard de cet homme, est peut-
« être préférable à un coup d'éclat. » *

Les délégués rentrèrent aux Cayes qu'ils trouvèrent en grande agitation. Le chef de brigade Boyé, officier européen, et le génerel Bauvais qui s'y trouvaient, s'efforçaient de calmer l'effervescence. Les hommes de couleur, certains de l'appui du général Rigaud qui était toujours à Tiburon, préparaient un mouvement insurrectionnel. Ils avaient à leur tête Augustin Rigaud, frère du général. Le 27 Août, après avoir fait solennellement publier la constitution par le général Bauvais, sur l'autel de la Patrie, les délégués ayant reçu de nouvelles instructions par lesquelles ils devaient agir vite et vigoureusement, firent emprisonner plusieurs chefs de couleur. Le lendemain Lefranc, commandant de Saint-Louis, fut arrêté. Mais il s'échappa des mains des officiers européens qui le conduisaient à bord de la cor-

* Lettre de Sonthonax, aux délégués dans le Sud 30 Thermidor an 4. (17 Août 1796.)

vette l'Africaine, atteignit le fort l'Ilet, et y fit tirer l'alarme. (11 Fructidor an 4. 28 Août 1796.) Il était quatre heures de l'après-midi. Toute la population noire et jaune en état de porter les armes, répondit à son appel; les hommes de couleur s'emparèrent aussi du fort de la Tourterelle. En même temps Augustin Rigaud faisait sonner le tocsin sur toutes les habitations de la plaine. Les noirs prirent les armes en faveur des mulâtres leurs frères; l'insurrection s'étendit sur toutes les campagnes, et les blancs furent égorgés de toutes parts. Les cultivateurs insurgés saccageant tout, demandaient à grands cris le général Rigaud, et disaient qu'ils ne cesseraient le carnage que lorsqu'ils l'auraient parmi eux. Le général Desfourneaux et le délégué Rey, craignant d'être sacrifiés, s'embarquèrent à bord de l'Africaine; mais comme ils virent que les canons du rivage allaient tirer sur eux, ils se jetèrent dans une barque, atteignirent l'île-à-Vaches, d'où ils se rendirent aux Gonaïves. Ils arrivèrent au Cap par terre.

Les délégués avaient reçu l'ordre de tenir Rigaud éloigné des Cayes pendant tout le temps qu'ils y séjourneraient. Cependant, quand Kerverseau et Leborgne virent leur existence sérieusement menacée, ils l'appelèrent. C'était le seul moyen de faire cesser l'égorgement des blancs qui commençait aussi à avoir lieu dans les rues des Cayes. Les cultivateurs armés de manchettes, de piques, de lances, de baïonnettes, de fusils, inondaient la ville. Ils demandaient aussi qu'on leur renvoyât l'ordonnateur Gavanon consigné à bord de l'Africaine. Ils laissaient éclater la plus vive indignation contre Bauvais qui s'était soumis sans répugnance à l'autorité de Desfourneaux.

Augustin Rigaud fit arrêter Edouard, ce jeune noir qui faisait la propagande dans les campagnes, pour la délégation, contre les hommes de couleur. Il le fit fusiller à l'Islet. Edouard mourut avec le plus grand courage. Lilladam, jeune homme de couleur, partisan de Sonthonax, fut aussi exécuté.

Le général Rigaud, dès qu'il eut reçu les dépêches des délégués, partit de Tiburon avec 400 hommes et arriva aux Cayes le 30 Août, après quarante huit heures de marches forcées. Au lieu d'aller auprès de la délégation, il se rendit au fort l'Islet, dans la nuit même de son arrivée. Le massacre des blancs continuait dans les campagnes. Rigaud qui pouvait arrêter la fureur des noirs, ne put contenir la sienne propre. Non seulement il était indigné contre les délégués qui avaient tenté de lui enlever sa prépondérance politique, mais encore il avait le cœur saignant de l'affront personnel qu'il avait reçu. Il ne calma la fureur des noirs qu'après qu'il eut reçu de Kerverseau et de Leborgne les pouvoirs nécessaires pour rétablir l'ordre et sauver la chose publique. * Il prit les délégués sous sa protection, et confia à un bataillon la garde de leur demeure. Peu de jours après,

* Arrêté du 14 Fructidor an 4 (31 Août 1796).

Rey et Leborgne de Boigne, reçurent une lettre de Sonthonax qui leur disait que l'arrestation de Lefranc était plus indispensable que jamais.

Rigaud rendit compte à la Commission civile des événemens des Cayes, et la pria d'envoyer dans le Sud d'autres délégués. Pinchinat ayant appris ce qui s'était passé, quitta sa retraite et revint aux Cayes où il fut porté en triomphe par le peuple (5 Septembre).

Sonthonax ne voulant pas exaspérer Rigaud qui avait démontré jusqu'où pouvait aller sa puissance, envoya dans le Sud, comme représentans de la commission civile, deux hommes de couleur, les généraux de brigade Martial Besse et A. Chanlatte. Mais il le représenta au gouvernement français comme un traître travaillant à se rendre indépendant de la Métropole. Le général Bauvais fut chargé de prendre de sérieux renseignemens sur les événemens des Cayes, et d'en faire un rapport à la Commission civile. Les généraux de couleur Martial Besse et Chanlatte se rendirent dans le Sud, porteurs d'un arrêté de rappel des membres de la délégation. Kerverseau et Leborgne partirent des Cayes emportant les malédictions de la population. D'après les rapports des délégués, la Commission civile écrivit au Directoire: « Que Pinchinat et Augustin Rigaud insinuèrent aux noirs que les blancs nouvellement arrivés d'Europe n'étaient revenus que pour les remettre aux fers, et qu'il était temps de les exterminer, afin de n'avoir plus rien à craindre d'eux; que les blancs n'avaient jamais voulu sincèrement la liberté des noirs ni des hommes de couleur; que les hommes de couleur et les noirs étaient les véritables habitans, les vrais propriétaires des colonies; que tout leur appartenait, et que les blancs devaient être exterminés ou chassés. »

Kerverseau et Leborgne arrivèrent au Cap le 6 Novembre. Sonthonax avant d'agir contre Rigaud par des actes officiels, attendait que le Directoire exécutif, auquel il l'avait peint comme un indépendant, lui envoyât des instructions à son égard. Cependant Rigaud continua à rendre compte de ses opérations à la Commission civile, quoiqu'elle eût cessé de répondre à ses dépêches. Il s'étudia par sa conduite, à prouver à la Métropole combien le sentiment de l'indépendance était peu dans son cœur. Il se livra avec une nouvelle ardeur à l'administration. Les habitans du département du Sud, abandonnés de la Commission civile, se placèrent volontairement sous sa protection. D'un caractère tranchant, il fit partout sentir dans l'administration sa main énergique. Il confia presque toutes les charges aux nouveaux libres, et les cultivateurs qui l'aimaient, soumis à une discipline sévère, travaillèrent avec ardeur, et fournirent assez de denrées pour qu'on pût subvenir à toutes les dépenses du département par les droits d'exportation. La caisse publique qui avait été vidée par les dilapidations des délégués, commença à se remplir. Pendant le peu de temps qu'ils étaient demeurés aux Cayes, ils avaient retiré du trésor quatre-cent mille gourdes environ.

Le quartier du Port de Paix qui avait joui de quelque tranquillité depuis la première insurrection d'Étienne Daty, s'était remué de nouveau. Les insurgés se livrèrent au massacre et au pillage, et le délégué de la Commission civile au Port-de-Paix, le citoyen Albert, parvint par des mesures sages et énergiques à désorganiser la révolte. Il fit arrêter les principaux auteurs de ces dévastations entre autres Étienne Daty qui avait été le chef du mouvement de l'année précédente. Le 30 Août, la Commission civile arrêta que les nommés Dutacque, Étienne, Baracia, Bélony, Pierre Mondongue, Jacquet, James, André Colas, Poinponot, Antoine, Jean-Baptiste, Lafortune, Basile, Comus, Monsuy, africains, auteurs ou complices des assassinats commis dans les montagnes, seraient jugés militairement au Port-dePaix. Étienne Daty fut condamné à mort et fusillé en Octobre.

Dès que son exécution fut connue des cultivateurs, une nouvelle insurrection éclata dans la montagne du Port de-Paix. La haine la plus prononcée contre le blanc guidait les révoltés. Ils combattaient les troupes du gouvernement aux cris de vive Sonthonax, demandant qu'il demeurât toujours dans la colonie, car ils paraissaient redouter que le terme de sa mission ne fut celui de leur liberté. Sonthonax indigné de ce que son nom fut mis en avant par des incendiaires et des assassins, ordonna au général Toussaint Louverture de se transporter au lieu de la révolte, et de l'étouffer par n'importe quel sacrifice. Les cultivateurs armés se présentèrent à Toussaint, et lui exposèrent leurs griefs, dont les principaux étaient: le supplice d'Étienne; la peine capitale infligée à Étienne, tandis que d'autres avaient été envoyés en France ou mis en liberté; les persécutions dirigées contre les cultivateurs qui avaient servi sous les ordres d'Étienne, les poursuites à main-armée entreprises contre eux par le général Pageot, enfin le parti pris, depuis quelque temps, de ne leur payer qu'en monnaie de papier le produit de leurs travaux, monnaie qui était pour eux presque de nulle valeur.

Toussaint sans tirer un seul coup de fusil, sans faire arrêter aucun insurgé, étouffa la révolte, et ramena les cultivateurs à l'ordre et au travail. Il découvrit que les Anglais avaient été en relations avec les insurgés, et leur avaient fourni des armes et des munitions.

Comme les royalistes et les Anglais excitaient la plupart de ces révoltes, en inquiétant les laboureurs sur leur liberté, et en leur insinuant que la République française projetait le rétablissement de l'esclavage, la Commission civile fit sortir le 3 Juin contre les malveillants et les agitateurs une proclamation qui fut traduite en créole; elle contenait entre autres dispositions la menace de faire arrêter et de traduire devant le juge-de-paix quiconque tiendrait des propos contre la liberté générale; la peine de trois, six ou neuf mois de prison contre quiconque serait convaincu d'avoir tenu ces propos; privation de tout secours du dehors pour de tels détenus; pareilles menaces contre ceux

qui se diraient inspirés ou se prévaudraient de titres religieux pour tromper les citoyens ; enfin menaces d'être déclaré en rébellion contre la constitution, traître à la patrie, et d'être puni comme tel, contre quiconque serait convaincu d'avoir dit qu'un homme peut être la propriété ou l'esclave d'un autre homme.

Comme les anglais traitaient en esclaves et vendaient comme des bêtes de somme, les français de la colonie noirs et jaunes, qu'ils faisaient prisonniers, la commission civile arrêta aussi que les prisonniers anglais seraient traités comme l'étaient les prisonniers français.

La commission civile fit mettre en liberté tous les détenus pour dettes, et ordonna l'exécution de la loi qui abolissait la contrainte par corps.

Tous ces arrêtés en harmonie avec les intérêts des nouveaux libres, contribuèrent à faire renaître dans les campagnes un peu d'ordre et de travail.

Pendant ce temps Sonthonax qui découvrait combien l'ambition de Toussaint s'était développée, et qui s'apercevait qu'il ne suivait plus ses impulsions, songea à se créer une position en France, en se faisant nommer député au corps législatif. Il voyait que sa présence contrariait les projets de Toussaint Louverture qui eut mieux aimé le déporter que de se soumettre plus long-temps à l'inflexibilité de son caractère. D'une autre part, il commençait à être en mésintelligence avec son collègue Julien Raymond qui le soupçonnait de vouloir dominer en maître absolu à St.-Domingue, en isolant presque cette colonie de la métropole, par des réglements particuliers, en harmonie avec *les mœurs, le climat et les localités.* Cependant Sonthonax témoigna à Toussaint la même bienveillance, le même intérêt dans sa correspondance particulière. Les généraux Pierre Michel, Léveillé, l'ajudant-général Mentor, lui étaient très dévoués. Comme ils n'étaient pas animés de la même ambition que Toussaint Louverture, ils se soumettaient aux lumières du commissaire civil, le considérant comme l'homme le plus capable de régénérer leur caste. *

Sonthonax annulla entièrement Raymond, Giraud, et ne les consulta plus. Outre les chefs noirs que nous venons de nommer, il avait pour partisans, Vergniaux président du Tribunal du Cap, Theveneau, jeune européen, commissaire du directoire exécutif dans l'administration municipale, Gignoux grand agitateur. D'après les dispositions de la constitution de l'an 3, qui fut publiée dans le Nord avec solennité, et en vertu d'un arrêté de la Commission civile, du 19 Thermidor an 4 (6 Août 1796), il fit convoquer des Assemblées primaires dans toutes

* Dans les conversations que j'ai eues avec un grand nombre de nos vieillards, j'ai été frappé de l'enthousiasme avec lequel ils m'ont parlé du négrophilisme de Sonthonax. Plusieurs m'ont dit qu'il était l'homme qui convenait pour régénérer les nouveaux libres.

les communes de la province du Nord et de l'Artibonite. Les électeurs de ces deux départemens devaient se réunir au Cap pour former l'Assemblée électorale. Il envoya partout des agens pour faire nommer des électeurs de sa convenance. Mentor partit pour l'Artibonite; le g^ral Moyse, le général Pierre Michel au haut du Cap, les colonels Michel Chevalier, Noël Prieur, commandant à Caracole, au Dondon, reçurent l'ordre d'appuyer ses candidats. Pour éloigner Toussaint Louverture de l'Assemblée électorale, il lui envoya l'ordre de marcher sur le Mirebalais. Le général Desfourneaux qui s'indignait de la conduite de Sonthonax, reçut l'ordre d'aller attaquer Vallière toujours au pouvoir des révoltés de la Grande Rivière. Le commissaire civil se vit obligé d'ordonner à Pierre Michel de se mettre en campagne pour seconder Desfourneaux, quoique sa présence lui fut nécessaire dans les élections. Enfin les électeurs se réunirent au Cap. On leur donna de magnifiques repas chez Leborgne de Boigne, chez Mentor qui était revenu de sa mission; on leur promit des places. Le jour qu'ils se réunirent (14 Septembre) pour procéder à l'élection des députés, Gignoux parcourut les rues, armé d'un sabre, et distribuant la liste de ceux qui devaient être nommés au corps législatif.

Pendant ce temps il y avait grand tumulte dans l'Assemblée électorale. Les ennemis de Sonthonax faisaient tous leurs efforts pour qu'il ne fut pas nommé. Gignoux pénètre dans l'Assemblée et menace de sabrer ceux qui ne nommeront pas Sonthonax. Tout à coup, le g.^ral P.^re Michel, suivi de nombreux soldats, se présente dans la salle. Il avait abandonné la colonne qui lui avait été confiée. Il tenait d'une main un pistolet armé, de l'autre un sabre. Il s'assit sur le bureau, et déclara avec fureur qu'il mettrait tout à feu et à sang, si Sonthonax et ses candidats n'étaient pas nommés. Les électeurs terrifiés se hatèrent de procéder à l'élection; les noms de Sonthonax, de Mentor, d'Annecy de Thomany et de Laveaux sortirent de l'urne. Ils furent proclamés députés de St-Domingue. Les partisans de Sonthonax parcoururent la ville en chantant la Marseillaise, insultèrent Raymond qu'ils traitèrent de royaliste, et le menacèrent de l'embarquer pour France. Dans la nuit qui suivit, plusieurs des ennemis de Sonthonax furent arrêtés et embarqués, entre autres le citoyen Vermond. Sonthonax en remerciant l'Assemblée Electorale lui dit: « En France, la cabale coloniale dispersée par mes soins, se rallie depuis mon absence. Déjà vos anciens tyrans ont circonvenu quelques membres influens de la législature. » Alors on appelait les colons des Négrivores, dans tout le Nord.

Il y avait près des deux tiers des propriétés territoriales de la colonie séquestrées au profit de la République; mais elles étaient en friche; et l'insubordination qui existait dans les ateliers empêchait de les faire exploiter avantageusement.

Le commissaire civil ayant besoin d'argent, en demanda au trésorier qui lui fit observer que la caisse était vide, attendu que les droits

d'entrée étaient faibles, et que l'on ne percevait pas les droits de péage. « Il s'agit bien, répondit Sonthonax, de droits d'entrée, de « droits de péage; nous avons besoin d'argent pour subvenir aux frais « de la guerre, aux dépenses de l'administration! n'avez-vous pas des « riches, des propriétaires, des fermiers, des négocians, des bouti- « quiers! c'est dans leurs caisses que sont vos ressources; qu'on me « charge de la colleete, et je saurai bien remplir le trésor. » * Il disait depuis son élection que si la France comprenait bien ses intérêts, elle proclamerait l'indépendance de ses colonies, et ne se réserverait sur elles qu'un droit de suzeraineté; car, ajoutait-il, s'il en est autrement, elles se détacheront entièrement de la métropole. Il dit à Julien Raymond et à Pascal secrétaire de la commission civile, dans une réunion des autorités du Cap, que la France avait déclaré qu'un peuple s'appartenait à lui même, et qu'il ne voyait pas pourquoi celui de St. Domingue dut être complètement tributaire d'un peuple européen. Raymond lui répondit que la Constitution de l'an 3 avait déclaré que les colonies faisaient partie intégrante de la République.

Pendant cet intervalle le général Rigaud envoyait en France les députés au corps législatif des provinces de l'Ouest et du Sud nommés en Avril 1796, à Léogane et aux Cayes, avant l'arrivée officielle à St. Domingue de la Constitution de l'an 3. Il chargea son aide-de-camp, le chef d'escadron Bonnet, de la mission spéciale de le justifier auprès du Directoire exécutif des accusations de Sonthonax, de représenter celui-ci comme un ambitieux n'ayant en vue que l'indépendance de St. Domingue, et l'anéantissement de tous les anciens libres. Pinchinat représentait seul la province du Sud, car Sala, jeune européen, aide-de-camp de Rigaud, avait été tué à l'attaque des Irois; et les autres députés ne pouvaient partir. Rey Delmas et Fontaine représentaient la province de l'Ouest. Lachapelle, Garigou et Reneum étaient les commissaires de la commune. Les députés, Bonnet et les commissaires, s'embarquèrent le 25 Octobre sur le Cerf-Volant, navire parlementaire ayant à bord quinze prisonniers anglais. Le bâtiment au lieu de se rendre directement en Angleterre devait mouiller à la Corogne, d'où les prisonniers auraient été envoyés à Londres. Quand ils arrivèrent au travers de la Béate, deux frégates anglaises la *Magicienne* et le *Québec*, sous les ordres du commodore Ricket, capturèrent le navire français, sous prétexte que l'expédition en était irrégulière. (1er Novembre). Les Anglais s'emparèrent de la plupart des papiers et de tout l'argent des prisonniers. **

* Rapport de Julien Raymond.

** Mission de Bonnet en France.—Pinchinat avait une somme de 800 piastres d'or fixées dans les doublures de sa redingote. Quand les anglais voulurent lui faire jurer sa parole d'honneur qu'il n'avait pas d'argent sur lui, il ôta sa redingote et leur livra ses doublons.

Ils eurent ensuite pour eux toutes sortes d'égards. Rénéum et Fontaine furent conduits à la Jamaïque. Pinchinat, Bonnet, Rey Delmas, Lachapelle, Garigou demeurèrent à bord du commodore. Ricket les conduisit au Môle St-Nicolas et les livra à l'amiral Parker. Le général Rigaud ayant appris qu'ils avaient été faits prisonniers fit de vaines tentatives pour les échanger. Sonthonax de son côté, voulant avoir Pinchinat en son pouvoir, s'adressa aussi à l'amiral Parker, pour les échanger. Il ne réussit pas mieux que Rigaud. Parker entoura particulièrement Pinchinat de toutes sortes de considérations, et s'opposa énergiquement au projet qu'avaient conçu les colons du Môle, d'assassiner les captifs républicains. Il défendit de les envoyer dans les cachots de la ville. Les prisonniers demeurèrent à bord des vaisseaux l'Indostan et l'Aventure, et mangèrent à la table des officiers. Peu de temps après la frégate le Succès les conduisit en Angleterre. A leur arrivée ils furent mis sur un ponton à Spitheard près de Portsmouth.

La nomination de Laveaux au corps législatif fut une grande joie pour Toussaint Louverture qui ambitionnait, depuis quelque temps, le commandement en chef des troupes de St-Domingue. Quant à Laveaux il fut satisfait de se débarrasser de l'administration dure et pénible de St-Domingue. Sonthonax ne perdait pas l'espoir de s'attacher Toussaint Louverture; quoiqu'il existât une certaine froideur entre lui et ce général, il lui promit le commandement en chef des troupes de St-Domingue. Il ne voulut pas que les députés partissent pour France immédiatement; il attendait la réponse du directoire à ses dépêches, afin de leur donner des instructions selon les circonstances. Il força la frégate l'Harmonie qui devait les transporter en Europe à appareiller: ce navire sortit par un temps affreux et se perdit. Il disait que si les dix-huit mois que devait durer la mission des délégués du directoire, venaient à expirer sans qu'on reçût des nouvelles de France, J. Raymond qui n'avait pas été nommé député dans le Nord, partirait, et les élus du peuple de St.-Domingue se constitueraient en Assemblée, en attendant la décision de la métropole, tant sur les événemens du Sud que sur tout ce qui s'était passé dans la colonie. Si le directoire exécutif avait approuvé la conduite de Rigaud, Sonthonax eut tenté, à travers tous les obstacles, de réaliser son projet de Constitution coloniale. Il eut rencontré des difficultés presque insurmontables, car Toussaint lui-même, malgré l'immense influence qu'il exerçait sur les masses, ne put mettre en pratique ce projet, qu'après une guerre longue et sanglante qui amena l'embarquement de Rigaud; et la Constitution de 1801 qui suivit cet événement, fut la cause de l'expédition de Leclerc.

Cependant les députés déclarèrent que leur devoir les obligeait à aller siéger au corps législatif. Sonthonax leur écrivit que la Railleuse et le brick la Mouche étaient à leur disposition. Boisrond le jeune et Henri Guillaume Vergniaud, cousin du célèbre conventionnel, avaient aussi été nommés députés. Mentor se détermina à demeurer avec Sonthonax. Ce-

lui-ci déclara à la députation avant qu'elle eut appareillé, que la charge de commissaire civil le contraignait à rester à St. Domingue pour y continuer ses travaux. Quant au commissaire civil Giraud, honnête homme, de mœurs tranquilles, effrayé du projet de nivellement de Sonthonax et des malheurs qui pouvaient en résulter, il abandonna la colonie sans regret et retourna en France, quoiqu'il n'eût pas été nommé député.

Pendant cet intervalle les généraux Pierre Michel et Léveillé combattaient avec succès les révoltés de la Grande Rivière, et les refoulaient au sommet des plus hautes montagnes. Malouba un de leurs principaux chefs se soumit à la République, et entraîna avec lui plus de 3,000 hommes. La division éclata alors parmi les révoltés: les créoles noirs firent savoir au colonel Moyse que les africains s'opposaient à leur soumission, et les assassinaient. Moyse, par les ordres de Sonthonax, pénétra dans le quartier de la Grande Rivière, culbuta les congos, et protégea l'entrée des créoles sur le territoire républicain.

Martial Besse et Chanlatte qui avaient été délégués dans le Sud, par la commission civile, après l'affaire du 28 Août, étaient parvenus à calmer par leurs rapports l'animosité qui existait entre Sonthonax et Rigaud. Bauvais avait aussi fait son rapport d'après les événemens qui s'étaient passés sous ses yeux.

Mais une corvette arrivant de France dans les derniers jours de Novembre, apporta à la Commission civile des dépêches par lesquelles toute la conduite de Sonthonax était approuvée. Le Directoire exécutif félicitait Toussaint Louverture de la conduite qu'il avait tenue dans l'affaire du 30 Ventôse, en soutenant le gouverneur Laveaux contre Villate, et le nommait général de division. Ce grade qu'avait déjà conféré Sonthonax à Toussaint se trouvait confirmé. Le Directoire envoya à ce général un sabre magnifique et une superbe paire de pistolets, travaillés à la manufacture nationale de Versailles. La poignée du sabre portait cette inscription : Donné par le Directoire exécutif de France au général divisionnaire Toussaint Louverture, en récompense de sa conduite héroïque dans la journée du 30 Ventôse an 4. Les généraux Pierre Michel et Jean Pierre Léveillé furent aussi récompensés par l'envoi d'un sabre à chacun d'eux. Ces armes seront distribuées solennellement à une cérémonie qui aura lieu le 9 Janvier 1797, sous le nom de fête des Victoires nationales.

D'après les dépêches qui étaient arrivées de France, la commission civile déclara par un arrêté du 13 Frimaire an 5 (3 Décembre 1796) que ses délégués, Rey, Leborgne de Boigne, et Kerverseau, étaient à l'abri de tout reproche, qu'elle était satisfaite de leur conduite sage et modérée, que les accusations portées contre le général Desfourneaux étaient fausses et calomnieuses, qu'en attendant la décision de l'un et l'autre pouvoir, la commission ne correspondrait plus qu'avec

les municipalités du Sud. La commission accusa en outre les deux Rigaud, Pinchinat, Duval Monville Salomon, Lefranc, d'avoir été les auteurs de l'affaire du 28 Août contre Desfourneaux, et d'avoir assassiné Edouard et Lilladam. Elle arrêta encore que le g^ral Chanlatte prendrait le commandement de l'arrondissement de Jacmel; le g^ral Bauvais, celui de Léogane, ayant sous ses ordres le général Laplume, les communes du Grand-Goâve, du Petit Goâve, de l'Anse-à-Veau et du Fond-des-Nègres; le général Martial Besse, celui de St. Louis du Sud; ces généraux devaient être indépendans les uns des autres.

Cependant cet arrêté qui pouvait faire naître la guerre civile, effraya tellement les habitans du Sud, qu'ils se réunirent, envoyèrent des adresses au général Rigaud, par lesquelles ils l'invitaient à se mettre à leur tête, à gouverner la province, jusqu'à ce que le corps législatif et le Directoire décidassent entre lui et la commission civile, le rendant responsable de tous les malheurs qui pourraient survenir, s'il résistait à leur invitation. Dans cette circonstance, Sonthonax détacha Bauvais de la cause de Rigaud. Toussaint, au commencement de la guerre civile, obtiendra le même résultat, et privera les anciens libres de la moitié de leurs forces.

Si Rigaud n'avait pas été de cœur et d'âme dévoué à la liberté générale et à la France, c'eut été pour lui une occasion favorable de se placer sous la domination britannique, car les anglais faisaient alors de nouvelles tentatives pour le séduire. Mais il eut mieux aimé supporter les plus grandes injustices et même des tortures que de servir un gouvernement qui rétablissait l'esclavage des noirs et des sang-mêlés. Rigaud n'eut plus aucune relation avec Sonthonax. Il ne rendit compte, dès lors, de son administration, qu'à l'agent Roume qui était à Sto. Domingo.

Sonthonax, de son côté, faisait des efforts pour organiser la justice, quoique ce fut une tâche difficile; car l'établissement des tribunaux devait être en harmonie avec la circonscription territoriale, et il n'existait pas de loi sur la division de la colonie en départemens. Cependant il organisa au Cap, pour le département du Nord, un tribunal civil, un tribunal criminel, et un tribunal correctionnel. Des tribunaux correctionnels furent établis au Port-de-Paix et au Fort Liberté.

La commission civile fit réimprimer et afficher la publication et la stricte exécution du décret de la Convention nationale du 6 Mars 1793 qui « en approuvant les mesures prises par les commissaires civils « Polvérel et Sonthonax, les autorisait à poursuivre et faire lever la « subvention du quart du revenu sur tous les habitans de St Domin- « gue, et à en verser le produit dans la caisse du receveur de la co- « lonie. »

Ce fut à cette époque que Baillon Libertat, vieillard de 70 ans qui s'était réfugié aux Etats-Unis, après l'incendie du Cap, revint à St-

Domingue, appelé par Toussaint. Libertat avait été économe sur l'habitation Bréda où Toussaint avait été dans la servitude. Sonthonax, aussitôt après son arrivée, le fit arrêter, comme émigré. Toussaint apprenant ce qui s'était passé, accourut au Cap, obtint, à force d'instances, du Commissaire civil, que son ancien bienfaiteur fût mis en liberté. Il entoura Libertat de toutes sortes d'égards et le combla de bienfaits. Ce trait fait honneur à Toussaint Louverture qui à son tour devint bienfaiteur.

Peu de temps après on apprit à St. Domingue que de nombreux cultivateurs s'étaient soulevés à la Jamaïque, que l'insurrection menaçait de devenir générale, et qu'un grand nombre de colons étaient venus se réfugier à Kingston. Les idées propagées par la révolution française avaient fait naître ces mouvemens dans la colonie anglaise. On apprit aussi que le gouvernement colonial de la Jamaïque avait fait venir de Cuba des troupeaux de chiens pour chasser les révoltés dans les montagnes. Si la France avait été une puissance maritime de premier ordre, toutes les antilles, à cette époque, fussent devenues un embrasement général; et peut-être formeraient-elles aujourd'hui une république fédérative, dont Haïti serait le centre.

LIVRE QUATORZIÈME.

1797.

Sommaire. Julien Raymond, Leblanc & Pascal en opposition avec Sonthonax —Départ et mort de Leblanc.—Fête des Victoires nationales.—Arrivée de John Graves Simcoë, gouverneur anglais.—Nouvelle politique des anglais.—Toussaint nommé général en chef des armées de Saint-Domingue.—Réorganisation de l'armée anglaise.—Division territoriale.—Tribunaux—Rapport de Marec.—Discours de Viennot Vaublanc contre la commission civile.—Effets de ce discours à Saint-Domingue.— Réfutation de ce discours par Toussaint—Autre réfutation par Laveaux.—Bald et Bourdon de l'Oise attaquent au Consiel des 500 la conduite de Sonthonax. — Harty le défend.— Plusieurs autres députés attaquent Sonthonax et tentent de faire annuler sa nomination an Conseil des 500.—Le Directoire se détermine à le rappeler, et est autorisé par le corps législatif à envoyer d'autres agens à Saint Domingue. —Rigaud attaque les Irois.—Incendie de Dame-Marie par les républicains.—Combat de la baie des Carcasses— Toussaint prend le Mirebalais et envahit les Grands Bois.—Pétion attaque les camps anglais établis dans le morne de l'Hôpital.—Dessources enlève aux républicains les camps St. Laurent et Boutillier.—Toussaint échoue devant la Croix-des Bouquets—Dessources chasse les républicains du morne de l'Hôpital.—Les républicains attaquent St.-Marc.—Les anglais reprennent le Mirebalais—La légion de Dessources est battue aux Verrettes par Toussaint Louverture—Toussaint reprend le Mirebalais.—Fin de la révolte de la Grande-Rivière. —Système de fermage.—Lettre de Lapointe à Rigaud.—Réponse de Rigaud.— Réflexions de Lapointe sur la lettre de Rigaud.—Arrivée en France de Pinchinat, de Rey Delmas et de Bonnet.—Bataille du Boucassin gagnée par Lapointe sur Dessalines.—Simcoë retourne en Angleterre.—Mésintélligence entre Toussaint et Sonthonax.—Lettre de Toussaint à Sonthonax.—Isolement de Sonthonax—Toussaint force Sonthonax à s'embarquer.—Sonthonax arrive au Férol.—Pinchinat, Rey Delmas et Bonnet à Paris.—Ils ramènent l'opinion en faveur de Rigaud.—Hédouville nommé agent du Directoire à Saint Domingue.—Pinchinat et Rey Delmas ne peuvent entrer au Corps Législatif.—Arrivée de Sonthonax à Paris.—Il est admis au Conseil des 500, ainsi que Mentor.—Il rend compte de sa mission.

Sonthonax était devenu tout puissant dans la province du Nord.

Raymond, son collègue, dominé par l'ascendant de son énergie, signait toutes les mesures qu'il prenait, quoiqu'il cherchât une puissance plus forte que la sienne pour le culbuter. Il s'entendait parfaitement avec Pascal, le secrétaire de la commission, et l'un et l'aure avaient jeté les yeux sur Toussaint Louverture auquel l'avenir paraissait appartenir. Aussi, lui insinuaient-ils que Sonthonax, mu par l'ambition, voulait proclamer l'indépendance de St. Domingue en irritant la France qui, indignée de l'ingratitude des nouveaux libres, pourrait les dévorer dans sa fureur. Toussaint fut heureux de trouver dans la commission civile des auxiliaires pour se débarrasser de Sonthonax dont il voulait lui-même réaliser les projets entièrement en harmonie avec la liberté des noirs. Se sentant la capacité et la force de diriger les siens, il attendait une occasion favorable de déporter le commissaire civil dont la présence arrêtait le développement de sa propre ambition. Un seul homme, depuis peu, s'opposait ostensiblement à Sonthonax; c'était le commissaire civil Leblanc, homme de quelque énergie. Avant son arrivée à St.-Domingue il n'avait connu Sonthonax que par les rapports des colons réfugiés aux Etats-Unis, et les premières impressions qu'il en avait reçues ne s'étaient jamais entièrement effacées.

Mais terrifié par les menaces de son collègue, il se retira à bord de la frégate la Sémillante, mouillée dans la rade du Cap. Il tomba malade quelques jours après, et accusa Sonthonax de l'avoir fait empoisonner. Celui-ci, indigné, ordonna au commandant du fort Picolet de chasser du port à coups de canon la frégate retenue par les vents contraires, si à la fin de la journée elle n'avait pas appareillé. Le capitaine de la Sémillante connaissant la détermination de Sonthonax, fit remorquer son navire par toutes les chaloupes de la rade, et partit pour France. Leblanc mourut à bord quelques jours après.

La Commission civile fit célébrer avec pompe au Cap la fête des victoires nationales (9 Janvier.) Toute l'armée prit les armes, tout le peuple couvrait la place d'armes, et au milieu des bruits solennels du canon, Sonthonax monté sur l'autel de la patrie, donna à Toussaint en l'embrassant le magnifique sabre d'honneur et la paire de pistolets que le directoire exécutif lui avait envoyés en récompense de sa bonne conduite dans la journée du 30 Ventôse. Dans la même solennité les généraux Léveillé et Pierre Michel reçurent aussi chacun un beau sabre.

Pendant cet intervalle, le gouvernement anglais envoyait à St-Domingue, comme gouverneur, le général John Graves Simcoë. On avait l'espoir que son expérience et ses talents rétabliraient dans la colonie la domination britannique qui y chancelait; et on s'attendait à voir s'opérer de grandes choses sous son administration. Il arriva vers le milieu de Mars au Môle St-Nicolas d'où il se rendit au Port-Républicain. Aussitôt il parcourut toutes les positions qu'occupaient les troupes de S. M. B. afin de s'en faire une idée par lui même. Mais il reconnut qu'il était devenu presque impossible de lutter plus longtemps contre le parti

républicain : les noirs et les hommes de couleur avaient acquis la tactique européenne, et commençaient à comprendre la science gouvernementale. Aussi la politique anglaise songea-t elle dès lors à ne plus conserver ses possessions de St-Domingue, mais bien à enlever cette colonie à la France en excitant les chefs noirs et de couleur à l'indépendance, leur promettant l'appui et la protection du gouvernement britannique. Les noirs du parti royaliste abandonnaient chaque jour les drapeaux anglais, fuyant le fouet de l'impitoyable commandeur. Toussaint dont l'influence était devenue sans borne sur les masses, fut nommé par la Commission civile, dans le courant de Mars, général en chef des armées de St-Domingue. Cette dignité qu'il désirait ardemment depuis le départ du gouverneur Laveaux, le plaça, dans la hiérarchie militaire, au-dessus de Rigaud et de Bauvais.

Simcoë rencontra en lui un ennemi infatigable. Pour subvenir aux frais de la guerre, le gouverneur anglais établit, dans l'administration, une sévère économie que ses prédécesseurs avaient un peu négligée. Il employa au service public les revenus des biens séquestrés appartenant à ceux des Français qui avaient abandonné les lieux occupés par les Anglais. Il réduisit à quatorze demi-brigades les troupes coloniales qui en formaient quarante deux, et les officiers qui n'étaient pas en activité furent mis à la demi solde.

Pendant ce temps, Dufay, homme de couleur, et député de St-Domingue au conseil des 500, demandait la discussion sur un projet de division territoriale des colonies. Après quelques débats, la commission des colonies fut chargée de présenter un projet sur cet objet, à la législature. D'après le rapport fait par Eschasseriaux aîné, au nom de la commission des colonies, il fut résolu, pour préparer l'établissement de la Constitution dans les colonies, et pour former les bases de leur représentation au corps législatif, que l'île de St-Domingue serait divisée en départemens. Ces départemens furent ceux du Sud, de l'Ouest, du Nord, du Nord Est et du Sud Est. Le département du Sud s'étendait du Cap Tiburon au Lamentin, du Lamentin à la source de la rivière Blanche, de la source de la rivière Blanche au chemin du bourg d'Azua et de Sto-Domingo, et suivait le même chemin jusques et y compris la baie de Neybe. Le département du Sud fut divisé en vingt-cinq cantons, ainsi qu'il suit : Léogane, Grand-Goâve, Petit-Goâve, Fond des Nègres, l'Anse à Veau, l'île de la Caymite, Petit Trou, Jérémie, Plimouth, cap Dame Marie, Tiburon, les Côteaux, Port-Salut, l'Ile à Vaches, Torbeck, les Cayes du Fond, Cavaillon, St Louis, Acquin, Beynet, Jacmel, Cayes de Jacmel, Sale Trou, Neybe, île de la Béate.

Ces cantons étaient composés ainsi que tous ceux des colonies françaises occidentales, de la circonscription des anciennes paroisses ou quartiers, et conservaient les mêmes limites.

L'administration centrale du département du Sud était placée aux Cayes, et le tribunal civil à Léogane. Il y avait six tribunaux correc-

tionnels dans le département du Sud; ils étaient établis aux Cayes, au Petit-Goâve, à Jérémie, à Jacmel, à Neybe et à Léogane.

Le tribunal correctionnel des Cayes comprenait les cantons suivans: Aquin, Saint-Louis, Cavaillon, Torbeck, l'Ile à Vaches, Port-Salut.

Le tribunal du Petit Goâve comprenait, Petit Trou, l'île de la Caymite, l'Anse-à Veau, Fond des Nègres. Le tribunal correctionnel de Jérémie comprenait cap Dame-Marie, Piimouth, Tiburon, les Côteaux. Le tribunal correctionnel de Neybe devait comprendre les cantons de Sale Trou, de la Béate, et les diverses peuplades ou habitations, hattes ou corails de la partie ci-devant espagnole qui avoisinaient cette dépendance. Le tribunal correctionnel de Léogane comprenait les cantons de Léogane et du Grand-Goâve.

Le département de l'Ouest s'étendait depuis y compris le Lamentin jusqu'à la pointe de Padernale, continuant la côte jusqu'à l'embouchure de la rivière de Nisao, remontant ladite rivière jusqu'à sa source, cotoyant la montagne déserte laissée à droite, suivant le chemin jusqu'à la source de la rivière d'Yac, continuant le chemin de Sto.-Domingo à Saint Thomé, de là à St. Jean de Goâve, Hinche, Latalaya, et la baie des Gonaïves: Saint Thomé se trouvait compris dans ce département.

Les cantons du département de l'Ouest étaient au nombre de treize, savoir: le Port Républicain, les Gonaïves, St. Marc, Petite-Rivière, Verrettes, Mirebalais, Banica, l'Arcahaie, la Croix-des-Bouquets, l'île de la Gonave, St. Juan, Saint Thomé, Azua.

Le Port Républicain devait être le lieu de l'administration centrale du département de l'Ouest, et du tribunal civil. Il devait exister trois tribunaux correctionnels dans le département de l'Ouest, repartis au Port Républicain, à St. Marc et St. Jean.

Le tribunal correctionnel du Port-Républicain devait comprendre dans son ressort les cantons de l'Arcahaie, de la Croix-des-Bouquets, l'île de la Gonave, le Mirebalais, et les diverses peuplades ou habitations, hattes ou corails de la partie ci-devant espagnole réunie à la France, qui avoisinaient le Port Républicain.

Le tribunal de St. Juan devait comprendre les cantons de St. Thomé, de Banica, d'Azua et d'Ocoa. Le tribunal de St. Marc comprenait les Gonaïves, la Petite-Rivière et les Verrettes.

Le département du Nord comprenait la côte depuis la baie des Gonaïves jusques à la pointe du Môle; il partait de la pointe du Môle, et s'étendait jusqu'à la pointe Isabelique, en traversant les terres en ligne droite jusqu'à St-Thome; il avait pour limites intérieures les limites du département de l'Ouest. Il était divisé en trente-trois cantons savoir: Montechristo, Laxavon, Ouanamainthe, Fort Liberté ci devant Fort-Dauphin, Terrier Rouge, le Trou, Vallière, Limonade, Grande-Rivière, Sainte Suzanne, Dondon, la Marmelade, Hinche, Saint Raphaël, San Miguel, l'Atalaya, le Quartier Morin, la Petite-Anse, le

Cap, la Plaine du Nord, l'Acul, le Limbé, le Port-Margot, le Borgne, Plaisance, Petit-Saint-Louis, l'île de la Tortue, le Port-de-Paix, le Gros-Morne, Jean Rabel, le Môle St. Nicolas, Bombarde, le Port-à-Piment.

Le Cap était le chef lieu de l'administration centrale et du tribunal civil du département du Nord. Six tribunaux correctionnels étaient distribués au Cap, à Montechristo, à San Miguel, au Môle, au Port-de-Paix, au Fort-Liberté.

Le tribunal correctionnel du Cap renfermait dans son ressort les cantons suivans: Limonade, Grande-Rivière, Sainte Suzanne, Dondon, la Marmelade, le Quartier-Morin, la Petite-Anse, la Plaine du Nord, l'Acul, le Limbé, le Port-Margot, Plaisance.

Le tribunal correctionnel de Montechristo devait comprendre Laxavon, les montagnes et les mines de Cibao, les diverses peuplades ou habitations, hattes ou corails qui se trouvaient le long de la côte, depuis la pointe Isabellique, jusqu'à la rivière du Massacre; il s'étendait dans l'intérieur des terres jusq'à St-Thomé et jusqu'aux limites du département de l'Ouest.

Le tribunal de San-Miguel devait comprendre Hinche, San Raphaël, l'Atalaya, et les diverses peuplades ou hattes, habitations et corails qui se trouvaient dans l'intérieur jusqu'aux limites des départemens circonvoisins.

Le tribunal du Môle St-Nicolas comprenait les cantons de Jean-Rabel, de Bombarde et du Port-à-Piment.

Le tribunal du Port-de-Paix, comprenait les cantons du Petit St-Louis, du Borgne, du Gros-Morne, et l'île de la Tortue. Le tribunal du Fort-Liberté, Ouanaminthe, Terrier-Rouge, le Trou et Vallière.

Le département du Nord-Est devait s'étendre de la pointe Isabellique au cap Samana, de la pointe du cap Samana à l'embouchure de la rivière de Cotuy, prolongeant la rivière Serico jusqu'à sa source, cotoyant les montagnes désertes jusqu'au grand chemin de Sto-Domingo à St-Thomé.

Cinq cantons devaient composer la division du département du Nord-Est: San-Yago, la Vega, Porto-Plata, Cotuy et Samana.

L'administration centrale et le tribunal civil devaient être placés à San-Yago. Le gouvernement devait établir quatre tribunaux correctionnels dans le département du Nord-Est: à Porto-Plata, à San-Yago, à la Vega et à Cotuy. Le tribunal correctionnel de Porto-Plate, comprenait le canton de Porte-Plate et ses dépendances; le tribunal de San-Yago, les cantons de San Yago et ses dépendances; le tribunal de la Vega, le canton de la Véga et ses dépendances; le tribunal de Cotuy, le canton de Cotuy et ses dépendances.

Le département du Sud-Est partait de l'embouchure de la rivière de Nisao et atteignait au cap Engaño; il s'étendait du cap Engaño, en continuant la côte, jusqu'à l'embouchure de Cotuy. Ses limites in-

térieures étaient celles désignées pour les départemens du Nord-Est et de l'Ouest.

Ce département était divisé en dix cantons : Sto. Domingo, Monte-Plata, Seybo, Higuey, Bayaguana, Boya, l'île Sainte Catherine, San Lorenzo, los Lianos, l'île de la Saône.

Sto. Domingo devait renfermer l'administration centrale et le tribunal civil. Deux tribunaux correctionnels devaient être établis dans ce département, à Sto. Domingo et à Seybe. Le tribunal de Sto. Domingo devait comprendre Sto-Domingo, Los Lianos, San Lorenzo, l'île de la Saône, l'île Sainte Catherine, el Rosario, et les diverses peuplades ou habitations, hattes ou corails de ces dépendances.

Le tribunal de Seybe, devait renfermer Seybe, Monte-Plata, Bayaguana, Boya, Higuey, et les diverses peuplades ou habitations, corails de ces dépendances.

C'est d'après cette division territoriale que le général Rigaud, au commencement de la guerre civile, prétendit que son commandement, comme chef du département du Sud, s'étendait jusqu'au Lamentin, près du Port-Républicain.

Pendant ce temps, la conduite de la commission civile, celle de Sonthonax particulièrement, étaient tellement attaquées en France, par le parti colonial, que le Directoire exécutif se vit obligé de charger la commission des colonies occidentales, composée des représentants Birgoing, Villers, Marec, Garran Coulon, Lecointe, Eschasseriaux aîné et Riou, de faire un rapport sur les événemens de St. Domingue depuis 1794 jusqu'à la fin de 1796. Dans la séance du 1er Mars 1797, Marec donna au Conseil des Cinq-Cents, lecture de ce rapport dans lequel la plupart des actes de la commission civile furent justifiés. Marec, au nom de la commission des colonies, condamna sévèrement la conduite de Villate dans la journée du 30 Ventôse, et celle de Rigaud contre la délégation du Sud.

Ce rapport fut imprimé, et distribué aux membres du corps législatif. Le parti colonial s'en saisit et le combattit tant dans les journaux qu'à la tribune. Viennot Vaublanc, royaliste et colon, député au Conseil des Cinq-Cents, prononça un discours le 10 Prairial an 5 (29 Mai 1797) contre les agens du Directoire à St Domingue. Il représenta Sonthonax et ses collègues, comme des monstres couverts du sang des blancs qu'ils faisaient répandre à plaisir par les noirs; il accusa Laveaux d'avoir agi arbitrairement, et d'avoir inspiré aux nouveaux libres l'esprit d'insubordination et de révolte.

« C'est la seconde fois, s'écria t-il, que Sonthonax est envoyé à « St. Domingue. Qu'a-t il fait dans sa première mission ? Il a créé « dans la province du Nord un tribunal de cinq juges, sans jurés, « et s'est réservé les nominations des juges et le droit de prononcer « sur les compétences. Par une lettre insérée dans les papiers publics,

« il s'est déclaré revêtu de la dictature, et n'a pas craint de dire « dans sa défense qu'il avait des pouvoirs illimités.

« Il a levé des impositions, touché des sommes immenses, n'a ren« du aucun compte. Il a mis hors la loi des fonctionnaires publics, « des élus du peuple ; il a défendu, sous peine de complicité, de « leur accorder une retraite; il a armé quatorze communes contre le « Port-au-Prince; il l'a bombardé, en a chassé les habitans ; * et peu « de temps après cette ville privée de ses défenseurs s'est rendue aux « anglais.** Il a défendu par une proclamation d'abandonner la colo« nie couverte de sang et de feu, à peine d'être mis hors la loi, et « de voir ses biens confisqués. Il a incendié le Cap Français; et par « une proclamation, il a porté la peine de mort contre les malheureux « qui viendraient chercher dans les décombres de leurs maisons les « objets échappés aux flammes, sous prétexte que les propriétaires « s'étant rendus coupables envers la République, leurs biens devaient « lui appartenir. Gignoux, dentiste, et commandant du Cap, était « chargé de l'exécution de cette infâme loi .... Sonthonax « a déclaré criminels de lèse-nation les marins qui seraient trouvés « à terre après sept heures du soir ; il a signé l'ordre d'incendier les « vaisseaux de la République. ***

« En est-ce assez, représentans? Et remarquez que je ne vous parle « que d'actes publics, signés, avoués de lui, de lois atroces que ne « feraient pas les tigres de la Lybie, si les tigres avaient le malheur « d'avoir besoin de lois. A-t-il été puni ce personnage audacieux et « sanguinaire? non: l'excès de son audace a fait sa sûreté; on a plongé « ses accusateurs dans les prisons, et on a renvoyé à St.-Domingue « Sonthonax revêtu de la pourpre dictatoriale. ....

« Quelle a été dans cette seconde mission la conduite de Sonthonax « et de ses collègues Raymond, Leblanc et Giraud, agens particuliers « du directoire, et arrivés à St-Domingue le 22 Floréal de l'an 4? quel « est l'état de cette colonie ?

« Les lettres particulières, trois officiers du génie que j'ai entendus, « un grand nombre de simples citoyens, le général Rochambeau et

* Toutes ces accusations relèvent la gloire de Sonthonax dont nous avons résumé la première mission dans un des chapitres précédens. Il est heureux pour la liberté que la France ait envoyé à St.-Domingue un agent d'une telle énergie révolutionnaire.

** Sonthonax n'a exercé de grandes rigueurs contre de nombreux colons du Port-Républicain, que parce qu'il avait découvert qu'ils trahissaient la République en faveur de l'Angleterre. Pourquoi Vaublanc ne faisait il pas un crime aux proconsuls de la Convention, d'avoir combattu avec acharnement les royalistes qui avaient livré Toulon aux anglais.

*** Toute la flotte était en révolte, si ce n'est le vaisseau l'América.

« ses aides-de-camp, l'ordonnateur général Férary, la correspondance
« du général Mirdonday, les lettres de la nouvelle Angleterre, les
« arrêtés, la correspondance des agens eux-mêmes, la correspondance
« de leurs propres délégués, tout s'accorde à peindre la colonie dans
« le plus affreux désordre, et gémissant sous le gouvernement militai-
« re. Et quel gouvernement militaire! à quelles mains est-il confié?
« à des nègres ignorans et grossiers, incapables de distinguer la licence
« la plus effrénée de l'austère liberté fléchissant sous les lois. Le général
« Rochambeau avait été envoyé à St. Domingue avec les agens pour
« prendre possession de la partie espagnole de cette île. Voyons d'abord
« ce qu'il écrit au ministre de la marine: « La partie française,
« est la propriété de quatre corps d'armée de noirs, ou de quatre
« individus. On veut dégouter les officiers blancs venus d'Europe,
« et les renvoyer en France, afin de travailler plus sûrement le pays
« en finance, et de n'avoir que les africains pour observateurs. On
« spécule beaucoup sur la partie espagnole encore neuve, ajoutait Ro-
« chambeau. On y bâtit des projets de fortune, et on se doute bien
« que je ne me prêterai jamais à tant de brigandages......... J'ai par-
« couru la partie du Nord: les citoyens y gémissent sous le joug des
« commandans particuliers des quartiers, qui, songeant à leurs affaires,
« négligent celles de l'État, oppriment les individus, désobéissent vo-
« lontiers, ou éludent les ordres supérieurs.

« Je croyais en arrivant ici, dit le général Rochambeau dans une
« autre lettre, que j'allais y trouver les lois de la liberté et de l'é-
« galité établies d'une manière positive; mais je me suis cruellement
« trompé. Il n'y a de liberté sur cette terre que pour les comman-
« dans des africains et des hommes de couleur, qui disposent du reste
« de leurs semblables, comme de bêtes de somme. Les pauvres blancs
« sont vexés et humiliés partout. Il sera, je crois, difficile de réta-
« blir l'ordre parmi les dilapidateurs, parceque disposant des africains,
« ils les pousseront à la révolte quand on voudra diminuer leur influ-
« ence et leur crédit; je ne crains pas même de vous prédire qu'après
« avoir donné la liberté aux noirs, après les avoir armés, on sera
« obligé de leur faire la guerre pour les rendre un jour à la culture. »

Le discours de Vaublanc quand il parvint à St. Domingue, produisit parmi les noirs un effet entièrememt défavorable aux intérêts métropolitains. Les nouveaux libres craignirent une réaction en France contre la liberté générale; la position de Sonthonax devint plus difficile, et les imprudences, les calomnies de Vaublanc le contraignirent à user de rigueurs nouvelles contre les royalistes afin de prouver aux noirs que la France ne nourrissait pas d'arrière pensée contre leur liberté. Un peuple qui avait été pendant plus de deux siècles plongé dans la servitude la plus cruelle venait d'acquérir tout à coup sa liberté. Pouvait-il ne pas en être étourdi et la confondre avec la licen

ce ? La France qui avait vieilli dans la civilisation, ne s'était-elle pas livrée à des excès poussés au moins aussi loin que les nôtres, lorsque ses fils avaient pris les armes pour revendiquer les droits de l'homme.

Vaublanc prétendait que les officiers européens n'étaient pas employés dans la colonie, et que la figure blanche y était un titre de proscription. Cependant à cette époque, le général de brigade Bédos, blanc, avait un commandement au Port de-Paix; le général de brigade Lesuire, blanc, commandait à la Tortue; le chef de brigade Pellet, blanc, à Bombarde; Mongeot, blanc, à St. Louis du Nord; Dalban, blanc, au Fort-Liberté; Grandet, blanc, à Monte-Christ; Chorié, blanc, au Borgne; d'Hébécourt, blanc, commandait la place du Cap; Barré, blanc, commandait à Laxavon; Desfourneaux, blanc, commandait la division du Nord; le général de brigade Agé, blanc, était le chef de l'état-major de l'armée; l'avancement de ce dernier été avait sollicité par Toussaint lui-même.

Toussaint Louverture dit dans la réfutation qu'il fit du discours de Vaublanc. « Les places de l'administration, celles des tribunaux, sont « presque toutes occupées par des blancs; les noirs et les hommes « de couleur se rendent assez de justice et savent qu'ils n'ont pas « assez de connaissances pour prétendre à de tels emplois; il leur « suffit que, pour preuve de l'existence d'une véritable égalité, on « leur permette de partager avec les blancs les fonctions militaires; « et ils ne se plaignent pas que les seules places qu'ils occupent soi- « ent précisément celles qui les exposent à tous les dangers. »

Le général Laveaux qui était alors en France réfuta aussi en termes énergiques et menaçans le discours de Vaublanc et fit l'éloge de Toussaint Louverture. Cependant le parti colonial ne se tint pas pour battu; la conduite de Sonthonax fut de nouveau attaquée au conseil des Cinq Cents, par Bald et Bourdon de l'Oise; Harty le défendit et rappela en sa faveur qu'il avait été opposé à Robespierre, et qu'on avait reproché aux 22 girondins qui furent guillotinés leurs liaisons avec lui. Doulcet; Delahaye et Larivière nièrent pour leur part cette dernière assertion. Boisrond le jeune et Laveaux défendirent Sonthonax chaleureusement. Néanmoins le parti colonial proposa, mais envain, d'annuler la nomination du commissaire civil au conseil des Cinq Cents par l'assemblée électorale de St. Domingue. De nouvelles attaques furent dirigées contre lui par Corbin de la Gironde, par Martial Besse qui le représenta comme l'ennemi des hommes de couleur; ses amis citèrent en sa faveur le décret de la Convention Nationale qui annulait toute accusation contre lui; mais Doulcet l'attribua à des considérations politiques. Vaublanc dont l'acharnement ne s'affaiblissait pas lui imputa l'égarement de ses collègues. En présence d'un tel débordement de passions anti-révolutionnaires, Garran Coulon ne craignit pas de faire un exposé des opérations de Sonthonax à St. Domingue, et

de rejeter les désastres de la colonie sur les événemens antérieurs à sa seconde mission. Malgré tous les efforts des vrais patriotes, le Directoire cédant au vœu du corps législatif arrêta qu'il serait rappelé pour rendre compte de sa mission ; et sur la motion de Villaret Joyeuse, le conseil des Cinq Cents autorisa, le 21 Juin, le Directoire exécutif à envoyer de nouveaux agens à St. Domingue. Le 21 Juillet sur le rapport fait par Barbé Marbois le conseil des Anciens approuva la résolution du conseil des Cinq Cents. Le parti colonial, triomphant, reprocha à Truguet d'avoir conseillé l'envoi de Sonthonax à St. Domingue.

Pendant ce temps le général Rigaud combattait les Anglais avec la plus grande opiniâtreté. Il marcha à la tête de deux mille hommes environ contre le fort des Irois qu'occupaient un bataillon de troupes coloniales commandé par le colonel Degress, une compagnie de troupes européennes du 17e régiment sous les ordres du lieutenant Talbot, et trente artilleurs commandés par de Breuil. Après avoir canonné le fort, le général Rigaud lui donna un vigoureux assaut et fut repoussé. Alors il l'investit de toutes parts, et continua à le canonner. Mais le feu vif et soutenu de la frégate la Magicienne embossée non loin du rivage, commandée par le capitaine Rickets, força l'armée républicaine à se retirer. Le colonel Maitland qui était accouru au secours des Irois avec une force imposante, y arriva après la retraite des républicains. (20 Avril.) Les Anglais avaient perdu plus de 100 hommes, et les républicains à peu près autant.

Rigaud ne se découragea pas. Pendant la nuit qui suivit sa retraite, il attaqua de nouveau les Irois, et donna sans succès, à la fortification, plusieurs assauts. S'apercevant que le colonel Degress, à la tête de 350 hommes des chasseurs noirs du prince Edouard, cherchait à le tourner, il rétrograda, et alla s'établir sur une éminence du voisinage. Le lendemain, les Anglais ayant réuni toutes leurs forces l'assaillirent et le culbutèrent. Le 22 Avril un bataillon républicain qui s'était détaché du gros de l'armée, surprit le bourg de Dame Marie, le livra aux flammes et se retira. Cette audacieuse diversion vers Jérémie n'ébranla pas la garnison des Irois.

Rigaud qu'aucun échec ne décourageait se disposa à faire régulièrement le siège des Irois. Les Anglais n'ignoraient pas qu'il se proposait d'aller attaquer Jérémie. Aussi le brigadier Churchill fit-il tous ses efforts pour contrarier son plan. Rigaud avait réuni, dans la baie des Carcasses, une flotille chargée de munitions de guerre et de bouche, qui devait suivre l'armée en cotoyant le rivage. Mais au moment qu'il allait se mettre en marche, les frégates la Magicienne, le Régulus et la Fortune commandées par le capitaine Rickets, attaquèrent les barges républicaines et les anéantirent après un combat qui dura plus d'une heure (24 Avril). Rigaud ayant perdu toutes ses munitions de guerre et de bouche se vit contraint de retourner à Tiburon.

Les habitans de Jérémie, heureux d'avoir été délivrés des inquiétudes d'une invasion républicaine, envoyèrent une adresse de félicitations et de remercîmens à l'honorable George William Henri Rickets.

Sonthonax, de son côté, pressait la guerre contre les Anglais avec une rare activité. Il ordonna à Toussaint Louverture de s'emparer du Mirebalais par n'importe quel sacrifice, et de pénétrer dans la plaine du Cul-de-Sac. Ce général partit des Gonaïves, remonta l'Artibonite jusqu'aux environs du Mirebalais qu'il menaça. Les Anglais attachaient une haute importance à l'occupation de ce bourg; car c'était par cette position qu'ils entretenaient des relations de commerce avec la partie espagnole, quoiqu'elle eût été cédée à la France par le traité de Bâle. Mais les espagnols qui haïssaient le système républicain, aidaient secrètement au triomphe des armes anglaises. Quoique le Mirebalais fût admirablement fortifié, le vicomte de Bruge l'évacua avant l'arrivée de Toussaint, et ouvrit aux républicains l'entrée de la riche plaine du Cul-de-Sac. Les Communications entre Banica, St. Jean, Fortan La matte et la Croix-des-Bouquets furent interceptées. C'était en Avril. Toussaint, après avoir pris possession du Mirebalais, envahit le quartier des Grands-Bois.

En même temps, pour favoriser l'entrée de Toussaint dans la plaine du Cul-de-Sac, et pour diviser les forces anglaises, les généraux Bauvais et Laplume firent partir de Léogane plusieurs colonnes de la légion de l'Ouest, chargées de s'emparer des positions qu'occupaient les anglais dans les montagnes qui avoisinent le Port Républicain. Le colonel Pétion fit traîner des canons à bras d'hommes à travers les montagnes et les torrents de la rivière Froide. Il fit élever une batterie contre le camp Grenier qu'occupaient les Anglais, et menaça le poste Fourmi établi dans lès mornes de l'Hôpital. Le général Simcoë attachait une haute importance à ces positions qui couvraient le Port-Républicain du côté du sud. Le projet de Pétion était de s'approcher assez de cette place pour la canonner, après avoir enlevé tous les camps de la montagne qui la protégeaient. Aussi les anglais se montraient-ils disposés à disputer le terrain pied-à-pied.

Toussaint, maître des Grands-Bois, hésita à traverser la plaine du Cul-de-Sac pour opérer sa jonction avec la colonne de Pétion. Le général Simcoë en profita pour faire rentrer au Port-Républicain le baron de Montalembert qui occupait le camp de Thaumazeau au pied des mornes des Grands-Bois, afin de renforcer la division destinée à chasser les républicains des mornes de l'Hôpital, de la Coupe, et à dégager le camp Grenier déjà étroitement cerné. Le colonel Dessources reçut l'ordre de se rendre de St. Marc au Port-Républicain avec 2.000 hommes. L'attaque générale fut fixée au 15 Avril. Mais Dessources, ayant été contrarié par la brise d'Est, ne put arriver au Port-Républicain que le 26 Avril.

Simcoë, ayant appris, contre son attente, que Toussaint avait péné-

tré dans la plaine du Cul-de Sac, en confia le commandement au baron de Montalembert. Le colonel Dessources, le jour de son arrivée, pénétra dans la montagne de l'Hôpital, du côté de Fourmi, et rencontra plusieurs embuscades qu'il enleva. La division anglaise parvint à Fourmi, sans avoir éprouvé de grandes pertes. Les républicains occupaient deux camps établis sur le sommet de la montagne de l'Hôpital, l'un à Boutillier, l'autre à St. Laurent, à droite et à gauche de Fourmi, et à une lieue des deux côtés. Dessource résolut de s'emparer de ces deux positions. Il fit marcher contre Boutillier le colonel Peyster qui en chassa l'ennemi; mais le camp Saint Laurent fut plus vigoureusement défendu; les anglais y perdirent le major Ponchet qui fut tué en chargeant à la tête des troupes venues de Jérémie. Le camp ne fut enlevé qu'avec de l'artillerie. Comme l'attaque de St. Laurent avait été longue et opiniâtre, Dessources remit à un autre jour l'attaque de la batterie républicaine dressée contre le fort Grenier.

Pendant cet intervalle le baron de Montalembert qui commandait dans la plaine du Cul de-Sac, fit occuper par un détachement, sous les ordres du major O Gorman, le passage qui conduit de cette plaine à Léogane, à travers les montagnes, afin, en empêchant Toussaint de communiquer avec Bauvais, de contrarier leurs opérations contre le Port-Républicain.

Toussaint voulant enlever la Croix-des-Bouquets fit attaquer sans succès les avant-postes du bourg. Le lendemain il marcha en personne contre les anglais; sa cavalerie rencontra quatre escadrons de hussards commandés par le comte Manoux. Les anglais, après plusieurs charges brillantes, culbutèrent les républicains et les refoulèrent jusqu'aux Grands Bois.

En même temps, pour empêcher la garnison de Léogane de marcher contre le Port-Républicain, le capitaine Conchet commandant le vaisseau l'Abergavenny et plusieurs bricks vint louvoyer vis-à-vis du fort Ça-Ira faisant des démonstrations de débarquement.

Le colonel Dessources, de son côté, marcha sur deux colonnes contre la batterie républicaine dressée vis-à-vis du camp Grenier; celle de gauche commandée par le colonel Peyster et composée de troupes européennes sous les ordres du major Clay, partit de Grenier; celle de droite commandée par le colonel vicomte d'Alzune partit de St-Laurent. Quand la division de gauche arriva dans le ravin qui séparait le camp Grenier de la batterie républicaine, elle joignit, en se dirigeant vers la droite, la colonne sortie de St Laurent. Comme le brouillard était très-épais dans le ravin, les républicains ne découvrirent pas ce mouvement. Du reste leur attention était portée du côté de Fourmi d'où leur arrivaient des bombes et des boulets que leur lançait le capitaine Spencer du corps royal d'artillerie. Toutes les embuscades dressées autour de leur camp retranché furent levées par cette canonnade.

Après la jonction de ses deux divisions, le colonel Dessources pénétra

dans une gorge presque impraticable pour tourner la batterie républicaine et les fortifications qui la protégeaient. Il avait laissé à St-Laurent un bataillon qui devait protéger sa retraite au cas qu'il éprouvât un échec, et le major Clay occupait la route de Léogane afin de contenir les renforts qui pouvaient arriver de cette ville aux républicains.

Dessources, en s'approchant du flanc de la batterie ennemie, lança contre elle, ses tirailleurs, sous les ordres des capitaines Rodanes, Concgrat et Mouchet, pendant que son frère le lieutenant-colonel Dessources s'emparait d'une hauteur qui la dominait. Après une vigoureuse résistance, les républicains enclouèrent leurs canons, et abandonnèrent leur redoute. Cet échec leur enleva l'espoir de pouvoir communiquer avec Toussaint Louverture qui occupait le quartier des Grands Bois. Les Anglais demeurèrent maîtres de la chaîne des mornes de l'Hôpital et de la Coupe, et mirent le Port-Républicain à l'abri d'un siège régulier.

Pendant cet intervalle les républicains attaquaient St-Marc et en étaient repoussés avec perte. Les Anglais renforcèrent la garnison de cette ville menacée d'une forte armée que Toussaint Louverture faisait réunir aux Gonaïves. En même temps le colonel de Rouvrai marcha à la tête de 300 hommes contre un camp retranché occupé par les républicains près de Léogane. Il le surprit, s'en empara, le livra aux flammes et revint au quartier-général de Grenier après avoir perdu quelques soldats.

Le général Simcoë n'ayant plus aucune inquiétude du côté de Léogane et de la Coupe, résolut de se rendre maître du Mirebalais. Le brigadier général Churchill fut chargé de cette conquête. Le 30 Mai il partit du Port Républicain; et après deux jours de marche, il atteignit le poste Michel qu'occupaient cinquante républicains qui se retirèrent à l'approche des anglais, et allèrent s'emparer plus loin d'une position avantageuse. Le colonel Dessources qui commandait une des divisions de l'armée, ne pouvant se rendre maître de cette position, se replia sur le général Churchill, et l'aida à en déloger l'ennemi. Les anglais perdirent une vingtaine d'hommes, et prirent deux pièces de canon. Après ce petit avantage, ils entrèrent sans coup férir au au Mirebalais qu'ils trouvèrent abandonné.

L'armée anglaise occupa toute la ligne qui s'étendait du Mirebalais vers St. Marc longeant le fleuve de l'Artibonite. Le colonel Dessources se rendit à St. Marc d'où il alla occuper les Verrettes, avec toute sa légion, artillerie, infanterie et cavalerie. Il avait sous ses ordes 2,000 hommes de bonnes troupes coloniales, magnifiquement équipées.

Toussaint Louverture, aussitôt qu'il apprit la prise du Mirebalais, partit des Gonaïves avec dix mille hommes, atteignit le bourg de la Petite-Rivière, remonta l'Artibonite et se présenta devant les Verrettes dont il résolut de s'emparer pour aller ensuite faire régulièrement le siège de St. Marc. Dessources ne reconnut pas la possibilité de pouvoir lutter contre des forces si supérieures. Il prit la détermination d'évacuer les Verrettes

sur St. Marc, d'après l'avis d'un conseil de guerre qu'il avait réuni. Mais il avait deux routes à prendre, celle par les hauteurs de St. Marc, et le grand chemin de cette ville. La route par les montagnes était étroite, boisée, plus courte, et en la suivant on n'avait pas à craindre une attaque sérieuse de l'ennemi. Le grand chemin était spacieux, découvert, et permettait aux troupes républicaines d'envelopper facilement les royalistes. Le colonel Dessources, homme d'un courage à toute épreuve, mais plein de fougue, dédaigna la route par les montagnes, contre l'avis du lieutenant-colonel d'artillerie Madiou qui lui avait fait observer qu'on s'exposait à être anéanti par les forces considérables de Toussaint, en suivant le grand chemin. Dès que les troupes royalistes s'ébranlèrent une pluie abondante tomba avec violence et mit les fusils de la légion Dessources hors d'état de partir. Comme il arrive souvent dans nos climats, l'armée républicaine qui n'était sous les armes qu'à deux milles des royalistes ne fut pas atteinte par la pluie. Aussitôt que Dessources eut pénétré dans la grande route, il fut assailli par Toussaint Louverture. Le combat fut long, acharné et sanglant; les royalistes résistèrent énergiquement par la baïonnette; mais quoique leur artillerie commandée par le lieutenant-colonel Madiou eût fait de grands ravages dans les rangs des républicains, la légion Dessources fut culbutée et mise en pleine déroute. Madiou se voyant sur le point d'être fait prisonnier, aima mieux se brûler la cervelle que de tomber au pouvoir de Toussaint Loverture. Les dragons républicains taillèrent en pièces les troupes anglaises, et Dessources ne dut son salut qu'à la générosité du commandant de la 8e, Pierre-Louis Diane, qui, après l'avoir fait prisonnier, le relacha et le fit accompagner à travers les bois jusqu'aux portes de St. Marc, par dix soldats. Il rentra dans cette ville presque nu, couvert de boue. Sa belle légion fut en partie exterminée; mais elle fut aussitôt réorganisée. * Par cet échec, les anglais perdirent la ligne de l'Artibonite et furent étroitement resserrés dans St. Marc.

Toussaint Louverture marcha sur le Mirebalais dont il s'empara de nouveau.

Pendant cet intervalle Vincent, colonel du génie, homme de talents, connaissant parfaitement St. Domingue et particulièrement les quartiers de la Grande-Rivière, avait dressé un plan d'expédition contre Vallière, qu'occupaient toujours les restes des nombreux africains de Jean François révoltés contre la République, que les anglais appelaient les Vendéens de St. Domingue et auxquels ils fournissaient des munitions de guerre et de l'argent. La commission civile adoptant le plan de campagne du colonel Vincent, confia un corps d'armée au général Desfourneaux qui pénétra dans

* La légion Dessources était composée de créoles qui avaient pris parti avec les Anglais contre la République.

le quartier de la Grande-Rivière. Les républicains, marchant sur quatre colonnes, refoulèrent les révoltés, après plusieurs combats, dans le bourg de Vallière, et les forcèrent à mettre bas les armes. Cette insurrection qui avait inquiété le Nord pendant presque une année, rendit alors le dernier soupir. Le colonel Henri Christophe se fit remarquer dans cette circonstance par une conduite énergique et intelligente.

Après cette expédition la culture commença à reprendre de la vigueur par un système admirable de fermage établi par le colonel Vincent; et les chefs noirs se pénétrant de ces paroles de Sonthonax, « la liberté des noirs ne peut se consolider que par la prospérité de « l'agriculture, » excitèrent prodigieusement les cultivateurs au travail. Les grandes habitations, les plus belles, furent affermées à vil prix, aux chefs de couleur et noirs, aux officiers européens et aux employés civils qui partageaient les bonnes grâces de Sonthonax et de Toussaint Louverture. Quoique les cultivateurs ne fussent pas battus, car Sonthonax avait énergiquement défendu d'employer la verge et le bâton dans les ateliers, * les produits des habitations devinrent importans; en peu de temps de grandes fortunes s'élevèrent; cependant la caisse publique ne se remplissait pas. Julien Raymond qui vivait en mésintelligence avec Sonthonax ne manqua pas de lui faire un crime d'avoir affermé à ses créatures les grandes habitations pour des sommes trop modiques. Il paraissait ne pas comprendre que Sonthonax ne pouvait relever les habitations qu'en intéressant prodigieusement à leur prospérité les chefs noirs et de couleur qui seuls exerçaient une influence réelle sur les masses.

Les Anglais voyant que l'éclat de leurs armes s'affaiblissait sur tous les points de la colonie, eurent recours aux moyens de séductions qu'ils avaient déjà assez avantageusement employés en 1793 et en 1794 quoiqu'ils eussent échoué auprès de Rigaud et de Bauvais. Lapointe, major-général à l'Arcahaie, homme de couleur, fut chargé d'écrire au général Rigaud, et de lui faire offrir 20,000,000 de francs, pour qu'il embrassât la cause de S. M. B. Le major Ango, porteur de la lettre de Lapointe, se rendit au Petit Goâve sur une corvette parlementaire, commandée par de Petit Thouars, français du parti royaliste. Les dépêches furent remises à Renaud Desruisseaux qui les fit parvenir aux Cayes.

La lettre était ainsi conçue :

* Ce ne fut que sous Toussaint Louverture devenu gouverneur, lorsqu'il se laissa dominer par les colons, qu'on employa le bâton sur les habitations, mais non pas un bâton tricolore comme l'a dit Mr de Las Cases, à la Chambre des Députés de France. Les colons eussent voulu qu'on eût fait usage du bâton tricolore sur les habitations, afin de porter les cultivateurs à haïr les couleurs sous lesquelles la liberté générale avait été proclamée.

« Arcahaie le 12 Juillet 1797.

« *Au général Rigaud, commandant de la province du Sud.*

« La guerre que le commissaire Sonthonax allume contre vous, doit « vous convaincre de la perversité de ses projets et de sa constante « résolution de faire de St. Domingue le sépulcre de tout ce qui fut, « avant la révolution, libre et propriétaire. Cet homme altéré de « sang, après avoir anéanti, ou pour mieux dire réduit à un tel point « de nullité les blancs, qu'il n'a plus rien à craindre d'eux, appelle « la vengeance des nègres contre les hommes de couleur. Les mal- « heureux blancs qui se trouvent dans son parti, pour les y ame- « ner, il a dépeint à leurs yeux les hommes de couleur comme les « destructeurs de St-Domingue : le perfide sait bien le contraire ; mais « pour justifier ses atroces complots, il le répète sans cesse. Le gou- « vernement français feint de le croire ou le croit réellement. Il vous « a mis hors la loi ; et Sonthonax, avide de tout ce qui peut contri- « buer à faire couler un sang qui n'eut d'autre tort que celui de l'avoir « écouté, a déjà sonné le tocsin de la mort sur la tête de ceux qu'il « appelle aujourd'hui les mulâtres.

« De grands préparatifs sont faits contre vous : le nègre Toussaint « aidé des blancs qui ont eu la lâcheté de se ranger sous sa banni- « ère, emploie la vigilance la plus active pour s'ouvrir une communi- « cation dans le Sud. (Nous le gênons à la vérité; il faudrait pour « cela nous forcer, et la chose n'est pas aisée.) Je ne crois pas « quoiqu'en aient dit quelques-uns de ses partisans que j'ai été à « même de voir ces jours derniers, que son projet soit de vous at- « taquer à force ouverte. Cet esclave est trop lâche pour l'entrepren- « dre, mais je suppose qu'il compte sur l'influence que lui donne « sa couleur et le rôle qu'on lui fait jouer, sur les noirs, pour cap- « ter ceux de votre province. Alors vous vous verriez réduit à périr « de la main de ses satellites, devenus plus féroces à l'instigation des « bourreaux qui arment leurs bras contre vous.

« Vous connaissez sans doute la proclamation de Sonthonax par « rapport à vous ; vous aurez sans doute remarqué avec quelle barbare « adresse il rappelle l'affaire des nègres de la Croix des Bouquets connus « sous la dénomination de suisses embarqués par Caradeux pour la baie « des Moustiques.

« Attendez-vous à ce que ce monstre consomme ses forfaits ! Atten- « dez-vous à ce qu'il porte les derniers coups à la pouplation libre ; « et que par son machiavélisme il soit parvenu à faire de cette île « superbe une nouvelle Guinée : la faction dont il est l'agent n'eût « jamais d'autre but; et quoique ce terrible système soit changé en « France, le cruel n'a pas renoncé à ses projets. Ouvrez, je vous « en conjure, les yeux, promenez vos regards dans l'avenir, et re-

« courez à cette énergie qui sauva vous et ceux que la fortune lie à
« votre sort, du massacre et d'une proscription semblable à celle qu'il exer-
« ça contre les blancs, lors de son premier voyage dans cette colonie.*

« Nous touchons peut-être au moment où une paix générale rendue
« à l'Europe, réglera les destinées de St. Domingue. Ne serait-il pas
« flatteur pour vous d'avoir préservé les restes infortunés des hommes
« et des propriétés des lieux où vous commandez de la fureur dévas-
« tatrice des brigands qui ne connaissent que l'anarchie? Croyez que
« quelle que soit la puissance destinée à posséder St. Domingue, elle
« s'estimera heureuse d'y trouver un noyau d'une colonie contre la-
« quelle tant de coups ont été dirigés: et les conservateurs auront
« seuls raison.

« N'attendez pas que la guerre s'allume dans les lieux où vous
« commandez; vous en connaissez les ravages; ils entraîneraient infail-
« liblement la destruction de ce que vous avez conservé, et le hi-
« deux en retomberait sur vous.

« Je ne vous propose aucun parti: vous êtes grand, sage. Je vous
« envoie un ouvrage imprimé vers la fin de l'année dernière, sous les
« yeux du Directoire français. ** Lisez-le avec attention; cette lecture
« fixera votre opinion sur tout ce qui a trait à la colonie: je désire
« que vos réflexions se rencontrent avec les miennes.

« Si vous êtes jaloux de répondre à mon ouverture, j'en serai en-
« chanté. Cela pourrait vous mener, sans compromettre votre hon-
« neur, à quelque chose d'utile à la colonie. Je suis autorisé à cette
« démarche par mes chefs qui me l'ont fait entreprendre par le mo-
« yen de mes bâtimens armés. Vous pourrez correspondre avec moi
« par les barges de Léogane. Je ne vous indiquerai aucun moyen
« d'exécution. Peut être ne les auriez vous pas; mais ces bâtimens
« me les donnent. Celui qui protège le parlementaire chargé de la
« présente reparaîtra cinq jours après son arrivée; vous pourrez le
« renvoyer; votre loyauté m'est garante de sa sûreté.

« Faites tout pour la perfection de votre ouvrage, sa conservation;
« ne souffrez pas qu'on le souille. Je ne puis m'étendre davantage:
« il me suffit d'avoir commencé; continuez, et si vous le désirez,
« nous nous expliquerons autrement.

« Signé. J. B. LAPOINTE. »

* Lapointe paraissait ne plus se rappeler que jusqu'à la proclamation de la liberté générale il n'avait cessé de soutenir avec fureur Sonthonax et Polvérel dans leurs luttes contre les grands planteurs et les petits blancs et qu'il avait organisé lui-même l'égorgement des blancs de l'Arcahaie. Tant qu'il n'avait pas été question de lui enlever ses esclaves, il avait trouvé la conduite des commissaires civils très méritoire.

** Une brochure d'un colon contre la liberté générale

Cette lettre fait connaître la haine que les anglais inspiraient aux hommes de couleur qui avaient embrassé leur parti, contre les noirs et contre la République Française, dont le triomphe ne devait qu'amener, prétendaient ils, la destruction complète des anciens libres de St. Domingue.

Cette lettre que le général Rigaud répandit dans la ville des Cayes y fit naître la plus violente indignation contre les anglais et les royalistes. La population jura de mourir pour la République Française.

Rigaud répondit à Lapointe :

« Aux Cayes, le 29 Messidor an 5 de la République Française
« une et indivisible. (17 Juillet 1797.)

« *Le Général Rigaud à J. B. Lapointe, aux Arcahayes.*

« J'ai reçu avec autant de surprise que vous méritez de mépris, la « lettre que vous m'avez écrite ; et mon étonnement s'est accru à cha- « cune des lignes que j'en ai lues.

« D'abord j'ai cru que ce pouvait être l'aveu des crimes que vous « avez commis envers votre patrie et vos frères ; je m'imaginais que « reconnaissant enfin la profondeur de l'abîme où vous vous êtes pré- « cipité, vous vouliez, avant de subir le sort qui vous attend, trans- « mettre à la postérité, par mon entremise, le tableau des plaies que « vous avez faites à l'humanité : mon cœur s'ouvrait à la joie en vous « croyant encore susceptible de remords....... mais non ! vous per- « sévérez dans le vice ; et vous osez proposer à un républicain intègre « de vous imiter ! de sacrifier ainsi la gloire de vous avoir combattu, « vous et vos maîtres, d'avoir constamment résisté à vos efforts réunis « à vos promesses et à vos menaces ! et dans quel temps, grand Dieu ! « osez-vous tenir ce langage ! au moment même où la paix rendue « à l'Europe, dites-vous, réglera les destinées de St. Domingue. Ces « destinées peuvent-elles être incertaines ? et, Lapointe peut-il se flat- « ter d'en goûter le fruit ? la colonie de St. Domingue peut-elle ap- « partenir à une autre puissance qu'à la République Française ? et pou- « vez-vous espérer d'y finir paisiblement vos jours, après avoir abreuvé « cette terre de tant de sang innocent ? est-ce vous qui prenez tant « d'intérêt à mes camarades et à moi, vous qui avez fait égorger im- « pitoyablement ceux qu'il était en votre pouvoir de sauver ? vous qui « auriez consommé, si vous l'aviez pu, la destruction de tous les « hommes de couleur, attachés à leur patrie, avez-vous l'audace de vous « montrer sensible aux malheurs dont vous les croyez menacés ?

« Si nous avons quelques différends avec les agens que le gouverne- « ment français a envoyés dans la colonie, c'est à ce gouvernement

« seul à en connaître. Nous n'avons et ne voulons avoir d'autre ap« pui que sa justice.

« Si les africains pour la liberté desquels j'ai combattu, devien« nent ingrats au point de méconnaître mes services, je n'en serais « pas moins fidèle à ma patrie, pas moins attaché aux sublimes prin« cipes qui m'ont dirigé : je trouverais au fond de mon cœur la douce « consolation d'avoir embrassé une cause à laquelle la mienne est né« cessairement liée, et qui aurait été aussi la vôtre, si vous aviez con« nu vos vrais intérêts : mais ils ne sont pas tous si injustes à mon « égard, et l'affection de ceux qui me connaissent, me venge bien de « la haine qu'on a suggérée à ceux qui n'ont pas été à portée de m'ap« précier. Au reste un républicain qui, pour le bonheur de son pays, « sait affronter la mort dans les combats, doit-il la craindre de la « part des factions de l'intérieur? et cette crainte doit elle le porter « à trahir ses devoirs, à vivre dans l'ignominie plutôt qu'à mourir, « s'il le faut, avec gloire et sans reproche?

« Il n'est pas étonnant que vous m'avez envoyé un livre composé « par un colon, et qui ne parle que de la nécessité de maintenir « l'esclavage. La lecture que j'en ai faite n'a fait que me convain« cre de la conformité des principes de l'auteur avec les vôtres et « et ceux de vos pareils.

« Je dois réprimer votre insolence, et relever le ton méprisant avec « lequel vous me parlez du général français Toussaint Louverture.

« Il ne vous convient pas de le traiter de lâche, puisque vous avez « toujours craint de vous mesurer avec lui, ni d'esclave, parce qu'un « républicain français ne peut pas être un esclave. Ces titres vous « appartiennent parce que vous n'avez jamais su combattre vos en« nemis qu'avec les armes de la perfidie, lorsqu'ils étaient sans dé« fense, parce que vous servez des hommes dont vous ne pourrez « jamais devenir l'égal, que vous travaillez, en les servant, à main« tenir l'esclavage. Toussaint, au contraire, combat sous les dra« peaux de la liberté pour affranchir les hommes que vous asservissez. « Sa qualité de nègre ne met aucune différence entre lui et ses con« citoyens, sous l'empire d'une Constitution qui n'établit pas les di« gnités sur les nuances de l'épiderme. Lorsque vous aurez pris con« naissance de mes sentimens par la lecture de la présente, vous serez « sans doute convaincu que mon honneur serait gravement compromis, « si j'avais une plus longue correspondance avec vous. Je ne réponds « à votre ouverture que pour vous payer le juste tribut d'indignation « que votre conduite liberticide et sanguinaire vous attire de la part « de tous les hommes sensibles. Chargé de si grands forfaits, il ne « vous reste plus d'honneur : vos chefs ont si bien senti cette vérité, « qu'après m'avoir envoyé des propositions anonymes, ils vous ont « chargé de m'en faire de désignées, comme n'ayant pas d'honneur « à compromettre. Mais moi qui suis jaloux de conserver le mien,

« je ne puis plus long-temps m'entretenir avec un traître. Vos envoyés ne méritent pas plus d'égards que vous ; car ce sont aussi « des français rebelles à leur patrie, et exposés à toutes les rigueurs « de ses lois. Ils ne peuvent être considérés comme parlementaires, « étant chargés d'une mission contraire à toutes les lois de la guerre. « Ce ne serait donc pas manquer de loyauté que de les retenir ; et « je ne les renvoie que pour vous faire parvenir ma réponse.

Signé. A. RIGAUD. »

Quand Lapointe, au retour de son parlementaire, reçut la réponse de Rigaud, il était chez lui entouré de nombreux officiers anglais de la légion d'York. Aussitôt il se mit à vociférer contre la République française. « Comment, dit-il, Rigaud peut-il faire l'éloge de Toussaint Louverture? Nous avons vu Toussaint le fer et la torche à la main incendier la plaine du Nord, en égorger tous les habitans ; il a trahi le gouvernement espagnol, égorgé la garnison de St.-Michel et tous les habitans de ce bourg; il s'est rendu à Laveaux avec 10,000 brigands comme lui ; il possède tellement la confiance du gouvernement français qu'on l'a nommé général en chef de l'armée de St-Domingue ; c'est lui faire assez savoir qu'on est content de sa conduite passée, et qu'il peut continuer à égorger, à incendier. Voilà l'homme que Rigaud dans sa réponse traite de brave général français ; il faut penser que ce Rigaud est un brigand comme lui, car il n'ignore pas sa conduite ; Rigaud veut toujours vivre dans l'anarchie; c'est un écolier en politique; le gouvernement français l'a perdu en le nommant général de brigade; il n'est propre qu'à se bien battre comme un capitaine de grenadiers; c'est un orgueilleux qui par son entêtement fera massacrer tous les hommes de sa couleur; si malheureusement les anglais viennent à évacuer St-Domingue, alors il connaîtra son brave général Toussaint Louverture; peut-être il aura le bonheur de ne pas voir le poignard arriver jusqu'à lui; mais que d'infortunés ne seront pas victimes. Parlez-moi, ajoutait-il, de Bauvais; c'est un général brave, honnête, un vrai patriote français; c'est dommage qu'il soit faible; du reste il viendra un temps où ils seront victimes de leur dévouement à la République française. * »

Pendant ce temps Pinchinat, Rey Delmas, députés au corps législatif, et Bonnet, qui avaient été faits prisonniers par le commodore Rickets comme nous l'avons vu, étaient sur les pontons en Angleterre. Comme le gouvernement britannique n'ignorait pas qu'ils étaient hostiles à Sonthonax et qu'ils devaient l'accuser de vouloir rendre la colonie in-

* Notes de plusieurs vieux officiers de la légion d'York de l'Arcahaie.

dépendante, il les fit partir pour France sur un navire parlementaire, le Tallebot de Bayonne, afin d'augmenter les embarras du directoire relativement à St-Domingue. Pinchinat, Rey Delmas et Bonnet débarquèrent à Cherbourg, le 11 Août 1797, alors que le parti royaliste dominait en cette ville.

On y parlait hautement du retour de Louis XVIII. Comme Pinchinat et Bonnet se montraient zélés républicains, la municipalité de Cherbourg, sous prétexte qu'ils étaient des agitateurs, les mit sous la surveillance de la police; et ils ne purent paraître dans les rues, qu'accompagnés chacun d'un gendarme. Mais le commissaire du gouvernement de Cherbourg qui était républicain, annula la mesure prise à leur égard par la municipalité, et les rendit pleinement à la liberté. Enfin la journée du 4 Septembre 1797, contre le parti royaliste, éclata; le parti républicain domina de nouveau souverainement à Cherbourg comme dans tout le reste de la France, et Bonnet n'étant plus contrarié par la municipalité se disposa à se rendre à Paris, où il déploiera la plus grande activité pour détruire l'impression fâcheuse que les directeurs, et la plupart des membres du corps législatif avaient reçue relativement à Rigaud, par les rapports de la commission civile de St-Domingue. En attendant son départ pour Paris, il se mit à travailler à un mémoire justificatif de la conduite de Rigaud, se proposant d'attaquer le commissaire civil Sonthonax aussitôt qu'il reviendrait en France. Quant à Pinchinat, dans un mémoire du 31 Octobre, il repoussa victorieusement toutes les accusations de Sonthonax contre lui, surtout celles relatives à l'indépendance de St-Domingue.

Pendant cet intervalle Toussaint maître des Verrettes se résolut à s'emparer du Mirebalais qui était occupé par le vicomte de Bruge. Celui-ci tout en dépouillant les habitants de couleur qui étaient sous son autorité, exerçaient sur eux toutes sortes de cruautés. Toussaint marcha contre ce bourg qu'il assiégea, pendant que le colonel Christophe Morney à la tête de la 8.e coloniale forte de 2500 hommes gardait le passage du Trianon. Le général Simcoë envoya l'ordre à Lapointe d'aller dégager le Mirebalais. Celui-ci se mit en campagne avec 3,000 hommes de la légion d'York, traversa le Fond Blanc, afin de faire jonction à St-Michel avec les troupes anglaises qui étaient parties du Port-Républicain. Le baron de Montalembert qui commandait la division anglaise du Port-Républicain, rencontra à Trianon Christophe Morney, fut repoussé et battit en retraite. De Bruge, apprenant la défaite de Montalembert, évacua le Mirebalais. La colonne de Lapointe qui était parvenue au-delà du Boucassin reçut l'ordre de rétrograder. Lapointe se retrancha sur l'habitation Dégaux aux Matheux. Mais comme il s'aperçut que le G[ral] Dessalines marchait sur lui avec des forces supérieures, il abandonna sa position, se rendit au grand fort du Boucassin, en confia le commandement au capitaine Moreau et se retira à l'Arcahaie, avec presque toute sa légion. Ce fort était armé de trois pièces de canon,

et la garnison n'en était que de cent soixante dix hommes. L'ennemi ne pouvait y arriver que par un seul chemin à travers un mornet qu'il dominait. Un ravin séparait le mornet de la fortification. Dessalines, après avoir inutilement sommé la garnison royaliste de mettre bas les armes, fit ses dispositions pour l'attaque. Il avait sous ses ordres cinq demi-brigades qui fournissaient 8,000 hommes. La 1.re et la 2.e demi brigades du Cap se rangèrent sur le monticule; la 4.e s'établit à gauche du fort derrière les eaux de l'habitation Garescher; la 7e, après avoir essuyé le feu de la redoute, traversa l'habitation Torcelle et s'établit à Duclos ; elle coupa les communications de la garnison avec l'Arcahaie. Les deux régimens du Cap commencèrent le feu. On se battit avec acharnement pendant toute la journée ; l'artillerie du fort fit de grands ravages dans les rangs des républicains. Deux jours après, Lapointe partit de l'Arcahaie, traversa l'habitation Poix la Générale et marcha contre Dessalines, à la tête de sa légion. Il culbuta en personne la 4e demi-brigade, secondé par le vicomte d'Alzune, lieutenant-colonel de la légion d'York, pendant que le chevalier de Peste taillait en pièces la 7e demi-brigade dont le colonel Charles Bélair faillit d'être fait prisonnier. Les républicains furent enfoncés sur tous les points, et Dessalines se retira à l'Artibonite avec précipitation, autravers des montagnes, après avoir perdu plus de 600 hommes. Toussaint Louverture ne put jamais pénétrer dans les Arcahaies, du temps de la domination anglaise; le major Lapointe qui repoussa toujours toutes ses attaques, administrait admirablement ce quartier. Les Arcahaies fournissaient chaque année, à cette époque, plusieurs millions de livres de sucre brut, et plus de 5 millions de café. Il est vrai que le système odieux de l'esclavage et parconséquent le travail forcé, y étaient en vigueur.

Dans le courant du mois d'Août, le général Simcoë retourna en Angleterre, dégouté d'une guerre désastreuse.

Le général Whyte qui le remplaça, n'obtint pas plus de succès que son prédécesseur malgré tous ses efforts. Le résultat de la lutte ne pouvait être douteux : la République Française qui avait proclamé la liberté générale devait l'emporter sur le gouvernement britannique qui avait rétabli la servitude.

Pendant cet intervalle, l'ambition de Toussaint, général en chef des armées de St-Domingue, s'était prodigieusement développée. Il n'avait pas contrarié la nomination de Sonthonax comme député au corps législatif, parce qu'il souhaitait ardemment qu'il quittât la colonie. Cependant Sonthonax qui n'avait pas encore reçu le décret qui le rappelait en France, ne partait pas. Il y avait une sorte d'hostilité entre lui et son collègue Julien Raymond qui prêtait l'appui de son autorité à Toussaint Louverture. Pascal le secrétaire de la commission civile se montrait aussi tout dévoué au général en chef. Toussaint étant devenu une puissante influence en laquelle on reconnaissait un

brillant avenir, tous les regards se tournaient vers lui. Sonthonax qui avait remarqué que cette influence pouvait échapper à la direction de la métropole, s'efforçait, lui qui l'avait établie, d'en arrêter le développement. Quant aux hommes de couleur il avait rompu en visière avec eux, dès sa première mission, aussitôt qu'il s'était aperçu qu'ils ne voulaient être dévoués à la commission civile qu'autant que celle ci se serait soumise à leur influence. Il avait pris le noir par la main, l'avait élevé, lui avait servi de tuteur; maintenant le noir, devenu majeur, exigeait à son tour, qu'il se soumît à la prépondérance qu'il lui avait donnée. Sonthonax commença à traiter d'ingrat le général Toussaint Louverture. Julien Raymond et Pascal en avisèrent le général en chef qui se rendit au Cap. Toussaint d'une profonde dissimulation parut être affligé de la mésintelligence qui régnait entre les deux commissaires civils. Il écouta les invectives, contre Sonthonax, de Julien Raymond, et de Pascal qui venait de donner sa démission; il ne leur répondit rien, vit Sonthonax, et parvint à amener entre celui-ci et son collègue une explication qui parut être franche et sincère; il partit ensuite pour l'Artibonite.

Mais aussitôt après son départ Sonthonax envoya dans l'Ouest l'adjudant-général Mentor pour y remplir une mission secrète. Au retour de celui ci, il se brouilla de nouveau avec J. Raymond, et traita Toussaint d'ambitieux et d'hypocrite. Raymond en avisa le général en chef par un habitant nommé Sallenave; et le 18 Thermidor (5 Août) le général Moyse vint du Fort Liberté au Cap. Il annonça à Raymond la visite de Toussaint Louverture. La présence de Moyse au Cap inquiéta Sonthonax qui craignit que le général en chef n'eût conçu l'idée de le déporter. Ses craintes étaient fondées, car dès que Toussaint arriva au Cap, il témoigna à Raymond le désir d'embarquer le commissaire civil. Raymond qui parut s'y opposer n'en était pas fâché; il favorisa cependant une entrevue chez Pascal entre Sonthonax et Toussaint, et il y eut entre eux une réconciliation qui n'était que feinte de part et d'autre. Pour affaiblir l'audace de Toussaint, Sonthonax lui dit qu'il avait appris que la paix avait été rétablie en Europe, et que la France allait envoyer à St-Domingue des forces considérables. Mais Raymond et Pascal eurent soin de faire savoir au général en chef que ces nouvelles avaient été inventées par Sonthonax.

Pendant ce temps, les agens de Toussaint répandaient dans le peuple et dans l'armée les bruits les plus calomnieux sur Sonthonax; ils l'accusaient d'être un ennemi secret de la liberté des noirs; et le colonel Christophe le représentait comme un brigand. Toussaint lui-même prétendait que Sonthonax lui avait proposé d'égorger tous les blancs, de gouverner le pays avec lui, et qu'il ne l'avait ébranlé dans ses projets qu'en lui demandant froidement: « Eh bien! « que ferai-je de vous?» Il fit même imprimer la conversation dans

laquelle Sonthonax lui aurait tenu ce langage. L'agitation était à son comble dans la ville du Cap; tout annonçait une prochaine explosion. Enfin pour éviter à la colonie de nouveaux malheurs, Sonthonax promit à Toussaint de partir pour France, sous trois jours.

Alors le général en chef eut pour lui tous les égards qu'il devait au représentant de la France, et lui écrivit la lettre suivante :

Au quartier-général du Cap-Français, le 3 fructidor, an 5 (20 Août 1797).

TOUSSAINT LOUVERTURE, *Général en chef de l'armée de St-Domingue, au citoyen* SONTHONAX, *Représentant du peuple et Commissaire délégué aux Isles sous le vent.*

« Citoyen Représentant,

« Privés depuis longtemps de nouvelles du gouvernement français, « ce long silence affecte les vrais amis de la République. Les ennemis « de l'ordre et de la liberté cherchent à profiter de l'ignorance où nous « sommes pour faire circuler des nouvelles, dont le but est de jeter « le trouble dans la colonie.

« Dans ces circonstances, il est nécessaire qu'un homme instruit « des événemens, et qui a été le témoin des changemens qui ont « produit sa restauration et sa tranquillité, veuille bien se rendre « auprès du Directoire-Exécutif, pour lui faire connaître la vérité.

« Nommé député de la colonie au corps législatif, des circonstances « impérieuses vous firent un devoir de rester quelques temps encore « au milieu de nous: alors votre influence était nécessaire; des trou- « bles nous avaient agités; il fallait les calmer. Aujourd'hui que l'or- « dre, la paix, le zèle pour le rétablissement des cultures, nos suc- « cès sur nos ennemis extérieurs et leur impuissance, vous permet- « tent de vous rendre à vos fonctions, allez dire à la France ce que « vous avez vu, les prodiges dont vous avez été témoin, et soyez tou- « jours le défenseur de la cause sacrée que nous avons embrassée, et « dont nous sommes les éternels soldats.

« Salut et respect, etc.

« TOUSSAINT LOUVERTURE. »

Voilà ce que Toussaint déjà entaché de royalisme écrivait à Sonthonax l'immortel républicain qui, par dévouement à la cause des noirs, l'avait fait parvenir à la plus haute dignité de la colonie.

Sonthonax fut indigné en recevant cette lettre; au lieu de partir, il tenta de résister à Toussaint Louverture qui ayant obtenu la pré-

pondérance politique pour les nouveaux libres voulait gouverner la colonie, non plus d'après les intérêts de la République Française, mais d'après ses vues personnelles, tout en faisant un pacte avec les restes de l'ancien parti colonial qui l'entourait déjà de ses séductions. Quant aux anciens libres ils s'étaient éloignés du commissaire civil aussitôt qu'ils avaient obtenu de son énergie l'exécution des décrets de la métropole qui les élevaient au rang des blancs. Ceux-ci que Sonthonax avait frappés énergiquement en faveur des noirs et des jaunes l'avaient aussi abandonné; et en haine de la sévérité de son républicanisme, ils préféraient à son autorité celle de Toussaint de principes moins sévères. Ainsi finissent, à la honte de l'humanité, la plupart de ces hommes à conviction politique qui poussent à bout un principe et ne transigent pas sur leur devoir. On profite des bienfaits que leur énergique loyauté a répandus sur l'humanité, et pour n'être pas tourmenté par la reconnaissance, on les poignarde.

Sonthonax se trouvait sans appui. Cependant il réunit chez lui les colonels des régiments du Cap, et les autres autorités militaires; il les excita contre ceux qui voulaient, disait-il, livrer la colonie aux anglais, et les exhorta à s'opposer à leurs projets liberticides. Il déclara au colonel Vincent, européen, directeur général du génie, gagné au parti de Toussaint, que sa résolution de partir n'avait été que conditionnelle; Vincent lui répondit que son consentement à s'embarquer avait été donné, sans restriction; il le nia, et fit un appel aux officiers qui l'entouraient; mais tous demeurèrent muets, excepté les généraux Mentor et Léveillé, qui jurèrent de lui demeurer toujours fidèles: il ordonna d'occuper les postes. Vincent sortit de la salle, courut chez Raymond et l'avertit de ce qui se passait. Raymond et Pascal assurés de l'appui du général en chef, coururent chez Sonthonax et lui reprochèrent amèrement sa conduite. Il y eut au Cap une grande agitation pendant plusieurs jours.

Pendant cet intervalle Toussaint était à la Petite-Anse avec des forces considérables, et menaçait Sonthonax de toute sa fureur s'il n'abandonnait pas la colonie. Le commissaire civil redoutant les malheurs qui allaient fondre sur la ville, se détermina à partir. Dans la nuit du 2 au 3 Septembre 1797, le général Agé blanc européen, du parti de Toussaint, chef de l'état major général de l'armée, redoutant l'audace de Sonthonax, et craignant qu'il ne s'embarque pas, se rend chez Raymond, lui annonce que le commissaire civil ne songe plus à partir, qu'il excite les citoyens à s'opposer à son embarquement, et que le général en chef instruit de ses desseins, va se précipiter sur la ville avec 20,000 hommes. Raymond terrifié, se détermine à envoyer une lettre à Toussaint pour l'exhorter à attendre jusqu'au jour; mais pendant qu'il écrit, un coup de canon se fait entendre, puis deux autres; l'alarme se répand dans la ville; chacun court aux armes. Agé part avec la lettre de Raymond, suivi de Mr. Assaretto, capitaine-

de vaisseau au service de l'Espagne, et arrive à la Petite Anse auprès de Toussaint, qui se rend au Cap suivi de plusieurs escadrons. Le reste de la nuit se passa sans tumulte. Le 3 Septembre, Sonthonax, à six heures du matin, traversa la ville, le chapeau à la main, au milieu de la foule qui, pleine de respect, le suivit jusqu'au rivage. Il s'embarqua sur l'Indien avec sa famille qu'il s'était créée à St. Domingue en épousant une femme de couleur, ainsi qu'avec les généraux Mentor, Léveillé et une foule d'autres officiers noirs et de couleur.

Toussaint Louverture dont le tact égalait l'ambition écrivit une nouvelle lettre à Sonthonax, pensant que la première qu'il lui avait adressée n'était pas assez respectueuse. Il contraignait le représentant de la France à partir, tout en se prosternant devant lui.

« Citoyen Commissaire,

« Le vœu du peuple de St. Domingue s'était fixé sur vous pour « le représenter au corps législatif; dans la lettre que nous vous avons « écrite, nous avons voulu joindre notre assentiment particulier à la « volonté générale; si les ennemis de la liberté s'obstinent encore à « vous poursuivre, dites-leur, que nous avons protesté de rendre leurs « efforts impuissans, et que nos moyens sont notre courage, notre « persévérance, notre amour du travail et de l'ordre. C'est par nos « vertus et notre attachement à la République que nous répondrons à leurs « calomnies, et, d'après ce que nous avons vu dans la colonie, vous « avez déjà senti qu'il nous était aussi facile de défendre notre cause « que de terrasser nos ennemis.

« Salut et respect, etc.

« Signé, TOUSSAINT LOUVERTURE. »

L'Indien appareilla pour l'Europe, et Sonthonax partit se repentant d'avoir élevé si haut un homme qui avait trompé son attente, mais ne se repentant nullement de ce qu'il avait fait pour la race noire. L'Indien battu par la tempête relâcha au Ferrol en Espagne le 11 Novembre 1797.

Quand Sonthonax revint à St. Domingue en 1796, il était animé des mêmes sentimens qu'en 1792, 1793 et 1794; c'était le même commissaire civil, affrontant la mort, méprisant les intérêts privés, marchant en butte à tous les poignards, et travaillant au triomphe définitif des nouveaux libres; c'était cet ardent révolutionnaire poursuivant cette idée radicale : « périssent les colonies plutôt qu'un principe. » Mais il rencontra un obstacle que ses mains avaient dressé : l'enfant devenu majeur, inquiet sur son avenir, plus confiant en ses propres lumières et en ses propres forces, rêvant à une indépendance pleine

et entière, s'arracha violemment de la tutelle de celui qui avait entouré son jeune âge de toutes sortes de sollicitudes. Le général Pétion, devenu Président d'Haïti, n'oublia pas les services que Sonthonax avait rendus à la race noire : il le plaça toujours dans ses conversations parmi les fondateurs de notre liberté.

Pendant cet intervalle les députés du Sud et de l'Ouest de St. Domingue, Pinchinat et Rey Delmas, s'étaient rendus de Cherbourg à Paris. Ils étaient arrivés le 17 Décembre dans la capitale de la France. Après avoir été consignés à Cherbourg pendant quatre mois, ils avaient obtenu la faculté de se faire entendre. Quant à Bonnet, toujours retenu à Cherbourg, il fut obligé d'adresser au Conseil des Cinq Cents une pétition par laquelle il demanda qu'il lui fut permis de se rendre à Paris pour défendre le général Rigaud contre les accusations de Sonthonax. Le Conseil des Cinq Cents demanda séance tenante, des explications au Directoire exécuif sur les dispositions de la pétition ; alors le Directoire manda à Paris le chef d'escadron Bonnet. Quant à Lachapelle et à Garigoux, ils avaient trahi la cause de leurs commettans et avaient lancé contre eux un libelle. Pinchinat, Rey Delmas et Bonnet eurent une audience particulière du ministre de la marine qui entièrement sous l'influence des rapports de la commission civile, leur parla de Rigaud comme d'un traître à la patrie ; ce ne fut pas sans peine qu'ils parvinrent à affaiblir la fâcheuse opinion qu'il avait des hommes de couleur du Sud. Bonnet qui venait de recevoir la réponse que Rigaud avait faite à Lapointe, la transcrivit à la fin d'un mémoire qu'il fit publier en faveur de son général. Cet écrit ramena un peu l'opinion publique en faveur de Rigaud.

Pendant ce temps, le général Hédouville, le pacificateur de la Vendée, avait été nommé commissaire civil pour St. Domingue, avec des pouvoirs illimités. Il était plein de préventions contre le général Rigaud, qu'il ne connaissait que d'après les rapports de Sonthonax ; mais après quelques entretiens qu'il eut avec Pinchinat, il crut découvrir que les partisans de Rigaud étaient les véritables français de St. Domingue. Pinchinat en fut enthousiasmé, et il écrivit au général Rigaud que le général Hédouville allait se couvrir de gloire, en ramenant la paix et le bonheur à St. Domingue ; que c'était l'heureux augure qu'il tirait de sa mission. Il lui dit dans un des passages de sa lettre : « Vous connaissez, général, le zèle que j'ai montré imper-
« turbablement pendant le cours de la révolution, mon cœur pour
« mes concitoyens, mon amitié pour vous en particulier ; hé bien,
« c'est à tous ces titres chers à mon cœur que je crois pouvoir vous
« assurer ainsi qu'à tous mes frères et amis, *que personne ne possède*
« *à un plus haut degré que le général Hédouville, les qualités propres à*
« *la pacification et à la restauration de St. Domingue.* De même qu'il
« s'est distingué à la tête des armées en Europe, de même il sera ma-

« gistrat intègre et vertueux dans les antilles. » Pinchinat et Rey Delmas ne purent entrer au corps législatif, parceque leur élection avait eu lieu en Avril 1796, avant l'arrivée officielle à St. Domingue, de la Constitution de l'an 3. Aussi écrivait-il à Rigaud. « Dites à tous « mes concitoyens, que, quoique non admis au corps législatif, je « n'en défendrai pas avec moins de zèle et d'énergie la cause de l'in-« nocence opprimée. »

De son côté, Sonthonax arrivait à Paris, et faisait annoncer à la députation de St. Domingue, son entrée dans la capitale. Peu de jours après, il prêta son serment comme député au Conseil des Cinq Cents, et rendit compte de sa mission. Quant à Mentor il ne fut admis au Conseil des Cinq Cents, qu'après plusieurs discussions sur la validité de son élection; le jour qu'il prêta son serment, il prononça un discours contenant l'expression de l'attachement et de la fidélité des noirs à la Constitution de l'an 3.

Sonthonax en rendant compte de sa mission avait attaqué sans ménagement la conduite du général Rigaud et celle des hommes de couleur en général. Bonnet fit publier un nouveau mémoire en réponse du discours de Sonthonax. Pinchinat, de son côté en fit un dans lequel il représenta l'ex-commissaire civil comme l'auteur des maux de St. Domingue. Ces mémoires lus à la tribune, au Conseil des Cinq Cents, furent combattus par Sonthonax qui ne convainquit pas l'assemblée de la pureté de ses intentions, pendant sa seconde mission. Il fut violemment arraché de la tribune, pendant que plusieurs députés lui criaient qu'il puait le sang, et qu'il se croyait à St. Domingue. *

Après avoir parlé des partis qui partageaient St Domingue, Bonnet dit dans son mémoire: « Dans le parti de la liberté étaient tous les blancs vertueux et magnanimes, tous les noirs ci-devant esclaves et désarmés, ** et les hommes de couleur dont le plus grand nombre était libre, instruit et propriétaire, mais qu'un préjugé, aussi cruel qu'injuste et dénaturé, séparait encore. dans l'opinion, de la caste des dominateurs. *** On sent que le parti de la liberté avait dans ceux ci un appui très-puissant et très actif, et qu'ils étaient pour les philantropes blancs, et pour les noirs affranchis, des garants sûrs d'une fidélité inviolable aux principes de l'égalité des droits. La nature semblait les avoir placés entre la famille innombrable des noirs, et la famille trop peu nombreuse des blancs, comme un terme moyen d'amitié, de bienveillance et d'amour, dans lequel devaient s'absorber toutes les haines,

* Bonnet.

** Désarmés par l'émancipation générale.

*** Bonnet aurait dû dire que le plus grand nombre des hommes de couleur et la plus grande partie des noirs étaient dans le parti de la liberté, et non pas tous.

toutes les injustices, toutes les vengeances. On peut dire que la nature prévoyante avait introduit exprès cette nouvelle race d'alliance entre deux races trop long-temps divisées, pour les faire s'embrasser bientôt sous les auspices de la liberté. Les hommes de couleur ont rempli avec un saint zèle ces fonctions augustes de conciliation, auxquelles leur destinée les appelait. Enfans de deux familles du genre humain, ils ont rappelé l'une et l'autre à l'humanité qui les unissait. Le souvenir de la tyrannie dans les uns, et le désir de la vengeance dans les autres, a cédé au souvenir de leur longue alliance, dont les hommes de couleur sont le gage bienfaisant. Et dans ce passage brûlant de la tyrannie à l'égalité, de l'esclavage à la liberté, les hommes de couleur n'ont cessé de bien mériter de la patrie, de l'humanité, de la nature. Fidèles à leurs parens des deux couleurs, enfans de l'Europe et de l'Afrique rapprochées, ils n'ont jamais oublié que le sang qui coule dans leurs veines est un sang d'alliance et de paix: et leur vigilante piété n'a cessé de garantir à leurs pères et à leurs frères leurs droits les plus sacrés. Les noirs ont trouvé en eux un appui certain qui les rassurait contre le rétablissement de l'esclavage de la part des blancs. Les blancs ont trouvé en eux un appui contre les vengeances du noir. Les hommes de couleur ont trouvé leur bonheur et leur sûreté dans le salut de tous. Et la politique la plus raffinée ne pouvait inventer, au milieu de tant de violences, un moyen de neutralisation plus puissant. On n'hésite pas à le dire, les hommes de couleur ont été dans le Nouveau-Monde le gage de la réconciliation du genre humain. "

Toussaint avait su profiter de toutes les circonstances qui pouvaient le faire grandir dans l'opinion de l'ancienne aristocratie coloniale, et développer son ambition. Il se trouva, après le départ de Sonthonax, l'homme, sans contredit, le plus puissant de la colonie. Craignant que l'ancien commisssaire civil ne le représentât au Directoire comme travaillant à l'indépendance de St. Domingue, il fit partir pour France, le colonel du génie, Vincent, chargé de dépêches par lesquelles il prétendait qu'il n'avait jamais songé à trahir la Métropole. Il promettait au Directoire de relever la colonie de ses ruines, et dans une de ses lettres il lui disait : « Aujourd'hui, il n'y a plus de motifs à « des agitations intérieures ; je réponds, sous ma responsabilité per« sonnelle, de la soumission à l'ordre, et du dévouement à la France, « de mes frères les noirs. Vous pouvez compter prochainement, ci« toyens directeurs, sur d'heureux résultats, et vous verrez bientôt, « si j'engage en vain ma responsabilité et vos espérances. »

Cependant le gouvernement français découvrit, tant par ces lettres, que par les rapports de ceux qui arrivaient de la colonie en Europe, que Toussaint était devenu si puissant, qu'il était presque en son pouvoir, ou de conserver à tout jamais la colonie, sous la domination française, ou de la lui enlever. D'une autre part, les protestations de dévouement du général en chef obligeaient à user de ménagemens

à son égard. Le Directoire avant de prendre aucune détermination ni envers Toussaint ni envers Rigaud, attendait le départ d'Hédouville pour St. Domingue, ses rapports, et le résultat de sa mission. Déjà Toussaint avait été instruit de la prochaine arrivée d'Hédouville à St. Domingue; et pour ôter à la France tout prétexte de nier ses services, il prit la résolution de chasser les anglais de toute l'île, avant que le nouveau commissaire y débarquât. Du reste Rigaud qui lui portait aussi quelque ombrage s'était couvert d'une grande gloire dans le Sud; il voulait l'éclipser par l'éclat de la sienne; car on ne domine une population, au milieu des grandes agitations politiques, que par le prestige des armes.

LIVRE QUINZIÈME.

1797.

Sommaire. Pétion prend le fort de la Coupe.—Expédition contre le camp Thomas —Mort de Doyon —Dessalines incendie les montagnes de l'Arcahaie.—Il en est chassé par Lapointe —Nesbit remplace Whyte.—Hédouville part pour Rochefort.— Objet de sa mission à St. Domingue.—Démarches de Bonnet en France en faveur de Rigaud.—Casting à Paris.—Famille Beauharnais.—Boisrond demande au Conseil des Cinq Cents l'admission de Pinchinat et de Rey Delmas.—Projets de Chollet relatifs aux élections de St. Domingue.—Le corps législatif annulle les élections faites dans toute la République avant l'acceptation par le peuple de la Constitution de l'an 3.—Pinchinat et Rey Delmas non admis au corps législatif reçoivent pour les frais de leur voyage en France, chacun 6000 fr.—Relations entre Maitland et Toussaint.—Traité entre Toussaint et Maitland pour l'évacuation du Port-Républicain.—Hédouville débarque à Sto-Domingo.—Il se rend au Cap —Toussaint s'y transporte.—Démarche de Lapointe auprès d'Hédouville.—Les anglais évacuent le Port Républicain.—Entrée solennelle de Toussaint au Port-Républicain —Blanchet bat les anglais au camp Thomas.—Rigaud envahit la Grand'Anse ; ses troupes prennent possession de Jérémie.—Hédouville traite de la reddition du Môle avec Maitland.—Le traité est rompu par Maitland qui traite avec Toussaint —Réception magnifique de Toussaint au Môle.—Toussaint reçoit Maitland dans son camp.—Lettre de Roume.—Réponse de Toussaint.—Conférences de Toussaint avec Maitland relativement à l'indépendance de St Domingue.—Les anglais évacuent le Môle.—Pertes éprouvées par les anglais à St Domingue.

Pendant que la puissance de Toussaint grandissait à St-Domingue, la domination anglaise s'y affaiblissait de plus en plus. Dans le courant du mois d'Août 1797, le général Simcoë, comme nous l'avons vu, était retourné en Angleterre, dégoûté d'une guerre dont les résultats devaient être désastreux. Le gouvernement britannique absorbé par les affaires européennes, négligeait celles de St-Domingue. Le général White qui avait remplacé Simcoë, ne trouva pas dans la colonie plus d'élémens de succès.

Les Anglais occupaient encore la Grande Anse, le Môle, l'Arcahaie, St-Marc, le Port-Républicain et plusieurs camps qui avoisinaient cette dernière ville, tels que ceux de Fourmi, de Grenier et de la Coupe.

Le fort de la Coupe qui protégeait le Port Républicain, du côté Est, des incursions des républicains, renfermait un dépôt considérable d'armes et de munitions.

Le général Laplume qui commandait à Léogane, ordonna à l'adjudant général Pétion de chasser les Anglais des mornes de la Coupe. Il avait son quartier-général au carrefour Masson. Un fort détachement de la légion de l'Ouest partit de Léogane, longea la Rivière-Froide, et atteignit les hauteurs de l'habitation Grenier. Pétion descendit ensuite à la Coupe, et en cerna le fort que commandait un officier anglais nommé Kerenscoff. Le 5 décembre 1797, il l'attaqua et l'enleva après une heure de combat. Ce succès contraignit les Anglais à abandonner Grenier et Fourmi; Pétion vint s'établir au Gros-Morne dans le chemin de la Coupe, et le Port-Républicain commença à être étroitement cerné.

Vers la même époque le général Rigaud déployait tous ses efforts pour chasser les Anglais de la Grand'Anse. Il ordonna au lieutenant-colonel Doyon d'aller enlever le camp Thomas, dans les hauteurs de Plymouth, à peu de distance de Pestel. La garnison anglaise qui occupait cette fortification était commandée par Domingeau, le même qui avait battu Rigaud au camp Desrivaux. Doyon forma deux colonnes de sa petite armée, en confia une à Faubert, et se mit à la tête de l'autre. Quand il parvint à une portée de fusil de la fortification, il l'attaqua sans attendre l'arrivée de la seconde colonne. (22 février 1798). Les anglais réunissant contre lui toutes leurs forces, soutinrent son choc énergiquement; et pendant qu'il montait à l'assaut, il fut atteint de deux balles l'une à la cuisse, l'autre à la poitrine; il tomba mort, et ses troupes repoussées emportèrent son cadâvre loin du champ de bataille. Un instant après Faubert attaqua à son tour, prit d'assaut la fortification, et passa au fil de l'épée presque toute la garnison anglaise.

Rigaud, apprenant qu'il existait une grande mésintelligence entre Faubert et les officiers de la colonne de Doyon, envoya au camp Thomas l'adjudant-général Blanchet qui en prit le commandement.

Pendant ce temps Toussaint Louverture réunissait de nombreuses troupes, dans le quartier de l'Artibonite, pour envahir l'Arcahaie. Il confia 12,000 hommes au général Dessalines qui pénétra dans les montagnes de ce quartier, et enleva, après trois semaines de combats, les camps anglais que Lapointe y avait établis. Après avoir incendié toutes les propriétés de la montagne, les républicains descendirent vers la plaine, marchant sur deux colonnes, dont l'une était commandée par Dessalines en personne, l'autre par le colonel Christophe Morney. Dessalines campa au sommet de la digue des Matheux, et Christophe Morney s'établit sur l'habitation Lapointe, avec les 1ere, 2.e et 8.e demi brigades.

Les royalistes avaient leur quartier général à Poix la Ravine. Le

colonel Lapointe lança à la découverte de l'ennemi, le vicomte Dalzon, à la tête de la cavalerie; Dalzon reconnut l'impossibilité d'aborder de front les républicains. Alors les royalistes pénétrèrent dans un sentier, traversèrent l'habitation Barbancourt, et atteignirent la barrière de l'habitation Lapointe qu'occupait Christophe Morney. Les républicains commencèrent l'attaque aussitôt qu'ils aperçurent les royalistes. La légion d'York ne répondant pas au feu de l'ennemi, marcha au pas de charge, au son de la musique, et gravit audacieusement le mornet de l'habitation Lapointe. Quand elle parvint à la hauteur de la position qu'occupaient les républicains, elle commença son feu et vit fuir l'ennemi, après une fusillade de vingt minutes. Christophe Morney alla se retrancher dans les bois à une petite distance. La légion d'Yorck et le régiment de la Reine marchèrent contre lui, l'attaquèrent, mais ne purent forcer ses retranchemens. Si Dessalines qui occupait la digue des Matheux, était venu assaillir les royalistes, par derrière, avec les 8,000 hommes qu'il avait alors sous ses ordres, les troupes anglaises eussent été anéanties; mais il ne s'ébranla pas, et ne soutint pas Christophe Morney dont il était l'ennemi personnel. Lapointe craignant que Dessalines ne s'emparât du quartier-général de Poix la Ravine y rentra pendant la nuit avec ses troupes. Le lendemain Christophe Morney réoccupa l'habitation Lapointe. Les royalistes marchèrent de nouveau contre lui; et le chevalier de Peste, après avoir éprouvé une vigoureuse résistance le culbuta, et lança la cavalerie à sa poursuite. Dessalines détacha de son corps d'armée un bataillon de la 4e. demi-brigade, au secours de Christophe Morney dont les troupes étaient horriblement maltraitées. Quand ce bataillon fort de 800 hommes arriva dans la savanne qui s'étendait derrière la guildive de l'habitation Lapointe, il se forma en carré, pour protéger la fuite de la division de Christophe Mornay. Le chevalier de Peste réunit toutes ses troupes, dressa contre le carré une batterie de 2 pièces, et après l'avoir mitraillé lança contre lui sa cavalerie. Le bataillon de la 4e. fut taillé en pièces, et le lieutenant colonel Michaud (noir) qui en était le commandant fut fait prisonnier par les grenadiers du régiment de la Reine. Le lieutenant colonel Pitraille (blanc) le fit aussitôt fusiller. Les républicains eurent dans ces deux combats 800 hommes tués, et les royalistes en comptèrent 150. Lapointe retourna à son quartier de Poix la Ravine.

Dessalines n'ayant pu se rendre maître de la plaine de l'Arcahaie, fit incendier l'habitation Lapointe, et se retira au milieu des montagnes où il établit un cordon. Christophe Morney fit savoir à Toussaint Louverture que Dessalines n'avait fait aucun mouvement pour le soutenir, pendant qu'il était assailli par les royalistes, et qu'il l'avait laissé écraser, lorsqu'il pouvait exterminer les troupes de Lapointe. Toussaint ôta à Dessalines le commandement de l'armée, et le confia à Christophe Morney. Dessalines fut mis aux arrêts dans le fort du Morne

Blanc des Gonaïves. Toussaint était d'autant plus indigné contre lui, qu'il avait laissé lui échapper l'occasion de faire prisonnier Lapointe lui-même qui ne traitait que de misérable nègre le général en chef des armées de St. Domingue.

Le général Whyte, commandant en chef des possessions britanniques à St. Domingue, ne tarda pas à être remplacé par le major général Nesbit qui mourut peu de temps après son arrivée dans la colonie. Nesbit eût pour successeur le brigadier général, l'honorable Thomas Maitland qui arriva au Port Républicain, dans le courant d'Avril 1798.

D'après les rapports de Simcoë, le gouvernement britannique s'était résolu à évacuer St-Domingue. Maitland reconnut en effet l'impossibilité de se maintenir plus long-temps dans la colonie française, car les masses se prononçaient partout avec fureur contre les Anglais qui avaient rétabli l'esclavage. Cependant l'Angleterre qui avait de bonnes troupes à Jérémie, au Port-Républicain, à l'Arcahaie, à St Marc, au Môle, eût pu garder encore quelque temps ses possessions; mais il lui importait peu désormais que son pavillon flottât à St Domingue, pourvu que cette colonie fût perdue pour la France, et qu'elle y trouvât des débouchés pour ses marchandises. Ne pouvant point en demeurer maîtresse, elle ne songea plus qu'à exciter Toussaint Louverture à l'indépendance.

Pendant cet intervalle, le général Hédouville était parti de Paris pour Rochefort d'où il devait s'embarquer pour St Domingue. Le Directoire Exécutif, au milieu des rapports contradictoires qu'il avait reçus sur la colonie, avait découvert que les noirs et les hommes de couleur qui, par la lutte qu'ils avaient supportée contre les Anglais, avaient acquis le sentiment de leurs forces, finiraient par se détacher de la Métropole. En effet, les agens de la France n'avaient pu contenter ni les noirs ni les jaunes qui pouvaient, oubliant momentanément leur rivalité de castes, se réunir, expulser tous les blancs, toutes les troupes européennes, proclamer leur indépendance, sauf à se disputer ensuite la prépondérance politique; mais la colonie n'en eût pas moins été perdue pour la France. Alors pour y rétablir la domination de la République, il eût fallu entreprendre une conquête qui eût pu ne pas réussir ou qui eût fait éprouver des pertes immenses, en hommes et en argent. Le Directoire Exécutif, d'après les renseignemens qu'il avait obtenus sur St-Domingue, particulièrement depuis le retour de Sonthonax en France, ne pouvait frapper ouvertement ni les noirs ni les hommes de couleur, puisque et les uns et les autres étaient accusés de diriger tous leurs efforts vers l'indépendance. Le gouvernement français se défiant également des projets des deux castes, se résolut à les affaiblir, en allumant entre elles une lutte sanglante dont le résultat devait infailliblement tourner à l'avantage des intérêts métropolitains: car la France voyait déjà les vaincus implorant sa protec-

tion et les vainqueurs trop faibles pour résister à ses forces soutenues par la réaction toujours violente d'un parti terrassé.

Tel fut l'objet de la mission du général Hédouville : écraser les anciens libres, et rétablir l'autorité métropolitaine sur les ruines des deux partis. Les évènemens qui vont se dérouler prouveront ce que nous avançons; cependant il existait à St. Domingue un parti véritablement français, celui de Rigaud, que la métropole, tout en lui promettant son appui, en l'excitant à s'armer contre Toussaint, ne soutiendra pas, dès que la lutte sera engagée. Toussaint Louverture devinera le machiavélisme du directoire, l'exposera sous les yeux de Rigaud qui ne le reconnaîtra pas, qui ne pouvait le reconnaître, dominé par ses idées essentiellement françaises et républicaines. Alors Rigaud eût mieux aimé périr victime des injustices les plus violentes de la métropole, que de trahir la France qu'il appelait sa chère patrie, en consentant à l'Indépendance de la colonie. C'était un homme à répondre à Toussaint Louverture : « Miltiade injustement condamné par le peuple d'A-« thènes, se mourant dans les cachots, faisait encore des vœux pour « la gloire de son ingrate patrie. » D'une autre part l'alliance que projetait Toussaint avec les colons et les royalistes, soulevait toute l'indignation du général Rigaud.

Ainsi, avec un instrument tel que Rigaud, le général Hédouville ne pouvait ne pas obtenir à St. Domingue les résultats les plus satisfaisants, quant aux intérêts métropolitains.

Le chef d'escadron Bonnet, qui ne cessait de voir les directeurs pour les convaincre que son général était le meilleur français de la colonie, crut que ses démarches au ministère de la marine avaient amené l'ordre par lequel Hédouville ne dut pas faire usage de l'acte de mise hors la loi du général Rigaud. Hédouville partit pour St Domingue accompagné seulement d'un nombreux état-major, et d'une brillante garde d'honneur. Bonnet avait été secondé dans toutes ses démarches, par Garnot député de St. Domingue au corps législatif, et par Castaing, homme de couleur du Cap établi à Paris depuis 1793. Castaing était un citoyen instruit et d'une éducation accomplie. Il avait épousé la comtesse Beauharnais, sœur de Joséphine femme du général Bonaparte. A cette époque, il réunissait fréquemment chez lui, Eugène Beauharnais, depuis vice-roi d'Italie, et la citoyenne Hortense Beauharnais, depuis reine de Hollande. Lorsque Bonaparte dirigera ses persécutions contre les hommes de couleur, madame Castaing malgré les conseils opiniâtres de sa famille n'abandonnera jamais son époux, qui sous le régime de la terreur, l'avait arrachée à l'échafaud.

Pendant ce temps, Boisrond le jeune, au Conseil des Cinq Cents, combattait un projet de Chollet relatif à l'annulation des élections de St.-Domingue. Le 27 Avril Chollet reproduisit à la discussion deux projets concernant ces élections. Le premier fut adopté en ces termes : les opérations des assemblées électorales tenues en Germinal an

4 (Avril 1796) dans la colonie de St.-Domingue, tant dans la ville des Cayes pour la partie du Sud que dans celle de Léogane pour la partie Ouest, avant la connaissance officielle dans ladite colonie de l'acceptation faite par le peuple de l'acte constitutionnel, et les nominations faites par lesdites assemblées de députés au corps législatif contre les dispositions des arrêtés des 5 Fructidor an 5 (22 Août 1797) et 13 Fructidor (30 Août 1797) sont déclarées nulles et non avenues.

C'est d'après ce projet transformé en loi le 12 Mai suivant que Pinchinat et Rey Delmas furent définitivement exclus du corps législatif.

Le second projet transformait au Conseil des Cinq Cents Mentor désigné pour celui des anciens, mais qui n'avait pas l'âge pour y siéger; par ce second projet Louis Annecy fut déclaré membre du conseil des Anciens, et Guillaume Henri Vergniaux resta jusqu'au renouvellement de l'an 5, membre au corps législatif, comme septième député de St. Domingue. Le 8 Mai 1798, le Conseil des Cinq Cents annulla les élections faites dans toute la République, avant l'acceptation de la Constitution de l'an 3, par le peuple, et le conseil des Anciens approuva cette résolution.

Dans la séance du 16 Prairial an 6 (4 Juin 1798) Poncet Delpech fit adopter un projet de résolution portant que les citoyens Pinchinat et Rey Delmas, élus en l'an 4 (1796) au corps législatif, par les départements de l'Ouest et du Sud de St.-Domingue, et déclarés inadmissibles, recevraient pour les frais de leur voyage en France, la somme de 6000 francs, chacun. Pinchinat et Rey Delmas reçurent, en effet, chacun cette somme. Pinchinat ne retourna plus à St.-Domingue. Il mourut en France, en 1804, à l'âge de soixante-quatorze ans environ. *

* Lorsque Bonaparte commença sa réaction contre les hommes de couleur et les noirs, et pendant qu'il faisait les préparatifs de l'expédition de St.-Domingue, il fit arrêter le noble Pinchinat un des citoyens les plus vertueux qu'ait produit Haïti, qui ne cessait d'être, à Paris, l'apôtre de la Liberté de ses frères noirs et jaunes. Le 30 Nivôse an 9, [20 Janvier 1801] Pinchinat fut envoyé au Temple, prison d'état. Il en fut extrait le 9 Pluviôse (29 Janvier 1801). En 1802, quand Rochambeau devint capitaine général de la colonie, après la mort de Leclerc, il écrivit à Bonaparte qu'il était extraordinaire que Pinchinat, l'auteur des désastres de St. Domingue, fut libre dans Paris, pendant que les mulatres qui étaient en correspondance avec lui, s'armaient avec les noirs contre la France. Le 18 Ventôse an XI [9 Mars 1803) Pinchinat fut arrêté et envoyé à Sainte Pélagie, pour y demeurer à la disposition du ministre de la marine. Le 3 Brumaire an XII (26 Octobre 1803) il fut transféré à la Préfecture; il fut réintégré, et transféré de nouveau à la Préfecture le 27 Brumaire [19 Novembre 1803]; réintégré le 7 Pluviôse an XII (28 Janvier 1804); extrait de nouveau le 28 Pluviôse (18 Février 1804); le 17 Ventôse an XII (8 Mars 1804) il fut envoyé à l'infirmerie de la Force. Ce fut là que mourut cet illustre vieillard,

Pendant cet intervalle le g[ral] Maitland avait cessé de combattre Toussaint Louverture par la force des armes : il usait envers lui des procédés les plus séduisans. Des courriers parlementaires lui étaient sans cesse expédiés ; et l'honorable Thomas Maitland paraissait ne pas voir en lui un général français, mais le régénérateur des noirs. Toutes ces démarches pleines de courtoisie éblouirent Toussaint Louverture, qui, ayant sous ses ordres, dans la plaine du Cul-de-Sac, 15,000 hommes, ne dirigea aucune attaque contre le Port-Républicain : il eût pu, par son audace ordinaire, forcer Maitland à une capitulation des plus humiliantes ; mais il méditait de favoriser l'évacuation des anglais qui lui faisaient entrevoir un avenir si flatteur pour son ambition.

Le 22 Avril, le général Maitland déclara à tous les français négocians et planteurs qui avaient embrassé le parti des Anglais qu'il leur était loisible de le suivre ou de rester dans la colonie. Il conçut deux plans d'évacuation : le premier était de partir avec rapidité, après avoir embarqué toutes les troupes anglaises et coloniales, et après avoir démantelé tous les forts du Port-Républicain ; le second plus sage et plus généreux consistait, après avoir embarqué toutes les munitions de guerre et de bouche, à traiter avec Toussaint Louverture pour obtenir des conditions favorables aux nombreux habitans de St-Domingue, qui, par nécessité ou par goût, devaient demeurer dans la colonie. Il avait adopté ce dernier parti comme le plus en harmonie avec la générosité et la loyauté. Car s'il eut adopté le premier plan, dans un pays où les passions sont vives, le Port Républicain, où la légion de l'Ouest avait de grandes représailles à exercer, eût été livré au plus affreux carnage. Il avait en outre le projet en entrant définitivement en négociations avec Toussaint de le porter à proclamer l'indépendance de St-Domngue, en lui promettant toutes sortes de secours du gouvernement britannique.

Le 23 Avril Maitland commençà à faire embarquer les munitions de toutes espèces. En même temps il expédia à Toussaint qui était aux Gonaïves un navire parlementaire pour l'informer de la détermination qu'il avait prise de traiter avec lui sous les conditions du second projet, sinon de ne lui laisser que des monceaux de ruines. Il l'avisa en outre que s'il consentait à garantir solennellement l'existence et les propriétés de tous les français qui, ayant servi sous les drapeaux anglais, resteraient dans la colonie, il lui abandonnerait le Port-Républicain dans l'état qu'il se trouverait au moment de l'évacuation. Toussaint promit de respecter la vie et les propriétés des habitans de n'importe quelle couleur.

Le 28 Avril il envoya au Port-Républicain un officier de confiance,

dans la plus affreuse misère, le 10 Floréal an XI (30 Avril 1804) quatre mois après la proclamation de notre Indépendance.

M. B. Ardouin lors de son premier voyage en France recueillit sur la mort de Pinchinat des renseignemens qu'il nous a communiqués.

l'adjudant-général Huin, muni de ses pouvoirs. Maitland chargea l'adjudant Nightingal, officier dans les troupes de S. M. B., de le représenter. Le 30 Avril, ils se réunirent sur le vaisseau anglais l'Abergavenny mouillé dans la rade du Port-Républicain. Ils dressèrent et signèrent un traité par lequel il fut convenu que les villes du Port-Républicain, de St Marc avec leurs fortifications et leurs dépendances, et la paroisse de l'Arcahaie, seraient abandonnées au général Toussaint Louverture avec les pièces d'airain hors d'état de servir, excepté trois ou quatre, et qu'assez de temps serait accordé aux troupes anglaises pour se retirer librement ; que le général Toussaint s'obligerait solennellement de garantir la vie et les propriétés de tous les habitans qui voudraient rester dans la colonie, quoiqu'ils se fussent soumis à S. M. B.; que cinq semaines seraient accordées aux Anglais pour évacuer les villes de St-Marc, de l'Arcahaie et du Port-Républicain; et que pendant ce temps toutes les hostilités cesseraient de part et d'autre.

Les choses en étaient là quand le général Hédouville débarqua à Sto-Domingo le 21 Avril. Il n'était accompagné que d'une garde d'honneur. Il reçut de l'agent Roume et des autorités espagnoles un accueil plein de dignité. De là il se rendit au Cap par terre, où il fut également reçu avec la plus grande distinction. Il n'était débarqué à Sto.-Domingo que parce qu'il redoutait quelque piège de Toussaint Louverture dont la profonde dissimulation lui avait été dévoilée par la conduite qu'il avait tenue à l'égard de l'ex-commissaire civil Sonthonax. Il était venu remplacer le commissaire Julien Raymond qu'il ne voulut pas recevoir, sachant qu'il avait aidé Tousssaint dans ses projets contre Sonthonax. Le général en chef s'en montra très-mécontent, car Hédouville condamnait sa conduite en cherchant à humilier Julien Raymond qui s'était attaché à son parti. Cependant après le départ de Sonthonax, ayant découvert quelque velléité d'indépendance en Raymond, il l'avait exhorté à aller siéger au corps législatif; l'ex-commissaire civil était sur le point de partir pour France.

Des propos sortis de la bouche des jeunes officiers qui formaient l'état-major d'Hédouville, et rapportés à Toussaint, le convainquirent bientôt des dispositions hostiles de l'agent du Directoire à son égard. Ces jeunes gens, légers et audacieux, vêtus avec coquetterie, portant des tresses relevées, des habits à collet noir, tenaient sur les noirs les mêmes discours que Vaublanc. Ils disaient hautement qu'il ne leur faudrait que quelques braves pour aller enchaîner le magot coiffé de linge, en parlant de Toussaint Louverture qui portait le plus souvent un madras. Hédouville paraissait ne pas se douter qu'il eût affaire à un citoyen d'un tact extraordinaire, d'une finesse prodigieuse. Il pensait pouvoir facilement attirer dans les piéges de la politique européenne un homme qui avait vieilli dans l'esclavage.

Il était déjà étonné du peu d'empressement que mettait Toussaint à venir le saluer. Mais celui ci, pour ne pas trop laisser découvrir son

mécontentement de l'arrivée de l'agent du Directoire, se résolut à se rendre au Cap.

Le Directoire exécutif, instruit par les événemens, n'ignorait pas que le seul parti vraiment français de la colonie fut celui des hommes de couleur ou anciens libres, dont le chef le plus saillant était le général Rigaud. Dès le commencement de la Révolution, les colons blancs avaient travaillé à se détacher de la métropole. Les assemblées coloniales n'avaient jamais eu d'autre but; mais elles avaient été contenues par les hommes de couleur. Toussaint sur lequel se portaient les regards des noirs du Nord et de l'Artibonite, révait de son côté, à l'indépendance de St Domingue; et en outre, autour de lui se ralliaient tous les blancs planteurs qui avaient voué à la Révolution française une haine implacable, et auxquels il promettait un gouvernement vigoureux, le système des grandes habitations, le travail forcé, richesses et honneurs. Ainsi donc les colons et Toussaint trahissaient la France à laquelle était demeuré fidèle le parti de Rigaud qui traitait les planteurs, dans la colonie, comme étaient traités en France, les royalistes et les émigrés.

Hédouville avait pour instructions, d'observer les hommes et les choses avant d'agir, de relever, s'il le fallait le parti des hommes de couleur, et de lui donner la prépondérance politique dans la colonie qui livrée aux mains de Toussaint Louverture devait infailliblement échapper à la France. Le Directoire exécutif qui avait cru, en 1796, que les nouveaux libres étaient les citoyens les plus dévoués à la France, avait chargé Sonthonax de leur livrer l'autorité à St. Domingue; mais maintenant qu'il avait découvert le projet d'indépendance de Toussaint, il avait chargé Hédouville, de relever le parti des anciens libres, et de porter à une lutte sanglante les noirs et les jaunes qui devaient s'affaiblir au profit des intérêts métropolitains. Cependant il faut le dire, le Directoire ne songeait pas au rétablissement de la servitude; il voulait que St. Domingue demeurât pays français.

Si Rigaud demeure vainqueur dans la lutte qui va s'engager, il sera applaudi par le Directoire; mais s'il est vaincu, la France ayant un intérêt puissant à ménager Toussaint Louverture, donnera à celui-ci des preuves éclatantes d'une confiance en apparence illimitée. Cette guerre civile qui sera longue et cruelle affaiblira Toussaint, laissera dans la colonie des germes de profondes discordes; et peu de temps après, il sera facile au général Leclerc d'écraser le chef noir, et de ramener le pays sous l'autorité immédiate de la France.

Toussaint arriva au Cap; le général Hédouville le reçut avec froideur. Le général en chef s'en plaignit amèrement; il vantait les grands services qu'il avait rendus à la France qui deviendrait peut être ingrate à son égard. Le chef de division Fabre qui avait amené Hédouville sur son escadre, lui dit dans un de ces momens qu'il paraissait plongé dans le chagrin: « Je serais satisfait, général, de vous conduire en

« France aussi heureusement que j'ai amené ici le général Hédouville, « là, vous trouveriez les honneurs et les récompenses dus à vos ser- « vices, et toutes les douceurs du repos dont vous avez besoin. » Toussaint lui répondit avec vivacité: « Votre vaisseau est trop petit « pour un homme tel que moi. » C'était dire au chef de division Fabre, combien il se sentait au-dessus d'Hédouville qui semblait le dédaigner. Peu de jours après, un aide-de-camp d'Hédouville l'engagea à aller voir la France. Ces paroles furent comprises de Toussaint qu'on voulait voir s'éloigner de la colonie. Il répondit avec humeur en montrant un arbrisseau: « Je partirai quand on pourra « faire avec ça, un vaisseau pour me porter. »

Il se sentit assez fort pour ne plus observer envers les officiers supérieurs européens les mêmes ménagemens qu'autrefois. Enfin il alla saluer Hédouville, et lui dit que les soins de la guerre ne lui permettaient pas de demeurer plus longtemps au Cap. Il partit pour les Gonaïves; mais avant son départ, il avait gagné à son parti, Pascal, l'ancien secrétaire de la commission civile, qui, pour de l'or, ne le laissera rien ignorer. Déjà le commissaire Roume qui était à Sto. Domingo voyait en lui le régénérateur de St. Domingue.

Dès que Toussaint arriva aux Gonaïves, il envoya l'ordre dans le Nord et dans l'Ouest, aux officiers généraux de s'approcher des points qu'occupaient les Anglais, afin que l'année 1798 les vit disparaître de St. Domingue.

Le général Maitland qui connaissait le républicanisme violent de Rigaud avait fait proposer à Toussaint d'ordonner à Bauvais ou à Laplume d'aller prendre possession de Jérémie, qui à cette condition serait aussi évacuée. Bauvais et Laplume étaient des citoyens de la plus haute modération. Mais Toussaint rejeta cette proposition pour ne pas faire à Rigaud le plus éclatant des outrages.

Le traité signé à bord de l'Abergavenny, publié au Port-Républicain, remplit de joie les planteurs qui s'étaient livrés aux Anglais. Ils conçurent une haute idée de la sagesse du général Maitland, et de la générosité de Toussaint Louverture. Ils avaient la plupart pris la détermination de suivre l'armée anglaise, et s'étaient déjà embarqués; ils revinrent en ville pleins de confiance dans Toussaint Louverture. Il n'y eut pas dix colons blancs qui abandonnèrent leurs propriétés.

Pendant ce temps, le colonel Lapointe se disposait à chasser les républicains des montagnes de l'Arcahaie, quand il reçut l'ordre de Maitland de se tenir prêt à évacuer son quartier. Il se montra indigné contre les Anglais, qui trahissaient, prétendit-il, les blancs royalistes et les anciens libres de St Domingue. Il réunit chez lui le chevalier de Peste, le colonel Dessource, le vicomte d'Alzon, le lieutenant-colonel Pitraille, les majors Angàu, Magnan et Fadère, et leur donna lecture de la lettre de Maitland. Ces officiers furent au désespoir de se sentir dans l'obligation d'abandonner leurs propriétés.

D'après les conseils de Lapointe, ils écrivirent à Hédouville, qu'ils avaient appris qu'il était venu à St. Domingue pour sauver les restes des malheureux habitans de cette île, poursuivis par une secte de brigands toujours armés du fer et de la torche; que s'il voulait accorder une amnistie générale à tous ceux qui avaient servi sous les anglais, les royalistes de l'Arcahaie, les légions d'York et de la Reine reconnaîtraient la République française. Ils ajoutaient dans la lettre qu'il faudrait qu'il transportât son quartier général au Port-Républicain, et qu'il fit marcher avec les troupes coloniales ci-devant anglaises, celles de Bauvais, de Laplume et de Rigaud, contre la faction de Robespierre dont Toussaint, l'élève de Sonthonax, était le chef. Un blanc nommé Cape de Bosse apporta au Cap cette lettre à l'agent du Directoire. Hédouville répondit qu'il amnistiait tous les royalistes excepté Lapointe. Celui-ci anéantit la lettre qu'il avait reçue en réponse à la sienne et se prépara à évacuer l'Arcahaie.

Le 6 Mai, le général Maitland avait fini d'embarquer toutes les munitions, les marchandises anglaises, ainsi que les commerçans anglais, les canons de fonte et les mortiers français. Il reçut aussi à bord de son escadre ceux des français qui voulurent suivre les troupes britanniques. D'après ses ordres, le colonel Lapointe évacua le bourg de l'Arcahaie, le 7 Mai à midi. Lapointe portait à Toussaint Louverture une haine si implacable, qu'en se retirant il détruisit tout à l'Arcahaie, fortifications, casernes, munitions de bouche et même les chevaux. Il pensait qu'en reconnaissant pour ses égaux les nouveaux libres, ceux-ci ne tarderaient pas à devenir ses maîtres.* Lapointe se retira au Môle St. Nicolas avec la plupart des officiers de la légion d'Yorck. Quant au régiment de la reine, commandé par le chevalier de Peste, il fut conduit en entier à Jérémie. Le général Dessalines vint dans les montagnes des Matheux, se mit à la tête de l'armée républicaine et prit possession de l'Arcahaie.

Dans la nuit du 6 au 7 Mai le colonel Grant avait évacué St. Marc; il fit voile avec toute la garnison de cette ville pour le Môle St. Nicolas.

Le 8 Mai, à 2 heures du matin, Maitland avait embarqué toutes les troupes anglaises du Port Républicain et du fort Bizoton; et dans la journée du lendemain, l'escadre anglaise, composée de deux vaisseaux, le Thunderer de 74, et l'Abergavenny de 54, de plusieurs autres bâtiments de guerre, appareilla pour le Môle St. Nicolas.

Dans l'après-midi du même jour, 9 Mai, le général Laplume, à la tête de la légion de l'Ouest commandée par l'adjudant-général Pétion, prit possession du Port-Républicain. Toussaint fidèle observateur de sa parole envers Maitland, envoya le colonel Christophe Mornay prendre le commandement de la ville, avec ordre de faire respecter les ha-

* La légion d'York de l'Arcahaie n'était composée que de noirs et d'hommes de couleur qui avaient embrassé le parti des anglais.

bitans et d'acheminer tout de suite la légion de l'Ouest sur Léogane. Le général Laplume céda l'autorité à Christophe Mornay non pas sans mécontentement, considérant la conduite de Toussaint à son égard, comme un manque de confiance. Toussaint, partout où il pénétrait déplaçait les autorités qui pouvaient être dévouées à Bauvais et à Rigaud. La légion de l'Ouest se retira à Léogane en témoignant hautement son mécontentement. Les ménagemens dont usait Toussaint envers les Anglais et les blancs royalistes n'avaient pas échappé aux agens de la métropole : car le Port-Républicain eût pu être enlevé d'assaut, ou du moins Maitland en l'évacuant n'aurait pas eu le temps d'embarquer les munitions de guerre, les archives et les marchandises si le général en chef l'avait attaqué vigoureusement. Les colons ayant la plupart trahi la France avaient tout à redouter du directoire qui punissait les traîtres et les émigrés; aussi avaient-ils excité Toussaint à faire un pont d'or aux Anglais. Le nom de Louverture fut béni de la plupart des blancs. Les planteurs s'empressèrent d'aller au devant de celui qu'ils appelaient leur libérateur. Ils étaient précédés du clergé; la croix et la bannière étaient portées avec pompe, et les encensoirs fumaient. Un peuple immense couvrait le grand chemin de la plaine du Cul-de-Sac, au milieu duquel était dressé un arc de triomphe magnifique. Les dames blanches les plus riches, à cheval ou en voitures découvertes étaient aussi accourues au-devant du général en chef des armées de St-Domingue. Elles étaient escortées d'une brillante garde d'honneur, composée de jeunes créoles blancs.

Toussaint Louverture qui venait des Gonaïves apparut dans la grande route, suivi de son état major. Il était simplement vêtu : il portait un madras recouvert d'un chapeau galonné, un petit habit et des épaulettes. De nombreuses jeunes filles blanches lancèrent sur lui des fleurs et des couronnes. Il descendit de cheval et leur témoigna toute sa gratitude. On vit alors des colons se prosterner à ses pieds et le prier avec instances de se placer sous le dais que portaient avec orgueil quatre des plus riches planteurs du Cul-de-Sac.

Toussaint humilié et indigné en même temps de tant de bassesses, surtout lorsqu'il découvrait parmi ses adorateurs des colons qui s'étaient toujours montrés ses plus cruels ennemis, dit à ceux qui le pressaient d'accepter ces honneurs: « Il n'appartient qu'à Dieu « d'être placé sous le dais et d'être encensé. » Ce fut en vain qu'on voulut lui persuader que c'était ainsi qu'on recevait les anciens gouverneurs. Il entra au Port-Républicain avec son état major. *

La ville fut illuminée ; on dansa dans toutes les grandes maisons ;

* " Les colons, dit le colonel Malenfant, étaient au comble de la joie ; on " espérait que sous les ordres du général noir on tuerait les mulatres et qu'on " serait indépendant ; c'est ainsi que pensaient alors les cinq sixièmes des " colons. "

un ordre parfait régna de toutes parts; et l'armée républicaine composée en grande partie d'africains, presque nus, sur lesquels Toussaint exerçait une influence qui tenait du prodige, ne se livra à aucun excès.

Le général en chef confia le commandement de l'arrondissement du Port Républicain à l'adjudant-général Huin, colon blanc, et celui de la place à Christophe Mornay, colonel de la 8e coloniale. *

Les français européens, dévoués à la métropole, qui étaient au Port-Républicain, avisèrent le général Hédouville de tout ce qui s'était passé : des espérances anti-nationales, et de la conduite douteuse qu'a-

* Quoique le trait suivant que rapporte Malenfant soit étranger à l'histoire, nous le transcrirons littéralement : il donne une idée exacte de la corruption du cœur humain et des bassesses auxquelles se livraient les colons pour plaire à Toussaint devenu le dispensateur des places et des honneurs.

" Après l'entrée de Toussaint au Port-au-Prince, un colon blanc désirait " être garde-magasin. Il avait présenté une demande et fait solliciter Tous- " saint de lui accorder cette place. Soit qu'il ne connut pas ce blanc, soit " qu'il le connut trop, il lui avait refusé cet emploi. L'épouse de ce péti- " tionnaire avait fait bien des démarches près de Toussaint ; elles avaient " été inutiles. Peu de temps après, elle accoucha d'un garçon ; elle alla " prier le général noir d'en être le parrain. Pourquoi, madame, voulez-vous " que je nomme votre fils ? Votre démarche n'a d'autre but que de me faire don- " ner une place à votre mari ; car votre cœur dément la démarche que vous " me faites.— Comment, général, pouvez-vous croire cela ? mon mari vous " aime ; tous les blancs vous sont attachés, madame je connais les blancs ; " si j'avais leur peau, oui ; mais je suis noir, et je connais leur aversion " pour nous. Avez vous bien réfléchi à la demande que vous faites ? Si " j'accepte, qui vous a dit qu'à l'époque de la raison, votre fils voyant qu'un " noir est son parrain ne vous en fasse pas des reproches ? - Mais général " . . . . .— Madame, [en lui montrant le ciel) celui qui gouverne tout est " seul immortel Je suis général, il est vrai, mais je suis noir. Après " ma mort, qui sait si mes frères ne seront pas remis dans l'esclavage, ne " périront pas encore sous le fouet des blancs ? L'ouvrage des hommes n'est " pas durable. Les blancs colons sont les ennemis des noirs. La révolu- " tion française a éclairé les européens ; nous sommes aimés et plaints par " eux. Vous voulez placer votre mari, eh bien ! je lui donne la place qu'il " demande. Qu'il soit honnête homme, et qu'il se rappelle que je ne puis " tout voir, mais que rien n'échappe à Dieu. Je ne peux accepter d'être " parrain de votre enfant, vous en auriez des reproches des colons, et peut- " être un jour de votre fils. "

" Cette réponse de Toussaint en créole, continue Malenfant, est superbe et mille fois plus animée dans ce langage naturel que dans notre langue. "

Pendant la guerre contre Rigaud, et après le départ de celui-ci, Toussaint ne tiendra plus ce langage envers les blancs colons ; il se laissera gagner par leurs séductions et se livrera à des excès qui seront une des principales causes de sa chute. Il aura oublié les préceptes de Sonthonax qui lui avait toujours recommandé de se tenir en garde contre les colons blancs.

vait tenue Toussaint Louverture. L'agent du Directoire en témoigna toute son indignation; il ne douta plus des relations secrètes qui existaient entre Maitland et Toussaint Louverture. Aussi se résolut-il à traiter lui-même de la reddition du Môle St. Nicolas qu'occupaient encore les anglais.

Pendant cet intervalle, le général anglais qui occupait Jérémie, n'ayant pas encore reçu l'ordre d'évacuer la place, résolut d'enlever aux républicains le camp Thomas qui renfermait une garnison de 500 hommes sous les ordres de l'adjudant-général Blanchet. Le régiment de la Reine qui avait évacué l'Arcahaie marcha contre le camp Thomas, près de Pestel, et lui donna sans succès trois vigoureux assauts. Après deux heures d'un combat des plus sanglants les Anglais furent repoussés et taillés en pièces. Le régiment de la Reine commandé par le colonel Peste fut détruit presque en entier.

Après cette affaire le général Rigaud envoya au Môle, auprès de Maitland, l'adjudant-général Blanchet, pour traiter de la reddition de Jérémie. Maitland tout en consentant à l'évacuation de cette ville, fit offrir à Rigaud de lui expédier toutes les troupes noires et de couleur sous ses ordres, s'il voulait consentir à se soumettre au gouvernement britannique. Rigaud répondit qu'il ne traitait avec les ennemis de la France que lorsqu'ils avaient mis bas les armes. Il pénétra dans la Grand'Anse avec un corps d'armée composé des troupes du Sud, de la légion de l'Ouest et d'un bataillon de Jacmel. Après plusieurs combats, il arriva sous les murs de Jérémie qu'il bloqua étroitement. Les anglais refusèrent de traiter de la reddition de la place avec un général ennemi, implacable du gouvernement britannique, l'évacuèrent le 22 Août, et appareillèrent pour le Môle qui devint le seul point où flottât le pavillon anglais. Le colonel Dartiguenave, à la tête d'un des régiments du Sud, prit possession de Jérémie.

Rigaud persécuta les colons royalistes qui avaient servi dans les rangs anglais, quoique Toussaint lui eut recommandé d'être indulgent, d'oublier le passé, comme il le faisait lui-même.

Pendant que Toussaint était au Port Républicain, Hédouville fit sommer le général Maitland d'évacuer le Môle St. Nicolas. Il n'ignorait pas que les Anglais ne songeaient qu'à abandonner cette ville, et que leur politique à l'égard de St. Domingue ne consistait plus qu'à porter Toussaint Louverture à proclamer l'Indépendance de la colonie. Aussi voulait-il enlever au général en chef une nouvelle occasion de s'aboucher avec Maitland. Si les Anglais avaient voulu se maintenir au Môle qui renfermait alors 8000 hommes de bonnes troupes, toutes les forces de Toussaint n'eussent pu les en chasser; du moins se seraient-elles épuisées pendant plusieurs années sous les remparts de cette ville qu'on nommait avec raison, à cette époque, le Gibraltar de l'Amérique.

Maitland consentit à évacuer le Môle en y laissant la même quan-

tité de bouches à feu que les Anglais y avaient trouvées à leur arrivée en 1793, et en contraignant les colons et les émigrés à abandonner la place. Une proclamation d'Hédouville annonçant l'expulsion des royalistes de la colonie fut même publiée et affichée dans les rues du Môle. La conduite de l'Agent du Directoire en harmonie avec les vues du gouvernement français, était tout à-fait contraire à celle qu'avait tenue Toussaint Louverture au Port Républicain. Les colons que ce traité proscrivait excitèrent Louverture à en contrarier l'exécution. Celui ci, de son côté, y vit une condamnation publique de sa conduite. Il fit entendre des plaintes amères contre Hédouville, qui, prétendait-il, avait outrepassé ses pouvoirs, en traitant avec Maitland, quand ce droit lui appartenait exclusivement comme général en chef des armées de St Domingue.

Il se rendit aux Gonaïves et expédia à Maitland plusieurs courriers pour l'exhorter à rompre le traité, lui faisant sentir combien il importait aux intérêts anglais que la masse des colons ne tombât pas dans le désespoir. Maitland méprisant les promesses solennelles qu'il avait faites à Hédouville, déclara officiellement que le traité de la reddition du Môle était nul et non avenu, et qu'il n'entrerait désormais en négociations qu'avec Toussaint Louverture chef suprême de l'armée française à St-Domingue. Il fit déchirer dans les rues du Môle la proclamation d'Hédouville contre les émigrés.

Toussaint partit des Gonaïves à la tête de dix-mille hommes et alla camper à une lieue du Môle. Maitland envoya auprès de lui un officier anglais qui l'invita à entrer en ville avec son état-major. Quand il atteignit les portes du Môle, il s'aperçut qu'un accueil semblable à celui du Port Républicain lui avait été préparé. Cette fois-ci il ne crut pas devoir refuser ces honneurs qu'il n'avait pas acceptés au Port Républicain par égard pour Hédouville. Mais déjà il se jugeait bien au-dessus de l'Agent du Directoire.

Les troupes anglaises, magnifiquement équipées, bordaient la haie. Le curé de la ville portant le St Sacrement vint au-devant de lui avec tout le clergé. Il se plaça sous le dais; le peuple le suivait se pressant autour de lui; il recevait les bénédictions des femmes qui se prosternaient sur son passage; les officiers anglais lui témoignaient la plus grande vénération; chacun des habitans sentait le besoin de la protection de cette nouvelle puissance. En même temps le canon retentissait, et les cloches remplissaient la ville de leurs sons prolongés. Quand il arriva sur la place d'armes, le général Maitland, sortant d'une tente magnifique, vint au-devant de lui. Ils entrèrent sous la tente où était dressée une table somptueuse; et après le repas Maitland lui fit don de toute l'argenterie dont la table était couverte. Sur l'invitation du général anglais il passa en revue les troupes britanniques qui défilèrent ensuite devant lui. Dans l'après-midi il se rendit au palais du gouvernement que les Anglais avaient construit et richement orné. Maitland lui fit présent, au nom de S. M. B.^{ue}, de deux couleu-

vrines en bronze et de tous les ornements du Palais. Toussaint traita de l'évacuation des troupes anglaises aux mêmes conditions qu'au Port-Républicain. Il retourna à son quartier-général qu'il avait fait transporter dans l'intérieur des terres.

Après avoir embarqué toutes les troupes européennes, Maitland se résolut à lui rendre sa visite. Il avait tant de confiance en Toussaint Louverture dont il vantait la droiture, qu'il ne craignit pas de pénétrer, accompagné seulement de quatre officiers, au travers d'un pays inondé de bandes armées. Toussaint venait de recevoir de Sto. Domingo une lettre de Roume qui l'exhortait à chercher l'occasion d'arrêter Maitland. Le commissaire français lui disait que c'était un devoir qu'il avait à remplir envers la République. Maitland apprit en chemin cette perfidie de l'agent du Directoire. Mais il ne voulut pas rétrograder. Il atteignit le camp du général en chef. On lui fit faire antichambre plus d'une heure; pendant cet intervalle, il éprouva quelques inquiétudes : le général en chef faisait rédiger sa réponse à Roume. Enfin il se présenta devant Maitland, tenant entre ses doigts deux lettres décachetées. Général, lisez ces lettres, lui dit il, avant que nous soyons en conférence; l'une est du commissaire Roume, l'autre est la réponse que je lui ai faite. Je ne voulais pas vous voir avant d'avoir fini ma réponse; elle vous fera connaître combien vous êtes en sûreté avec moi, et combien je suis incapable d'une trahison. Le passage suivant de la lettre de Toussaint frappa d'admiration le général Maitland : « Quoi, disait il à Roume, n'ai-je pas « donné ma parole au général anglais? Comment pouvez-vous sup- « poser que je me couvrirais d'infamie en la violant? La confiance « qu'il a en ma bonne foi l'engage à se livrer à moi, et je se- « rais deshonoré pour jamais, si je suivais vos conseils. Je suis tout « dévoué à la cause de la République; mais je ne la servirai jamais « aux dépens de ma conscience et de mon honneur. »

Tous les factionnaires qui étaient autour de la tente furent relevés : il allait être question de l'indépendance de St. Domingue.

Maitland lui proposa, au nom du gouvernement anglais, de le faire reconnaître roi de St. Domingue, s'il voulait consentir en montant sur le trône, à accorder exclusivement aux Anglais le commerce du nouveau royaume. Il lui promit qu'une flotte anglaise croisant sans cesse devant les ports de l'île le protégerait contre les agressions de la France. Toussaint quoiqu'il eut accueilli ce projet d'indépendance refusa cependant de le mettre sur le champ en pratique. Il promit de le réaliser lorsque de plus heureuses circonstances se présenteraient. On prétend qu'il redoutait alors prodigieusement le Directoire, surtout depuis le débarquement du général Bonaparte en Egypte, débarquement que les Anglais n'avaient pu empêcher.

Ce que nous avançons est constaté par toutes nos traditions; et ce projet de Toussaint de proclamer l'indépendance de St. Domingue est

la plus noble de ses conceptions aux yeux des haïtiens. Sa Constitution coloniale qui provoqua l'expédition de 1802, fut presque un acte d'indépendance; avec un peu plus de hardiesse, il eût enlevé à Dessalines toute sa gloire. Le général Pamphile de la Croix rapporte dans ses mémoires qu'il a lu au Palais national du Port-Républicain, lors de l'arrivée en cette ville de la division Boudet, le traité secret qui avait été fait entre Toussaint et Maitland.

Le général anglais retourna au Môle St. Nicolas au milieu des plus grands honneurs. Il fit passer dans les rangs de l'armée républicaine toutes les troupes coloniales qu'il avait réunies au Môle St. Nicolas, après leur avoir compté d'avance six mois de solde: elles devaient être employées plus tard au triomphe des intérêts anglais. Toussaint les traita bien, s'en fit aimer, et grossit son armée de six mille hommes de bonnes troupes que le général Rigaud avait dédaignées. Plus tard, sous les ordres du chef noir, elles combattront le général de couleur.

Les vaisseaux anglais appareillèrent pour la Jamaïque. Beaucoup de chefs noirs et de couleur entre autres Jean Kina et Lapointe évacuèrent St. Domingue avec les Anglais. Jean Kina fut magnifiquement traité par le gouvernement britannique, ainsi que Lapointe. Mais celui ci, après avoir dissipé sa fortune, reviendra en Haïti sous le Président Pétion. Il y jouira de tous les droits du citoyen haïtien, en sa qualité de sang-mêlé. Quant à Maitland, il se rendit en Angleterre pour présenter à S. M. B. les bases d'un traité définitif avec Toussaint Louverture.

L'armée républicaine prit possession du Môle qui était alors une ville riche et florissante; elle ne s'y livra à aucun excès.

Toussaint qui avait été séduit par le général Maitland, ne cessait de répéter: « La République ne m'a jamais rendu autant d'honneurs que « le roi d'Angleterre. »

De 1793 à 1798 les Anglais avaient éprouvé des pertes considérables à St. Domingue. Des seize-mille hommes de troupes coloniales qu'ils y avaient organisées, il ne leur était resté que six mille. Quant aux troupes blanches, les maladies et le fer les avaient tellement moissonnées qu'elles s'étaient trouvées réduites au moment de l'évacuation à deux-mille hommes environ.

De 1793 à 1798, il était débarqué à St. Domingue, (outre plusieurs bataillons de la Jamaïque), les 81e et 96e régiments venant d'Irlande, le 82e régiment de Gibraltar; les 66e et 69e accompagnés de 150 artilleurs venant aussi de Gibraltar sous les ordres du général Bowyer; quatre regimens d'infanterie au grand complet, et de forts détachements de deux autres corps arrivés de Cork, sous les ordres du général Whyte; trois régiments de cavalerie allemande et hollandaise, deux compagnies d'artillerie anglaise, et un détachement d'artillerie hollandaise; toutes ces troupes s'élevèrent à 15,000 hommes, soldats européens.

A peu près la moitié de ces régimens périt victime de l'influence meurtrière du climat. Six-cent trente hommes du 82e régiment furent enlevés par la fièvre jaune peu de semaines après leur débarquement; le régiment de hussards qui s'élevait à 1000 hommes fut réduit par la peste en moins de trois mois à 350 hommes; le 96e régiment fut presque en entier enlevé par les maladies. En Septembre 1796, les registres de mortalité présentaient une diminution de 7530 hommes de troupes européennes seulement. Les Anglais n'avaient perdu dans les combats, dans un espace de cinq ans environ, que 5500 hommes, de troupes blanches. Quant aux troupes coloniales noires et jaunes recrutées à St. Domingue, elles perdirent une dixaine de mille hommes; elles formaient toujours la droite des colonnes anglaises.

De 1793 à 1798, le gouvernement britannique dépensa vingt millions de livres sterlings et perdit vingt trois-mille hommes, enlevés par la peste ou morts dans les combats, y compris les dix-mille hommes de troupes coloniales.

Le chiffre de son armée s'était élevé à trente et-un-mille hommes dont 15,000 soldats européens, et 16,000 soldats noirs et jaunes.

Aussitôt après l'évacuation des Anglais Toussaint ordonna le désarmement des cultivateurs, afin disait-il que des hommes en général bornés, faciles à être égarés, ne pussent pas s'armer contre le gouvernement qui ne travaillait qu'à leur bonheur. Il avait pris cette mesure dans l'intérêt de la tranquillité publique. Le conducteur principal de chaque habitation eut seul le droit d'avoir un fusil. Quand les circonstances le commandaient, il soulevait en masse les cultivateurs et leur donnait des armes qu'il retirait ensuite.

LIVRE SEIZIÈME.

1798.

Sommaire. Toussaint favorise les anciens colons.— Il excite les populations contre Hédouville.— Son immense influence sur les masses — Il favorise les émigrés.— Proclamation du 10 Octobre.—Il favorise le clergé.—Watrin retourne en France.— Départ de Bonnet pour St-Domingue.— Rigaud se rend au Cap auprès d'Hédouville.—Conduite de Rigaud au Cap.—Hédouville rend impossible un rapprochement entre Rigaud et Toussaint.—Révolte à l'Anse-à-Veau contre Rigaud.— Hédouville organise une insurrection dans le Nord contre Toussaint.—Rigaud nommé général en chef du département du Sud, indépendant de Toussaint général en chef de toute la colonie.—Départ de Rigaud pour le Sud.—Toussaint contrarie les mesures d'Hédouville contre les royalistes.— Affaire de Manigat au Fort-Liberté.—Insurrection dans les campagnes du Nord en faveur de Toussaint Louverture.—Hédouville assailli au Cap s'embarque pour France.— Sa proclamation contre Toussaint.—Triomphe de Toussaint.—Le commissaire Roume vient de Sto Domingo au Cap.—Toussaint adresse un mémoire au Directoire-Exécutif.—Maitland revient à St-Domingue, en simple particulier.— Traité de Toussaint avec les Américains. —Etat du département du Sud.—Règlement de culture.— Armée du Sud.— Etat de l'Ouest.—Roume réunit au Port-Républicain les généraux de la colonie.—Il ne peut porter Rigaud à se soumettre à Toussaint.—Révolte au Corail contre Rigaud.—Elle est apaisée— Mission de Renaux Desruisseaux auprès de Toussaint.— Proclamations de Rigaud contre celles de Toussaint relatives à la religion.— Départ pour France des élèves de la patrie.—Des troupes du Sud prennent le Petit-Goâve.—Commencement de la guerre civile.—Manifestations au Port Républicain en faveur de Rigaud.—Fautes militaires de Rigaud.—Les troupes du Sud prennent le Tapion, le Blockaus et Thausin.—Toussaint arrive au Port Républicain.—Son discours contre les hommes de couleur.—Réflexions sur ce discours.— La garde nationale du Port-Républicain est désarmée.

Toussaint par sa grande perspicacité avait découvert combien était devenue fausse la position d'Hédouville. Il tenait d'une part sous son influence la masse des noirs du Nord, et d'une autre part, par sa ré-

action vers les formes de l'ancien régime, il avait pris une place distinguée dans l'opinion des colons, qui formaient par leurs richesses et leurs lumières un parti puissant dans les villes. On remarquait parmi eux Borgella, riche planteur de la plaine du Cul de-Sac, homme de quelque érudition, les adjudans-généraux Huin, d'Hébécourt, et Vollé, administrateurs habiles; Guibre, secrétaire particulier de Toussaint.

Quant à Hédouville, il ne pouvait s'appuyer dans le Nord, que sur les européens, la plupart républicains, et sur quelques officiers noirs et de couleur, tels que Bellegarde, commandant du Môle, Golard, de Jean Rabel; le général Pierre Michel, commandant du Limbé; et le colonel Barthélemy, commandant du haut du Cap.

Toussaint s'aperçut qu'Hédouville ne se soutenait encore dans le Nord que par le prestige de son titre d'agent du Directoire Exécutif; il comprit qu'en soulevant les masses contre lui le prestige disparaîtrait devant les gros bataillons. Dès lors il commença à répandre sourdement sur les habitations qu'Hédouville voulait rétablir l'esclavage, que c'était la cause de son aversion pour le général en chef toujours prêt à mourir pour la liberté de ses frères. Les cultivateurs naturellement inquiets sur leur avenir, ajoutant foi à ces propos, s'empressaient d'accourir au-devant de lui quand il parcourait les campagnes, lui exposaient leurs craintes, et le suppliaient de les délivrer du danger qui les menaçait. Il calmait leurs alarmes en leur donnant l'assurance que tant qu'il existerait la liberté ne leur serait pas ravie; mais il les exhortait à se tenir toujours prêts à obéir à sa voix. Jamais aucun chef ne sut mieux s'emparer de la confiance des masses; il exerçait sur elles ainsi que sur les soldats la toute puissance; une discipline qui tenait du prodige régnait déjà dans les rangs de l'armée, et dans les ateliers. Au Port Républicain, à l'Arcahaie, à St-Marc, au Môle, des bandes de noirs la plupart africains ne s'étaient livrées à aucun excès; cependant ces guerriers, combattant les Anglais, depuis plusieurs années, avaient vécu dans les plus grandes privations, ne se nourrissant que de racines. Ils tremblaient sous les armes à la voix des officiers qui exerçaient sur eux pour ainsi dire droit de vie et de mort; ils observaient envers les habitants des villes un respect extraordinaire, et refusaient même les libéralités que les bourgeois voulaient leur faire. Il fallait un tel système pour maintenir dans l'ordre des hordes qui, avant la haute fortune de Toussaint, s'étaient livrées aux plus grandes horreurs sous les Jean François, les Biassou, les Jeannot, les Candy, guerriers cruels, nés des premières fureurs de la révolution. Cette puissance magique que Toussaint exerçait sur ces hommes grossiers est un des plus beaux triomphes de son génie.

Quoiqu'il fût instruit des dispositions du Directoire exécutif envers les émigrés et les prêtres, le général en chef leur accordait toutes sortes de faveurs. Les officiers royalistes qui avaient servi dans les troupes anglaises furent la plupart maintenus dans leurs grades; Tous-

saint les plaçait aussi très avantageusement dans les administrations civiles : c'est qu'il savait qu'ils étaient ennemis de la révolution et disposés à le seconder dans son projet d'indépendance, pourvu qu'il fît refleurir leurs habitations. Quant aux officiers européens, la plupart dévoués à la France, il les dégoûtait du service, et les contraignait indirectement à s'éloigner de l'armée et des fonctions civiles. Pour ce qui concernait les hommes de couleur, il n'employait avantageusement que ceux qui lui ayant vendu leurs âmes, étaient disposés à ne reculer devant aucun sacrifice pour lui complaire.

Le général Hédouville se plaignit en vain de toutes ces mesures prises contrairement aux instructions que le Directoire avait envoyées à Toussaint. Ce fut sans succès qu'il condamna l'engouement des colons pour le général en chef : il leur disait que tôt ou tard ils seraient sacrifiés par la politique du chef noir, s'ils continuaient à trahir la France ; qu'ils n'étaient dans ses mains que des instrumens ; que du reste la Métropole indignée de leur conduite enverrait dans la colonie une puissante armée qui les anéantirait ainsi que Toussaint lui-même. Mais l'intérêt du moment qui les aveuglait les empêchait de découvrir les nuages qui portaient la tempête.

Hédouville envoya en Europe le général Watrin qui en arrivant en France exposa au Directoire l'état de la colonie, le projet d'indépendance de Toussaint Louverture, et les témoignages éclatans de dévouement que le général Rigaud ne cessait au contraire de donner à la France. Ce ne fut qu'alors que le ministère revint entièrement sur le compte du chef mulâtre que Sonthonax avait représenté comme un ennemi acharné de la Métropole. Bonnet qui était toujours à Paris se transporta au ministère de la marine ; il eut un entretien avec le ministre qui lui témoigna ses inquiétudes sur une guerre de castes que cependant le gouvernement français préparait lui même sourdement. Bonnet lui dit que le seul moyen d'empêcher cette catastrophe d'éclater, serait de l'envoyer sur une frégate à St-Domingue, avec mission d'approuver la conduite que Rigaud avait tenue jusqu'alors, et de lui apporter le témoignage des sympathies du gouvernement. Il ajouta que cette seule manifestation officielle ferait entièrement pencher la balance en faveur de Rigaud et triompher le parti métropolitain. Le ministre accueillit ce plan, et Bonnet reçut l'ordre d'aller s'embarquer à Pouillac sur la frégate la Circé. Mais à peine fut-il arrivé à Bordeaux, que le Directoire revenant à la politique qui avait dicté la mission d'Hédouville, lui fit connaître que l'ordre qu'il avait reçu était révoqué. Bonnet se rendit à St Domingue à bord d'un navire marchand et débarqua à Jacmel.

Pour contrebalancer l'influence de Toussaint dont les pas vers l'Indépendance étaient gigantesques, Hédouville conçut l'idée d'armer contre lui le général Rigaud, en confiant à celui-ci le commandement en chef du département du Sud. La guerre devait inévitablement éclater

entre ces deux chefs, Toussaint ayant déjà le commandement en chef de toute la colonie. L'agent du Directoire appela au Cap le général Rigaud; et pour ne pas trop exciter la défiance de Toussaint qui se trouvait au Port-Républicain, il l'y appela aussi. Toussaint se disposa à s'y rendre, quoiqu'il fut instruit de tous les projets d'Hédouville par Pascal secrétaire de la commission civile qu'il avait corrompu, et par de vieux royalistes qui affichaient au Cap le républicanisme le plus pur, et un dévouement sans bornes aux intérêts de la métropole. Il envoya l'ordre au général Moyse qui était au Fort-Dauphin de se tenir prêt à combattre Hédouville, et à soulever les masses.

Il ne tarda pas à apprendre que Rigaud était sur le point d'entrer au Port-Républicain pour se rendre au Cap. Il dit aux officiers noirs qui lui avaient apporté cette nouvelle et qui l'engageaient à le faire arrêter: « Laissez, laissez aller M. Rigaud, prendre les instructions « de l'agent du Directoire. Soyez tranquilles, et retirez-vous. »

Un colon blanc qui possédait sa confiance voulut aussi se retirer; il l'arrêta et lui dit: « Non restez, vous n'êtes pas de trop avec moi. « Je pourrais bien le faire arrêter. ......; mais Dieu m'en garde....... « j'ai besoin de M. Rigaud...... il est violent...... il me convient pour « faire la guerre........ et cette guerre m'est nécessaire....... la caste « des mulâtres est supérieure à la mienne........... si je lui enlevais « M. Rigaud, elle trouverait peut être un chef qui vaudrait mieux que « lui.......... je connais M. Rigaud....... il abandonne son cheval quand « il galoppe...... mais il montre son bras quand il frappe..... moi je « galoppe aussi; mais je sais m'arrêter sur place; et quand je frappe, « on me sent, mais on ne me voit pas...... M. Rigaud ne sait faire « des insurrections que par du sang et des massacres; moi je sais « aussi mettre le peuple en mouvement....... il gémit, M. Rigaud, de « voir en fureur le peuple qu'il excite....... mais je ne souffre pas la « fureur........ quand je parais il faut què tout se tranquillise. »

Telle était la politique raffinée d'un homme qui avait vécu dans l'esclavage jusqu'à cinquante quatre ans. La servitude qui rend l'homme tel que la brute n'avait pu étouffer son génie. Quelle étendue n'aurait pas eu cette puissante intelligence, si des études l'avaient cultivée.

Quand Rigaud arriva au Port-Republicain, Toussaint l'accueillit avec tous les dehors d'une sincère fraternité; cependant il n'était bruit en cette ville que de son arrestation. Il ne s'en montra pas inquiet; il invita Toussaint à prendre une place dans sa voiture; le général en chef accepta cette courtoisie, et ils partirent ensemble pour le Cap. Ils traversèrent l'Arcahaie, St Marc, les Gonaïves. Quoique Rigaud se montrât peu communicatif et défiant, Toussaint lui dit de se tenir en garde contre les conseils d'Hédouville, de ne pas oublier que les hommes de couleur et les noirs d'une commune origine étaient nés pour s'aimer et s'entr'aider, et que ce n'était que par leur union que l'ancien régime ne pourrait renaître, et que les deux castes devraient

s'entendre pour combattre les tendances liberticides du Directoire, proclamer l'indépendance de St-Domingue, et s'isoler par ce grand acte des réactions qui déjà s'opéraient en France contre la liberté générale. Rigaud écouta favorablement le discours de Toussaint, si ce n'est ce qui avait trait au projet d'indépendance. Il lui dit que la France ne rétablirait jamais l'esclavage. Quand ils arrivèrent sur l'habitation d'Héricourt dans le Nord, Toussaint réunit tous les cultivateurs de ce quartier, et leur présenta Rigaud comme un des défenseurs les plus ardens de leur liberté, celui qui devait le remplacer.

Enfin ils entrèrent au Cap. Hédouville accueillit Rigaud avec la plus grande cordialité; il eut des entretiens secrets avec lui, et lui donna l'assurance de toute la sympathie du Directoire pour sa caste dont la fidélité à la France était à toute épreuve.

Rigaud, d'une taille ordinaire, était fils d'une noire et d'un blanc; il avait le teint très-brun, des yeux noirs et vifs, des cheveux crépus, * un caractère audacieux et chevaleresque.

Enthousiasmé d'Hédouville, il le considéra, ainsi qu'il le dit lui-même : « comme un homme exempt de passions et de préjugés, pé-« nétré d'amour et de zèle pour la prospérité de la France, brûlant « de concourir au bonheur de tous les habitans de St-Domingue; un scru-« puleux observateur des lois, désirant établir l'ordre constitutionnel, « qui seul, pouvait abattre l'hydre de l'anarchie, et mettre chaque ci-« toyen à la place qui lui était assignée par la loi.»

Il admira surtout en lui « une haine invincible pour tous les enne-« mis de la République, le désir de briser le sceptre de fer de l'An-« glais, et de bannir à jamais du territoire de St-Domingue ces infâ-« mes émigrés qui, après avoir vendu et livré leur pays aux ennemis « les plus cruels de la France, s'étaient rangés sous leurs drapeaux « pour combattre la liberté, qui avaient fait couler à grands flots le « sang de ses plus zélés défenseurs. »

Toussaint se montrait inquiet des relations intimes qui existaient entre Rigaud et Hédouville. Il réitéra au général de couleur les conseils qu'il lui avait donnés, et lui proposa de nouveau de se détacher de la France. Rigaud s'en montra indigné; il obtint une entrevue d'Hédouville. Celui-ci, pendant l'entretien fit appeler Toussaint qui ignorait que son rival fût dans ce moment au Palais National. Le général en chef fut introduit, en attendant que l'agent du Directoire vînt le recevoir, dans un salon qui n'était séparé que par une cloison, de celui où se trouvait Rigaud. Il entendit le général de couleur déclarer à Hédouville, qu'il lui avait proposé de se rendre indépendant de la France. Rigaud se retira, et Toussaint vit aussitôt l'Agent se présenter devant lui avec une physionomie courroucée qui le déconcerta. Toussaint se trouvait au pouvoir d'Hédouville; il pouvait être enlevé,

* Il portait toujours une perruque de cheveux plats.

et jeté à bord d'un des bâtimens de la rade; il lui dit qu'il n'avait tenu ce langage à Rigaud qu'afin de sonder ses intentions. *

Dès ce moment il n'y eut plus de rapprochement possible entre Toussaint et Rigaud, et la guerre civile devint inévitable: la mission d'Hédouville était accomplie.

Rigaud sincèrement français, incapable de trahir sa patrie, voyait avec horreur le projet de Toussaint Louverture qu'il traitait d'ingrat. Il ne concevait pas comment il pouvait songer à trahir la France qui seule alors avait proclamé l'abolition de l'esclavage. Il disait que « l'arrivée d'Hédouville avait été l'aurore d'un beau jour; qu'elle le comblait « de la joie la plus vive; qu'il croyait entrevoir un terme aux maux « infinis qui avaient affligé la colonie jusqu'alors. »

Pendant ce temps Toussaint excitait dans le Sud une révolte dans le but de faire massacrer les hommes de couleur les plus influents, de désorganiser le parti de Rigaud, et de lui créer dans ce département assez d'ennemis pour qu'il ne put pas en sortir quand la lutte s'engagerait. Il voulait lui enlever la faculté de marcher sur ses derrières pendant qu'il s'élancerait contre Hédouville. Des colons et quelques soldats noirs, d'après les ordres du général Laplume, s'emparèrent d'un petit fort dans la commune de l'Anse à Veau. Ils furent soutenus par des affidés de Toussaint, qui vinrent à l'Anse-à Veau sur des barges sorties de l'Arcahaie. Mais les noirs du Sud qui aimaient les hommes de couleur ne s'ébranlèrent pas. Les conspirateurs se dispersèrent à l'approche de la force armée.

Pendant cet intervalle Hédouville exaltait le patriotisme de Rigaud contre Toussaint qu'il lui peignait comme un traître qui s'était vendu aux Anglais. Il lui confia le commandement en chef du département du Sud, le rendit indépendant de Toussaint déjà général en chef des armées de St. Domingue: le conflit d'autorité devait amener la guerre civile. Il lui ordonna de le seconder vigoureusement dès qu'il commencerait ses attaques dans le Nord contre le chef noir: Hédouville et Rigaud gagnèrent au parti de la métropole, le général Pierre Michel, commandant du Limbé, Barthélemy, commandant du haut du Cap, Golart de Jean-Rabel, Bellegarde, commandant du Môle St.-Nicolas où se trouvait en garnison la 3.e coloniale, et Dalban commandant du Fort-Dauphin, tous officiers d'une grande influence.

Beaucoup de cultivateurs de Bombarde, du Port de Paix, de Jean-Rabel et du Môle furent aussi gagnés au parti de Rigaud. L'officier supérieur, dans le Nord, qui demeura le plus inébranlablement attaché au général en chef, qui repoussa toutes les séductions, fut le colonel Maurepas, commandant du Port-de-Paix.

* Rapport de tous les vieux Haïtiens qui se trouvaient alors au Cap, particulièrement de ceux qui étaient employés dans les bureaux du Palais national.

Rigaud partit pour le Sud avec les instructions d'Hédouville, plein d'espoir, et considérant déjà le général Toussaint comme perdu à tout jamais. Sur son passage, aux Gonaïves, à St-Marc, à l'Arcahaie, il organisa de fortes conspirations contre Toussaint Louverture. Son entrée au Port-Républicain où il arriva en voiture, produisit une forte sensation. Presque toute la population noire et de couleur de cette ville lui témoignait de grandes sympathies. Le commandant de la place Christophe Mornay ne laissait pas ignorer son dévouement à sa cause. Il favorisa la sortie de Rigaud du Port-Républicain, loin de l'arrêter, comme il en avait reçu l'ordre. Quand Rigaud arriva à Léogane il fut magnifiquement fêté par la plupart des citoyens. Il présida un banquet où il se montra aussi léger que l'avait jugé Toussaint Louverture. Il laissa lui échapper ces mots : « le fruit n'est pas encore « mûr ; soyons patiens ; quand il en sera temps nous le cueillerons. » Ces paroles furent rapportées au général Laplume, commandant de Léogane, qui en avertit sur-le-champ Toussaint Louverture. Celui-ci ordonna de surveiller activement les suspects de Léogane. L'adjudant-général Pétion attaché à la division Laplume, faisait clandestinement la propagande en faveur de Rigaud.

En rentrant dans le département du Sud, le général Rigaud pardonna à tous ceux qui s'étaient soulevés contre son autorité dans la commune de l'Anse-à-Veau.

Toussaint de son côté se rendit des Gonaïves au Môle St-Nicolas pour s'assurer de la fidélité de cette ville alors très-importante. Il avait déjà ordonné au général Moyse, son neveu, de se tenir disposé à soulever le quartier du Fort-Liberté

Hédouville lui écrivit de nouveau de refuser ses faveurs aux émigrés et au clergé, et de cesser de tenir une conduite qui étonnait tous les bons français. Toussaint pour toute réponse ne craignit pas de lancer une proclamation par laquelle il lui prouva combien il méprisait les instructions qu'il lui envoyait. Il était dit dans un des passages de la proclamation : « Voici la marche que nous devons tous suivre pour « attirer sur nous la bénédiction du Seigneur ; j'espère que vous ne « vous en écarterez jamais, et que vous ferez ponctuellement exécuter « ce qui suit :

« Les chefs de corps sont chargés de faire dire aux troupes la prière le matin et le soir, selon que le service le permettra. Sitôt la « première revue, les généraux commandant en chef feront célébrer une « grand messe et chanter un te-deum, dans tous les lieux de leur arrondissement, en action de grâce de ce que le Ciel ait bien voulu « diriger nos dernières campagnes, permettre que l'évacuation de l'ennemi se soit faite sans effusion de sang, protéger la rentrée parmi nous « de plusieurs milliers d'hommes de toutes couleurs jusqu'alors égarés, « et rendre enfin plus de vingt mille bras à la culture. Le te-deum

« sera annoncé après une salve de vingt-deux coups de canon. »

Ce fut alors que les troupes républicaines, dans les départemens du Nord, de l'Artibonite et de l'Ouest, commencèrent à se rendre chaque dimanche à l'église pour y entendre la messe. A l'élévation, elles s'agenouillaient au bruit solennel du canon et adressaient des cantiques à l'Eternel. Cette réaction vers l'ancien régime, quoiqu'elle excitât l'indignation d'Hédouville, le mit cependant dans la nécessité de n'oser s'en plaindre officiellement : il eût passé pour athée, s'il avait voulu empêcher le soldat d'entendre la messe.

Toussaint s'apercevant que l'opinion coloniale se prononçait en sa faveur, se détermina à porter le dernier coup à l'Agent du Directoire.

Hédouville avait publié « que tous les citoyens cultivateurs conti-
« nueraient leurs anciens travaux dont le produit serait partagé de
« façon qu'un tiers tomberait à la République, un autre tiers aux
« cultivateurs, et que le tiers restant serait pour les propriétaires des
« plantations ; que tous les employés blancs qui avaient été au service
« des Anglais étaient congédiés, leurs biens et propriétés confisqués,
« ainsi que ceux des émigrés de la colonie. »

Toussaint qui jouait à St-Domingue le rôle que jouera plus tard Bonaparte sur le plus grand théâtre du monde, publia, de son côté : « qu'il
« y avait une amnistie générale; qu'il n'y avait point d'emigrés par-
« mi les colons et les habitans de l'île ; que tous les propriétaires,
« qu'ils eussent été ou non employés au service des Anglais, étaient
« invités à rentrer dans l'île, qu'ils y jouiraient de toute protection ;
« qu'à la vérité les noirs étaient libres, mais qu'ils devaient encore
« continuer pendant cinq ans leurs travaux chez leurs anciens maîtres,
« à condition de jouir du quart du produit, duquel quart néanmoins,
« les anciens maîtres pourraient défalquer les frais de leur nourritu-
« re et entretien. »

Toussaint entrait hardiment dans le système que voulaient établir les colons. Excité par l'ambition, et voulant, par n'importe quel moyen, éloigner Hédouville de la colonie, il sacrifiait momentanément les vrais intérêts des noirs à la cupidité coloniale. Ceux-ci néanmoins ayant dans le général en chef une confiance sans bornes, surtout parce qu'il était noir, ne virent dans la proclamation qu'avait publiée Hédouville qu'un acte tendant au rétablissement de l'esclavage. Tant était grande leur défiance contre quiconque était blanc.

Hédouville, de son côté, songeait à détruire la puissance de Toussaint au Fort Liberté. Moyse qui en commandait l'arrondissement, exerçait la plus grande influence sur la 5e coloniale. L'Agent du Directoire se détermina à faire désarmer ce corps. Instruit des projets du général en chef, il voulait par cette mesure audacieuse, faire échouer l'insurrection qui était sur le point d'éclater. En même temps les passions politiques s'animaient prodigieusement au Fort Liberté. Le colonel Dalban, officier européen, en commandait la place. La 5^e^

coloniale fut accusée par le capitaine Quayer Larivière, homme de couleur, de vouloir égorger tous les blancs. Presque en même temps le colonel Grandet, commandant de la place de Monté Christ, et Raffin, commissaire de l'Agent du Directoire près l'Administration municipale du Fort-Liberté, arrivèrent en cette ville; ils y avaient été envoyés par Hédouville. Ils gagnèrent à leur parti le juge de paix Manigat, noir, qui le 24 Vendémiaire, (15 Octobre), reçut d'Hédouville plein pouvoir de le représenter dans toutes sortes d'opérations. A neuf heures du soir du même jour, le colonel Grandet auquel le commandement en chef de la partie de l'Est avait été promis, confia à Manigat, au nom de l'Agent du Directoire, tous les pouvoirs civils et militaires. Manigat devint la première autorité de la ville. Le 16 Octobre (25 Vendémiaire), il lança une proclamation par laquelle il ordonna le désarmement de la 5e coloniale, après avoir accusé ce corps d'avoir méconnu les autorités établies, d'avoir résolu la mort des gens de bien et le pillage de leurs propriétés.

L'adjudant major de la 5.e, Fringnat qui avait été gagné par Raffin, fit savoir à Manigat que ce régiment n'avait pas de cartouches, qu'il n'avait que fort peu de pierres à feu, et que pour l'affaiblir il avait délivré aux soldats plus de 200 permis. L'occasion de tenter le desarmement ne pouvait pas être plus favorable.

Déjà le colonel Dalban, d'après les ordres de Manigat, avait réuni devant le bureau de la place, les bataillons du Morbihan et du Fort-Liberté, les 84.e et 106.e régimens européens, commandés par le colonel Romain; la garde nationale, et la gendarmerie sous les ordres de Quayer Larivière, et un corps de cavalerie espagnole que le colonel Grandet avait fait venir de Monte Christ et de Laxavon. Cinq pièces de canon chargées à mitraille étaient braquées sur la place d'armes. Des cartouches furent distribuées à toutes ces troupes qui fournissaient une force de 3,000 hommes. Le général Moyse était absent de la ville; il parcourait les montagnes de la Grande-Rivière, préparant les cultivateurs à l'insurrection qu'il avait concertée avec Toussaint Louverture. Manigat ordonna à la 5.e coloniale d'aller se ranger en bataille devant la maison du général Moyse. Ce corps ne présentait qu'une force de 700 hommes, sans munitions; et Manigat avait à lui opposer 3,000 hommes soutenus par une nombreuse artillerie. Les officiers de la 5.e tout en murmurant allèrent occuper la position qu'on leur avait assignée. Le découragement était peint sur la figure de tous les soldats qui voyaient devant eux une mort certaine. Mme Moyse femme énergique et audacieuse, indignée de leur incertitude, sortit de chez elle, les harangua, releva leur courage, et entraîna tout le régiment à l'Arsenal qui n'était occupé que par quelques hommes. Elle ouvrit ellemême aux soldats les caisses de cartouches; et la 5.e munie de provisions de guerre vint reprendre sa position, mais avec une attitude fière et menaçante. D'après les conseils de Raffin, Manigat fit sommer la 5.e de

mettre bas les armes. Le colonel Adrien refusa d'obéir. Le colonel Dalban fit avancer le bataillon du Morbihan et le 106.ᵉ régiment : l'action commença aussitôt. Les troupes européennes firent de terribles décharges; mais la 5.ᵉ répondant vigoureusement à leur feu ne s'ébranlait pas. Dalban lança contre elle le 84.ᵉ régiment qui fut repoussé avec perte. Alors les cinq pièces de canon jouèrent contre elle; les soldats noirs quoique horriblement mitraillés ne cédaient pas le terrain. Mais Quayer Larivière les chargeant avec impétuosité, à la tête de cent cavaliers, rompit leurs rangs, les mit en pleine déroute, et les fit la plupart prisonniers. Il tua de sa propre main un capitaine de grenadiers nommé Charles Zamore. Le colonel Adrien et un chef de bataillon nommé l'Africain furent aussi faits prisonniers.

Le lendemain 17 Octobre (26 Vendémiaire) le général Moyse suivi de trois dragons se présenta aux portes de la ville; il les trouva fermées. Le colonel Grandet les lui fit ouvrir. Moyse se rendit aussitôt chez lui pour s'instruire exactement de l'événement de la veille. Mais Manigat lui écrivit, que comme délégué de l'agent du Directoire, il avait la force armée sous ses ordres, et qu'il l'invitait à venir prendre des instructions auprès de lui, le rendant personnellement responsable des désordres qui pourraient éclater dans la ville. Moyse lui répondit qu'il ne refusait pas de concourir avec les autorités au maintien de l'ordre, mais qu'il désirait l'entretenir du danger qui menaçait encore la ville, puisqu'il voyait des canons toujours chargés à mitraille braqués sur la place d'armes, et la garde nationale, ainsi que les troupes européennes, demeurer sur pied; que du reste il garantirait la tranquillité de la ville, si les troupes se retiraient dans leurs quartiers respectifs. Manigat refusa de lui accorder l'entrevue qu'il demandait. Il lui ordonna de se prononcer contre Toussaint Louverture qui était l'agent des Anglais et d'exécuter les instructions qui lui seraient données. Moyse refusa de prendre les armes contre le général en chef. Alors Manigat l'accusa de vouloir faire égorger tous les blancs, et d'avoir crié aux armes quand il était rentré en ville; il le destitua de ses fonctions, ordonna de lui courir sus, et de l'arrêter mort ou vif. Moyse fut obligé de prendre la fuite; il n'eut que le temps de se jeter dans la mer et d'atteindre les mangliers de la rade, d'où au travers de mille dangers, il se rendit au Boisblanc. Le colonel Adrien et le commandant l'Africain furent envoyés au Cap, par mer, et Hédouville les fit mettre aux fers sur une frégate.

Moyse suivi des soldats de la 5.ᵉ qui avaient échappé à la mort, parcourut les environs du Fort-Liberté, et jeta dans l'âme des cultivateurs toute la fureur dont il était animé. Les noirs, au son lugubre du lambi, se levèrent en masse comme en 1791, s'élancèrent de toutes parts sur les blancs en vociférant contre Hédouville qui, croyaient-ils, voulaient rétablir l'esclavage. Le nom de Toussaint, le gardien de leur liberté, dominait leurs cris affreux. En quelques jours l'insurrection devint générale. La plaine du Nord fut inondée de ban-

des furieuses; elle fut livrée aux flammes; le poignard poursuivit les blancs qui étaient sur leurs habitations comme aux premières époques de la révolution.

Pendant cet intervalle Toussaint Louverture était parti des Gonaïves pour aller soi-disant, prendre des instructions de l'agent du Directoire. Mais il se rendait dans le Nord pour y donner le signal de l'insurrection.

Il reçut en chemin l'ordre d'Hédouville de se rendre en toute hâte au Fort-Liberté pour étouffer la révolte qui venait d'éclater. Hédouville voulait le mettre en demeure de se prononcer ouvertement contre la France. Mais Toussaint plein de perspicacité continua sa route vers le Cap. Quand il atteignit l'habitation d'Héricourt, il vit arriver le général Moyse couvert de poussière, en chapeau de paille et presque nu. Il ne douta plus que l'Agent du Directoire n'eut été instruit de son projet d'insurrection, et n'eut essayé de le déjouer. Alors il déclara hardiment aux bandes de cultivateurs qui l'entouraient et qui l'exhortaient à les lancer sur le Cap qu'Hédouville avait fait assassiner les braves soldats de la 5.e qui avaient défendu la République, et qu'il avait le projet de rétablir l'esclavage. Il revint ensuite sur ses pas et rentra aux Gonaïves. Là il se mit à la tête de la 4.e coloniale, et trompa les autorités dévouées à la Métropole en leur disant qu'il allait soutenir, au Fort Liberté, Manigat investi de tous les pouvoirs civils et militaires par l'agent du Directoire. Il partit des Gonaïves, et quand il arriva de nouveau sur l'habitation d'Héricourt, il apprit que les insurgés s'étaient rués sur le Cap, brûlant et saccageant tout sur leur passage. Il craignit que cette ville ne fut livrée au carnage, et il frémit pour les jours d'Hédouville; car son projet était de le déporter, mais non de le faire périr: il ne voulait pas se compromettre à ce point envers la Métropole. Du reste il n'avouait pas cette insurrection qu'il avait lui même préparée. Il s'élança vers le Cap, et se présenta au milieu de ces bandes innombrables de cultivateurs armés qui s'étaient déjà emparés des hauteurs de la ville, et du fort Bélair dont la garnison avait été passée au fil de l'épée. Il fit tirer le canon d'alarme; de nouvelles bandes se réunirent, et le Cap fut assailli. Les citoyens et les troupes de ligne s'étaient réunis sur le champ de mars; on était dans l'alternative de marcher contre les insurgés ou d'envoyer une députation au général en chef. Mais Hédouville ne voulut pas traiter avec Toussaint Louverture; d'une autre part, il reconnut l'impossibité de résister à cette multitude bien dirigée, et résolut de sauver la ville du plus affreux carnage.

Il ordonna en conséquence au citoyen Gasson sous-directeur de l'artillerie d'enclouer les pièces de l'arsenal et du fort Picolet afin qu'on ne pût pas tirer sur la rade, et s'embarqua suivi de plus deux mille personnes qui furent distribuées sur trois frégates.

En appareillant, le 1er brumaire an 7 (22 octobre 1798), il lança une proclamation par laquelle il avertit les habitans de la colonie que

Toussaint s'était entendu avec le gouvernement fédéral des Etats Unis et le cabinet de St-James pour se rendre indépendant de la France.

Cette proclamation ne fut que fort peu répandue dans la colonie; Toussaint en défendit la publication, et la plupart des habitans de St-Domingue en ignorèrent l'existence. Cette circonstance nuisit considérablement à la cause de Rigaud; car les blancs européens véritablement dévoués à la Métropole, considérèrent Toussaint, après le départ d'Hédouville, comme le représentant de la France, et ne purent lui refuser le concours de leurs armes et de leurs talens.

Aussitôt que Toussaint Louverture apprit le départ de l'agent du Directoire, il calma la fureur de ses bandes avec autant de facilité qu'il l'avait excitée, et entra au Cap en triomphateur. Sa présence produisit la plus grande agitation ; on crut qu'un massacre allait commencer; les habitans saisis de terreur parcouraient les rues en criant aux armes; les troupes de ligne rangées en bataille avaient une attitude menaçante, et étaient prêtes à faire feu; un seul coup de fusil eût produit les plus grandes horreurs; une catastrophe paraissait inévitable. Cependant le calme se rétablit par les énergiques protestations de dévouement de Toussaint à l'ordre public; et ces masses de cultivateurs s'écoulèrent vers la plaine, se résignant aux ordres de leur chef.

Toussaint fit aussitôt chanter un te deum avec la plus grande solennité. Les colons ci-devant royalistes, après lui avoir rendu leurs hommages, le portèrent en triomphe comme un libérateur. Après la cérémonie, il offrit au peuple réuni autour de l'église de se démettre de sa charge de général en chef, de demander sa retraite au Directoire, et de se faire remplacer par le général Rigaud. Il versa des larmes sur le sort des malheureux blancs qu'Hédouville avait fait massacrer par ses imprudences, en songeant, disait il, qu'on pourrait lui attribuer ces horreurs. Les planteurs l'exhortèrent, pour le bonheur des habitans de St-Domingue, à demeurer à la tête des affaires. Il feignit de se laisser vaincre par leurs instances.

Aussitôt après cet évènement il écrivit au citoyen Roume, membre de la commission civile, qui se trouvait à Sto-Domingo, de venir remplacer Hédouville. Roume, grand admirateur de Toussaint, demeuré le seul agent du Directoire dans la colonie, vint au Cap, et prit les rênes du gouvernement colonial; il condamna la conduite d'Hédouville. Toussaint de son côté déclarait sans cesse que son dévouement à la France sa patrie était sans bornes.

Le 12 Novembre, il fit partir pour France le citoyen Caze son aide-de-camp, et le citoyen Guibre son secrétaire. Ils étaient porteurs pour le Directoire exécutif d'un mémoire circonstancié sur l'évènement du Fort-Liberté, sur l'embarquement d'Hédouville. Toussaint s'efforçait de constater qu'il n'existait pas un meilleur français que lui. « Sans « doute, dit-il, le premier mouvement du Directoire que je respecte, « en les voyant déposer unaninement contre moi, (Hédouville et ceux

« qui l'accompagnaient) sera d'appeler la vengeance sur ma tête; celui « du peuple français que j'aime, de me vouer à l'exécration; celui des « ennemis des noirs que je méprise de crier à l'esclavage; mais lors- « qu'on saura qu'alors qu'on m'accusait de vouloir faire scission avec « la France, ma bienfaitrice, je répétais le serment de lui être fi- « dèle. » Il annonça aussi au Directoire que le commissaire Roume était venu au Cap prendre les rênes du gouvernement.

Cependant les journaux anglais, le *Times*, de Novembre 1798, et le *Sun*, « parlaient sur un ton satisfaisant des négociations sagement conduites par le général Maitland, négociations dont on représentait le résultat plus favorable à l'Angleterre que si l'on avait acquis en propre la possession de St Domingue. Ils annonçaient d'une manière positive que le général Maitland avait signé avec Toussaint Louverture une convention qui équivalait au traité de commerce le plus avantageux; que cette convention était déjà munie de la ratification du roi, et qu'un officier allait incessamment partir de Londres pour la porter à St.-Domingue. »

Vers la fin de Décembre, le général Maitland envoyé par le gouvernement britannique, revint à St Domingue en simple particulier. On prétend qu'il annonça à Toussaint la ratification par le roi d'Angleterre des conventions arrêtées au Môle St Nicolas. Il était accompagné de plusieurs agens du Président des Etats-Unis d'Amérique. Toussaint conclut, aux Gonaïves, avec ces derniers, un traité relatif au commerce avec les nations neutres, par lequel le cabotage de l'île fut permis aux américains: le pavillon français seul, d'après les ordonnances de la métropole, avait le droit de faire le cabotage. Il n'avait d'autre but, en accordant cette faveur aux américains, que de s'approvisionner de munitions de tous genres. Aussi verrons-nous, pendant la guerre qui ne tardera pas à éclater entre Rigaud et Toussaint, le gouvernement fédéral des Etats Unis, accorder toutes ses sympathies à ce dernier, et même le favoriser.

Quant à Maitland il demeura incognito dans la colonie, afin de suivre la marche des évènemens qui se préparaient.

L'autorité du général en chef était souveraine dans le Nord et dans une partie de l'Ouest. Toutes les populations paraissaient avoir accepté sa puissance. Cependant les officiers du Nord que le général Hédouville avait gagnés contre lui n'attendaient que l'insurrection de Rigaud pour opérer une diversion en faveur de celui-ci.

Le département du Sud était florissant. Le système de culture établi dans le Nord et dans l'Ouest n'y était pas suivi: le système pratiqué dans le Sud qui produisait d'aussi bons résultats était plus doux. Dans ce département le cultivateur et le soldat n'étaient pas frappés; et le général Rigaud punissait sévèrement les gérans et les officiers qui employaient ce genre de correction. Aussi était il chéri de ses troupes et du peuple des campagnes. Le code rural de Pol-

vérel était en vigueur; ce code ayant pour titre réglement de police concernant la culture et les cultivateurs, avait été publié par Polvérel le 28 Février 1794 Le commissaire civil y condamnait le fouet; il voulait que l'existence et l'activité des établissemens ruraux dépendissent de bras libres et d'un travail volontaire. Le cultivateur ayant une part dans les produits était indépendant du propriétaire, et même son égal. Le conducteur qui frappait un individu sous ses ordres ou qui de son autorité privée le mettait aux arrêts ou en prison, perdait son emploi et était déclaré incapable de commander à des hommes libres. Ce règlement était expliqué chaque dimanche aux cultivateurs, en créole, et était affiché dans les endroits les plus fréquentés.

Dans les départemens du Nord et de l'Ouest on suivait un règlement que Toussaint avait publié le 3 Août 1798. Quoiqu'il y fût enjoint aux propriétaires ou gérans de se conduire envers les cultivateurs comme des pères de famille, on ne les en exterminait pas moins sous les coups.

L'armée du Sud était alors composée de quatre régimens coloniaux qui formaient la légion de ce département. Le 1.er était commandé par le colonel Jean Cécile; le 2.e par le colonel Faubert; le 3.e par le colonel Dartiguenave Batichon, et le 4.e par le colonel Geffrard. Le premier de ces colonels était noir, et les trois autres hommes de couleur. Il y avait dans cette armée qui ne fournissait qu'une force effective de 2,500 hommes, des officiers supérieurs et subalternes qui s'étaient couverts de gloire en combattant les Anglais: les adjudans-généraux Taureaux, Blanchet jeune, les colonels Tessier, Piverger, les commandans Gérin, Férou, Giles Bénèche, Bonnet, Compas, les Jean Louis François etc. Les cultivateurs du Sud n'étaient pas organisés en miliciens comme ceux de l'Ouest et du Nord. Ce fut une faute très-grave que commit le général Rigaud: il eût inspiré plus de confiance aux cultivateurs, et eût pu mettre sur pied plus de 14,000 hommes. Pendant sa lutte contre Toussaint Louverture, il s'en repentira maintes fois; mais il avait pensé que ç'eût été détourner les cultivateurs de leurs travaux que de les appeler sous les armes. Il avait cru qu'il eût pu résister avantageusement avec deux ou trois mille hommes de bonnes troupes aux forces de Toussaint qui s'élevaient à plus de trente mille hommes, troupes régulières et milices.

A Jacmel le général Bauvais était à la tête de la légion de l'Ouest dont les guerriers étaient les plus renommés de la colonie.

Le général Laplume avait sous ses ordres, à Léogane, la 11e demi-brigade commandée par le colonel Nérette, homme de couleur. L'autorité de Laplume qui obéissait à Toussaint, s'étendait de Léogane au Petit-Goâve.

Le colonel Christophe Mornay avait sous ses ordres au Port Républicain la 8.e demi-brigade.

Les chefs de bandes Lafortune et Conflant occupaient les mornes de Baynet. Ils obéissaient à Bauvais.

Les blancs républicains qui habitaient le département du Sud fraternisaient avec les noirs et les hommes de couleur et en étaient respectés. Quant aux blancs colons royalistes, ils marchaient la tête basse; ils étaient humbles et rampans, car Rigaud républicain ardent exécutait à leur égard, sans pitié, les ordres du Directoire sur les émigrés et les traîtres à la patrie.

Dans le Nord et dans une partie de l'Ouest, les blancs royalistes étaient au contraire fiers et arrogans; ils ne parlaient que de l'extermination des mulâtres. Les européens qui avaient servi dans les armées de la république faisaient des vœux pour le triomphe de Rigaud; mais ils étaient en petit nombre, isolés, et sans aucune influence, tandis que l'ancien parti colonial qui renaissait malgré les coups violents que lui avait portés Sonthonax, était puissant par ses richesses.

Le général Rigaud refusa d'exécuter les instructions qu'il reçut de Toussaint après le départ d'Hédouville. Il ne voulut pas même reconnaître son autorité s'appuyant sur la proclamation qu'avait lancée Hédouville en s'embarquant.

Le commissaire Roume voyant la guerre civile sur le point d'éclater résolut de rapatrier les deux rivaux. Il se transporta au Port-Républicain où il les réunit. (24 Janvier 1799). Le général Bauvais y vint aussi. D'un caractère froid, plein d'impartialité, découvrant de grands torts de part et d'autre, Bauvais se montra disposé à garder la neutralité.

Roume s'efforça de persuader à Rigaud qu'il était de son devoir de se soumettre à Toussaint disposé à faire tous les sacrifices possibles pour ne pas en venir aux mains. Il lui proposa de laisser les choses dans l'état où elles étaient avant l'arrivée d'Hédouville. Rigaud lui dit que le Petit-Goâve, le Grand-Goâve et Léogane devraient entrer dans l'étendue de son commandement puisque ces villes faisaient partie du département du Sud,* et qu'il ne pourrait recevoir les ordres d'un chef qui avait été signalé comme un traître par un agent de la France; que du reste, pendant qu'il versait son sang pour la République, le général Toussaint combattait dans les rangs espagnols en faveur de la royauté contre la liberté générale. Cependant cédant aux instances de Roume, il se montra disposé à se renfermer dans les anciennes limites du département du Sud, (du pont de Miragoâne à Tiburon.)

Néanmoins le général en chef vit clairement qu'il ne pourrait jamais s'entendre avec Rigaud pour réaliser le projet de l'indépendance de St. Domingue, que celui-ci français de cœur, et de principes révolutionnaires, ne consentirait jamais à pactiser ni avec les Anglais ni avec les colons royalistes. Il résolut de déployer contre lui toutes ses forces et

* Nous avons vu que dans la dernière division territoriale de l'île le Petit–Goâve, le Grand Goâve, Léogane et Jacmel faisaient partie du département du Sud.

toutes ses ressources afin de l'écraser comme le plus grand obstacle à l'indépendance des noirs. Quant à Rigaud il ne voyait, dans son aveuglement, d'appui pour sa caste, que dans la France qui avait préparé d'une part sa ruine, de l'autre l'affaiblissement de la puissance de Toussaint. Rigaud pensait qu'il ne lui serait resté aucune garantie si Toussaint et les colons ennemis implacables des hommes de couleur étaient parvenus à se rendre indépendans. Représentant d'une faible portion de la population, privé de l'appui de la métropole, il craignait d'être tôt ou tard sacrifié. Son grand dévouement à la France avait son origine, prétendait-il, dans le vif intérêt qu'il portait à sa caste.

A cette époque les noirs et les hommes de couleur jouissaient pleinement, sous la domination française, de tous les droits civils et politiques. Toussaint, en excitant les passions des noirs contre les hommes de couleur, afin de parvenir à l'indépendance, ne cherchait donc qu'à satisfaire son ambition personnelle, et à mettre les masses à l'abri des réactions qui pouvaient survenir en France contre la liberté générale. Quant aux inquiétudes qu'il éprouvait relativement aux réactions, elles étaient fondées, comme les évènemens postérieurs l'ont prouvé; mais alors aucun acte du gouvernement françás ne les annonçait, et Rigaud, moins clairvoyant que son rival, pouvait bien ne pas les éprouver, avoir pleine confiance en la République, et croire sincèrement qu'il était de l'intérêt des jaunes, comme des noirs, de ne pas rompre avec la métropole qui seule de toutes les puissances avait reconnu leur liberté.

Pendant que Rigaud se trouvait au Port-Républicain une révolte éclata contre lui au Corail, à sept lieues de Jérémie, dans le département du Sud. Elle avait été excitée par les agens de Toussaint Louverture. Elle fut plus grave que celle de l'Anse-à-Veau. Le 4e. régiment commandé par le colonel Geffrard, et quelques cultivateurs avaient été séduits par des agitateurs qui leur avaient insinué que le général Rigaud avait été arrêté, qu'il ne reviendrait plus dans le Sud, qu'il s'était entendu avec Héduoville pour rétablir l'esclavage, que le régime des mulâtres était passé, et que le général Toussaint allait tout dominer en souverain absolu. D'une autre part les riches colons de Jérémie, en répandant un peu d'or parmi les soldats, avaient achevé d'ébranler leur fidélité. Ces soldats arrêtèrent dans le fort du Corail le colonel Geffrard et le chef de bataillon Compas. Ils annoncèrent que les noirs allaient se rendre indépendants de la France à l'aide de l'Angleterre. Les autres officiers de la 4e., la plupart hommes de couleur, se réunirent sur la place d'armes autour de l'arbre de la liberté, et se disposèrent à résister. Mais les soldats tirèrent sur eux à mitraille. Les officiers furent contraints d'abandonner le bourg; ils se retirèrent au Camp Perrin avec les drapeaux du régiment. Geffrard et Compas dont l'évasion avait été favorisée par

un des chefs des révoltés, ne tardèrent pas à venir les y joindre. Les autorités qui commandaient aux Cayes en l'absence de Rigaud firent marcher des troupes contre le Corail. Après un combat assez sanglant le fort fut enlevé d'assaut. On y trouva des lettres dans lesquelles on annonçait aux révoltés que le règne des mulâtres était fini; elles étaient en outre pleines des propos les plus susceptibles de fanatiser les populations. Cependant les cultivateurs de ce quartier ne s'étaient pas remués.

Pendant cet intervalle Rigaud rentrait aux Cayes. Il fit arrêter et déporter en grand nombre des colons royalistes de Jérémie qui avaient été les principaux instigateurs de la révolte du Corail. Il se prononça énergiquement contre les royalistes en exécutant les instructions d'Hédouville. Il chassa de ses troupes les blancs qui avaient servi sous les drapeaux Anglais, et séquestra les propriétés des émigrés.

Il envoya au Port-Républicain le colonel Renaux Desruisseaux qu'il chargea de demander de nouveau à Toussaint Louverture la cession du Petit-Goâve, du Grand-Goâve et de Léogane. Toussaint répondit, comme il l'avait déjà fait, qu'il n'entreprendrait aucune aggression contre le département du Sud, si les choses restaient telles qu'avant l'arrivée d'Hédouville. Cette réponse rapportée à Rigaud le révolta, et le détermina à commencer la guerre. Cependant il replia tous ses postes sur le pont de Miragoâne, où commandait Renaux Desruisseaux, pendant que Toussaint retournait dans le Nord. Il refusa de mettre en pratique l'adresse de Toussaint à l'armée du Sud relative à la religion. Il prétendit qu'elle était l'œuvre d'un fanatique et inconstitutionnelle. Ce fut en vain que Toussaint lui reprocha d'avoir commis une insubordination militaire. Il lui répondit par un écrit dont il inonda la colonie. « De quel droit le général Toussaint s'érige-t-il « en pontif absolu d'une seule religion, tandis que la Constitution « laisse à chaque citoyen la liberté de conscience? De quel droit « érige-t-il des autels au fanatisme que la révolution a terrassé? De « quel droit foule-t-il aux pieds tout ce que cette sublime Constitu- « tution a de plus sacré aux yeux d'un vrai républicain? De quel « droit veut-il forcer les consciences? S'il est pénétré de sa religion, « comme il veut le paraître, pourquoi l'expose-t-il à la profanation? « De quel droit impose-t-il à tous l'obligation impérieuse d'assister à « des mystères qui religieux pour les uns, paraissent vains et su- « perflus aux autres? Pourquoi ne laisse-t-il pas à chacun le droit « imprescriptible de servir Dieu à sa manière? Il ne lui manque que « d'établir l'inquisition espagnole, ce fléau de la religion et de l'hu- « manité. Voudrait-il, que violateur de cette Constitution qui lui don- « ne l'existence, je devinsse son complice? Voudrait-il que je m'asso- « ciasse à ses crimes? »

L'imprimé n'était rempli que de tirades de ce genre, plus ou moins violentes.

Pour calmer l'exaltation de Rigaud, le commissaire Roume fit publier le 31 Mai, une lettre pleine de modération qu'il lui avait adressée. Rigaud pour se justifier fit publier une lettre que lui avait adressée Hédouville le 15 Juin 1798.

Le général Rigaud était animé de tous les principes proclamés par la Convention nationale. Quoique l'indépendance de notre pays, enfantée par les réactions de 1802, ait consacré notre bonheur politique, il serait injuste de notre part de vouer à l'exécration, ceux des nôtres qui en 1799 se montraient attachés à la France. Car celle ci n'avait pas jusqu'alors décrété un seul acte contraire aux intérêts des noirs et des hommes de couleur.

Pendant cet intervalle le commissaire Roume pour resserrer de plus en plus les liens qui existaient entre la France et St Domingue choisissait plusieurs enfants noirs, blancs et de couleur, et les envoyait en Europe où ils devaient recevoir une éducation libérale aux frais de la République. Déjà les fils de Toussaint et de Rigaud avaient été placés au collége de Liancourt; d'autres étaient aussi partis. Roume en choisit huit dans le département du Nord, les réunit au Cap, les fit assister, au Palais national, à un grand repas où se trouvait Toussaint Louverture. Celui-ci leur dit de ne pas oublier que la France était leur patrie, que St-Domingue leur avait donné le jour, et que c'était à St-Domingue qu'ils devaient revenir pour y répandre les lumières que la mère-patrie pourrait leur donner. Le commissaire Roume, de son côté, leur donna les conseils les plus patriotiques, et les accompagna jusqu'au rivage de la mer. Ces jeunes gens qu'on appelait les élèves de la patrie partirent le 26 Avril 1799, sur la frégate la Vestale, commandée par le capitaine Gaspard. *

Pendant ce temps le général Rigaud avait préparé tous les esprits, dans le département du Sud, à la lutte qu'il allait entreprendre contre Toussaint Louverture. Il ordonna aux colonels Jean Cécile et Faubert, qui commandaient le premier et le deuxième régiment, de franchir le pont de Miragoâne, limite des départemens du Sud et de l'Ouest, de surprendre la ville du Petit Goâve où se trouvait alors le général Laplume qui ne s'attendait pas à ce coup de main. Rigaud était à peu près certain, s'il parvenait à enlever Laplume, de l'attacher à son parti, et de gagner, par son influence, toutes les troupes de l'arrondissement de Léogane.

* Parmi les jeunes gens de St Domingue qui ont été élevés à Liancourt et plus tard au collège de Lamarche, nous citerons Isaac et Placide Louverture, Coco Seraphin, Hyppolite Gélin, noirs; Verrier, blanc; Jonathas Granville, Jh. Courtois, Séjour Legros, Charles Jeantil, Jérôme Toby, devenu général dans les armées françaises, Aimé Dufresne, Rigaud fils, Blaise Lechat, les frères Séguy Villevaleix, hommes de couleur.

Le 18 Juin 1799, Faubert, à la tête d'un bataillon du 2.e régiment, atteignit dans le plus grand silence, à la pointe du jour, les remparts du Petit-Goâve. Il pénétra dans la ville, surprit le fort du rivage et s'en empara, après un léger combat contre un bataillon de la 11e. En même temps Delva, officier très-dévoué à Rigaud, soulevait les cultivateurs des environs et venait à leur tête assaillir la place. Le général Laplume fut fait prisonnier dans la fortification. Mais un jeune officier nommé Eloy Bondeau qui paraissait dévoué à la cause de Rigaud abattit d'un coup de pistolet un des soldats de Faubert, répandit le plus grand désordre dans le fort en criant à la trahison, et favorisa pendant le tumulte l'évasion de Laplume qui, après s'être précipité des remparts dans les fossés, atteignit un canot et se rendit à Léogane. La garnison du Petit-Goâve composée de plusieurs détachemens de la 8.e et de la 11.e, abandonna la ville, se replia sur le Tapion, le blokaus, Thausin et le Grand-Goâve. Maçon, lieutenant colonel dans la 8.e, gagné au parti de Rigaud, avait refusé de tirer sur les troupes de Faubert. Celui-ci livra au pillage la ville du Petit Goâve.

Ce premier succès que la renommée grossit considérablement ébranla la fidélité des villes de Léogane et du Port-Républicain. La plupart des hommes de couleur et des noirs anciens libres, les blancs républicains, le colonel Christophe Mornay, commandant de la place, laissèrent éclater les plus vives sympathies en faveur de Rigaud. On crut que celui-ci était déjà à Léogane, à la tête de son armée, se disposant à marcher en avant. Au milieu de la nuit une foule de citoyens du Port-Républicain se précipitèrent dans le chemin de Léogane, armés de torches, au-devant du général Rigaud qui fut vainement attendu jusqu'au jour.

Dès le début de cette guerre Rigaud commit une faute militaire des plus graves. Il eût dû se précipiter dans l'Ouest où les populations n'attendaient que sa présence pour s'insurger en sa faveur; il n'aurait rencontré d'obstacles peut-être qu'aux Gonaïves. Aulieu de profiter de ces avantages, il ne sortit pas des Cayes où il se livrait aux plaisirs, oubliant ses nombreux partisans qui pleins de confiance en son activité, compromettaient pour lui leur existence.

Il se borna à envoyer l'ordre à l'adjudant général Taureau qui commandait en chef en son absence de s'avancer jusqu'à Tausin près du Grand Goâve. Les colonels Faubert et Geffrard, à la tête des 2e et 4e régimens, s'emparèrent du Tapion, morne élevé en avant du Petit-Goâve. Taureau fit occuper ensuite un blokaus qui s'élevait à gauche de l'habitation Tausin entre le Grand Goâve et le Tapion.

Dans tous ces lieux, les troupes du Sud ne firent mourir aucun blanc royaliste. Cependant les partisans de Toussaint firent répandre le bruit que le colonel Faubert avait tout incendié, qu'il avait abattu une croix à coups de hâche, que le sang avait jailli de cette croix, et qu'une pluie de feu était tombée au Petit-Goâve. Ces bruits répandus au loin

soulevaient contre Rigaud toute l'indignation des âmes superstitieuses.

Le commissaire Roume, le représentant de la France à St. Domingue, ayant appris l'occupation du Petit-Goâve déclara que Rigaud avait commis un acte de rébellion, et annonça que Toussaint se trouvait dans le parti national

Le général en chef partit des Gonaïves pour le Port Républicain avec une prodigieuse rapidité, à la tête de plusieurs régimens de l'Artibonite. Il avait déjà ordonné aux troupes du Nord de se mettre en marche pour le Sud. Quand la population de couleur vit entrer Toussaint Louverture au Port-Républicain, une stupeur générale se saisit d'elle. La plupart des blancs colons s'empressèrent d'accourir auprès du général en chef et de lui annoncer que les mulâtres et le colonel noir Christophe Mornay avaient laissé éclater de grandes sympathies pour le général Rigaud. On parla de nombreuses arrestations qui devaient avoir lieu. Les hommes de couleur, même ceux dévoués à la cause de Toussaint, éprouvèrent les plus vives inquiétudes. Quant à Christophe Mornay il sera plus tard arrêté, et conduit aux Gonaïves où il sera tué à coups de baïonettes.

Le lendemain de son arrivée, Toussaint réunit à l'Eglise toute la population. Le général Bauvais qui se trouvait au Port-Républicain s'y rendit aussi. Toussaint plein de fureur, dans une agitation extrême s'élança en chaire et dit à la foule :

« Gens de couleur qui depuis le commencement de la révolution trahissez les noirs, que desirez-vous aujourd'hui? Personne ne l'ignore; vous voulez commander en maîtres dans la colonie; vous voulez l'extermination des blancs et l'asservissement des noirs!........... Mais y réfléchissez-vous, hommes pervers qui vous êtes à jamais déshonorés par l'embarquement et ensuite l'égorgement des troupes noires connues sous la dénomination de suisses. Avez vous hésité à sacrifier à la haine des petits blancs ces malheureux qui avaient versé leur sang pour votre cause? Pourquoi les avez-vous sacrifiés? C'est parce qu'ils étaient noirs. Pourquoi le général Rigaud refuse-t il de m'obéir? C'est parce que je suis noir; c'est parcequ'il m'a voué, à cause de ma coulenr, une haine implacable. Pourquoi refuserait-il d'obéir à un général français comme lui, qui a contribué plus que n'importe qui à l'expulsion des Anglais. Hommes de couleur, par votre fol orgueil, par votre perfidie, vous avez déjà perdu la part que vous possédiez dans l'exercice des pouvoirs politiques. Quant au général Rigaud, il est perdu; il est sous mes yeux au fond d'un abyme; rebelle et traître à la patrie, il sera dévoré par les troupes de la liberté. Mulâtres, continua-t-il, je vois au fond de vos âmes; vous étiez prêts à vous soulever contre moi; mais bien que toutes les troupes aillent incessamment quitter la partie de l'Ouest, j'y laisse mon œil et mon bras: mon œil pour vous surveiller, mon bras qui saura vous atteindre. »

Toussaint descendit de la chaire avec vivacité, traversa la foule

tremblante et menacée de nombreuses baïonettes qui étincelaient sur la place. Il alla se prosterner au pied du grand autel, pria Dieu avec ferveur et se releva en se signant. Il s'élança sur son cheval et se rendit au Palais du gouvernement où l'attendaient un grand nombre de colons blancs et de dames blanches qui le félicitèrent de ce qu'il venait de dire.

La foule s'écoula dans la consternation. Autant les hommes de couleur étaient abattus au Port Républicain, autant ils se montraient fiers, audacieux et intrépides dans le Sud où la présence de Rigaud les transportait d'enthousiasme.

Le général Bauvais qui avait été présent à l'Eglise pendant que Toussaint Louverture parlait, avait été déconcerté par les flots de paroles que celui-ci avait lancés sur la foule, et n'avait rien répondu pour relever l'honneur de sa caste. Mais il se rendit au palais national où il répondit avec énergie au général Toussaint. Il lui rappela que l'embarquement des Suisses avait été une malheureuse circonstance politique qui n'avait nul rapport avec les préjugés de castes, puisqu'un tiers environ de ces infortunés était composé d'hommes de couleur. Cette réponse faite dans un salon en présence d'une foule de blancs ne produisit aucun effet; le grand coup avait été porté à l'Eglise.

Les passions politiques étaient alors si animées que les noirs et les hommes de couleur, représentés par Toussaint et Rigaud, s'accusaient réciproquement des crimes les plus affreux et des projets les plus horribles, en présence des blancs qui jouissaient de leur lutte déjà engagée. Toussaint Louverture en jetant l'infamie sur les auteurs de l'affaire des Suisses condamnait des hommes qui dans cette circonstance furent toujours à nos yeux de bien grands coupables; mais s'il avait été moins dominé par la passion il eût songé que Bauvais pouvait lui reprocher d'avoir servi pendant longtemps avec zèle contre la liberté générale, sous les ordres de Jean François et de Biassou qui n'ont jamais cessé, pendant la guerre entre la France et l'Espagne, de vendre comme esclaves leurs prisonniers noirs du parti républicain. On peut nous objecter que Toussaint abandonna le parti espagnol à cause de cet affreux trafic; c'est un fait vrai; mais Bauvais et Pinchinat n'ont jamais cessé de gémir d'avoir cédé aux instances de Caradeux, de Praloto, de Lerembours, et d'avoir consenti à la déportation de leurs malheureux frères. Nous devons aussi nous rappeler que Boisrond le jeune, Daguin, Rigaud, Pétion avaient protesté, à l'époque, contre la décision par laquelle les Suisses furent embarqués; que Lambert qui était le commandant en second des hommes de couleur était noir. Au commencement de la révolution, alors que les idées de liberté générale étaient peu formulées, les noirs et les hommes de couleur luttant contre les préjugés enracinés des colons blancs, croyaient obtenir beaucoup en n'obtenant que peu; les idées révolutionnaires n'avaient pas encore complètement triomphé en France; les décrets de la Constituante, pour l'exécution desquels

les affranchis avaient pris les armes, ne proclamaient pas la liberté générale ; ils n'accordaient que quelques avantages politiques aux anciens libres noirs et jaunes. Pendant que Bauvais et Lambert sacrifiaient aux exigences des blancs les pauvres Suisses, Jean François et Biassou dont Toussaint était le conseiller, le secrétaire, offraient à l'assemblée coloniale de faire rentrer dans l'esclavage, pour 600 libertés accordées à leurs principaux officiers, les nombreuses bandes qu'ils dominaient ; et ces deux hommes Jean François et Biassou, même après la proclamation de la liberté générale par la Convention Nationale de France, continuèrent à faire le commerce d'esclaves. Il faut être égaré par la passion ou ignorer complètement les faits pour avancer qu'en 1789, 1790, 1791 et 1792, les idées de liberté générale fussent parfaitement formulées dans l'esprit, soit des noirs, soit des hommes de couleur. Ce sont les commissaires civils, Polvérel et Sonthonax, qui par l'acte du 29 Août 1793, ont rallié autour de l'arbre de la liberté les hommes généreux noirs, jaunes et blancs. Rigaud, Bauvais et Toussaint par leurs luttes héroïques contre le parti colonial soutenu par les anglais et les espagnols, ont ensuite fait triompher la cause sainte de la Liberté, de cette liberté universelle qui a élevé les enfans d'Haïti à la dignité de l'homme.

Après être sorti du palais national, le général Bauvais partit pour Jacmel, le lieu de son commandement, déterminé à ne prendre aucune part à la guerre civile. Quoiqu'il condamnât l'orgueil de Rigaud qui, à son avis, aurait dû se soumettre à l'autorité de Toussaint Louverture général en chef des armées de St. Domingue, en attendant de nouvelles instructions du Directoire exécutif, il lui répugnait cependant de combattre les guerriers du Sud qui représentaient véritablement le parti de la France. Bauvais, au lieu de songer à garder une neutralité qu'il était impossible d'observer, aurait dû dès lors, se prononcer, soit pour Toussaint, soit pour Rigaud. En se prononçant pour celui-ci il aurait fait tourner la fortune en faveur des hommes de couleur ; en se prononçant pour Toussaint, il aurait empêché la guerre civile d'éclater et nous eût sauvés des plus grandes calamités. Car Rigaud resserré dans le département du Sud, n'aurait pas même pu franchir le pont de Miragoâne et serait parti pour France, avant d'avoir tenté la lutte. La prépondérance de Bauvais serait devenue immense, et Toussaint forcé par les circonstances, l'eût nommé son lieutenant au gouvernement de St. Domingue. Dans tous les cas cette guerre de castes si sanglante n'aurait pas eu lieu.

Toussaint Louverture ordonna à Dessalines de réunir la garde nationale du Port-Républicain sur la place d'armes. Elle était en grande partie composée d'hommes de couleur. Elle se laissa désarmer sans opposer aucune résistance. Un seul mulâtre se montra homme, le jeune Moreau : il aima mieux briser son épée que de la rendre. Dessalines qui admira toujours le courage le prit sous sa protection. Il dit

à la mère de Moreau que Dieu avait béni ses entrailles, puisqu'elle avait donné le jour à un garçon d'une si grande détermination.

Toussaint lança ensuite contre Rigaud une proclamation foudroyante dans laquelle il parla du général Bauvais avec respect, le déclarant incapable de se liguer avec le traître et le rebelle du Sud, et promit de lui livrer les rênes du gouvernement colonial après la guerre.

Il n'y avait aucune sincérité dans ces paroles de Toussaint ; il voulait par des louanges et d'adroites caresses éloigner Bauvais de Rigaud, pour ne pas être obligé de combattre à la fois deux Républicains dont les sentimens patriotiques étaient connus, et pour n'être pas inquiété par la garnison de Jacmel pendant qu'il marcherait sur le Petit-Goâve. Il paralysera en effet les résolutions de Bauvais.

Rigaud, de son côté, publia un écrit dans lequel il reprocha à Toussaint d'avoir fait un traité secret avec le général anglais Maitland, et l'avertit que tous les vrais français ne cesseraient de le combattre.

« Toussaint ne sait-il donc pas, dit-il, que quand même la mort « trancherait le fil de mes jours, il est plusieurs de mes frères dont « les talens équivalent le peu que j'ai reçu de la nature, ainsi que « ceux que j'ai acquis par l'éducation et l'expérience ; tous ont le « même zèle pour la République, tous sont disposés à verser leur sang « pour sa défense ; nous marcherons ensemble, animés par les grands « exemples que nous ont donnés les héros de la France qui ont com-« battu qui ont vaincu toute l'Europe conjurée ; nous combattrons « aussi tous ceux qui attaqueront le département du Sud ; nous serons « invincibles ; le génie de la liberté me l'inspire ; mais si le succès « trahissait nos espérances, les ennemis n'y pénétreront qu'en mar-« chant sur nos corps, après nous avoir tous terrassés, et combien « nous en entraînerons dans notre chûte. . . . .

« Toussaint, croit-il, en prenant aujourd'hui un masque trompeur, « croit-il, dis-je, effacer du souvenir des hommes de couleur les vexa-« tions qu'il leur a fait éprouver ? Croit-il détourner leur attention « des maux qu'il leur prépare ? Non ! non ! ils savent qu'il leur « forge des fers et un joug mille fois plus pesant et plus cruel que « celui qu'ils portaient sous les anciens despotes. Barbare altéré de « sang, il porte à l'excès le désir d'une vengeance éclairée ; leur ané-« antissement même serait un spectacle trop doux à ses yeux ; il veut « qu'ils meurent tous les instans de leur vie, il veut chaque jour repaî-« tre ses regards avides de ce spectacle douloureux ; mais qu'il ne s'y « trompe pas : les hommes de couleur préfèreront la mort à l'escla-« vage ; animés par le désespoir dans lequel il les aura plongés, s'ils « ne peuvent vaincre les tyrans, ils s'enseveliront sous les ruines de « la patrie et ils emporteront avec eux dans le tombeau la gloire « d'avoir versé tout leur sang et rendu leur dernier soupir sous les « drapeaux de la République. » Dans les deux camps flottait le drapeau tricolore, et dans les deux camps l'on criait vive la France.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

1799.

Sommaire. Entrée au Port Républicain de la première division de l'armée du Nord. —Consternation des Rigaudins du Port-Républicain —Joie des colons blancs.—Arrivée à Léogane des troupes du Nord.—Composition de ces troupes.—Cause réelle de la guerre civile.—Politique de Toussaint à l'égard des hommes de couleur.—Exécution des hommes de couleur de l'Arcahaie, au Port-Républicain.—Les mulâtres de l'Arcahaie sont embarqués et noyés.— Les hostilités commencent à Faucher entre l'armée du Nord et les troupes du Sud.—Le chef de bataillon Octavius arrête l'armée du Nord à Faucher.—Dessalines est sans cesse battu par les Rigaudins.— Conduite de Bauvais.— Sa neutralité fatale à la colonie. — Arrivée de la division Moyse à Léogane.—Conduite molle de Moyse.—Pétion passe dans les rangs de Rigaud.—Il conseille à Toureau d'évacuer Thausin.—Toureau laisse une garnison au Blockaus.—Position du Blockaus.—Révolte de Bellegarde au Môle St. Nicolas.—Rigaud envoie au Môle Renaud Desruisseaux.—Roume autorise Toussaint à faire marcher des troupes contre le Môle.— Moyse & Clervaux se détachent de l'armée expéditionnaire du Sud et marchent contre le Môle. —Arrestation de Christophe Mornay.—Lettre de Toussaint à Christophe sur les hommes de couleur du Nord.—Rigaud vient des Cayes au Tapion.—Il blâme Toureau d'avoir évacué Thausin.—Faubert, Geffrard, Dartiguenave, Martignac, Jean Cécile, Compas, attaquent Thausin — Thausin est enlevé. — Bataille du Grand-Goâve (15 Août 1799). — Dessalines est battu. — Rigaud retourne aux Cayes, — Dessalines réoccupe le Grand-Goâve, et attaque Thausin avec des canons.—La flotte du Nord part pour bloquer les Cayes; elle est prise par les anglais.—Grande bataille au Grand-Goâve.—Dessalines battu, évacue le Grand-Goâve.—Il se retire à Papette.—Les troupes du Sud prennent Papette, ensuite Bellevue.—Trahison de Toureau.—Faute militaire de Rigaud.—Guerre du Nord.—Exécution des hommes de couleur.—Toussaint tombe dans une embuscade au Gros-Morne.—Toussaint s'établit aux Cahos.—Conduite de Maurepas au Port de Paix.—Clervaux et Moyse prennent le Môle St. Nicolas.—Proclamation de Toussaint du 11 Septembre 1799.— Réponse de Rigaud à l'Agent Roume.—Exécution des hommes de couleur de l'Artibonite au fort Williamson, aux Vases. —Toussaint tombe dans une embuscade à la hatte Aubry.— Désertion dans l'armée

du Nord à Léogane.— Conduite de Bauvais.— Dessalines gagne au parti de Toussaint, Lafortune et Conflant.— Bataille de Tavet gagnée par Birot sur les troupes de Toussaint — Toutes les forces de Toussaint réunies dans l'Ouest. — La guerre éclate entre Toussaint et Bauvais.— La guerre recommence avec fureur dans la ligne de Bellevue.— Lettre de Dessalines à Christophe relative aux hommes de couleur — Dessalines assiège Bellevue — Mort de Tessier — Evacuation de Bellevue.— Dessalines fortifie Papette.— Les Rigaudins se retranchent au Grand Goâve. — Humiliations subies par les hommes de couleur dans le Nord et dans l'Ouest. — L'agent Roume envoie en France le colonel Vincent — Dessalines marche contre Jacmel avec toutes les forces de Toussaint.

La plus grande consternation régnait au Port-Républicain parmi les hommes de couleur et les noirs rigaudins Depuis plusieurs jours, la pluie tombait avec abondance, et la nature semblait prendre part à cette consternation. Tout-à-coup un officier entra dans la ville, se rendit au bureau de la place, et annonça que l'armée du Nord descendant vers le département du Sud, était au portail St Joseph. Il était dix heures du soir. Aussitôt après cette nouvelle un adjudant de place précédé de douze tambours parcourut les rues à la lueur des flambeaux, publiant que les citoyens qui habitaient les quartiers par où les troupes devaient passer auraient à illuminer. Les colons blancs s'empressèrent d'obéir à l'ordre de l'autorité, et Borgella grand planteur du Cul-de Sac, transporté de joie, plaça vis-à-vis de sa maison une bassine de goudron à laquelle il fit mettre le feu. Les troupes du Nord défilèrent pendant une partie de la nuit, au bruit d'une marche lugubre; et le lendemain dans la matinée, le général de brigade Dessalines entra au Port-Républicain avec les derniers bataillons. Il était simplement vêtu, et montait un beau cheval. Il avait la tête enveloppée d'un madras surmonté d'un chapeau galonné. Les troupes du Nord ne s'arrêtèrent qu'un jour dans la ville; elles défilèrent pour Léogane dans la soirée qui suivit leur arrivée. Elles étaient mornes, silencieuses: de St-Marc à l'Arcahaie, les hommes de couleur avaient cherché à ébranler leur fidélité en leur disant qu'ils défendraient les intérêts des colons blancs, s'ils combattaient le général Rigaud.

Le colonel Christophe Mornay, commandant de la place du Port-Républicain, répandait dans l'armée ces idées qui rendaient les troupes irrésolues et leur ôtaient toutes sortes d'enthousiasme. Rien n'était si triste à voir que ces bataillons de noirs et d'hommes de couleur allant combattre des hommes de couleur et des noirs. Tous les citoyens généreux étaient plongés dans la plus profonde tristesse. Les colons seuls laissaient éclater la joie la plus vive; ils avaient le secret espoir que l'esclavage serait rétabli sur les ruines des deux partis. Ils ne se doutaient pas qu'ils étaient des instrumens entre les mains de Toussaint qui, après avoir vaincu Rigaud, les contraindra à respecter la liberté des noirs.

Dans les derniers jours de Juin 1799, l'armée de Toussaint Lou-

verture était en partie réunie à Léogane. Le général de brigade Moyse qui était encore dans le Nord, en avait le commandement en chef. Dessalines officier déjà très distingué devait commander sous ses ordres. Cette armée s'élevait à 10,000 hommes; Dessalines attendait du Nord d'autres troupes qui devaient en porter le chiffre à 20,000. Il y avait dans les rangs de nombreux hommes de couleur du Nord et de l'Artibonite. La 4e demi-brigade, dite des sans-culottes, et la 10e étaient presque en entier composées de mulâtres. Vaillant Gabart, homme de couleur, cruel et d'un grand courage, commandait un des bataillons de la 4e. Dans les rangs de Toussaint, on remarquait Dommage, * Guerrier, Montauban, Charles Bélair, Laplume, noirs; Ferbos, Larose, Bodin, hommes de couleur, officiers d'un rare courage.

Le général Rigaud n'avait à opposer aux masses de Toussaint Louverture que deux mille hommes, de bonnes et belles troupes, beaucoup mieux exercées que celles du Nord. Les bataillons du Sud étaient composés, officiers et soldats, de noirs et d'hommes de couleur confondus dans les rangs. Ils étaient commandés par des officiers d'une prodigieuse intrépidité : les Delva, les Vaval, les Jean-Louis François, les Jean Cécile, noirs; les Faubert, les Dartiguenave Batichon, les Geffrard, les Blanchet, les Tessier, les Renaud Desruisseaux, les Compas, les Martignac, les Octavius, les Piverger, les Gérin, hommes de couleur.

Les deux partis en présence invoquaient le nom de la France; l'un et l'autre prétendaient combattre pour la République. Il en est toujours ainsi dans les divisions intestines; chaque parti se croit le défenseur des intérêts nationaux. Quoique Rigaud se fut armé contre le général en chef reconnu par la France, il défendait cependant les vrais intérêts de la métropole, car Toussaint travaillait secrètement à l'indépendance de St. Domingue; et si Rigaud avait triomphé, la colonie fut demeurée irrévocablement à la France. Mais comme Toussaint, dans ses pièces officielles, proclamait le plus grand dévouement au Directoire exécutif qui ne lui avait pas enlevé sa charge de général en chef, il était secondé par l'agent Roume qui n'avait pas assez de perspicacité pour découvrir son projet d'indépendance, ou qui initié à la politique du Directoire voulait laisser écraser les hommes de couleur par les noirs, afin de rétablir la prépondérance métropolitaine sur les ruines des deux partis.

Si la politique française n'avait pas été d'abattre les hommes de couleur tout en affaiblissant les noirs, elle eût fait au début de cette guerre ce qui arriva en 1802, alors que le gouvernement consulaire ap-

* Toussaint appelait Dommage son Labienus. Dommage n'était pas son nom primitif : il fut un jour blessé dans une affaire ; Toussaint s'écria : c'est dommage ; et dès-lors il fut ainsi appelé.

prouva la conduite de Rigaud, déclara Toussaint en rébellion depuis l'embarquement d'Hédouville, et annula les grades qu'il avait donnés à partir de cette époque.

Quant à Toussaint, en triomphant de Rigaud, il aura renversé le principal obstacle à l'indépendance de St. Domingue. Nous autres haïtiens qui jouissons des bienfaits de cette indépendance que proclama Deasslines en 1804, nous devons remercier la Providence d'avoir secondé les armes de Toussaint, tout en condamnant les vengeances horribles et inutiles qu'il exerça après la victoire.

La guerre civile eut pour cause réelle la marche de Toussaint Louverture vers l'indépendance, marche que voulut arrêter le général Rigaud qui, au milieu des passions soulevées contre sa caste, ne croyait pouvoir se soutenir qu'à l'aide de la France républicaine : Rigaud ne croyait pas qu'il fût possible de révoquer le décret de la liberté générale.

Toussaint Louverture, pour rallier les masses noires à son parti, avançait hardiment que les hommes de couleur voulaient rétablir l'esclavage. Les mulâtres auraient-ils pu demeurer libres et citoyens, lorsque les noirs auraient été esclaves à cause de leur épiderme ? Naturellement il eût fallu reconnaître la suprématie du blanc qui aurait été, comme dans l'ancien régime, à la tête de la société coloniale. Les hommes de couleur qui souffraient encore des préjugés de l'aristocratie cutanée, malgré tout le sang qu'ils avaient versé pour devenir les égaux des blancs, ne pouvaient songer au rétablissement de l'ancien régime. Le projet prématuré de l'indépendance de St. Domingue à l'aide des Anglais, en 1799, devait rencontrer beaucoup d'obstacles, parce qu'alors les hommes de couleur en général et un grand nombre de noirs n'éprouvaient aucune inquiétude relativement au rétablissement de l'esclavage.

Toussaint qui était à Léogane, en partit, et se rendit au Port-Républicain où il fit arrêter tous les officiers de l'armée du Sud qui s'y trouvaient en permis pour leurs affaires particulières, avant le commencement des hostilités. Il se rendit ensuite aux Gonaïves et commanda de faire descendre vers le Sud le reste des demi-brigades du Nord et de l'Artibonite. D'après les instructions qu'il envoya à tous les commandans d'arrondissemens, un grand nombre d'hommes de couleur furent arrêtés. A l'Arcahaie un mulâtre nommé Constantin avisa le commandant de la place Bazin, noir, que les hommes de couleur conspiraient en faveur de Rigaud. Le colonel Laraque * qui commandait le quartier de l'Arcahaie fit arrêter les principaux conspirateurs et les embarqua pour le Port-Républicain. ** Ils furent livrés

* Laraque était un homme de couleur clair qui se disait blanc.

** Cameau père, Sannon Damiens, Mondésir Dasse, Valmé Cortade, Maurice Debelier, Laboulette Laboule, Sézaire Savary.

à une commission militaire qui les condamna à la peine capitale. Sezaire Savary ayant déclaré qu'il avait d'importantes révélations à faire à Toussaint Louverture, l'exécution fut suspendue. Toussaint vint des Gonaïves au Port-Républicain, fit amener devant lui Sezaire Savary (mulâtre). Celui-ci lui dénonça une foule d'hommes de couleur qui furent arrêtés et baïonettés sans jugement, au lieu appelé aujourd'hui la Croix des Martyrs. Déjà la prison du Port-Républicain était remplie de Rigaudins. Un officier de la 10e., Jean Philippe Dupin, en était le geolier. Il tenait toujours braquées devant la prison deux pièces de canon chargées à mitraille. Il livrait les infortunés qu'on envoyait à la mort à un nommé Jean Pierre qui présidait aux exécutions.

Quant à Savary, il obtint sa grâce; mais ceux qui avaient été condamnés avec lui furent fusillés dans le blockaus que les Anglais avaient élevé au Port-Républicain, sur la place du Cimetière intérieur.

Le général en chef ordonna que les hommes de couleur fussent partout désarmés. Robe, blanc, adjudant de place à l'Arcahaie, réunit les mulâtres au nombre de 200 sur la place d'armes, les désarma et les fit emprisonner dans une vaste maison qui fut cernée de troupes noires et blanches. Deux pièces de canon furent braquées contre la maison. Trente-et un mulâtres qui avaient des protecteurs parmi les blancs et les noirs furent mis en liberté. Les autres qui furent embarqués à bord du navire Lesca ne tarderont pas à être égorgés. Dans toutes les villes soumises à l'autorité de Toussaint la plupart des hommes de couleur furent désarmés comme à l'Arcahaie, et beaucoup furent fusillés

Pendant cet intervalle quelques demi-brigades du Nord s'ébranlèrent et marchèrent sur le Grand Goâve au-delà duquel était établie l'avant-garde de l'armée du Sud, à Thausin. Quand ces troupes atteignirent l'habitation Faucher, leur marche fut tout-à-coup arrêtée dans le grand chemin par Octavius et Compas à la tête du 4e. régiment du Sud. L'on se battit depuis sept heures du matin jusqu'à six heures du soir avec le plus grand acharnement. Enfin quand la nuit tomba, le général Laplume qui commandait l'avant garde de l'armée du Nord battit en retraite dans le plus grand désordre et se retira vers l'Acul de Léogane. Quatre cents hommes du Sud en avaient vu fuir 6000 du Nord.

L'adjudant général Toureau qui commandait en chef l'armée du Sud en l'absence de Rigaud, vint du Petit-Goâve à Thausin avec le reste de ses troupes qui ne s'élevaient qu'à 2,000 hommes. Il ordonna aussitôt au lieutenant-colonel Octavius de se maintenir sur l'habitation Faucher en avant du Grand-Goâve. Le lendemain à la pointe du jour trois cents hommes du 4e. régiment sous les ordres d'Octavius étaient rangés en bataille sur cette habitation. Dessalines dont l'ardeur n'était ralentie pas aucun échec et qui avait besoin d'aguerrir ses nombreuses

recrues, ordonna à Laplume d'attaquer les Rigaudins. Ses masses s'ébranlèrent ; mais les vives décharges du bataillon du Sud les firent reculer. Elles revinrent à la charge ; Octavius ne craignit pas de supporter les chocs les plus violents. Il les laissa s'approcher de nouveau, les culbuta par un feu terrible et s'élança sur elles à la baïonette suivi de ses grenadiers. Il terrifia par l'impétuosité de ses attaques les bataillons ennemis qui prirent la fuite dans le plus grand désordre. La 9e. demi-brigade éprouva des pertes considérables.

Octavius envoya demander des renforts à l'adjudant général Toureau : il promettait de poursuivre l'ennemi la baïonette aux reins jusqu'à Léogane. Toureau, au grand étonnement de l'armée, lui refusa ces renforts, contint l'élan de ses troupes, et lui envoya l'ordre de soutenir seul les efforts de l'ennemi, dut il être anéanti, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouvelles instructions.

Dessalines revint à la charge ; il lança contre Octavius la 11e commandée par le colonel Nérette. Cette demi brigade essuya des feux de pelotons si vifs et si meurtriers qu'elle battit en retraite laissant plus de cent hommes sur le champ de bataille ; la 8e. se présenta ensuite, et fut aussi culbutée. Le général Laplume ne pouvant forcer le chemin qui traversait l'habitation Faucher demeura en présence de l'ennemi, en attendant l'arrivée des autres troupes du Nord.

Ce brillant succès obtenu, au début de la campagne, par le bataillon d'Octavius, enflamma le courage des hommes de couleur et des noirs du Sud, et abattit extraordinairement le moral des troupes de Toussaint.

D'après les ordres de Toureau, Octavius se maintint toujours à Faucher, et la petite armée du Sud demeura campée à Thausin.

Jusqu'alors le général Bauvais qui avait à Jacmel, sous ses ordres, trois mille hommes dont 1800 de la légion de l'Ouest, les meilleures troupes de la colonie, était spectateur de la lutte S'il s'était prononcé pour Rigaud, il aurait pu, en prenant possession de Léogane, après une journée de marche, placer Dessalines entre deux feux et l'anéantir. Il aurait même pu s'emparer du Port-Républicain ; car le colonel Christophe Mornay qui commandait en cette ville et qui croyait qu'il allait se prononcer contre Toussaint, n'attendait que son arrivée pour lui livrer la place.

Pendant cet intervalle, les généraux Moyse et Clervaux arrivèrent du Nord à Léogane, à la tête de quatre demi-brigades et de dix bataillons de cultivateurs de la levée en masse. Ces nouvelles troupes portèrent à près de 20,000 hommes l'armée de Toussaint.

Le général en chef ordonna de former trois divisions de cette forte armée : la première fut confiée à Moyse, général en chef ; la seconde à Dessalines, la troisième, à Laplume.

Moyse ne déployait pas son ardeur ordinaire : il gémissait de cette guerre entre frères dont les blancs seuls devaient profiter, osait-il dire,

en rétablissant l'esclavage. Il eût voulu que Toussaint eût abandonné à Rigaud le commandement en chef du département du Sud jusqu'à Léogane inclusivement, en attendant de nouvelles instructions du Directoire exécutif de France. Le général Moyse, de vues bornées, ne pouvait comprendre que Toussaint ne s'efforçait d'écraser Rigaud qu'afin de renverser le principal obstacle à l'indépendance de Saint Domingue. Comme il était borgne, il disait souvent: je n'aimerai les blancs colons que lorsqu'ils m'auront rendu l'œil qu'ils m'ont crévé. Paul Louverture, colonel de la 10e. et frère de Toussaint, partageait les opinions de Moyse.

Léogane était inondée de troupes. Dessalines était absent de cette ville; il était allé reconnaître une position qu'occupaient les Rigaudins dans les montagnes; il cherchait en outre à s'aboucher avec Lafortune et Conflant, les deux chefs de bandes dont nous avons parlé, qui dominaient dans le quartier de la Vallée.

Le général Moyse, quoiqu'il se fût montré irrésolu se détermina à reprendre l'offensive. Il attaqua Faucher où était toujours campé Octavius. Il fut repoussé avec perte. Dans la retraite, la 5e du Nord perdit un canon; mais la 9.e faisant volte face le reprit. Toussaint ayant appris ce trait de la 9.e fit don à ce corps d'un tableau représentant ce fait d'armes. Dessalines de retour à Léogane, établit quelques embuscades autour du Faucher et transporta son quartier-général à Léogane.

Cependant l'armée du Nord, quoiqu'elle fut sans cesse culbutée, avait fini par s'animer. L'on entendait dans ses rangs, par intervalles, des cris de fureur contre les mulâtres. La plupart des officiers et des soldats de couleur voyaient leurs jours sans cesse menacés; la moindre froideur de leur part entraînait leur perte. Ils étaient obligés pour conserver leur existence de se montrer envers les rigaudins de leur caste plus impitoyables que les noirs. Le lieutenant colonel Gabart de la 4e. se faisait surtout remarquer par sa cruauté.

L'adjudant général Pétion, de la division Laplume, se détermina à abandonner la cause de Toussaint, voyant chaque jour égorger sous ses yeux beaucoup d'individus dont souvent le seul crime était d'avoir la peau jaune. D'un autre côté il avait appris que son arrestation avait été résolue. Au milieu d'une nuit obscure, pendant qu'une pluie abondante contraignait les soldats du Nord à abandonner leurs rangs pour chercher un abri contre l'averse, il monta à cheval sous prétexte d'aller visiter les avant-postes de la division Laplume. Quand il atteignit les bivouacs les plus reculés de l'armée du Nord, il pressa son cheval, se précipita dans les bois où il s'égara. Cependant à la pointe du jour, il arriva sain et sauf à Thausin. * Il fut accueilli avec joie

* Jean-Pierre Boyer depuis Président d'Haïti, et Segretier simple officier, passèrent avec lui dans l'armée de Rigaud. Boyer alors officier subalterne était adjoint à Pétion en qualité de secrétaire.

par l'adjudant général Blanchet, et par les autres officiers qui lui reprochèrent cependant de n'être pas venu les joindre avant le commencement des hostilités. On écrivit à Rigaud son arrivée; celui-ci s'en montra indifférent, et ne lui confia qu'un commandement sans importance. Pétion était cependant le plus habile des officiers de l'armée du Sud, celui qui eût pu faire triompher la cause des hommes de couleur, s'il en avait eu le commandement en chef. Sa trahison fit naître de nouvelles rigueurs contre les mulâtres de l'Ouest ; la plupart de ceux qui avaient eu des relations d'amitié avec lui furent égorgés.

Pétion qui connaissait exactement la force numérique des troupes de Toussaint, et qui savait que Dessalines se proposait d'assaillir l'armée du Sud, à la tête de toutes ses troupes, conseilla à Toureau d'éviter une bataille rangée, et d'aller se retrancher au point le plus élevé du chemin qui traverse le morne du Tapion, entre le Grand-Goâve et le Petit-Goâve. Toureau accueillit son avis, ordonna à Octavius d'abandonner Faucher, évacua Thausin, laissa une garnison dans un fort dit le blockaus, et se retira au Tapion avec son armée. Le blockaus était élevé sur un mornet dans un coude que forme le chemin qui conduit au Petit-Goâve. Il dominait la grande route et pouvait inquiéter considérablement par une artillerie bien servie les troupes du Nord qui couvraient la plaine.

Aussitôt après l'évacuation de Thausin Dessalines vint occuper cette position.

Pendant cet intervalle une insurrection formidable avait éclaté dans le Nord contre Toussaint Louverture. Cette diversion aurait dû amener la chûte du général en chef, si Rigaud avait su en profiter; car Toussaint se trouvera contraint de détacher de son armée de Léogane dix mille hommes qui, sous les ordres des généraux Moyse et Clervaux, iront combattre dans le Nord contre de puissans ennemis. Si Rigaud était venu se placer à la tête de son armée rien n'eût pu lui résister.

La ville du Môle Saint Nicolas commandée par Bellegarde s'était soulevée , et avait reconnu l'autorité de Rigaud. La 3e. demi-brigade du Cap , sous les ordres du colonel Noël, qui y était en garnison , s'était portée à de grands excès sur les partisans du général en chef. Golart lieutenant colonel d'un des bataillons de la 9e. demeuré au Port-de-Paix, avait soulevé la plupart des cultivateurs de Jean-Rabel, de Bombarde, et même ceux des mornes du Port-de-Paix. Au haut du Cap et au Limbé, le général Pierre Michel et le colonel Barthelemy se montraient disposés à se soulever aussi ; la ville du Fort Liberté manifestait des sentimens peu favorables à Toussaint Louverture.

Golart, à la tête de plusieurs milliers de cultivateurs, vint assaillir le Port-de-Paix où commandait le colonel Maurepas. Cette ville fut réduite en peu de jours aux dernières extrémités. Mais Maurepas

déploya le plus grand courage, tint une conduite admirable et résista sur tous les points aux efforts incessans des insurgés. En même temps, au Gros-Morne, aux Gonaïves, à St-Marc, à l'Arcahaie, à la Croix-des-Bouquets, les hommes de couleur annonçaient avec orgueil la chûte prochaine de Toussaint Louverture. Rigaud envoya au Môle, auprès de Bellegarde, comme son lieutenant, Renaud Desruisseaux. Celui ci partit avec des munitions de guerre et de bouche et quelques officiers.

Cette insurrection du Nord effraya l'Agent Roume qui voyait naître d'immenses malheurs dans la colonie. Il crut avec raison que la plupart des chefs des insurgés n'avaient méconnu l'autorité de Toussaint que parce que Hédouville l'avait déclaré en rébellion contre la France. Comme représentant de la France et Agent du Directoire, il résolut de ramener les esprits en faveur de Toussaint. En conséquence, le 15 Messidor an VII (3 Juillet 1799), il déclara que le général Rigaud était mis hors la loi, que le général en chef Toussaint Louverture était autorisé à faire marcher l'armée de la République contre les insurgés du Nord, et que tous les bâtimens de guerre français qui se trouvaient dans la colonie étaient à sa disposition.

Des dépêches qui venaient d'arriver de France l'avaient surtout déterminé à publier cet arrêté. Les citoyens Caze, aide-de-camp de Toussaint, et Guybre, son secrétaire, qui avaient été envoyés en France, après l'embarquement d'Hédouville, étaient revenus dans la colonie, sur l'aviso l'Enfant Prodigue, et la corvette la Diligence. Ils avaient apporté au général en chef des lettres de Granet chef de la 4.e division du ministère de la Marine et des Colonies, qui agissait au-nom de Ch. Maurice Talleyraud, ministre des relations extérieures, remplaçant provisoirement le ministre de la Marine. Toussaint avait appris postérieurement au retour d'Hédouville en France, les heureuses dispositions et les succès de ses enfans, Isaac et Placide, placés sous les yeux du gouvernement à l'Institut national et des colonies. « Vos enfans, général, lui avait-on écrit, sont devenus les nôtres, « parce que selon nos vœux, qui sont aussi les vôtres, ils croissent « pour la liberté. Pendant que vous secondez les vues du gouver- « nement à St Domingue, il nous est bien doux de remplir ici vos « intentions auprès de vos enfans. »

Le Directoire prévoyant les succès de Toussaint Louverture, le caressait pour qu'il ne s'isolât pas de la France, s'il parvenait à vaincre Rigaud dont il paraissait cependant souhaiter le triomphe. Jusqu'alors l'Agent Roume, Blanchard le secrétaire-général de l'agence, et Allier, secrétaire-général de la colonie, se montraient très-dévoués à Toussaint Louverture.

Celui ci aussitôt qu'il avait appris la révolte du Môle, n'avait pas perdu un instant. Il détacha de l'armée expéditionnaire du Sud dix mille hommes et les achemina sur le Nord, sous les ordres des gé-

néraux Moyse et Clervaux; celui-ci était homme de couleur. Il confia alors à Dessalines le commandement en chef de l'armée expéditionnaire du Sud; et Moyse reçut le commandement en chef de l'armée du Nord. Dessalines demeura à Thausin et au Grand-Goâve, à la tête de dix mille hommes. Les deux bataillons de la 9.e qui étaient au Grand Goâve, composés de jeunes gens du Port-de Paix et des environs de cette ville, reçurent l'ordre de ne pas sortir de l'Ouest: Toussaint craignait qu ils ne se joignissent à Golart. Il fit arrêter au Port Républicain, comme rigaudin, le commandant de la place Christophe Mornay, qui fut conduit sous escorte à St Marc d'où on l'embarqua pour les Gonaïves où il fut exécuté. Un des lieutenans colonels de la 8.e, Maçon, qui avait refusé de tirer sur les troupes du Sud, lorsque Faubert et Delva avaient pris le Petit Goâve sur Laplume, fut aussi arrêté. De nombreux hommes de couleur furent tués près du Port-Républicain, au lieu nommé le Four à-chaux. Le colonel de la 10.e, Paul Louverture, prit le commandement de la place du Port Républicain, et le général Agé, blanc, celui de l'arrondissement.

Toussaint écrivit la lettre suivante au chef de brigade Henri Christophe, commandant en chef l'arrondissement du Cap, et surveillant celui de l'Est:

« Port Républicain, 29 Messidor an VII (15 Juillet 1799).

« La révolte du Môle, mon cher commandant, vient de s'opérer « par les agens secrets du perfide Rigaud; ils ont des prosélytes par- « tout, et partout ils opèrent le mal qu'il faut cependant arrêter « dans sa source. Le Môle correspond directement avec le Fort-Li- « berté; il y sème la désunion, et j'ai la certitude que cette place « devait aussi se soulever et arborer l'étendard de la révolte; au Cap « même des agens y provoquent la rébellion; surveillez-les avec une « rigueur étonnante; déployez le caractère dur que nécessitent les tra- « mes de ces scélérats; tous les hommes de couleur en général se sont « donné la main pour culbuter St-Domingue, en le désunissant, et « en armant les citoyens les uns contre les autres; ils servent la « passion du rebelle Rigaud; ils ont juré de le servir et de l'élever « le chef suprême sur des corps et des cendres; dans aucun cas ne « molissez pas contre les hommes de couleur, et garantissez par une « activité sans égale, l'arrondissement que vous commandez, des hor- « reurs qui menacent déjà quelques uns.

« L'arrondissement de l'Est doit faire encore l'objet de votre solli- « citude dans des circonstances aussi critiques; vous savez combien « sont remuants les habitans de cette partie de la colonie; faites for- « mer des camps qui fassent respecter cette place, et employez et « faites même descendre des mornes les cultivateurs armés, desquels « vous croirez avoir besoin, pour également garantir cette place im-

« portante ; les hommes de couleur y sont aussi dangereux que vindi-
« catifs; n'ayez aucun ménagement pour eux; faites arrêter et même
« punir de mort ceux qui seraient tentés d'opérer le moindre mou-
« vement ; Vallière doit être aussi l'objet de tous vos soins.

« Je compte plus que jamais sur votre imperturbable sévérité; que
« rien n'échappé à votre vigilance.

« Je vous désire une bonne santé.

« Salut et amitié.

« TOUSSAINT LOUVERTURE. * »

Christophe exécuta les ordres de Toussaint avec la dernière rigueur.

Pendant ce temps les troupes du Nord campées à Thausin, et celles du Sud campées au Tapion, escarmouchaient sans cesse, sans cependant en venir sérieusement aux mains.

L'adjudant-général Toureau fit connaître à Rigaud les forces exactes de l'ennemi, et lui demanda des renforts afin qu'il put contraindre Dessalines à abandonner Thausin. Rigaud aussitôt qu'il eut reçu cette nouvelle, laissa les plaisirs auxquels il se livrait aux Cayes, et arriva au Tapion avec quelques officiers. Il était dans une agitation difficile à peindre; il tenait d'une main un pistolet, de l'autre un poignard; il menaçait tous ses officiers, et s'étonnait qu'ils eussent pu permettre à l'ennemi d'occuper Thausin. Il avait à la bouche un mouchoir blanc qu'il mâchait dans sa fureur. Il blâma publiquement Toureau de s'être retiré au Tapion en suivant les avis de l'adjudant-général Pétion. Il nourrissait contre le général Bauvais une jalousie dont Pétion et les autres officiers de la légion de l'Ouest éprouvaient les effets. Il ordonna de reprendre Thausin. Aussitôt les colonels Jn. Cécile, Faubert, Borichon, Geffrard, Delva se disposèrent à attaquer l'ennemi; Rigaud dirigea en personne les opérations. Faubert occupa les établissemens de Thausin avec deux pièces de canon ; le lieutenant-colonel Martignac tourna la purgerie de l'habitation, qui avait été crénélée et qu'occupait une demi brigade du Nord; Jean Cécile se présenta dans la savanne, et attaqua de front avec impétuosité. En un instant le feu devint général; et après plusieurs heures d'un combat très-sanglant, Dessalines culbuté sur tous les points se retira au Grand-Goâve. L'armée du Sud campa à Thausin; Rigaud y établit son quartier-général et repoussa quelques jours après une attaque opiniâtre que Dessalines dirigea contre lui.

Le 15 Août 1799, dans la matinée, le temps était magnifique. Les troupes du Sud qui s'élevaient à 1,800 hommes laissaient éclater le

* L'auteur tient cette lettre déposée dans ses archives particulières.

plus grand enthousiasme; orgueilleuses d'avoir leur général à leur tête, elles demandaient la bataille à grands cris.

Rigaud voulant profiter de l'ardeur de ses soldats, résolut de chasser du Grand-Goâve, le général Dessalines dont les troupes étaient encore terrifiées des défaites précédentes.

Le bourg du Grand-Goâve situé à une légère distance de la mer est bâti au milieu d'une petite plaine qui, bien cultivée à cette époque, était couverte de cannes à sucre et d'arbres fruitiers. Cette plaine était cependant assez étendue pour que Dessalines y put faire manœuvrer ses nombreuses troupes.

Après avoir jeté les yeux sur les bataillons du Nord qui présentaient une force de 10,000 hommes couvrant le Grand-Goâve, Rigaud forma trois colonnes de son armée: celle de droite composée du 2.e régiment de 400 hommes fut confiée au colonel Faubert; elle devait en pénétrant dans les bois de Thausin, prendre l'ennemi en queue, après avoir tourné le Grand-Goâve; celle de gauche composée du 4e régiment de 400 hommes, sous les ordres du général Geffrard, devait attaquer l'aile droite de l'ennemi, en longeant le rivage de la mer; et le général Rigaud, à la tête de la colonne du centre de 1,000 hommes devait s'avancer par le grand chemin. Rigaud avait pris la détermination de ne commencer le feu qu'après avoir entendu le bruit de la mousqueterie de la colonne de Faubert. Mais dans son impatience, il n'attendit pas ce signal, et ordonna d'attaquer, à 4 heures de l'après-midi. L'armée du Nord présentait un front qui s'étendait des bois de Thausin, au rivage de la mer. Le général Rigaud en attaqua le centre avec une impétuosité prodigieuse. Dessalines animé de son intrépidité ordinaire vit plusieurs fois fléchir ses troupes qu'il maintint cependant sur le champ de bataille, bravant la mort au premier rang, et frappant les soldats de sa canne. Ses grenadiers tombaient, par lignes entières, sous le feu vif et soutenu des soldats du Sud. Rigaud redoubla de fureur contre le centre, masse difficile à percer. Dessalines dont l'élan n'était pas soutenu par ses bandes lourdes et épaisses, résistait avec héroïsme aux efforts incessants des troupes du Sud. Tout-à-coup le régiment des Cayes entonne la Marseillaise; les autres corps répondent à son enthousiasme, le panache tricolore de Rigaud flotte comme un étendard au-dessus des bataillons; la colonne foudroyante s'élance par un nouvel effort, la baïonette en avant, et terrifie l'armée du Nord qui ne pouvant résister à une impétuosité si opiniâtre se rompt, abandonne le champ de bataille, et traverse le Grand-Goâve dans le plus grand désordre. Cependant la 4e demi brigade du Nord, dite des sans culottes, se maintenait encore sans s'ébranler, dans les jardins de cannes de Thausin. Ce corps était de 2,000 hommes. Rigaud lança contre lui le lieutenant-colonel Compas, à la tête de 200 grenadiers. Compas fit une seule décharge sur les sans culottes, et les aborda à la baïonnette; il fut renversé atteint d'une balle; la mêlée

devint horrible; Gabart Vaillant qui commandait les sans-culottes fut obligé d'abandonner sa position et de se replier sur le Grand-Goâve. Compas grièvement blessé, fut transporté à l'ambulance par ses grenadiers. Dès le commencement de la bataille Geffrard avait mis en pleine déroute l'aile droite de Dessalines, le long du rivage. Rigaud avait été blessé à la main pendant l'action.

Quatorze cents hommes qui venaient de donner en avaient vu fair dix mille. Cette journée mémorable prouve que Rigaud eut été invincible s'il était demeuré toujours à la tête de ses troupes. Ses longues absences de l'armée feront naître d'affreuses trahisons, et de funestes divisions parmi ses lieutenans qui voudront tous commander les uns aux autres. Les officiers s'étaient couverts de gloire; tous les soldats avaient été des héros, et les recrues avaient rivalisé d'intrépidité avec les vétérans. L'armée du Sud avait perdu 200 hommes, et celle du Nord plus de mille.

Dessalines eût été écrasé, si le colonel Faubert avait pu donner à la tête des 400 hommes qui formaient l'aile droite de l'armée du Sud. Egaré pendant la nuit dans les bois de Thausin, par des guides infidèles, il tomba au milieu des bataillons ennemis. Il y eut un grand carnage dans l'obscurité; les troupes du même parti ne se reconnaissant pas s'entre-égorgèrent; ce n'était qu'un cri dans les troupes de Dessalines repandues au-delà du Grand Goâve, Faubert! Faubert! des demi-brigades du Nord s'entre-chargèrent avec fureur. Faubert eut son cheval tué sous lui; fait prisonnier pendant un moment, il fut délivré par Jn. Louis François, officier noir, un de ses chefs de bataillon. A onze heures du soir, il se replia vers les établissemens de Thausin; et à la pointe du jour il alla occuper le Grand-Goâve qu'avait abandonné Dessalines. Rigaud en attaquant avec trop de précipitation, ne voulant pas attendre le signal dont il était convenu avec Faubert, n'obtint qu'un demi succès. Il ordonna à celui ci de rentrer a Thausin où était réunie son armée. Brave soldat, mais mauvais chef d'armée, il partit pour les Cayes où l'appelaient toujours ses plaisirs. Voilà l'homme auquel était confié le sort de toute la population de couleur. Toussaint faisait preuve de talent quand il disait: Monsieur Rigaud me convient pour faire la guerre; Dieu m'en garde de le faire arrêter! si je le faisais emprisonner sa caste trouverait facilement un chef qui vaudrait mieux que lui.

Dessalines vint réoccuper le Grand-Goâve et les deux armées demeurèrent en présence, se livrant chaque jour à des escarmouches. Toussaint profitait des fautes de Rigaud pour instruire et discipliner ses troupes.

Dessalines sans perdre un instant fit venir des pièces d'artillerie de Léogane, et assiégea régulièrement le retranchement de Thausin qu'il canonna avec activité. Le blockaus répondit énergiquement à son feu.

Dès le lendemain la famine se fit sentir et à Thausin et au blockaus; les barges du Sud formées en deux escadres, la division rouge et la division bleue, commandées par le capitaine Panayoty, ne pouvant lutter contre les gros navires de guerre de la République, cessèrent d'approvisionner l'armée de Rigaud.

Toussaint ordonna au chef de l'escadre républicaine, le lieutenant de vaisseau Lacroix, d'aller bloquer les Cayes. Lacroix monté sur la goëlette de l'Etat le *Vengeur*, partit avec son escadrille. Le 26 Août, il arriva à la hauteur du cap Tiburon, et jeta l'ancre. Un bâtiment anglais de 32 canons, le *Solebay*, capitaine Poyntz, l'attaqua et le captura, ainsi que les navires sous ses ordres. Il y en avait quatre montés par 520 hommes: l'*Egyptien* de 20 canons, le *Vengeur* de 16 canons, une corvette de 18, et un brick de 16. Ces bâtimens conduits à Kingston de la Jamaïque, furent condamnés et vendus. Toussaint envoya à la Jamaïque un parlementaire chargé de réclamer ces navires, attendu, disait-il, qu'ils n'avaient point été armés contre le pavillon britannique, mais bien contre les rebelles du Sud, et que tous les peuples civilisés devaient s'entendre pour écraser les révoltés. Ses démarches furent infructueuses. Le gouverneur anglais lui fit répondre que ces navires portaient le pavillon français et qu'ils étaient par conséquent de bonne prise.

Pendant cet intervalle, Dessalines dirigeait une attaque générale contre l'armée du Sud. Il établit un mortier contre Thausin; mais les canons du blockaus le démontèrent. Une de ses colonnes passa par le rivage de la mer, pour occuper le sommet du Tapion qui dominait le blockaus; cette colonne fut arrêtée et culbutée par le colonel Geffrard. En même temps Toureau sortit des retranchemens de Thausin contraint par ses troupes que la faim tourmentait. L'armée du Nord fut enfoncée et mise en déroute. Dessalines talonné par Faubert abandonna le Grand-Goâve et se retira à Papette qu'il fortifia. Les guerriers du Sud trouvèrent au Grand-Goâve beaucoup de munitions de bouche que l'ennemi avait été forcé d'abandonner. Le retranchement de Papette était protégé par le bateau le *Général Dessalines* et plusieurs autres bâtimens de guerre, sous les ordres du chef d'escadre Cottineau. L'armée du Sud s'ébranla pour enlever cette position, après être sortie du Grand-Goâve. Toureau confia à Pétion le commandement de l'artillerie. L'élan des Rigaudins fut arrêté par le feu vif et meurtrier et de Papette et de l'escadre. Pétion, au milieu de la mitraille, fit avancer ses canons sur le rivage, les pointa contre les navires ennemis et en éteignit le feu. Indigné de la mollesse de Toureau, il avait pris sur lui de faire agir l'armée. Il lança l'infanterie contre les retranchemens, les enleva à la baïonette, et poursuivit l'ennemi, en le talonnant jusqu'à Bellevue dont il s'empara.

Le découragement et la terreur étaient tels dans l'armée du Nord que le général Dessalines avait déjà ordonné d'évacuer l'Acul et Léogane sur le Port-Républicain. Toutes les femmes avaient été mises en

réquisition pour transporter les munitions et traîner les pièces d'artillerie. Si l'adjudant général Toureau avait voulu profiter de sa victoire, il fût entré au Port-Républicain, peut-être sans coup-férir. Mais il montra de l'hésitation ; l'armée en fut indignée ; elle demanda à grands cris à marcher contre l'Acul que l'ennemi n'avait pas encore abandonné. Toureau fut contraint de céder au vœu de ses troupes. Il confia à Pétion un faible détachement avec ordre d'attaquer l'Acul par les hauteurs de cette position. Pétion rencontra un poste ennemi qui arrêta sa marche. Il fit savoir à Toureau qu'il allait enlever ce retranchement avant d'assaillir l'Acul. Mais celui-ci lui expédia l'ordre de rentrer à Bellevue. Ce fut en vain que l'armée demanda à continuer ses succès. Toureau expédia à Laplume un courrier qui lui annonça qu'il pouvait se maintenir à l'Acul contre lequel il ne dirigerait aucune attaque, et qu'il ne demeurait lui-même dans les rangs de Rigaud que pour favoriser le triomphe des armes de Toussaint Louverture. Ce fut le premier acte de la trahison de Toureau, trahison qui ne sera découverte qu'à la fin de la guerre civile.* Cette petite armée du Sud, belle et aguerrie ne s'élevant qu'à 2,000 hommes environ, qui avait vu fuir devant elle dix mille soldats, se trouva tout à-coup arrêtée dans sa marche triomphante. Si le général Rigaud avait été à la tête de ses troupes, dirigeant lui-même les opérations, avec le courage qu'il avait déployé aux batailles de Thausin et du Grand Goâve, il serait déjà entré au Port Républicain. Mais par une inconcevable hésitation, il ne voulut pas, lui si audacieux, pousser ses conquêtes au-delà de Léogane, déclarant qu'il s'en tenait au commandement que lui avait confié Hédouville. Toussaint général en chef de la colonie, nommé par le Directoire, ne l'eût jamais souffert indépendant de son autorité. Il devait, une fois la guerre commencée, s'efforcer d'écraser son rival.

Pendant cet intervalle Toussaint Louverture conduisait avec vigueur la guerre du Môle St-Nicolas. Il se trouvait aux Gonaïves où il ordonna l'arrestation de la plupart des mulâtres en état de porter les armes qui n'étaient pas dans ses troupes. Beaucoup échappèrent à la mort soit par la protection des blancs leurs pères, soit par l'humanité du g^ral^ Moyse. A Léogane Dessalines en sauva un grand nombre, malgré les fureurs de Dieudonné Jambon qui les poursuivait avec le dernier acharnement. Plusieurs jeunes gens de couleur qui avaient été déjà conduits au lieu du supplice virent en lui un libérateur. Il enrôla dans la 4.e demi-brigade sa favorite dont il avait été le colonel tous ceux qui allant à la mort, démontraient de l'intrépidité. Il disait à celles de leurs mères qui venaient le prier de ne pas en faire des soldats : Ne pas les enrôler, que Dieu m'en garde! *j'aime mieux qu'ils soient soldats que fusillés.*

Toussaint partit des Gonaïves pour le Môle. Quand il arriva près du Gros-Morne, il tomba dans une embuscade que Golart avait établie.

* Traditions haïtiennes. Les officiers de cette époque rapportent ce fait, la plupart.

Il essuya plusieurs feux ; l'obscurité de la nuit favorisa son évasion. Il revint sur ses pas et alla établir son quartier général dans les montagnes des Cahos, d'où il dirigea les opérations de l'armée du Nord. Le 19 Juillet 1799, il lança une proclamation qu'il adressa aux citoyens composant la garnison du Môle ; il leur promit d'oublier le passé, s'ils s'empressaient de se soumettre aux ordres du général Clervaux ; il les menaça, s'ils agissaient autrement, de les bloquer par terre avec une forte armée qui s'avançait contre eux, d'après les ordres de l'agent Roume; il leur annonça que le traître Rigaud avait été mis hors la loi par l'agent du Directoire qui représentait la France à St. Domingue.

Il fit marcher contre Golart, non seulement les troupes régulières sous les ordres de Moyse et de Clervaux, mais encore les Miliciens du Limbé, de Plaisance, d'Ennery, du Gros-Morne, du Port Margot, du Borgne, du Cap-Français et de la plaine du Nord.

Le colonel Maurepas commandant du Port-de-Paix, quoiqu'il fut assailli de toutes parts par les bandes de Golart, fit plusieurs sorties qui furent heureuses.

Pendant ce temps, le général Moyse, à la tête de la 5e. et de nombreux cultivateurs armés, atteignit le Port-de-Paix, et attaqua les bandes de Golart avec une rare opiniâtreté. Il les battit et les dipersa dans les bois. Golart alla se retrancher à Jean-Rabel. Après avoir entièrement dégagé le Port-de-Paix, Maurepas exerça de cruelles vengeances sur ses prisonniers : il les fit attacher à la bouche des canons et enlever par la mitraille. Ce fut ainsi que périrent un jeune capitaine de gendarmerie nommé Couliot, Jacques Laciente, riche bourgeois de la ville, et Lazarre, officier de dragons, hommes de couleur.

Le général Clervaux, de son côté, était arrivé devant Bombarde, avec la 6.e demi-brigade. Il envoya auprès des révoltés qui s'étaient renfermés dans le fort de ce bourg un parlementaire qui leur offrit une amnistie, s'ils voulaient se rendre. Cette offre fut repoussée. Clervaux donna un formidable assaut à la redoute qui fut enlevée après une énergique résistance. Il s'élança ensuite dans la route nommée la Gorge, se dirigeant sur le Môle St-Nicolas, laissant derrière lui tous les postes ennemis.

En même temps Moyse partait du Port-de-Paix, enlevait Jean-Rabel sur Golart, et dispersait les bandes ennemies dans les mornes du Moustique. Golart se retira dans des montagnes rocailleuses, inaccessibles d'où il ne sortira qu'en 1802, à l'arrivée de l'expédition de Leclerc, après avoir soutenu avec succès, pendant trois ans, les efforts des troupes de Toussaint Louverture.

Moyse continuant ses succès, marcha sur le Môle St-Nicolas, en suivant les côtes de fer. Cette ville fut étroitement bloquée par terre par les divisions Clervaux et Moyse, et par mer, par l'aviso de l'Etat

l'*Enfant Prodigue*, par le Vengeur et par plusieurs autres navires. Bellegarde et Renaud Desruisseaux commandaient dans la place. Elle fut vigoureusement canonnée pendant plus d'une semaine. La garnison se montra bientôt découragée ; elle ne put résister plus longtemps aux troupes innombrables qui l'assaillaient. Renaud Desruisseaux et Bellegarde perdant l'espoir de pouvoir supporter un assaut général que préparait Moyse, se jetèrent dans un canot pendant une nuit obscure, avec le trésor de la ville, passèrent au travers des bâtimens qui bloquaient le port, et arrivèrent sains et saufs dans le Sud. Le jour qui suivit leur départ, l'armée du Nord pénétra dans la place ; plusieurs centaines de têtes tombèrent sous la hâche des vainqueurs : tous ceux qui avaient embrassé avec chaleur la cause de Rigaud furent exécutés. Les partisans de Toussaint qui avaient été emprisonnés furent mis en liberté. La tranquillité rétablie par la terreur régna dans la ville que la plupart des habitans avaient abandonnée.

Dans les premiers jours de Septembre, Toussaint se rendit au Môle Saint-Nicolas. Le 25 Fructidor an 7 (11 Septembre 1799), il y publia une proclamation dont les principales dispositions peignent bien le délire politique dont tous les esprits étaient alors saisis. Après avoir annoncé aux habitans de la colonie que les complices de Bellegarde et de Golart avaient été jugés, punis de mort ou emprisonnés, après avoir conseillé aux citoyens de se prémunir contre les insinuations perfides du traître Rigaud, il rappela que celui ci s'était emparé par trahison du Petit-Goâve et du Grand Goâve qu'il avait ensanglantés par l'assassinat de leurs habitans sans distinction d'âge ni de sexe, qu'il avait ensuite ourdi une conspiration ayant pour but d'enlever le Nord et l'Ouest à l'autorité légitime, et que ses agens avaient parcouru tous les quartiers pour faire entrer les hommes de couleur dans son parti. Il prétendit que ces agens disaient aux uns que les mulâtres étaient les seuls véritables habitans de St-Domingue, que cette île leur appartenait de droit, que la France appartenait aux blancs, la Guinée aux nègres, et qu'ils devaient en conséquence seconder le général Rigaud qui voulait leur assurer l'entière possession de leur pays ; qu'ils disaient aux autres que Toussaint voulait exterminer la caste des mulâtres, et se rendre indépendant de la France, à l'aide des Anglais, qu'il voulait replonger les noirs dans l'esclavage, et que les blancs qu'il favorisait étaient les plus cruels ennemis des noirs.

Après avoir exposé les moyens qu'avait employés le général de couleur pour le renverser et se mettre en son lieu et place, Toussaint annonça, avant de terminer sa proclamation, que le traître Rigaud jugeant les noirs d'une nature inférieure à celle des mulâtres, s'était cru humilié d'obéir à un nègre, et ne s'était soulevé contre lui que pour ce motif. Il ajouta que les blancs et les noirs avaient été créés au contraire pour s'aimer, et que les hommes de couleur seuls pouvaient redouter leur union ; qu'il avait eu il est vrai des négociations avec le général

Maitland, mais que c'était en qualité de général français, dans le but de prendre des arrangemens avec le consul des Etats-Unis, relatifs à la sûreté du cabotage qui allait s'établir d'un port à l'autre de la colonie en faveur des Américains. Après avoir avoué ses négociations avec les Etats-Unis, il déclara que du reste, il ne devait compte de sa conduite qu'au gouvernement français et à son agent, qu'il n'avait jamais songé à détruire les hommes de couleur, puisque dans le Nord et dans l'Ouest il leur avait confié des arrondissements, qu'il avait dans son armée un grand nombre de mulâtres; et qu'il n'avait pu songer à l'esclavage des noirs puisqu'il était noir.

On doit se rappeler que le général Hédouville en s'embarquant pour France avait déclaré que Toussaint Louverture s'était entendu avec les Anglais et le gouvernement fédéral des Etats-Unis pour se rendre indépendant de la France. Il était parfaitement instruit de toutes ces négociations secrètes. Quelles pouvaient être du reste ces négociations avouées par Toussaint lui-même qui n'en fit jamais part au Directoire? Le général Pamphile de la Croix raconte dans ses mémoires que le général Boudet lui communiqua au Port-Républicain, en 1802, toutes ces négociations, monument de la trahison de Toussaint envers la France.

Toussaint ne fit jamais égorger les femmes et les enfans de couleur comme l'avançait Rigaud; il était dans le vrai, quand il annonçait dans ses proclamations qu'il ne porta jamais aucune attention au caquet des femmes, quoique plusieurs eussent trempé dans des conspirations. Mais il fit immoler sans pitié tous les partisans de Rigaud, en état de porter les armes. Quant à ce dernier il ne fit jamais assassiner des individus de tout âge et de tout sexe; ses troupes en entrant au Petit-Goâve, pillèrent la ville; mais elles n'égorgèrent aucun citoyen.

Pendant l'insurrection du Nord, le général Rigaud qui aurait pu forcer le cordon que Dessalines avait établi de Léogane aux montagnes de Jacmel, ne sortit pas des Cayes où il oubliait les soins de la guerre, livré à de frivoles occupations. Dessalines profitant de son inaction, exerçait ses troupes aux évolutions militaires, et les préparait à vaincre un ennemi jusqu'alors très-supérieur en tactique. L'armée du Sud retranchée à Bellevue, se contentait d'en venir de temps à autre à quelques escarmouches avec les troupes du Nord, et le général Rigaud, sans avoir fait une diversion favorable à Bellegarde et à Golart par une marche audacieuse sur le Port-Républicain, les avait laissé écraser, comme il avait été spectateur tranquille de l'embarquement d'Hédouville.

Le décret de l'agent Roume par lequel il fut mis hors la loi l'affligeait profondément. Cependant dans une de ses proclamations il s'écrie: « Que fait le citoyen Roume? spectateur de tant d'horreurs, il les sanc« tionne par son silence; l'agent de la République n'est plus que « l'agent de ses ennemis; il n'écrit et ne parle que pour prostituer « son langage et son autorité à leurs vues criminelles. »

L'agent loin de garder une sorte de neutralité avait déclaré que les départements demeurés fidèles à la République marcheraient contre les rebelles du Sud.

Pendant ce temps les hommes de couleur du parti de Rigaud continuaient à être égorgés sur tous les points de la colonie; un grand nombre de noirs succombaient avec eux. *

Robe découvrit à l'Arcahaie une conspiration; il y restait soixante hommes de couleur cautionnés par des blancs et par des noirs. Robe les fit arrêter et ensuite embarquer pour Léogane. Quand ils arrivèrent dans le canal de la Gonave on lia le père avec le fils, le frère avec le frère, on les tua à coups de baïonettes malgré leurs lamentations, et on jeta leurs cadavres à la mer. Ceux qui furent épargnés furent débarqués à Léogane; Dessalines se hâta de les incorporer dans la 8e et dans la 11e pour les mettre désormais à l'abri de tout supplice. Les hommes de couleur arrêtés au Mirebalais, aux Verrettes et dans tout le quartier de l'Artibonite étaient réunis au fort Williamson, à l'extrémité de la plaine des Vases à l'Arcahaie, où ils étaient immolés.

Toussaint était parti des Gonaïves pour se rendre au Port-Républicain. Quand il arriva à la hatte Aubry, près de la Source Puante, il tomba dans une embuscade que lui avaient dressée quelques hommes de couleur. Sa voiture qui le précédait et qui ne contenait personne fut transpercée de balles. Aussitôt qu'on apprit cette circonstance à la Croix-des-Bouquets, un bataillon de la 10e qui y était en garnison arrêta une trentaine de mulâtres. Le capitaine Péronneau, homme de couleur, rallia autour de lui soixante des siens, attaqua avec impétuosité, dans le grand chemin du Port-Républicain, les soldats de la 10e qui escortaient les prisonniers, délivra ces derniers la plupart et se jeta avec eux dans les bois. Les bourreaux des hommes de couleur de Léogane étaient un mulâtre nommé Morba, et le colonel Dieudonné Jambon, noir. Une forte désertion avait lieu dans l'armée du Nord retranchée à Léogane. Toussaint ne l'arrêta qu'en faisant décimer les déserteurs en présence de l'armée.

Nous avons vu que pendant les luttes de Dessalines et de Rigaud au Grand-Goâve, une insurrection formidable avait éclaté dans le Nord contre Toussaint Louverture, que celui ci avait été obligé de détacher de son armée de Léogane près de dix-mille hommes qui, sous les ordres de Moyse, avaient été envoyés dans le Nord, et que Rigaud demeurant toujours aux Cayes, n'avait rien fait pour profiter de cette circonstance si favorable au succès de sa cause. De son côté, le général Bauvais,

* Un blanc nommé Talbette était chargé de les noyer dans le canal de l'Arcahaie. Il déclarait sans cesse qu'il avait été pris en réquisition par le peuple pour saigner les mulâtres. Le poignard dont il se servait était cassé; il disait qu'il l'avait brisé dans les côtes des hommes de couleur.

commandant de l'arrondissement de Jacmel, observait jusqu'alors la plus parfaite neutraiité, quand il aurait pu, commenous l'avons dit, en marchant sur Léogane, écraser Dessalines dont les forces étaient considérablement affaiblies. Bauvais avait découvert, de part et d'autre, de grands torts. Toussaint ne l'avait pas inquiété parce qu'il avait besoin de le ménager, ayant dans Rigaud un ennemi déjà assez redoutable. Comme général en chef de la colonie, il eût pu lui ordonner de marcher contre le Sud; mais il n'ignorait pas ses sympathies pour la cause de Rigaud devenue celle des hommes de couleur; aussi l'attaquera-t il dès qu'il se sentira assez fort pour le vaincre.

Bauvais tenait sous son influence le fameux Lamour Dérance, guerrier sauvage, indomptable, qui occupait, dans l'indépendance de toute autorité, les montagnes du Grand Fond, de la Selle et du Bahoruco.

De nouvelles circonstances qui se présentèrent contraignirent Bauvais à prendre une attitude moins indifférente. Lafortune et Conflant, guerriers de la trempe de Lamour Dérance, exerçaient dans les quartiers de la Vallée et de Baynet, non loin de Jacmel, une puissante influence sur les cultivateurs, et reconnaissaient l'autorité de Bauvais. Au commencement de la guerre civile, Rigaud s'apercevant que la neutralité de Bauvais lui deviendrait fatale, avait envoyé à Baynet un commandant du régiment de Faubert, nommé Bouchard, avec ordre d'exciter à la révolte le quartier de ce bourg. Conflant et Lafortune, sur les instigations de Bouchard, avaient pris les armes; mais Bauvais était parvenu à éteindre cette révolte. Mais vers le milieu de Septembre, pendant que Toussaint portait les derniers coups à l'insurrection du Nord, le général Dessalines qui n'ignorait pas l'alternative pénible dans laquelle se trouvait Bauvais, surtout depuis le massacre de tant d'hommes de couleur, avait envoyé de Léogane à la Vallée, des émissaires qui avaient gagné Lafortune et Conflant au parti de Toussaint Louverture. Ces deux chefs de bandes s'insurgèrent de nouveau contre le général Bauvais, assaillirent, à la tête de 400 hommes, l'habitation Desnoyers qu'occupaient trente gardes nationaux commandés par le capitaine Ridoré, et l'enlevèrent. Ridoré rentra à Jacmel, après avoir fait une honorable retraite.

Aussitôt après cette nouvelle révolte, Bauvais ordonna au chef de bataillon Auger, jeune homme de 23 ans, d'aller rétablir la tranquillité dans le quartier de la Vallée, plutôt par la persuasion que par la force. Auger, à la tête d'un détachement de la légion de l'Ouest, atteignit les quartiers en insurrection, et fit d'inutiles efforts pour entrer en négociations avec les révoltés. Lafortune, à la tête de plus de 1500 cultivateurs armés, l'assaillit avec vigueur, abattit ses plus braves grenadiers, et le contraignit à rentrer à Jacmel. Dessalines apprenant que cette nouvelle insurrection acquérait de l'importance, en avertit Toussaint Louverture qui lui ordonna d'envoyer plusieurs demi-brigades dans les montagnes de Jacmel. Néanmoins le général en

che tout en lui recommandant de respecter la neutralité de Bauvais qui n'était qu'apparente, soupçonnait-il, lui ordonna de prendre des mesures telles qu'il ne put communiquer avec le département du Sud, s'il venait à se prononcer en faveur de Rigaud. Il lui enjoignit aussi de susciter à Bauvais toutes sortes d'embarras, afin qu'il fut contraint de se prononcer pour l'un ou l'autre des deux partis, car la neutralité de ce général maître de Jacmel, la clef du département du Sud, devait rendre la guerre éternelle.

Dessalines achemina sur Tavet, dans l'arrondissement de Jacmel, le colonel Nérette, à la tête de la 11e demi-brigade, après lui avoir ordonné de soutenir secrètement Lafortune et Conflant. Quand Nérette occupa l'habitation Tavet, Bauvais se plaignit de ce qu'on ne respectait pas le territoire compris dans l'étendue de son commandement; cependant il n'avait rien à reprocher à Toussaint auquel le Directoire avait confié le commandement en chef de la colonie. Quoiqu'il voulût éviter d'en venir aux mains avec Toussaint Louverture, il résolut cependant d'empêcher les quartiers en insurrection de communiquer avec ceux qui lui étaient demeurés soumis. Il ordonna au colonel Birot, commandant de la légion de l'Ouest, d'aller s'établir près de l'habitation Dénard avec un bataillon de son corps, et plusieurs détachemens de gardes nationaux des quartiers de la *Grande Rivière* et *du Coq qui chante*. Le chef de bataillon Taco commandait ces détachemens. Birot se trouva campé non loin de Tavet qu'occupait la 11e demi-brigade. Pendant plus de vingt jours, les troupes du Nord et celles de Jacmel demeurèrent en présence sans en venir aux mains. Enfin le colonel Birot cédant à l'impatience des soldats de la légion de l'Ouest, et outrepassant les ordres de Bauvais, s'élança à la tête de 500 grenadiers contre Nérette qui commandait à 3000 hommes. Nérette s'était admirablement bien retranché à Tavet. Le bataillon de la légion de l'Ouest attaqua l'ennemi avec tant d'impétuosité à la baïonnette, qu'il le culbuta en moins d'une demi heure et enleva la position. La 11e. fit cependant une honorable retraite, et se retrancha à une lieue de Tavet, sur l'habitation Bérec, dans l'arrondissement de Léogane. Birot avait perdu 150 hommes, et avait été blessé dans l'action. Au lieu de conserver sa conquête, il se retira à Dénard d'où il se rendit seul à Jamcel, après avoir confié le bataillon de la légion de l'Ouest au commandant Gautier. Le général Bauvais condamna sa conduite qui devait attirer sur Jacmel toutes les forces de Toussaint Louverture; car celui-ci loin d'avouer qu'il soutenait Lafortune et Conflant, avait déclaré qu'il n'avait envoyé Nérette à Tavet que pour étouffer la révolte de ces deux chefs d'insurgés. Quand il passa en revue quelques jours après, la garnison de Jacmel, il dit à Birot: « Colonel, vous « serez l'auteur des malheurs qui vont nous assaillir. Quant à moi, « je ne redoute pas les canons du général Toussaint; mais je crains les « horreurs de la guerre civile. Je déplore la perte de mes braves qui

« ont péri à Tavet. La guerre va éclater entre moi et le général « Toussaint; plaise à Dieu que vous fassiez votre devoir, comme je « ferai le mien. » *

La lutte était effectivement devenue inévitable entre Jacmel et l'armée du Nord. Dès que Toussaint apprit le résultat de la bataille de Tavet, il s'écria que Bauvais s'était aussi soulevé contre la République. Il se hâta de faire descendre du Nord vers le Sud toutes les troupes qui avaient combattu Golart et qui avaient pris le Môle. Ces renforts portèrent à plus de 25,000 hommes l'armée de Dessalines campée dans le quartier de Léogane.

Nérette reçut l'ordre de réoccuper Tavet; le commandant Gauthier sortit de Denard, l'attaqua, fut repoussé avec une perte considérable. Peu de jours après, Gauthier apprit que de nouvelles troupes, sous les ordres du colonel Henri Christophe, étaient en marche pour renforcer Nérette. Il abandonna Denard et alla s'établir à Arreguy, à trois lieues de Jacmel. Dès lors Bauvais se résolut à supporter un siège régulier; il prit en conséquence toutes les mesures de salut public que nécessitait la circonstance.

Pendant cet intervalle, l'armée du Sud retranchée à Bellevue près de Léogane ne s'ébranlait pas. Maintenant que Jacmel s'était prononcé contre Toussaint, le général Rigaud pouvait encore se porter à la tête de son armée toujours pleine d'enthousiasme, livrer bataille à Dessalines, le battre et entrer au Port Républicain. Mais il perdait toujours un temps précieux en divertissemens, donnait des bals, et oubliait entièrement les opérations militaires. Par son inaction il avait donné à Toussaint le temps d'étouffer entièrement l'insurrection du Nord, de désarmer dans cette province et dans l'Ouest toute la bourgeoisie de couleur, d'instruire et de discipliner ses masses, et de réunir entre Léogane et Jacmel toutes ses troupes.

Le fort de Bellevue était commandé par le colonel Tessier et par Renaud Desruisseaux. En attendant de nouvelles instructions de Toussaint, Dessalines se contentait d'en venir quelquefois à des escarmouches. Vers la fin de Septembre, et dans les premiers jours d'Octobre, il eut sans cesse le dessous dans ces engagemens.

Charles Bélair, colonel de la 7e demi-brigade, commandait à Milton, un des camps du cordon de l'Ouest. Un officier noir de l'armée du Sud, déguisé en cultivateur, se présenta à ce camp, et lui annonça que ses frères fatigués du joug de Rigaud, désiraient lui livrer une forte position qu'ils occupaient à deux lieues dans l'intérieur des terres. Charles Bélair accueillit cet avis avec empressement et suivit le cultivateur, accompagné de quatorze officiers de son corps, au travers de petits chemins presque impraticables. Ils atteignirent un

* Renseignemens fournis à un de nos amis par M. Longchamp de Jacmel.

camp bien fortifié dans lequel l'on ne pouvait entrer qu'à l'aide d'une échelle. Le cultivateur leur dit que ceux qui voulaient se rendre ne s'étaient renfermés dans cette redoute avec leurs femmes et leurs enfans qu'afin de pouvoir se défendre contre les attaques des rigaudins. Charles Bélair ordonna à ses officiers de monter dans le fort. A peine y furent-ils arrivés, qu'à un signal donné, des soldats armés de sabres, se levèrent et les firent prisonniers. Charles Bélair n'eut que le temps de se sauver, après avoir abattu d'un coup de pistolet un mulâtre qui allait l'arrêter. Les prisonniers furent envoyés à St. Louis du Sud où ils demeureront dans les cachots jusqu'à la fin de la guerre civile. Cependant une lettre de Dessalines à Christophe, annonce faussement qu'ils furent tous impitoyablement égorgés. « Que ce trait marqué de perfidie, « vous fasse connaître l'ennemi que nous avons à combattre, la scélératesse « des hommes de couleur de la partie du Sud, et ce que nous avons lieu « d'attendre d'eux. Des êtres aussi barbares sont indignes de par- « don ; la vengeance nationale doit s'appesantir sur eux, et tous les « bons citoyens doivent se réunir en masse pour les mettre hors « d'état d'effectuer leurs projets destructeurs. Il est bien malheureux « que les hommes de couleur de la partie du Sud ne se comportent « pas comme ceux qui composent l'armée dont le commandement « m'est confié, et principalement les braves officiers des sans-culottes, « qui ont su, par leur obéissance, leur bonne conduite et leur cou- « rage, mériter l'estime et la confiance du général en chef, la mien- « ne et celle de tous les bons citoyens. »

Le corps des sans-culottes ou la 4e demi-brigade était composé en grande partie de jeunes gens de couleur. Plusieurs écrivains ont faussement avancé que Toussaint n'avait jamais ordonné le massacre d'un grand nombre d'hommes de couleur, et que Dessalines outre passant les instructions qu'il en avait reçues, s'était de son propre mouvement livré à ces horreurs. L'extrait que nous venons de citer, publié à l'époque dans le bulletin officiel de St. Domingue, prouve assez les sympathies de Dessalines pour la caste de couleur. Ce général ne laissa jamais lui échapper une occasion de faire l'éloge des mulâtres de son armée.

Dans les premiers jours d'Octobre, l'agent Roume confirma le général Dessalines dans le commandement en chef de l'armée de l'Ouest, et le général Moyse dans celui de l'armée du Nord. Les blancs européens de ces deux départemens, qui jusqu'alors, étaient demeurés neutres, furent tout à coup contraints par Toussaint Louverture de s'armer et de marcher contre le Sud. Ils renforcèrent l'armée sous les ordres de Dessalines de plus de deux mille hommes.

La redoute de Bellevue, qui depuis plusieurs mois arrêtait les masses de Toussaint, n'était armée que d'une pièce de 24 et de deux pièces de 8. Le 30 vendémiaire (22 Octobre), Dessalines l'attaqua vi-

goureusement. La garnison, animée par Tessier, répondit énergiquement, pendant toute la journée, à une batterie de plusieurs pièces de 8, qui dominait le fort. Le lendemain (1er brumaire), Dessalines ordonna à Cotineau, commandant de l'escadre du Nord, de s'approcher de la fortification, à la portée du canon. L'escadre, après s'être embossée, commença le feu à six heures du matin, pendant que les batteries de terre jouaient avec vigueur Le colonel Tessier, exhortant ses soldats à ne pas fléchir, fut emporté par un boulet. Le feu ne cessa qu'à midi de part et d'autre. La garnison de huit cents hommes se battit vaillamment; elle était assaillie par plus de vingt mille hommes. Une des pièces de 8 du fort Bellevue fut démontée par un boulet de 14. L'escadre fut renforcée par trois canonnières sous les ordres du lieutenant de vaisseau Lacroix. A deux heures de relevée du 23, elle recommença son feu contre le fort, et contre les embuscades que les rigaudins avaient établies sur le rivage de la mer. Les batteries de terre tonnèrent aussi de leur côté. Le canon ne cessa de se faire entendre qu'à la fin de la journée. La garnison de Bellevue avait éprouvé de grandes pertes; elle était privée de munitions de bouche. Il lui était devenu impossible de résister plus long-temps. Dans la nuit du 23 au 24 Octobre, le colonel Renaud Desruisseaux évacua Bellevue, après avoir envoyé au Petit-Goâve les munitions de guerre, et avoir enterré sa pièce de 24 dont il cassa un tourillon. Il se retira au Grand-Goâve près de l'adjudant-général Toureau, sans avoir été inquiété par l'ennemi qui ne s'était pas aperçu de sa retraite. Le 24 au point du jour le chef de bataillon Ferbos annonça au commandant Rousselot que Bellevue avait été évacué. Dessalines en fut aussitôt averti. Il entra dans le fort et fit brûler tous les cadavres qu'il y trouva. Il lança en même temps contre l'ennemi deux-cents hommes que le colonel Faubert écrasa près du Grand-Goâve. Faubert évacua la position qu'il occupait à huit heures du matin, passa audacieusement sous les yeux de l'ennemi, et rentra au Grand Goâve.

Le lendemain (25 Octobre), Dessalines détacha de son armée un bataillon de la 7.e sous les ordres du commandant Montauban, et l'envoya attaquer une faible position qu'occupaient des cultivateurs, à trois lieues de Bellevue. Le capitaine Marinier, à la tête de 400 hommes, découvrit les rigaudins, à la pointe du jour. Ceux ci en apercevant l'ennemi se replièrent sur le poste Thouin, où ils l'attendirent. Mais ils furent culbutés. Montauban prit ensuite possession de ce fort où quelques officiers du Nord avaient été faits prisonniers. Le colonel Charles Bélair se rendit maître de tous les camps établis parallèlement au fort Bellevue, qui formaient le cordon des troupes du Sud. Dessalines fit démolir et incendier toutes ces fortifications. Il confia la garde du camp Milton aux miliciens de Léogane, et réunit à son corps d'armée les 7.e et 9.e demi-brigades qu'il avait lancées contre l'arrière garde des

troupes du Sud; pour tenir en échec l'armée de Rigaud retranchée au Grand-Goâve, il fortifia le camp Papette.

Dans les départemens du Nord et de l'Ouest, les hommes de couleur qui par faveur n'avaient pas été égorgés et qui avaient été faits prisonniers, étaient livrés aux humiliations les plus ignominieuses et à toutes sortes de mauvais traitemens. On les contraignait à suivre les demi brigades, par pelotons, sans chapeaux, nu pieds, en guenilles, sous le bâton des soldats noirs; ceux qui osaient se plaindre étaient sur le champ fusillés. * La terreur était si grande que les journaux des départemens de l'Ouest et du Nord, ne prévoyant pas pour lequel des deux partis se prononcerait la fortune, transcrivaient les proclamations de Toussaint et rapportaient les faits sans oser se permettre aucune réflexion.

L'Agent Roume fut effrayé des horreurs qui se renouvelaient chaque jour de toutes parts. Il vit que les destinées de la colonie étaient compromises, et il ordonna au colonel du génie Vincent de s'embarquer pour France en le chargeant d'exposer fidèlement au Directoire Exécutif l'état de la colonie. Vincent partit, et les passions politiques se développèrent avec une nouvelle fureur. Déjà la révolution du 18 brumaire an VIII (9 Novembre 1799) par laquelle Bonaparte se saisit du pouvoir s'était opérée. Le gouvernement des consuls suivra à l'égard de St-Domingue la même politique que le Directoire.

Toussaint n'ayant plus rien à craindre des Rigaudins du Nord, et certain de contenir les troupes du Sud dans les limites du Grand-Goâve, ordonna à Dessalines de réunir sur un seul point toute son armée qui s'élevait alors à près de trente mille hommes, et d'aller assiéger Jacmel. Après la chûte de cette ville le département du Sud ne pourra plus offrir une longue résistance.

Dans les livres qui formeront le deuxième volume, nous raconterons le siège de Jacmel, la fin de la guerre civile, l'embarquement de Rigaud, le triomphe absolu de l'influence noire, et la domination de Toussaint Louverture sur toute l'île après la prise de possession de Sto Domingo. Nous verrons la constitution coloniale de 1801 qui fut presque un acte d'indépendance, provoquer l'expédition française de 1802; l'arrivée du général Leclerc, la guerre de trois mois et enfin la chûte de Toussaint. Après ce dernier évènement l'influence française sera rétablie à St Domingue; toutes les populations ne demandant que la paix, se rallieront autour du nouveau gouvernement, heureuses de jouir des droits attachés à la qualité de citoyen français. Mais l'esclavage rétabli dans les colonies françaises, en exceptant toutefois la Guadeloupe et St-Domingue, par la loi du 20 Mai 1802, la tentative

* Dans la gazette officielle de St-Domingue on lit l'ordonnance de Toussaint, à la fin de la guerre civile, par laquelle ces humiliations et ces mauvais traitemens cessèrent.

du rétablissement de l'ancien régime dans notre pays, contraindront les noirs et les hommes de couleur à s'unir franchement, pour la première fois, contre l'ennemi commun. Ces hommes que Bonaparte voulait replonger dans la servitude ou la dégradation, prendront la détermination de vaincre ou de mourir, terrasseront leurs persécuteurs après une lutte sanglante et proclameront l'indépendance d'Haïti. Les hommes de couleur et les noirs comprendront alors qu'ils n'avaient échappé les premiers à l'ancien avilissement, les derniers à la servitude, que par l'union franche et sincère qui avait existé entre eux pendant la guerre de l'indépendance. Pour effacer le souvenir de leurs rivalités de castes qui avaient fait leur malheur, ils se confondront, jaunes et noirs, sous la dénomination d'Haïtiens. Le pays reprendra donc son nom d'Haïti: Hispañola et St Domingue avait gémi sous la servitude; mais Haïti s'était fait exterminer à la fin du XV siècle plutôt que d'accepter le joug de l'Etranger. Le pays ayant conquis sa liberté primitive devait reprendre son ancien nom, qui rappelait un peuple moins heureux, mais non moins héroïque dans sa lutte pour la liberté.

FIN DU PREMIER VOLUME.

NOMS DES PERSONNAGES DONT IL EST FAIT MENTION DANS LE 1er VOLUME, EN SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE DE 1492 A 1799.

Christophe Colomb, *blanc.*
Guarionex, *aborigène d'haïti jaune.*
Caonabo, *caraïbe jaune.*
Béhéchio, *aborigène d'Haïti jaune.*
Anacoana, id.
Hyguanama, id.
Rodrigo de Cordoue, *blanc.*
Alonzo de Ojeda, id.
Aguado, id.
Barthélemy Colomb, id.
François Roldan, id.
Mayobanex, *aborigène d'Haïti jaune.*
Las Casas, *blanc.*
Bobadilla, id.
Ovando, id.
Esquibel, id.
Guorocuya, *aborigène d'Haïti jaune.*
Cotubanama, id.
Pedro de Cordoue, *blanc.*
Garcia Loaisa, id
Velasquez, id.
Hatuey, *aborigène d'Haïti jaune.*
Albuquerque, *blanc.*
Diégo Colomb, id.
Montesino, id.
Ximenes de Cisneros, id.
Zuazo, id.
Henri, *aborigène d'Haïti jaune.*
Valenzuela, *blanc.*
Barrio Neuvo, id.
John Haukins, id.
Francis Drake, id.
Noël d'Enombuc, id.
Warner, id.
Frédéric de Tolède, id.
Willis, id.
Levasseur, id.
Pierre-le-Grand, id.
Michel-le-Basque, id.
Nau l'Olonais, id.
Monbars, id.
Morgan, id.
Rausset, id.
D'Ogeron, id.

Delile, *blanc.*
Pouancey, id.
Padrejean, *noir.*
Franquesnay, *blanc.*
De Cussy, id.
St-Laurent, id.
Bégon, id.
Dumas, id.
Ducasse, id.
Pointis, id.
Boissy, id.
Deslandes, id.
Girard, id.
Iberville, id.
Choiseul Beaupré, id.
Gabaret, id.
D'Arquin, id.
Charles-de-Blénac, id.
Châteaumorand, id.
Mithon de Senneville, id.
De Sorel, id.
Montholon, id.
Champmélin, id.
Desclieux, id.
Makandal, *noir.*
De Nolivos, *blanc.*
De Bongars, id.
D'Ennery, id.
Vallière, id.
D'Argout, id.
De Bellecombe, id.
Ls-Ppe de Rigaud, id.
Santiago, *noir.*
Don Isidor, *blanc.*
Duchilleau, id.
Laluzerne, id.
Julien Raymond, *homme de couleur.*
Malouet, *blanc.*
De Peinier, id.
Chesnau, id.
Cambefort, id.
Ferrand de Baudières, id.
Valentin de Cuillon, id.
Labadie, *homme de couleur.*

Moreau de St.-Mery, *blanc.*
Bacon de la Chevalerie, id.
Lacombe, *homme de couleur.*
Charles Lameth, *blanc.*
Garran Coulon, id.
Larchevêque Thibaud, id.
Daugy, id.
Hanus de Jumécourt, id.
Borel, id.
Daubonneau, id.
Thomas Millet, id.
Brulley, id.
Campan, id.
Jouette, id.
Mauduit, id.
Lavale Gripière, id.
Proisy, id.
Cadusch, id.
Bordelier, id.
Galissonnière, id.
Le marquis de Sto-Domingo, id.
Vincent, id.
Fierville, id.
Codère, id.
Labuissonnière, *homme de couleur.*
Joly, id.
Milscent, *blanc.*
Boisrond le jeune, *homme de couleur.*
Bauvois, *blanc.*
Ogé, *homme de couleur.*
Fleury, id.
Guiton, *blanc.*
Chavannes, *homme de couleur.*
Sicard, *blanc.*
Blanchelande, id.
Don Garcia, id.
Vicente de Faura, id.
Fleurieu, id.
Rigaud, *homme de couleur.*
Bleck, id.
Remaray, id.
Faubert, id.
Lefèvre Duplessis, *blanc.*
Pinchinat, *homme de couleur.*
Jacques Ogé, id.
Praloto, *blanc.*
Madame Martin, *blanche.*
Village, *blanc.*
Pierre, *noir.*
Caradeux, *blanc.*
Merveillère, *blanc.*
Buisson Desmarre, *homme de couleur.*
Poisson, id.
Renaud, id.
Ferrier, id.
Cormier, *blanc.*
Linguet, id.
Toussaint Louverture, *noir.*
Bouckman, id.
Flaville, id.
Thouzard, *blanc.*
Jeannot, *noir.*
Candy, *homme de couleur.*
Odelucq, *blanc.*
Daverhout, id.
Rouvrai, id.
Beugnet, id.
Brian Edward, id.
Affleck, id.
Jean François, *noir.*
Biassou, id.
Sulpice, *blanc.*
Casamajor, id.
Bauvais, *homme de couleur.*
Antoine Chanlatte, id.
Daguin, id.
Pierre Café, id.
Marc Borno, id.
Aubran, *noir.*
Doyon, *homme de couleur.*
Tessier, id.
Pétion, id.
Labastille, id.
Jn.-Bte. Boyer, id.
Lambert, *noir.*
Jn.-Fçois Lespinasse, *blanc.*
Drouillard, id.
Tarbé Lamarre, id.
Barthélemy, *homme de couleur.*
Pierre Pelerin, id.
Jourdin, id.
Gérin, id.
Roy de Kermeler, *blanc.*
Lapointe, *homme de couleur.*
Gamot, *blanc.*
Lerembourgs, id.
Borno aîné, *homme de couleur.*
Charles Haran, id.
Louis Bonneau, id.
Cadet Chanlatte, id.
Barthélemy Richiez, id.
Bélanger, *blanc.*

Guillot, *blanc.*
Dhérison, id.
Lahuproye, id.
Behague, id.
Girardin, id.
Dassas, id.
Taillefer, id.
Savary, *homme de couleur.*
Juste Chanlatte, id.
Caradeux de la Caye, *blanc.*
Grimouard, id.
Mirbeck, id.
Roume, id.
St. Léger, id.
Raynal, *homme de couleur.*
Duplessis, id.
Desprez, id.
Manzeau, id.
Bullet, *blanc.*
Bessière, id.
Pageot, id.
Caumot, id.
Picot, id.
Augustin Rigaud, *homme de couleur.*
Mangin d'Ouence, *blanc.*
Romaine Rivière, *homme de couleur.*
Breton de la Villandri, *blanc.*
Philibert, *noir.*
Cameau, *blanc.*
Canteloup, id.
Gauthier, *homme de couleur.*
Jn. Bte. Leroux, id.
Hyacinthe Ducoudray, *noir.*
Garion Santo, id.
Halaou, id.
Bébé Coutard, id.
Bélisaire, *homme de couleur.*
Dumontellier, *blanc.*
Cambis, id.
Fontanges, id.
Viart, *homme de couleur.*
Dubourg, id.
Chanlatte jeune, id.
Léaumont, *blanc.*
Villaret Joyeuse, id.
Roy de la Grange, id.
Bernard, *homme de couleur.*
Désombrage, *blanc.*
Lachaise, id.
Charbon, id.
Lafond, *homme de couleur.*
Noël Bias, *noir*
Rochefontaine, *blanc,*
Bontemps, id.
Thiballier, id.
Fleury, id.
Armand, *noir.*
Saint Cyr, *blanc.*
Esmangart, id.
Sercey, id.
Deschet, id.
Thiolière, id.
Walsh, id.
Doyle, id.
Samson, id.
Giles Bénèche, *noir.*
Maréchal, id.
Sonthonax, *blanc.*
Polvérel, id.
Ailhaud, id.
Tarbé, id.
Desparbès, id.
D'Hinisdal, id.
Delasalle, id.
Montesquiou Fesenzac, id.
Casting, *homme de couleur.*
Laveaux, *blanc.*
Cagnon, id.
Poitou, id.
Vimeur Rochambeau, id.
De Coigne, id.
Binsse, id.
Gervais, id.
Baillio, id.
Fournier, id.
Verneuil, id.
Délaire, id.
Raboteau, id.
Page, id.
Brulley, id.
Thomany, *noir.*
Lafuge, *blanc.*
Dessources, id.
De Russy, id.
Nully, id.
Dubuisson, id.
Després, id.
Dégouttes, id.
Harty, id.
Delaval, id.
Dufay, id.
Delpech, id.

Mamzelle,	*noir.*
Coutard,	*blanc.*
Guimbeau,	*noir.*
Albert,	*blanc.*
Delestang,	id.
Galbaud,	id.
Charette de la Colinière,	id.
Périgny,	id.
Masse,	id.
Barbot Roger,	*homme de couleur.*
Poncignon,	*blanc.*
Thomas Millet,	id.
Le baron de Valtière,	id.
Don Gaspar de Cassasola,	id.
César Galbaud,	id.
Tanguy Laboissière,	id.
Gauvain,	id.
Mars Belley,	*noir.*
Pierrot,	id.
Baptiste Léveillé,	id.
Martial Besse,	*homme de couleur.*
Villate,	id.
Bédos,	*blanc.*
Macaya,	*noir.*
Lafeuillé,	*blanc.*
Pierre Michel,	*noir.*
Paul Lafrance,	id.
Barthélemy,	id.
Zéphirin,	id.
Tabert,	*blanc.*
Debrosse,	id.
Duperrier,	id.
Domingeau,	id.
Ignace,	*homme de couleur.*
Lallemand,	*blanc.*
Vergniaud,	id.
D'Almonas,	id.
Vernet,	*homme de couleur.*
Guiambois,	*noir.*
Montalembert,	*blanc.*
Desfourneaux,	id.
Blanc Cassenave,	*homme de couleur.*
Lully,	id.
Badolet,	*blanc.*
Mouchet,	id.
Toureaux,	*homme de couleur.*
Lefranc,	id.
Labatut,	*blanc.*
Mills,	*homme de couleur.*
Bussière Laforest,	id.
Ferbos,	id.
J.-Bte. Médor,	*noir.*
Monbrun,	*homme de couleur.*
Simondès,	*blanc.*
Venant de Charmilly,	id.
Williamson,	id.
Favaranges,	id.
Whitloke,	id.
Ford,	id.
Jeanton,	id.
Chaumette,	id.
O'Farel,	id.
Bellislé,	id.
Jaunas,	id.
Deneux,	id.
Joseph,	*noir.*
Dansey,	*blanc.*
Morin Duval,	id.
Christophe Mornay,	*noir.*
Lafond,	id.
Joacin-Garcia de Moreno,	*blanc.*
Thomas Brisbane,	id.
Rebelle,	*homme de couleur.*
Labissonnière,	id.
Briquet,	id.
Morin,	id.
Dieudonné,	*noir.*
Pompée,	id.
Tibi Salec,	*blanc.*
Smith,	id.
Porchet,	id.
Simon Gaulart,	*noir.*
Dubois,	*blanc.*
Delaire,	*homme de couleur.*
Caze,	*blanc.*
Clerveaux,	*homme de couleur.*
Cabrero,	*blanc.*
Léonard,	id.
Thomas,	id.
Pelou,	id.
Rowley,	id.
Adelon,	id.
Despinville,	id.
Spencer,	id.
John Gervis,	id.
Dartiguenave,	*homme de couleur.*
Charles Gray,	*blanc.*
Larue,	id.
Juan Delmonte,	id.
Don Gabriel Aristizabal,	id.
Joaquin de Saso,	id.
Velasquez,	id.

Victor Hugues,	*blanc.*
Thuriot,	*blanc.*
Amar,	id.
Vadier,	id.
Lacroix d'Eure et loir,	id.
Talon,	id.
Noailles,	id.
Levasseur de la Sarthe,	id.
James Grant,	id.
Morshead,	id.
Caulfieds,	id.
Kerras,	id.
Markham,	id.
De Sevré,	id.
Villeneuve,	id.
Jean Cécile,	*noir.*
Linstant,	*homme de couleur.*
Quéné,	id.
Bonnet,	id.
Whyte,	*blanc.*
Daniel,	id.
Hampfield,	id.
Blaise,	*noir.*
Béranger,	*blanc.*
Goy,	id.
Gau,	id.
Chambon,	id.
Blain de Villeneuve,	id.
Leménie de Marmé,	id.
Dulan d'Allemans,	id.
De Villars,	id.
De Buffon,	id.
Contades,	id.
Ségur de Montazeau	id.
Montalet,	id.
Duquesne,	id.
Cocherel,	id.
Rainville,	id.
Fourmy,	id.
Rousselot,	id.
Malouet d'Alibert,	id.
Duranton,	id.
Ronceray,	id.
Vincendon Dutour,	id.
L'abbé de la Haie,	id.
Chevalier,	*homme de couleur.*
Danty,	id.
Suire,	*blanc.*
Mongeot,	id.
Moyse,	*noir.*
Cagnet,	id.
Montalvo,	*blanc.*
Césaire,	*noir.*
Noël Ailhaud,	id.
Horneck,	*blanc.*
Santacilia,	id.
Coudelet,	*homme de couleur.*
Guy,	id.
Gabriel Lafond,	*noir.*
Bonbon Hugueville,	*homme de couleur.*
Archin,	id.
Lacase,	id.
Couyo,	id.
Buret,	id.
Basquiat,	id.
Prosper,	id.
De Peste,	*blanc.*
Laval,	id.
Arthur Dubourg,	id.
Mathurin Greffin,	*homme de couleur.*
Lachimbo,	*blanc.*
Louis Petit,	id.
Rauz,	id
Salomon,	*blanc.*
Clunes,	id.
Hamilton,	id.
Lapoty,	*homme de couleur.*
Bradford,	*blanc.*
Baskerville,	id.
Geffrard,	*homme de couleur*
Léveillé,	*noir.*
Rodrigue,	*blanc.*
Dessalines,	*noir.*
Christophe,	id.
Desrouleaux,	id.
Duménil,	*homme de couleur.*
Maurepas,	*noir.*
Bonaventure,	id.
Perroud,	*blanc.*
Blondeau,	*homme de couleur.*
Barthélemy,	*noir.*
Thomas André,	id.
Charles,	id.
Jérôme,	id.
Flevand,	id.
Jean François Dupuy,	id.
Médor,	id.
Laurent,	id.
Paparel,	id.
De Bruge,	*blanc.*
Lefranc,	*homme de couleur.*
Casa Calvo,	*blanc.*

Jean Jeanton,	*blanc*
Flaville,	*noir.*
Cookburn,	*blanc.*
Desageneaux,	id.
Vital Grandet,	id
Lacroix,	id.
Laplume,	*noir.*
Baudoin,	*blanc.*
Titus,	*noir.*
Sala,	*blanc.*
Fontaine,	*noir.*
Edouard,	id.
Galley,	*blanc.*
Fressinet,	id.
Ignace,	*noir.*
Romain,	id.
Lechat,	id.
Thévenard,	*blanc.*
Giraud,	id.
Leblanc,	id.
Kerverseau,	id.
Mudonday,	id.
Le Borgne,	id.
Gagnet,	*noir.*
Juste Bigot,	*homme de couleur.*
Gignoux,	*blanc.*
Boyé,	id.
Liliadam,	*homme de couleur.*
Theveneau,	*blanc.*
Mentor,	*noir.*
Noël Prieur,	id.
Annecy,	id.
Vermond,	*blanc.*
Rey Delmas,	id.
Lachapelle,	id.
Garigou,	id.
Rénéum,	id.
Ricket,	id
Malouba,	*noir.*
Duval Monville Salomon,	*hom. de coul.*
Baillon Liberta,	*blanc.*
John Graves Simcoë,	id.
Birgoing,	id.
Villers,	id.
Marec,	id.
Lepointe,	id.
Eschasseriaux,	id.
Riou,	id.
Ferary,	id.
Bald,	id.
Bourdon de l'Oise,	id.
Harty,	*blanc.*
Doulcet,	id.
Larivière,	id.
Corbin,	id.
Truguet,	id.
Degress,	id.
Talbot,	id.
Breuil,	id.
Maitland,	id.
Churchill,	id.
Peyster,	id.
Ponchet,	id.
O'Gorman,	id.
Manoux,	id
Conchet,	id.
Clay,	id.
D'Azune,	id.
Rodanes,	id.
Congrat,	id.
Mouchet,	id.
Pierre Louis Diane,	*noir.*
Vincent,	*blanc.*
Henri Christophe,	*noir.*
Ango,	*blanc.*
De Petit Thouars,	id
Renaud Derusseaux,	*homme de couleur.*
Charles Bélair,	*noir.*
Pascal,	*blanc.*
Sallenave,	id.
Hédouville,	id.
Kerenskoff,	id.
Blanchet,	*homme de couleur.*
Dalzon,	*blanc.*
Michaud,	*noir.*
Petraille,	*blanc.*
Nesbit,	id.
Garnot,	id.
Poncet Delpech,	id.
Huin,	id.
Nightingal,	id.
Fadère,	id.
Magnan,	id.
D Hébécourt,	id.
Grant,	id.
Volé,	id.
Bellegarde.	*homme de couleur.*
Golart,	*noir.*
Watrin,	*blanc.*
Dalban,	id.
Quayer Larivière,	*homme de couleur.*
Grandet,	*blanc.*

Raffin,	*blanc.*
Manigat,	*noir.*
Fringnat,	id.
Romain,	*blanc.*
Madame Moïse,	*noire.*
Charles Zamore,	id.
Adrien,	id.
L'Africain,	id.
Gasson,	*blanc.*
Gaybre,	id.
Tessier,	*homme de couleur.*
Piverger,	id.
Férou,	id.
Compas,	id.
Jn.-Louis François,	*noir*
Nérette,	*homme de couleur.*
Lafortune,	*noir.*
Confiant,	id.
Gaspard,	*blanc.*
Delva,	*noir.*
Eloy Boudeau,	*homme de couleur.*
Moreau,	id.
Borgella,	*blanc.*
Vaillant Gabart,	*homme de couleur.*
Dommage,	*noir.*
Guerrier,	id.
Montauban,	id.
Charles Bélair,	id.
Ferbos,	*homme de couleur.*
Larose,	id.
Bodin,	id.
Vaval,	id.
Jean Cécile,	id.
Martignac,	id.
Octavins,	id.
Gérin,	id.
Constantin,	id.
Bazin,	*noir.*
Laraque,	*homme de couleur.*
Cameau père,	id.
Sannon Damiens,	id.
Mondésir Dasse,	*homme de couleur.*
Valmé Cortane,	id.
Maurice Debelier,	id.
Laboulette Laboule,	id.
Sézaire Savary,	id.
Jn.-Philippe Dupin,	*noir.*
Jean Pierre,	id.
Robe,	*blanc.*
Boyer,	*homme de couleur.*
Segrétier,	id.
Blanchet,	id.
Bellegarde,	id.
Noël,	*noir.*
Golart,	id.
Caze,	*blanc.*
Isaac Louverture,	*noir.*
Placide Louverture,	*homme de coul.*
Blanchard,	*blanc.*
Allier,	id.
Maçon,	*homme de couleur.*
Lacroix,	*blanc.*
Poyntz,	id.
Couliot,	*homme de couleur.*
Jacques Laciente,	id.
Lazarre,	id.
Talbette,	*blanc.*
Péronneau,	*homme de couleur.*
Morba,	id.
Dieudonné Jambon,	*noir.*
Lamour Dérance,	id.
Bouchard,	*homme de couleur.*
Auger,	id.
Birot,	id.
Taco,	*noir.*
Ridoré.	*homme de couleur.*
Gauthier,	id.
Marinier,	*noir.*

ERRATA.

Page 23. Au lieu de lire *et de nègres*, *lisez* et nègres.
" 30. *Lisez* après cuirs de bœuf, cacao.
" 66. Au lieu de aussitôt après cinquante cavaliers, *lisez*: aussitôt après cette nouvelle, cinquante etc.
" 70. Après cette phrase: " Elle s'ouvrit le 1er Août, sous la présidence du marquis de Cadusch ardent contre-révolutionnaire, et se montra animée du même esprit d'indépendance que l'assemblée de Saint-Marc; " transportez l'alinéa qui suit: Nous avons vu que depuis l'assassinat de Mauduit, Blanchelande s'était retiré au Cap devenu la capitale de la colonie. Comme cette ville était bien plus hostile aux idées nouvelles que la province de l'Ouest, l'assemblée coloniale, par un décret en date du 9 Août, s'y transporta. Elle appela à sa barre le gouverneur Blanchelande, etc.
" " Au lieu de: se déterminèrent á soulever les ateliers de la province du Nord etc. *lisez:* s'étaient déterminés avant la réunion au Cap de la plupart des députés sortis de Léogane, à soulever les ateliers, etc.
" 76. Au lieu de: et en même temps que Thouzard s'emparait du Limbé; *lisez:* et en même temps Thouzard s'emparait du Limbé.
" 77. Les Suisses étaient des noirs et des mulâtres esclaves, domestiques de blancs qui avaient été armés par leurs maîtres contre les hommes de couleur, après le combat de Nérette. Ils se joignirent aux affranchis pendant la bataille de Pernier. Ce fut alors qu'ils reçurent des hommes de couleur le nom de Suisses.
" 99. Au lieu de: excita d'annuler le concordat *lisez:* excita à annuler.
" . Au lieu de: par celui du décret du Conseil d'Etat, *lisez:* par la loi du 20 Mai 1802.
" 140. Au lieu de: envoyé ses blessés sur l'Anse-à-Veau, *lisez*: à l'Anse-à-Veau.
" 145. Au lieu de: voir à la fin du volume; *lisez:* à la fin du dernier volume.
" 299. Au lieu de: d'où il devait s'embarquer; *lisez:* où il devait s'embarquer. Lisez partout Toureaux au lieu de Taureaux.
" 347. Au lieu de: archives particuliers; *lisez:* particulières.



